



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

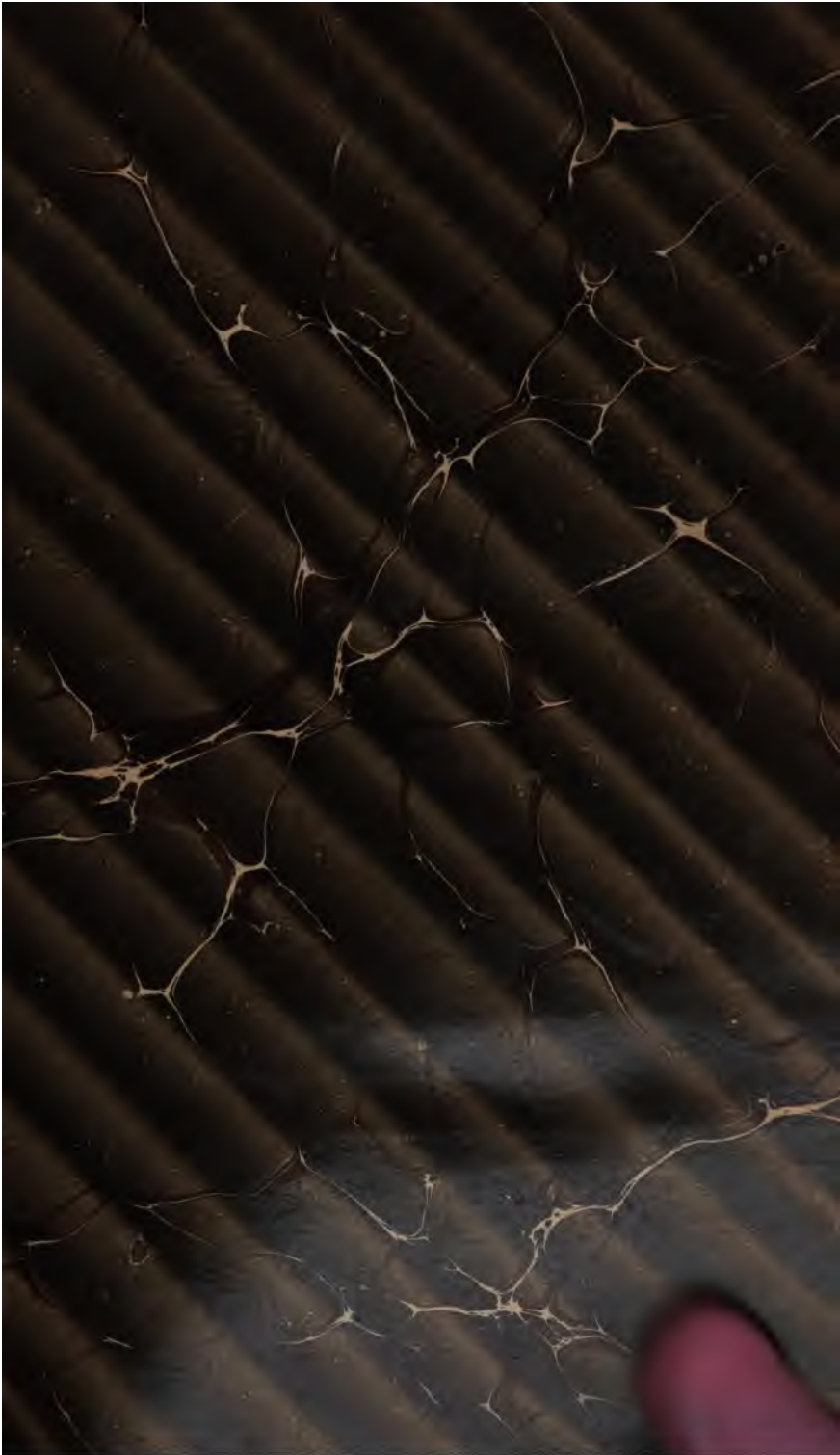
**A** 406769



*Library of the University of Michigan*  
*Bought with the income*  
*of the*  
*Ford - Messer*  
*Bequest*



© 1848





G  
//  
.S682





**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.**

---

**Quatrième Série.**

**TOME XVI.**

## LISTE DES PRÉSIDENTS HONORAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

MM.	MM.	MM.
Marquis de LAPLACE.	Le cont.-amir. d'URVILLE.	L'amiral baron de MACKAU.
Marquis de PASTORET.	Duc DECAZES.	Le vice-amiral HALGAN.
V <sup>te</sup> de CHATEAUBRIAND.	Comte de MONTALIVET.	Baron WALCKENAER.
C <sup>te</sup> CHABROL DE VOLVIC.	Baron de BARANTE.	C <sup>te</sup> MOLÉ.
BECQUEY.	Le général baron PELET.	JOMARD.
B <sup>ou</sup> ALEX. DE HUMBOLDT.	GUIZOT.	DUMAS.
C <sup>te</sup> CHABROL DE CROUSOL.	DE SALVANDY.	Le contre-amiral MATHIEU.
Baron GEORGES CUVIER.	Baron TUPINIER.	Le vice-amiral LA PLACE.
B <sup>ou</sup> HYDE DE NEUVILLE.	Baron de LAS CASES.	Hipp. FORTOUL.
Duc de DOUDEAUVILLE.	VILLEMARIN.	LEFEBVRE DURUFLÉ.
J. B. EYRIÈS.	CUNIN-GRIDAIN.	GUIGNAUT.
Le vice-amiral de RIGNY.	L'amiral baron ROUSSIN.	DAUSSY.

## LISTE DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS DANS L'ORDRE DE LEUR NOMINATION.

MM.	MM.
H. S. TANNER, à Philadelphie.	Le professeur MUNCH, à Christiania.
W. WOODBRIDGE, à Boston.	Le gén. C <sup>te</sup> A. DE LA MARMORA, à Turin.
Le général EDWARD SABINE, à Londres.	Le professeur Paul CHAIX, à Genève.
Le docteur J. RICHARDSON, à Londres.	J. S. ABERT, colonel des ingénieurs topographes des États-Unis.
Le professeur RAFN, à Copenhague.	Le professeur ALEX. BACHE, surintendant du <i>Coast-Survey</i> , aux États-Unis.
W. AINSWORTH, à Londres.	LEPSIUS (Richard), de l'Académie des sciences de Berlin, à Berlin.
Le colonel LONG, à Louisville, Ky.	DE MARTIUS, secrét. perpét. de l'Acad. des sciences de Bavière, à Munich.
Le capitaine MACONOCHE, à Sydney.	KIERPERT (Henri), à Berlin.
Le conseiller de MACEDO, à Lisbonne.	PETERMANN (Augustus), à Gotha.
Le professeur KARL RITTER, à Berlin.	E. LAMANSKY, à Saint-Petersbourg.
Le cap. John WASHINGTON, à Londres.	BEAUDOIN, chef d'escadr. d'état-major, en Algérie.
P. DE ANGELIS, à Buenos-Ayres.	Hermann SCHLAGENTWEIT, à Berlin.
Le docteur KRIEGK, à Francfort.	
Adolphe ERMAN, à Berlin.	
Le docteur WAPPAÛS, à Goettingue.	
Ferdinand de LUCA, à Naples.	
Le docteur BARUFFI, à Turin.	
Le colonel FR. COELLO, à Madrid.	

## LISTE DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS QUI ONT OBTENU LA GRANDE MÉDAILLE.

MM.	MM.
Le capit. sir J. FRANKLIN, à Londres.	Le capitaine R. MAC-CLURE, à Londres.
Le capitaine GRAAH, à Copenhague.	Le docteur Henri BARTH, à Londres.
Le capitaine sir JOHN ROSS, à Londres.	Le rév. David LIVINGSTONE, à Londres.
Le capitaine G. BACK.	Le docteur E. K. KANE.
Le capit. James Clark Ross, à Londres.	

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ PAR LA SECTION DE PUBLICATION

ET MM. ALFRED MAURY,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION CENTRALE,

ET

V.-A. MALTE-BRUN,

SECRÉTAIRE ADJOINT.

---

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME SEIZIÈME.

ANNÉE 1858.

JUILLET — DÉCEMBRE.

---

PARIS,

CHEZ ARTHUS-BERTRAND,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 21.

—  
1858

**COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ  
POUR 1857-1858.**

---

<i>Président.</i>	M. le général DAUMAS, sénateur.
<i>Vice-Présidents.</i>	MM. DE LA ROQUETTE.
	POULAIN DE BOSSAY.
<i>Scrutateurs.</i>	MM. DE QUATREFAGES, de l'Institut.
	BOUILLET.
<i>Secrétaire.</i>	M. BUISSON.

---

**COMPOSITION DU BUREAU DE LA COMMISSION CENTRALE  
POUR 1858.**

<i>Président.</i>	M. D'AVEZAC.
<i>Vice-Présidents.</i>	MM. JOMARD et DE QUATREFAGES, de l'Institut.
<i>Secrétaire général.</i>	M. Alfred MAURY, de l'Institut.
<i>Secrétaire adjoint.</i>	M. V. A. MALTE-BRUN.

*Section de Correspondance.*

MM. A. d'Abbadie, corr. de l'Institut.	MM. De la Roquette.
C <sup>te</sup> d'Escayrac de Lauture.	Ern. Morin.
A. de Froidefonds des Farges.	Noël des Vergers, corr. de l'Inst.
E. de Froberville.	Renard.
V. Guérin.	De Sauley, de l'Institut.
Gabriel Lafond.	Paulin Talabot.

*Section de Publication.*

MM. Cortambert.	MM. Lourmand.
Daussy, de l'Institut.	Mauroy.
Demersay.	Morel-Fatio.
Ernest Desjardins.	Sédillot.
Guigniaut, de l'Institut.	Trémaux.
Jacobs.	Vivien de Saint-Martin.

*Section de Comptabilité.*

MM. Albert-Montémont.	MM. Garnier.
V. A. Barbié du Bocage.	Lefebvre-Duruflé.
Alex. Bonneau.	Poulain de Bossay.

*Archiviste-bibliothécaire.*

M . . . .

*Tresorier de la Société.*

M. Meignen, notaire, rue Saint-Honoré, 370.

---

*Membres adjoints.*

MM. Bouillet.	MM. Ferd. Fabre.
Buisson.	G. Lejean.

---

M. Noirot, agent de la Société, rue Christine, 3.

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

---

JUILLET ET AOUT 1858.

---

**Mémoires, etc.**

---

### NOTICE GÉOGRAPHIQUE SUR L'ILE DE MADAGASCAR.

---

L'île de Madagascar, que ses habitants appellent Madécasse, Madegache ou Malgache, ne fut que vaguement connue des anciens, et il n'est parvenu jusqu'à nous aucune relation détaillée ayant positivement rapport à elle. Il est même encore douteux que les noms de Memuthias dans Ptolémée et de Cerné dans Pline, dont parle Flacourt (1), lui aient été appliqués. Les Arabes, qui parcoururent en tous sens la mer des Indes, ont eu évidemment connaissance de cette vaste contrée, ils y ont même fondé de nombreux comptoirs ; mais, les écrits qu'ils nous ont laissés sont, à son endroit, étrangement obscurs, et rien ne prouve que l'île Cambalou de Massoudi, ou l'île El-Andjebch du géographe Edrisi, aient désigné, au x<sup>e</sup> et au xii<sup>e</sup> siècle, l'île de Madagascar. Ces auteurs pouvaient bien ne la connaître

(1) Première partie, *Description générale de l'isle*, chap. 1<sup>er</sup>.

qu'imparfaitement, car elle formait au sud-ouest la limite du centre d'action commerciale des musulmans. Le seul voyageur européen qui, au moyen âge, ait poussé ses excursions jusque dans ces parages, le célèbre vénitien Marco Polo, l'a nommée Madeigascar, nom que lui ont rendu les géographes modernes. Il la regarde comme l'une des plus grandes îles du monde, et rapporte que de son temps les habitants, qui étaient Sarrasins, adoraient Mahomet et vivaient de *mercandise et d'art*. Ils y faisaient un grand commerce d'ivoire et en exportaient du bois de sandal et de l'ambre. Voici, du reste, comment ce hardi voyageur s'exprime à son sujet (1) : « Il (les Arabes) ont maintes mer- » candies et hi vienent maintes nés (navires) con (avec) » maintes mercandies, e ce sunt dras doré e de soie de » plosorsmaineres et demaintes autres couses (choses) qe » noz ne voz conteron eci. E toutes les vendent et can- » gent (changent) à les mercandies de l'isle.... e si voz » di que les nés ne puent (peuvent) aler ver midi à les » autres yslé for (plus loin) qe à ceste yslé et à celle de » Zanghibar, por ce que la mer hi cort (court) si ver » midi que à poine (peine) s'en poroient venir (pour- » raient revenir), e por ceste achaisonz (raison) ne i » vent (vont) les nés. E si vos di que les nés qui i vie- » nent de Mabar (Malabar), à ceste isle vienent en » vingt jors, e quant elle hi tornet (retournent) à » Mabar poinent (peuvent) aler trois mois et ce avent » (cela arrive) por ce qe la corent (les courants) vait

(1) *Voyages de Marco Polo*, tome I<sup>er</sup> du *Recueil de Voyages et de Mémoires* publié par la Société de Géographie de Paris, p. 233.

» (vont) toz jorz ver midi, e ce avint (cela arrive) toutes  
 » foies qe jamès ne cort (on ne court) en autre mai-  
 » nere que ver midi. »

Depuis Marco Polo, jusqu'à l'époque où les Portugais longèrent les côtes de l'Afrique orientale pour se rendre aux Indes, aucun européen ne visita Madagascar. Ce fut seulement en 1506, neuf ans après que Vasco de Gama eut doublé le cap de Bonne-Espérance, que la côte occidentale de cette île fut reconnue par Ruy Pereïra et Tristan d'Acunha, qui lui donnèrent le nom d'île Saint-Laurent, soit à cause de la fête de ce saint qui aurait eu lieu le jour même de la découverte, soit pour faire honneur à Lorenzo d'Almeida, dont le père François d'Almeida était vice-roi des Indes. Quelque temps après, Fernand Suarez visita la côte orientale de Saint-Laurent. Le roi de Portugal Emmanuel, curieux d'obtenir sur cette île des renseignements plus exacts que ceux recueillis par Tristan d'Acunha, et de vérifier si cette vaste contrée renfermait, comme on le lui avait rapporté, des mines d'or et d'argent, fit partir de Lisbonne, le 5 avril 1508, Diégo Lopes de Siqueïra avec mission de se renseigner sur les mines et les produits de tous genres que pouvait renfermer l'île Saint-Laurent. Siqueïra aborda la côte orientale et la longea tout entière; il y recueillit même de malheureux Portugais naufragés. Mais désireux de se rendre le plus vite possible aux Indes, qui pour les navigateurs de cette époque étaient le vrai pays de l'or, il se contenta d'un examen tout à fait superficiel, et, ne rencontrant pas ce qui faisait l'objet de ses recherches, il continua sa route vers Cochin, où il prit terre le

21 avril 1509. L'année suivante il partit du Portugal pour Saint-Laurent une nouvelle expédition sous les ordres de Juan Serrano, mais elle n'eut pas un meilleur succès, et dès lors les Portugais n'y abordèrent que rarement pour y faire quelques marchés sans importance dont les esclaves étaient l'article principal. Un peu plus tard les habitants ayant chassé ou massacré les traitants ou les prêtres portugais, les relations de ces derniers avec Saint-Laurent cessèrent complètement, et plus d'un siècle s'écoula avant qu'une autre nation européenne ait songé à établir des comptoirs sur les côtes de la grande île africaine. Quelques navigateurs, et particulièrement des Français, se rendant aux Indes, y débarquèrent de loin en loin, mais aucun ne s'y arrêta.

L'île de Madagascar est située près de la côte orientale de l'Afrique dont elle est séparée par le canal de Mozambique large de 85 lieues ; elle s'étend en longueur entre 12° 12' et 25° 45' latitude sud, et en largeur entre 41° 20' et 48° 50' longitude est. Elle mesure 330 lieues du nord au sud et 135 lieues de l'est à l'ouest dans sa plus grande traversée ; mais cette largeur est on ne peut plus variable : à la hauteur de la baie de Passandava, elle n'a que 45 à 50 lieues. Elle se termine même presque en pointe dans sa partie septentrionale, au cap d'Ambre. On estime l'ensemble de ses côtes à une étendue de 850 lieues : sa superficie est d'environ 25 000 lieues carrées, un peu moins que la France, qui en compte 27 000.

Dans la partie nord du canal de Mozambique, non loin de Madagascar, se trouve l'archipel des îles Co-



mores, dont l'une, Mayotte ou Mahoré, est devenue possession française en 1841, et au nord de la grande île vers le 10° de latitude sud, les Amirantes et les Seychelles ou Mahées.

Madagascar est en outre entourée de plusieurs petites îles, parmi lesquelles on remarque, sur la côte est, Sainte-Marie, colonie française, et sur la côte ouest, Nossi-bé et ses dépendances, Nossi-Cumba, Nossi-Mitsiou, également en notre possession. Les îles Maurice et la Réunion, qui sont situées à l'est de Madagascar, en sont distantes, la première de 190 lieues, la seconde de 150.

Le chiffre auquel s'élève la population de la grande île africaine est resté à peu près inconnu, en l'absence de toute espèce de statistique locale, et les voyageurs qui y ont pénétré n'ont pu donner que des calculs approximatifs très variables entre eux. Cependant, en prenant la moyenne de leurs approximations, on arrive au chiffre de trois millions, qui peut être regardé comme à peu près exact (1). Si l'on compare ce chiffre à la surface occupée, on verra qu'il est bien peu élevé;

(1) W. Ellis (*History of Madagascar*, vol. 1<sup>er</sup>; chap. v, p. 113), estime la population de 4 à 5 millions.

Dans ce nombre il compte :

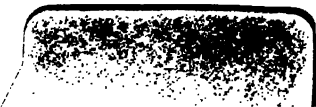
Les Hovas, pour.....	750 000
Les Sakalaves, en y comprenant les Bezonsons et les Antsianacs, pour.....	1 200 000
Les Betsiléos, pour.....	1 500 000
Les Betanimenes et les Betsimsaracs, pour.....	1 000 000

Total des habitants..... 4 450 000

Cette estimation parait exagérée; d'après les autres voyageurs, les Betsiléos surtout ne doivent pas être aussi nombreux.

cette grande île pourrait facilement nourrir 30 000 000 d'habitants.

Tous les voyageurs qui ont passé en vue de Madagascar, surtout à l'est, prétendent que cette contrée ressemble à une montagne de verdure. Elle est en effet parcourue dans toute sa longueur, du nord au sud, par une chaîne de montagnes formant au centre d'immenses plateaux, et dont les contre-forts, allant sans cesse en s'abaissant de chaque côté vers la mer, donnent naissance à une succession de plates-formes secondaires, couvertes de forêts, qui, se trouvant ainsi à toutes les hauteurs, jouissent des températures les plus variées, et sont, par cela même, susceptibles de recevoir les cultures de presque toutes les zones du globe. Entre chacun de ces contre-forts se développent des vallées d'une fertilité remarquable. La hauteur des principales chaînes n'a pas été mesurée d'une manière satisfaisante, mais on affirme que quelques pics du centre atteignent jusqu'à 2400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Trois rameaux principaux se détachent de la chaîne centrale ; ce sont : dans la province la plus au nord, nommée l'Ankara, celui qui forme l'un des côtés de la baie d'Antongil et s'étend jusqu'au cap Baldrige; au centre de l'île, celui qui porte les noms de monts Ankaratra et Ambohimiangara, qui entourent la province d'Ankova ; et enfin celui qui, sous le nom d'Ambohitsmena, se sépare de la chaîne principale dans la province de Betsiléa, et vient mourir aux environs de Fort-Dauphin. A l'est, les montagnes descendent rapidement vers la côte ; leurs pentes sont abruptes, les plateaux secondaires sont rétrécis. A l'ouest, la dégra-



dation n'est pas aussi rapide ; les plateaux peuvent prendre un plus grand développement, et s'abaisser vers la mer d'une manière moins sensible. « On con-  
 » çoit du reste facilement, dit à ce sujet Macé Descartes,  
 » l'un des historiens de Madagascar (1), qu'une région  
 » aussi vaste doit offrir les aspects les plus variés, les  
 » panoramas les plus grandioses. Vue de la mer, cette  
 » île magnifique offre à l'œil de celui qui arrive un vaste  
 » amphithéâtre de montagnes superposées, qui sont  
 » comme les échelons des chaînes principales. Ces éche-  
 » lons gigantesques forment une sorte d'escalier colos-  
 » sal de verdure, où la pensée émerveillée monte invo-  
 » lontairement de marche en marche, des bords de la  
 » mer aux plateaux supérieurs de l'île, en passant par  
 » toutes les nuances propres aux montagnes, depuis le  
 » vert vif où sombre de la végétation jusqu'aux teintes  
 » azurées des sommets les plus élevés qui se confon-  
 » dent avec le bleu foncé du ciel. »

Ces montagnes donnent naissance à une infinité de ruisseaux et de rivières qui déversent leurs eaux soit dans l'océan Indien, soit dans le canal de Mozambique. Or, les montagnes se trouvant plus éloignées de la mer à l'occident qu'à l'orient, les rivières de l'ouest atteignent une étendue bien plus considérable que celles de l'est. On compte par centaines les cours d'eaux qui, sur tout le développement des côtes de Madagascar, se jettent directement dans la mer ; mais la plupart, n'étant pas navigables, n'ont d'importance qu'au point de vue de l'arrosage du pays. Un certain nombre seu-

(1) *Hist. et géogr. de Madagascar*, livre II, chap. 1<sup>er</sup>, p. 220.

lement peuvent être remontés à d'assez grandes distances par les pirogues des indigènes. Il n'en existe aucun sur la côte orientale qui soit capable de porter de plus fortes embarcations. A l'ouest, au contraire, des bateaux pontés, tels que des boutres arabes, peuvent pénétrer dans l'intérieur pendant plusieurs journées, à partir de l'embouchure des fleuves, qui ne sont cependant pas assez profonds pour des bâtiments européens construits en vue d'une navigation sur mer. Ces derniers trouveraient à opérer leur chargement dans les magnifiques estuaires que quelques-uns de ces cours d'eau forment à leur embouchure. Parmi les principaux fleuves qui arrosent Madagascar, on peut citer, à l'ouest, en partant du cap d'Ambre pour se diriger vers le sud, la Soffia, qui se jette dans la baie de Mazamba; la Betsibouka, grossie de la rivière Ikoupa, dont l'embouchure forme la magnifique baie de Bombetok; le Bâli, au fond de la baie du même nom; l'Ounara, la Sizoubounghi, le Saint-Vincent ou Mangouki; la Féérègne, qui se jette au port Tolia; et enfin l'Ongn'lahé, dont l'estuaire forme la baie de Saint-Augustin. Au sud, on remarque la Mandrera. En remontant du sud au nord, le long de la côte est, on trouve la Mananghara, le Mangourou, l'Ivondrou, le Vouibé, le Manangourou, et la Tingbate, qui se jette au fond de la grande baie d'Antongil.

Il existe aussi à Madagascar un certain nombre de lacs, dont quelques-uns très étendus. Les plus remarquables sont le lac Kinkouni, dans le Bouéni, près de la rivière Mazarai; le lac Safé, dans le Milanza, province d'Ambongou; le lac Ina, dans le Ménabé, près la rivière

Sizouboughi; le lac Itosi, dans la province d'Ankova, et enfin les lacs Rahidranou et Nossi-Vola, dans le pays d'Antsianaka. On trouve encore sur la côte est, et particulièrement dans le pays des Bétanimènes, une série de lagunes peu distantes de la mer, qui forment presque entre elles un canal navigable parallèle à la côte. Ce sont : les lagunes Nossi-bé, près de la rivière Ivondrou, qui, au dire de Leguevel de Lacombe, a huit lieues de tour; la lagune Iranga, celle de Rassoua-bé, qui, selon le même voyageur, en a douze ou treize; celle de Rassoua-Massaye, et une suite d'autres moins importantes (1).

Ces lagunes, ainsi qu'un grand nombre de marais qui se trouvent dans les parties basses de l'île, doivent leur existence à un phénomène qui se renouvelle chaque année pendant la saison des pluies. Les côtes de Madagascar, surtout à l'est, sont extrêmement basses, et les nombreux cours d'eau qui les sillonnent ne trouvant pas, entre les derniers contre-forts des montagnes et la mer un écoulement suffisant à l'époque des hautes eaux, débordent presque tous sur les pays environnants. Pendant la saison des pluies, les plus petits ruisseaux se changent en torrents, et entraînent avec eux des masses de rochers, de détritits de végétaux, d'animaux morts, de débris enfin de la nature vierge qui les environne. Toutes ces matières viennent s'accumuler aux embouchures, et forment des digues qui se trouvent bientôt consolidées et recouvertes d'une quantité de sable apportée par les vents de mer soufflant

(1) *Voyages à Madagascar et aux îles Comores (1823 à 1830)*, vol. I<sup>er</sup>, chap. IV.

presque constamment sur la côte orientale. Ainsi prennent naissance ces barrages qui interdisent aux embarcations l'entrée des rivières, et que les eaux venues de l'intérieur ne peuvent rompre qu'après avoir inondé toute la contrée, lorsqu'elles ne trouvent plus d'autre écoulement et qu'elles reviennent avec une force bien autrement puissante que celle qui leur est habituelle. Mais, le canal n'est pas plutôt percé et les eaux écoulées, que la digue se reforme jusqu'à la saison suivante, la rivière n'ayant plus la force de s'opposer à l'effort combiné des obstacles qu'elle entraîne et des sables venus du large.

On peut concevoir le danger d'un semblable état de choses ; car les eaux, en se retirant, laissent détrem-pées les plaines immenses dans lesquelles elles ont séjourné plusieurs mois, et le soleil des tropiques venant aider à la putréfaction des débris de tous genres, animaux (1) ou végétaux, qui les recouvrent, en fait en peu de temps de vastes foyers d'infection d'où se dégagent des miasmes pestilentiels. Telle est l'origine des fièvres malheureusement si connues et si redoutées de Madagascar.

On comprendra cependant que ces fièvres ne doi-

(1) Leguevel de Lacombe, *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, vol. 1<sup>er</sup>, chap. 1, p. 7. « La saison des pluies était passée ; » cependant on voyait encore dans les marais des cadavres de bœufs et » de moutons, dont la décomposition avancée répandait dans l'air des » miasmes infects. Ces bestiaux avaient été frappés par la foudre ou » entraînés par les torrents que les pluies avaient subitement formés, » du sommet des montagnes où ils cherchaient quelques brins d'herbe » épargnés par la mousson. »

vent pas sévir au même degré sur toutes les côtes de l'île : ainsi, elles sont en général bien moins à craindre à l'ouest que dans la partie orientale. Les rivières y coulant moins rapidement vers la mer, entraînent avec elles moins de débris, et les courants maritimes qui, dans le canal de Mozambique, portent vers la côte, n'y accumulent pas une aussi grande quantité de sables que les vents qui soufflent de la mer sur la côte orientale. La province d'Ankara, partie nord de Madagascar, se trouvant élevée au-dessus du niveau de la mer, est à peu près exempte de ce fléau. Il en est de même de l'intérieur de l'île, dont l'altitude est beaucoup plus grande encore. Là les causes cessant, les effets ne peuvent avoir lieu. Certaines provinces du centre sont même renommées pour leur salubrité, et l'air y devient d'une pureté telle, qu'il est rare d'en trouver d'aussi sain dans d'autres pays. Cette assertion est suffisamment prouvée par ce fait, que leurs habitants, lorsqu'ils descendent vers les côtes, sont aussi sujets aux fièvres que les Européens nouvellement débarqués (1).

Toutes les fois qu'il a été question de former des établissements à Madagascar, on a objecté l'insalubrité du climat, et l'on a prétendu que les fièvres empêchaient toute espèce de colonisation. Cela est vrai, du moins en partie, comme il vient d'être démontré ; mais, ce qu'on ignore en général, c'est qu'on peut y remédier

(1) *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, par le capitaine de corvette Guillain, 2<sup>e</sup> partie. — *Voyage fait à la côte ouest de Madagascar en 1842 et 1843*, chap. VIII, p. 219. — Le Gentil, *Voyage dans les mers de l'Inde*, tome IV, 4<sup>e</sup> partie, art. 9, p. 176.

assez facilement, et que la zone où les marais exhalent en se desséchant ces miasmes putrides, se borne à quelques lieues de profondeur à partir des côtes, huit ou dix au plus.

La Réunion, voisine de Madagascar, et dont la latitude répond à celle du centre de cette île, a été de tout temps renommée pour sa salubrité, à tel point qu'à l'époque de nos premiers établissements sur les côtes de Madagascar, elle servait de dépôt pour nos malades, et l'histoire rapporte qu'ils y recouvraient promptement la santé (1). « S'il fallait élever quelque part un temple à la santé physique, c'est à la Réunion qu'il faudrait en déterminer la place (2). » Or, la Réunion se trouve absolument dans les mêmes conditions de température que Madagascar, sauf la zone étroite dont nous venons de parler.

Il est donc avéré, et c'est l'opinion de tous ceux qui ont fréquenté ces îles, que ce que l'on dit de la Réunion, on pourrait le dire de Madagascar, débarrassée des causes morbides qui aujourd'hui encore rendent dangereux le séjour sur ses côtes ; et la meilleure preuve de cette similitude de climat, c'est que les produits de ces deux îles sont identiquement les mêmes, à des hauteurs analogues.

Tous les voyageurs qui ont séjourné à Madagascar s'accordent sur ce fait, qu'à l'instar des pays incultes

(1) *Histoire des Indes orientales*, par Souchu de Rennelfort, 2<sup>e</sup> partie, livre 1<sup>er</sup>, chap. ix, p. 307.

(2) Victor Charlier, *Description des îles de Madagascar, la Réunion et Maurice*, p. 30, dans le volume de l'*Univers pittoresque*, intitulé : *Îles de l'Afrique*.



où les maladies développées pendant les commencements de l'occupation se sont peu à peu affaiblies pour cesser ensuite, toute nation européenne établie dans cette île verrait les fièvres diminuer peu à peu, puis disparaître au fur et à mesure des progrès de la colonisation. En effet, en admettant que le défrichement commençât par le centre, par les plateaux élevés, pour descendre peu à peu vers les côtes, les colons, en endiguant les rivières, en déboisant leurs cours supérieurs, en détruisant à leurs embouchures la luxuriante végétation des palétuviers, en conduisant enfin les eaux au moyen de canaux qui les empêcheraient d'inonder les campagnes et les réuniraient à un point donné pour forcer les barres qui obstruent l'entrée des fleuves, arriveraient, dans un temps beaucoup moins long qu'on ne le suppose, à faire disparaître tous les germes dangereux, sans être sensiblement frappés par le fléau (1).

Les fièvres de Madagascar ne sont pas en général aussi malfaisantes qu'on se plaît à le dire, et le plus

(1) « Vers 1808, raconte Désiré Laverdant, trois crégles actifs et intelligents de Maurice, MM. Petizeau, Cornet et Fressange, proposèrent au gouverneur général Decaen de se charger du dessèchement des marais de la côte, depuis le cap de Bellone, au nord de Sainte-Marie, jusqu'à la rivière Séna, à l'entrée du pays des Antatchimous. Ils demandaient mille esclaves qu'ils auraient gardés en propriété, pour prix de leur travail, après achèvement complet. M. Petizeau, aujourd'hui négociant estimé de Port-Louis, m'a communiqué la requête qu'il présenta au général Decaen, et plus tard à Sylvain Roux, à une époque où l'acquisition des esclaves était un fait parfaitement régulier. C'eût été là une belle opération industrielle, et il est fort à regretter que le projet n'ait pas été adopté. » (Publications de la Société maritime de Paris, *Colonisation de Madagascar*, p. 26.)

souvent elles n'acquièrent de gravité que par le manque de soins. Presque tous les étrangers qui ont séjourné sur les côtes de l'île Malgache ont été atteints à plusieurs reprises par cette maladie, mais elle a presque toujours cédé en peu de temps à un traitement énergique.

Elles sont, sans aucun doute, un obstacle à la colonisation, mais la facilité de leur guérison prouve suffisamment que c'est un obstacle devant lequel on ne doit pas reculer. Cette opinion est professée par un grand nombre de personnes compétentes, et elle se trouve formulée par le corps constitué le plus à même de discuter sur une pareille matière, par le conseil colonial de l'île de la Réunion, dans une adresse envoyée en 1845 au roi Louis-Philippe.

« La cause de ces fièvres peut être facilement amoindrie ou paralysée ; les forêts abattues, les terres défrichées, l'écoulement artificiel des eaux, rendraient les côtes de Madagascar aussi saines que celles de l'île Bourbon. Et d'ailleurs, est-ce que le génie de la civilisation a jamais reculé devant la fièvre ? L'insalubrité des Antilles est bien autrement meurtrière, et vingt colonies remplissent le golfe du Mexique. Aucune île n'a atteint à un degré plus élevé de richesse que Saint-Domingue avant sa fatale révolution, et cependant une peste redoutable semait incessamment la mort parmi ses habitants. Cayenne et la Guyane n'en restent pas fermées à notre industrie par cela seul que la fièvre y règne. Ces établissements, au contraire, se développent chaque jour, et devant eux s'ouvre le plus brillant avenir. Java, sous un climat

» funeste aux Européens, grandit sans mesure ; avec  
» Java, la Hollande se console de toutes ses pertes et  
» même du démembrement de la Belgique. Grâce à  
» l'admirable persévérance des Hollandais, Batavia est  
» aujourd'hui le centre du commerce et de la civili-  
» sation dans l'archipel d'Asie. Pour aucun peuple du  
» monde l'insalubrité du climat n'a été une cause de  
» découragement et de retraite. Le génie de l'homme  
» s'attaque au climat lui-même, et, par la persévérance  
» de ses efforts, par une heureuse combinaison de tra-  
» vaux, il parvient à le modifier et à l'assainir. Ainsi les  
» fièvres endémiques, dans plusieurs départements de  
» la France, et notamment dans le département de la  
» Charente-Inférieure, sont devenues plus rares ou  
» ont disparu sous l'influence des défrichements ou  
» des irrigations qui préviennent la stagnation des  
» eaux. »

Les maladies autres que les fièvres sont fort rares à Madagascar ; le petit nombre de celles qui sévissent contre les habitants sont engendrées par la malpropreté : les Européens, grâce à la science, les réduiraient aux mêmes proportions que dans les plus sains des pays tropicaux. La variole seule fait quelquefois de grands ravages parmi les Malgaches, et la réintroduction de la vaccine, interdite depuis la mort de Radama, leur rendrait un grand service.

Il existe sur les côtes de Madagascar deux saisons bien distinctes : l'une la saison sèche, l'autre la saison chaude et pluvieuse. Ces saisons varient suivant la configuration topographique de l'île. En général, la première commence en mai pour finir en octobre, et

la seconde, appelée aussi hivernage, occupe les autres mois de l'année. Cependant, sur la côte orientale, et particulièrement à l'île Sainte-Marie, les pluies se font sentir plus longtemps que dans les autres parties de l'île. Dans les mois de janvier et de février, c'est-à-dire pendant la saison pluvieuse, ont lieu les plus fortes chaleurs. Le thermomètre centigrade monte à cette époque sur la côte orientale à  $37^{\circ} \frac{1}{2}$  au milieu du jour, et se maintient généralement, durant les autres parties de la journée, entre  $31^{\circ}$  et  $33^{\circ}$ ; pendant la nuit et le matin au lever du soleil, il descend quelquefois à  $21^{\circ}$  et même à  $20^{\circ}$  (1). Tandis que cette chaude température règne sur les côtes, grâce à l'élévation progressive du terrain, on jouit d'un climat tempéré sur les plateaux intermédiaires, situés en bien des endroits à quelques lieues seulement de la mer, et les plateaux les plus élevés du centre de l'île ont à supporter par moments de légers frimas.

« Sur la côte est de Madagascar et dans le canal » qui sépare cette île de la côte d'Afrique, on trouve » des moussons (vents périodiques) établis d'une manière » régulière. Sur la côte orientale, la mousson nord-est, » variable au nord-nord-est, règne depuis le mois de » novembre jusqu'à celui d'avril. La mousson sud-est » souffle du mois d'avril au mois de novembre. Cette » dernière période est l'époque de la belle saison ou de » la saison sèche.

(1) *Notices statistiques sur les colonies françaises*, imprimées par ordre de M. le vice-amiral baron Roussin, ministre de la marine et des colonies : *Madagascar*, Météorologie, chap. III, p. 25.

» Cependant, dans la partie sud-est de Madagascar,  
» on ressent en général les vents de nord-est, qui, con-  
» tournant la côte, la prolongent jusqu'au cap Sainte-  
» Marie, et qui, dans l'ouest de ce cap et sur la côte  
» sud-ouest de Madagascar, tournent au sud-est et au  
» sud, soufflant pendant toute l'année, mais sans  
» remonter loin au nord le long de la côte ouest de  
» cette île.

» Dans le canal de Mozambique, et principalement  
» depuis le parallèle de la baie de Sofala jusqu'à l'équa-  
» teur, la mousson sud-ouest commence en avril et  
» finit en novembre. Cette mousson est l'époque de la  
» belle saison. Les vents, à l'entrée du canal, sont en  
» général du sud au sud-sud-ouest, prenant à l'ouest à  
» mesure que l'on s'élève au nord, et ils se fondent  
» avec les vents de l'ouest-sud-ouest et de sud-ouest  
» qui existent à la même époque au nord de l'équateur.  
» Pendant cette mousson à la partie nord du canal, les  
» vents varient du sud-ouest au sud-est et à l'est-sud-  
» est, et près de l'extrémité sud de Madagascar, ils  
» sont souvent grand frais, soufflant du sud-est et de  
» l'est. Près de la côte d'Afrique, les brises de terre  
» sont fréquentes. Dans le milieu du canal les vents  
» sont plus réguliers, et ils suivent à peu près sa direc-  
» tion.

» Pendant les autres mois, c'est-à-dire de novembre  
» à avril, on trouve dans cette même portion de mer,  
» jusqu'à l'extrémité nord de Madagascar, les vents  
» soufflant frais du nord-est, accompagnés de pluie et  
» de bourrasques; puis, entre cette île et la pointe de  
» Mozambique, et dans le sud jusqu'au tropique du

» Capricorne, on a, pendant cette mousson, les vents  
» variables du nord-est au nord-ouest, en passant par  
» le nord, qui donnent du mauvais temps. C'est dans le  
» canal de Mozambique l'époque de la saison plu-  
» vieuse (1).

» L'île de Madagascar éprouve parfois des ouragans,  
» mais ils n'exercent jamais leurs ravages sur une  
» grande étendue de territoire, et méritent à peine le  
» nom de rafales, si on les compare à ceux qui désolent  
» lent de temps à autre les îles Bourbon et Maurice.  
» Les ouragans paraissent du reste moins à craindre  
» dans le nord de Madagascar que dans les autres parties  
» de l'île (2).»

Si l'on considère les courants maritimes qui traversent en tous sens la mer des Indes, on verra que l'île de Madagascar se trouve comprise entre les deux branches du grand courant équatorial, l'une se dirigeant au sud-ouest pour aller se joindre au courant des Aiguilles, au sud de Port-Natal, l'autre se dirigeant à l'ouest-nord-ouest, passant au nord du cap d'Ambre, et rejoignant, au nord des îles Comores, le courant du canal de Mozambique qui arrive du nord-est. Ces deux courants réunis descendent le canal de Mozambique, le long de la côte d'Afrique, et prennent au sud de Port-Natal, un peu avant d'être rejoints par la branche sud-ouest du grand courant équatorial, le nom de courant

(1) Ch. Philippe de Kerhallet, *Considérations générales sur l'Océan Indien*, chap. 1, *Vents généraux*, p. 6, ouvrage du Dépôt de la marine.

(2) *Notices statistiques sur les colonies françaises*, imprimées par ordre de M. le vice-amiral baron Roussin, ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies : *Madagascar*, chap. III, *Météorologie*, p. 25.

des Aiguilles. Après cette seconde réunion, ils contournent le cap de Bonne-Espérance et entrent dans l'océan Atlantique (1).

Ces grands courants sont donc la route toute tracée pour ceux qui, de Madagascar, doivent retourner dans l'océan Atlantique ; et cette île, par sa position, commande deux des principales routes du cap de Bonne-Espérance aux Indes : celle du canal de Mozambique, et celle qui, passant entre elle et la Réunion, force à reconnaître le cap d'Ambre.

Les courants principaux dont il vient d'être question, tout en passant au nord et au sud de Madagascar, ne l'entourent cependant pas immédiatement, et laissent entre eux et les côtes de cette île un large espace où règnent des courants secondaires. L'ensemble de ces courants rend facile la navigation autour de Madagascar. Ainsi, le navigateur qui, de la Réunion, veut se rendre à la côte occidentale de l'île Malgache, se trouve conduit tout naturellement au cap Sainte-Marie par la branche sud-ouest du grand courant équatorial. Là il rencontre des courants secondaires qui, venant du sud, longent, en la remontant vers le nord, la côte ouest de l'île, jusqu'à la hauteur de Nossi-bé. Si, au contraire, le navigateur, parti de la Réunion, désire atterrir à la côte orientale de Madagascar ou au cap d'Ambre, il y est poussé en droite ligne par les courants secondaires se dirigeant dans l'ouest et le nord-ouest.

Les marées offrent une élévation bien différente à

(1) Ch. Philippe de Kerhallet, *Considérations générales sur l'océan Indien*, ouvrage du Dépôt de la marine, chap. II, *Courants généraux*, p. 86.

Madagascar : tandis que sur la côte orientale elles parviennent tout au plus à un mètre, sur la côte occidentale elles montent de 2 à 3 mètres (1).

Un des principaux avantages que l'île de Madagascar offrirait aux Européens qui viendraient y fonder une colonie, c'est la quantité de baies que forment ses côtes. En partant du cap d'Ambre et en descendant vers le sud, le long de la côte orientale de la province d'Ankara, on trouve, en premier lieu, la magnifique baie de Diego-Suarez ou d'Antombouc ; ensuite, celle de Rigny, le port Louquez, le port Leven, la baie d'Andrava, la baie de Vohemar, puis la grande baie d'Antongil où furent fondés, en 1774, les établissements de Benyowski. Cette baie est située, partie dans l'Ankara, partie dans la province d'Antanvarasti, et elle comprend la baie de Mananhara au nord du cap Bellone, le port Choiseul et les havres de l'île Marosse. En continuant à suivre la côte orientale de Madagascar, au sud de la baie d'Antongil, on trouve : le port Tintingue, dans l'Antanvarasti ; le port Louis, dans l'île Sainte-Marie ; le port de Foulpointe et la baie de Tamatave, dans la province de Betsimisaraka, et enfin la baie de Sainte-Luce ou Mangafiata, dans la province d'Anossi. Sur la côte méridionale de l'île, on remarque : dans la même province, la rade de Fort-Dauphin, premier établissement des Français ; la baie des Galions, dans la province d'Androui ; la baie d'An-

(1) *Notices statistiques sur les colonies françaises*, imprimées par ordre de M. le vice-amiral baron Roussin, ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies : *Madagascar*, chap. III, Météorologie, p. 25.



drahoum, le port Barrow et le port Croker, dans la province de Mahafali. En remontant vers le nord, le long de la côte ouest, on rencontre la baie de Saint-Augustin, qui forme l'embouchure de la rivière Ongn'lahé, limite du Mahafali et du Féérègne; le port Tolia et la baie Murder, dans cette dernière province; la baie Bali, sur la frontière de l'Ambongou et du Bouéni. Dans le Bouéni, la baie Cagembi, la baie Bouéni, la grande baie de Bombetok, formant l'embouchure de la Betsibouka; celles de Matzamba, de Mouramba, de Naréenda, de Saumalaza et de Radama; la magnifique baie de Bavatoubé ou baie Dalrymple du capitaine Owen, et la vaste baie de Passandava. Enfin, la rade d'Helleville, dans l'île Nossi-bé, et la baie d'Ambavanibé ou port de Liverpool, sur la côte occidentale de l'Ankara. Outre ces ports, ces rades et ces baies, il existe sur les côtes de Madagascar un très grand nombre de havres où peuvent mouiller les bâtiments pontés de petites dimensions.

Ce simple énoncé fait voir qu'il y a peu de pays au monde qui offre à la navigation un plus grand nombre de points de refuge; malheureusement ils ne sont pas également distribués sur toutes les côtes de l'île. Si l'on tirait une ligne de l'île Sainte-Marie, sur la côte est, jusqu'au cap Saint-André, sur la côte ouest, on remarquerait que la plupart des grandes baies qui recommandent si particulièrement Madagascar aux marines européennes se trouveraient situées au nord de cette ligne, tandis que presque toutes celles qui sont placées au sud, non-seulement ne seraient d'aucun secours en temps de guerre, mais encore ne

pourraient protéger les navires contre les efforts de la tempête dans les mauvaises saisons de l'année.

La fertilité de l'île de Madagascar n'est mise en question par personne ; et, comme il a été dit plus haut, elle réunit les cultures des pays tempérés à celles des pays tropicaux. On ne peut mieux donner l'idée des richesses végétales qui recouvrent le sol de cette grande île, qu'en rappelant la lettre adressée en 1771, par le célèbre botaniste Commerson, à Lalande : « Quel » admirable pays que Madagascar ! Il mériterait seul, » non pas un observateur ambulante, mais des académies entières. C'est à Madagascar que je puis annoncer aux naturalistes qu'est la terre de promesse pour eux. C'est là que la nature semble s'être retirée » comme dans un sanctuaire particulier pour travailler » sur d'autres modèles que ceux dont elle s'est servie » ailleurs : les formes les plus insolites, les plus merveilleuses, s'y rencontrent à chaque pas. Le Dioscoride du Nord (Linné) y trouverait de quoi faire dix » éditions de son *Système de la nature*, et finirait par » convenir de bonne foi qu'on n'a soulevé qu'un coin » du voile qui la couvre. »

Dans le nord de l'île, le sol est noir, vigoureux et d'une grande fertilité. Sa côte orientale est sablonneuse, surtout vers son centre, jusqu'à une ou deux lieues dans l'intérieur ; mais, au delà de cette zone aride, on rencontre la plus luxuriante végétation, jusqu'à ce qu'on arrive aux premiers contre-forts des montagnes, où elle change d'aspect au fur et à mesure qu'on s'élève au-dessus des plaines basses de la côte. Ainsi, le voyageur européen qui, s'avancant vers le

centre de l'île, laisse au-dessous de lui les cultures tropicales, retrouve bientôt la végétation de son pays, et dans les épaisses forêts qui recouvrent la plupart des plateaux rocaillieux des provinces du centre, il peut reconnaître certaines essences qui ne se rencontrent ordinairement que dans la zone tempérée. Au sud de la côte orientale, vers Sainte-Luce, le terrain est mêlé de sable, mais il n'est pas pour cela improductif, et il reste toujours préférable à celui des environs du cap Sainte-Marie. Les alentours de Fort-Dauphin sont très fertiles ; il en est de même de presque tous les pays qui s'étendent à l'ouest entre la mer et les montagnes. La province de Bouéni, entre autres, peut, à cause de ses excellents pâturages, passer pour la Normandie de la grande île africaine.

Le riz forme le fond de la nourriture des habitants de Madagascar ; on en compte dans cette île jusqu'à onze variétés. Plusieurs de ces espèces poussent presque sans culture dans les marais, ou sur le bord des rivières, dans les plaines peu élevées ; là, pour tout labour, les indigènes se contentent de faire piétiner le terrain par un troupeau de bœufs, et cependant la récolte donne quarante ou cinquante fois la quantité employée pour les semences (1). Quelques autres espèces au contraire viennent sur les pentes des montagnes ou sur les plateaux qui les couronnent ; elles sont plus longues à pousser, leur rendement est un peu moins considérable, mais leur produit est de bien meilleure

(1) Flacourt, *Hist. de la grande île de Madagascar*, 1<sup>re</sup> partie, chap. xxxv, p. 3.

qualité et bien plus estimé dans le commerce. La province des Bétanimenes, sur la côte orientale, est particulièrement remarquable, sous le rapport de la production du riz ; il y est tout à fait supérieur. La quantité de riz produite par l'île de Madagascar est énorme, c'est dans l'état actuel l'un des principaux éléments de son commerce : elle en a fourni annuellement jusqu'à 30 000 balles à l'île Maurice, et avant le règne de Rana- valo l'exportation de cette denrée s'élevait à près de 8 000 000 de livres. Au dire de Leguevel de Lacombe, dans la province d'Ankove, au centre de l'île, un sac de riz pesant de 70 à 80 livres ne revient pas à un kiroubou (1 fr. 25 c. de notre monnaie). Si quelques routes pouvaient faciliter l'arrivée sur les côtes des produits de l'intérieur du pays, Madagascar serait l'un des marchés de riz les plus considérables du monde ; et Radama avait si bien compris l'importance que ce trafic devait donner à son royaume, qu'il employait jusqu'à 1500 hommes à ouvrir des débouchés pour mener jusqu'au port de Tamatave les riz de la province des Bétanimenes (1).

D'après ces renseignements on peut se faire une idée de ce que deviendrait cette branche de transactions, si l'île Malgache était au pouvoir d'une nation européenne : ainsi, par exemple, le commerce français a acheté, en 1856, à l'étranger, pour la consommation de la France seulement, 34 685 830 francs de riz (2), sur lesquels

(1) Leguevel de Lacombe, *Voyages à Madagascar et aux îles Comores*, tome II, chap. III, p. 34.

(2) Valeurs actuelles. Ces chiffres sont tirés du tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères

19 901 200 fr. provenant de l'Angleterre ou des colonies anglaises, et cela lorsque Madagascar pourrait nous en fournir vingt fois plus à des prix dix fois moins élevés. Parmi les céréales, le maïs doit occuper la première place après le riz, il donne dans l'île africaine d'abondants produits ; ensuite viennent : le froment, l'avoine, le gros millet, plusieurs espèces d'orge, la racine de manioc, cette nourriture du pauvre dans les pays tropicaux ; les fèves, qui se récoltent en grande quantité ; les pommes de terre, les patates, et enfin les ignames. Presque tous les légumes de notre Europe semblent se plaire à Madagascar comme à la Réunion, à Maurice et au Cap. Parmi les fruits, on remarque les bananes, les cocos, l'ananas, que Flacourt nomme le roi des fruits ; les figues, les pêches, les mûres, les grenades, et enfin les citrons et les oranges, qui sont dus aux Français établis autrefois à Fort-Dauphin. Ils y plantèrent un vaste bois d'orangers et de citronniers, depuis lors en plein rapport. La vigne manque à Madagascar, mais l'un des premiers soins des Européens qui s'y établiraient serait de l'y implanter, et tout fait croire qu'elle y donnerait de merveilleux résultats. A la Réunion, la vigne fournit deux récoltes par année, et la vigueur du sol lui permet de prendre un développement excessif qui ne nuit en rien, ni à la qualité, ni à la quantité de ses fruits (1).

pendant l'année 1856. (Publication de la Direction générale des douanes et des contributions indirectes).

(1) « La province d'Ankove est le seul endroit de l'île où l'on trouve » du raisin qui pourrait être bon (malgré l'altitude), si l'on attendait, » pour le cueillir, qu'il eût atteint sa maturité ; mais les Hovas le ré-

L'île de Madagascar est un vaste champ non encore exploité, où les plus curieuses découvertes restent à faire dans tous les genres, mais surtout en botanique ; et la science européenne parviendrait sans doute à utiliser un grand nombre des luxuriants végétaux qui s'enlacent en tous sens dans ses forêts ou sur les pentes abruptes de ses montagnes, aussi bien que dans ses plaines, aux bords fangeux de ses marais. Les quelques voyageurs instruits qui l'ont parcourue en ont donné la preuve en signalant à l'attention du monde, au milieu de cette flore si multiple et si variée, bien des plantes recherchées aujourd'hui par l'industrie ou la médecine.

Parmi elles la canne à sucre est celle dont la culture est appelée au plus grand développement. Flacourt dit qu' « il y en a en très grande abondance dans plusieurs » provinces de Madagascar, dont on pourrait faire bien » des sucres, mais il faudrait des Français en grande » quantité qui le sceussent cuire. Les habitants s'en » servent seulement à faire du vin très fort, moins » agréable que le vin de miel et qui n'est pas de garde, » car au bout de trois jours il est meur (1). »

On connaît les produits que donne cette plante dans la plupart de nos colonies, et particulièrement à la Réunion, d'où, en 1856, on a envoyé, en France seu-

» coltent toujours vert. Les vignes viennent sans culture, et produi-  
» raient assez pour faire du vin ; malheureusement les Hoyas ne savent  
» en tirer aucun parti. » (Leguevel de Lacombe, *Voyages à Madagascar et aux îles Comores*, vol. II, chap. III, p. 35.)

(1) *Hist. de la grande île de Madagascar*, 1<sup>re</sup> part., chap. xxxvi, p. 120.

lement, 47 020 381 kilogrammes de sucre. Ce chiffre élevé prouve mieux que toute démonstration quels seraient les résultats de cette culture, si, au lieu d'être exploitée dans une petite île, où les terres sont appauvries par un long usage, elle pouvait se développer librement sur un sol encore vierge, dans une contrée presque grande comme la France. A la Réunion, la canne ne peut rester plus de trois ans en terre ; au delà de ce terme, elle languit. A Madagascar, au contraire, elle pourrait séjourner dix ans dans le sol sans que ses produits s'amointrissent ; dès lors que de main-d'œuvre épargnée ! Le petit établissement français de Sainte-Marie, qui mérite à peine le nom de colonie, fournit déjà 299 849 kilos de sucre ; qu'on juge, d'après cela, de la production de la grande terre. Si elle était occupée par nous, elle nous libérerait des 33 millions de kilogrammes, près de 30 millions de francs, que nous payons annuellement à l'étranger, et nous permettrait à notre tour d'en fournir à la moitié de l'Europe.

Le tabac réussit dans presque tous les terrains de Madagascar, et il est d'une qualité supérieure : le gouvernement français trouverait là de grandes ressources. Il en est de même de nos fabriques d'étoffes, qui pourraient s'y approvisionner d'indigo de la plus belle qualité qu'elles font venir aujourd'hui de l'empire anglo-indien, auquel elles en ont demandé, en 1856, pour près de 12 millions de francs. Cette plante croît spontanément à Madagascar, et sur toute la côte d'Afrique, au delà du canal de Mozambique.

Le café est devenu un objet de grande consommation en France ; nous en avons reçu, en 1856, 23 222 436 kil., qui se décomposent ainsi : étranger, 22 534 747 kil.,

représentant une valeur actuelle de 31 097 950 francs ; colonies françaises, 687 689 kil., valant 1 478 544 fr. Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

Parmi nos possessions, la Réunion est le lieu où la culture du cafiér s'est développée le plus en grand ; le produit de cet arbuste y est de première qualité. Son exportation pour la France s'élevait, en 1856, à 788 207 francs. Cette culture a été essayée à diverses époques à Madagascar, et les résultats ont toujours dépassé l'attente ; si elle y était entreprise sur une grande échelle, elle fournirait en peu de temps plus de café qu'il n'est nécessaire pour notre consommation.

On rencontre encore à Madagascar une foule de productions qui ont fait de tout temps la richesse du commerce des Indes orientales, et pour lesquelles l'Europe entière a été tour à tour tributaire des Arabes, de l'Italie, du Portugal, de la Hollande et de l'Angleterre. Ce sont : le poivre, l'aloès, le gingembre, le quinquina, le cubèbe, la muscade, le clou de girofle, la cannelle, le copal, le caoutchouc, l'opium et le thé.

Des colons européens trouveraient en outre de la cochenille, des gommes et résines de toutes sortes, douze espèces d'huile et de l'orseille. Parmi les végétaux textiles, le chanvre et le lin viennent parfaitement à Madagascar. Enfin, la plante dont le produit donne aujourd'hui une si grande alimentation au commerce maritime et aux fabriques de France et d'Angleterre, la plante dont nous achetons annuellement pour 150 millions de produits à l'étranger, le coton, croît naturellement dans l'île africaine, et les habitants savent le cultiver depuis l'origine des temps.



Parmi les produits végétaux les plus remarquables de Madagascar, on ne doit pas oublier les bois d'une multitude d'essences différentes, propres, les unes à l'ébénisterie et à la teinture, les autres à la construction terrestre ou maritime ; ils forment d'immenses forêts vierges qui parcourent l'île dans toute son étendue et en un grand nombre de points, descendent jusqu'au bord de la mer dans les baies mêmes qui offrent les meilleurs refuges. Le superbe baobab, ce géant des tropiques, le bambou, le ravinala ou arbre du voyageur, parce que les aisselles de ses feuilles contiennent une eau qui sert à éteindre la soif, et le palmier, y disputent la place au bois de tek, d'ébène, d'aigle, de benjoin, et au chrysopia qui s'élance verticalement à vingt mètres de hauteur, et peut servir à mâter les plus grands vaisseaux (1). Nulle part au monde la marine ne trouverait un pareil choix ; et on ne peut mieux faire connaître les ressources offertes par certains points des côtes de Madagascar aux constructions navales, qu'en rappelant l'événement arrivé à Mahé de la Bourdonnais. Cet illustre marin, parti de l'île de France et surpris par une effroyable tempête, n'eut que le temps de gagner un point quelconque de la côte orientale de cette île ; la baie d'Antongil. En arrivant sur une plage inconnue, il désespérait presque de remettre en état de prendre la mer, ses navires que l'ouragan avait avariés de toutes parts, lorsqu'il trouva à une lieue du rivage, près de l'endroit où le hasard l'avait

(1) *History of Madagascar*, by the rev. William Ellis, t. I<sup>er</sup>, chap. II, page 35.

fait aborder, des bois de construction assez beaux et en assez grande quantité pour réparer en six semaines les neuf vaisseaux de guerre qui lui restaient. C'est avec cette flotte qu'il faillit anéantir la puissance anglaise dans les Indes (1).

Pour continuer le tableau des productions que l'industrie et le commerce européen pourraient utiliser à Madagascar, il faut jeter un coup d'œil sur les animaux qui peuplent ses forêts, ses vallées ou ses plaines, sur les amphibiens ou les poissons qui vivent dans ses rivières, ses marais et les mers qui l'entourent.

La faune de Madagascar contient presque autant de variétés qu'on en découvre dans ses productions végétales ; cependant on n'y remarque presque aucun des animaux féroces ou nuisibles qui désolent le continent africain. La nature en a exilé le lion, le tigre, la hyène, le rhinocéros, l'éléphant, l'hippopotame et la plupart des espèces dangereuses de serpents ou d'insectes, comme si elle eût voulu faire de cette île qu'elle avait déjà rendue si fertile, l'île fortunée des temps modernes.

L'animal qui tient le premier rang à Madagascar, est celui qu'on emploie à fouler le riz avec ses pieds ; le bœuf est à la fois la nourriture et la base du commerce des Malgaches ; un homme est plus ou moins riche, dans ce pays, suivant qu'il possède plus ou moins de bœufs. On compte, surtout dans le nord et dans la partie occidentale, d'innombrables troupeaux de ce

(1) *Mémoires de Mahé de la Bourdonnais, gouverneur des îles de France et de Bourbon, recueillis et publiés par son petit-fils, pages 81 à 85.*

bétail. Cependant, outre les bœufs domestiques que renferme Madagascar, on y trouve encore des bœufs sauvages, des bisons, ou, comme le dit Flacourt : « des bœufs qui ont de grosses loupes de graisse » sur le chignon du col, de laquelle loupe l'on fond la graisse pour manger au lieu de beurre. » La chasse aux bisons est très attrayante, mais en même temps assez dangereuse, et elle occupe, avec celle du sanglier, les loisirs des chefs Malgaches. L'île renferme deux espèces de sangliers, l'une, la petite espèce, est assez rare, l'autre, dont la taille se rapproche des sangliers d'Europe, est très nombreuse, et les individus qui la composent sont excessivement sauvages. Ce sont ces derniers qui deviennent l'objet de la convoitise de tous les chasseurs indigènes. Ces animaux se sont multipliés à tel point, au milieu de la nature vierge de Madagascar, qu'ils font quelquefois par bandes, des invasions sur les parties cultivées et dévastent en peu d'heures les plus belles plantations de riz. Aussi, ceux qui les poursuivent sont-ils en grand honneur, et les habitants s'empressent, dans les villages où ils passent, de leur donner des bœufs pour leur nourriture. Si cette chasse cessait, les sangliers deviendraient un véritable fléau pour le cultivateur ; des chasseurs européens rendraient donc, grâce aux moyens de destruction qu'ils possèdent, comparés à la simple sagaie ou lance, dont se servent les Malgaches, de grands services aux habitants (1).

(1) Les sangliers de Madagascar étaient connus pour leur taille extraordinaire dès le temps de Marco Polo, car ce célèbre voyageur raconte que le grand kan de Tartarie ayant envoyé un messager

L'île renferme encore des moutons à grosses queues, tels qu'on les rencontre au Cap; des porcs, des chats sauvages en grande quantité, des chiens qui ressemblent aux renards d'Europe, mais dont l'instinct est bien loin d'égaliser celui de nos chiens de chasse, des hérissons, des écureuils, des rats musqués, des singes, des civettes, des makes ou makis que l'on rencontre par milliers dans les forêts, et dont la chair a le même goût que celle du lièvre. C'est un petit animal couvert d'une épaisse fourrure tachetée de gris, de blanc et de noir, qui ressemble pour la disposition des taches à celle de l'hermine. Il y en a aussi de rousses dont la chair est préférable à celle des grises, mais la plus grande de toutes les makes est noire et blanche. « On trouve encore dans » quelques provinces un animal nommé tendrac; il est » gros comme un lapin domestique; ses formes et son » organisation ne diffèrent pas beaucoup de celles du » hérisson : il se met, au mois d'avril, dans un trou de » deux ou trois pieds de profondeur, où il reste dans » un état de torpeur jusqu'en décembre. Quoiqu'il ne » prenne pas de nourriture pendant ce sommeil de » sept mois, il s'engraisse d'une manière prodigieuse » et perd cette odeur insupportable et ce goût plus fort » que celui de venaison qu'on trouve à sa chair, quand » il est errant pendant l'hivernage (1). »

La faune ornithologique de Madagascar se distingue

dans l'île Malgache, celui-ci lui montra au retour, comme un des produits les plus remarquables de l'île une défense de sanglier « que » peisse libres quatorze. »

(1) Leguevel de Lacombe, *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, tome I<sup>er</sup>, chap. v, p. 65.

de celle de bien d'autres contrées par la quantité d'espèces et de variétés qu'elle renferme. Des perroquets dont on trouve des représentants dans tous les pays de la zone tropicale, des pies-grièches, des colibris, des merles, des ramiers verts, des veuves, des pigeons de différentes couleurs peuplent les dômes de verdure de ses forêts, tandis qu'au-dessous d'eux, le chasseur, rencontre, en pénétrant sous leurs frais ombrages, ou en longeant les bords des marais, des perdrix, des cailles, presque semblables aux nôtres de formes et de couleurs, mais plus petites, des faisans, des bécassines, des poules d'eau, des sarcelles, des canards sauvages, des outardes et des pintades. La volaille commune semble être originaire de l'île africaine, car, c'est sans contredit, le pays du monde où l'on en rencontre le plus ; elle s'y donne presque pour rien et sert aux petits échanges. Il existe aussi dans cette contrée une espèce de chauve-souris grosse comme des chapons, dit Flacourt : il n'y a pas de meilleur manger ; contrairement à celles de nos climats, elles ne se nourrissent que de fruits. Après les chauves-souris on peut citer les oiseaux indicateurs, qui servent à découvrir les essaims d'abeilles sauvages. Aux bords des marais, on remarque également les aigrettes blanches, oiseaux pêcheurs, le héron, le flamant et le vouroun-saranoun, oiseau sacré chez les Malgaches, parce qu'il marque la présence du caïman.

Parmi les oiseaux de proie, le plus remarquable est le vouroun-mahère, qui habite les montagnes du centre et que les indigènes regardent comme le symbole de la force. Radama l'avait pris pour emblème et

voulait faire placer son image, entourée de brillants, sur la décoration qu'il avait fondée à l'instar de la Légion d'honneur.

Sur les côtes on trouve des alouettes et des courlis, sortes d'oiseaux aussi délicats que nos bécasses et un peu plus gros ; pour que leur chair ait toute sa saveur, il faut les tuer à la fin de l'hivernage ; ils sont alors très gras. Enfin, pour terminer cette nomenclature, on doit citer « l'oiseau qui, au dire de Michelet (1), » n'est plus qu'aile et dort sur l'orage, » l'oiseau dont le corps est à peine gros comme celui du coq, qui éployé mesure jusqu'à quatorze pieds d'envergure et qui peut d'un coup d'aile franchir un océan, la frégate enfin, oiseau corsaire, qui, ne sachant pas pêcher, dérobe aux fous la proie qu'ils viennent de saisir.

Quoique la plus grande partie de Madagascar soit située entre les tropiques, cette île, comme il a été dit plus haut, renferme fort peu d'insectes ou de reptiles nuisibles à l'homme, quelques scorpions et une sorte d'araignée noire, grosse comme un petit crabe, sont seuls malfaisants ; la piqûre de cette dernière, qui heureusement ne se rencontre que très rarement, est quelquefois mortelle. Les papillons de la grande île africaine sont de toute beauté : c'est une des contrées où ils atteignent aux plus vives couleurs ; mais l'une des surprises les plus attrayantes que cette terre offre aux yeux du voyageur, ce sont les myriades de mouches phosphorescentes qui, la nuit, remplissent l'espace ; ce spectacle est surtout curieux pendant les chaleurs de

(1) *L'Oiseau* : le triomphe de l'aile, p. 49.

l'hivernage. Les sauterelles, ces ennemis de l'homme dans les pays chauds, font quelquefois invasion dans l'île, mais l'excessive variété de température empêche que ce fléau sévisse à la fois sur une grande étendue de pays.

Le ver à soie existe à Madagascar en nombre immense, et il y prend un développement inusité dans nos climats ; dans certaines parties de l'île ses cocons, que l'on trouve suspendus à presque tous les arbres, atteignent, au dire de Leguevel, une grosseur prodigieuse (1).

Les lézards et les caméléons y sont également assez communs ; les ruisseaux sont remplis de sangsues. On remarque aussi à Madagascar un grand nombre de couleuvres et même de serpents, mais ces reptiles n'ont pas le moindre venin. M. Leguevel de Lacombe a tué un de ces serpents (2), gros comme la cuisse d'un homme et long de 16 pieds. L'animal le plus dangereux qu'il y ait dans l'île est le caïman, qui peuple un grand nombre de rivières, de lacs et de marais. Les amphibiens de cette espèce y sont cependant bien moins à craindre qu'en Égypte ou en Amérique, n'y étant pas tous également féroces, et en général n'attaquant jamais l'homme pendant le jour. Ces animaux s'annon-

(1) *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, II<sup>e</sup> vol., chap. XVIII, p. 210. Le Gentil, *Voyage dans les mers de l'Inde*, vol. IV, IV<sup>e</sup> partie, art. VI<sup>e</sup>, p. 150, prétend en avoir vu de plus gros que le bas de la cuisse d'un homme.

(2) *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, II<sup>e</sup> vol., chap. V, p. 69. La peau de ce serpent a été apportée en France et placée dans un musée.

cent par une forte odeur de musc, et l'on peut facilement les attaquer et les tuer lorsqu'ils sortent des eaux et s'étendent sur l'herbe pour dormir. M. Leguevel en a tué un de 14 pieds de longueur (1). Le caïman est l'ennemi des animaux sauvages ; cependant il attaque quelquefois les bœufs domestiques lorsqu'ils vont se désaltérer. Malgré ses instincts féroces, il n'en est pas moins sacré pour une partie des Malgaches, tandis que les autres le chassent avec ardeur. Ils se servent pour le prendre d'un émérillon de bois très dur, semblable pour la forme à ceux qu'on emploie sur les navires pour pêcher les requins. Après avoir piqué un morceau de viande à l'une de ses extrémités, tandis qu'à l'autre est attachée une longue corde que tiennent plusieurs d'entre eux, cachés dans le voisinage, ils placent cet instrument aux endroits où le caïman vient se reposer d'habitude. Une fois que le monstre a englouti sa proie, il veut fuir, mais la résistance qu'il éprouve l'en empêche et il devient alors facile de le tuer.

Les rivières et les lacs de Madagascar renferment une grande quantité de poissons de tous genres, parmi lesquels on retrouve les espèces les plus délicates de notre hémisphère, telles que la carpe, l'anguille, le mullet, etc. On cite aussi le gourami comme un poisson très délicat ; il est plat et devient plus grand que le turbot : sa chair est très blanche. Aux embouchures des rivières, on trouve une espèce de vieille, semblable à celle d'Europe, mais qui, dans les eaux de Madagascar,

(1) *Voyage à Madag. et aux Iles Comores*, 1<sup>er</sup> vol., chap. v, p. 72 et suiv.



devient monstrueuse ; elle approche comme taille des plus gros marsouins et enlève quelquefois de petits enfants. Sa chair est huileuse et dégoûtante. Les coquillages et les poissons ne sont pas moins abondants dans les mers qui entourent l'île africaine que dans les rivières qui l'arrosent. Les côtes fourmillent de crabes, de bancs d'huîtres et de moules ; elles sont aussi hantées par le caret, espèce de tortue de mer qui fournit la plus belle écaille employée dans l'industrie. Un grand nombre de ces derniers viennent la nuit, à certaines époques, enfouir leurs œufs dans le sable à un pied environ de profondeur ; les Malgaches courent alors sur eux et les retournent sur le dos. L'animal, dans cette position, ne peut plus bouger et est entièrement à la discrétion de son vainqueur qui le tue pour lui enlever sa carapace. Le caret dépose jusqu'à 30 ou 40 œufs dans le même trou, et quand ils éclosent, les petits sortent en foule et gagnent immédiatement la mer ; ils ne sont pas alors plus gros que des hannetons (1). Les habitants de l'île mangent la chair du caret, mais ce n'est pas un mets digne d'un palais européen ; les autres tortues de mer, et il s'en trouve en quantité à Madagascar, sont bien préférables. Il en est de même pour les œufs, ceux du caret ne sont pas mangeables.

Les mers environnantes sont peuplées de poissons de toutes sortes. Certaines espèces de nos climats s'y trouvent confondues avec d'autres appartenant exclusivement à la zone tropicale. Les Malgaches sont d'ex-

(1) Leguevel de Lacombe, *Voyage à Madag. et aux îles Comores*, tome I<sup>er</sup>, chap. vi, p. 91.

cellents pêcheurs, et de tout temps les navigateurs ont trouvé, sur la côte est surtout, des cargaisons entières de poissons salés qu'ils transportaient à Maurice et à la Réunion, où elles servaient à la nourriture des esclaves. C'est surtout pour s'emparer de la baleine, l'animal le plus remarquable de la faune ichthyologique des mers voisines de Madagascar, que les indigènes montrent leur intrépidité. Cette pêche, excellente école de marins, peut occuper dans ces parages une grande quantité d'individus et fournir au commerce des produits d'un débit toujours assuré. Leur nombre est immense autour de la grande île africaine, et Leguevel rapporte (1) que du rivage on en voit très souvent passer suivies de leurs baleineaux. Ce sont ces derniers dont les Malgaches cherchent à s'emparer. Quoique excellents pêcheurs, ils n'ont ni les agrès, ni des bateaux assez forts pour se risquer à l'attaque de la baleine parvenue à sa grosseur moyenne, et ils se contentent de harponner sa progéniture. Ils sont très friands de la chair du baleineau, quoiqu'elle doive paraître huileuse au goût. Ils prétendent que cette chair est un remède contre les maladies cutanées, et que la peau de ceux qui en ont mangé un certain temps devient douce et luisante. Le harponneur de baleineaux est très honoré et très fêté à Madagascar.

Cette île, que les animaux qui l'habitent et les végétaux qu'elle produit signalent déjà à l'attention des Européens, n'a pas un moins grand intérêt pour eux, au point de vue des minéraux que son sol renferme.

(1) *Voyage à Madag. et aux îles Comores*, 1<sup>er</sup> vol., chap. vi, p. 90.

Pays montagneux par excellence, le centre de Madagascar, où l'on signalait autrefois plusieurs volcans aujourd'hui éteints, doit offrir une grande variété dans le genre minéralogique, mais malheureusement, il est resté jusqu'ici presque inconnu, et les récits de quelques voyageurs qui y ont pénétré, ne peuvent donner, sur cette matière, que de légers aperçus ; ils se sont contentés de signaler certains métaux et de faire présager la découverte d'un bien plus grand nombre. Sur les routes mêmes qu'ils ont parcourues, quelque peu nombreuses qu'elles soient, ils ont reconnu la présence de ces métaux aussi utiles au commerce qu'à l'industrie, et ils ont même pu s'apercevoir de la facilité qu'offrirait leur extraction.

C'est ainsi qu'on a obtenu la certitude de l'existence à Madagascar, de vastes dépôts d'étain, de cuivre, de plomb, de carbure de fer ou mine de plomb et de mercure, mais ces minéraux ne paraissent être l'objet d'aucune exploitation de la part des indigènes. Souchu de Rennefort parle d'abondantes mines de salpêtre (1). Le sol de Madagascar suinte le fer ; on y trouve ce métal répandu sur un grand nombre de points à la surface même du sol. Flacourt, qui n'a visité que le sud et l'est de l'île, cite neuf endroits où, de son temps, les indigènes exploitaient des mines de fer ou d'acier (2). M. Leguevel de Lacombe, voyageur de notre époque, qui a traversé l'île dans plusieurs directions, confirme

(1) *Histoire des Indes orientales*, liv. II, chap. xxvii, p. 173, édit. de Leyde, 1688.

(2) Flacourt, I<sup>e</sup> partie, chap. xxxvii, p. 146. Le Gentil, *Voyage dans les mers de l'Inde*, vol. IV, IV<sup>e</sup> partie, art. vi, p. 152.

le dire du premier historien de Madagascar, en affirmant qu'il a rencontré du fer presque à chaque pas. Selon lui, tantôt on marche sur un sol jonché de minerais de fer (1), tantôt le sable est abondamment mélangé de limaille du même métal, parmi lequel il ramassa des échantillons de sulfate de fer (2). Il a même visité plusieurs mines que les indigènes exploitent depuis un temps immémorial, notamment auprès de Tananarivo, capitale de l'Emirne (3), et sur les rives du Manamboundre, sur la côte orientale (4). En somme, les provinces où le fer est le plus abondant sont : le Betsiléo, l'Ankova (5), et l'Antsianaka au centre, et le Ménabé sur la côte occidentale où les gîtes les plus riches se trouvent entre le Sizoubounghi et la Mouroundava. Le fer de Madagascar est de première qualité ; on dit même qu'il ne le cède en rien à celui de Suède, le plus pur employé dans l'industrie.

On a signalé aussi l'oxyde de manganèse comme un des produits de la grande île malgache ; mais celui de tous, qui tient aujourd'hui la première place, et qui rend, plus que tous les autres, la possession de Madagascar précieuse pour une grande nation européenne, celui qui est devenu la clef de l'industrie et de la navigation, la houille, s'y trouve en grande quantité (6).

(1) LeGuevel de Lacombe, I<sup>er</sup> vol., chap. xxxvii, p. 146.

(2) *Id.*, II<sup>e</sup> vol., chap. 1<sup>er</sup>, p. 4.

(3) *Id.*, II<sup>e</sup> vol., chap. iii, p. 33.

(4) *Id.*, III<sup>e</sup> vol., chap. xx, p. 237.

(5) *History of Madag.*, by the rev. William Ellis, t. I<sup>er</sup>, chap. 1<sup>er</sup>, p. 7.

(6) *History of Madagascar*, by the rev. William Ellis, tome I<sup>er</sup>, chap. 1<sup>er</sup>, p. 6.

Souchu de Rennefort est le premier voyageur qui ait signalé l'existence de la houille à Madagascar (1) et depuis lui, on en a trouvé sur trois points dans l'Ankova, non loin de Tananariyou, dans le Milanza, province d'Ambongou, et enfin sur les rivages de la baie de Bavatoubé. C'est même dans ce dernier endroit, où il exploitait un filon très considérable de charbon de terre, qu'est tombé le Français, victime des derniers événements de Nossi-bé. On trouve encore sur divers points de l'île de vastes dépôts de bitume glutineux et d'asphalte (2), matière que l'on rencontre fréquemment dans les terrains houilliers. Les parties marécageuses y renferment aussi un grand nombre de tourbières d'une excessive profondeur. Enfin, on trouve sur les côtes, et particulièrement à l'est, de grandes quantités d'ambre gris, apportées sur le rivage par les vagues de l'Océan. Fressange en signale même des blocs pesant jusqu'à 25 livres (3).

Le produit minéral qui a frappé le plus vivement les voyageurs qui ont pénétré dans l'île de Madagascar est le cristal de roche (4). Cette matière y est des plus

(1) 1<sup>re</sup> partie, liv. II, chap. xxvii, p. 173. Cet auteur affirme même qu'il existe à Madagascar, non pas une mine, mais des mines de charbon.

(2) *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, par M. Guillain, capitaine de corvette, II<sup>e</sup> partie, chap. xvii, p. 290.

(3) *Voyage à Madagascar*, édité dans les *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, publiées par M. Malte Brun, tome II, 4<sup>e</sup> cah., 1808.

(4) *La Terre et l'Homme*, par M. A. Maury, *Géogr. minérale*, p. 167. — *History of Madagascar*, by the rev. William Ellis, tome I<sup>er</sup>, chap. 1<sup>er</sup>, page 5.

communes ; selon Fressange (1), « les blocs de cristaux » dont cette île est parsemée sont de la plus grande » beauté : l'on en trouve qui ont jusqu'à 20 pieds de » circonférence ; les plus beaux, dit-il, sont ceux que » j'ai vus dans les montagnes du Befoure (frontière » orientale de la province d'Ancova), une d'elles en » est toute ~~sermée~~ : lorsque le soleil y darde de ses » rayons, elle brille d'un grand éclat. La quantité de » sable dont Madagascar est couverte, n'est que des » « débris de ces cristaux, et serait propre à faire du très » beau verre par sa grande blancheur (2).

Des mines de sel existent près des côtes (3). On trouve encore dans les montagnes, selon Flacourt et Rennefort, dont les témoignages ont été confirmés par des voyageurs plus modernes, des améthystes, des topazes, des aigues marines, du jaspe, des opales, des grenats et des rubis-balais (4), mais, toutes ces pierres rares et précieuses ne paraissent pas appartenir aux belles qualités recherchées par le commerce. Suivant M. Alfred Maury, on trouverait également à Madagascar des tourmalines, sorte d'émeraude d'un noir brunâtre (5).

Enfin, et pour clore la liste des métaux que l'île africaine peut fournir aux Européens, on doit citer l'argent et l'or. Nonobstant l'opinion contraire de

(1) *Voyage à Madagascar (Annales des voyages, t. II, 4<sup>e</sup> cah., 1808).*

(2) Ce témoignage est pleinement confirmé par M. Leguevel de Lacombe, II<sup>e</sup> vol., chap. 1<sup>er</sup>, p. 5.

(3) *History of Madagascar*, by the rev. William Ellis, chap. 1<sup>er</sup>, p. 7.

(4) Flacourt, *Hist. de la grande île de Madagascar*, chap. xxxvii, p. 148. Souchu de Rennefort, I<sup>re</sup> part. liv. II, chap. xxvii, p. 174.

(5) *La Terre et l'Homme, Géographie minérale*, p. 176.

quelques écrivains, il est à peu près certain que, si ces matières n'y sont pas en quantités considérables, on en trouve du moins des vestiges sur plusieurs points, et il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'une connaissance plus approfondie de l'intérieur amenât la découverte de dépôts considérables de minerai. Malgré le dire de Flacourt (1), peu d'accord en cela avec les indigènes, on a signalé la présence de l'argent dans la province Féérègne, sur la côte occidentale, et la rivière Manombo qui la traverse en roule, dit-on, des paillettes (2). Il existe dans la province d'Antsianaka un lac au milieu duquel est une île dont le nom Nossi-Vola (île d'argent) semble indiquer la présence de ce métal.

Les traditions malgaches affirment qu'il existe des gisements aurifères dans plusieurs provinces, et ce fait est confirmé, sans cependant que les endroits où ils existent soient connus des Européens, par les paillettes que l'on trouve dans plusieurs rivières, notamment dans celle d'Ivondrou, près de Tamatave, et celle de Mahoupa près de Tintingue (3). Flacourt disait, dès 1661 (4) : « Il y a des mines d'or en ce pays d'Anossi, et par toute cette terre au rapport des nègres. » — « J'ai » appris que vers le nord de la rivière d'Yonghelahé, » (Ongn'lahé), qui se jette dans la baie de Saint-Au-

(1) *Hist. de la grande île de Madagascar*, I<sup>e</sup> partie, chap. xxxvii, page 174.

(2) *Documents sur la partie occidentale de Madagascar*, par le cap. Guillain, II<sup>e</sup> partie, chap. xviv, p. 345.

(3) *Notices statistiques sur les colonies françaises*, publiées par le ministère de la marine, 1840, chap. II, p. 23.

(4) I<sup>e</sup> partie, chap. xxxvii, p. 148.

» gustin, il y a un pays où l'on fouille de l'or, et j'ai  
» toujours ouï dire, par les grands d'Anossi, que c'est  
» vers ce pays-là qu'est la source de l'or, ou bien il  
» faut qu'il y en ait eu partout, car il n'y a aucun grand  
» de cette terre qui n'en ait beaucoup (1). » Souchu de  
Rennefort, qui se rendit à Madagascar en 1665, affirme  
que les habitants ont de l'or et de l'argent (2). « On  
» ne sait, dit-il, de quel endroit de chez eux ils tirent  
» ces métaux : et ce pays étant situé en parallèle et en  
» hauteur à d'autres pays où l'on a trouvé de l'or, il  
» doit être sans doute qu'il y en a. On ne l'a point en-  
» core bien pénétré ni fait des tentatives assez justes  
» pour découvrir ses richesses. Les habitants qui  
» en cachent la source, ont voulu faire croire que ce  
» qui s'y en rencontre a été apporté par une flotte  
» d'Arabes qui s'en emparèrent au commencement du  
» xv<sup>e</sup> siècle (3).

Leguevel raconte qu'il existe dans le Ménabé, une montagne nommée Tangouri, volcan éteint, dont les habitants n'osent approcher, car ils la croient gardée par un géant redoutable, ennemi des hommes, qui, depuis des siècles reste dans son palais, couché sur des monceaux d'or qui lui servent de lit. Ce métal est si abondant, dit la tradition, sous les rochers de Tangouri

(1) *Notices statistiques*, etc. I<sup>re</sup> partie, chap. xv, p. 42.

(2) *Histoire des Indes orientales*, I<sup>re</sup> partie, liv. II, chap. xxxvii, p. 173.

(3) M. Macé Descartes, liv. II, chap. 1<sup>er</sup>, corrobore ainsi l'opinion de Rennefort : « Les chaînes de l'Afrique orientale qui sont parallèles » et d'une formation semblable à celles de Madagascar, offrent ce » métal mêlé au cuivre et au fer en très grande abondance. »



que souvent, pendant l'hivernage, les pêcheurs de Ranou-Minti en trouvent des morceaux dans leurs filets. Si l'on parvenait à le chasser de son repaire, les Sakalaves pourraient disposer des richesses qui y sont enfouies (1). Le voyageur français ajoute (2) : « Il est » certain que le mont Tangouri renferme des mines » d'or ; elles avaient été indiquées aux Anglais, et ce » fut dans l'espoir de les reconnaître que M. Hastie, » leur agent, engagea le roi Radama à faire la guerre » aux Sakalaves ; mais les Hovas ayant été repoussés » plusieurs fois par cette nation belliqueuse, les recherches projetées n'ont pu être effectuées. »

L'énumération des animaux, des végétaux et des minéraux de Madagascar a donné la mesure des exportations que pourrait fournir cette vaste contrée, si son sol était convenablement exploité. Mais, pour avoir une idée exacte de l'ensemble des transactions qu'entraînerait l'établissement des Européens dans cette île, il faut examiner quel est son commerce intérieur et quels sont les produits que les négociants étrangers pourraient y introduire avec avantage.

« Les Malgaches, selon Flacourt (3), se contentent » seulement de cultiver et ouvrager ce dont ils » ont besoin pour leur nourriture, leurs vêtements, » leurs logements, méprisant le surplus, et estimant

(1) Leguevel de Lacombe, *Voyage à Madag. et aux îles Comores*, II<sup>e</sup> vol., chap. xii, p. 120.

(2) Même auteur, idem, *ibid.*, p. 127.

(3) *Histoire de la grande île de Madagascar*, 2<sup>e</sup> partie, chap. lxxxii, p. 445 : «Avantage que l'on peut tirer de l'établissement des colonies à Madagascar pour la religion et le commerce. »

» cette façon de vivre plus commode et plus heu-  
 » reuse que l'abondance superflue de toutes choses.  
 » Leur trafic se fait entre eux par échange. Ceux qui  
 » ont besoin de coton s'en vont chercher où il y en a en  
 » abondance, pour les choses qu'ils portent et condui-  
 » sent avec eux, comme bœufs, vaches, riz, fer et ra-  
 » cines d'ignames, échangeant ce qu'ils ont en abon-  
 » dance pour celles qui leur manquent, et les autres en  
 » font de même. » Depuis l'époque où écrivait Flacourt,  
 le commerce intérieur s'est peu développé à Mada-  
 gascar, où la loi du plus fort exerce encore trop d'empire  
 pour laisser le champ libre aux transactions particu-  
 lières. Mais cet historien n'est pas justé en refusant  
 aux Malgaches l'amour du commerce ; c'est au con-  
 traire une tendance très développée chez eux : bien  
 des faits individuels sont là pour le prouver, et, si  
 jusqu'ici cette tendance n'a pas amené des résultats  
 satisfaisants, la faute doit en être imputée à l'ha-  
 bitude qu'avaient autrefois les diverses tribus de guer-  
 royer entre elles, et plus tard, au joug honteux sous  
 lequel la nation des Hovas a réduit les autres peuplades  
 de l'île. Cependant, malgré toutes ces causes contraires  
 au développement des transactions, à force de voir,  
 depuis deux cents ans, les Européens trafiquer sur  
 leurs côtes, la partie la moins barbare de la population  
 malgache a pris goût à certains articles manufacturés  
 qu'elle ne peut se procurer que par des relations  
 avec les étrangers. La connaissance de ces objets a  
 même pénétré dans l'intérieur, et ils sont devenus l'un  
 des éléments du commerce des indigènes entre eux.  
 Les Hovas, possesseurs aujourd'hui des trois quarts de

l'île, se sont fait les intermédiaires de toutes espèces de transactions, et dès lors ont eu intérêt à développer chez leurs sujets le goût des objets de provenance européenne. Ainsi, le négociant étranger ne peut échanger sa cargaison que sur certains points, là où se trouvent des officiers hovas. C'est presque toujours ceux-ci qui deviennent les acquéreurs, moyennant certains produits de l'île, tels que du riz, des bœufs, des salaisons, des cuirs, etc.; les articles européens une fois entre leurs mains, ils les revendent aux Malgaches, après avoir fait la part du gouvernement central, au prix qu'il leur convient de fixer. On peut juger quelles entraves une semblable manière d'agir apporte au commerce, grevé encore par la reine d'un grand nombre de droits et de monopoles.

« Les importations dans l'île consistent en toiles » bleues ou blanches de l'Inde, mouchoirs, indiennes » et autres toiles imprimées, de manufactures françaises » ou anglaises; articles provenant des distilleries des » îles Bourbon et Maurice, sel, savon, bijouterie com- » mune, verroterie et corail ouvré, quincaillerie et ver- » rerie, armes et munitions de guerre et de chasse, » marmites de fonte, poterie, faïence; enfin, en une » petite quantité d'armes de luxe, d'habits, d'épaulettes, » de galons, de soieries, etc., destinés aux Hovas (1). »

Malgré ces nombreux produits recherchés par les Malgaches, auxquels il faut encore ajouter des outils

(1) *Notices statist. sur les colonies françaises*, imprim. par ordre de M. le vice-amiral baron Roussin, ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies, 1840, chap. x, Commerce, p. 47.

de différentes sortes, des effets à usage, des papiers et gravures, des boîtes à musique, des nattes tressées (1), les négociants étrangers sont forcés de payer en piastres espagnoles à colonnes une partie des marchandises de retour.

Parmi les branches de commerce autrefois exploitées à Madagascar, il en est une dont l'exportation, aujourd'hui interdite, avait acquis un immense développement : ce sont les esclaves, sorte de marchandise que cette île fournissait en masse aux colonies de l'île de France, de Bourbon et du Cap.

Les deux produits qui, comme il a été dit plus haut, tiennent aujourd'hui la première place dans l'exportation, sont le riz et les bœufs. Depuis que l'île de France et l'île Bourbon ont vu s'accroître leurs populations, c'est à Madagascar qu'ils ont demandé les subsistances dont ces articles forment la base. Les bœufs s'exportaient de deux manières, soit vivants, soit en salaisons. Les Malgaches de la côte orientale préparaient encore, pour la même destination, de grandes quantités de poissons salés. Les autres produits de l'île, n'étant pas largement exploités par les indigènes, n'ont jamais figuré dans le commerce avec les Européens que comme complément de cargaison. Les Arabes, qui sont établis depuis des siècles sur la côte occidentale, où ils possédaient jadis des comptoirs en relation avec tous les pays baignés par la mer des Indes, sont les seuls qui, parlant la langue du pays et étant en

(1) *Tabl. général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères*, publié par la Direction générale des douanes.

quelque sorte mêlés aux populations indigènes, ont pu trouver et même accaparer un certain nombre des articles de commerce qui ont été signalés plus haut dans l'énumération des produits de l'île ; mais leur peu de ressources pécuniaires et la barbarie de leurs moyens de navigation les ont empêchés de donner un grand développement à leur trafic. A l'ouest, la partie de Madagascar qu'ils fréquentent le plus, leurs transactions portent particulièrement sur l'ambre gris, la cire, l'écaille de caret et la gomme copal. Ce commerce, peu important par lui-même, ne se soutient que grâce aux relations entretenues par ces Arabes avec ceux de leurs compatriotes établis sur toute la côte d'Afrique au delà du canal de Mozambique.

Depuis un certain nombre d'années, les Américains sont les seuls, parmi les nations civilisées, dont les navires de commerce fréquentent de temps en temps la côte occidentale de l'île Malgache. Ceux de leurs vaisseaux employés à la pêche de la baleine dans les parages environnants viennent quelquefois y faire de l'eau et y chercher des vivres (1) ; et le capitaine Guillain rapporte (2), en parlant de Majunga, dans la baie de Bombetok ; « que le peu de transactions qui s'opèrent » encore sur ce point sont entretenues par les besoins » de la consommation des provinces de l'intérieur et par » les commandes du gouvernement et des principaux » habitants d'Imerne. Le commerce extérieur a lieu

(1) *Documents sur l'hist., la géogr. et le commerce de la côte occidentale de Madag.*, recueillis et rédigés par M. Guillain, capitaine de corvette, 2<sup>e</sup> partie, chap. xxiv, p. 351.

(2) Même ouvrage, 2<sup>e</sup> partie, chap. vii, p. 217.

» principalement avec les Américains, et consiste pres-  
 » que exclusivement dans les opérations du comptoir  
 » que ceux-ci entretiennent à Majunga depuis 1830.  
 » Ce port est devenu une escale pour six ou sept navires  
 » de cette nation qui commercent annuellement avec  
 » Zanzibar. L'agent américain de Majunga et celui de  
 » Zanzibar appartiennent à la même maison, et les  
 » mouvements des bâtiments sont combinés de manière  
 » à lier les opérations des deux comptoirs. Les charge-  
 » ments de ces navires sont assortis selon les besoins  
 » des diverses places qu'ils visitent : ils se composent  
 » ordinairement de cotons écrus et blancs, de coutel-  
 » lerie, etc. Chaque navire touche, en venant, ou à  
 » la côte de Mozambique, ou à celle de Madagascar, de  
 » sorte qu'annuellement trois ou quatre navires passent  
 » ainsi chargés à Majunga, où ils déposent une quan-  
 » tité de ces marchandises proportionnée aux besoins  
 » du comptoir. Les importations annuelles compren-  
 » nent, en moyenne, de 200 à 250 balles de coton  
 » américain (hami), et de 20 à 30 caisses d'autres  
 » étoffes, un millier de fusils et une certaine quantité  
 » d'autres objets mentionnés ci-dessus : le tout repré-  
 » sente une somme d'environ 16 000 piastres, prix de  
 » facture. Les exportations ne vont pas au delà de ce  
 » chiffre; elles consistent en peaux et suif : chaque  
 » peau est payée une piastre. Tout l'argent résultant  
 » des bénéfices de la vente est ordinairement porté à  
 » Zanzibar, où il est employé à l'achat de l'ivoire, de  
 » la résine copal et autres produits que prennent habi-  
 » tuellement sur ce marché les navires de la maison. »

Les Anglais ont très peu de part au commerce de la

côte occidentale de l'île Malgache ; quelques navires indiens partis de Surate ou de Bombay y abordent seuls, de loin en loin. Les Français n'entretiennent malheureusement pas avec cette partie de l'île des relations beaucoup plus suivies que les Anglais ; quoique la possession de Mayotte et de Nossi-bé les mette à même d'établir des comptoirs dont la prospérité serait assurée, car, outre le commerce de Madagascar, ils accapareraient en peu de temps celui de toute la côte orientale d'Afrique.

Si le botaniste Commerson écrivait autrefois, en pensant à sa science de prédilection : « Quel admirable » pays que Madagascar ! » On peut aujourd'hui où la navigation et l'industrie européenne ont fait tant de progrès, s'écrier, avec plus de raison encore : Quel admirable entrepôt que Madagascar ! Sa position unique au monde, les refuges qu'offrent ses côtes, ses productions de tous genres, l'appellent au plus brillant avenir. Civilisée par une nation européenne, elle deviendrait l'intermédiaire forcé de l'immense commerce d'échange qui a lieu entre l'Europe et l'Amérique orientale, avec la côte est de l'Afrique, avec l'Arabie, les rivages du golfe Persique et les côtes de la Perse ; tous pays neufs où les produits manufacturés sont d'un débit certain et où le négociant trouve de si avantageuses marchandises de retour. L'Inde même, contrée presque entièrement privée de métaux, à laquelle elle fournirait en abondance ceux dont son sol est si prodigieux, serait pour elle la source d'incalculables débouchés. Enfin, comme il a été dit plus haut, la houille que Madagascar renferme en ferait en peu de temps le centre de la navi-

gation à vapeur dans l'océan Indien, du Cap à l'Australie, des terres australes au sud de l'Asie ; et les Anglais n'auraient plus besoin, pour fournir le combustible à leurs nombreuses lignes de bateaux à vapeur, d'apporter annuellement, dans les ports situés au delà du cap de Bonne-Espérance, à 3000 lieues de leur pays, près de 700 000 tonnes de charbon de terre.

V.-A. BARBIÉ DU BOGAGE.

---

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

SUR

LES LIMITES ET LA CIRCONSCRIPTION DU PARAGUAY

Par M. le docteur ALFRED DEMERSAY,

Membre de la Commission centrale.

Lues dans la séance du 6 août 1858.

Un demi-siècle après le second voyage au Rio de la Plata, de l'infortuné Diaz de Solis, qui avait ouvert à l'Espagne l'accès de territoires immenses, et ajouté un nouveau fleuron à sa glorieuse couronne américaine, la province du Paraguay s'étendait, en latitude, des sources du fleuve qui lui a donné son nom au détroit de Magellan ; et de l'est à l'ouest, depuis les frontières de la Capitainie portugaise de San-Vicente et les rivages de l'océan Atlantique, jusqu'aux premiers contreforts de la chaîne des Andes (1). Ainsi, toute cette

(1) RAYNAL étend encore ces limites en donnant pour frontières au Paraguay : au nord, la rivière des Amazones ; au sud, la terre magellanique ; au levant, le Brésil ; au couchant, le Chili et le Pérou. *Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes*. La Haye, 1774, t. III, p. 317.



région dont la superficie, pour ainsi dire incommensurable, comprend de nos jours la Confédération argentine, la république orientale de l'Uruguay, la plus grande partie des provinces brésiliennes de Rio Grande du sud, de Saint-Paul et de Mato-Grosso, et les plaines de la Bolivie, était alors l'apanage d'un seul gouvernement qui siégeait dans la ville de l'Assomption. D'aussi vastes proportions expliquent et justifient le surnom de *Géant des provinces des Indes*, que lui décerne un écrivain de la Compagnie de Jésus (1).

Le temps, qui change les destinées des empires, devait amener le fractionnement de ce royaume infini. Du côté du nord et de l'est, les Portugais de Cuyabá et de Saint-Paul s'emparent de la province de Guayra d'où ils chassent les Missionnaires, et se rapprochent à grands pas du Pérou dont les richesses minérales excitent leur convoitise; du côté du sud, ils étendent leurs conquêtes vers le lac de *Los Patos*, et fondent bientôt la colonie du Saint-Sacrement sur les bords du Rio de la Plata.

D'autres causes qu'on pourrait appeler internes, et faciles à pressentir; la rivalité des chefs jaloux de se rendre indépendants les uns des autres; le désir naturel au Souverain d'imprimer une impulsion uniforme, plus directe, et dès lors plus active à toutes les parties de ce grand corps, aidèrent puissamment à sa dislocation. Ainsi, vers 1560, Nuflo de Chaves fonde le gouvernement de Santa-Cruz de la Sierra, qu'il par-

(1) *Historia del Paraguay, Rio de la Plata y Tucuman*, por el P. GUEVARRA, p. 2, dans : *Coleccion de obras y documentos relativos a la historia antigua y moderna de las provincias del Rio de la Plata*, publiée par P. DE ANGELIS, Buenos-Ayres, 1836, t. II.

vient à soustraire à l'autorité centrale : en 1620, le cabinet de Madrid divise en deux la province du Paraguay, et établit à Buénos-Ayres un gouverneur qui reçoit, en 1776, le titre et les hautes prérogatives de vice-roi (1). Dès lors, les autorités de l'Assomption passent sous les ordres de la Cité qu'elles avaient fondée, et dont elles avaient conservé la tutelle pendant un siècle (2).

Les célèbres établissements fondés par les jésuites sur ce point de l'Amérique eurent aussi leur part de ces vicissitudes. Détachées du Paraguay par Philippe V (3), réparties plus tard entre les deux provinces en vertu d'une ordonnance de 1783, les Missions furent érigées en un gouvernement particulier et indépendant qui disparut bientôt lui-même dans la chute de la domination espagnole.

Enfin, à la suite de longs démêlés et de négociations interminables, des traités intervinrent entre deux puissances que le hasard avait placées côte à côte dans le nouveau monde comme dans l'ancien, et qu'une antipathie séculaire et déraisonnable ne tarda pas à rendre rivales au delà de l'Atlantique comme en Europe. On lira plus loin l'histoire de ces traités : qu'il nous suffise de dire ici que les deux derniers (4), déchirés avant leur mise à exécution, sous prétexte d'obstacles et de difficultés qu'on avait intérêt à déclarer insurmontables, ont

(1) Cédule royale du 8 août.

(2) C'est au Paraguay, ainsi réduit, que RAYNAL (*ouv. cité*, t. III, p. 335) donne le nom de *Paraguay particulier*.

(3) Cédules des 11 février 1625 et 6 novembre 1626.

(4) Ceux de 1750 et de 1777.

été impuissants à éteindre les rivalités des deux métropoles, rivalités dont le joug pèse encore sur leurs colonies émancipées. Chose triste à penser, les rapports entre la nouvelle République du Paraguay et l'Empire du Brésil sont devenus tels dans ces dernières années, qu'une rupture sérieuse est à craindre. A l'heure où nous écrivons ces lignes, cette querelle territoriale, dans laquelle semblait s'être concentrée la haine naturelle de deux peuples, se réveille aussi ardente que jamais chez leurs descendants : seul héritage qu'ils ne répudient pas ! un intérêt de médiocre importance survit souvent, à travers les générations, à toutes les formes de gouvernement que le hasard des révolutions renverse ou édifie (1) !

Il est peu de contrées, même dans l'Amérique méridionale, dont les limites soient aussi incertaines que celles de la République du Paraguay. Voisine à la fois du Brésil, c'est-à-dire d'une ancienne colonie du Portugal, elle a hérité des contestations encore pendantes entre les deux cours à l'époque de son indépendance ; et depuis qu'elle s'est séparée des provinces de la vice-royauté de Buénos-Ayres, aucun traité n'est venu, en reconnaissant sa nationalité, sanctionner les limites incertaines dans lesquelles elle se renferme, ou dont elle sort, toutes les fois que l'intérêt de sa sécurité ou les raisons de sa politique le lui commandent.

C'est dire que son territoire se compose de deux

(1) Cette appréciation n'a trait qu'à la délimitation territoriale ; je laisse en dehors la question de navigation et de commerce, malgré la plus évidente connexité : celle-ci n'a jamais une importance médiocre.

parties : l'une principale, essentielle, bornée à l'ouest par le Rio Paraguay, au sud et à l'est par le Paraná, qui reçoit les eaux du précédent sous le 27° 24' de lat., est séparée du côté du nord, des possessions brésiliennes, par les rios Corrientes ou Apa, et Yaguarey (1). Ces deux rivières, nées dans la Sierra de San-José ou de Maracayù, se dirigent, la première à l'ouest pour se jeter dans le Rio Paraguay par 22° 4', et la seconde à l'est, pour se joindre au Paraná sous les 22° 26' de latitude.

Cette manière de voir, nous ne le dissimulerons pas, conforme à l'esprit, sinon à la lettre des traités de 1750 et 1777, et qui s'appuie sur les Instructions adressées ultérieurement aux commissaires délimitateurs par les cabinets de Madrid et de Lisbonne, n'a été reconnue, durant longues années, que par un accord tacite des parties intéressées, en l'absence d'une convention plus récente et moins obscure ; non toutefois sans de vives protestations de la part du Brésil, qui revendique, comme ligne de séparation, en plein parlement, par la bouche de ses orateurs les plus versés en cette matière, les rios Ipané et Igatimi (2). Le

(1) Ou Igurey ; rio Ivenheima des Portugais.

(2) *Discurso do senhor J. A. Pimenta Bueno, na sessão do Senado de 26 de junho 1855.* — Disons-le occasionnellement, le Brésil compte à l'étranger d'imprudents amis qui le poussent dans une voie funeste, en l'excitant à reculer encore les bornes de ses immenses domaines, jusqu'au Rio Paraguay à l'ouest, et jusqu'à la Plata du côté du sud, qu'ils considèrent comme des limites tracés par la nature, dans le but d'assurer son homogénéité (DUTOT, *France et Brésil*, Paris 1857, p. 63 ; XAVIER EYMA, *Les deux Amériques*, p. 3). A l'encontre de cette manière de voir, nous avons entendu des hommes d'État regretter cette

cours de cette dernière rivière, parallèle à l'Yaguarey, se confond avec celui du Paraná, par 23° 56' de lat., non loin de la grande cataracte (*Salto grande*) de ce fleuve parent de la mer.

Il y a plus : le président Lopez rejette à son tour le traité de 1777, en accusant le gouvernement brésilien de l'avoir déchiré en 1851, lors de ses négociations avec l'état oriental de l'Uruguay, et prétend reculer la frontière de son pays jusqu'au Rio Blanco, situé au nord de l'Apa. L'article de son journal, où nous

étendue gigantesque, hors de toute proportion avec la densité de la population (le Brésil possède 5 millions d'habitants, disséminés sur une superficie qui égale douze fois celle de la France !). Nous comprenons assez le patriotisme — cet égoïsme des peuples — pour ne pas donner à une nation le conseil de se mutiler : toutefois, qui pourrait soutenir que les efforts sincères de l'Empire américain, dans la voie du progrès, ne seraient pas plus efficaces s'il les concentrait sur une surface moindre, à l'aide d'une administration pourvue des moyens de centraliser les services, et d'imprimer aux affaires la direction qui n'arrive que très affaiblie, de nos jours, aux fonctionnaires placés à d'incroyables distances de la capitale ! (Il faut plus de trois mois pour expédier une dépêche de Rio de Janeiro, à Cuyabá, chef-lieu de la province de Mato-Grosso.) Solliciter l'agrandissement du Brésil, c'est vouloir faire revivre les aspirations mourantes du fédéralisme ; c'est oublier les causes des troubles qui signalèrent l'orageuse minorité de dom Pedro II ; c'est aussi provoquer l'ardent antagonisme de deux branches de la grande famille latine, antagonisme qui s'effacera un jour, nous l'espérons, mais dont il nous paraîtrait raisonnable de tenir plus de compte. La politique loyale et réservée du jeune souverain et de ses conseillers est à nos yeux bien autrement profitable aux véritables intérêts du pays, et nous voyons avec plaisir ces visées d'usurpations inutiles et embarrassantes, énergiquement repoussées dans des publications semi-officielles (CHARLES REYBAUD, *le Brésil*, 1856, *Post-Scriptum*, p. 236).

trouvons exposée cette prétention, omet de faire connaître de quels titres il entend l'appuyer (1).

Ainsi réduite à l'immense delta circonscrit par les rios Paraguay, Paranà, Yaguarey et Corrientes, la république fondée par le Docteur Francia a de superficie 10 413 lieues carrées de 5000 *varas*; soit 9749 lieues carrées de 25 au degré. L'espace compris entre les rios Apa et Blanco est égal à 860 lieues carrées espagnoles (2).

Les dépendances, pour ainsi dire accessoires du Paraguay, comprennent les territoires qu'il a revendiqués de tout temps, dans les Missions de l'Entre-Rios, et dans le Grand-Chaco.

Le Paraguay a des droits incontestables sur le Chaco ; ce sont ceux dont il a hérité de la métropole, et qu'il s'agit aujourd'hui de partager avec la Bolivie d'une

(1) *Semanario de avisos y conocimientos utiles*, n° 109 du 23 juin 1855. En parlant de la ligne de l'Apa, dans le discours que nous venons de citer, M. Pimenta Bueno ajoute : « *Assim jámais poderia o Paraguay, possuir a linha do Apa.* » Il s'en faut donc beaucoup que l'on soit près de s'entendre.

(2) Ou 805 lieues de 25 au degré. Il faut ajouter que, à une certaine époque, le Paraguay ne s'étendait pas jusqu'au Paranà dans la direction du sud. Lors de l'érection de l'évêché de Buénos-Ayres, le district de Pedro Gonzales compris dans l'angle formé par la réunion des deux fleuves, lui fut attribué et confié aux soins du curé de la *Ensenada* de la ville de Corrientes. L'existence d'un large fleuve à franchir décuplait les inconvénients d'une mesure dont on ne se rend pas bien compte. Malgré la décision des commissaires des deux évêques, signée le 8 juin 1727 à Candelaria (en vertu d'une cédule royale du 11 février 1724, qui prescrivait de fixer les limites des deux juridictions ecclésiastiques, afin d'apaiser tous les différends), en droit la question resta pendante, mais le Paraguay fournissait une

part, et la Confédération argentine de l'autre. Or, quelle sera la part de chacun ? Suivant quelles données procédera-t-on au partage ?

Les prétentions de la République bolivienne ne nous sont pas connues. Celles de l'ancienne vice-royauté de la Plata sont exposées dans un ouvrage habilement compilé par un ingénieur argentin, qui commence par faire à son pays la part du lion, en mettant tout d'abord hors de cause l'État dont nous discutons les droits (1). L'auteur divise le Chaco en trois sections, à l'aide des rivières qui le coupent diagonalement. Il attribue sans hésiter la zone septentrionale à la Bolivie, et la zone méridionale à la Confédération argentine. Quant à la région comprise entre les rivières Pilcomayo et Bermejo, et intermédiaire aux deux précédentes, il la considère comme pouvant *seule* fournir matière à des négociations ultérieures entre ces deux puissances.

Ce n'est pas ainsi, il s'en faut, que l'entend le président Lopez. Dans une carte dressée en 1854, avec des documents fournis par le général Francisco Solano Lopez, son fils et son ministre plénipotentiaire à

garde à Curnpayti, et un desservant à la paroisse de Pedro Gonzales.

L'art. 4 du traité du 12 octobre 1841 maintient le *statu quo* dans les termes suivants : « Debiendo en lo demas quedar tambien por » ahora los limites de esta provincia del Paraguay, en la forma en que » actualmente se hallan. » Le règlement de limites avec Corrientes, du 31 juillet 1841, avait tranché la question en reconnaissant comme dépendance du Paraguay le territoire soumis à la juridiction de la *Villa del Pilar* (art. 1<sup>er</sup>) : mais cette convention ayant été abrogée, le principe *Uti possidetis a fini* par prévaloir.

(1) *Noticias históricas y descriptivas sobre el gran pais del Chaco y Río Bermejo*, por José ARENALES, 1 vol. in-8°. Buenos-Ayres, 1833.

Paris, par M. Cortambert, secrétaire général de la Société de Géographie, on trouve l'immense territoire qu'il réclame dans le Chaco, nettement circonscrit par une ligne droite, qui, de la pointe méridionale de l'île Atajo, située au confluent des rios Paraguay et Paraná, s'avance à l'ouest jusqu'au 63° 45' de longitude. Arrivé là, le tracé change brusquement de direction, et remonte sans déviation du sud au nord, jusqu'au parallèle de 20° 10' environ, pour s'infléchir de nouveau à angle droit, et venir rejoindre le Rio Paraguay dont il côtoie le bord oriental, jusqu'à l'embouchure du Rio Blanco. Le vaste espace circonscrit par cette série de lignes droites et le cours du fleuve à l'est, représente un parallélogramme qui n'a pas moins de 16 537 lieues carrées de superficie, et comprend la presque totalité des trois zones dont nous parlions tout à l'heure. On voit, par ce simple aperçu, à quelle importance s'élèvera la question de la délimitation des divers États sud-américains, et quelles prétentions contraires doivent les diviser, le jour où ils entreprendront sérieusement de la résoudre.

Tout en reconnaissant au Paraguay d'incontestables droits à la souveraineté partielle du Grand-Chaco, nous ignorons comment il entend justifier ses ambitieuses visées. Par des traités? mais le roi d'Espagne, sans voisins de ce côté, ne s'est jamais préoccupé que fort accidentellement du soin de limiter la juridiction de ses lieutenants sur des déserts infranchissables.

Proposera-t-il de prendre pour base des négociations, le principe *Uti possidetis*? Mais cet argument serait tout au plus valable pour l'étroite bande qui longe la



rive occidentale du Paraguay, sur laquelle il a, de tout temps, fait acte d'occupation, et ne lui vaudrait qu'un territoire de très médiocre étendue, au lieu des 16 537 lieues carrées qu'il réclame.

A plusieurs reprises, en effet, les autorités espagnoles établirent des postes et des blockhaus dans le Chaco, pour contenir les hordes sauvages qui l'habitent, et défendre le Paraguay de leurs incursions. Le Docteur Francia et ses successeurs ont complété cette ligne de défense. Déjà, en 1792, le fort Bourbon (1) avait été fondé dans un but politique et comme réponse aux établissements portugais de Nova-Coïmbra et d'Albuquerque. Si, à ces actes de possession, on ajoute les voyages de découverte dirigés vers le Pérou par les premiers Conquérants (*Conquistadores*), ceux que les missionnaires de la Compagnie de Jésus entreprirent par la voie des rivières, pour relier leurs établissements du Paraguay à ceux de Moxos et de Chiquitos; quelques Réductions presque aussitôt détruites par les Indiens que fondées par les Espagnols; et de récents essais de colonisation qui ne paraissent pas avoir réussi (2); on aura le sommaire de toutes les tentatives de domination dirigées vers une contrée où les indigènes ont su défendre, avec une indomptable énergie, leur indépendance, et maintenir leur nationalité (3).

(1) Ou Olimpo; lat. 21° 1' 26"; long. 60° 6'.

(2) Nous voulons parler de la Nouvelle-Bordeaux, colonie française établie aux alentours du *Quartel del Cerrito*.

(3) Nous trouvons cette phrase dans un mémoire manuscrit, conservé à l'Assomption, et intitulé *Descripcion de la provincia del Para-*

Les droits du Paraguay à la souveraineté de quelques-unes des Missions de l'Entre-Rios, droits que le président Lopez a soutenus, dans ces dernières années, avec opiniâtreté (1), ne nous paraissent pas contestables. Après le bannissement des Jésuites, l'ordonnance de 1783, rendue sur les propositions de D. Francisco de Paulo y Bucareli, gouverneur et capitaine général de Buenos-Ayres, avait pourvu à l'administration tant civile que spirituelle des Réductions Guaranies, qui furent divisées en cinq départements. Ceux de Santiago et de Candelaria, comprenant treize *Pueblos*, restèrent dans les dépendances du Paraguay. Cet état de choses dura jusqu'au 17 mai 1803. Une cédule royale réunit alors toutes les Missions en un gouvernement particulier, sous l'administration du lieutenant-colonel D. Bernardo de Velasco. Quelques années plus tard (1806), Velasco, devenu gouverneur du Paraguay, conserva ce double titre et ces doubles fonctions jusqu'à l'époque de l'Indépendance.

Il faut le dire, dans l'état d'obscurité et d'incertitude qui entoure de nos jours la délimitation de la plupart des États sud-américains, le Paraguay serait

*guay por el Capitan de fragata D. Juan F. Aguirre, comandante de la cuarta partida de demarcacion de límites con Portugal : « Du » côté de l'occident, cette province n'a point de frontières déterminées, » et comme elle ne possède aucun établissement dans le Grand-Chaco, » on peut prendre pour limite actuelle, du côté de l'occident, le rio » Paraguay. » L'auteur écrivait en 1788 ; son témoignage ne saurait donc être entaché de partialité.*

(1) *Manifiesto* du 13 février 1848. Journal *El Paraguayo independiente*, n° 73.

admissible à discuter, *ipso facto*, ses droits à la souveraineté du territoire entier des Missions qu'il possédait à l'époque de son émancipation. Mais il se borne à revendiquer le département de Candelaria, situé, en partie, au delà du Paraná; les trois *Pueblos* de ce département, situés sur la rive droite du fleuve, lui appartenant sans contestation possible.

Voilà tout au moins ce que nous trouvons exposé dans le manifeste de son président, du 13 février 1848; mais la carte précitée de M. Cortambert laisse voir bien clairement de plus grandes prétentions.

En effet, si reprenant la ligne frontière à l'extrémité méridionale de l'île Atajo, qui nous a servi de point de départ pour l'étude des limites du Paraguay dans le Chaco, nous marchons vers l'est, nous la voyons côtoyer la rive gauche du Paraná jusqu'à la *Tronquera de Loreto*, descendre ensuite presque verticalement du nord au sud, le long de la lagune Yberà, jusqu'à la rencontre du rio Aguapey. En cet endroit, le pointillé de la carte change; les limites deviennent *incertos todavia*, comme nous l'apprend la légende, et la ligne de démarcation se bifurque. L'un des tracés descend l'Aguapey jusqu'à sa jonction avec l'Uruguay, dont il remonte le cours suivant les stipulations du traité de 1777, pour rejoindre le Paraná à l'embouchure du rio Iguazú ou Curutiba.

Le second tracé remonte à son tour le cours de l'Aguapey, et se réunit au précédent à l'origine du rio San-Antonio Guazú, en se tenant à égale distance du Paraná et de l'Uruguay. L'espace compris entre ces deux derniers fleuves est évalué à 2300 lieues carrées de  $26 \frac{1}{2}$  au degré.

Même en défalquant de cette somme les 480 lieues carrées qui expriment l'étendue du territoire situé à l'est de la ligne qui joint les rios Peperi-Mini et San-Antonio-Mini, on voit que le gouvernement du Paraguay revendiquerait encore tout le territoire des Missions, moins les *Pueblos* appartenant aujourd'hui au Brésil, et ceux de Yapeyú et de La Cruz. Or, ces prétentions seraient en opposition formelle avec le manifeste du 13 février 1848.

Un savant voyageur suisse donne pour limites au département de Candelaria, en latitude les 27° et 28°, et en longitude 57° 30' et 58° 30' (1).

Il faut ajouter que, lors du partage des Missions entre les évêchés de Buénos-Ayres et de l'Assomption, en suite de la déclaration des commissaires nommés par les deux prélats, signée le 8 juin 1727, il fut entendu que la juridiction ecclésiastique du Paraguay comprendrait, comme celle du pouvoir civil, les versants (*los vertentes*) du Paraná, et la juridiction de Buénos-Ayres, ceux de l'Uruguay.

Des conventions diplomatiques viennent encore à l'appui des droits du Paraguay, et le traité conclu entre le premier pouvoir issu de la Révolution et les envoyés argentins les reconnaît formellement. Cette déclaration positive et solennelle ne saurait être infirmée par le décret du Directeur suprême des Provinces-Unies du Rio de la Plata, qui fixe les limites des provinces de Corrientes et d'Entre-Rios (2).

(1) Le D<sup>r</sup> RENGEL, *Reise nach Paraguay in den Jahren 1818 bis 1826*. Aarau, 1835, in-8°, p. 1.

(2) Art. 4 du traité du 12 octobre 1811. — Décret du 10 septembre 1814, du directeur suprême Antonio de Posadas, approuvé par

Depuis cette époque, le Docteur Francia, loin de les laisser tomber en déshérence, a toujours maintenu ses droits sur un territoire qui couvrait l'unique route ouverte à son commerce avec le Brésil. Il y éleva même quelques travaux de défense, et dans ces dernières années, le président Lopez, sous le coup des menaces d'invasion du général Rosas, le fit occuper militairement, en exposant dans un long manifeste les motifs de sa conduite (1). Le Docteur Francia avait pris les mêmes précautions stratégiques en 1834, lors de ses démêlés avec la province de Corrientes. Disons cependant que cette occupation est tout à fait temporaire et peu sérieuse, et qu'à l'approche du danger, le gouvernement du Paraguay se hâte de faire repasser le Paraná à ses troupes, et aux populations émigrées des provinces voisines.

Enfin, parmi les îles nombreuses que possède la République dans le lit des fleuves qui l'enserrent, il en est deux dont nous dirons quelques mots ici, à cause de leur importance militaire, et parce qu'elles ont donné lieu à des difficultés que nous ne croyons pas encore résolues.

La première est l'île Atajo située à l'embouchure du Rio Paraguay ; la seconde l'île Apipé, dans le Paraná (longitude moyenne 59°), vis-à-vis le *Pueblo* de San-Cosme.

*L'Assemblée générale constituante des deux provinces, et inséré dans le Registro oficial del Gobierno de Corrientes, año 1832, p. 26.— Traité du 31 juillet 1841, entre les Consuls Lopez et Alonzo et le Gouverneur de la province de Corrientes, D. Pedro Ferré. Nacional Correntino du 23 août de la même année.*

(1) *Manifiesto* du 10 juin 1849.

En fait, cette double question de propriété est tranchée. Le président Lopez entretient sur l'île Atajo un poste chargé de la reconnaissance des bâtiments qui doivent y atterrir et recevoir des gardes à bord, jusqu'à leur destination (1).

L'île Apipé, vivement revendiquée à plusieurs reprises par la Confédération Argentine (2), n'a jamais été le siège d'un établissement militaire permanent. Elle est toujours inoccupée, mais le Docteur Francia n'y tolérerait pas, de la part des habitants de Corrientes, l'extraction des magnifiques bois de construction qu'elle produit, et dans une circonstance récente, le président Lopez a expulsé ceux qui s'y étaient établis, en leur donnant trois jours pour tout délai, avec menace d'employer la force (3). A cela il faudrait ajouter que l'héritier du Dictateur avait signé, comme consul de la nouvelle république, le règlement de limites du 18 juillet 1841, qui concédait (article 4) l'île Apipé à la province de Corrientes, si cette convention eût survécu aux circonstances sous l'empire desquelles elle avait été négociée (4).

(1) Décret du 2 janvier 1846. Journal *El Paraguayo independiente*, n° 37.

(2) Note du général Rosas au général Urquiza du 12 mars 1846. — Message du général Rosas à la chambre des Représentants de Buenos-Ayres, du 27 décembre 1848.

(3) Ordre adressé au commandant militaire du département de Santa-Rosa, le 1<sup>er</sup> mai 1848, et daté de Sañ-José, sur la rive gauche du Paraná. *El Paraguayo independiente*, n° 79.

(4) Nous trouvons cependant cette phrase dans le *Moniteur* du 5 octobre 1853 : « On sait que cette île... fait, d'après le traité conclu il y a huit mois, partie de la province de Corrientes. » Nous igno-

En récapitulant les chiffres épars dans cette longue discussion, on voit que l'État du Paraguay possède la superficie suivante :

Territoire compris entre les rios Paraguay et Paraná.	10 413
Territoire revendiqué dans le Grand-Chaco.	16 557
Territoire revendiqué entre le Paraná et l'Uruguay.	1 820
Total	28 770

lieues carrées de 5000 *varas* castillanes (1), soit 26 935 lieues carrées de 25 au degré : la France n'en a que 26 739.

La lecture de ce Mémoire par M. de la Roquette, en l'absence de l'auteur, a provoqué de la part de M. le chevalier Da Silva, des observations qui ont été consignées au procès-verbal de la séance : on les trouvera plus loin.

Il résulte de ces observations, que dans des conférences tenues à Rio de Janeiro en 1856, le Brésil aurait concédé la ligne-frontière formée par les rios *Apa* et *Igatimi*, le Paraguay revendiquant toujours celle des rivières *Blanco* et *Igurey* ou *Ivinheima*. J'ignorais la

rons la teneur et la date précise de cet acte. Peut-être s'agit-il ici du traité conclu entre Lopez et le général Urquiza après la chute de Rosas (1852). Cette négociation qui avait pour base la reconnaissance de la Nationalité paraguayenne, échoua par suite du refus de Buenos-Ayres de ratifier les pouvoirs du général, et de l'érection de cette province en un État indépendant de la Confédération Argentine.

(1) Cette somme est extraite de la carte de M. Cortambert,

publicité donnée aux protocoles de ces conférences, ce qui ne surprendra pas ceux qui savent combien il est difficile de se tenir au courant des nouvelles transocéaniques qui ne sont pas d'intérêt général.

En l'absence de documents officiels, j'avais considéré l'opinion émise par M. Pimenta Bueno, en pleine assemblée parlementaire, comme reflétant, jusqu'à un certain point, celle de son gouvernement. M. Pimenta Bueno, sénateur de l'Empire, appelé à deux reprises à siéger dans les conseils du Souverain, est un homme d'État considérable et justement estimé. Comme Chargé d'affaires du Brésil à l'Assomption pendant plusieurs années, il a fait une étude spéciale de la question qu'il a traitée plus tard au sein du Sénat. J'ai vécu avec lui dans la plus grande intimité, et je puis dire que la fixation des frontières des deux pays était pour nous un inépuisable sujet de discussions amicales. Quoi qu'il en soit, on apprendra avec plaisir que le cabinet de Rio a fait preuve d'une modération très louable dans ces nouvelles et toujours infructueuses négociations : le jour où le président Lopez se montrera animé des mêmes sentiments, la question séculaire des *Limites* aura fait un pas décisif vers sa solution.

ALFRED DEMERSAY.

---



## MÉMOIRE

SUR QUELQUES POINTS DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Par M. A. L. SARDOU.

---

Les questions que je me propose d'examiner sont relatives à la géographie ancienne d'une petite partie de la Gaule Narbonnaise, la partie qui répond aujourd'hui au sud de l'arrondissement de Grasse, dans le département du Var.

Voici quelles sont ces questions :

1° Où était situé le lieu que la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin désignent par les mots *ad Horrea* ; et subsidiairement, quelle était la direction de la voie Aurélienne entre Antipolis et Forum Julii ?

2° Sur quel point de la côte se trouvait le port d'*Ægitna*, que Polybe place dans le territoire des Oxybiens ?

3° Quel est le nom moderne de la rivière *Apro*, *Apros* ou *Apron*, qui, au témoignage de Polybe, coulait non loin d'*Ægitna* ?

4° En quel lieu s'est livré, entre les Othoniens et les Vitelliens, le combat rapporté par Tacite, dans le livre II des Histoires ?

### 1° Position d'HORREA.

Voyons d'abord les distances données par la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin.

	Table de Peutinger.	Itinéraire d'Antonin.	Valeurs en kilomètres (1).
<i>Antipoli.</i>			
<i>Ad Horrea</i> ....	XII milles....	XII....	17 kil.778
<i>Foro Julii</i> .....	XVII » ....	XVIII..	{ 25 185 26 666

Ainsi *Horrea* doit occuper un point situé à environ  $17 \frac{1}{2}$  kilomètres d'Antibes et à  $25$  ou  $26 \frac{1}{2}$  kilomètres de Fréjus. De plus, si l'on examine la Table de Peutinger (voir la carte n° 1), on reconnaîtra que ce lieu devait être à quelque distance de la mer, au nord-est de Fréjus, et vers le nord-ouest d'Antibes. Je sais qu'on ne peut s'en rapporter à cette Table pour la position astronomique et l'orientation des lieux : ce n'est point cependant une raison pour en conclure que pas une seule indication de ce genre donnée par la Table, n'est exacte. Ici, par exemple, pourquoi refuserait-on d'admettre que *Horrea* n'était point sur le bord même de la côte maritime, mais un peu dans l'intérieur des terres, et vers le nord-ouest d'Antipolis (2) ?

Examinons maintenant les différentes opinions qui ont été émises sur la position que l'on doit aujourd'hui assigner à ce lieu.

D'après son nom même, *Horrea* devait être, du moins à son origine, une réunion de magasins de blé, sans doute des greniers militaires, *Horrea belli*.

Honoré Bouche (*Chorographie de Provence*), compre-

(1) Pour la réduction en kilomètres, j'ai pris le rapport 1 mille romain = 1481<sup>m</sup>,5.

(2) De Cimiez (Cemenellum) au Var, la direction de la voie romaine est parfaitement indiquée sur la Table de Peutinger.

nant parfaitement que *Horrea* pouvait être le dépôt des grains récoltés sur les plateaux formant la partie septentrionale des bassins de la Siagne et du Loup (voir la carte n° 2), plateaux qui aujourd'hui encore sont fertiles en céréales, place ce lieu à Grasse même. La distance de Grasse à Antibes s'accorde bien avec celle d'Horrea à Antipolis, mais non avec celle d'Horrea à Forum Julii ; car de Grasse à Fréjus, il y a au moins 53 kilomètres dans la plus courte direction du nord-est au sud-ouest, au lieu de 26  $\frac{1}{2}$  kilomètres, maximum de distance donné par l'Itinéraire d'Antonin.

D'Anville, Papon, et quelques autres géographes ou historiens, croyant à tort que des greniers militaires devaient nécessairement se trouver dans un port de mer, ont placé à Cannes l'ancien *Horrea* (1). Mais comme dans ce cas les distances de Cannes à Antibes, d'une part, et à Fréjus, de l'autre, ne s'accordent plus avec celles qui sont données par l'Itinéraire et par la Table, ils supposent une double erreur dans ces deux documents : ils enlèvent donc V milles à la distance d'Antipolis à *Horrea*, et ajoutent ces V milles à la distance d'*Horrea* à Forum Julii, de cette manière :

	Itinéraire d'Antonin.	Rectifications proposées.	Valeurs en kilomètres.
<i>Antipoli.</i>			
Ad <i>Horrea</i> .....	XII milles....	VII....	10kil. 370
<i>Foro Julii</i> .....	XVIII » ....	XXIII..	34 074

(1) Ignorait-ils que le soldat romain, qui portait avec lui pour quelques jours de blé, était obligé de renouveler souvent sa provision ? Mais ils auraient pu remarquer au moins que la Table et l'Itinéraire indiquent plusieurs autres *Horrea*, dont l'un, situé en Afrique, était

Du reste ces auteurs, comme on le voit, ne tiennent aucun compte des indications de la Table de Peutinger, quant à la position d'Horrea dans l'intérieur des terres, et à la direction de la voie romaine depuis Antipolis jusqu'à ces greniers.

MM. Walckenaer (*Géographie des Gaules*) et Fortia d'Urban (*Recueil des itinéraires anciens*) sont d'avis que l'ancien *Horrea* répond au village d'Auribeau, situé sur la gauche de la Siagne, à 7 kilomètres environ au sud de Grasse. L'opinion de ces deux savants est la seule bonne : en effet, le village d'Auribeau est placé à quelque distance de la côte et un peu vers le nord-ouest d'Antibes, comme l'indique la Table de Peutinger ; de plus il est à environ 18 kilomètres d'Antibes et à 26 $\frac{1}{2}$  kilomètres au nord-est de Fréjus.

L'étymologie vient en outre à l'appui de cette opinion. Nous trouvons qu'au XIII<sup>e</sup> siècle le village d'Auribeau s'appelait *Auribell* :

En los plans desotz *Auribell*,  
Arluc nomavan lo castell.

(*La Vida de sant Honorat*, par R. Feraud.)

Dans un dénombrement fait l'an 1200, conservé aux archives d'Aix et qui a été reproduit par Honoré Bouche, ce lieu est nommé *Castrum de Auribelli*. N'est-il pas évident que c'est là un reste du latin *Horrea belli* (1) ?

fort loin de la mer, près du Sétif de nos jours ; et l'autre dans une des provinces actuelles de la Turquie d'Europe, entre Passarowitz et Sophia.

(1) On prétend qu'Auribeau possède encore une porte de construction romaine : je n'ai pu m'assurer de ce fait.

La position d'Horrea étant ainsi déterminée, il suit nécessairement de là qu'à partir d'Antipolis, la voie Aurélienne s'éloignait de la côte, et que d'Horrea à Forum Julii, elle avait une direction sud-ouest à travers les bois de Tanneron et de l'Esterel. Des inscriptions tumulaires trouvées dans un champ au-dessous de Mougins, et dont l'une se voit encore sur un pilier extérieur de la chapelle de Notre-Dame-de-Vie, marquent peut-être un des points de cette voie : on sait que les Romains étaient dans l'usage d'élever des tombeaux sur les routes. Quelques recherches sur les lieux pourraient faire retrouver d'autres points déterminant la direction de cette voie.

On ne saurait admettre que d'Auribeau à Fréjus la voie Aurélienne vint reprendre la côte maritime vers la Napoule, et la suivit à travers les hauts rochers dont la base est baignée par la Méditerranée. La distance d'Auribeau à Fréjus suivant cette direction serait d'environ 40 kilomètres, ce qui dépasse de beaucoup les 26  $\frac{1}{2}$  kilomètres donnés par l'Itinéraire d'Antonin. Que de difficultés d'ailleurs aurait présentées l'exécution de cette voie ! Comme je l'ai dit, et comme l'indique la Table de Peutinger, la voie Aurélienne, à partir d'Auribeau, devait se diriger au sud-ouest ; elle traversait en partie le bois de Tanneron et venait aboutir à l'auberge de l'Esterel, où Millin (*Voyage dans les départements du Midi*) assure avoir vu une borne milliaire renversée près de la fontaine de l'auberge, et dont l'inscription avait presque disparu. Probablement la voie suivait ensuite l'ancienne route royale marquée sur la carte de Cassini, et qui a été abandonnée depuis quelques années seulement.

2° Position du port d'ÆGITNA ; 3° Nom moderne de la rivière APRON.

Ces deux questions veulent être traitées simultanément.

Au rapport de Polybe *Ægitna* était un port des Oxybiens. Strabon ne donne pas le nom propre de ce port ; il le désigne simplement par ces mots : « Le port Oxybiens », ainsi appelé des Ligures Oxybiens. » ἡ Ὀξυβίων καλούμενος λιμνὴ ἐπώνυμος τῶν Ὀξυβίων Λιγύων.

Avant d'interroger Polybe, qui seul peut nous éclairer sur les deux questions qui nous occupent, il importe de savoir quelle était la position des Oxybiens et de quelques autres tribus voisines. Je suivrai ici M. Walckenaer, qui d'ailleurs est d'accord sur ce point avec la plupart des érudits.

La partie de la côte comprise entre le revers oriental de l'Esterel et le Var, était occupée, dans le deuxième siècle avant J.-C., par deux puissantes tribus ligures : les *Oxybiens* et les *Déciates*. Les Oxybiens confinaient à l'ouest avec les *Sueltri* ou *Suelteri*, qui avaient Fréjus dans leur territoire et dont le nom paraît s'être conservé dans celui de l'*Esterel* (1). Au nord des Oxybiens étaient les *Ligauni*, et à l'est les *Déciates*, qui s'étendaient depuis la colonie marseillaise d'Antipolis jusqu'au Var. Les Déciates avaient pour capitale une ville que Pomponius Mela désigne par ces mots *Oppidum Deciatum* (2),

(1) C'est aussi le sentiment de Papon.

(2) Étienne de Byzance l'appelle simplement *Decietum* : Δεκίετρον, πόλις Ἰταλίας ; on sait que la plupart des anciens géographes comprenaient dans l'Italie une partie de la Gaule Narbonnaise. A ce propos,

et que l'on croit être Saint-Paul-de-Vence ou le village de Cagnes (1).

Au delà du Var, Marseille avait fondé une autre colonie : *Nicæa*, Nice. Cette colonie et celle d'Antipolis, souvent en guerre avec les Déciates et les Oxybiens, se trouvaient, l'an 155 avant J.-C., assiégées et vivement pressées par ces deux peuples. Marseille, impuissante à les défendre, demanda du secours à Rome, son alliée. Le sénat romain décréta l'envoi de députés chargés d'employer la voie des négociations pour obtenir des Ligures la réparation du mal qu'ils avaient fait aux deux colonies de Marseille.

« Le sénat, dit Polybe, avait désigné pour cette » députation Flaminius, Popilius Lenas et Lucius Pa- » pius. Ceux-ci naviguant avec les envoyés de Mar- » seille, abordèrent à la ville d'Ægítina, dans le terri- » toire des Oxybiens (οἱ καὶ πλέοντες μετὰ τῶν Μασσαλιητῶν, » προσέσχον τῆς Ὀξυβίαν χώρας κατὰ πόλιν Ἀγιγίταν). Mais les » Ligures, ayant appris que ces Romains venaient leur » ordonner de lever le siège des deux villes, accouru-

je crois devoir signaler une erreur de M. Walckenaer. Ce savant croit retrouver le nom des Oxybiens dans celui d'Oppio, petit village au nord-est de Grasse, et il ajoute : « *Oppio* peut très bien avoir été la » ville d'*Oxybium* mentionnée par Quadratus, cité par Étienne de » Byzance. » Étienne de Byzance nomme, il est vrai, les Oxybiens d'après Quadratus ; mais dans aucune partie de son livre, il ne parle d'une ville du nom d'Oxybium. Voici le texte du sept passage où il soit question des Oxybiens : Ὀξυβίοι μοῖρα Λιγυῶν. Κουάδρατος τεσσα- ρεὶς καὶ δεκάτῳ Ῥωμαικῆς Χιλιαρχίας.

(1) Un habitant du pays m'a assuré que l'on découvrit à Cagnes, en 1788, quelques monnaies romaines et plusieurs tombeaux antiques. C'est un fait à vérifier.

» rent pour s'opposer à leur débarquement. Ils trou-  
» vèrent Flaminius déjà à terre avec ses bagages, et le  
» sommèrent tout d'abord de quitter leur pays ; puis,  
» sur son refus d'obéir, ils se mirent à piller ses effets,  
» repoussèrent violemment et maltraitèrent fort les  
» esclaves et les valets qui voulurent empêcher ce pil-  
» lage, blessèrent Flaminius lui-même défendant ses  
» gens, tuèrent deux de ses esclaves, et refoulèrent les  
» autres Romains sur leur navire. Flaminius, coupant  
» les câbles, se sauva à grand'peine....

» Le sénat, informé de ces événements, ordonna  
» aussitôt à Quintus Opimius, l'un des consuls, de par-  
» tir avec une armée pour aller combattre les Déciates  
» et les Oxybiens. Quintus réunit ses troupes à Plai-  
» sance, franchit les Apennins, et arriva chez les Oxy-  
» biens. Ayant placé son camp le long du fleuve Apron  
» (Στρατοπεδείσας δὲ παρά τὸν Ἀπρόνα ποταμὸν), il attendit là  
» les ennemis, qu'il savait réunis et tout prêts à com-  
» battre. Bientôt il mena ses forces contre Ægitna, où  
» avaient été insultés les députés du peuple romain,  
» prit cette ville d'assaut, réduisit les habitants à l'es-  
» clavage, et envoya à Rome, chargés de chaînes, les  
» auteurs de l'injure. Cela fait, il marcha aux ennemis.

» Les Oxybiens, comprenant qu'ils n'avaient aucun  
» pardon à espérer pour leur conduite criminelle en-  
» vers les députés, prirent une résolution désespérée :  
» excités par une rage aveugle, n'attendant même pas  
» quatre mille Déciates qui devaient se joindre à eux,  
» ils s'élançèrent contre les Romains. Le consul, ainsi  
» attaqué brusquement, fut d'abord étonné et inquiet  
» de l'audace et de la fureur des Barbares ; mais en



» homme qui à une grande expérience joignait beau-  
 » coup de sagacité, il jugea bientôt que c'était là un  
 » acte sans raison et inspiré par le seul désespoir, et il  
 » augura favorablement de l'issue du combat.

» Il fit donc sortir ses troupes du camp ; et après une  
 » allocution convenable, il les mena d'abord au pas  
 » ordinaire : puis s'élançant avec impétuosité, il rompt  
 » sans peine les rangs des Oxybiens, en tua un grand  
 » nombre et met les autres en fuite. Alors paraissent les  
 » Déciates, qui, alliés des Oxybiens, venaient partager  
 » leurs périls : arrivés après le combat, ils arrêtent les  
 » fuyards, et bientôt ils fondent sur les Romains avec  
 » une ardeur, une énergie incroyable. Mais vaincus  
 » dans ce combat, ils se soumettent bientôt, eux et leur  
 » cité, à la loi du vainqueur. » (*Traduction nouvelle.*)

Tel est le récit de Polybe.

Cluverius (Clavier) fait remarquer d'abord que *Ægitna* est le nom propre du port Oxybien mentionné par Strabon ; puis il ajoute que cette ville s'appelle aujourd'hui *Cannes*, non loin de la rivière nommée la *Siagne*, qui sans nul doute est l'ancien *Acro* de Polybe (1). Voici le passage de ce savant géographe : « Strabo, lib. III. Oxybium memorat portum, quod » oppidum Polybio, ut referunt Excerpta legationum, » proprio nomine dicitur *Ægitna*; et juxtà hoc flumen » *Acro*. Oppidum id nunc vulgò vocatur *Canes* (sic), » inter Forum Julii et Antipolim, ad intimum sinûs » haud modici recessum positum : juxtà quod amnis in

(1) Cette rivière devait s'appeler *Apro* ou *Apron*, d'après le Polybe de Gronovius et celui de Didot. Probablement l'édition sur laquelle a travaillé Cluverius portait *Ἄπρονα* au lieu de *Ἄπροννα*.

» sinum effunditur vulgari vocabulo *Siagne*, haud dubiè  
» antiquus ille Polybii *Acro*. » (*Italia antiqua*. Leyde  
1624. Elzevir.)

D'Anville, Papon et tous ceux qui, contrairement aux indications de la Table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin, ont voulu placer Horrea à Cannes, se sont vus nécessairement obligés de porter ailleurs *Ægitna*, et l'ont mise au fond du golfe Juan. Dans son *Voyage littéraire de Provence*, Papon prétend que cette ville se trouvait ainsi au-dessous du village de *Mongins*, en latin *Monginum*, qui me paraît dérivé, dit-il, de *Mons Ægitnæ* (1). Quant à l'*Apros* ou *Apron* de Polybe, c'est suivant lui la rivière du Loup, près du village de Cagnes.

M. Walckenaer n'adopte ni l'opinion de d'Anville et de Papon, sur la position d'*Ægitna*, ni celle de Cluverius. Voici ce qu'il dit : « *Egitnapolis*, qui évidemment » est le même lieu que celui désigné par Strabon sous » le nom de *port des Oxybiens*, peut se placer à *Na-*  
» poule (2) ou à *Agay*, à l'entrée du golfe de *Na-*  
» poule (3). »

On ne saurait nier qu'il y ait une grande ressemblance de forme entre le mot *Napoule* et la fin du mot

(1) On *Mougins*, comme on l'appelle aujourd'hui. Ce village, placé au sommet d'une montagne de forme conique, est en effet désigné sous le nom de *Mongins* dans quelques livres des derniers siècles, et sur plusieurs anciennes cartes de Provence. Au rapport de Vincent Barralis de Salerne (*Chronologia Lerinensis*), il s'est appelé aussi *Villa vetus*, dénomination qui atteste sa haute antiquité.

(2) On dit dans le pays et tous les géographes disent *la Napoule*.

(3) *Géographie ancienne des Gaules*. Paris 1839 ; p. 182, tome I.

*Egitnapolis* ; mais *Egitnapolis* ne se trouve dans aucun auteur ancien. Polybe, le seul qui nous ait transmis le nom propre du port des Oxybiens, écrit deux fois le mot *Ægina*, *Αἴγινα*, sans le faire suivre du mot *polis* ; ce qu'il n'eût probablement pas manqué de faire, si ce dernier mot eût été partie intégrante d'un nom propre de ville, comme dans *Antipolis*, *Neapolis*, *Persepolis*, *Athenopolis*, etc. Ainsi, la seule preuve sur laquelle M. Walckenaer ait paru fonder son opinion, la preuve fournie par l'étymologie, s'évanouit complètement.

Un fait incontestable, c'est que La Napoule s'appelait autrefois *Avenionetum* ou *Castrum Avenioneti* : cela nous est démontré par le dénombrement de l'an 1200, déjà cité, et par la *Chronologia Lerinensis* de Vincent Barralis : *Neapola olim Avenionetum*, dit cet auteur. Papon soutient avoir vu dans les archives du chapitre de Grasse une charte de 1130 où ce lieu est nommé *Epulia* ; « et c'est sûrement de là, dit-il, qu'il a tiré son » nom moderne. » Dans ce cas, il aurait fallu qu'*Avenionetum* eût repris son premier nom d'*Epulia* ; mais Papon a négligé de prouver que ce nom d'*Epulia* désignait effectivement le petit village appelé aujourd'hui la Napoule et non tout autre lieu. Cette preuve que l'on trouverait peut-être encore dans les archives de Grasse, dans celles d'Aix ou dans les nombreux papiers du monastère de Lérins qui sont aujourd'hui à Draguignan, ne laisserait plus de doute sur l'origine du nom de la Napoule : on conçoit en effet que le mot *Epulia*, qui se prononçait *Époulia*, a très bien pu donner le nom moderne *Napoule*. Je dois ajouter que suivant quelques personnes, le nom de *Neapola*, comme

l'écrivent Vincent Barralis et les auteurs du *Gallia Christiana*, aurait été donné à ce village par les seigneurs de Villeneuve, qui acquirent ce fief dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle ; mais ce n'est là qu'une simple conjecture. Ce qui a droit de surprendre, c'est que M. Walckenaer, dans la même page de son livre où il parle d'Ægítnapolis, semble adopter cette opinion, et se réfute ainsi lui-même, sans s'en apercevoir.

Concluons : rien ne prouve qu'Ægítna fût située à la Napoule ; encore moins peut-on la placer sur l'anse d'Agay, qui, de l'aveu même de M. Walckenaer, devait appartenir au territoire des Suelteri, et que l'on reconnaît généralement comme l'emplacement de l'ancienne *Athenopolis* (1).

J'ai dit que deux autres positions ont été assignées au port d'Ægítna : l'une à Cannes, l'autre au golfe Juan. Voyons laquelle des deux est la plus probable.

Je crois avec Papon que le nom de *Mongins*, aujourd'hui *Mougins*, est une contraction de *Mons Ægítnae*, et que la situation de ce village peut servir à déterminer celle d'Ægítna (2) ; mais je ne dirai pas avec lui que le port d'Ægítna, placé au golfe Juan, se trouvait

(1) Peut-être à tort, car d'après l'ordre suivi par Pomponius Mela, dans sa nomenclature des ports de la Gaule Narbonnaise, *Athenopolis* devait se trouver à l'ouest et non à l'est de Forum Julii. *Agay* est appelé *Agathon* dans le récit du martyre de saint Porcaire, abbé de Lérins en 730. (Voir Vincent Barralis, *Chronologia Lerinensis*.)

(2) Il est probable que les Oxybiens, échappés à la bataille qui suivit la prise d'Ægítna, s'établirent sur la montagne où se trouve Mougins ; peut-être aussi, Ægítna et Mons Ægítnae existaient-ils en même temps.

au-dessous de Mougins. Si Papon avait pris une connaissance exacte des lieux, il aurait remarqué que plusieurs chaînons de hautes collines séparent Mougins du golfe Juan, et rendent difficiles les communications entre ces deux points : s'il n'eût pas déjà commis l'erreur de placer Horrea à Cannes, il eût reconnu sans peine que cette dernière ville est bien effectivement au-dessous et en vue de Mougins, qu'elle communique facilement avec ce village, qu'elle en est plus près que le golfe Juan, enfin qu'il est probable que les Oxybiens avaient choisi, pour y bâtir un *oppidum*, la colline où se trouve aujourd'hui la partie vieille de la ville de Cannes et qui couvre le port du côté de l'ouest, plutôt que la côte plate et unie du golfe Juan. Papon aurait donc adopté l'opinion de Cluverius, qui dans ses nombreux voyages avait pris une connaissance parfaite des localités, et non celle de d'Anville, qui n'était jamais sorti de son cabinet.

Papon n'a pas été plus heureux lorsqu'il a avancé que l'*Apron* de Polybe était le *Loup* d'aujourd'hui, rivière qui coule entre Antibes et Cagnes, c'est-à-dire en plein pays des Déciates. Il aurait donc fallu qu'après être arrivé chez les Oxybiens, Q. Opimius eût rétrogradé jusqu'au milieu des Déciates armés et probablement toujours occupés avec les Oxybiens aux sièges de Nice et d'Antibes. Ainsi, ce consul, que Polybe nous donne comme un général de beaucoup d'expérience, serait venu imprudemment se placer entre les deux peuples qu'il voulait combattre ! D'ailleurs, d'après l'auteur grec, tout se passa sur le territoire même des Oxybiens : l'*Apron* de Polybe ne peut donc être que la

Siagne d'aujourd'hui, comme l'a très bien jugé Cluverius.

Nous pouvons tirer du récit de Polybe quelques considérations qui viennent à l'appui du sentiment de ce savant géographe. Polybe nous laisse ignorer par quelle voie Q. Opimius se rendit chez les Oxybiens. Après avoir franchi les Apennins, ce général traversa-t-il le Var et le pays hostile des Déciates ; ou bien fit-il embarquer sa petite armée dans un des ports de la Ligurie italienne, et vint-il descendre sur le littoral des Oxybiens ? On ne peut hésiter longtemps entre ces deux hypothèses, si l'on considère que la seconde, plus conforme aux règles de la stratégie, éclaircit singulièrement le récit de l'historien grec. Voici donc ce qu'il y a de plus probable : le consul romain aborda un des points du golfe de la Napoule, près de l'embouchure de la Siagne, ancien Apron ; il assit son camp sur la rive de ce petit fleuve et y attendit quelque temps les ennemis ; puis marchant sur Ægitna (Cannes), il s'empara de cette ville et continua de s'avancer vers l'est, du côté d'Antibes, pour faire lever aux Oxybiens le siège de cette ville. Ceux-ci se portèrent au-devant des Romains ; et sans attendre l'arrivée des Déciates, probablement occupés de leur côté au siège de Nice, ils engagèrent le combat qui dut se donner sur la côte du golfe Juan.

4° *Champ de bataille d'une action entre les Othoniens et les Vitelliens, rapportée par Tacite, dans le livre II des Histoires.*

Voici la relation de Tacite :

« Des courriers arrivés en toute hâte annoncèrent à

» Valens que la flotte d'Othon menaçait la province de  
 » Narbonne, qui avait reconnu Vitellius. En même  
 » temps les députés des colonies imploraient du secours.  
 » Il leur envoya le préfet Julius Classicus avec deux  
 » cohortes de Tongres, quatre compagnies à cheval du  
 » même pays, et toute l'aile des Trévires. Une partie  
 » de ces forces restèrent à Fréjus, de peur que si toutes  
 » les troupes prenaient le chemin de terre, la flotte  
 » voyant que la mer n'était pas gardée, ne tombât sur  
 » cette colonie (1). Douze compagnies de cavalerie et  
 » l'élite des cohortes allèrent chercher l'ennemi. On y  
 » ajouta une cohorte de Liguriens, depuis longtemps  
 » cantonnée dans le pays, et cinq cents Pannoniens qui  
 » n'étaient pas encore sous le drapeau. Le combat ne  
 » tarda pas à se livrer, et voici quelle en fut l'ordon-  
 » nance. Les soldats de marine, entremêlés d'habitants  
 » du pays, s'élevaient par échelons sur les collines qui  
 » bordent la mer ; les prétoriens garnissaient tout  
 » l'espace qui s'étend du rivage au pied de ces collines ;  
 » enfin, de la mer où elle était rangée en bataille, la  
 » flotte semblait faire corps avec l'armée et présentait  
 » le long de la plage un front menaçant. Les Vitelliens,  
 » inférieurs en infanterie, et dont la cavalerie faisait la  
 » principale force, placèrent les Liguriens sur les hau-  
 » teurs voisines, et rangèrent les cohortes en ordre  
 » serré derrière les troupes à cheval. Les cavaliers de  
 » Trèves s'offrirent à l'ennemi sans précaution, et furent  
 » reçus en face par les vieux prétoriens, tandis que sur

(1) Voilà qui prouverait au besoin que la voie romaine entre Fréjus et Antibes ne suivait pas le bord de la mer.

» leur flanc tombait une grêle de pierres lancées par  
 » les gens du pays, aussi bons que des soldats pour ce  
 » genre de combat, et qui mêlés aux troupes régulières  
 » et animés par la victoire, montraient, braves ou lâches,  
 » une égale résolution. Les Vitelliens chancelaient : la  
 » flotte mit la terreur à son comble en se portant sur  
 » leurs derrières. Enfermée de toute part, l'armée en-  
 » tière eût péri, si l'obscurité de la nuit n'avait arrêté  
 » la poursuite des vainqueurs et couvert la fuite des  
 » vaincus.

» Les Vitelliens, quoique battus, ne restèrent pas  
 » en repos : ils appellent des secours et fondent sur  
 » l'ennemi que le succès rendait imprévoyant. Les sen-  
 » tinelles furent égorgées, le camp forcé, l'alarme jetée  
 » sur la flotte ; enfin, la frayeur se calmant peu à peu,  
 » l'armée surprise occupa une hauteur voisine, d'où elle  
 » s'élança bientôt sur les agresseurs. Le carnage fut  
 » horrible. Les préfets des cohortes de Tongres, après  
 » avoir longtemps soutenu leurs troupes ébranlées,  
 » périrent accablés de traits. Et ce ne fut pas pour les  
 » Othoniens une victoire non sanglante. Quelques-uns  
 » poursuivirent sans précaution : la cavalerie tourna  
 » bride et les enveloppa. Ensuite, comme si l'on eût  
 » fait une trêve pour se délivrer des alarmes soudaines  
 » que se donnaient l'une à l'autre la flotte et la cava-  
 » lerie, les Vitelliens se replièrent sur Antibes, muni-  
 » cipe de la Gaule Narbonnaise, les Othoniens sur Al-  
 » bingunum (1) bien avant dans la Ligurie. » (*Traduc-  
 tion de Burnouf.*)

(1) Aujourd'hui *Albenga*, entre Nice et Gênes.



Papon prétend que ce combat fut livré dans la plaine de Laval, entre Arluc (Saint-Cassien) et Cannes. Il ressort évidemment du récit de Tacite que l'affaire n'a pu se passer en ce lieu. En effet, les Vitelliens, partis de Fréjus, marchaient vers l'Italie ; les Othoniens, s'avancant du côté opposé, leur barrèrent le chemin en disposant leurs forces sur des collines voisines de la mer, ainsi que dans l'espace compris entre ces collines et le rivage, le long duquel la flotte était rangée. Après leur défaite, les Vitelliens se replièrent sur Antibes, c'est-à-dire *firent un mouvement en arrière* jusqu'à cette ville, et les Othoniens retournèrent à Albenga ; c'est ce que dit formellement le texte : « Vitelliani retrò Antipolim » Narbonensis Galliae municipium, Othoniani Albingaunum interioris Liguriæ revertère. » Or, si le combat se fût livré à l'ouest de Cannes, comment les Vitelliens, qui venant de Fréjus n'avaient pas encore atteint Antibes, auraient-ils pu rétrograder jusqu'à cette dernière ville ? Je crois que l'on doit placer le lieu de cette action aux environs de Cagnes, entre Antibes et le Var.

En résumé, je pense que l'on peut considérer les faits suivants comme définitivement acquis à la géographie historique :

1° Le village d'Auribeau, situé au sud de Grasse (Var), marque l'emplacement du lieu désigné par les mots *ad Horrea* sur la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin. Par suite, la voie Appienne, à partir d'Antipolis, s'écartait de la côte maritime et ne la touchait de nouveau qu'à Forum Julii.

2° Le port de Cannes est celui qui est appelé *Ægitna* par Polybe, et *port oxybien* par Strabon.

nombre dans l'intérieur du pays. Les ruines les plus importantes furent celles de l'ancienne Sidè retrouvées dans l'ancienne Pamphylie, avec un théâtre qui présente encore quarante-neuf rangs de sièges, et d'après les supputations du capitaine Beaufort, assez de places pour recevoir de 13 000 à 15 000 spectateurs. Les ruines de l'ancienne Soli ou Pompeiopolis, sur la côte de Cilicie, offrirent un théâtre moins beau que celui de Sidé, le bassin comblé d'un port artificiel et une rue bordée de deux cents colonnes. La malveillance des Turcs mit obstacle aux recherches archéologiques, et le capitaine Beaufort, grièvement blessé, dut s'éloigner des côtes de la Cilicie. Après sa guérison, il en publia une description sous le titre de *Karamania*.

L'amirauté anglaise ne tarda pas à reprendre sur un autre point de la Méditerranée les travaux hydrographiques interrompus par le malheur survenu à sir Francis Beaufort. Le capitaine, maintenant amiral Smyth, les dirigea pendant une dizaine d'années. Il détermina la position astronomique des localités restées longtemps incertaines. Ses études sur l'état physique et sur l'archéologie de cette région lui permirent d'ajouter à ses travaux de géographie nautique des ouvrages d'un grand mérite, tels que sa description *de la Sicile et des îles qui en dépendent*, un ouvrage analogue intitulé : *L'État présent de la Sardaigne*, des recueils d'observations astronomiques, des mémoires sur quelques points de géographie ancienne. Le capitaine Smyth renonça, en 1824, à ses travaux hydrographiques, et, retiré à l'Amirauté, il les compléta par la publication d'une carte générale de la plus grande partie de la mer Méditerranée comprise entre le détroit de Gibraltar et

l'entrée de l'Archipel Grec, avec les côtes d'Afrique jusqu'au port d'Alexandrie en Égypte. Il eut pour collaborateur, dans ce dernier travail, un jeune officier que son mérite destinait à les continuer d'une manière distinguée.

M. Thomas Graves, né en Irlande, après avoir achevé ses études au collège naval de Portsmouth et commencé le service actif en 1816, connaissait déjà les côtes de l'Amérique méridionale et de Terre-Neuve, lorsqu'il fut appelé, en 1821, à servir dans la Méditerranée sur l'*Adventure*, commandée par le capitaine Smyth. Il employa l'année 1824 à la compilation de la grande carte de cette mer, et il venait à peine de la mettre aux mains des graveurs, lorsqu'il reçut l'ordre de suivre le capitaine King, mort amiral en 1856 (1), sur le même vaisseau *Adventure*, dans une expédition que l'Angleterre destinait à l'exploration de l'Amérique méridionale. Les résultats de ce travail ont été publiés par les capitaines King et Fitzroy, et par le Dr Darwin. Ce voyage se termina vers la fin de 1830. A son retour, M. Graves fut chargé de lever hydrographiquement la carte du lac Neagh en Irlande, de concert avec le colonel Colby qui dirigeait alors le travail de la carte de cette partie du Royaume-Uni.

Pendant les cinq années qu'avait duré le voyage à la Terre de Feu, le gouvernement, pour continuer dans la Méditerranée les travaux du capitaine Smyth, y avait

(1) Voir une notice biographique sur ce marin, dans l'*Address* prononcée par feu l'amiral Beechey à l'assemblée générale de la Société géographique de Londres du 26 mai 1856. — *Journal of the R. G. S* t. XXVI, p. cixxviiij.

envoyé le *Mastiff* sous les ordres du commandeur Richard Copeland et du lieutenant Wolfe ; mais lorsque ce dernier fut contraint par l'état de sa santé de revenir en Angleterre, le commandeur Copeland reçut pour coadjuteur le lieutenant Thomas Graves que ses travaux antérieurs, sous la direction du capitaine Smyth, rendaient particulièrement propre à se rendre utile sur un théâtre qu'il affectionnait spécialement. Les deux officiers mirent à la voile des côtes d'Angleterre, au commencement de l'année 1832, avec deux vaisseaux, le *Beacon* et le *Mastiff*, et restèrent pendant cinq ans dans l'Archipel de la Grèce. Ils rentrèrent en Angleterre en 1836, et la santé détruite du commandeur Copeland l'obligea de renoncer à des travaux dans lesquels il s'était rendu cher à tous ceux qui avaient servi sous ses ordres. La direction supérieure fut dès lors dévolue au capitaine Graves, tantôt à bord du *Beacon*, tantôt sur le *Volage*, et il fut encore pendant quatorze années de plus le directeur responsable de cette grande entreprise dans laquelle il eut pour collaborateurs principaux le capitaine Brock, le capitaine Spratt et le lieutenant Leycester. Pendant les relâches indispensables, les navires étaient ramenés dans le port de Malte ; mais sous le beau ciel de la Grèce et dans ces mers si riches en ports et en abris, les interruptions étaient rares et de courte durée. Hydrographe infatigable, le capitaine Graves a livré aux graveurs un nombre prodigieux de cartes et de plans ; mais sa première éducation ne le rendait pas aussi apte à des travaux de rédaction, et c'est à la plume de ses collaborateurs que l'on doit de bonnes monographies de l'île de Santorin, de Milo, des

côtes de l'ancienne Doride, de la péninsule du Mont-Athos. Sa franchise lui avait fait stipuler avec l'administration de l'amirauté le droit de ne point faire un secret du résultat de ces travaux. Quelques personnes en ont abusé et un archéologue danois a fait paraître une dissertation savante sur la Troade, basée sur une carte de ce pays qui n'était qu'une copie réduite de celle des hydrographes anglais, sans avouer ce dont il leur était redevable.

Ils ont livré au service de la marine 42 grandes feuilles composant une carte générale nautique de l'Archipel, 9 cartes partielles de quelques îlots parmi lesquels je remarque Elapho Nisi ou Cervi, ce port pour la possession duquel lord Palmerston a été sur le point de susciter une querelle à la nation grecque; et pour l'hydrographie de détails, les plans de 70 ports. Je note comme spécialement intéressants celui de Souda dans l'île de Crète, qui, dans la guerre de l'indépendance, a si souvent trompé l'espoir des marins de la Grèce en servant de refuge aux flottes égyptiennes et turques vaincues et poursuivies par eux; deux plans de Smyrne, de Cos, de Megalocastron, de Mytilène, de Tenedos, de la Canéa, de Napoli de Romanie, de Tcheshmeh célèbre par la destruction de la flotte turque dans la guerre contre Catherine II, un grand plan détaillé de la ville de Rhodes et de ses ports.

Je fus étonné, il y a onze ans, du choix fait par tous les gouvernements et par toutes les compagnies de bateaux à vapeur, de l'île de Syra pour rendez-vous de ces bateaux dans les mers de l'Orient. Le port n'est pas particulièrement bon; l'île est d'une aridité qui la

distingue d'un grand nombre d'autres, et la population, très peu nombreuse à l'époque où Syra devint l'objet d'une préférence si avantageuse, était peu industrielle et ne s'était fait remarquer que par son égoïsme dans la noble lutte pour l'indépendance nationale. Ayant témoigné au capitaine Graves mon étonnement de ce que l'étape générale des vapeurs européens n'eût pas été de préférence fixée dans l'île de Paros, qui possède, au centre des Cyclades le port de Naoussa, que les Russes, avec un discernement digne d'une nation plus maritime, avaient su choisir dans la guerre de 1770, pour en faire leur arsenal, au milieu des mers possédées par leurs ennemis ; j'eus la satisfaction d'entendre cet habile marin, à même, bien mieux que moi, de se prononcer sur le mérite de ces ports confirmer la supériorité de Naoussa sur le port actuel de Syra.

Les moindres dimensions des navires de l'antiquité permettaient aux cités de la Grèce de faire le commerce et de créer une marine dans des bassins d'une faible étendue et d'une médiocre profondeur. On peut en juger par l'inspection des anciens ports de Phalère, de Munychie, d'Halycarnasse.

Toutefois ces parages possèdent encore un nombre infini de ports excellents, même pour les navires actuels, et l'on peut mettre au rang des meilleurs, comme au temps de Thémistocle, le port du Pyrée ; le seul changement qu'on ait à y signaler est dans la position de la ville même du Pyrée, qui maintenant s'étend à l'est du grand port, tandis que l'on doit aux hydrographes dont j'analyse les travaux, la connaissance et le tracé d'un mur de 1500 mètres de longueur fondé sur une

crête de collines au nord-ouest du grand port, de manière à protéger, par une double enceinte, l'ancien arsenal des Athéniens et à envelopper en outre une petite anse également propre aux constructions navales par sa forme et par sa profondeur.

Avant de connaître la découverte de cette enceinte tout à fait excentrique aux autres murs qui protégeaient les ports athéniens, je ne m'étais fait, je l'avoue, qu'une idée peu exacte de la position de leur arsenal, et j'y trouve en outre la confirmation de la véritable étendue des murailles élevées sous la direction de Thémistocle. Thucydide, avant d'entamer le récit de la guerre du Péloponèse, dit que les Athéniens avaient à garder 148 stades de murs, en outre de 60 stades qui ne réclamaient pas la même vigilance, total 208 stades ou 9 lieues à peu près. Du reste, l'usage que les Grecs font du Pyrée rappelle l'antiquité, en ce qu'ils y ont élevé le tombeau de l'amiral Miaoulis, l'un des héros de leur marine moderne, près de l'emplacement de la sépulture de Thémistocle.

Rien ne pouvait mieux qu'une étude obligée des moindres localités de la Grèce maritime conduire à l'exhumation des antiquités de ce pays sous le rapport topographique. Nous lui devons la connaissance de l'isthme de Xerxès au Mont-Athos, du canal entrepris par ce roi sur une longueur d'un mille, et d'une ligne de murailles, d'une longueur égale, autrefois élevées à un mille plus à l'ouest, pour compléter la défense de cette belle péninsule. On a retrouvé en entier les murs de l'ancienne Aptaera, maintenant Paleocastron (en face de Souda) dans l'île de Crète. Ils n'avaient pas moins

de un mille et trois quarts de circonférence, malgré l'obscurité de cette ville. — Les ruines d'Épidaure en Argolide couronnent une hauteur péninsulaire et escarpée dans une enceinte de 1800 mètres de tour.

Délos a vu disparaître sa splendeur avec son culte, et le capitaine Graves n'y a retrouvé qu'une tête colossale d'Apollon et l'emplacement d'un théâtre et d'un temple. Mais, sur la côte opposée de Rhénée, située en face de Délos, il signale l'existence d'une multitude de tombes, de stèles, et de débris de colonnes et de sarcophages. C'était, en effet, dans cette île déserte de Rhénée ou Rhénéa que les Déliens avaient été forcés de placer leur nécropole, et que leurs femmes allaient accoucher, car il n'était pas permis d'être inhumé ni de naître dans l'île consacrée par la naissance du Dieu qui donne à tout la lumière et la vie. Il est impossible de se trouver dans la passe étroite qui sépare ces deux îles sans se demander quel fut l'emplacement choisi par Nicias pour le franchir à la tête de la théorie athénienne, sur ce magnifique pont doré construit par ses ordres, et l'imagination de l'helléniste s'égare presque à regretter le paganisme qui avait jeté tant d'éclat sur des rivages maintenant arides et abandonnés. Le détroit dont la petite île d'Hécate occupe le centre, a en tout un tiers de mille de largeur ainsi partagé en deux bras. C'est donc de 400 à 600 mètres de longueur qu'a dû avoir le pont doré de Nicias.

Nulle part cette moisson de topographie archéologique n'a été plus abondante que sur les côtes asiatiques de l'Ionie et de la Carie. Les murs de Claros ont été restaurés par le commandeur Copeland, ainsi



qu'une partie des ruines d'Éphèse ; il les a explorées sur une circonférence de quatre milles nautiques, et il a retrouvé plus de deux milles des anciennes murailles, deux théâtres et un ancien stade.

Je passe à une analyse succincte des travaux de son successeur, le capitaine Graves, sur la même côte.

J'aborde la description de deux villes plus illustres, Halicarnasse et Samos. La première s'élevait en amphithéâtre contre les pentes de cinq massifs de collines et couvrait une superficie de 2000 mètres de longueur sur 1000 mètres de largeur, le quadruple de celle de Genève restreinte à son enceinte intérieure et méridionale. Au centre de la plaine s'élève un mamelon avec une enceinte presque carrée de 50 mètres en tout sens qui peut avoir été la base du fameux mausolée. Des cryptes sépulcrales sont percées dans les hauteurs au nord-ouest de la ville, et un théâtre y était adossé. A l'ouest, au nord et au nord-ouest, la crête des collines porte une enceinte de murailles encore intactes de 5700 mètres, c'est-à-dire d'une lieue et un tiers de développement, flanquées encore de 28 tours carrées, et, pour compléter la défense de leur opulente cité, les habitants d'Halicarnasse avaient encore profité d'une seconde chaîne de collines placée à 700 mètres en avant de leur mur continu pour en couronner la crête d'un mur extérieur de 2400 mètres, c'est-à-dire une demi-lieue de longueur. -

Samos n'atteignait pas tout à fait la vaste étendue d'Halicarnasse, sa longueur était de 1600 mètres, et sa largeur de 900, le triple environ de ce qu'était Genève dans les limites indiquées ci-dessus. Au nord,



elle était protégée par une ligne de collines escarpées de 747 pieds de hauteur, et cependant défendue par un mur hellénique de 14 pieds d'épaisseur ; à l'ouest un mur cyclopéen descendait du sommet de la colline (747 pieds) jusqu'au bord de la mer. Au nord-est la ville et le port étaient encore dominés par une colline isolée couronnée d'une forteresse semblable à une citadelle, dont les murs avaient également 14 pieds d'épaisseur et se rattachaient à l'enceinte septentrionale par un second mur de construction cyclopéenne. Au sud-est de la ville était le port protégé par deux môles dont l'un n'avait pas moins de 500 mètres de longueur ; il se trouve actuellement sous l'eau, ayant été renversé par Périclès qui détruisit ainsi d'un seul coup la puissance maritime de Samos.

Parmi les îles volcaniques de l'archipel, il faut citer avant tout l'île de Santorin ; mais ce magnifique cratère marin a été décrit par le lieutenant Leycester, dans un mémoire dont j'ai donné l'analyse. — Il n'est pas le seul ; les ingénieurs anglais indiquent l'existence d'un cratère éteint au centre de la péninsule de Méthana sur le golfe d'Égine. L'îlot de Nisero, l'ancienne Nisyros, au sud de Cos, est également formé dans son ensemble par un cratère de soulèvement de 6 milles de tour dont l'intérieur renferme des dépôts de soufre et deux cratères d'éruption hauts de 2270 pieds au-dessus de la mer.

Le nombre des sources thermales n'est cependant pas très considérable, ni leur température élevée. Il s'en trouve à Thermia (l'ancienne Cythnus), en deux endroits des Thermopyles, deux ou trois aux environs

de Smyrne, deux à l'ouest de Lébédos et deux près des ruines d'Érythrée en Ionie dont la température s'élève seulement à 69° et 75° F. (20° et 24° C.).

Un autre phénomène de géographie physique est le comblement du golfe de Latmus, en Ionie, produit par les atterrissements limoneux du Méandre, et qui a éloigné la mer de 10 milles du promontoire où s'élevait Milet. L'ancienne Héraclée, située autrefois, non pas à l'entrée du golfe comme Milet, mais au fond, ne présente plus que des ruines abandonnées à une distance plus grande encore de la mer. Ce golfe n'a cependant pas entièrement disparu, parce que le Méandre ne se déchargeant pas au fond, mais à l'entrée, a isolé de la mer, sans le combler, un bassin de 8 milles de long (appelé par les Turcs *Baffi Denizli*, et par les Grecs *Bastarda Thalassa*) rempli d'une eau saumâtre et très poissonneuse. Fidèle à sa réputation, le Méandre se traîne sur un cours tortueux de 40 milles entre son ancienne et sa nouvelle embouchure dont la distance directe n'est que de 10 milles nautiques.

Ayant remarqué dans mes entretiens avec le capitaine Graves que parmi ses travaux archéologiques aucun souvenir ne lui était plus agréable que celui de l'exploration des ruines des villes de Myndus et de Cnide, sur la côte de Doride, je demande la permission de terminer par là cette nomenclature un peu aride.

L'emplacement de l'ancienne Myndus, désignée par les Turcs sous le nom barbare de Gumishlu, présente un bassin clos de 500 mètres de longueur, profondeur inusitée pour les ports de l'ancienne Grèce. Au nord-

est s'élève un amphithéâtre de collines, dont la crête bien continue se culmine à l'est à la hauteur de 500 pieds, et, par ses deux extrémités, se rattache au rivage. Sur le pourtour de cette défense naturelle, si complète et souvent escarpée, règne une muraille de 2000 mètres, flanquée de grosses tours. En face de la ville, à l'ouest, et pour clore ce port créé par la nature, s'élève une péninsule dont une nouvelle enceinte de murs, de 2000 mètres, fait une acropole insulaire. Dans l'enceinte ainsi tracée à la ville le capitaine Graves (1) a reconnu les restes d'un stade, d'un théâtre, d'un temple et d'un portique indiqué par les piédestaux de 52 colonnes.

Les ruines de la fameuse Gnide semblent, à beaucoup d'égards, n'être que la répétition de celles de Myndus; mais, si la crête des hauteurs qui l'enveloppent a la même étendue, elle est plus escarpée, et son point culminant, élevé de 933 pieds au lieu de 500, était couronné par une formidable acropole. Pour protéger à l'ouest la ville et le port, le promontoire Triopium forme une barrière plus haute (405 pieds), plus escarpée et deux fois plus longue que la péninsule dont le port de Myndus est cerné. Les défenses artifi-

(1) Le capitaine Thomas Graves, dont il a été ici souvent question, était depuis trois ans surintendant des ports de Malte, lorsqu'il tomba mort sous le couteau d'un matelot de cette ville, qui croyait, à tort, avoir à se plaindre de lui. Voir la notice biographique consacrée à cet officier distingué par sir Roderick Murchison, dans l'*Address* qu'il a prononcée à l'assemblée générale de la Société géographique de Londres, du 25 mai 1837. — *Journal of the R. G. Society*, t. XXVII, p. CVIII.

cielles de Cnide se composent de murailles dont le développement total n'était pas de moins de 6800 mètres, partiellement appuyées à des escarpements.

La ville avait deux ports. Les ingénieurs anglais ont pu tracer en entier le pourtour du plus petit, qui était destiné aux trirèmes. Il est entouré d'un portique, d'une agora, d'un temple d'ordre dorique et d'un autre édifice décoré de colonnes corinthiennes. On a retrouvé plusieurs autres temples dans l'intérieur de la ville, des bains, des portiques, quelques statues et jusqu'à trois théâtres, dont le plus vaste, adossé aux montagnes rocheuses qui ceignent la ville au nord, n'a pas moins de 90 mètres de diamètre. Le nombre des édifices, mieux conservés à Cnide que dans les autres cités grecques de l'Asie Mineure, permet aussi d'y mieux tracer la direction des rues. Ces édifices y sont pour la plupart alignés en terrasses successives, vu la pente du terrain qui devait donner à Cnide autant qu'à Gènes des droits au titre de *superbe*.

Les murailles de construction cyclopéenne ne se sont trouvées qu'en petit nombre parmi les monuments de l'Archipel grec ; il y en a des restes à l'est de Samos, dans l'île de Piscopi, l'ancienne Télôs, qui est sur la côte de Carie au sud de Cnide.

---

## Nouvelles et communications.

---

### SUR LA PIERRE GRAVÉE, TROUVÉE DANS UN TUMULUS AMÉRICAIN.

---

On sait que la vallée de l'Ohio renferme un très grand nombre de vestiges d'antiquités, monuments de l'existence d'une population qui a péri. La plupart sont des enceintes fortifiées (1) ; mais on a trouvé aussi des *tumuli* ou tombeaux de diverses sortes, des autels et d'autres constructions. Les vallées de Scioto et de Miami, les lieux appelés Circleville, Chillicothe, Marietta, etc., sont particulièrement riches en antiques monuments ; l'on en cite un qui n'a pas moins de 400 pieds anglais d'étendue. L'un des sites les plus intéressants est certainement le lieu dit Grave-Creek, au-dessous de Wheeling ; il renferme entre autres un grand *tumulus* haut de 69 pieds anglais : c'est une butte de forme conique qui a 820 pieds de tour et un diamètre de 63 pieds à la base supérieure ; le volume a été évalué à 175 000 pieds cubes. Ce *tumulus* renfermait une chambre intérieure dans laquelle s'est trouvée, avec un squelette humain, une pierre gravée, couverte de signes d'une forme particulière.

Cette inscription a été, il y a vingt ans, décrite dans un livre de M. Vail, intitulé : *Les Indiens de l'Amérique*

(1) Voir le mémoire de M. Warden, t. II, p. 372 des *Mémoires de la Société de Géographie*.

*du nord*, et elle a été l'objet pour moi, en 1838, 1839 et 1845, de plusieurs notices (1) où les caractères dont il s'agit sont figurés, et identifiés avec une certaine écriture usitée dans l'intérieur de l'Afrique. Ces mêmes signes ont été connus pour la première fois lors de l'expédition des voyageurs anglais, en 1824 et années suivantes. Le D<sup>r</sup> Oudney qui les a recueillis à El-Ghat, chez les Touâreg, ne s'est pas borné à rapporter ces caractères, qui sont au nombre de dix-neuf, et le plus souvent gravés sur des rochers ; mais il en a donné la valeur alphabétique d'après les indigènes. Vingt ans après, un savant officier de notre armée d'Afrique a trouvé, de son côté, ces mêmes caractères en usage parmi les tribus qui confinent avec les possessions françaises, et parmi celles qui viennent les visiter ; il a de plus fait connaître le nom que cette écriture porte chez les natifs. Depuis encore, et indépendamment des signes gravés sur les rochers, on a recueilli des inscriptions assez nombreuses, tracées sur des armes, des boucliers, des étoffes, des objets de vêtement, et qui prouvent que l'écriture *tifnagh*, qui a été pratiquée depuis les temps reculés, l'est encore aujourd'hui. Enfin, M. le com-

(1) Sur une pierre gravée, trouvée dans un ancien tumulus américain, et à cette occasion sur l'idiome Libyen. (Paris, Duprat, 1843, avec gravures.)

Des savants américains et européens s'en sont aussi occupés. (Voir la *Gazette de Cincinnati* et le *New-York Advertiser*, 1838, où sont cités, comme ayant écrit sur ce monument curieux, le D<sup>r</sup> Townsend de Wheiling, le D<sup>r</sup> Clemens, M. Tomlinson, le D<sup>r</sup> Schoolcraft, le D<sup>r</sup> Morton, en Amérique, et, en Europe, sir J. Alexander, à la Société géographique de Londres, le professeur Rafn, à Copenhague, M. Jomard, à Paris.)

mandant Hanoteau, après avoir fait une étude sérieuse et approfondie de la langue berbère et de ses différents dialectes, a abordé l'interprétation des inscriptions dont il s'agit, et tout porte à croire, contre l'opinion vulgaire : 1° que la langue berbère a été écrite dès longtemps et l'est encore de nos jours ; 2° que la langue actuelle est l'antique idiome libyque indiqué par Hérodote et qui se parlait d'un bout à l'autre de l'Afrique septentrionale (1).

Les remarques précédentes sur les caractères dont il s'agit étaient nécessaires pour éclaircir la question de l'inscription de Grave-Creek. Il faut savoir que, postérieurement à la publication des différentes notices sur cette inscription, il s'est élevé des doutes sur son authenticité, doutes que M. Hodgson, entre autres, et le docteur Schoolcraft ont partagés. Dans ces derniers temps, M. Squier a été jusqu'à regarder l'inscription comme apocryphe.

L'inscription consiste en une pierre de forme ovale, qui a environ cinq centimètres sur quatre centimètres de haut, et sur laquelle sont gravées quatre lignes de caractères africains parfaitement conservés (2).

On conçoit les réserves qu'a fait naître, dans l'esprit des savants américains, la présence d'un texte libyque dans un *tumulus* comme celui qu'on voit à Grave-Creek-Mound ; car des personnes irréfléchies pourraient tirer de ce monument, unique peut-être,

(1) Voy. dans les *Mémoires de la Société de Géographie*, t. IV, p. 129, mes observations sur les vocabulaires africains.

(2) J'en possède une empreinte dont je suis redevable au docteur Harlan.



des conclusions téméraires sur l'ancienne population des habitants de la vallée de l'Ohio ; mais il n'y a pas lieu, selon nous, à tirer de telles conséquences d'un fait isolé, et, par exemple, d'imaginer que les Libyens ou les Carthaginois aient peuplé ou habité l'Amérique du nord. Il suffit qu'un seul individu, porteur de la pierre en question, poussé par les vents alisés, ait abordé sur ce continent, et qu'il ait été enterré avec ses armes, ses insignes, et tout ce qu'il portait avec lui, comme cela a été en usage en d'autres endroits. Il serait plus que superflu de se perdre en conjectures sur un fait dont sans doute on ignorera toujours les circonstances. Une seule chose importe, c'est de bien établir que la pierre en écriture libyque de Grave-Greek-Mound a réellement été trouvée au fond d'un antique *tumulus* du pays ; il faut donc, avant tout, connaître l'état actuel de l'opinion parmi les savants américains. La question est donc celle-ci : les doutes élevés il y a quelques années ont-ils été confirmés ? existent-ils encore ?

Ce point est le seul que je veuille examiner ici, et je renvoie pour le reste aux *Notices* citées plus haut. Or, la Société ethnologique de New-York vient de s'en occuper récemment d'une manière très suivie. M. Squier, dans son ouvrage sur les monuments aborigènes de la vallée du Mississipi, avait nié la réalité de la découverte de cette pierre ; mais M. le Dr Wells de Hass, de la Virginie, dans une des dernières séances de la Société ethnologique, a démontré d'une manière irréfutable l'authenticité de la pierre, et l'assemblée, unanimement, a trouvé ses preuves convaincantes. Feu le Dr Morton avait cru devoir infirmer ce monument ; il

l'a négligé comme étranger à l'étude craniologique, sur laquelle est fondé son système sur les races. Mais la discussion à laquelle s'est livré M. le D<sup>r</sup> de Hass, dans un mémoire très étendu et complet, a éclairci la question de fait. L'auteur a montré la méprise de M. Squier ; celui-ci, présent à la séance, s'est levé et a loyalement reconnu qu'il avait été induit en erreur par le témoignage du D<sup>r</sup> Morton, ajoutant qu'il avait cru pouvoir s'en rapporter à un savant aussi renommé. Il a dit qu'il s'estimait heureux, aujourd'hui, d'admettre les faits mis en lumière par le D<sup>r</sup> de Hass, et lui a fait voter des remerciements par la Société ethnologique.

M. Tomlinson, le propriétaire du lieu, qui lui-même a trouvé la pierre en fouillant l'intérieur du *tumulus*, a donné d'ailleurs à M. de Hass les renseignements les plus positifs sur le fait de la découverte.

Je ne dirai pas, avec la *Gazette de Cincinnati*, que les auteurs de systèmes rejettent, purement et simplement, les monuments qui pourraient infirmer leurs conclusions, et que ce motif a été peut-être celui du savant D<sup>r</sup> Morton ; mais il n'en est pas moins certain que la règle à observer, avant de tirer aucune conclusion dans un sens ni dans l'autre, et même avant tout, est de rechercher avec soin les preuves alléguées sur le fait même d'une découverte inattendue, et d'apprécier impartialement les raisons qui doivent le faire admettre ou rejeter ; c'est ce qui n'a pas été fait au sujet de la pierre américaine découverte à Grave-Creek, il y a vingt ans.

JOMARD.

## DÉCOUVERTE

DE MINES D'OR DANS LA GUYANE VÉNÉZUÉLIENNE,

Par M. le D<sup>r</sup> L. PLASSARD.

(Extrait d'une lettre de ce voyageur, communiquée par M. E. CORTAMBERT.)

M. le D<sup>r</sup> L. Plassard, médecin français établi à Ciudad-Bolivar, a découvert, en 1856, des mines d'or dans la Guyane vénézuélienne, au sud de l'Orénoque inférieur, vers le Yuruari, qui appartient au bassin de Cuyuni. Il vient d'y faire un nouveau voyage, dont il rend compte dans les termes suivants :

..... « Je partis de Ciudad-Bolivar le 27 février 1858; suivez, sur une carte, ma route jusqu'à la rivière Caroni; un degré et demi au-dessus de son embouchure, je traversai le village de Guri, peuplé d'Indiens et de quelques Espagnols. De là, me dirigeant au sud-est, je rencontrai l'ancienne mission d'Avechica, où je restai deux ou trois jours, pour reconnaître les terrains environnants et les montagnes qui traversent cette mission vers le sud, surtout une montagne fameuse par ses traditions, qu'on appelle *Cerro del Trueno* (montagne de Tonnerre). Je trouvai de temps à autre, dans cette région, des traces de la même formation que celle du territoire des mines précédemment découvertes.

» Nous nous embarquons dans une écorce d'arbre, changée en canot, sur la rivière d'Avechica, et, tour à tour chassant, reconnaissant les terrains, visitant les Indiens sauvages, nous arrivons dans le Yuruan, que je remontai à quelque distance. Puis je redescendis

jusqu'au Cuyuni ; après avoir fait une excursion de quelques lieues en remontant vers l'ouest-sud-ouest dans le Gaspon, je revins vers l'est, et je pris le Yuruari (1), à son embouchure dans le Yuruan ; là, nous livrant à des travaux d'Hercule, nus comme des sauvages, tantôt nous naviguons dans notre légère nacelle, tantôt nous la portons sur nos épaules pour franchir des rapides formés par des rochers titaniques, au milieu desquels la rivière se divise en mille filets infranchissables ; nous arrivons enfin, tout noircis par le soleil et brisés par la fatigue, au village de Tupoquen.

» Certes, je voudrais m'arrêter et vous peindre les diverses sensations qui m'ont assailli pendant mon voyage ; mais je me laisserais entraîner trop loin : un monde de forêts inconnues à notre civilisation ; çà et là des débris de tribus indiennes, dont quelques-unes offrent à la vue les restes de races magnifiques par leur couleur et leur stature ; sur les roches immenses du Yuruari, près de son embouchure, des signes hiéroglyphiques semblables à ceux qu'ont signalés Humboldt et Schomburgk au Rio Negro, et tracés par des populations éteintes aujourd'hui ; enfin ces nuits passées au sein des forêts désertes, le hamac suspendu entre deux arbres, dormant au chant de l'oiseau de nuit des tropiques et au rugissement du jaguar..... que de motifs de réflexions et de méditations !

» C'est près de Tupoquen que sont les mines. Le

(1) Cette rivière est nommée Yuruan, par erreur sans doute, sur la carte du colonel Codazzi. Ce nom appartient à la rivière qui reçoit le Yuruari.

travail des mineurs consiste à ouvrir un tracé de 10 jusqu'à 25 pieds de profondeur et de 5 mètres carrés, en passant par des couches de terre végétale, de quartz, de canapo (argile grossière mêlée de cailloux de toutes sortes), pour arriver à l'argile aurifère, espèce de terre glaise mêlée de roches brisées, qu'on lave avec soin pour en retirer l'or qu'elle contient, au moyen d'une *batea* (sébile). Mais ce travail n'est probablement pas le dernier résultat qu'on doit obtenir. Dès mon voyage précédent, j'avais observé que les assises de quartz qui forment le noyau des monticules avoisinant les ravins où on lave l'or, contiennent des veines et des particules de ce métal à l'état visible, et je pensai dès lors que l'exploitation de ces roches pourrait donner un bon produit. Cette année je fis de nombreuses expériences et les résultats ont même dépassé mon attente.... »

D<sup>r</sup> L. PLASSARD.

---

NOUVELLE CARTE DES GAULES.

S. M. l'Empereur ayant conçu l'heureuse idée de faire exécuter une carte des Gaules, où se trouve donné, dans les plus grands détails, l'état de notre pays, depuis la conquête de César jusqu'aux derniers temps de la domination romaine, Son Exc. le ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes a rendu l'arrêté suivant :

Art. 1<sup>er</sup>. Une commission est instituée à l'effet de procéder à l'examen et à la classification des documents déjà recueillis au ministère de l'instruction publique,

et qui lui seront ultérieurement transmis pour la confection d'une carte des Gaules aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

**ART. 2.** Sont nommés membres de cette Commission :

**MM.** de Saulcy, membre de l'Institut, président ;  
Amédée Thierry, membre de l'Institut ;  
Guigniaut, membre de l'Institut ;  
N. de Wailly, membre de l'Institut ;  
A. Maury, membre de l'Institut ;  
Blondel, colonel d'état-major, directeur du  
Dépôt de la Guerre ;  
De Coynart (Ch.-Raymond), chef d'escadron  
d'état-major ;  
Chéruel, inspecteur d'académie à Paris ;  
A. Bertrand, professeur au lycée de Rennes ;  
Gustave Rouland, directeur du personnel et du  
secrétariat général au ministère de l'instruction  
publique.

**MM.** Maury et Bertrand rempliront les fonctions de secrétaires correspondants et de rédacteurs des travaux préparatoires.

**M.** Gustave Rouland remplira celles de secrétaire des séances de la commission.

**ART. 3.** Il sera rendu compte, chaque mois, au ministre, du résultat des travaux de la commission.

Fait à Paris, le 17 juillet 1858.

**ROULAND.**

---

La Commission chargée de dresser la carte des Gaules, a été installée par M. le ministre de l'Instruction publique, le 16 août dernier. Son Excellence lui

a fait connaître les vues de S. M. l'Empereur et lui a tracé le plan de ses travaux. Dans cette première séance, la Commission a décidé qu'elle s'occuperait de la rédaction de trois cartes : 1° une carte des Gaules au temps de la conquête de César ; 2° une carte des Gaules de Dioclétien à Constantin ; 3° une carte de la France sous les Mérovingiens.

La même commission a pris, dès ce jour, les mesures nécessaires pour entrer en relation avec toutes les sociétés archéologiques de la France et des contrées rhénanes, et les savants qui se sont déjà livrés à des études sur divers points de la géographie ancienne de l'empire français.

Elle prie toutes les personnes qui voudront lui faire parvenir des renseignements, de les adresser au président de la commission, sous le couvert de Son Excellence le ministre de l'Instruction publique.

Dans la notice qui sera jointe aux cartes, la Commission fera connaître le nom de chacun de ceux qui auront bien voulu lui prêter leur concours et la part qu'ils auront prise à son œuvre.

## Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

*Séance du 2 juillet 1858.*

---

Il est donné lecture de la correspondance : M. le colonel Blondel, directeur du Dépôt de la guerre, adresse à la Société, au nom du ministre, deux exemplaires de la 21<sup>e</sup> livraison de la carte de France, dont un pour sa bibliothèque et l'autre pour M. le major Pape. L'Académie royale des sciences de Turin, la Société orientale allemande et l'Observatoire physique central de Russie adressent la suite de leurs publications et remercient la Société de l'envoi de son *Bulletin*.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau. A cette liste il faut ajouter une nouvelle carte du canton de Zurich offerte par M. Malte-Brun au nom de M. Ziegler ; le 3<sup>e</sup> volume de l'histoire des nations civilisées du Mexique de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, et le protocole des conférences sur la délimitation des Guyanes française et brésilienne offert par M. le chevalier Da Silva. Des remerciements sont adressés aux donateurs.

La Société admet au nombre de ses membres M. le docteur Émile Isambert. Sont présentés comme candidats : M. Reclus (Jacques-Élisée), par MM. Maury et Lejean ; M. Rey (Emmanuel-Guillaume), par MM. de la Roquette et Malte-Brun ; et M. de Cabanillas (Nicolas), par MM. Jomard et Garnier.



M. d'Avézac annonce que M. Michel-Joseph Canale, de Gènes, auteur d'une *Histoire civile, commerciale et littéraire des Génois*, dont il se prépare en ce moment une nouvelle édition à Florence, s'occupe aussi d'une *Histoire des voyages, des navigateurs, des découvertes maritimes et des anciennes cartes hydrographiques des Italiens*, pour laquelle il a déjà réuni et continue de rassembler le plus grand nombre possible de documents intéressants.

Dans le nombre se trouvent des témoignages contemporains et des actes publics relatifs à la fameuse entreprise de Thedisio Doria avec Hugolin Vivaldi, qui tentèrent le voyage de l'Inde par l'Océan dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Un passage des annales manuscrites de Jacques Doria, qui manque à l'édition de Muratori, rapporte le fait avec précision à l'année 1291. Dans un acte notarié se trouvent mentionnées d'autre part deux galères du même Thedisio Doria, avec les noms significatifs de *Sant Antonio et d'Allegancia*; d'autres actes se rapportent à *Lanceloto Malocello*, le découvreur de Lancelotti.

M. Canale espère aussi retrouver la trace de la carte de Barthélemy Pareto, connue par un extrait donné par l'abbé André, et qui avait été, de la part de M. d'Avézac, l'objet de recherches infructueuses, longtemps poursuivies dans l'espoir d'en rattacher la publication complète à celle d'un autre document dont il avait entretenu la Société à diverses fois, et en dernier lieu dans la séance du 19 novembre 1847: c'est le prétendu *Itinerarium usus maris*, faisant partie des manuscrits légués à la ville de Gènes par Federici, et qui con-

tient trois parties distinctes, dont une seule provient d'Antoniotto Uso di Mare et porte la date du 12 décembre 1455. A la suite est un traité de géographie, que d'après quelques échantillons M. d'Avezac avait reconnu pour l'*Imago Mundi* d'Honoré d'Autun ; mais la partie la plus intéressante est un relevé de légendes inscrites ou à inscrire sur une carte du monde telle qu'on les faisait aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Dans l'opinion de M. d'Avezac, c'est Barthélemi Pareto qui les avait recueillies pour en faire usage sur la carte qu'il exécuta en effet en janvier 1455 ou 1456 ; la date de rédaction en doit être placée après 1398 et avant 1405 soit en nombre rond vers l'année 1400.

M. d'Avezac rappelle ces détails pour constater la priorité de son travail sur ce document dans le cas où il deviendrait l'objet d'une publication par l'érudite historien des navigations et découvertes des Génois.

M. Jomard déclare qu'il a gardé des communications faites à ce sujet par M. d'Avezac un souvenir d'autant plus exact, que lui-même s'était occupé particulièrement du manuscrit envoyé à la société par M. Gräberg de Homsö.

M. d'Avezac communique un extrait du *Journal du Havre*, contenant la traduction du rapport du capitaine anglais Cubins sur la découverte que ce marin a faite récemment d'un groupe d'îles dans le sud de l'Océan Atlantique, sur la route habituellement suivie par les navires qui font le voyage de l'Australie.

M. Jomard communique la découverte faite par M. Dufour, attaché au consulat de Tripoli, de plusieurs fragments d'antiquité qui lui ont été apportés de Ghirzé

à l'est de Tripoli. Ces fragments sont des bas-reliefs de travail africain, représentant une sorte de chasse; on y voit des chameaux traînant des chars à quatre roues et même employés au labourage, et différents quadrupèdes; ils rappellent les frises que les Anglais, lors de leur voyage au lac Tchād, ont dessinées sur un monument romain à Germa, l'ancienne Garama, et où l'on voit aussi des chameaux figurés, ainsi que les singulières sculptures récemment découvertes dans l'intérieur du pays par le D<sup>r</sup> Barth à Têlisaghé. Comme il s'est élevé plusieurs opinions contradictoires sur la date de l'apparition du chameau en Afrique, M. Jomard pense que la comparaison des époques de ces lieux anciennement habités contribuera à fixer la date dont il s'agit.

Le même membre annonce que la carte de l'île Perim faisant partie de la collection de l'Amirauté britannique, restée manuscrite depuis l'an 1802, paraît avoir été publiée l'année dernière, attendu qu'elle figure dans le dernier catalogue de l'Amirauté sans le signe MS.

M. de la Roquette annonce qu'une députation de la Société américaine géographique et statistique de New-York ayant appris les attaques portées contre la vérité du D<sup>r</sup> Kane, a été envoyée en Angleterre pour le justifier. Les observations qu'elle a soumises à la société géographique de Londres ont été parfaitement accueillies, et plusieurs membres ont pris la parole dans le même sens.

M. le chevalier Da Silva lit la suite de sa notice sur l'Oyapoc.

---

*Séance du 16 juillet 1858.*

---

Il est donné lecture de la correspondance :

M. le baron de Steinberg, envoyé de Hanovre, remercie la Société de l'envoi qu'elle lui a fait, au nom de S. Exc. M. le maréchal, ministre de la guerre, de la 21<sup>e</sup> livraison de la carte de France, destinée à son compatriote, M. le major Papen.

M. Alfred Demersay écrit à la Société qu'elle a dû apprendre, comme lui, la mort de M. Aimé Bonpland, dont la longue existence n'a été qu'une suite ininterrompue de savantes pérégrinations ; mais, les nouvellistes transatlantiques ayant si souvent annoncé la mort du compagnon de voyage de l'illustre de Humboldt, il ne perd pas tout espoir d'en lire encore le démenti dans les lettres qu'il attend de la Plata. M. Demersay ajoute que, malgré son éloignement de la Société, il ne reste pas étranger à ses travaux, et qu'il se propose de lire dans la séance du 6 août un coup d'œil sur les limites et la circonscription du Paraguay.

M. de la Roquette annonce qu'il résulte des communications faites le 14 juin 1858, à la Société géographique de Londres, par sir Roderick Murchison, qu'on préparait en ce moment aux États-Unis une nouvelle expédition destinée pour les régions arctiques.

Le même membre informe la Commission centrale qu'on lui a mandé de Turin, sous la date du 20 juin 1858, qu'une lettre de M. Brun-Rollet, écrite de Khar-tum, y était parvenue peu de jours auparavant. Si

cette lettre ne contient aucune nouvelle importante pour la Géographie, elle dissipe du moins les inquiétudes que le silence prolongé de cet intrépide voyageur avait inspirées sur son sort.

M. Lefebvre-Duruffé offre à la Société, au nom de l'auteur, M. J. de Cordova, un ouvrage ayant pour titre : *Texas : Her Resources and her Public Men* ; et il fait ressortir l'intérêt des nombreux documents renfermés dans ce livre. Un discours du même auteur sur le Texas est également offert à la Société.

M. Jouan, lieutenant de vaisseau, fait hommage d'une brochure sur l'*Archipel des Marquises*, contenant l'exposé de la situation actuelle de ces îles et des détails sur leur constitution physique et leurs productions naturelles.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

La Société admet au nombre de ses membres MM. N. de Cabanillas, J. E. Reclus et E. G. Rey, présentés comme candidats dans la dernière séance.

M. Jomard donne lecture d'une notice sur la pierre à inscription libyque de Grave-Creek, dans la vallée de l'Ohio, dont on avait nié l'authenticité. — Renvoi au *Bulletin*.

Le même membre annonce que le conservateur du Musée de Lyon, M. Martin Daussigny, vient d'envoyer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le dessin d'un pied romain à charnière, appartenant au Musée dès le temps de M. Artaud ; il est divisé sur trois de ses côtés, et sa longueur est de 294 millimètres. Il sera fait un rapport à l'Académie sur ce pied comme sur celui de la forêt de Maulevrier.

M. d'Avezac commence la lecture d'un Mémoire sur les voyages d'Améric Vespuce au compte de l'Espagne, et sur les mesures itinéraires employées par les marins espagnols et portugais des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles.

M. Lejean lit un extrait traduit des *Souvenirs de voyage en Turquie* de M. Ralleti (*Suvenire de Calatoria, etc.*, en langue moldave). Cet extrait comprend la partie du voyage de Giurgevo à Choumla.

---

Séance du 6 août 1858.

---

Il est donné lecture de la correspondance :

MM. de Cabanillas et Élisée Reclus, admis dans la dernière séance, adressent leurs remerciements à la Société et promettent de concourir à ses travaux.

M. Magnan, capitaine au long cours, est également admis dans la Société sur la proposition de MM. Jomard et Garnier. Il annonce qu'il est à la veille de mettre à exécution divers projets de voyage qu'il médite depuis longtemps et sollicite son appui et le concours de ses lumières. M. Jomard ajoute que M. Magnan se propose de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par une voie inconnue jusqu'ici aux voyageurs qui l'ont précédé.

M. Casteau, avocat, recommande à la Société, pour faire le voyage de l'Algérie au Sénégal, Yousouf Ben Gallati, né à Alger, et habitant Paris depuis plusieurs années. Cet Arabe, dit-il, qui est chériff, de la descendance du prophète Mahomet, connaît parfaitement

les mœurs et les usages des populations musulmanes, et il lui paraît remplir toutes les conditions nécessaires au succès de cette grande exploration. La Société saisit cette nouvelle occasion pour rappeler aux voyageurs qu'elle ne confie de mission à personne, et qu'elle réserve sa récompense à celui qui aura le mieux rempli les conditions de son programme. Il a été répondu dans ce sens à l'auteur de la demande.

M. Alfred Demersay adresse à la Société les *Considérations historiques et géographiques sur les limites du Paraguay*, dont il lui a annoncé l'envoi dans sa dernière séance.

M. de la Roquette en offrant à la Société, au nom de M. John Brown, l'ouvrage de ce savant anglais, intitulé : *The north-west passage and the search after sir John Franklin*, annonce que sir Roderick-Murchison, président de la Société géographique de Londres, en a fait le plus grand éloge dans son discours (*address*) de clôture du 24 mai dernier. M. J. Brown pensé qu'en suivant à la lettre les instructions qu'il avait reçues de l'amirauté, sir John Franklin, après être arrivé à l'île Beechey a dû se diriger au sud-ouest de cette île. On ne peut qu'attendre maintenant le résultat de la nouvelle expédition que lady Franklin a confiée aux soins du capitaine M<sup>r</sup> Clintock, dont une lettre commencée en mer le 29 juillet 1857 et terminée le 6 août à la hauteur d'Upernavik, a été publiée dans le *Bulletin*.

Le même membre communique une lettre qui lui a été écrite le 29 mai 1858 de New-York par M. Kelley, pour lui annoncer le prochain envoi du rapport adressé au gouvernement des États-Unis par le chef de l'expé-

dition qu'il avait chargé de vérifier l'exactitude de ses levés pour l'établissement projeté d'un canal interocéanique sans écluses par la voie des rivières Atrato et Truando.

Le même annonce qu'il résulte d'un post-scriptum joint au rapport présenté à la dernière réunion de la Société géographique de Londres, que le colonel Andrew Scott Waugh a reconnu que l'élévation du Manga Parbat ou Dagamur au nord du Cachemire doit être évaluée à 26 629 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. Le 4<sup>e</sup> numéro pour 1857, du *Journal de la Société asiatique du Bengale*, contient les détails de cette découverte.

Le même membre présente à la Société l'analyse détaillée de la discussion qui a eu lieu à la Société géographique de Londres à l'occasion des attaques du D<sup>r</sup> danois Rink, contre l'exactitude de certains passages de la relation du voyage du D<sup>r</sup> Kane aux régions arctiques. Ces attaques sont surtout relatives à l'existence d'une mer ouverte qui se trouverait, suivant cette relation, au nord du Grœnland, et à l'origine ainsi qu'à la formation des glaciers du Grœnland et principalement de celui que Kane appelle grand glacier de Humboldt. M. de la Roquette se propose d'entrer à ce sujet dans quelques développements.

Enfin, M. de la Roquette dépose sur le bureau plusieurs objets rapportés par M<sup>me</sup> Kerr de ses voyages, et offerts par elle à la Société : 1<sup>o</sup> un encrier persan ; 2<sup>o</sup> un presse-papier en chêne d'Abraham ; 3<sup>o</sup> une coupe en bitume de la mer Morte ; 4<sup>o</sup> un timbre pour servir à marquer les pains à Mai-Saba en Palestine.



M. Cortambert lit l'extrait d'une lettre de M. le Dr Plassard, médecin français établi à Ciudad Bolivar dans la Guyane vénézuélienne. M. Plassard rend compte d'une excursion qu'il vient de faire dans l'intérieur de cette Guyane vers le Cuyuni et le Yuruari, pour y examiner de nouveau des mines d'or qu'il avait découvertes en 1856.

La Société remarque avec regret, parmi les ouvrages qui lui sont offerts, une notice nécrologique sur M. le chev. Benedetto Marzolla, de Naples, l'un de ses membres les plus distingués par ses connaissances géographiques.

M. Constantin Sabir offre un exemplaire du *Voyage de la mer Atlantique à l'océan Pacifique par le nord-ouest de la mer Glaciale*, par le capitaine Laurent Ferrer Maldonado. M. Sabir a fait cette acquisition en Italie, dans le but de placer l'ouvrage dans la Bibliothèque de la Société. La Commission centrale exprime au généreux donateur tous ses remerciements.

M. d'Avezac fait hommage, au nom de M. Le Gras, capitaine de frégate, des *Instructions* que cet officier vient de publier sur le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le Bosphore.

M. Jacobs présente les deux thèses que son fils, M. Alfred Jacobs, vient de soutenir avec succès devant la Faculté des lettres de Paris, pour obtenir le grade de docteur ; l'une est intitulée : *Gallia ab anonymo Ravennate descripta*, et l'autre : *Géographie de Grégoire de Tours, le Pagus et l'administration en Gaule*. M. A. Maury est prié d'en rendre compte. — Des remerciements sont adressés aux donateurs.

M. de la Roquette donne lecture de la notice de M. Alfred Demersay sur les limites du Paraguay. — Renvoi au bulletin.

M. le chevalier Da Silva présente quelques observations sur ce travail ; il regrette que l'auteur n'ait pas eu connaissance des protocoles des conférences qui ont eu lieu à Rio de Janeiro en mars et avril 1856 sur les questions pendantes entre le Brésil et le Paraguay. On voit dans ces protocoles, publiés la même année à Rio de Janeiro, que le gouvernement du Paraguay réclame pour sa frontière sur le Parana la rivière d'*Ivinheima*, et sur le Paraguay le *Rio Branco* ; et que le gouvernement brésilien réclame sur le Parana l'*Igatimi*, et sur le Paraguay l'*Apa*. Pour ce qui est du droit allégué par chacune des deux puissances, on voit aussi dans ces protocoles que le plénipotentiaire du Paraguay, malgré son grand talent, a été littéralement réduit au silence par la solidité de l'argumentation du plénipotentiaire du Brésil, M. José Maria da Silva Paranhos, alors ministre des affaires étrangères. (Voir page 71, la réponse de M. Demersay aux observations critiques de M. Da Silva.)

Sur la demande de M. de la Roquette, les observations faites par M. le chevalier Da Silva seront communiquées à M. Demersay.

Conformément au règlement de la Société, les séances de la commission centrale sont closes jusqu'au 15 octobre prochain.

---

**OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.**

**SÉANCES DE JUILLET ET AOUT 1858.**

---

**EUROPE.**

*Titres des ouvrages.*

*Donateurs.*

Gallia ab anonymo Ravennate descripta e codd. mss. recognovit commentariisque et tabula illustravit Alfred Jacobs scholae Chartarum olim alumnus, in Facultate litterarum parisiensi doctor. Parisiis, 1858. In-8°. M. A. JACOBS.

Géographie de Grégoire de Tours : le pagus et l'administration en Gaule, par Alfred Jacobs, archiviste paléographe, docteur ès lettres. Paris 1858. In-8°. M. A. JACOBS.

Instructions nautiques sur le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le Bosphore, suivies de considérations générales sur l'archipel grec, par M. A. Le Gras, capitaine de frégate; 2<sup>e</sup> édition. Paris 1858. In-8°. M. A. LE GRAS.

**AFRIQUE.**

Travels and Discoveries in north and central Africa; being a journal of an expedition undertaken under the Auspices of H. B. M. S. government, in the years 1849-1855, by Henry Barth. London, 1858, vol. IV et V. M. H. BARTH.

Esquisse de la Géographie, de l'Ethnographie et de l'Histoire naturelle d'une partie de l'Afrique australe intérieure (du cours supérieur du fleuve Orange au cours du Zambèze), par M. E. Cortambert. Paris 1858. Br. in-8°. M. CORTAMBERT.

**AMÉRIQUE.**

Texas : Her Resources and her Public Men. A companion for J. de

*Titres des ouvrages.*

*Donateurs.*

Cordova's new and correct Map of the state of Texas, by J. de Cordova. Philadelphia, 1858. 1 vol. in-8°. — Lecture on Texas, by J. de Cordova. Br. in-8°, 1858. M. J. DE CORDOVA.

Résumé des voyages et explorations dans les rivières de la Guyane, par le lieutenant de vaisseau Carpentier, capitaine de l'*Oyapoc*. Paris 1857. Br. in-8° avec une carte. M. CARPENTIER.

La Confédération argentine, par M. Alfred Marbaix du Graty. Paris 1858. 1 vol. in-8°. M. MARBAIX DU GRATY.

RÉGIONS ARCTIQUES, OCÉANIE.

Voyage de la mer Atlantique à l'océan Pacifique, par le nord-ouest, dans la mer Glaciale, par le capitaine Laurent Ferrer Maldonado, l'an 1588, traduit d'un manuscrit espagnol, et suivi d'un discours qui en démontre l'authenticité et la véracité, par Charles Amoretti. Plaisance 1812, 1 vol. in-4°. M. C. SADR.

The north-west passage, and the plans for the search for sir John Franklin. A Review, by John Brown. London 1858, 1 vol in-8°. M. J. BROWN.

Archipel des Marquises, par M. Jouan, lieutenant de vaisseau, 1858. Br. in-8°. — Notes sur la navigation de l'archipel des Marquises, par M. Jouan, 1858. Br. in-8°. M. JOUAN.

CARTES.

Carte de France au 1/80000°, publiée au Dépôt de la Guerre : N° 177, Saint-Étienne; N° 193, Villeréal; N° 250, Urdos; N° 255, Perpignan; N° 258, Céret. 5 feuilles. DÉPÔT DE LA GUERRE.

Atlas universel de géographie ancienne et moderne, par A. H. Dufour, publié par MM. Paulin et Le Chevalier : Mexique, Antilles et Californie, 1 feuille; Monarchie prussienne, 1 feuille avec texte.

MM. PAULIN ET LE CHEVALIER.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

*Titres des ouvrages.*

*Donateurs.*

Compte rendu annuel adressé à S. Ex. M. de Brock, ministre des Finances, par le directeur de l'Observatoire physique central de Russie, A. T. Kuppfer, année 1856. Br. in-4° supplément. M. KUPFFER.

Catalogue chronologique des tremblements de terre ressentis dans les Indes occidentales, de 1530 à 1858, par M. Andrés Poey. Br. in-8°. — Appel aux météorologistes, à propos d'une systématisation subjective des phénomènes physico-chimiques du globe vital, moral et social de l'humanité, par M. Andrés Poey. Br. in-8°. — Relacion de los trabajos físicos y meteorológicos hechos por don Andres Poey tanto en la Habana como in Europa, redactada por don Ramon de la Sagra, Paris 1858. Br. in-8°. M. A. POEY.

Discours sur l'unité de l'espèce humaine, par L. Hegewald, docteur, professeur au lycée impérial de Dijon. Dijon 1858. Br. in-8°.

M. HEGEWALD.

Biografia del cavaliere Benedette Marzolla. Br. in-8°.

M. R. MARZOLLA.

MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES,  
RECUEILS PÉRIODIQUES.

Memorie della reale Accademia delle Scienze di Torino, t. XVII, Turin 1858. — Bulletin de la classe historico-philologique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XIV. — Compte rendu de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, pour 1856, par M. A. de Middendorff, secrétaire perpétuel, in-8°. — Bulletin de la Société impériale de géographie de Russie, n<sup>os</sup> 1 à 4 de 1858. — Monatsbericht der Kön. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, septembre à décembre 1857. — Zeitschrift für Allgemeine Erdkunde, avril et mai. — Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft, cah. 1 et 2 de 1858. —

*Titres des ouvrages.**Donateurs.*

Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, etc , n° 3. Die Gâthâs des Zarathustra, von D<sup>r</sup> Martin Haug. — The church missionary Intelligencer, N<sup>os</sup> de février 1857 à juin 1858. — The Journal of the Indian Archipelago and Eastern Asia, by J. R. Logan, vol. II, n° 2. — Journal of the Franklin Institute, by prof. John Frazer, juin et juillet. — Annales du commerce extérieur, mai et juin. — Nouvelles annales des voyages, juin et juillet. — Revue coloniale, juillet. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, juillet. — Bulletin de la Société géologique de France, juillet. — Annuaire de la Société météorologique de France, juillet. — Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation, juin. — L'Investigateur, journal de l'Institut historique, mai et juin. — Nouveau journal des connaissances utiles, juillet. — Annales de la propagation de la foi, juillet. — Société des missions évangéliques, 34<sup>e</sup> rapport. — Journal d'éducation populaire, juin. — L'Ingénieur, revue scientifique et critique des travaux publics et de l'industrie, juillet. — Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente, novembre et décembre 1857. — L'Isthme de Suez, journal del'union des deux mers, N<sup>os</sup> 49, 50 et 51. — L'Espérance, journal grec, N<sup>os</sup> 92 à 99.

---

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.**

---

SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1858.

---

**Mémoires, etc.**

---

**LES VOYAGES D'AMÉRIC VESPUCE**  
AU COMPTE DE L'ESPAGNE,  
**ET LES MESURES ITINÉRAIRES**  
EMPLOYÉES PAR LES MARINS ESPAGNOLS ET PORTUGAIS DES XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES.

Pour faire suite aux  
CONSIDÉRATIONS GÉOGRAPHIQUES SUR L'HISTOIRE DU BRÉSIL.

---

*Note préliminaire.*

Quand la Société de Géographie de Paris eut reçu l'hommage d'un volume qui portait le titre d'*Histoire générale du Brésil*, et que malgré les objections que me dictait le sentiment d'une insuffisance trop réelle, je dus me résigner à l'épineuse tâche de lui rendre compte de ce livre, j'appliquai toute mon étude, comme ce m'était un devoir de haute convenance envers elle, à lui offrir une analyse sérieuse, en ce qui intéresse la Géographie, de l'ouvrage remis en mes mains.

Quelque défiance que j'eusse de mes forces, j'en avais sans doute trop présumé encore. L'auteur lui-

même a pris soin de le démontrer surabondamment devant vous, dans une *Analyse critique* dont il a bien voulu honorer mon Rapport sur son œuvre (1) : il ne saurait accepter aucune des réserves, que je m'étais aventuré à croire possibles, aux éloges mérités par ce beau livre ; et ses convictions ont fait violence à sa modestie pour rétablir, sur chacun des points où mes objections s'étaient imprudemment risquées, la justesse irréfragable des résultats auxquels il s'était arrêté.

Le seul point sur lequel il a bien voulu reconnaître du

(1) Voir le *Bulletin de la Société de Géographie*, cahiers de mars et d'avril 1858, et le tirage à part qui en a été fait sous ce titre : « Examen de quelques points de l'histoire géographique du Brésil, comprenant des éclaircissements nouveaux sur le second voyage de Vespuce, sur les explorations des côtes septentrionales du Brésil par Hojeda et par Pinzon, sur l'ouvrage de Navarrete, sur la véritable ligne de démarcation de Tordesillas, sur l'Oyapoc ou Vincent Pinzon, sur le véritable point de vue où doit se placer tout l'histoire du Brésil, etc., ou *Analyse critique du Rapport de M. d'Azézac sur la récente Histoire générale du Brésil*, par M. F. A. de VARNHAGEN, membre de l'Institut historique du Brésil et de la Société de Géographie de Paris, des Académies royales des sciences de Lisbonne et de Munich, de celle de l'histoire de Madrid, de l'Institut historique de Buénos-Ayres, etc. » ; br. in-8° de 70 pages. — Avant cet écrit doit être placé un précédent opuscule servant de préparation à celui-ci, publié aussi dans le *Bulletin de la Société*, cahiers de janvier et de février, et pareillement tiré à part, sous ce titre : « Vespuce et son premier voyage, ou Notice d'une découverte et exploration primitive du golfe du Mexique et des côtes des États-Unis en 1497 et 1498, avec le texte de trois notes importantes de la main de Colomb ; par M. F. A. de VARNHAGEN, membre de la Société de Géographie » ; br. in-8° de 31 pages imprimées et de 2 pages lithographiées. — Tous les alinéas de chacun de ces deux écrits étant numérotés, la citation en est à la fois plus facile et plus précise, sans avoir à s'occuper de la pagination.



moins qu'il ne pourrait sans injustice garder un doute, c'est l'estime vraie, la sympathie réelle qu'il m'était doux de professer, dès avant de le connaître, pour l'ardent investigateur dont la vigueur juvénile se consacre avec tant de succès à l'exploration des sources inconnues ou cachées de l'histoire et de la géographie du Nouveau Monde (1).

Peut-être, cependant, avec une telle certitude; et disposé comme il l'assure à prendre dans le meilleur sens possible quelques expressions qui lui semblaient un peu vives, peut-être (qu'il me permette de lui en renouveler ici l'amical reproche) aurait-il dû n'en point exagérer la portée réelle, ni les traduire par des expressions bien plus vives, que je n'ai garde d'accepter comme des équivalents : je n'ai ni *attaqué*, ni *accusé*; je n'ai prononcé ni le mot d'*injustice* ni celui de *jalousie*; si je me suis permis dans une acception figurée le terme que les Athéniens appliquaient aux étrangetés de langage des habitants de Soles, ce n'est point avec l'idée qu'on y pût accoler

(1) Non-seulement cette disposition bienveillante et sympathique avait été manifestement exprimée à diverses reprises (*Considérations*, pp. 3, 8, 26, 38, 143); elle était prouvée aussi par l'étendue même du Rapport, et par le soin particulier avec lequel avaient été rassemblés, non sans peine, les écrits antérieurs de M. de Varnhagen, pour les mettre en relief chaque fois que l'occasion se présenterait de les signaler. Peut-être n'était-ce point assez au gré de l'auteur : son *Examen* le donnerait à penser, tant il prend la peine de relever comme reproches les énonciations les plus simples et les plus inoffensives. Pour nous, les indications de nature à rentrer dans l'objet des travaux de la Société de Géographie (*Considérations*, pp. 2, 61) devaient être spécialement recueillies; c'était un devoir de convenance : il n'y a point eu en cela une « prédilection marquée pour les incidents » (*Examen*, n° 37), mais appréciation sérieuse de la mission reçue.

celui d'*erreurs grossières* comme un synonyme ; et quand il m'est arrivé de comparer à un léger sommeil de l'esprit un instant où la perspicacité habituelle de l'auteur me semblait lui faire défaut, le nom d'Homère ne suffisait-il pas à faire pardonner l'innocente épigramme ?

Je me garderai, pour ma part, de prêter aucune intention désobligeante à de fugaces vestiges, saisissables en quelques endroits de son Examen, d'une vivacité plus incisive, qu'excuserait au besoin la chaleur de la lutte dans ces combats où il proclame gracieusement lui-même qu'il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Fort de cette assurance que des armes courtoises ne sauraient causer de blessures, je me laisse inciter à poursuivre la joute, et à tenter de rendre à mon adversaire les coups qu'il a essayé de me porter.

Je dois avant tout me hâter de prendre acte d'un aveu que sa loyauté n'a point marchandé. — Le titre d'*Histoire générale du Brésil* m'avait inspiré, sur la portée et les conditions d'une telle œuvre, des idées auxquelles le livre ne me semblait répondre qu'à demi ; et je devais naturellement, en signalant les lacunes, exprimer l'espoir qu'elles seraient ultérieurement remplies par l'habile et docte écrivain, qui lui-même donnait à pressentir un remaniement médité pour une édition nouvelle. Un point de vue exclusif, celui de la conquête portugaise, me paraissait d'ailleurs ne laisser à l'auteur qu'un horizon restreint, en désaccord avec la largeur du sujet.

Je n'ai plus besoin de maintenir la justesse de ces observations, après la déclaration formelle de l'auteur, que ce point de vue exclusivement portugais est précisément celui qu'à bon escient il a délibérément choisi, le sujet

réel du livre qu'il a voulu faire étant expressément l'*Histoire de la civilisation du Brésil par les Portugais* (1). Dès lors, les révolutions antiques du sol brésilien, l'apparition des premiers habitants, les lambeaux traditionnels de l'histoire indigène, les vagues lueurs de communications oubliées avec l'Ancien Monde, l'arrivée successive des aventuriers d'Europe, tous ces éléments d'une *Histoire générale du Brésil*, à l'étude desquels ma curiosité se serait complue, elle perd le droit de les réclamer dès que l'auteur efface lui-même le titre où elle croyait en avoir trouvé la promesse ; et le nouveau frontispice annoncé vient expliquer désormais à merveille et la mise en saillie de la figure de Cabral, et le dédain des races indigènes (2), et l'exclusion hostile de tout établissement européen étranger à la nationalité portugaise.

Dans ces conditions nouvelles le champ de la discussion est considérablement rétréci ; et les questions spécialement géographiques auxquelles j'avais plus particulièrement circonscrit mon examen, conservent seules le droit de nous occuper : mais celles-là, notre docte et savant confrère les a fort agrandies par les considérations ingénieuses qu'il y a rattachées ; et tout en

(1) L'auteur répète jusqu'à cinq fois cet aveu dans son *Examen*, aux numéros 1, 14, 99, 122, et 124.

(2) Les doctrines de M. de Varnhagen sur ce point en particulier, ont trouvé, parmi ses compatriotes mêmes, d'éloquents et chaleureux contradicteurs : nous ne pouvons passer sous silence la note pleine de verve insérée à ce sujet par M. Jean-François LISBOA, dans un récent volume intitulé : *Jornal de Timon : Apontamentos noticias e observações para servirem á historia do Maranhão*, Lisbonne 1858, in-8° ; pp. 340 à 386.

demeurant fermement convaincu que ses conclusions sont inadmissibles, nous ne saurions méconnaître que sa critique, pleine d'érudition et d'habileté, a introduit dans son argumentation quelques données curieuses qu'il est intéressant de recueillir (1).

Je m'appliquerai à renfermer dans l'exposition la plus brève possible et les hypothèses de notre docte confrère et la réfutation qu'elles paraissent provoquer.

Cette réfutation, au surplus, j'ai la conscience qu'elle se trouve par avance tout entière dans le Rapport même dont notre confrère a contesté les conclusions, et qui renferme sur chaque point les témoignages les plus imposants scrupuleusement signalés et presque toujours littéralement transcrits en leurs parties décisives. Mais l'esprit du juge veut qu'on lui épargne la fatigue de rechercher lui-même les éléments de sa décision, et je dois apporter à nouveau devant lui les arguments destinés à le convaincre : je m'efforcerai de borner au plus strict nécessaire ce retour obligé aux choses déjà dites.

(1) Indépendamment de celles qui prendront naturellement place dans la discussion qui va suivre, nous signalerons ici, en passant, l'idée émise par M. de Varnhagen (*Examen*, n° 94) que l'expédition portugaise qui avait eu pour armateur Christophe de Haro (voir nos *Considérations*, § XI, pp. 73 à 82) aurait pu avoir lieu en 1506 avec Jean de Lisboa et Vasco Gallego de Carvalho pour pilotes, conformément à des indications qu'il avait précédemment recueillies (*Diario de Pero Lopes*, aux notes, pp. 87 et 94) dans un *Résumé historique, chronologique et politique de la découverte de l'Amérique*, écrit en 1751 par Alexandre de GUSMAN et resté inédit, ainsi que dans l'*Histoire des Indes*, de HERRERA (Déc. II, lib. IX, cap. 10).

---

PREMIÈRE PARTIE.

**LES VOYAGES ESPAGNOLS D'AMÉRIC VESPUCE.**

SECTION PREMIÈRE

**Exposé de la question.**

I.

Une controverse prolongée avait occupé les érudits sur les titres respectifs de Christophe Colomb et d'Améric Vespuce aux honneurs de la découverte de ce Nouveau Monde où le génie du premier conduisit prophétiquement les caravelles castillanes, mais sur lequel, par un caprice de la renommée, s'est empreint à toujours le nom du second. Gènes et Florence, patries rivales de ces deux hommes, peuvent se disputer la gloire d'avoir produit en l'un d'eux celui qui a révélé à l'Univers l'existence du continent jusqu'alors inconnu ; le Portugal, qui n'avait pas su accueillir les offres de Colomb, et qui plus tard rechercha les services de Vespuce, peut aussi tenter de déguiser à ses propres yeux son ancienne faute en grandissant Améric aux dépens de son devancier ; et l'enfant brésilien du Portugal est excusable, à ce point de vue, de ses tendances spécialement *américaines* (1). Mais dans l'appréciation relative des mérites des deux navigateurs, l'Espagne

(1) VARNHAGEN, *Vespuce et son premier voyage*, n° 3.

qui les eut tous les deux à son service, et pour laquelle ils firent l'un et l'autre les découvertes que l'on a osé mettre en balance, l'Espagne est le meilleur juge de la querelle ; et la France, l'Angleterre, l'Allemagne, désintéressées de leur côté dans la question, sont dans des conditions d'impartialité qui doivent donner autorité à leur verdict.

L'expression la plus complète de ce verdict, c'est le beau livre d'Alexandre de Humboldt sur l'histoire de la géographie du Nouveau Continent ; et il semble que nulle solution différente de celle qui y est donnée en termes formels, après un examen magistral, sur les premiers voyages de Vespuce, ne saurait se produire aujourd'hui sans une discussion approfondie des motifs développés par l'illustre savant au soutien des conclusions qu'il a formulées.

Le nouveau critique ne s'est point assujéti à ce difficile labeur : il s'est borné à exposer, avec une série d'arguments plus ou moins concluants, qu'il a décorés du nom de *preuves*, les théories florentines de Canovai et de Bartolozzi, habilement reliées entre elles, et ingénieusement complétées par des rapprochements d'une merveilleuse désinvolture. Voici comment elles se résument, en quelques mots.

Vespuce a fait, au compte de l'Espagne, deux voyages : du premier il existe un seul récit, consigné dans une lettre écrite de Lisbonne le 4 septembre 1504 à Soderini. Du second voyage, il existe deux récits difficilement conciliables, l'un compris aussi, comme le précédent, dans la lettre à Soderini ; l'autre remplissant tout entière une lettre écrite de Séville le 8 juillet

1500 à Médicis (1). La lettre à Soderini a été publiée du vivant de l'auteur ; la lettre à Médicis a été mise au jour seulement en 1745 par Bandini : celle-ci a donc moins d'autorité, sa divergence la rend suspecte, et en définitive il y a lieu de la rejeter (2).

La lettre à Soderini, ainsi déclarée seule valable, rapporte les deux voyages espagnols de Vespuce à des dates bien déterminées, savoir : le premier, du 10 mai 1497 au 18 octobre 1498 ; le second, du 16 mai 1499 au 8 septembre 1500.

Dans le premier, Vespuce, parti d'Espagne le 10 mai 1497, a navigué l'espace de mille lieues dans la direction de l'ouest-sud-ouest, et s'est trouvé, après 37 jours de traversée, à la hauteur de 16° de latitude septentrionale, par une longitude de 75° à l'ouest des Canaries, par conséquent dans le golfe de Honduras (3) ; de là, il a suivi au nord-ouest la côte du Yucatan pendant deux jours (4) ; puis il s'est avancé jusqu'à un port présentant un aspect qui rappelait Venise, et au voisinage duquel on remarqua des iguanes : c'était probablement la Vera-Cruz (5) ; à 80 lieues de là il atteignait un autre port sous le tropique du Cancer, vrai-

(1) Cette lettre est donnée par Bandini et Canovai sous la date du 18 juillet ; mais le manuscrit de l'abbé Fiacchi, déclaré plus correct par NAPIONE (*Esame critico*, p. 27), offre le quantième du 8 juillet, ce qui vient fournir un exemple de plus de la surabondance fautive du chiffre 1 initial en divers nombres transcrits des lettres de Vespuce.

(2) VARNHAGEN, *Examen, etc.*, n° 16, note 1.

(3) IDEM, *Vespuce et son premier voyage*, n° 8.

(4) IDEM, *Vespuce*, n° 9.

(5) IDEM, *Vespuce*, n° 10.

semblablement Tampico (1), dans une province dont le nom, écrit Lariab dans l'ancienne édition italienne, doit suivant toute apparence se lire Cariah (2), dénomination donnée aussi par un voyage connu, de Solis et Pinçon.

De ce port, Vespuce a fait encore vers le nord 870 lieues; il est croyable qu'il a remonté le Mississipi jusqu'à 150 lieues de l'embouchure, et qu'il arriva à la fin d'avril 1498 à la pointe de la Floride (3); il dut ensuite naviguer dans le canal de Bahama, et longer les côtes des États-Unis pendant plus de 30 jours, pour aller se radouber dans un port du golfe de Saint-Laurent, au mois de juin (4); enfin, après 37 jours de relâche, il va en 7 jours vers l'est-nord-est à l'île Iti, probablement Matha Itik ou Uataga Itik près du cap Whittle, non loin du détroit de Belle-Isle (5), par lequel il regagne l'Océan pour revenir ancrer à Cadix en octobre 1498.

Un voyage accompli à de telles dates et dans de tels parages, n'a pu avoir aucun rapport avec celui dans lequel Vespuce accompagnait Hojeda (6): c'est donc le second voyage de Vespuce qui doit coïncider avec celui-ci; et les dates, en effet, concordent parfaitement, aussi bien que les lieux visités, et même certains faits déterminés du voyage (7): on a de part et d'autre

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 12.

(2) IDEM, *Vespuce*, n° 11.

(3) IDEM, *Vespuce*, n° 12.

(4) IDEM, *Vespuce*, n° 13.

(5) IDEM, *Vespuce*, n° 14.

(6) VARNHAGEN, *Examen*, etc., n° 20.

(7) IDEM, *Examen*, n° 22.



énoncé la date de 1499 ; de part et d'autre on a suivi la côte vers le nord, et l'on a nommé, ou désigné d'une manière reconnaissable, l'île de la Marguerite et celle des Géants ; de part et d'autre on a rencontré des perles ; de part et d'autre, enfin, l'on est venu aboutir à Haïti.

Il est vrai qu'il y a de notables différences entre le récit de Vespuce et ce qu'on sait du voyage de Hojeda, quant à la route suivie, au point d'atterrage, à l'étendue des côtes parcourues, à l'époque et aux circonstances du retour (1) ; mais ces discordances viennent, en partie du fait de Hojeda dont le témoignage aura été volontairement affecté de réticences calculées (2), en partie de la séparation qui aura eu lieu entre Hojeda et Vespuce avant le retour (3).

Voilà le système adopté par M. de Varnhagen sur les deux voyages tant controversés d'Amérique Vespuce au compte de l'Espagne : nous sommes ainsi renvoyés bien loin, comme on voit, de la solution que nous nous étions habitués à considérer comme si judicieuse et comme le dernier mot de l'érudition moderne sur cette question, résumée de si haut par Alexandre de Humboldt en un rapprochement fondamental du premier voyage de Vespuce avec le premier voyage de Hojeda, et du second voyage de Vespuce avec le premier voyage de Pinçon, ou peut-être avec le voyage presque identique de Lepe.

Quelle vive lumière s'est donc faite ? Quels arguments

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 23.

(2) IDEM, *Examen*, n° 25.

(3) IDEM, *Examen*, n° 32.

décisifs ont été produits qui aient ainsi renversé de fond en comble toutes les objections radicales, jusqu'à ce jour admises contre l'autorité absolue des récits de Vespuce? Nous le cherchons en vain.

Examinons de plus près.

## II.

Les lettres de Vespuce à son patron l'opulent ambassadeur florentin à la cour de France Laurent fils de Pierre-François de Médicis, et après la mort de celui-ci à son ancien condisciple le gonfalonier perpétuel de la République Pierre Soderini, ont été publiées à des dates fort diverses (1). Deux seulement furent imprimées du vivant de l'auteur. D'abord, l'une de celles à Médicis, dont l'original italien n'a point encore été retrouvé, et qui est relative au premier voyage portugais, parut en latin à Paris, dès 1503 à ce qu'on suppose (2); elle n'offre d'autre intérêt dans la question actuelle que la mention des deux voyages espagnols antérieurs. Puis, en 1507, parut à Saint-Dié, sous une adresse erronée au roi deshérité de Sicile et de Jérusalem René II d'Anjou duc de Lorraine et de Bar, la traduction latine, faite sur une traduction française, de la lettre à Soderini (3), dont l'original italien existe aussi dans une ancienne édition sans date, à l'égard de laquelle il est malaisé de

(1) Voir nos *Considérations géographiques sur l'Histoire du Brésil*, Appendice, note H, pp. 165 à 173.

(2) *Ibidem*, p. 167, n° IV.

(3) *Ibidem*, p. 172, n° V.

décider si elle est antérieure ou postérieure à celle de Saint-Dié (1); les deux voyages espagnols, comme nous l'avons déjà rappelé, forment le sujet de la première moitié de cette longue lettre.

Que, du vivant de Vespuce, il en fût, ou non, parvenu quelque exemplaire en Espagne, il y a lieu de penser qu'elle fut, dès lors, considérée comme apocryphe ou comme très inexactement imprimée, par ceux qui honoraient de leur estime le cosmographe florentin et qui savaient à quoi s'en tenir sur la vérité des faits (2); mais elle devint l'objet d'une appréciation très sévère dès que l'on put soupçonner que c'était bien, dans tout son contexte, l'œuvre réelle de Vespuce : M. de Varnhagen, qui se borne à faire remonter à Herrera (3) l'opinion qui accusait et flétrissait Améric à raison des dates attribuées dans cette relation à ses deux voyages espagnols, aurait trouvé dans l'Histoire générale des Indes, de Las Casas, dont il est sans doute à portée de

(1) *Notizia di una antica edizione italiana dei quattro viaggi di Amerigo Vespucci*, dans NAPIONE, *Del primo scopritore del continente del Nuovo Mondo, e dei più antichi storici che ne scrissero*, Florence 1809, in-8°; pp. 107 à 115. — Voir aussi le même NAPIONE, *Esame critico del primo viaggio di Amerigo Vespucci al Nuovo Mondo*, Florence 1811, in-8°; pp. 22, 23.

(2) C'est aussi l'opinion exprimée dans le récent ouvrage de M. Oscar PESCHEL, *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen*, Stuttgart et Augsburg 1858, in-8°; p. 409 : « Galten in Spanien zu Lebzeiten und kurz nach dem Tode des Amerigo seine beiden ersten Reiseschil- derungen, wenigstens in Bezug auf ihre Chronologie als apokryph, so hat etwa 40 Jahre nach Vespucci's Tod zuerst Las Casas ihm absicht- licher Fälschung geziehen ».

(3) VARNHAGEN, *Vespuce et son premier voyage*, n° 6.

consulter le manuscrit (1), et en tout cas dans les citations qu'en a faites Alexandre de Humboldt dans la docte introduction qu'il a jointe en 1853 au mémoire du docteur Ghillany sur Martin Behaim (2), la preuve de l'indignation soulevée chez le vieil ami de Colomb par l'idée d'une fraude intentionnelle de la part du Florentin.

« J'ai fait d'abord mon possible », dit Las Casas, « pour révoquer en doute qu'Améric ait volontairement » commis cette négation tacite de la priorité de l'Amiral « en cette découverte, afin de se l'attribuer exclusive- » ment à lui-même : c'est que je n'avais pas suffisam- » ment examiné ce que depuis j'ai recueilli des propres » écrits d'Améric, et d'autres documents de ce temps » que je possède ou que j'ai rencontrés. Maintenant,

(1) NAVARRETE, *Viages y Descubrimientos*, tome I, p. lxxj : « De todas » las obras que de jó escritas este prelado religioso, ninguna hay mas » importante que la *Historia general de las Indias* en tres volúmenes, » que alcanzan hasta el año 1520, y se conservan originales manu- » scritos, los dos primeros en la real Academia de la Historia, y el » tercero en la Bibliotheca real ». — M. Henri Ternaux-Companis en possédait il y a vingt ans une copie qui parait avoir passé depuis long-temps à la Bibliothèque royale de Berlin. — L'Académie de l'Histoire, à Madrid, en projette la publication dans la belle collection qu'elle a entreprise des historiens primitifs inédits du Nouveau Monde, dont il a paru quatre volumes dans le format grand in-4° de raisin, contenant l'Histoire générale et naturelle des Indes, d'OVIEDO, éditée par D. José Amador DE LOS RIOS.

(2) HUMBOLDT, *Ueber die ältesten Karten des Neuen Continent und den Namen Amerika*, 12 pages, dans F. W. GHILLANY, *Geschichte des Seefahrers Ritter Martin Behaim, nach dem ältesten vorhandenen Urkunden bearbeitet*, Nuremberg 1853, grand in-4° de colombier, avec 5 cartes; pp. 6, 7.

» je dis qu'il y a eu de la part d'Améric mensonge et  
 » action mauvaise dans cet essai d'usurper contre toute  
 » justice l'honneur dû à l'Amiral, trompant ainsi le  
 » monde au dehors de l'Espagne, où faute de gens qui  
 » connussent la vérité des choses, il n'y avait personne  
 » pour le contredire et le redresser. Je ne conçois pas  
 » que Ferdinand Colomb, qui à ma connaissance per-  
 » sonnelle possède sa relation, n'ait pas été frappé du  
 » vol ainsi fait à son illustre père par Améric Vespuce (1).»

L'historien officiel des Indes occidentales, Herrera, partagea l'indignation de Las Casas, et longtemps l'appréciation d'un écrivain d'une telle autorité a été considérée comme décisive (2). Cependant Florence tenta

(1) LAS CASAS, *Historia general de las Indias*, lib. I, cap. 164 :  
 « En el capítulo 140 del libro I, trabagé de poner por dudoso si él  
 » Américo avía de industria negado tacitamente este descubrimiento  
 » primero aver sido hecho por el Almirante, y aplicado á sí solo, por-  
 » que no avía mirado lo que despues colegí de los mismos escritos  
 » dél Américo con otras escripturas que de aquellos tiempos tengo y  
 » hé hallado. Por lo qual digo aver sido grand falsedad y maldad la  
 » de Américo queriendo usurpar contra justicia el honor devido al  
 » Almirante, y la prueba desta falsedad por esta manera y por el  
 » mismo Américo quedará clarificada.... engañando al mundo, como  
 » escriví en latin y al rey Renato de Nápoles y pará fuera de España,  
 » y no avía, cubiertos los que entonces esto sabían, quien lo resistiese  
 » y declarase. Maravillo me yo de D. Hernando Colon, hijo del mismo  
 » Almirante, que siendo persona de muy buen ingenio y prudencia, y  
 » teniendo en su poder las mismas navegaciones de Américo como lo  
 » sé yo, no advirtió en este hurto y usurpacion que Américo Vespuccio  
 » hizo á su muy ilustre padre ». — Voir HUMBOLDT, *ubi supra*, p. 7.

(2) HERRERA, historiographe royal de Castille, et grand historiographe (*cronista mayor*) des Indes, a puisé son Histoire aux sources les plus authentiques, et son jugement a été suivi ou confirmé par Charlevoix, Robertson, Tiraboschi, Muñoz, Navarrete, Washington-Irving.

une réaction : Bandini, Canovai, Bartolozzi (1), présentèrent Vespuce comme le véridique, le loyal, le glorieux émule de Colomb, et ne voulurent admettre aucune possibilité non-seulement de fraude, mais même d'erreur dans ses récits. L'esprit conciliant du génois Napione (2) essaya de montrer que, tout en reconnaissant dans les textes et les éditions diverses qui nous sont parvenus de Vespuce, des discordances évidentes, des assertions démenties par les faits, et des incertitudes sur les chiffres de dates et de positions, il n'en résultait pas nécessairement contre le navigateur florentin une

(1) BANDINI, *Vita e lettere di Amerigo Vespucci*, Florence 1743, in-4°. — CANOVAI, *Elogio d'Americo Vespucci.... con una dissertazione giustificativa di questo celebre navigatore*, Florence 1788, in-8°; réimprimé en 1798, et de nouveau, revu et modifié, dans le volume publié après la mort de l'auteur sous le titre de *Viaggi d'Amerigo Vespucci*, Florence 1817, in-8°. — BARTOLOZZI, *Ricerche istorico-critiche circa alle scoperte d'Amerigo Vespucci, con l'aggiunta di una relazione del medesimo fin ora inedita*, Florence 1789, in-8°.

(2) NAPIONE, *Della patria di Cristoforo Colombo*, Florence 1808, in-8°. Ce volume, publié par les soins du sénateur et ancien ministre, le chevalier Clément-Damien de PRIUCCA, contient de nombreuses additions, dues pour la plupart au noble éditeur : à la suite de la Dissertation initiale viennent deux lettres de Napione à celui-ci *Su la scoperta del Nuovo Mondo*, dont la deuxième est spécialement consacrée à l'examen de la relation de Vespuce; on y lit, p. 157 : « Essendo » sbagliate le date, non sarebbe cosa da farne meraviglia che senza » colpa del Vespucci fosse intervenuto quello che dice l'Errera, che » in quelle Relazioni si sieno confusi un viaggio di esso Vespucci coll' » altro, trasportando da questo a quello i fatti, » etc. — Napione a encore publié ultérieurement deux autres écrits sur le même sujet ; d'abord son « ragionamento » *Del primo scopritore del continente del Nuovo Mondo* où l'on trouve, p. 7 : « Io avrei desiderato di poter » quindi trattar quello della difesa del Vespucci, dalla taccia d'im-

accusation de fausseté intentionnelle, toute la faute en pouvant être rejetée sur des erreurs de copie, de traduction, et d'impression, grossies et multipliées par le grand nombre de mains inhabiles ou inattentives qui y ont touché.

Alexandre de Humboldt a fait davantage : adoptant le point de vue bienveillant de Napione, il a cherché à faire rentrer pratiquement les récits de Vespuce, tout altérés ou imparfaits qu'ils sont, dans le cercle des applications réelles ; avec une spécialité d'érudition, une habileté de critique, une sûreté de tact que le monde est habitué dès longtemps à admirer en lui, l'éminent écrivain, saisissant les traits caractéristiques de chacun des voyages du Florentin, leur a rendu une valeur certaine en les montrant conciliables avec les faits, mieux assurés, des navigations espagnoles, auxquelles il faut indispensablement les rattacher, sous peine de les laisser flotter à toujours dans les vagues incertitudes de la fantaisie. Fortifiant de son adhésion motivée l'assertion énoncée de science certaine par Las Casas, et répétée de conviction acquise par Herrera, il a constaté l'identité du premier voyage de Vespuce avec celui de Hojeda ; et il a mis en parallèle, avec un

» postore », etc. ; et p. 63 : « .... senza colpa nessuna, nè pretesa, o » malizioso disegno per parte di Americo Vespucci » ; puis son *Esame critico del primo viaggio di Americo Vespucci*, où l'on trouve répété (pp. 30, 31) : « .... e tutto-questo senza colpa nessuna di Americo » Vespucci », etc. — On ne peut s'expliquer comment un homme dont les écrits sont empreints de la modération qui fut l'un des traits dominants de son caractère, a pu être appelé (*Vespuce*, n° 8, note 1) *le passionné Napione* !...

égal bonheur, le second voyage avec celui de Pinçon ou de Lepe (1).

SECTION DEUXIÈME.

Le premier voyage d'Amérique Vespuce.

ARTICLE PREMIER.

*Discussion de la date assignée à ce voyage.*

III.

Dans toute controverse, la vérité d'un fait repose sur deux ordres d'arguments ; les uns destinés à l'affirmation directe du fait même, les autres à la négation absolue des faits contraires.

Entre les diverses impossibilités accumulées contre la date de 1497 pour le premier voyage de Vespuce, il en est une que Humboldt (2) avait saisie dans les annotations de Muñoz recueillies par Navarrete (3), et qu'il avait mise particulièrement en relief comme radicale, à savoir : que Vespuce, prenant, à la mort du banquier florentin Juanoto Berardi, en décembre 1495, la suite de ses entreprises d'armement pour le compte du gouvernement espagnol, et signant en conséquence le 12 janvier 1496 un récépissé de sommes à lui comptées par le trésorier Pinelo, continua de donner ses soins à cette opération jusqu'à l'expédition définitive de la

(1) HUMBOLDT, *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp. 192 à 215, et 284 à 316 ; tome V, pp. 201 à 213.

(2) HUMBOLDT, *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp. 267, 268 ; tome V, pp. 180, 181. — IDEM, *Älteste Karten*, p. 8. — PESCHEL, *Zeitalter der Entdeckungen*, p. 408.

(3) NAVARRETE, *Viages y Descubrimientos*, tome III, p. 317.



flotte sur laquelle Colomb partit de San Lúcar le 30 mai 1498.

Un *alibi* aussi complet démontrerait irréfragablement à lui seul la fausseté de la date attribuée au premier voyage de Vespuce dans les éditions vulgates de la lettre à Soderini. Mais M. de Varnhagen (1), qui n'a point trouvé dans l'énonciation de Navarrete une spécification aussi nette de la flotte à laquelle Améric avait consacré ses soins jusqu'au moment où elle partit de San Lúcar, objecte, avec une apparente raison, qu'il s'agissait probablement de navires autres que ceux de Colomb. Il fait remarquer, en effet, que Berardi s'était engagé par un acte du 9 avril 1495 à fournir au gouvernement espagnol douze navires en trois termes successifs; que Vespuce, successeur de Berardi dans cet engagement, avait dû suivre l'armement de quatre navires corrélatifs à l'un de ces termes; et que très probablement ces quatre navires étaient ceux-là mêmes sur lesquels Améric serait parti de Cadix en 1497 pour le voyage tant contesté.

L'objection est très ingénieuse, mais n'est pas sans réplique. Et d'abord, le voisinage de San Lúcar et Cadix n'autorise pas entièrement l'explication de *la flotte partie de San Lúcar par quatre navires partis de Cadix*. Une vérification directe, soit du registre même des dépenses d'armement pour les Indes, signalé par Navarrete (2),

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 17.

(2) « Libro 2º de los gastos de las Armadas de las Indias que existe » en la Contratacion de Sevilla, de donde lo extractó Muñoz » (NAVARETE, *ubi suprâ*).

soit seulement des extraits qu'en a faits Muñoz et qui sont à portée des investigations de M. de Varnhagen, résoudrait peut-être définitivement la question; mais les éléments de discussion dont nous sommes quant à présent forcés de nous contenter, ne permettent pas de conclusion aussi catégorique. Berardi, nous le savons, s'était obligé (1) à fournir les quatre premiers navires dès avril 1495; il y eut des retards, les navires n'étaient pas livrés encore le 2 juin (2), et ils ne partirent enfin qu'au mois d'août sous les ordres de Jean Aguado (3). Le second convoi de quatre navires que la stipulation primitive déclarait exigibles en juin (4), n'était pas encore prêt en novembre, et ils ne purent mettre à la voile qu'en janvier 1496, alors que Vespuce venait de prendre la suite des affaires de Berardi décédé au mois

(1) « E que de los dichos doce navíos haya de dar é dé los cuatro » dellos apàrejados para los poder cargar en todo este mes de abril » deste año de noventa y cinco años » (*Asiento con Juanoto Berardi*, du 9 avril 1495, dans NAVARRETE, tome II, p. 160).

(2) *Carta de los Reyes á Juanoto Berardi*, du 2 juin 1495, dans NAVARRETE, tome II, p. 178.

(3) NAVARRETE, tome II, p. 169 : *Lettre royale* du 12 avril 1495 : « Acordamos que Juan Aguado nuestro repostero de capilla haya de » ir por capitán de las cuatro carabelas que mandamos ir à las dichas » Indias ». — Voir aussi, *ibidem*, la cédulè royale à Berardi, du même jour. — MUÑOZ, *Historia del Nuevo Mundo*, Madrid 1793, in-4°; lib. V, n° 35, p. 244 : « Partió enfin Aguado por agosto, con cuatro cara- » belas », etc.

(4) « Item: que en lo que toca á los otros ocho navíos, los haya » de dar, los cuatro dellos en fin del mes de junio deste dicho año, ó » dentro de otros quince dias que fuere requerido » (*Asiento con Berardi*, du 9 avril, *ubi suprà*).

de décembre précédent: on sait qu'une tempête surprit ces quatre caravelles à la sortie du port, et les jeta à la côte, une près de Roda, deux près de Cadix, et l'autre près de Tarifa (1).

Jusque-là nous sommes assez bien informés de la marche des armements concédés à la maison Berardi et continués par Vespuce; mais depuis ce moment nous n'avons plus à notre disposition des données aussi explicites, et en attendant les lumières nouvelles que nous aimons à espérer des investigations ultérieures de notre actif et docte confrère, force nous est de raisonner sur de simples probabilités; et nous nous trouvons ainsi transportés au milieu des difficultés d'une situation embarrassée, le gouvernement étant pressé d'envoyer au ravitaillement de la colonie naissante (2), et Vespuce qui devait fournir les navires ayant à pourvoir à la fois au radoub des quatre caravelles échouées et à l'armement des quatre autres que la stipulation primitive rendait exigibles depuis plusieurs mois (3).

On satisfit aux premières exigences de la situation en affrétant trois autres navires qui furent mis sous le commandement de Pierre-Alphonse Niño (4), et qui

(1) NAVARRETE, tome III, p. 317.

(2) « Segun la necesidad tienen los que estan en las Indias si luego » no son proveidos de mantenimientos, podrá haber mucho inconveniente » (*Lettre à Berardi*, du 2 juin 1495, dans NAVARRETE, tome II, p. 178).

(3) « E los otros cuatro navíos en el fin del mes de setiembre de » dicho a ño, ó dentro de otros quinze dias que fuere requerido » (*Asiento* du 9 avril, *ubi suprâ*).

(4) Muñoz, lib VI, n° 1, p. 252 : « A la sazón estaban en la bahía » tres carabelas à punto de salir para la Española con socorro de gente

étaient à la veille de leur départ quand Colomb revenant de son deuxième voyage arriva lui-même à Cadix le 11 juin 1496. Presque aussitôt furent proposées et agréées les dispositions à prendre pour le troisième voyage de l'Amiral, et il fut convenu que huit navires lui seraient fournis pour cette destination (1) : n'est-il pas naturel de penser que ce furent les huit navires dont l'armement occupait alors Vespuce ? et pourrait-on admettre que celui-ci se fût trouvé à portée de livrer en mai 1497 ses quatre derniers navires à un commandant resté inconnu, sous les ordres duquel il aurait été autorisé à s'embarquer lui-même ? et tout cela pendant que les dépenses pour les guerres de France et d'Italie, et pour le double mariage des Infants, détournaient (2)

» y vituallas. Partieron el 17 de junio (1496) al mando de Per  
» Alonso Niño, piloto de la capitana ».

(1) Fern. COLOMBO, *Vita e fatti dell' Ammiraglio*, cap. LXIII, p. 300 : « Poscia dunque che l'Ammiraglio hebbe loro fatta relatione. . voleva » tosto dar la volta ». — HERRERA, déc. 1, lib. III, cap. ij ; p. 83 : « Proponia el Almirante..... de descubrir muchas provincias y tierra » firme..... Pidió ocho navíos, » etc. — W. IRVING, *Vie de Colomb*, Paris 1836, in-8° ; liv. IX, chap. III : tome II, pp. 281, 282.

(2) BERNALDEZ, *Historia de los reyes católicos*, cap. 131 : dans NAVARRETE, tome I, p. lxxvij : « E estuvo desta vez el Almirante en la corte, » é en Castilla é en Aragon, mas de un año, que con las guerras de » Francia no lo podian despachar ; é despues hobo licencia é flota é » despacho de Sus Altezas ». — HERRERA, *ubi supra*, p. 84 : « Se » mandaron librar al Almirante seys cuentos : (435 000 fr.) ; et cap. ix, p. 97 : « Como estavan librados los seys cuentos para el despacho del » Almirante, gastaronse en otra cosa ». — MUNOZ, lib. VI, n° 3, » p. 256. — W. IRVING, *ubi supra*, pp. 282 à 285. — PRESCOTT, *Ferdinand and Isabella*, Londres 1854, in-18 ; part. II, chap. VII : tome II, p. 122.

les ressources du trésor royal de leur affectation expresse au voyage de l'Amiral ! Il semble plus raisonnable de croire que l'argent qu'on ne pouvait consacrer à l'expédition de Colomb n'aura pas davantage été employé à expédier le commandant encore ignoré qui aurait pris à son bord l'armateur florentin : comme Colomb, Vespuce aura attendu que les finances royales fussent en mesure de solder les dépenses de l'armement, et il aura ainsi continué d'y donner ses soins jusqu'à ce qu'en définitive deux navires d'abord mis sous les ordres de Pierre Fernandez Coronel (1), puis les six autres gardés sous le commandement direct de l'Amiral (2), fussent partis enfin de San-Lúcar le 30 mai 1498.

Ainsi, dans l'état actuel de nos informations sur ce point, nous demeurons persuadés, jusqu'à meilleur avis, que l'interprétation donnée par Alexandre de Humboldt aux indications de Navarrete sur les navires armés par les soins de Vespuce, est la plus rationnelle et doit être maintenue tant qu'elle ne sera pas contredite par des documents précis.

Un autre argument connexe à celui qui vient d'être

(1) FERN. COLOMBO, cap. LXIII, p. 300 : « .....due navigli che furono » mandati inanzi con soccorso; de' quali era capitano un Pietro Fernandez Coronel. Questi partirono nel mese di Febrajo dell' anno 1498 ».

(2) ANGHIERA (*De rebus Oceanicis*, dec. I, lib. vi, p. 69) ne distingue pas entre le départ anticipé de Coronel avec deux navires, et celui de Colomb avec les six autres : « Ex oppido Barrameda, Bætis ostio, a » Gadibus parum distanti, cum octo navibus onustis tertio kalendas » junii (30 mai) anni octavi et nonagesimi Colonus dat vela ». — FERN. COLOMBO, cap. LXV, p. 302 : « a' 30 di maggio dell' anno 1498 » fece vela..... con sei navigli ».

exposé, et qui milite aussi avec une grande force contre la possibilité d'un voyage d'Améric Vespuce en 1497, c'est la présence en Espagne, à cette époque, de Christophe Colomb en pleine jouissance des privilèges d'Amiral des Indes, expressément renouvelés et sanctionnés (1) par des actes itératifs de la faveur royale, en date du 23 avril 1497 : comment un voyage de découvertes aurait-il pu être entrepris alors, à quelques jours seulement de distance, en violation directe de ces mêmes privilèges !...

On objecte (2) que le 10 avril 1495 avait été promulguée une autorisation générale de faire, sous certaines conditions, des armements particuliers pour les Indes (3), et que cet acte ne fut révoqué (4) formellement que le 2 juin 1497 après le départ supposé de Vespuce. On pourrait même alléguer des témoignages historiques qui viendraient ajouter, à la valeur incertaine d'une simple licence générale pour des expéditions éventuelles, l'autorité plus concluante d'une constatation explicite d'expéditions effectives : Dès le 11 juin 1495 Anghiera (5) mandait de Saragosse au

(1) *Confirmacion de las mercedes y privilegios concedidos al Almirante D. Cristóbal Colon*, du 23 avril 1497, dans NAVARRETE, tome II, pp. 191 à 196.

(2) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 16.

(3) *Real provision... tocante à los que deseaban ir á descubrir nuevas tierras*, du 10 avril 1495, dans NAVARRETE, tome II, pp. 163 à 168.

(4) *Provision real para que se guarden al Almirante sus privilegios y mercedes*, du 2 juin 1497, dans NAVARRETE, tome II, pp. 201, 202.

(5) *Opus epistolarum Petri Martyris*, Amsterdam 1670, in-folio, p. 90 : Ep. CLX, Bernardino Caravajalo cardinali : « Diversi navium » ductores ad diversa alterius hemisphærii littora missi sunt. Quæ re-

cardinal Caravajal « que divers capitaines de navires avaient été envoyés en divers parages de l'autre hémisphère, et qu'il lui ferait connaître à leur retour les nouvelles qu'ils rapporteraient » ; plus tard André Bernaldez, le curé de Los Palacios, en son *Histoire des rois Catholiques* (1), racontant le séjour de Colomb en Espagne pendant les préparatifs de son troisième voyage, ajoute que « tandis qu'il était encore à la cour, il se négocia, concerta, et accorda, à plusieurs autres capitaines qui en faisaient la demande, des licences pour aller à la découverte, qu'ils y allèrent en effet, et qu'ils découvrirent diverses îles. »

Corroborée par de tels témoignages, l'objection peut paraître formidable, et cependant elle n'est encore que spécieuse. D'abord les navires mentionnés par Anghiera sont hors de cause puisqu'il s'agit, à leur égard, d'une date antérieure de deux années au départ prétendu de Vespuce en 1497; et les licences énoncées dans Bernaldez ont leur application naturelle aux expéditions bien connues de Hojeda, de Guerra, de Pinçon, de Lepe, qui suivirent celle de l'Amiral, comme leurs licences avaient suivi les dépêches royales délivrées à celui-ci. Et quant à la licence générale du 10 avril 1495, il est à observer que cette faculté éventuelle fut concédée au moment où, sans nouvelles de Colomb, on agissait

» portabunt, per me si vixero intelliges..... Ex Cæsaraugusta m idus  
» Junii (1495)».

(1) BERNALDEZ, *ut supra*, dans NAVARRETE, tome I, p. lxxvij : « E es-  
» tando él (el Almirante) en la corte, se negoció é concertó é se dió  
» licencia à otros muchos capitanes que lo procuraron, pará ir á des-  
» cubrir; é fueron é descubrieron diversas islas ».

ouvertement en prévision du cas où il aurait péri en mer (1), et qu'elle pourrait bien être restée une lettre morte dès l'arrivée des nouvelles de l'Amiral apportées quelques jours après par Antoine de Torres (2). En tout cas, au retour de l'Amiral lui-même en juin 1496, l'accueil qu'il reçut de la Cour (3) semble garantir qu'il n'aurait désormais été accordé d'*exequatour* à aucune expédition privée, pendant tout le temps au moins où Antoine de Torres, ami de Colomb, demeura chargé de la direction des affaires des Indes (4), que Fonseca

(1) Cédula du 9 avril 1495, dans NAVARRETE, tome II, p. 162 : « Te-  
» miendo que algo ha Dios dispuesto del Almirante de las Indias,  
» pues que ha tanto tiempo que dél no sabemos, tenemos acordado de  
» enviar allá al comendador Diego Carrillo », etc. — Voir aussi  
PESCHEL, *Zeitalter der Entdeckungen*, pp. 268, 269.

(2) Bien qu'Antoine de Torres n'eût pas encore remis ses lettres le 16 avril (NAVARRETE, tome II, p. 173), à la nouvelle de son arrivée parvenue à la cour le 12, on s'était hâté, par une cédula royale du 13, de sauvegarder les droits utiles de l'Amiral sur toutes les expéditions (*Ibidem*, p. 168) ; et le 5 mai (*Ibidem*, p. 170) Fonseca recevait l'ordre d'écrire à l'Amiral de manière à dissiper tous les nuages survenus entre eux, et de tout faire pour le contenter. — PRESCOTT (*Ferdinand and Isabella*, part. II, chap. ix; tome II, p. 136) parlant de la licence de 1495, affirme comme un fait établi, que « no use was made of  
» this permission until some years later, in 1499 ».

(3) Voir dans NAVARRETE (tome II, p. 179) la lettre écrite à Christophe Colomb, en date d'Almazan le 12 juillet 1496, par Ferdinand et Isabelle, à la nouvelle de son retour; et tous les actes qui s'en sont suivis.

(4) HERRERA, dec. I, lib. III, cap. ix, p. 98 : « .....el cuydado de la  
» provision de las cosas de las Indias..... se dió á Antonio de Torres,  
» y pidió muchas condiciones que á los Reyes parecieron poco razo-  
» nables, y le bolvieron al obispo de Badajoz ».



ne reprit, suivant la remarque de Robertson, qu'en septembre 1497, quatre mois après le départ supposé de Vespuce (1).

Mais, au surplus, qu'a donc à faire ici la licence générale relative aux armements privés? Suivant les propres termes du récit de Vespuce, sa prétendue expédition de 1497, envoyée par le roi Ferdinand de Castille (2), n'était point un de ces armements privés auxquels aurait pu s'appliquer l'autorisation éventuelle du 10 avril 1495.

Revenons donc à l'hypothèse d'une expédition officielle.

#### IV.

M. de Varnhagen (3) a cru retrouver la trace d'un voyage, mal connu, de Pinzon et Solis, qui s'adapterait aux conditions de temps et de lieux de la première navigation de Vespuce; et il en poursuit les vestiges dans les écrits d'Anghiera, de Gomara, d'Oviedo, de

(1) ROBERTSON, *Histoire de l'Amérique*, édition de M. de la Roquette, Paris 1848, in-18, liv. II, notes et éclaircissements; tome I, p. 447. — Mais l'enfant don Juan mourut en réalité le 6 octobre 1497, et non au mois de septembre: « Infaustus ille dies pridie nonarum octobris », dit ANGHIERA, *epist. clxxxii*, p. 104.

(2) VESPUCE, *Lettre à Soderini*, dans BANDINI, pp. 3, 6; ou dans CANOVAL, pp. 26, 28: « Di quattro viaggi che ho fatti in diso- » prire nuove terre, e dua per mando del re di Castiglia don Fer- » rando VI, per il gran golfo del mare Oceano verso l'occidente ». — « Il re don Ferrando di Castiglia avendo a mandare quattro navi a » discoprire nuove terre verso l'occidente, fui eletto per Sua Altezza » che io fussi in essa flotta per aiutare a discoprire ».

(3) VARNHAGEN, *Vespuce et son premier voyage*, n° 28 à 36.

Herrera, et même dans un autre document où il n'est question ni de Pinzon ni de Solis.

Vérifions tout cela.

Anghiera (1), au X<sup>e</sup> livre de sa première Décade, dans l'épilogue écrit en 1510 pour le comte de Tendilla, termine ce morceau par la promesse de poursuivre son récit quand il en aura le loisir ; « car il aura à parler de la navigation de Colomb en 1502 sur les côtes du continent qui est à l'ouest de Cuba ; ces côtes ont aussi été parcourues, dit-on, par Vincent Yañez, un Jean Diaz Solis de Lebrija, et bien d'autres, dont il n'a pas encore les détails ; si Dieu lui prête vie, il pourra examiner tout cela quelque jour ; pour le moment, salut » (2). — Il faut une bonne volonté bien robuste pour trouver là qu'Anghiera ait eu l'idée de parler d'un voyage de Pinçon et Solis autre que celui qu'ils avaient fait en ces mêmes parages postérieurement à celui de Colomb en 1502 ; d'autant plus que ce même Anghiera, après avoir recueilli de la propre bouche de Pinçon le détail

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 29 : « Anghiera... nous apprend qu'on » disait que cette Ile avait déjà été visitée par d'autres ».

(2) ANGHIERA, *de rebus Oceanicis*, Dec. I, lib. x; pp. 119, 120 : « Claudio igitur decadis perpendicularem epilogum; animo tamen » explorandi colligendique cuncta particulatim, ut mandare literis illa » queam quando per ocium licuerit. Colonus namque idem Almi- » rantus... percurrit anno MDII terram quæ occidentem Cubæ ultimum » spectat angulum... Percurrisse quoque feruntur ea littora occiden- » talia Vincentius Agnez de quo supra, et Joannes quidam Dias Soli- » sius nebrissensis, multique alii; quorum res nondum bene didici. » Modò vivam, aliquando illa videre licebit. Nunc Vale ».

de ses voyages (1) raconte tout au long, au VII<sup>e</sup> livre de sa deuxième Décade (2) écrite en 1514, ce même voyage à l'ouest de Cuba, en expliquant qu'il avait eu lieu l'année qui précéda l'expédition de Hojeda et Nicuesa (3), ce qui nous fait descendre jusqu'à 1507.

Gomara (4), après avoir mentionné le voyage de Colomb au golfe de Higuera, ajoute : « Quelques-uns disent cependant que trois ans auparavant y étaient allés Vincent Yañez Pinzon et Jean Diez de Solis, qui furent de très-grands découvreurs » (5). — A supposer que ce dire de quelques-uns eût la moindre valeur, les trois ans avant 1502 détermineraient, pour le voyage en discussion, une date de 1499, et non celle de 1497 qu'on veut retrouver.

Oviedo (6) avait puisé sans doute à la même source

(1) ANGHIERA, *ibidem*, Dec. I, lib. VII, p. 176 : « ..... A Vincentio » Annez, navium patrono, littorum omnium illorum perito..... quæcumque gesta sunt intellexi : nullus namque ad curiam rediit unquam » qui non fuerit delectatus et viva voce et scriptis mihi quæcumque ipsi » didicissent patefacere ».

(2) IDEM, *ibidem*, pp. 181 à 185.

(3) IDEM, *ibidem*, p. 181 : « Anno priore a discessu ducum Nicuesæ » et Fogedæ ». — Le départ de ceux-ci est raconté au commencement de la seconde décade, immédiatement après la mention de Pinçon et Solis qui termine la première décade.

(4) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 30.

(5) GOMARA, *Historia de las Indias*, cap. LV, dans la collection des *Historiadores primitivos*, de BARCIA, tome II, p. 44 : « Descubrió Cristóbal Colon 370 leguas de costa que ponen de Rio grande de Higuera al Nombre de Dios, el año de 1502; dicen empero algunos que tres años antes lo avian andado Vicente Yañez Pinçon y Juan Diez de Solís, que fueron grandísimos descubridores ».

(6) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 31.

un dire analogue, plus prononcé encore ; c'est toujours du golfe de Higuera qu'il s'agit, de ce parage intermédiaire entre les découvertes de Colomb en deçà et les découvertes de Pinçon et Solis au delà : « Quelques-uns », dit Oviedo, « l'attribuent au premier amiral Christophe Colomb, disant que c'est lui qui l'a découvert : il n'en est point ainsi, car ce golfe de Higuera a été découvert par les pilotes Vincent Yañez Pinçon et Jean Diaz de Solis et Pierre de Ledesma, avec trois caravelles, avant que Vincent Yañez découvrit le fleuve Marañon et que Solis découvrit le fleuve de la Plata (1). » Comme Oviedo énonce lui-même (2) que Solis découvrit le fleuve de la Plata pour la première fois en 1512, l'antériorité de son voyage au Yucatan n'a point ici une signification chronologique bien pressante, et il semblerait un peu étrange que cette date de 1512 fût mise en parallèle avec celle du voyage de Pinçon à l'Amazonie, s'il s'agissait réellement ici de la première découverte des bouches de ce fleuve en 1500 ; et peut-être serait-

(1) OVIEDO, *Historia general y natural de las Indias*, Madrid 1851 à 1855, grand in-4°; lib. XXI, cap. xxviii; tome II, p. 140 : « ... algunos atribuyen al Almirante primero don Cristóval Colon, diciendo » que él lo descubrió. Y no es así : porque el golfo de Higuera lo » descubrieron los pilotos Vicente Yañez Pinçon é Johan Diaz de Solís » é Pedro de Ledesma, con tres caravelas, antes que él Vicente Yañez » descubriese el rio Marañon, ni que él Solis descubriese el rio de la » Plata ».

(2) *Idem, ibidem*, lib. XXI, cap. II; tome II, p. 114 : « Aquesto » grande rio de Paramá, que agora impropriamente llaman de la Plata, » primero le decian el rio de Solís porque le descubrió el piloto Johan » Diaz de Solís.... assi que el descubrimiento fué año de mill é quinientos y doce ».

on mieux fondé à supposer que le parallélisme doit s'expliquer par une expédition ultérieure, dans laquelle une reconnaissance aurait été poussée en amont sur le fleuve même.

Quoi qu'il en soit, le voyage de Pinçon avec Solis et Ledesma au golfe de Higueras est trop explicitement désigné pour n'y pas reconnaître celui-là même qui fait l'objet du dixième chef d'enquête dans le procès en revendication, par Diègue Colomb, des titres et honneurs de son père (1). Les témoignages recueillis par le ministère public les 18 et 21 mars 1513, de la propre bouche de Ledesma et de Pinçon, ne laissent aucun doute sur cette identité; or l'expédition en question est expressément déclarée postérieure au voyage de Christophe Colomb sur la côte de Veragua (2) : on ne peut donc fonder aucun argument solide sur l'indication d'Oviedo, touchant l'ordre chronologique des deux découvertes.

(1) NAVARRETE, *Viages y Descubrimientos*, tome III, pp. 558, 559.

(2) IDEM, *ibidem*. — Il y a intérêt à tenir compte de l'ordre dans lequel se succèdent les chefs d'enquête : au 2<sup>e</sup> chef il s'agit du voyage de Colomb à Paria; aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de celui de Guerra et Niño, déclaré postérieur; au 5<sup>e</sup> chef, de l'expédition parallèle (*en este tiempo*) de Hojeda avec La Cosa et Vespuce; au 6<sup>e</sup>, du voyage postérieur (*despues desto*) de Bastidas et La Cosa; au 7<sup>e</sup> chef, du voyage de Pinçon au cap Saint-Augustin; au 8<sup>e</sup> chef, du voyage de Lope au même cap, en suivant la côte au sud jusqu'au terme des découvertes; au 9<sup>e</sup> chef, de la découverte postérieure (*despues desto*) par Colomb, de la terre de Veragua; et enfin, au 10<sup>e</sup> chef d'enquête, du voyage encore postérieur (*despues desto*) fait par Pinçon et Solis au delà de ladite terre de Veragua, usqu'au terme des découvertes.

Quant à Herrera (1), nous cherchons vainement à comprendre quel appui l'on s'est flatté de trouver, en faveur du prétendu voyage de 1497, dans quelques indications empruntées à son texte, même en les isolant du milieu qui en détermine la véritable valeur. De fait, l'historien espagnol rappelant les soins personnels que le roi Ferdinand le Catholique donnait au progrès des découvertes, raconte qu'il fit venir de Lisbonne Améric Vespuce pour le prendre à son service (nous savons que ce fut au commencement de 1505), et s'occupa de déterminer avec lui ce qu'il y avait à découvrir: car, ajoute ici Herrera, « bien que plusieurs eussent navigué » vers le nord, sur les côtes des Baccalaos et du Labrador, comme il y avait de ce côté peu d'apparence de » richesse, on n'eut point de relation d'eux, non plus » que d'autres qui allèrent du côté de Paria, hormis » ceux dont nous avons fait mention » (2). Et plus loin, rappelant le dernier voyage de Colomb, il raconte aussitôt, sous la rubrique marginale de l'année 1506, le voyage au Yucatan de Pinçon et Solis (3); et après

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 32.

(2) HERRERA, *décad. I, lib. vi, cap. xvj*; p. 214 : « Gran cuydado » tenia el Rey Católico en embiar á descubrir.... y teniendo.... noticia que Americo Vespuccio florentin.... era gran piloto, le truxo á su » servicio de Lisboa; vino á Sevilla, y se fue tratando con él lo que » avia de descubrir, porque aunque muchos navegaron hácia el norte » costeano los Bacalaos y tierra del Labrador, como mostrava aquella » parte poca riqueza, no huvo memoria dellos, ni aun de otros que » fueron por la parte de Pária, salvo los que se han referido ».

(3) IDEM, *ibidem*, *cap. xvij*; p. 215 : « Sabido en Castilla lo que avia » descubierto de nuevo el Almirante, Juan Diaz de Solis y Vicente Yañez » Pinzon determinaron de yr á proseguir el camino que dexava hecho ».

les avoir conduits au terme de leur exploration, il ajoute avec une parfaite justesse que nul n'ayant alors pour suivi cette exploration, on n'en sut pas plus long jusqu'à l'expédition qui, de Cuba, alla plus tard découvrir la Nouvelle Espagne (1); ce qui est conforme à l'histoire, soit qu'il fasse allusion à l'entreprise de François Hernandez de Córdoba (2) en 1517, ou à celle de Jean de Grijalva (3) en 1518.

Où trouver, dans tout cela, la moindre hésitation de la part de Herrera sur les dates relatives du dernier voyage de Colomb en 1502, et du voyage au Yucatan de Pinçon et Solis, que l'émulation, comme le dit encore l'historien, poussait à tenter de dépasser le terme des découvertes de l'Amiral (4). L'indication marginale de l'année 1506 est donc en parfait accord avec la succession des faits rapportés dans le texte.

Mais on objecte, à ce propos, que la date de 1506 est impossible, par la raison qu'en 1506 et 1507 Pinçon était, aussi bien que Vespuce, retenu en Espagne par le soin d'autres armements (5). Avant de vérifier la

(1) HERRERA, *ibidem* : « Bolvieron al norte y descubrieron mucha parte » del reyno de Yucatan ; pero como despues no huvo nadie que prosiguiese aquel descubrimiento, no se supo mas hasta que se descubrió todo lo de Nueva España, desde la isla de Cuba. »

(2) OVIEDO, *Historia general y natural de las Indias*, lib. XVII, cap. III ; tome I, pp. 497, 498.

(3) OVIEDO, *ibidem*, capp. VIII à XVIII ; pp. 502 à 537.

(4) HERRERA, *ubi suprâ*, p. 215 : « Y estos descubridores principal. mente pretendian descubrir tierra por emulacion del Almirante, y pasar adelante de lo que él avia descubierto. »

(5) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 33.

valeur réelle de cette objection, au soutien de la thèse d'un voyage de Vespuce au Yucatan en 1497, en compagnie de Pinçon et Solis, et bien assurés que nous sommes déjà que ni Anghiera, ni Gomara, ni Oviedo, ni Herrera, ne favorisent une telle supposition, abordons un dernier document allégué par notre ingénieux confrère comme très important en faveur de Vespuce et de son premier voyage (1). C'est un morceau fort curieux, tiré par M. Ranke des anciennes archives de Venise, et qui a pour titre : « Copie d'un fragment de » lettre de Jérôme Vianello écrite à la Seigneurie (de » Venise) en date de Burgos le 23 décembre 1506 » : le texte en a été publié par Alexandre de Humboldt (2) et reproduit par M. de Varnhagen ; il vaut bien la peine

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 34.

(2) HUMBOLDT, *Géographie du Nouveau Continent*, tome V, p. 157 :  
 « Copia de uno capitolo di lettere di Hironymo Vianello scrite a la » Signoria, data a Burgos a dí 23 dezembre 1506. — El venne qui dó » navilj de la India, de la portione del Re mio signor; li qual furono a » discoprir, patron Zuan Biscaino et Amerigo Fiorentino; li qual sono » passati per ponente e garbino lige 800 dila de la insula Spagnola, che » hé de le fosse de Hercules lige 2000; et hanno discoperta terra ferma » che chussi judichano, siche lige 200 dila de la Spagnola trovorno terra, » e per costa scorsono lige 600; ne la qual costa trovorno un fiume largo » in bocca lige 40, e furono sopra il fiume lige 150; nel qual sono molte » isolette habitate da Indiani. Vivono generalmente de pesci mirabilis- » simi, e vano nudi. Dopoí tornorono per la costa di detta terra lige 600, » onde se scontrorno in una canoa de Indiani che a nostro modo é come » uno copello de uno pezzo di legno... Lo archepiscopo torna a spazar » dicto dó capetanj con 8 navilj con 400 homini molto ben forniti d'arme, » artiglierie, » etc. — Nous lisons sans trop de scrupule *fosse (fauces Herculis)* au lieu de *forze*; e *vano nudi* au lieu de *erano nudi*; et *copello* (tonneau, baquet) au lieu de *xoppello* (boiteux).



que nous le traduisions ici dans ses termes essentiels.

« Il est arrivé de l'Inde espagnole deux navires ayant  
» pour patrons Jean (de la Cosa) biscayen, et Améric  
» (Vespuce) florentin; lesquels sont allés à l'ouest-sud-  
» ouest jusqu'à 800 lieues au delà de l'île Espagnole,  
» ce qui fait 2000 lieues à partir des colonnes d'Her-  
» cule, et ils ont découvert une terre ferme, autant  
» qu'ils en peuvent juger, ayant trouvé terre à 200 lieues  
» de l'île Espagnole, et ayant suivi la côte pendant  
» 600 lieues. Ils ont trouvé sur cette côte un fleuve  
» large de 40 lieues à son embouchure, qu'ils ont re-  
» monté jusqu'à 150 lieues, et dans lequel il y a beau-  
» coup de petites îles habitées par des Indiens qui se  
» nourrissent de poisson et vont tout nus. Ils sont ensuite  
» revenus par la côte de cette terre l'espace de 600 lieues,  
» et ont rencontré un canot indien, creusé dans un seul  
» tronc d'arbre..... L'Archevêque recommence à expé-  
» dier ces deux mêmes capitaines avec huit navires,  
» 400 hommes bien armés, de l'artillerie », etc.

M. de Varnhagen (1) se persuade que tout cela peut s'appliquer au premier voyage de Vespuce, et se rapporter à l'année 1497; que le grand fleuve ne peut être que le Mississipi, que le terme des 600 lieues de côtes aboutit à Terre-Neuve, que les nouveaux préparatifs annoncés ont probablement été l'origine des expéditions de Hojeda, Pinçon et Niño en 1499.....

Certainement tout est possible dans le champ de la fantaisie; mais la critique est plus exigeante. Nous voulons bien croire que notre docte et ingénieux con-

(1) VARNHAGEN, *Vespuce et son premier voyage*, n° 35.

frère, qui se montre, en d'autres endroits, scrupuleux à ce point que les témoignages juridiques les plus explicites sont, à ses yeux (1), insuffisants pour démontrer la vérité des faits directement attestés par les découvreurs eux-mêmes (par exemple l'identité du cap où aborda Vincent Pinçon le 26 janvier 1500 avec celui qu'on a depuis nommé le cap Saint-Augustin); nous devons croire que cet esprit rigoureusement circonspect dont nous aurons plus loin à signaler la minutieuse exactitude (2), ne s'est pas déterminé à la légère dans ses appréciations actuelles; mais il nous pardonnera notre éblouissement au milieu de tant de choses nouvelles, et notre hésitation à admettre, sur la simple autorité de sa parole, que ce voyage qui vient de s'effectuer à une date apparente de 1506, sur deux navires commandés par les capitaines Vespuce et Jean de la Cosa, ne soit autre que le voyage caractérisé dans la lettre à Soderini par la date de 1497, le nombre de quatre navires, et l'embarquement à titre subalterne de l'ex-négociant florentin.

Il est vrai que la date de 1506, et même celle de 1507, ont été déclarées impossibles pour un voyage soit de Vespuce soit de Pinçon (3), et il en résulterait que l'indication de 1506 dans Herrera pour le voyage de Pinçon et Solis au Yucatan, aussi bien que dans la lettre

(1) VARNHAGEN, *Examen de quelques points, etc.*, n<sup>os</sup> 36 à 46. — Voir aussi n<sup>o</sup> 80, dernier alinéa.

(2) Voir ci-après p. 293.

(3) HUMBOLDT, *Géographie du Nouveau Continent*, tome V, pp. 158 à 167.

de Vianello pour le voyage de Vespuce et la Cosa à 800 lieues au delà de Haïti, exigerait une double rectification. Mais serait-ce là un motif admissible pour substituer à cette date contestée la date bien autrement contestable de 1497 ?

Vérifions d'abord cette impossibilité prétendue de 1506 et 1507.

Une série de documents irrécusables nous permet de suivre depuis le 5 février jusqu'au 5 juin 1505 presque tous les mouvements de Vespuce, déjà associé depuis le 17 mai avec Pinçon pour les préparatifs d'une expédition de découvertes (1). Nous ne les voyons reparaitre l'un et l'autre qu'au 23 août et au 15 septembre 1506, pour donner leur avis sur la même expédition, qu'ils déclarent ne pouvoir être prête à prendre la mer qu'en février suivant (2); après quoi il n'est

(1) *Lettre de Christophe Colomb à son fils Diègue*, de Séville le 5 février (dans NAVARRETE, tome I, p. 351) : « Amerigo Vespuchi, portador desta, el cual va allá llamado sobre cosas de navegacion ». — NAVARRETE, tome III, p. 292 : *Real cédula mandando dar á Américo Vespucio 12 mil maravedis por ayuda de costa*, du 11 avril 1505. — *Ibidem*, pp. 292, 293 : *Real carta de naturaleza à favor de Vespucio*, du 24 avril 1505. — *Ibidem*, p. 302 : *Cuadernos de la cuenta y razon de la Tesoreria* : « En 17 de mayo de 1505, por una carta mensagera » á la villa de Palos, à Vicente Yañez Pinzon, sobre razon de lo que » se habia de consultar é fablar con Amérigo é el dicho Vicente Yañez » en lo tocante à la armada que se ha de facer por mandado de S. A. » por los susodichos ». — *Ibidem* : « Cartas para SS. AA... sobre » razon de lo platicado é razonado sobre la armada que S. A. quiere » mandar facer á Amérigo Florentin é Vicente Yañez Pinzon... 5 de » Junio ».

(2) NAVARRETE, tome III, p. 294 : du 23 août 1506 : « Hableis á » Vicenti Añes é á Amérigo para que digan si será tiempo de partir

plus question d'eux jusqu'à la fin de 1507 ou même au commencement de 1508, dans un compte où figurent à la fois Jean de la Cosa, Vespuce, Pinçon et Solis, comme ayant accompagné à la cour, où les deux premiers étaient mandés officiellement, un envoi de 6000 ducats d'or provenant des Indes (1), et sur lesquels il fut donné, à Vespuce et à La Cosa respectivement, une indemnité de 6000 maravedis (43 1/3 ducats) pour les couvrir de leurs frais (2).

Voilà bien, ce semble, deux intervalles notables, l'un du 5 juin 1505 au 23 août 1506, plus de 14 mois, — l'autre du 15 septembre 1506 au 1<sup>er</sup> février 1508, plus de 16 mois encore, — dans chacun desquels il peut s'être passé beaucoup de choses; et quand on a vu

» ántes de invierno ». — *Idem*, tome II, pp. 317 à 319 : du 15 septembre 1506 : *Instruccion para Amérigo Vespucci* : « No habiendo de partir la dicha armada ántes de hebrero, acordamos que vaya Amérigo á Su Alteza... »

(1) NAVARRETE, tome III, p. 114 : *Apunte de reales cédulas á Amérigo Vespuccio y Juan de la Cosa, sin expresarse las fechas*; les dates antérieures vont jusqu'au 26 novembre 1507. — *Idem*, *ibidem*, p. 304 : « Ha de haber el dicho tesorero 2250 mil mrs. que los 8 de hebrero de 1508 años se enviaron á S. A. con Juan de la Cosa é Amérigo Vespuche en 6 mil ducados de oro ».

(2) NAVARRETE, tome III, p. 115 : *Real cédula mandando pagar á Amérigo Vespuccio 6 mil mrs. y á Juan de la Cosa igual cantidad por ayuda de sus costas en traer de las Indias 6 mil ducados de oro, du 14 mars 1508*. — Voici en outre, ce nous semble, un article qui mérite d'être médité et expliqué (*ibidem*, p. 304) : « Que pagó á Amérigo Vespuche é Diego Rodriguez de Grageda é Estéban de Santa Celay, maestros de las naos de S. A., é otras personas, por costa de la hacienda que procedió de la Armada de la Especeria este año de ocho, 161392 mil mrs. é medio ».

l'expédition de Diègue de Lepe en 1499 s'accomplir en six mois (1), on doit se trouver à l'aise pour admettre qu'il s'en est pu faire de semblables dans l'un ou l'autre des intervalles de 14 et de 16 mois que nous venons de signaler, soit de la part de Pinçon avec Solis comme le déclarent et Pierre Martyr et Herrera, soit de la part de Vespuce avec Jean de la Cosa comme semblerait le constater la lettre de Vianello.

Cependant, tout n'est point, par cela seul, expliqué : le voyage de Vespuce avec Jean de la Cosa n'aura pu avoir lieu, dans les conditions chronologiques où il nous est possible de l'admettre en ce qui concerne Améric, qu'autant que rien ne s'opposera à une solution toute semblable en ce qui concerne La Cosa ; dans l'état incomplet de nos lumières à ce sujet, il est bien difficile de se former une opinion dégagée de toute incertitude. Parmi les expéditions confiées à Jean de la Cosa, si celle qu'il termina en 1506 avait commencé dès 1504 comme on le croit communément (2), c'est probablement à celle de 1507 qu'il faudrait peut-être se reporter : il avait alors deux caravelles, la *Huelva* qu'il commandait lui-même, avec Martin de los Reyes pour pilote, et la *Pinta* dont le commandant aurait en ce cas été Vespuce, avec Jean Correa pour pilote (3).

(1) De décembre 1499 (au plus tard) à juin 1500. — Voir ci-après § XI, pp. 233 à 237.

(2) HUMBOLDT, tome IV, p. 228, et tome V, pp. 163 à 166.

(3) HUMBOLDT, tome IV, p. 229, et tome V, p. 166. — NAVARRETE, tome III, p. 162 : « El haber salido La Cosa en el mismo año de 1507 » para las Indias con dos carabelas : á *Huelva* de que era piloto Martin » de los Reyes, y la *Pinta* de que lo era Juan Correa ».

Mais alors la date de la lettre de Vianello serait donc en retard d'une année? Bornons-nous à renvoyer à l'*Art de vérifier les dates* pour constater l'existence d'une manière de compter les années qui permettrait de supposer que le 23 décembre 1506 de l'italien Vianello répondrait, sans erreur, au 23 décembre 1507 du calendrier vulgaire (1). Et l'on trouvera tout naturel qu'au retour de cette expédition, des ordres royaux (dont nous ignorons la date, mais qui sont indiqués comme postérieurs dans tous les cas au 26 novembre 1507) aient appelé à la cour Vespuce et La Cosa, qui s'y acheminèrent le 8 février 1508 avec 6000 ducats d'or rapportés des Indes, et reçurent le 24 mars suivant une gratification ou indemnité pour ce service (2).

Nous inclinons beaucoup à préférer aussi, pour le voyage de Pinçon et Solis au Yucatan, le millésime de 1507 implicitement énoncé par Anghiera (3), à celui

(1) *Art de vérifier les dates, depuis la naissance de N. S.*, Paris 1818, in-8°; tome I, p. 8 : *Divers commencements de l'année chez les Latins* : « Plusieurs la commençaient 7 jours plus tôt que nous et donnaient pour » le 1<sup>er</sup> jour de l'année le 23 décembre qui est celui de la naissance du Sau- » veur. D'autres remontaient jusqu'au 25 mars, jour de sa conception et » de son incarnation dans le sein de la Vierge, communément appelé le » jour de l'Annonciation : en remontant ainsi ils commençaient l'année » 9 mois et 7 jours avant nous. Il y en avait d'autres qui, commençant » aussi au 25 mars pour le 1<sup>er</sup> de l'année, différaient dans leur ma- » nière de compter d'un an plein de ceux dont nous venons de parler. » — Ces trois modes constituent précisément le style de Milan, le style de Florence, et le style de Pise. Le style d'Espagne ouvrait aussi l'année à Noël : voir *ibidem*, pp. 24, 25.

(2) Voir ci-dessus, p. 166, les notes 1 et 2.

(3) Voir ci-dessus, p. 157, note 3. — M. de la Roquette, dans son

de 1506 qui résulte simplement de la rubrique marginale sous laquelle est compris le récit de Herrera. On a pu remarquer en effet que l'armement qui se préparait en 1506 au compte du gouvernement espagnol, était annoncé ne devoir être prêt que pour février 1507, et c'est dès lors une probabilité que la suite naturelle de cet armement fut le double voyage des capitaines qui avaient été consultés sur les dispositions à prendre pour cet objet, Pinçon d'un côté, Vespuce de l'autre.

Nous aurons l'avantage de rentrer ainsi dans la série des mois et des quantièmes dont M. de Varnhagen a été si frappé, et de retrouver comme lui, sur la route de nos explorateurs, cette *fin d'avril* inscrite sur les cartes du temps pour désigner un cap découvert ce jour-là (1).

## V.

Jetons à notre tour un coup d'œil sur ces cartes, qui paraissent avoir en effet, en cette partie, une connexion intime avec notre sujet. Bien qu'à vrai dire elles n'eussent pas été tout à fait étrangères à nos études, nous remercions notre confrère d'avoir appelé notre attention sur la signification qu'elles doivent inévitablement avoir dans la question actuelle.

M. de Varnhagen (2) en a employé trois au soutien de sa thèse : examinons-les aussi toutes les trois pour

édition annotée de l'*Histoire de l'Amérique* de ROBERTSON (liv. III ; tom. I, p. 164) désigne expressément dans une note cette date de 1507.

(1) VARNHAGEN, *Vespuce et son premier voyage*, n° 22, à la note.

(2) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 20, 21, 22.

vérifier si elles disent ou permettent de dire rien de favorable au fameux voyage que notre ingénieur confrère a si habilement conduit du golfe de Honduras au détroit de Belle-Ile, en y comprenant une excursion de 150 lieues sur le Mississipi, le tout accompli dans cette merveilleuse campagne de 1497 où Vespuce aurait eu pour compagnons La Cosa, Solis, et Pinçon ! Certes le voyage est magnifique par l'étendue immense des *découvertes* ; mais aussi quels hommes que ceux à qui il est donné de l'accomplir : les navigateurs audacieux Pinçon et Solis en seront les guides hardis, le cosmographe Améric Vespuce est avec eux pour en écrire la relation, et l'habile pilote Jean de la Cosa pour en dresser la carte !...

Oh ! recourons bien vite à cette carte précieuse, si le temps ne l'a pas dévorée. Par un rare bonheur, il existe encore une grande mappemonde signée de Jean de la Cosa et datée du mois d'octobre 1500, au Port-Sainte-Marie (1) ; les explorations même de cette année 1500

(1) On en trouve le fac-simile complet dans les *Monuments de la Géographie*, de M. JOMARD ; la portion transatlantique en a été donnée par M. de Humboldt en 1837 pour accompagner son *Examen critique de l'histoire de la Géographie du Nouveau Continent*, puis en 1853 avec son mémoire *Ueber die ältesten Karten des Neuen Continent*. — Cette carte est citée entre les plus importantes par ANGHIERA, Dec. II. lib. x, p. 200 : « Ex omnibus commendatioribus servant quas (navigatorias) nempè membranas) Joannes ille de la Cossa, Fogedæ comes... ediderat, et gubernator alius navium nomine Andreas Morales ». — BARTOLOZZI (*Ricerche storico critiche*, p. 50), traduisant ce passage d'Anghiera, a singulièrement transformé notre cartographe, *Fogedæ comes*, compagnon de Hojeda, en *conte di Fogedò* !



y sont marquées, et le cap où Pinçon vint atterrir le 26 janvier 1500, y est indiqué avec une légende qui rappelle son nom de Vincent Yañez et la date de M. IIII°XCIX. — Gardons-nous de prendre ce millésime pour une erreur, ce serait oublier que dans un comput alors très usuel l'année ne commençait qu'au 25 mars. — Voilà donc sous nos yeux une carte parfaitement au courant des découvertes faites jusqu'à sa date; si donc Vespuce a fait en 1497 le voyage qu'on lui attribue, surtout en la compagnie de notre cartographe, tous les résultats de ce mémorable voyage y doivent être consignés.....

M. de Varnhagen (1) nous y fait remarquer d'abord Cuba, que Colomb en 1494 n'avait pas longée jusqu'au bout, et qui cependant est représentée ici comme une île parfaite; mais il faut bien reconnaître que l'extrémité occidentale est contournée de manière à nous faire douter que le cartographe en ait eu quelque notion certaine, d'autant plus que la dernière indication précise qui y soit inscrite est justement le nom d'Evangelista (2), imposé par Colomb au terme de son exploration; après quoi cette longue terre est brusquement terminée par une coupure qui lui enlève une trentaine de lieues dans sa partie ouest: d'où il faut conclure simplement que, sans connaître les contours réels de cette grande île, La Cosa suivait en ceci le témoignage du guide indien que Colomb avait pris sur les lieux le

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 20.

(2) Fern. COLOMBO, cap. LVII, p. 230 : « Si accostó all' Evange-  
» lista.... » etc. — C'est l'île de Pinos actuelle.

10 juin 1494, lequel *disse all' Ammiraglio per cosa certa che Cuba era isola* (1); tandis que l'Amiral, sous l'empire de ses illusions géographiques, persistait à y voir une péninsule du continent d'Asie. Aussi ne faut-il point s'étonner de voir Anghiera écrire en 1501 que « les explorateurs récents de Paria (nous savons que La Cosa était du nombre) admettent bien que cette dernière terre fait partie du continent de l'Inde asiatique, mais nullement Cuba comme le suppose l'Amiral, et l'on va même jusqu'à prétendre avoir fait le tour de celle-ci : est-ce bien la vérité, ou seulement une énonciation hasardée par esprit de contradiction à l'égard de ce grand homme, le temps en décidera » (2).

L'insularité de Cuba, affirmée dès 1494, n'est donc point, sur la carte de 1500, un argument bien concluant en faveur du fameux voyage de 1497. Mais ce n'est qu'un détail, et sans doute la carte de La Cosa nous fournira d'autres preuves dont l'ensemble lèvera toutes nos incertitudes? Oui : cette carte monumentale ne permet nulle hésitation..... pour la négative absolue. De la pointe du Yucatan voisine de Cuba dans

(1) Fern. COLOMBO, cap. LVI, pp. 228, 229.

(2) ANGHIERA, Dec. I, lib. VI; p. 78 : « Hanc (terram scilicet Pariaë) » qui postmodum accuratiùs utilitalis causa investigarunt, continen-  
» tem esse Indicum volunt, non autem Cubam uti Præfectus : neque  
» enim desunt qui se circuisse Cubam audeant dicere. An hæc ità  
» sint, an invidia tanti inventi occasiones quæraut in hunc virum non  
» dijudico : tempus loquetur in quo verus judex invigilat. Sed quòd  
» Paria sit vel non sit continens Præfectus non contendit : continen-  
» tem esse arbitratur ». — Præfectus c'est l'Amiral, c'est Christophe Colomb.

l'ouest, de la pointe de la Floride plus voisine encore au nord, pas la moindre trace ; mais dans le nord, à partir d'un cap qui semble répondre au cap Cod de nos jours, et sur lequel flotte un pavillon caractéristique, une légende non moins significative (*mar descubierta por Yngleses*) nous apprend que cette mer appartient à d'autres découvreurs ; plusieurs pavillons semblables jalonnent la côte, et les indications y deviennent plus précises et plus nombreuses à mesure qu'on la remonte, jusqu'à ce qu'on atteigne le dernier pavillon, planté au *cap d'Angleterre*. Ce sont donc les résultats de l'exploration anglaise de Cabot que La Cosa a consignés dans sa propre carte. Et l'on voulait nous faire croire que lui-même venait de naviguer, de séjourner, de combattre en ces parages!... Non certes ; s'il est une preuve concluante contre le voyage prétendu de La Cosa et Vespuce en 1497, c'est bien la carte de La Cosa de 1500.

Voyons les autres.

Notre docte confrère (1) cite en second lieu « la célèbre » carte *Universalior cogniti orbis Tabula*, publiée par » Ruysch en 1507, et qui accompagne aussi le Ptolémée » de Rome de 1508. » — Il nous faut d'abord bien reconnaître la date de cette carte, qu'il nous est arrivé à nous-même (2) ainsi qu'à M. de Varnhagen de supposer publiée en 1507. On avait soupçonné que l'allemand Jean Ruysch (3) était l'auteur anonyme de six

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 21.

(2) *Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil*, p. 174.

(3) WALCKENAER (*Vie de plusieurs personnages célèbres*, Laon 1830, in-8° ; tome I, p. 339, article BUCKING reproduit de la *Biographie uni-*

cartes modernes qui furent jointes aux 27 cartes anciennes de Ptolémée (gravées depuis trente ans par Arnold Bucking) dans la belle édition donnée par le moine célestin Marc de Bénévent et Jean Cotta de Vérone, aux frais d'Évangéliste Tossino de Brescia, et dont l'impression fut terminée à Rome le 8 septembre 1507. Cette édition paraît avoir en effet vu le jour (1) en 1507 ; mais les six cartes modernes qui s'y trouvaient annexées (Livonie, Espagne, France, Allemagne, Italie, Judée) ne comprenaient point l'*Universalior cogniti orbis Tabula ex recentibus confecta observationibus*, reconnue de notre temps comme un document des plus intéressants pour l'histoire des découvertes, depuis qu'elle a été signalée à ce titre par Walckenaer et par Humboldt (2). Ce fut seulement dans le cours de

*verselle* tome VI, pp. 207, 208) constate que la grande carte de Ruysch « ressemble pour la gravure aux six autres publiées pour la première fois en 1507, ce qui fait présumer que Ruysch est aussi l'auteur de ces dernières ; mais son nom ne se trouve que sur le frontispice de l'édition de 1508. »

(1) RAIDEL, *Commentatio critico literaria de Claudii Ptolemæi Geographia*, Nuremberg 1737, in-4° ; pp. 52, 53 : « Collatio binorum diverso anno insignitorum exemplarium Viennæ a perillustri Du. Ebnero instituta me docuit. In prioris enim editionis anno 1507 excusæ frontispicio nec annus exprimitur nec figuræ istæ exhibentur quæ in posterioris editionis de anno 1508 titulo conspiciuntur. Deindè in posterioris titulo *Novæ et Universalioris tabulæ cogniti orbis* a Johanne Ruysch inventæ fit mentio, quæ unâ cum sex aliis tabulis libro sit inserta ; in prioris verò titulo eæ non recensentur ».

(2) La partie occidentale en a été reproduite par HUMBOLDT, en 1837 dans sa *Géographie du nouveau continent*, et en 1853 dans ses *Aelteste Karten*, en même temps que la carte de La Cosa. — WALCKENAER en

l'année 1508 qu'elle fut ajoutée au Ptolémée de Marc de Bénévent et Jean Cotta, et il fut fait tout exprès à cette occasion, pour ce même volume, un nouveau frontispice contenant une mention formelle de la « Nova » et universalior cogniti orbis tabula a Johanne Ruysch » Germano elaborata », et portant la date « Anno virginei partus MDVIII. Rome », au dos duquel est une dédicace datée elle-même des ides [13] d'août 1508 ; de plus, il fut ajouté un appendice de 14 feuillets consacré à une *Orbis nova Descriptio* de Marc de Bénévent (1), qui se réfère en plusieurs endroits à la carte de Ruysch.

- Sur cette carte est figurée, directement à l'ouest de l'île Espagnole, une pointe de terre qu'au premier aspect on pourrait prendre pour l'extrémité de Cuba ; et

avait fait remarquer l'intérêt spécial dès 1812 dans son article *BUCKING de la Biographie universelle*.— Cette carte de l'allemand Jean Ruysch, *Juan Roxo aleman*, est déjà invoquée comme autorité dans le parère des pilotes espagnols, du 31 mai 1524, imprimé dans *NAVARRETE*, tome IV, p. 354.

(1) RAIDEL (*ubi supra*, p. 84, § 4) conjecture seulement, d'après les dédicaces, que ce morceau est l'œuvre de Marc de Bénévent ; dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Paris il est expressément intitulé : *Marci Beneventani monachi caelestinæ congregationis mathematici Orbis nova descriptio*. — On lit dans la dédicace à Mariano Alterio : « Postquam Evangelista Tosinus librarius anno superiori » Geographiam Cl. Ptolemæi formis excussit..... cùm multa vir sollicitus audiret de novis Lusitanorum navigationibus, semperque diligenter perquisivit quo una fieret universalis mundi tabula..... quæ dum sollicitè perquirebat factus est desiderii compos : beneficio enim » Joannis Ruiischi Germani viri geographi impressa est vel Universalis » Orbis tabula, » etc.

comme l'on sait que dans son voyage de 1494, Colomb, parti le 29 avril du cap Saint-Nicolas de l'île Espagnole, longeait le lendemain la pointe orientale de Cuba (1) et atteignait le 1<sup>er</sup> mai la baie de Guantamo, on serait bien tenté de croire que la dénomination de *Cap de la fin d'avril* qui se trouve inscrite à l'angle de cette terre le plus voisin de l'île Espagnole, désigne en effet le cap oriental de l'île de Cuba, celui qu'on appelle cap Maisy.

Il n'en est rien cependant, et M. de Varnhagen fait observer avec raison que l'île de Cuba a été oubliée sur la carte de Ruysch (2). Le *Cap de fin d'avril* n'est autre, suivant notre confrère, que la pointe de la Floride!.... Mais avant d'aller si loin, il relève soigneusement un cap de Saint-Marc à l'extrémité méridionale de la nouvelle terre, et il fait un rapprochement ingénieux de ce nom de Saint-Marc avec le quantième du 18 juin, qui est précisément à un intervalle de 37 jours (c'est le compte même de Vespuce pour sa traversée) du 10 mai précédent, date initiale du voyage : le martyrologe compte en effet, parmi les saints fêtés le 18 juin, les deux frères Marc et Marcellin, martyrisés à Rome au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, et comme Vespuce avait son oncle, George Antoine, religieux dominicain au couvent de Saint-Marc évangéliste à Florence, il aura sans doute imposé ce nom, qui de-

(1) Fern. COLOMBO, cap. LIII, p. 218 : « Quindi il martedì a 29 del » me:c (cioè di Aprile) con buon tempo giunse al porto di S. Nicolò, e » da questa luogo traversò all' isola di Cuba. »

(2) VARNHAGEN, *Vespuce*, n<sup>o</sup> 21, note 1.

vait lui être cher (1), au cap où il vint atterrir, l'un de ceux de la côte de Honduras dans l'hypothèse de Bartolozzi (2) et de M. de Varnhagen. Une autre coïncidence paraît à notre confrère mériter peut-être aussi d'être remarquée : on sait que Pinçon et Solis, dans leur voyage au Yucatan, donnèrent le nom de grande baie de la Nativité au golfe même de Honduras ; or le 24 juin est justement, sur le calendrier, le jour de la nativité de saint Jean-Baptiste (3).

Quelque curieux que soient ces rapprochements, il faut bien se résoudre à reconnaître qu'un témoignage exprès, recueilli par Anghiera de la bouche de Pinçon, déclare que la grande baie de la Nativité (4), c'est-à-dire le golfe de Honduras dans son ensemble, déjà traversé, au surplus, par Christophe Colomb, avait été ainsi dénommé en l'honneur du Christ, ce qui nous renvoie à la date du 25 décembre ; et le cap de Saint-Marc de la carte de Ruysch nous semble avoir eu préférablement pour patron, entre tous les homonymes du martyrologe, l'évangéliste saint Marc, à qui l'Église a consacré le 25 avril, quantième bien voisin de cette fin d'avril sur laquelle notre attention a été si fort éveillée.

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 21, note 2.

(2) *Ricerche istorico critiche circa alle scoperte d'Amerigo Vespucci*, cap. XII, p. 69.

(3) M. de Varnhagen ajoute en note : « On en voit la confirmation » dans le *C. Doffin de Abril* ; nous avouons humblement que notre esprit ne parvient pas à saisir la portée de cette remarque.

(4) ANGHIERA, Dec. II, lib. VIII ; p. 184 : « Siuum eum ab Almiranto » Colono primò repertum, vocant Baiam Navitatis, quia Natalis Christi » die fuerit eum ingressus, prætereundo tamen, non perlustrando ».

En définitive, ces indications de Cap de Saint-Marc et de Cap de fin d'Avril ne nous paraissent impliquer aucune conclusion en faveur du merveilleux voyage de 1497; et il nous semble, sauf meilleur avis, que la carte de Ruysch, dont il est avéré pour nous que la publication n'a pas devancé (1) l'année 1508, offre probablement en cette partie les renseignements qui avaient pu parvenir jusqu'à Rome sur la découverte du Yucatan par Solis et Pinçon en 1507. Marc de Bénévent, dans son texte explicatif, après quelques mots sur l'île Espagnole, énonce en effet que les marins de Cadix ont nouvellement découvert, sous le tropique du Cancer, une autre île, dont la partie reconnue est d'une étendue considérable (2).

Notre docte confrère (3) signale en troisième lieu « la célèbre carte du Ptolémée de Strasbourg de 1513 » qu'il croit « d'origine portugaise aussi bien que la mappe monde de Ruysch », et sur laquelle il se persuade qu'on voit « la partie septentrionale du golfe [du Mexique] » et surtout la Floride, parfaitement figurées ».

(1) Dans cette carte même, sur la *Taprobane insula*, se trouve inscrite cette mention : « Ad hanc Lusitani nautæ navigarunt anno » salutis MDVII. »

(2) MARCI Beneventani *Orbis nova descriptio*, cap. x : « Habet item » Oceanus insulam quamdam quam hodiè Spagnolam vocant..... Est » alia insula noviter a Gaditavis inventa, nondum tamen tota. Miræ » tamen magnitudinis est ea portio quæ innotuit..... sub tropicum » Cancræ ... Patet igitur hæc nota hujus insulæ pars in longum gradus » circiter 18, in latum 16 et sexta pars unius. »

(3) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 22.



Il y a beaucoup à dire là-dessus.

Rappelons d'abord que cette nouvelle carte fait partie, avec dix-neuf autres, d'un supplément moderne ajouté aux vingt-sept cartes anciennes de Ptolémée dans la splendide édition achevée d'imprimer à Strasbourg le 12 mars 1513 par Jean Schott, aux frais de Jacques Aeszler et Georges Uebelin, d'après une version latine nouvelle entreprise dès 1508 sous les auspices du duc René de Lorraine, par Mathias Ringmann aidé de Martin Waltzemüller, sur un manuscrit grec fourni par le comte Jean-François Pic de la Mirandole (1). Les vingt cartes modernes étaient l'œuvre propre de Waltzemüller ; elles furent ultérieurement, après la mort de l'auteur, réduites à une échelle amoindrie d'un cinquième, et parfois altérées, pour orner, avec addition de trois autres cartes modernes, l'édition donnée pareillement à Strasbourg le 12 mars 1522 par Jean Grüninger : c'est là seulement que l'auteur des grandes cartes de 1513 est expressément nommé (2).

(1) RAIDEL (*ubi supra*, Cap. VII, § 6, pp. 55 à 57) a exactement décrit ce magnifique volume, dont le format dépasse celui de toutes les autres éditions de Ptolémée. — Voir aussi HUMBOLDT, *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp. 108 à 111. — Une lettre de Pic de la Mirandole, du 4 des calendes de Septembre [29 août] 1508, et une autre de Lilio Gregorio Giraldi du 10 des calendes du même mois [23 août] fixent la date réelle de la préparation de cette édition, date rappelée d'ailleurs ainsi dans la dédicace : « Nobile hoc opus inceptum, » licet quorundam desidia fermè sopitum, a sexennali sopore per nos » tandem excitatum est ».

(2) RAIDEL, *ubi supra*, § 8, pp. 58, 59. — HUMBOLDT, *ubi supra*, tome IV, pp. 116 à 120. — Un avertissement spécial de Laurent Fries, mis en tête des cartes, dit expressément : « Et ne nobis decor alterius

La réduction de 1522 sert encore pour les éditions de Ptolémée données successivement par Bilibald Pirckeymherr en 1525 à Strasbourg, et par Michel Servet d'abord en 1535 à Lyon, puis en 1541 à Vienne en Dauphiné : la dernière carte, réduite de la première de Waltzemüller, se distingue par le nom d'Amérique qui y a été inséré, et par les initiales de Laurent Fries de Colmar, inscrites avec la date de 1522 à la suite du titre, allongé en cette forme : « Orbis typus universalis » juxta hydrographorum traditionem exactissime depicta. 1522. L. F. » — Le titre de Waltzemüller s'arrêtait après le mot *traditionem*.

Dans une préface spéciale, l'éditeur de 1513 explique, en tête de son supplément, que la « charta marina..... » per admiralem quondam Serenissimi Portugaliæ regis » Ferdinandi cæteros denique lustratores verissimis » peregrinationibus lustrata », avait été libéralement remise à la gravure, avec certaines autres, par le duc de Lorraine, avant sa mort, arrivée en 1508 ; et nous pensons avec Humboldt (1) que la *Tabula terre nove*, qui suit immédiatement la première, est comprise avec elle dans cet acte de libéralité. Or, comme il s'agit évidemment ici du roi Ferdinand le Catholique, qui ne régnait nullement en Portugal mais bien en Castille, que le titre d'Amiral du roi Ferdinand est tout spécialement applicable à Christophe Colomb, et qu'enfin le

» elationem inferre videatur, has tabulas è novo a Martino Ilacomylo » piè defuncto constructas et in minorem quam prius unquam fuere » formam redactas esse notificamus ».

(1) HUMBOLDT, *ubi supra*, tome IV, p. 109, à la note.

nom même de Colomb est expressément inscrit sur la *Tabula terre nove* (1), il faut bien reconnaître que l'origine portugaise de ces cartes n'est point chose fort assurée.

C'est précisément sur cette *Tabula terre nove*, publiée en 1513 mais exécutée par Waltzemüller d'après un dessin original de 1508, contemporain par conséquent de la mappemonde de Ruysch, que M. de Varnhagen cherche un nouvel étai à son explication du problématique voyage de Vespuce. Nous nous empressons de reconnaître avec lui que la terre qui y est figurée dans l'ouest du méridien de Cuba est bien la même que celle qu'avait dessinée Ruysch immédiatement à l'ouest de l'île Espagnole : ce sont évidemment, de part et d'autre, des renseignements découlant d'une même source, dont les dérivations s'épandaient à la fois à Rome et en Lorraine, et gagnèrent même l'Allemagne, ainsi que le démontre le globe de Jean Schöner (2) terminé le 27 septembre 1520 à Bamberg, et sur lequel figurent les mêmes indications, avec des différences qui ne permettent pas de les considérer comme copiées de Ruysch ou de Waltzemüller (3). Schöner, aussi bien que Ruysch, sépare en deux grandes îles les côtes découvertes de la terre nouvelle. Mieux renseigné, ou plus hardi, Waltze-

(1) « Hæc terra cum adjacentibus insulis inventa est per Columbum » Jannensem ex mandato regis Castellæ ».

(2) L'hémisphère nouveau de ce globe se trouve reproduit à la suite de celui de Behaim dans sa belle publication de GHILLANY, *Geschichte des Seefahrers Ritter Martin Behaim*.

(3) Sur le globe de Schöner, par exemple, figure un *rio de Don Diego* qui ne se trouve sur l'une ni sur l'autre des deux cartes.

müller réunit en un seul continent la terre méridionale reconnue jusqu'au golfe de Venezuela, avec la terre voisine de Cuba où M. de Varnhagen voudrait retrouver la Floride, mais où nous ne saurions voir, avec Alexandre de Humboldt (1), que la presqu'île de Yucatan.

Le cap de *Saint-Marc* n'y est plus désigné, et la nomenclature diffère; cependant on retrouve, à la pointe principale, le cap de *Fin d'Avril*; au bout de la côte en deçà, le *lago de loro* devenu *lacco dell odro*; et au bout de la côte au delà, le cap *Elecontii* devenu cap *delitoutir*; on y voit en outre, un peu plus loin de ce côté, un cap *del mar Usiano*, qui nous rappelle l'inscription de *Mar Oceanus* placée dans la carte de La Cosa immédiatement au nord de Cuba. Notre confrère pense que le nom de *Río de los Garluctos*, inscrit à quelque distance au delà du cap principal, doit se lire *Río de Lagartos* (Rivière aux Caïmans), et nous acceptons d'autant plus volontiers cette leçon que c'est bien ainsi que nos cartes modernes appellent le fleuve du Yucatan qui se trouve à l'égard du cap Catoche dans une position relative analogue; la carte de Ribero de 1529 l'écrivit encore *Río de la Gratos*. — Le nom de *Río de las Almadias*, qui est au voisinage, pourrait être signalé comme un souvenir des nombreux canots indigènes contre lesquels l'expédition de Pinçon et Solis eut à faire usage de son artillerie (2). Peut-être même encore le mot de *Comello* est-il une altération sous laquelle se

(1) *Géographie du Nouveau Continent*, tome II, p. 6.

(2) ANGHIERA, Dec. II, lib. VII, p. 182.

laisserait deviner le nom actuel de *Conil* entre le cap Catoche et le Rio de Lagartos.

Mais pour découvrir dans la *Tabula terre nove* de 1513, non une preuve, pas même le moindre adminicule de preuve, disons mieux, pas le plus fugitif indice, la plus vague lueur d'un voyage autour de la Floride en 1497, il faut être doué d'une richesse d'imagination devant laquelle est réduite à se récuser notre faible intelligence.

## VI.

Parmi toutes les *preuves d'une grande force* (1) invoquées par notre confrère au soutien de sa thèse, nous venons de passer en revue les principales, et nous avons vérifié que pas une ne résiste à l'examen. Ses autres arguments, simples inductions fort aventurées, ont à peine besoin d'être rappelés.

Colomb en 1502 dirigeant son exploration au-dessous de 16° N. parce que Vespuce aurait dès 1497 remonté le littoral à partir de cette latitude (2), ce peut être une vue très ingénieuse pour la coordination conjecturale de faits qui seraient déjà admis dans la série des vérités historiques; mais en quoi cela peut-il démontrer l'existence d'un fait contesté?

La disproportion prétendue des récompenses accordées à Vespuce avec l'exiguïté des services qu'il aurait rendus à l'Espagne s'il n'avait fait pour elle que le

(1) VARNEHAGEN, *Vespuce*, n° 15.

(2) IDEM, *ibidem*, n° 19.

voyage de 1499 avec Hojeda (1), c'est encore une de ces appréciations arbitraires auxquelles il est facile d'opposer la considération très grave que Vespuce, rentrant au service de l'Espagne avec *le secret*, comme on disait alors, des navigations des Portugais, était un homme utile à s'attacher, d'une habileté d'ailleurs très digne de considération pour le temps, et qu'en dernière analyse il ne lui fut attribué qu'une rémunération convenable des emplois effectifs auxquels il fut successivement appelé : le traitement annuel auquel il finit par atteindre ne dépassait guère 3600 francs de notre monnaie, avec moitié en sus à titre d'indemnité.

Le seul argument de quelque poids, en faveur de la date de 1497 adoptée par M. de Varnhagen, ce pouvait être la déclaration que fait Vespuce lui-même dans sa lettre à Soderini, de sa venue en Espagne pour s'y livrer au commerce, et de sa renonciation aux affaires au bout de quatre années (2). On sait qu'il était encore à Florence (3) le 9 mars 1492 ; mais on a la preuve aussi

(1) IDEM, *ibidem*, n° 18,

(2) IDEM, *ibidem*, n° 17. — *Lettre à Soderini* (dans BAUDINI, p. 5 ; ou dans CANOVAI, pp. 27, 28) : « Il motivo della venuta mia in questo » regno di Spagna fù per trattare mercatanzie, e come seguissi in » questo proposito circa di quattro anni,..... deliberai lasciarmi della » mercanzia. »

(3) BARTOLOZZI, *Ricerche*, p. 93 : « Tredici lettere scritte ad Amerigo Vespucci in Firenze si conservano nei nostri archivi, che provano che Amerigo restò in questa capitale fino all' anno 1492..... » L'ultima delle sopra citate lettere che io ò ritrovate, data del » 9 marzo 1491, prova come dissi che egli era in Firenze nel 1492, » perchè è notissimo che in quel tempo si cominciava l'anno del di » 25 marzo, giorno dell' Incarnazione. »

qu'il était à Cadix (1) avec son compatriote Donat Niccolini le 30 janvier 1493; et dès lors les quatre années sembleraient devoir se compter au moins à partir de la fin de 1492, en sorte qu'elles se trouveraient accomplies dès 1496. Cependant, il ne serait pas impossible qu'envoyé alors en Espagne pour le soin des affaires de la maison de Médicis, il fût revenu bientôt après à Florence, éventualité formellement énoncée (2) dans la lettre même du 30 janvier 1493; et comme on ne le voit reparaitre qu'en l'année 1495 à titre d'agent de la maison Berardi à Séville (3), et qu'en définitive c'est seulement en décembre 1495, à la mort de Juanoto Berardi, qu'il prend à son compte la suite des affaires de cette maison, on peut à bon droit, ce nous semble, supposer que là est la véritable date de son entrée effective dans la carrière commerciale, et dans cette hypothèse, qui laisse d'ailleurs entièrement sauve sa bonne foi, les quatre années ne seront accomplies qu'en 1499, ce qui viendrait se concilier à souhait avec la date incontestée du voyage en compagnie de Hojeda. Il n'y a donc point, dans l'énonciation pure et simple de ce terme de quatre années, de suffisantes prémisses pour une conclusion inévitable en faveur de la date de 1497: et dans le cas contraire, il subsisterait dans toute sa force, contre l'autorité d'une telle conclusion, l'objec-

(1) BANDINI, pp. xxxv, xxxvj; lettre de Vespuce et Niccolini: « Di » Gennaio siamo a di 30, 1492 »: Cette date du style florentin répond au 30 janvier 1493 de notre calendrier.

(2) *Ibidem*, p. xxxv: « L'uni di noi dua, cioè o Donato o Amerigo » frà brieve tempo potrebbe essere che passeranno a Firenzè ».

(3) NAVARRETE, *Viages y Descubrimientos*, tome III, p. 317.

tion de Las Casas et de Herrera d'un côté, de Napione et de Humboldt de l'autre, que par une fraude volontaire ou par d'accidentelles erreurs les chiffres sont déplorablement faussés dans la lettre à Soderini.

Si nous avons été le fidèle interprète de la vérité à la manifestation de laquelle est vouée notre étude, il ne peut rester un doute, dans aucun esprit impartial, sur ce premier point : que la date de 1497 attribuée par l'erreur du hasard ou de la volonté au premier voyage espagnol où fut admis Vespuce, cette date qui eût fait d'Améric le précurseur de Colomb sur le Nouveau Continent, n'est appuyée d'aucune preuve réelle, d'aucun argument solide ; qu'elle est, au contraire, repoussée, non-seulement par le commun consentement des historiens, mais par une impossibilité sinon encore authentiquement établie, bien voisine cependant, nous en avons la ferme confiance, d'une prochaine et complète démonstration.

#### ARTICLE SECOND.

##### *Examen du théâtre d'exploration.*

#### VII.

Après avoir écarté les inductions chronologiques opposées par M. de Varnhagen au rapprochement admis par les historiens et les critiques les plus considérables, du premier voyage de Vespuce avec le premier voyage de Hojeda, nous avons à examiner la question, fort habilement présentée par notre confrère (1), du théâtre

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, nos 8 à 14.



d'exploration auquel doivent être rapportées les indications du navigateur florentin.

Avant toutes choses, il nous faut restituer à leurs véritables sources les éléments étrangers qui avaient été ingénieusement introduits dans la merveilleuse *Odyssée Vespucienne*, mais qui ne sauraient à aucun titre y être maintenus.

C'est d'abord le voyage de Vespuce lui-même avec Jean de la Cosa, constaté par la lettre de Jérôme Vianello, dont il nous faut faire un compte séparé, puisqu'il se rapporte à une époque postérieure de sept à huit années (1); et ce retranchement fait disparaître aussitôt, avec tous ses tenants et aboutissants, l'excursion de 150 lieues sur le Mississippi (2), que notre confrère avait rattachée à sa brillante épopée. Ce n'est point ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point le fleuve de 40 lieues d'embouchure désigné par Vianello pourrait être expliqué par le Mississippi; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer en passant, qu'on ne saurait, sur des conjectures si frêles, risquer un démenti formel à toute l'histoire des découvertes, qui fait visiter pour la première fois la Floride en 1512 par Jean Ponce de Léon (3), et les parages à l'ouest, jusqu'à la Veracruz, en 1519 par Alphonse Alvarez de Pineda envoyé de la Jamaïque par le gouverneur François de Garay (4).

Si nous osions nous hasarder à opposer conjectures à conjectures, nous supposerions que nos deux explora-

(1) Voir ci-dessus § IV, pp. 163 à 168.

(2) VARNHAGEN, *Vespuce*, nos 12 et 35.

(3) NAVARRETE, *Viages y descubrimientos*, tome III, pp. 50, 51.

(4) IDEM, *ibidem*, pp. 64, 65.

teurs avaient pu prendre terre vers le golfe d'Urabá, à 200 lieues dans le sud-ouest de l'Espagnole, ayant devant eux 600 lieues de côtes jusqu'à l'Amazone, qui leur eût offert cette embouchure large de 40 lieues, caractéristique de leur grand fleuve, dans lequel ils effectuèrent leur excursion de 150 lieues, pour refaire ensuite leurs 600 lieues le long de la côte en opérant leur retour. Ou bien encore, leur traversée de 200 lieues à partir de l'Espagnole eût pu les conduire dans l'ouest sud-ouest vers le cap de Gracias á Dios, et les 600 lieues de côtes ensuite, à l'Orénoque, dont à la rigueur les bouches pourraient être considérées dans leur ensemble depuis la Trinité jusqu'à la pointe Barima. Nous laissons à de plus hardis, à de plus savants que nous, la solution véritable du problème. Dans la question actuelle, il nous suffit d'écarter du premier voyage de Vespuce toute application quelconque de la lettre de Vianello.

Nous avons à séparer de même de toute immixtion aux navigations de Vespuce, le voyage fait en 1507, sur les côtes de Honduras et de Yucatan, par Pinçon et Solis, dont l'exploration aurait besoin, peut-être, d'une étude plus détaillée qu'elle n'a été faite jusqu'ici, à notre connaissance : on s'est borné généralement à répéter le résumé, fort exact d'ailleurs, qu'en a donné Herrera (1); mais les témoignages juridiques de Pinçon et de Ledesma dans l'enquête de 1513, les notes recueillies dans les Décades d'Anghiera d'après les communications écrites ou verbales qu'il avait directe-

(1) *Historia de las Indias occidentales*, déc. I, lib. vi, cap. xvij, p. 215.

ment reçues de Pinçon, les indications même consignées dans la Somme géographique d'Enciso, enfin les délimitations graphiques, tout imparfaites qu'ellesoient, qu'offrent les cartes de Ruysch et de Waltzemüller ainsi que le globe de Schöner, fourniraient encore d'utiles éléments à encadrer dans la relation sommaire de Herrera. Pour nous, une ou deux indications de détail ont seules de l'importance dans le moment actuel : ce sont les dénominations locales qui peuvent aider à apprécier la légitimité d'explication du problématique nom de *Lariab* par celui des montagnes de *Caria* ainsi que l'a proposé notre confrère.

Dans l'interprétation donnée par M. de Varnhagen à la désignation de Vespuce, c'est aux parages de Tampico (1) que le navigateur Florentin aurait appliqué ce nom de *Lariab* : est-ce bien là que Pinçon a découvert ses montagnes de *Caria*? Voyons.

Le pilote Pierre de Ledesma (2), qui avait été du voyage de Solis et Pinçon, déclare que la découverte qui en fut le résultat comprenait tout ce qui, au jour de sa déposition (18 mars 1513), était connu au nord de l'île Guanaja, c'est-à-dire les terres de Chabaca et Pintigrón, jusqu'au terme de  $23^{\circ} \frac{1}{2}$  de latitude. Enciso (3),

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, nos 11 et 12.

(2) NAVARRETE, tome III, p. 358 : « ....todo lo que hasta hoy está ganado desde la isla de Guanaja hácia el norte; e que estas tierras se llaman Chabaca é Pintigrón; e que llegaron por la via del Norte fasta 23 grados é medio. »

(3) *Suma de Geographia*, feuillet signé h 6, verso : « Está el cabo de las Figueras en xxj grados. Desde aquí se bolvieron los descubridores, que no passaron mas. »

qui n'avait encore, au moment où il rédigeait sa géographie (approuvée par Charles-Quint en 1518 et imprimée en 1519), rien appris de la nouvelle exploration de François Hernandez de Córdoba accomplie en 1517 dans ces mêmes parages, nous offre de son côté des déterminations applicables de même aux découvertes de 1507, dont il fixe le point extrême à 21°, ajoutant expressément que « de là s'en retournèrent les découvreurs, sans aller plus avant ». Les 21° de Enciso représentent donc les 23°  $\frac{1}{3}$  de Ledesma, qui répondent exactement à la mention du tropique du cancer dans la description de Marc de Bénévent (1) : ce sont des différences de chiffres auxquelles on ne peut attacher aucune importance lorsqu'on voit, à la même époque, estimer, par exemple, la situation de l'île Espagnole entre 22° et 27° de latitude (2), quand nous la plaçons aujourd'hui entre 17°  $\frac{1}{3}$  et 20°. Tout ce qu'on peut conclure de ces flottantes indications de latitude, combinées avec les distances et les conditions topographiques dont il serait imprudent de les isoler, c'est que l'expédition de 1507 avait reconnu l'extrémité de la presqu'île du Yucatan.

Pinçon (3), expliquant à son tour sa propre décou-

(1) Voir ci-dessus, p. 178, note 2.

(2) ANGHIERA, epist. CLVI, Pomponio Læto : « Elevatur... polus... » insularibus illis (gradus) unum et viginti a meridie. a septentrione » verò sex et viginti.... Compluti (Alcalá) iv idus januarias 1495 ». — Le même Anghiera, dans le 3<sup>e</sup> livre de sa 1<sup>e</sup> décade, écrit en 1501, donne 22° et 27°. — La carte de Ruysch exagère encore cette latitude.

(3) NAVARRETE, tome III, p. 558 : « Toda la tierra que hasta hoy » está descubierta desde la isla de Guanaja fasta la provincia de Ca-

verte, expose en résumé que de l'île de Guanaja il s'est avancé dans la grande baie de la Nativité, et que de là il a découvert les montagnes de Caria et les autres terres qui sont plus avant, c'est-à-dire les provinces de Camarona et de Chabaca et Pintigron. Or, si Chabaca et Pintigron sont les dernières terres, alors aperçues, du Yucatan, si Camarona répond au milieu de la presqu'île, où la carte de Ribero, de 1529, inscrit en effet le nom de Camaron, il s'ensuivra nécessairement que les montagnes de Caria devront être placées, dans l'hypothèse la plus favorable, au fond du golfe de Honduras, dans le voisinage de Belize. Comment dès lors s'aventurer *sans crainte* (1) à identifier avec ces montagnes de Caria une terre de *Lariab* qu'on prétend asseoir auprès de Tampico, à plus de 350 lieues d'intervalle !...

Il n'est pas indifférent de remarquer, sur le globe de Schöner aussi bien que dans la réduction publiée en 1522 de la carte de Waltzemüller, que le nom de *Parias* est inscrit sur les terres que M. de Varnhagen considère comme corrélatives, au moins en partie, au douteux *Lariab* de Vespuce. On sait déjà que l'édition latine des *Quatuor navigationes* donnée en 1507 par Waltzemüller lui-même, offre ce nom de *Parias* au lieu de *Lariab* fourni par l'ancienne édition italienne qu'a reproduite Bandini ; on sait aussi que le manuscrit ita-

» marona, yendo la costa de luengo hácia el (norte) hasta la provin-  
» cia que se llama Chabaca é Pintigron.... é que assimismo descu-  
» brieron.... la gran bahia de la Navidad, é que desde allí descubrió  
» este testigo las sierras de Caria é otras tierras de mas adelante ».

(1) VARNHAGEN, *Vespuce*, n<sup>o</sup> 12.

lien d'Amoretti, cité par Napione (1), présentait de son côté *Perias* au lieu de *Lariab*. Laissant entière la question d'application définitive du *Lariab* ou *Parias* de Vespuce à une contrée déterminée, il est à observer que l'inscription de ce nom sur les terres découvertes par Pinçon n'est pas dénuée de toute raison, puisque Anghiera nommant à son tour, d'après les informations du navigateur lui-même, les divers chefs de ces pays voisins de la baie de la Nativité, à savoir, *Chavacca*, *Pintiguan*, et autres, les appelle les petits rois de *Paria* (2) : en sorte que, même en transportant au pays des montagnes de Caria la dénomination problématique de *Lariab*, on y retrouverait en même temps aussi l'équivalent *Paria* déjà établi sur d'autres données.

### VIII.

Le propre récit de Vespuce, ainsi dégagé des éléments hétérogènes qui y avaient été imprudemment rattachés, offre-t-il intrinsèquement des bases certaines pour déterminer le théâtre sur lequel a dû s'accomplir le premier voyage du navigateur florentin? C'est un point à examiner.

(1) *Esame critico del primo viaggio di Amerigo Vespucci*, p. 25.

(2) ANGHIERA, Dec. II, lib. VII, p. 184 : « Ad Paria regulos redeamus. Hos reperit Vincentius Annez esse apud Parientes tanquam annuos rectores vicorum.... Quorum nomina hic inserere statui ad tantæ rei memoriam : chiaconum Chiavaccham (chiaconos namque suos optimates uno nomine appellant), chiaconum Pintiguanum, » etc.

De Cadix, l'expédition où il avait obtenu d'être embarqué se rendit d'abord à la Grande Canarie, que la relation place sous une latitude de  $27^{\circ} \frac{1}{3}$ , à 280 lieues de Lisbonne, dans la direction du vent compris entre le midi et le sud-ouest (1). L'ancien ancrage de la Grande Canarie, situé au sud-est de l'île, est en effet, en faisant bonne mesure, vers les  $27^{\circ} \frac{1}{3}$  de latitude, dans le sud-sud-ouest de Lisbonne (2) : ceci est déjà un indice satisfaisant en faveur de son exactitude, et sans nous préoccuper du rapport théorique admis par lui entre la lieue et le degré terrestre, nous pouvons dès à présent évaluer la mesure réelle de ses lieues effectives, en comparant les 280 lieues ici accusées, avec l'arc de grand cercle sur lequel elles s'appliquent, et d'où il ressort une valeur approximative de 23 lieues pour un degré (3) : c'est une base dont il est essentiel de prendre note.

Des Canaries on se mit en route « pour l'Occident » en prenant un quart du sud-ouest (*cominciando nostre navigazioni pel ponante, pigliando una quarta di Libeccio*) ». Il règne quelque incertitude sur l'interprétation précise qu'il convient de donner à cette

(1) BANDINI, pp. 6, 7 : « Partimmo del porto di Calis.... diritti alle » isole Fortunate che oggi si dicono la Gran Canaria.... sopra le » quali alza il polo del settentrione fuora del loro orizzonte 27 gradi » e mezzo, e distanno da questa città di Lisbona 280 leghe per il » vento infra mezzodi e libeccio ».

(2) Plus exactement à  $27^{\circ} 45'$  N. et  $17^{\circ} 56'$  O. de Paris, à  $12^{\circ} 12'$  de grand cercle au S.  $26^{\circ} 9'$  O. de Lisbonne.

(3) Plus exactement 22. 95.

désignation du rumb de vent : Bartolozzi comprend ouest quart sud-ouest (1) ; Canovai explique formellement sud-ouest quart ouest (2) ; M. de Varnhagen adopte ouest-sud-ouest (3). Entre ces versions diverses quelle est la bonne ? — La dernière n'est évidemment qu'une approximation sans prétention à l'exactitude ; quant aux deux autres, elles semblent traduire avec une égale fidélité un texte susceptible d'amphibologie ; cependant, eu égard aux habitudes du langage technique,

*Una quarta di ponente verso libeccio* pour O.  $\frac{1}{4}$  S.-O.

*Una quarta di libeccio verso ponente* pour S.-O.  $\frac{1}{4}$  O.

L'interprétation du professeur de mathématiques Canovai paraîtrait mieux fondée que celle de Bartolozzi.

Après une traversée de 87 ou de 27 jours, on atteignit une terre ferme distante des Canaries et de l'ancien monde habité, de près de mille lieues : c'était, suivant la remarque de Vespuce, « en dedans de la » zone torride, car on y trouva le pôle élevé de 16° au-dessus de l'horizon, et les instruments indiquaient » 74° plus à l'ouest que les Canaries » (4).

(1) BARTOLOZZI, *Ricerche*, p. 68.

(2) CANOVAI, *Dissertazione giustificativa*, pp. 324, 327.

(3) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 8.

(4) BANDINI, p. 7 : « E tanto navigammo che al capo di 37 giorni si fummo a tenere una terra che la giudicammo essere terra ferma, la quale dista delle isole di Canaria più all'occidente a circa di mille leghe fuori dello abitato, dentro della torrida zona, perche trovammo il polo del settentrione alzare fuori del suo orizzonte 16 gradi, e più occidentale che le isole di Caharia, secondo che mostravano i nostri instrumenti 74 gradi ».



Il se produit ici de nouvelles incertitudes. Cette latitude de 16° N. pour le point d'atterrage, cette longitude de 74° O. des Canaries, sont-ce bien là réellement les chiffres qu'a écrits Vespuce ?

Il ne nous est pas permis de le croire quant à la longitude, ainsi que le démontre une vérification facile, en refaisant les calculs de notre cosmographe d'après ses propres théories, c'est-à-dire en admettant avec lui que la circonférence terrestre est de 6000 lieues, d'où il suit que sa distance de mille lieues à partir des Canaries équivaldrait à 60° de grand cercle : avec cette longueur de route et la latitude de 16° N. pour le point d'arrivée, il est aisé de reconnaître que la direction suivie a dû être le sud 78° 57' ouest, presque l'ouest quart sud-ouest vrai, mais que la différence en longitude ne saurait dépasser 63° 33' ; dans l'ordre de ses propres idées, Améric n'avait donc pu trouver ni écrire ce chiffre de longitude de 74°.

Le chiffre de 16° pour la latitude d'arrivée n'est guère plus certain. Déjà, en nombre d'endroits des lettres de Vespuce, on a constaté l'erreur de lecture (1) qui a fait prendre un signe de ponctuation précédant l'énonciation des nombres, pour le caractère numéral 1, de telle sorte qu'on a lu 15, 18, 15466, là où il fallait lire 5, 8, 5466, ainsi que l'a constaté directement la collation intelligente des manuscrits, indépendamment des nécessités de calcul qui le démontreraient pour cer-

(1) CANOVAI, *Dissertazione*, pp. 328, et 381 à 383. — NAPIONE, *Esame critico*, p. 27. — HUMBOLDT, *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp. 275, 276.

tains nombres. Canovai (1) avait déjà reconnu que la direction de la route, telle qu'il la comprenait, devait conduire à une latitude beaucoup plus basse que  $16^{\circ}$ , et il considérait comme certain que la véritable leçon du manuscrit original de Vespuce avait dû être  $6^{\circ}$ .

Calculons à notre tour la position où dut atterrir l'expédition à bord de laquelle était notre Florentin, en déduisant de son propre récit les données plus assurées qu'il est possible d'y découvrir. Et d'abord, les mille lieues de route ont une valeur effective facile à trouver dans le quatrième terme d'une proportion qui a pour premier élément le rapport déjà signalé des 280 lieues de distance entre Lisbonne et l'ancre sud-est de la Grande Canarie, avec les  $12^{\circ} 12'$  de grand cercle qui mesurent géonomiquement cette distance : les mille lieues de la traversée au Nouveau Monde se résolvent donc en  $43^{\circ} 34'$ .

Si l'on essayait d'employer cette distance avec la problématique latitude de  $16^{\circ}$  pour l'atterrage, on arriverait, par une direction sud  $74^{\circ} 21'$  ouest, à une longitude de  $44^{\circ} 47'$  O. des Canaries, aboutissant ainsi à quelques milles dans l'est de Marie-Galante, à plus de 500 lieues en deçà du golfe de Honduras et même du cap de Gracias à Dios qui le précède.

En combinant au contraire la distance de  $43^{\circ} 34'$  de

(1) CANOVAI, *Dissertazione*, pp. 327, 328. — «  $16^{\circ}$  n. Br., ein » vermuthlicher Druckfehler statt  $6^{\circ}$  », dit M. PRÉSCEL dans un intéressant article sur les *Neuere Schriften über Amerigo Vespucci*, inséré dans son journal hebdomadaire *Das Ausland* du 6 août 1858.

grand cercle avec la latitude de 6° préférée par Canovai, on trouve pour la direction le sud 60° 3' ouest, qui est bien dans le sud-ouest quart sud conformément à l'interprétation la plus plausible de la locution italienne employée par Vespuce; et quant à la longitude, elle est déterminée à 39° 42' à l'ouest du point de départ, ce qui revient à 57° 18' à l'ouest de Paris, c'est-à-dire à une position intermédiaire entre les embouchures des rivières de Marauni et de Surinam. Un tel résultat, sans que nous prétendions lui attribuer une précision exclusive de toute tolérance en plus ou en moins, nous paraît dans tous les cas décisif en faveur de la lecture et de l'interprétation adoptées par Canovai en ce qui concerne le chiffre de la latitude d'arrivée et la direction de la route.

Il pourrait paraître superflu de s'arrêter davantage sur la question, qui semble désormais résolue, du véritable théâtre de la première exploration à laquelle prit part Vespuce. Cependant, comme on a cru trouver dans les faits ultérieurs de cette campagne, des circonstances applicables à de tout autres parages, il convient d'en faire la revue rapide; ce nous sera d'ailleurs une occasion opportune de faire ressortir davantage l'ordonnance générale de la narration d'Améric, dans laquelle on n'a pas encore suffisamment pris garde qu'il revient à diverses fois sur le même sujet, pour le considérer dans son ensemble à d'autres points de vue, en sorte que l'on a, un peu à l'étourdie, cousu bout à bout comme des fragments successifs d'une immense navigation, ce qu'il faut superposer, comme renseigne-

ments complémentaires, sur un premier sillage restreint à des bornes beaucoup plus raisonnables.

En relevant soigneusement dans le récit tout ce qui constitue le canevas itinéraire, on voit l'expédition poursuivre sa route au nord-ouest en longeant la côte, qui affectait précisément cette direction (1); après de nombreuses escales plus ou moins prolongées sur divers points habités, on arrive enfin à une petite cité bâtie au milieu des eaux comme Venise (2), et il faudrait une bien mauvaise volonté pour se refuser à la reconnaître dans cette *Veneziola* qui figure dans la carte de Jean de la Cosa, et qui se retrouve sous la forme *Venicola* (défigurée en *Vericida* par un copiste inattentif) dans la mappemonde de Ruysch, c'est-à-dire la *Venezuela* de nos jours.

De ce point on s'avança en continuant de suivre la

(1) BANDINI, p. 8 : « E navigammo per il maestrale, che cost si correva la costa, sempre a vista di terra ».

(2) BANDINI, pp. 18, 19 : « Accordammo di partirci e andare più innanzi, costeggiando di continuo la terra, nella quale facemmo molte scale e avemmo ragionamenti con molta gente, e al fine di certi giorni fummo a tenere uno porto... dove trovammo una popolazione fondata sopra l'acqua come Venezia ». — PESCHEL, dans l'article que nous avons cité plus haut de son journal *Das Ausland*, dit à ce sujet : « Kann man darüber streiten ob Vespucci unter dem 6° oder 16° n. Br. landete, ob man Paria, Lariab oder Caria lesen müsse, ob trotz Vespucci's behaupteter Entdeckung im Golfe von Mexico es möglich war dass Yucatan, Mexico und der mexicanische Golf noch zwanzig Jahre den andern Seefahrern, die jede Winkel des Caribischen Golfes durchsuchten, ein Geheimnis bleiben konnte; aber wo das Indianerdorf zu suchen sey, welches Venedig glich, darüber kann kein Zweifel obwalten... » etc.

côte, jusqu'à un autre endroit, éloigné du précédent à 80 lieues (1), et habitée par un peuple très différent de mœurs et de langage; on fit des excursions dans les alentours; et comme ce fut probablement là le terme du voyage, le narrateur se met à faire une description générale du pays (2): c'est en terminant cet aperçu d'ensemble qu'il donne un renseignement dont la portée nous semble avoir été fort exagérée, et que nous croyons possible de traduire, sans faire violence au texte, de manière à être entendu comme le voici: « Cette terre » est comprise dans la zone torride, (laquelle se trouve) » tout contre ou au-dessous du parallèle que le tropique » du Cancer décrit à l'endroit où le pôle s'élève de 23° » au-dessus de l'horizon, à la fin du second climat » (3); c'est-à-dire que notre interprétation laisse à la zone torride même sa borne bien connue au tropique, sans étendre virtuellement jusque-là un pays compris simplement dans cette zone.

La relation revient ensuite à dire quelques mots du séjour de l'expédition en cet endroit (4), et termine ce sujet en ajoutant que de ce port s'effectua le départ, et

(1) BANDINI, p. 21: « Andando di continuo a lungo della costa » avemmo vista d'un' altra gente che poteva star discosto da questa » 80 leghe, e la trovammo molto differente di lingua e di costumi ».

(2) BANDINI, pp. 21 à 27.

(3) BANDINI, p. 27: « Questa terra sta dentro della torrida zona, » giustamente o di basso del parallelo che describe il tropico di » Cancer dove alza il polo dell'orizzonte 23 gradi, nel fine del secondo » clima ».

(4) BANDINI, p. 27: « Venponci a vedere molti popoli, .... e ci » chiamavano Carabi, che vuol dire uomini di gran savidoria ».

que le nom du pays est *Paria* (1), comme, à notre avis, ont eu raison de lire ceux qui ont préféré cette leçon à celle de *Lariab* (que M. de Varnhagen lui-même reconnaît fautive et voulait restituer en *Caria*).

C'est encore une phrase récapitulative de l'ensemble du voyage, et s'appliquant à toute la côte de *Paria*, que le narrateur écrit immédiatement après ce nom, de manière à résumer ainsi sa navigation : « Nous suivîmes toujours la côte en vue de terre, si bien que nous la parcourûmes pendant 870 lieues (en allant) constamment au nord-ouest, faisant nombre d'escales, traitant avec beaucoup de gens, et recueillant sur plusieurs points de l'or, mais en petite quantité, nous tenant pour satisfaits de découvrir le pays et d'ap-prendre qu'il y avait de l'or » (2).

En voilà suffisamment, ce nous semble, pour établir d'une manière générale que le théâtre d'exploration auquel se rapportent les indications de *Vespuce*, s'étendait exclusivement le long des côtes septentrionales de l'Amérique du Sud, sur cette ligne flexueuse dont l'axe est dirigé du sud-est au nord-ouest. Nous n'avons pas la prétention de tout contrôler, de tout expliquer, dans une relation qui a soulevé tant de controverses ;

(1) BANDINI, p. 27 : « Partimmo di questo porto, e la provincia si dice *Lariab* ».

(2) BANDINI, p. 27 : « E navigammo a lungo della costa sempre a vista della terra, tanto che corremmo d'essa 870 leghe tuttavia verso il maestrale, facendo per essa molte scale e trattando con molta gente, e in molti luoghi riscatammo oro, ma non molta quantità, che assai facemmo in discoprire la terra e di sapere che tenevano oro ».

mais, au milieu d'inévitables incertitudes, il nous paraît comparativement raisonnable d'admettre avec Navarrete que l'excellent port de carénage mentionné par le narrateur, était dans les parages de Cumaná (1), bien plutôt que de l'aller chercher dans le golfe boréal de Saint-Laurent (2); et l'acte de piraterie exercé à cent lieues de là au large, contre une île où l'on se rendit en sept journées de route vers l'est-nord-est (3), nous paraît aussi expliqué par l'esprit de vengeance des populations du littoral contre leurs oppresseurs habituels les Caraïbes insulaires des petites Antilles, bien plus naturellement que si la scène était transportée par une fantaisie paradoxale chez les Eskimaux du détroit de Bellefleur (4).

## IX.

Nous nous abuserions fort s'il ne résultait des pages qui précèdent une conviction intime que le premier voyage de Vespuce ne s'est nullement accompli, comme on avait tenté de le soutenir, dans des conditions de

(1) NAVARRETE, tome III, p. 234, à la note.

(2) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 13.

(3) BANDINI, p. 29 : « E navigando sette giorni alla volta del mare » per il vento infra greco e levante, al capo delli sette giorni riscon- » trammo nelle isole che eran molte, e alcune popolate e altre deserte, » e surgemmo con una di esse dove vedemmo molta gente, che la » chiamavano Iti ». — « Ein Insel Iti, (vermuthlicher Druchfehler » statt Haiti) » dit M. Peschel dans l'article cité de son journal hebdo- » madaire *Das Ausland*.

(4) VARNHAGEN, *Vespuce*, n° 14, à la note.

temps et de lieu qui le rendraient inconciliable avec la première expédition de découvertes de Hojeda. Par inadvertance ou par fraude les dates de la relation que nous en avons sont entachées d'inexactitude, et en définitive ce document, sujet à caution, n'a de valeur réelle que dans la mesure de ses concordances avec des témoignages plus certains. Ce serait donc un singulier renversement des lois de la raison, que de prétendre infirmer, sur la foi d'une narration qui présente si peu de garanties, l'autorité non-seulement des affirmations historiques les plus considérables, mais encore des déclarations recueillies avec toute la solennité des constatations juridiques.

S'il ressort en effet quelque point fondamental des témoignages de Hojeda dans l'enquête de 1513, c'est qu'il avait été le premier qui fût allé, après l'Amiral, faire des découvertes au nom de l'Espagne (1), et qu'il avait alors en sa compagnie Jean de la Cosa, Améric Vespuce, et d'autres pilotes (2), parmi lesquels nous pouvons nommer, outre Diègue Martin qu'il avait en-

(1) NAVARRETE, tome III, p. 541, *voyage de Niño* : « Alonzo de » Hojeda dice que lo sabe porque él yá lo habia descubierto é visto, » porque fué el primer hombre que vino á descubrir ». — p. 544, *voyage de Hojeda* : « Este testigo es el dicho Hojeda que vino á descubrir, el primer hombre que vino á descubrir despues que el Almirante ». — p. 590 : « Miguel de Toro (dice) que Hojeda fue primer descubridor despues del dicho Almirante ».

(2) NAVARRETE, tome III, p. 544 : « Alonso de Hojeda dice... que » en este viage que este dicho testigo hizo, trujo consigo á Juan de la » Cosa piloto, é Morigo Vespuche, é otros pilotos ».



core avec lui dans son deuxième voyage (1), Barthélemy Roldan, qui fit ensuite partie de l'expédition de Lepe (2). Si donc la première navigation de Vespuce ne peut chronologiquement trouver sa place avant celle de Hojeda, il faut de toute nécessité, pour conserver son rang, qu'elle vienne, par ce motif seul, se confondre avec celle-ci. Déjà inévitable à ce point de vue, la concordance est de plus confirmée par la similitude non douteuse du théâtre d'exploration.

Alphonse de Hojeda était parti de Puerto Santa-Maria, suivi de très près par Christophe Guerra et Pierre-Alphonse Niño (3) qui mirent à la voile de la barre de Saltes. Niño avait été le compagnon de l'Amiral dans la découverte de Pária (4) ; Hojeda emmenait de son côté Barthélemy Roldan qui avait pareillement

(1) NAVARRETE, tome III, p. 103 : Instructions d'Alphonse de Hojeda pour Pierre de Hojeda, son neveu (et non son frère comme le dit par inadvertance PESCHEL, *Zeitalter der Entdeckungen*, p. 312, note 1).

(2) NAVARRETE, tome III, p. 588 : « Jacome Ginovés sabe que con » Hojeda fué Bartolomé Roldan é Juan de la Cosa ó Juan Vizcaino ». — « Juan de Jeréz..... que Bartolomé Roldan..... tornó con Diego de » Lepe cuando fué á descubrir la tierra firme ».

(3) NAVARRETE, tome III, p. 511 : « Nicolás Pérez..... dice que al » tiempo que Cristóbal Guerra y Pero Alonso Niño fueron á descubrir, » este testigo iba asi mismo con la flota de Hojeda é Juan de la Cosa » á descubrir, é partieron primero Hojeda é Juan de la Cosa del puerto » de Santa Maria, é Pero Alonso Niño é Cristóbal Guerra partieron » despues poco tiempo del Condado, é entrambas flotas fueron á bar- » lovento de Pária ».

(4) NAVARRETE, tome III, p. 587 : « Alonso de Triana (sabe) que » despues fuéron por aquellas partes (de Pária) Alonso Perez (Per » Alonso) Niño que fué en el descubrimiento por piloto del Almirante ». — Voir aussi la déposition de Rodrigue de Bastidas, *ibidem*, p. 542.

été de ce voyage (1), et il avait d'ailleurs eu communication du rapport et de la carte que l'Amiral lui-même en avait envoyés à la cour d'Espagne (2). Les deux expéditions, ainsi inspirées et guidées par la nouvelle découverte de Colomb, se dirigèrent sans hésitation sur Pária, se précédant mutuellement l'une l'autre sur certains points, Hojeda sur la côte (3), Niño à l'île Marguerite (4). Après une fructueuse campagne où la

(1) NAVARRETE, tome III, p. 387 : « Bartolomé Roldan piloto (dice) » que fué con el Almirante en el primer viage que se descubrieron las » Indias, y en el que descubrió á Pária ». — Voir de plus les témoignages d'Alonso de Triana, de Jácome Ginovés, de Fernando Pérez, et de Juan de Jeréz.

(2) NAVARRETE, tome III, p. 387 : « Bernardo de Ibarra :... este » testigo escribió una carta que el Almirante escribiera al Rey é Reyna » nuestros señores, haciendoles saber las perlas é cosas que habia » hallado, y les envió señalado con la dicha carta en una carta de » marear los rumbos é vientos por donde habia llegado á Pária ; é... » oyó decir como por aquella carta se habian hecho otras, é por ellas » habian venido Pedro Alonso Niño é Hojeda é otros que después han » ido á aquellas partes ». — Cette lettre est celle qui est imprimée par NAVARRETE, tome I, pp. 242 à 264, où la carte est mentionnée deux fois, pp. 253 et 264. — Hojeda lui-même (*ibidem*, tome III, p. 539) dépose : « que vió este testigo la figura que el dicho Almirante » al dicho tiempo envió á Castilla al Rey y Reyna nuestros señores, de » lo que habia descubierto ».

(3) NAVARRETE, tome III, p. 541 : « Alonso de Hojeda dice... quel » dicho Cristóbal Guerra y Per Alonso Niño.... descubrieron la tierra » firme dende la boca del Dragó de Pária, toda la costa de tierra firme » fasta el Golfo de las Perlas, después que este testigo lo habia yá » descubierto ».

(4) NAVARRETE, tome II, p. 422 : « La isla Margarita que Cristóbal » Guerra descubrió ». — Voir aussi, tome III, pp. 542 et 543, les dépositions de Rodrigue de Bastidas et d'André de Morales.

traite des perles avait été des plus abondantes, Niño quittait Cumaná le 8 des ides [6] de février 1500 et rentrait en Espagne 61 jours après, au commencement d'avril (1), peu de temps avant que rentrât à son tour l'expédition de Hojeda (2).

En nous restreignant, quant à celle-ci, aux indications fournies par les documents les plus authentiques, et en écartant soigneusement les circonstances que l'on pourrait supposer empruntées de quelque manière que ce soit aux récits de Vespuce, nous pouvons constater que Hojeda, venu de Cadix aux Canaries à la tête de quatre navires (3), prit sa voie à partir de l'île de Fer, pour aller atterrir à 200 lieues en deçà du golfe de Pária (4); qu'il suivit la côte jusqu'à ce golfe,

(1) ANCHIERA, Déc. I, lib. VIII, pp. 91, 93. — La date de l'année 1500 est par inadvertance appliquée à la relâche du 1<sup>er</sup> novembre précédent à Cauchieto, ce qui donnerait le millésime de 1501 pour le départ du 6 février suivant, et pour l'arrivée en Espagne le 7 avril; tandis que la cédula royale qui ordonne l'arrestation de Niño après son retour (dans NAVARRETE, tome III, pp. 78 à 80) est datée du 20 mai 1500.

(2) NAVARRETE, tome III, p. 544 : « Nicolás Pérez.... dice.... que »  
» Cristóbal Guerra é Per Alonso Niño..... fueronse á la Margarita.....  
» é allí rescataron las perlas, é se volvieron á Castilla : e dende á  
» pocos dias la flota (de Hojeda) en que iba este testigo asimismo fué á  
» Castilla ».

(3) Fern. COLOMBO, cap. LXXXIV, p. 368 : « Giunse all' Isola un'  
» Alfonso di Ogieda, che venia con quattro navigli da scoprire ».

(4) NAVARRETE, tome III, p. 543 : « Andrés de Morales.... sabe....  
» que partieron de la isla del Hierro que es en la isla de Canaria, y  
» fueron á dar en la tierra firme en cima de la provincia de Pária....  
» é discurrieron por la costa abajo á la dicha provincia de Pária....  
» hasta el cabo de la Vela, el cual nombre le pusieron los dichos  
» Juan de la Cosa é Hojeda ». — p. 544 : « Alonso de Hojeda.....

où il arriva quinze jours avant Niño et Guerra (1), mais qu'il le traversa sans s'y arrêter (2), ressortant par la Bouche-du-Dragon (3), reconnaissant la Marguerite (4) et les flots voisins, et poursuivant la découverte de tout le littoral de terre ferme en visitant les ports auxquels il donna les noms significatifs de Aldea Vencida et de Puerto Frechado (5), l'île de Gigantes (6), le golfe de Venecia (7) et son annexe le

» descubrió al mediodía la tierra firme é corrió por ella así 200 leguas  
» hasta Pária.... y en toda esta tierra firme 200 leguas antes de  
» Pária, » etc.—OVEDO, *Historia general y natural*, lib. III, cap. VIII;  
tome I, p. 76 : « Alonso de Hojeda.... vino á descubrir por la costa  
» de tierra firme é truxo su derrota á reconocer debaxo del rio Mara-  
» ñon en la provincia de Pária ».

(1) NAVARRETE, tome III, p. 541 : « Nicolás Pérez... dice.... que  
» Alonso de Hojeda llegó primero á la vista de la tierra de Pária... é  
» que dende á quinze dias llegaron Cristóbal Guerra é Per Alonso  
» Niño ».

(2) *Ibidem* : « No desembarcaron allí, salvo passaron adelante ».

(3) NAVARRETE, tome III, p. 544 : « Alonso de Hojeda.... salió por  
» la boca del Dragó ».

(4) *Ibidem* : « E ayojó la isla Margarita y la anduvo por tierra á pié ».

(5) NAVARRETE, tome III, p. 103 : Instructions pour Pierre de Hojeda :  
« El puerto de la Codera que nosotros llamamos *Aldea vencida*...., é  
» sigais fasta el *puerto Frechado* donde me firieron cierta gente ». —  
Sur la carte de Jean de la Cosa sont désignés le *Puerto Frechado* et  
une *Aldea de turmo* (?) qui semble répondre à l'*Aldea vencida*.

(6) NAVARRETE, tome III, p. 544 ; Hojeda : « Toda aquella costa de  
» la tierra firme desde los Frailes hasta en par de las islas de los  
» Gigantes ». — Andrés de Morales : « prosiguió (Hojeda) por la dicha  
» costa de puerto en puerto hasta la isla de los Gigantes ».

(7) *Ibidem* ; Hojeda : « El Golfo de Venecia que es en la tierra  
» firme..... » — Il fallait doubler, pour entrer dans le Golfe, le cap de  
San Roman, qui dut ce nom, sans doute, au patron du jour de sa  
découverte, le 9 août 1499.

lac de San-Bartholomé (1), enfin la province de Quinibacoa (2) avec le cap de la Vela (3), les montagnes de Santa-Eufémia (4) appelées aujourd'hui de Sainte-Marthe, et le cap de l'Isléo (5), qu'on retrouve à l'embouchure du Rio Magdalena. De là il opéra son retour

(1) NAVARRETE, tome III, p. 105 : « Y requerid donde tomamos las » Indias, que se llama lago de San Bartolomé ». — Voir aussi pp. 106 et 108. — Ce lac fut probablement ainsi nommé parce qu'on s'y trouvait le 24 août 1499, le lendemain du jour où Vespuce énonça avoir fait sa fameuse observation de longitude.

(2) NAVARRETE, tome III, p. 544 : Hojeda : « .... y la provincia de » Quinibacoa.... é desde las perlas hasta Quinibacoa ». — Andrés de Morales : « é de allí discurrieron à la provincia de Quinibacoa hasta el cabo de la Vela ».

(3) NAVARRETE, tome III, p. 544 ; Andrés de Morales, *ut supra*. — p. 559 ; Nicolás Pérez : « Hojeda descubrió desde la punta del Dragó » hasta la del cabo de la Vela ». — Voir aussi pp. 107, 108.

(4) Cette indication est fournie par la carte de Jean de la Cosa, lequel était, ne l'oublions pas, le pilote de l'expédition. — PESCHEL (*Zeitalter der Entdeckungen*, pp. 314-315, à la note) a aussi relevé cette indication, et il ajoute la remarque spéciale que le jour de sainte Euphémie tombe le 16 septembre, ce qui lui semble militer contre le quantième du 5 pour l'arrivée à Haïti ; mais ce quantième est formellement énoncé par Ferdinand Colomb, et à ce qu'il paraît aussi par Las Casas, et il faudrait supposer une erreur de chiffre de leur part. Le quantième du 25 au lieu du 5 semblerait laisser trop peu de temps pour l'arrivée de François Roldan à la rencontre de Hojeda dès le 29.

(5) Le *Cabo del Isleo* est désigné sur la carte de Ruysch sous la forme *Lix Leo*. La carte de La Cosa n'a aucun nom au delà des montagnes de Sainte-Euphémie, mais la forme de la côte montre que la découverte a dépassé ce point. OVIEDO (*Historia general y natural*, lib. III, cap. VIII ; tome I, p. 76) le confirme en disant que l'expédition de Hojeda « llegó á tomar tierra ocho leguas encima de donde agora está » la poblacion de Santa Marta ». — Dans ses instructions à son neveu

sur l'île Espagnole (1), où il abordait le 5 septembre 1499, ayant fait, le long des côtes de terre ferme, une exploration de plus de 600 lieues (2) ; mais il ne rentra en Castille, comme nous l'avons déjà dit, que dans le cours de l'année suivante, peu de temps après Niño et Guerra qui étaient arrivés en avril (3).

Il paraît certain cependant qu'un ou plusieurs de ses navires n'attendirent point si tard pour regagner

Pierre de Hojeda (dans NAVARRETE, tome III, p. 105) Alphonse de Hojeda, après lui avoir dit qu'il l'attendrait quinze jours au lac San-Bartolomé, ajoute : « Y si allí no me falláredes, idvos al cabo del » Isleo, » etc.

(1) Cette arrivée de Hojeda à Haïti le 5 septembre 1499 est constatée par Fern. COLOMBO (cap. LXXXIV, p. 369) et par des lettres de François Roldan et de l'Amiral lui-même, dont Las Casas a rapporté des fragments, transcrits par NAVARRETE (tomé III, p. 7, note 1).

(2) C'est ce que Jean de la Cosa déclara à François Roldan, suivant que le rapporte celui-ci dans sa lettre à l'Amiral (*ubi supra*) : « Yo » ove de ir á las carabelas, y fallé en ellas á Juan Velazquez y á Juan » (de la Cosa) Vizcaino, el cual..... dice que pasaron por luengo de » costa 600 leguas, en que hallaron gente que peleaba tantos con tan- » tos con ellos, y hirieron veinte hombres y mataron uno ».

(3) Ce fut seulement en février 1500 que Hojeda quitta la partie du sud de Haïti pour se porter dans l'ouest, où il fut suivi par François Roldan, qui l'obligea enfin à s'éloigner. HERRERA (dec. I, lib. IV, capp. iij et iv), qui donne un récit plus détaillé que celui de Fern. COLOMBO (*ubi supra*), semble énoncer que le départ définitif eut lieu à la fin de février 1500 ; mais peut-être y a-t-il confusion avec la date du départ simulé, en quittant Jacmel : cependant Niño ayant effectué son retour, d'après ANGHIERA (dec. I, lib. VIII, p. 93), du 6 février au 7 avril, et Hojeda l'ayant suivi *dende á pocos días* selon la déposition de Nicolás Pérez, l'indication de Herrera pourrait être exacte (voir ci-dessus p. 205 note 4, et p. 206 note 1). — La licence obtenue par Rodrigue de Bastidas pour le voyage qu'il fit avec Jean de la Cosa, étant du

l'Espagne, puisque le pilote Barthélemi Roldan (1) y était de retour assez à temps pour s'embarquer de nouveau dans l'expédition de Diègue de Lepe (2), laquelle prit la mer dès le mois de décembre 1499. Rien ne nous semble contredire sérieusement la supposition possible qu'Améric Vespuce fût aussi revenu avec Barthélemi Roldan, et qu'il ait pu s'engager comme lui dans le voyage de Lepe.

Le point de repère le plus saillant entre la navigation racontée par Vespuce et celle qui fait l'objet des déclarations de Hojeda, c'est celui auquel le souvenir du golfe et des lagunes de Venise ont fait attacher le

5 juin 1500 (NAVARRÈTE, tome II, pp. 244 à 246), il paraît probable que l'arrivée de celui-ci en Espagne avec Hojeda, dut précéder cette dernière date, puisque, au dire de Las Casas (NAVARRÈTE, tome III, p. 25, note 5) Bastidas s'était concerté avec lui.

(1) NAVARRÈTE, tome III, p. 388 : « Jácome Ginovés sabe que con Hojeda fué Bartolomé Roldan ». — Juan de Jeréz..... que Bartolomé Roldan tornó con Diego de Lepe ».

(2) HERRERA (dec. I, lib. iv, capp. vj et vij) fait partir Pinçon en décembre 1499 et Lepe à la fin du même mois ; mais nous savons que Pinçon partit le 18 novembre (voir nos *Considérations*, p. 70), ce qui semble devoir faire avancer d'autant le départ de Lepe. — Malgré quelque obscurité dans la détermination de la force navale conservée par Hojeda à son arrivée à Haïti, il paraît résulter du récit de ses querelles avec François Roldan, qu'elle était grandement réduite, puisque l'enlèvement d'une chaloupe l'aurait mis dans un si grand embarras. — S'il nous était permis de nous laisser aller aux conjectures, nous supposerions que les quatre caravelles de l'expédition de Hojeda étaient respectivement conduites par Hojeda lui-même, Jean de la Cosa, Barthélemi Roldan et Vespuce ; et que ces deux derniers se séparèrent de lui au moment où l'on quittait la côte ferme, à la fin d'août 1499.

nom de Venezuela qui ne s'est plus effacé. Les 80 lieues comptées par Vespuce au delà de ce port s'appliquent d'une manière on ne peut plus satisfaisante aux indications géographiques de Hojeda; et les 200 lieues accusées par celui-ci entre son point d'atterrage et le golfe de Paria, n'offrent pas un accord moins remarquable avec le lieu où le calcul nous a montré que venait aboutir la route de mille lieues au sud-ouest quart ouest, comptées par Vespuce à partir des Canaries.

Ainsi Barthélemy de Las Casas le vieil historien contemporain, et Alexandre de Humboldt l'éminent critique de notre temps, ont eu raison de poser en fait que le voyage prétendu de Vespuce au pays de Lariab en 1497 n'était point autre que celui de Hojeda à la côte ferme de Paria en 1499. La date de départ du 10 ou du 20 mai 1497 dans la relation d'Améric Vespuce, doit donc être corrigée en celle du 10 ou du 20 mai 1499; l'énonciation de 13 mois de mer écoulés au moment où s'achevait l'exploration de la côte (1), se restitue aisément en 3 mois par le retranchement de ce parasite 1 initial tant de fois rencontré en superfétation dans les nombres écrits par Vespuce; et quant à la date du retour marquée au 15 octobre 1499 dans les éditions latines de ses Quatre navigations (2), nous la considérerons, avec la leçon de Parias au lieu du fan-

(1) BARDINI, p. 27, ou CAÑOVAL, p. 46 : « Eravano già stati tredici mesi nel viaggio ».

(2) NAVARRETE, tome III, p. 241 : « Decimo quinto Octobris die, Anno Domini MCCCXCIX ». — Voir NAPIONE, *Esame critico*, p. 17.



tastique Lariab, comme une preuve d'une meilleure lecture du manuscrit original. Et qu'on le remarque, cette date du 15 octobre 1499 pour le retour de Vesputé, ainsi énoncée par lui-même en toutes lettres, est confirmée en même temps par la nécessité du retour de Barthélemi Roldan à une date analogue pour prendre part en décembre suivant à l'expédition de Lépe.

### SECTION TROISIÈME.

#### Le second voyage d'Améric Vespuce.

#### X.

Après avoir démontré, comme nous croyons l'avoir fait, l'identité nécessaire et effective du premier voyage de Vespuce avec le premier voyage de Hojeda, est-il besoin de démontrer encore qu'un rapprochement semblable ne pourrait être soutenu à l'égard du second voyage de notre Florentin? — Cependant, puisque notre docte confrère s'est cru autorisé à adopter cette hypothèse et à y persister (1), force nous est de le suivre sur ce terrain, en prenant avec lui pour texte unique la lettre à Soderini, à l'exclusion de la lettre à Médicis (2).

L'expédition où s'embarqua Vespuce pour cette deuxième navigation était composée de trois navires — (Hojeda en avait quatre) — et partit de Cadix le 16 ou

(1) VARNHAGEN, *Examen de quelques points de l'histoire géographique du Brésil*, n° 16 à 33.

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 16, note 1.

le 18 mai 1499, pour se rendre en droiture aux îles du Cap-Vert (1) ; elle passa en vue de la Grande Canarie (2), et vint faire son eau et son bois à l'île de Fogo (3), d'où elle prit ensuite sa route au sud-ouest pour le nouveau monde (4). Après une traversée de 44 jours suivant l'édition italienne (5), de 19 jours d'après la version latine (6), qui est évidemment préférable à cet égard, on arriva, le 27 juin (7), à 500 (ou à 800) lieues des îles du Cap-Vert (8), sur un point de la zone torride (9) où la hauteur du pôle

(1) BANDINI, p. 33 ; ou CANOVAI, p. 70 : « Partimmo del porto di » Calis tre navi di conserva a dì 16 di maggio 1499, e cominciammo » nostro cammino á' diritti alle isole del Cavo Verde ».

(2) *Ibidem* : « Passando a vista della isola di Gran Canaria ».

(3) *Ibidem* : « E tanto navigammo che fummo a teneré ad una » isola che si dice l'isola del Fuoco ; e qui fatta nostra provvisione di » acqua e di legne... »

(4) *Ibidem* : « Pigliammo nostra navigazione per il libeccio ».

(5) *Ibidem* : « E in 44 giorni fummo a tenere ad una nuova terra, » e la giudicammo essere terra ferma e continua con la [cui] di soprasi » fà menzione ».

(6) NAVARRETE, tome III, p. 242 ; ou GRYNÆUS, *Novus Orbis*, p. 221 : « Post enavigatos XIX dies, terram quamdam novam tandem tenui- » mus, » etc. — Il est superflu de s'arrêter à montrer comment les chiffres XIX et XLIV ont pu être pris l'un pour l'autre.

(7) BANDINI, p. 34 ; ou CANOVAI, p. 71 : « Fummo ad essa a dì 27 di » Giugno ». — Cette date d'arrivée rend impossible le compte de 44 jours pour la traversée.

(8) BANDINI, p. 33 : « Dista dalle dette isole per il vento libeccio » 800 leghe ». — CANOVAI, p. 71 : « 500 leghe » ; et la note 46, *ibidem*.

(9) BANDINI, p. 33 : « È situata dentro della torrida zona e fuora » della linea equinoziale alla parte dell' austro, sopra la quale alza il » polo del meridione 8 gradi fuora d'ogni clima. » — CANOVAI, p. 70 : « 5 gradi » ; et la note. — Voir aussi BANDINI, p. 43, et CANOVAI, p. 79.

sud accusait une latitude australe de 5° (ou de 8°).

Ne trouvant pas ce lieu favorable pour y débarquer à cause du débordement des fleuves (1), on continua de naviguer une quarantaine de lieues le long des côtes, entre l'est et le sud-est (2); mais il fallait lutter contre un courant très fort du sud-est au nord-ouest (3), et l'on prit le parti de changer sa route dans le même sens (4): on retraversa donc l'équateur, et l'on cingla si bien, qu'on arriva à un très beau port, formé par une grande île à l'entrée d'une baie (5); on navigua encore l'espace de 80 lieues jusqu'à une seconde baie (6), où l'on s'arrêta pendant

(1) BAMBINI, p. 34 : « La qual terra trovammo essere tutta annegata è piena di grandissimi fiumi..... e come dico, la trovammo piena di grandissimi fiumi, e annegata pei grandissimi fiumi che trovammo..... e per le grandi acque che traevano i fiumi;..... non trovammo luogo che non fussi annegato ».

(2) *Ibidem* : « Navicammo infrà levante e scirocco, costeggiando di continuo la terra..... in spazio di 40 leghe ».

(3) *Ibidem* : « Trovammo in questa costa que le corrente del mare erano di tanta forza che non ci lasciavano navigare, e tutte correvano dallo scilocco al maestrale ».

(4) *Ibidem*, p. 35 : « Accordammo tornare la navigazione alla parte del maestrale ».

(5) *Ibidem* : « E tanto navicammo a lungo della terra, che fummo a tenere un bellissimo porto, il quale era causato da una grande isola che stava all' entrata ».

(6) NAVARRETE, tome III, p. 249; ou GRYNÆUS, p. 222 : « Itaque plaga illa relicta, et secundùm eam navigatis octoginta circiter leucis, stationem quamdam naviculis tutam reperimus; in quam introeuntes... » etc. — Il y a en cet endroit une lacune dans les éditions italiennes, où on lit seulement : « Partimmo di qui, ed entrammo dentro nell'insenata »; cette lacune, qui a échappé à l'attention

17 jours (1); puis on suivit de nouveau la côte assez longtemps (*molti giorni*) et l'on entra dans un autre port afin de réparer une avarie à l'un des navires (2). On visita ensuite, à 15 (ou à 18) lieues au large, une île dépourvue d'eau (3), et plus loin une autre île habitée par un peuple de géants (4). On prolongea encore la côte sans trouver à débarquer, à cause de l'opposition des naturels (5). On était arrivé à 15° de latitude sep-

de M. de VARNHAGEN (*Examen*, n° 27, note 3) démontre que la version française traduite en latin par Waltzemüller avait été faite sur un texte italien plus complet que celui qui nous est parvenu, et donnerait plus de prix à une collation exacte des manuscrits qui en peuvent exister, tels que celui que M. de VARNHAGEN (*Post scriptum*) a vu récemment à Florence dans la bibliothèque Magliabecchi avec la date du 10 septembre 1504, et mieux encore celui que possédait à Rome en 1810, suivant NAPIONE (*Esame critico*, p. 25), le P. Antoine Amoretti, parent de l'érudite bibliothécaire de l'Ambrosienne de Milan, et qui offrait « molte varianti » et « di vario soventi volte nelle date de' giorni, da quelle della stampa ».

(1) BANDINI, p. 38 : « Stemmo in questo porto 27 giorni ». — CANOVAI, p. 74 : « 17 giorni ».

(2) *Ibidem* : « Partimmo di questo porto e navicammo per la costa... » et al capo di molti giorni fummo a tenere in un porto a causa di « rimediare ad una delle nostre navi che faceva molta acqua ».

(3) BANDINI, pp. 39, 40 : « Avemmo vista di un' isola che distava » nel mare 18 leghe da terra.... Andammo per l'isola un di e mezzo » senza che mai trovassimo acqua viva ». — CANOVAI, p. 75 : « 15 leghe », et la note 50.

(4) BANDINI, pp. 41 à 43; ou CANOVAI, pp. 77 à 79 : « Fummo ad un' » altra isola, e trovammo che in essa abitava gente molto grande.... » Chiamo questa isola l'isola de' Giganti a causa di lor grandezza ».

(5) BANDINI, p. 43; ou CANOVAI, p. 79 : « E andammo più innanzi » prolungando la terra, nella quale ci accadde molte volte combattere » con loro, per non ci volere lasciare pigliare cosa alcuna di terra ».

septentrionale (1), on avait près d'une année de mer (2), on songeait au retour (3), et l'on cherchait un port pour se réparer, quand on eut le bonheur de rencontrer bon accueil dans un lieu favorable (4), où l'on s'arrêta 47 jours (5); après quoi l'on se rendit, pour se ravitailler, à l'île Antille, c'est-à-dire Haïti, découverte plusieurs années auparavant par Christophe Colomb (6) : on s'y arrêta deux mois 17 jours (7), on en repartit le 22 juillet (8), et enfin, après un mois et

(1) BANDINI, pp. 43, 44 : « Da che partimmo per l'isole del Cavo Verde infino a qui, di continovo avevamo navigato per la torrida zona, e due volte attraversato per la linea equinoziale, che come di sopra dissi fummo fuora di essa 8 gradi alla parte dello austro, e qui stavamo in 18 gradi verso settentrione ». — CANOVAI, p. 79 : « 5 gradi... 15 gradi », et la note 54. — M. de VARNHAGEN (*Eamen*, n° 32, note 2) voudrait corriger 18° ou 15° en 13°.

(2) BANDINI, p. 43 ; ou CANOVAI, p. 79 : « Eravamo stati nel mare circa di un anno ».

(3) *Ibidem* : « Stavamo di volontà di tornarcene a Castiglia ».

(4) *Ibidem*, p. 44 : « Andando cercando un porto per racconciare nostri navilj, fummo a dare con una gente la quale ci ricevette con molta amistà ».

(5) *Ibidem*, pp. 44, 45 : « Co' quali ci ritenemmo 47 giorni... e al capo di 47 giorni lasciammo la gente molto amica nostra ».

(6) BANDINI, p. 45 ; ou CANOVAI, p. 80 : « Per la necessità del manimento fummo a tenere all' isola d'Antiglia, che è questa che discoperse Cristofal Colombo più anni fa ».

(7) *Ibidem* : « Stemmo due mesi e 17 giorni ».

(8) *Ibidem* : « Partimmo della detta isola a dì 22 di Luglio e navigammo in un mese e mezzo, ed entrammo nel porto di Calis che fù a dì 8 di settembre, di dì ». — CANOVAI (pp. 81 et 242) corrige *Luglio en Aprile, et Settembre en Giugno*, pour se conformer aux indications de la lettre à Médicis, et surtout au compte de 13 mois pour la durée du voyage.

de mi de traversée, on rentra à Cadix le 8 septembre 1500.

C'est se faire une grande illusion, ce nous semble, que de croire trouver dans ce récit des similitudes de temps et de lieux suffisants pour en conclure un accord réel avec la campagne de Hojeda.

Qu'importe, dans tous les cas, à la question, que Jean d'Empoli (1), facteur de la maison florentine des Marchioni établie à Lisbonne, touchant au Brésil dans un voyage qu'il fit aux Indes orientales du 6 avril 1503 au 16 septembre 1504, rappelle dans sa relation que ce pays avait été précédemment (*altre volte*) découvert par Vespuce? En concédant à l'adverbe italien *altre volte*, corrélatif de notre mot *autrefois*, une signification essentiellement plurielle, on en pourra conclure qu'à l'époque où écrivait Empoli, Vespuce avait plusieurs fois visité le Brésil : — qui le conteste? — Mais en quoi cela peut-il aider à établir qu'en l'une de ces visites il se trouvait le compagnon de Hojeda?

En faisant, d'après le décompte des jours, le calcul des dates applicables aux dernières escales indiquées par Vespuce, on voit qu'il serait entré vers le 12 mars 1500 dans le port où l'on se radouba, qu'il y aurait séjourné jusqu'à la fin d'avril, pour arriver à Haïti vers le 5 mai et en repartir le 22 juillet ; tandis que nous savons avec certitude que Hojeda était venu en cette île dès le 5 septembre 1499, et qu'il était rentré

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 31.

en Espagne en mai ou juin 1500 au plus tard. Il y a donc ici le désaccord le plus complet.

M. de Varnhagen croit aisément explicable un séjour de Vespuce à Haïti, prolongé bien après le départ de Hojeda (1); mais ce n'est pas la prolongation du séjour qui fait la principale difficulté : c'est le retard de huit mois entiers pour l'arrivée. Ici encore l'habileté de notre confrère lui suggère une ingénieuse correction : en lisant dans la narration de Vespuce, *dix* mois au lieu de *deux* mois pour la durée du séjour à Haïti, la date d'arrivée se trouverait rétablie au 5 septembre 1499; les dates antérieures remonteraient conséquemment alors de huit mois en arrière, si bien que l'entrée dans le port de radoub aurait eu lieu vers le 12 août 1499. Mais ici nouvelle difficulté : Vespuce énonce formellement qu'à cette époque du voyage on tenait la mer depuis près d'un an, et il n'y aurait eu en réalité que trois mois d'écoulés?... M. de Varnhagen voudrait qu'on corrigeât tout cela, et même la latitude de 15°, qu'il vaudrait mieux rectifier en 13°.

Est-ce un texte bien respectable que celui dans lequel on croit nécessaires et licites de pareilles modifications? Et sera-t-on bien venu, après cette opération métaplastique, à présenter le récit de Vespuce comme le type (2) auquel il faudra de vive force ramener le témoignage dissident de Hojeda?

Une telle entreprise n'a point effrayé les convictions de notre docte confrère : comme il a réformé les énon-

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 32, note 2.

(2) *IDEM*, *ibidem*, n° 16 et 26.

ciations chronologiques de Vespuce pour la fin du voyage, il réformera les énonciations géographiques de Hojeda pour le commencement.

Nous ne parlons même pas du lieu précis de l'ancien monde désigné comme point de départ de la traversée pour le nouveau continent : Hojeda a pris sa voie directe à partir des Canaries (1), Vespuce n'a point touché aux Canaries et c'est de l'île Fogo du cap Verd qu'il est parti (2); notre confrère ne s'est point arrêté à ce détail.

Mais voici qui est plus grave : Vespuce affirme que deux fois en cette navigation sa route a coupé l'équateur (3); et il assigne à son atterrage une latitude australe de 5° au moins (sinon de 8° comme porte l'édition de Bandini), déclarant même s'être avancé une quarantaine de lieues au delà (4). Or, l'on ne saurait, dans tout ce qui est parvenu jusqu'à nous de témoignages relatifs à l'expédition de Hojeda, découvrir le moindre indice, nous dirons mieux, la moindre possibilité d'une bordée au sud de la ligne : Hojeda lui-même a signalé son point d'arrivée à 200 lieues en deçà du golfe de Paria (5), et nous croyons avoir fait bonne mesure en admettant que le terme le plus oriental qu'on en puisse conclure, arrivât à l'embouchure du Marauni (6), au lieu de celle de Surinam adoptée par Navarrete et par Humboldt (7).

(1) Voir ci-dessus, p. 205, note 4; témoignage d'André de Morales.

(2) Ci-dessus, p. 212, notes 1 et 3.

(3) Ci-dessus, p. 215, note 1.

(4) Ci-dessus, p. 213, note 2.

(5) Ci-dessus, p. 205, note 4; témoignage de Hojeda.

(6) Voir nos *Considérations géographiques sur le Brésil*, § X, p. 68.

(7) Voir *ibidem*, la note 2.



Notre ingénieux confrère, toujours entraîné par ses convictions, a cherché et découvert un moyen de faire cadrer néanmoins le voyage de Hojeda avec la seconde navigation de Vespuce : c'est de supposer tronqués (1) les témoignages relatifs à Hojeda, et celui de Hojeda lui-même. — Tronqués!.... et pourquoi?... Ah! c'est que, dans un voyage postérieur, Hojeda ayant commis à Sam-Thiago du cap Vert des actes d'hostilité (2) dénoncés comme piraterie par ses propres associés quand ils se furent plus tard révoltés contre lui (3), et par eux accusé de bien d'autres méfaits plus importants aux yeux du fisc espagnol (4); Hojeda, disons-nous, condamné alors en première instance par le juge de Saint-Domingue (5) à des confiscations, qui furent

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 25.

(2) NAVARRETE, tome II, pp. 421, 424, 425; il s'agissait de se faire rendre un maître calfat enlevé par les Portugais.

(3) IDEM, *ibidem*, pp. 423, 424 : « Habiendolos hecho capitanes de dos pavios que llevaban debajo de su capitania, se habian alzado contra él y le habian prendido y desfecho de su capitania ».

(4) IDEM, *ibidem*, pp. 422, 423 : « Llegando los dichos navios á la isla Margarita que Cristóbal Guerra descubrió, el dicho Alfonso de Hojeda mandara a Pedro de Hojeda su sobrino..... que se quedase atrás y resgatase perlas en la dicha isla, estandole vedada por nuestro mandado,..... y que llegando en Curiana que es tierra firme donde descubrió Bastidas, el dicho Alfonso de Hojeda..... peleara con los dichos Indios..... de que á Nos se recresciera deservicio .... y que asimismo el dicho Alonso de Hojeda..... enviara muchos guanines y otras cosas de resgate á algunas de las dichas carabelas, donde él quisiera, » etc.

(5) IDEM, *ibidem*, pp. 430, 431. — Le jugement indique assez, par l'ordre des faits y rappelés, l'importance relative des chefs d'accusation :

toutefois annulées en appel devant les juges supérieurs de Castille (1); Hojeda aurait craint de laisser entrevoir qu'il avait pu aborder sur une côte que le traité de Tordesillas déclarait virtuellement appartenir au Portugal!....

Certes l'explication est fort habile; mais il faudrait, pour lui donner quelque consistance, deux conditions essentielles qui lui manquent tout à fait : c'est, d'abord, qu'une telle crainte fût possible; et en second lieu, qu'en la supposant possible, Hojeda fût homme à l'éprouver; que ce caractère indomptable eût pu reculer devant un aveu, que dis-je, une glorification de ses propres actes (2). Mais, de fait, cette crainte fantastique, comment eût-elle été possible lorsque le fisc lui-même, et avec lui Pinçon et ses compagnons, et avec eux tous Hojeda en personne, établissaient paisiblement par leurs déclarations le voyage de Pinçon (3) en ces mêmes parages où notre savant confrère veut que Hojeda eût déjà touché! Bien plus, ces terres dont l'approche eût été prohibée en 1499, la couronne de

« Fallo el dicho Alonso de Hojeda haber entrado en la tierra de Curiana » é haber allí rescatado, é muerto é prendido muchos Indios; é su » sobrino Pedro de Hojeda haber entrado é rescatado perlas en la Mar- » garita, tierra defendida; de mas é allende de lo quel dicho Alonso » de Hojeda fizo é cometió en la isla de Cabo Verde, que es del Rey de » Portugal; en consecuencia de lo qual, que debo condenar é con- » deno, » etc.

(1) NAVARRETE, tome III, pp 434, 435, où se trouve l'arrêt du Conseil du Roi rendu à la complète satisfaction de Hojeda le 8 novembre 1503.

(2) IDEM, *ibidem*, pp. 163 à 176 : *Noticias biográficas del capitán Alonso Hojeda*.

(3) IDEM, *ibidem*, pp. 547 à 552, septième chef d'enquête.

Castille les concédait solennellement (1) par lettres-patentes du 5 septembre 1501 — (M. de Varnhagen le sait mieux que tout autre) — au véritable découvreur Vincent Pinçon. Il n'y a donc eu pour Hojeda ni sujet ni occasion de réticence quelconque : il y a eu de sa part négation implicite de toute navigation sur la côte en deçà de 200 lieues à l'est de Pária.

Disons-le sans hésiter : l'assimilation de deux voyages qui ne peuvent être mis en concordance qu'à la condition de modifier la fin de l'un d'après les énonciations de l'autre, et le commencement de celui-ci d'après les indications du premier, ce peut être un jeu de l'esprit, ce ne peut être une œuvre de solide critique.

Nous criions donc plus fort que jamais à notre ingénieux confrère : Rayez, rayez Hojeda de la liste des découvreurs du Brésil !

Et nous persistons pareillement à croire que le nouvel historien « s'était imprudemment laissé entraîner à reprendre à ce propos le docte Navarrete, si profondément versé en ces matières, et si scrupuleux dans l'appréciation des faits » (2).

M. de Varnhagen répond (3) que Navarrete est loin

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 42, note 2. — L'acte même auquel il emprunte ici une indication topographique paraît avoir été par lui transcrit en entier, et envoyé à l'Institut de Rio de Janeiro pour être inséré dans la *Revista trimensal*. — Déjà à la date du 3 septembre 1501 (NAVARRETE, tome II, pp 235 à 237) dans la nomination de Nicolas de Ovando comme gouverneur des îles et terre ferme des Indes de la mer Océane, il est fait réserve de celles qui ont été concédées « par autres nos lettres » à Hojeda et à Pinçon.

(2) *Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil*, p. 66.

(3) VARNHAGEN, *Examen*, nos 47 à 51.

de mériter tant de confiance, que ses justifications sont puisées pour la majeure partie dans les collections manuscrites de Muñoz, que notamment ses *Noticias exactas de Amérigo Vespucio* ne sont qu'un faible résumé des documents qui se trouvent dans la collection de Muñoz. — On a grande raison d'exalter Muñoz, mais non aux dépens de Navarrete, qui a été moins étranger qu'on ne semble le croire aux travaux de son ami Muñoz, et lui a même fait connaître des documents originaux qu'il avait, lui Navarrete, trouvés dans les archives qu'il explorait (1), et dans lesquelles il avait recueilli, lui aussi, les matériaux d'une collection manuscrite assez respectable : 24 volumes in-folio à l'Escurial (2), 17 volumes in-folio à Séville (3), etc., etc. Muñoz aurait sans doute, s'il eût terminé sa publication, signalé les bons offices de Navarrete, comme Navarrete a eu soin de noter scrupuleusement les indications qu'il a empruntées aux Extraits et Analyses de documents réunis dans la collection de Muñoz.

Mais qu'est-il besoin de mettre en balance, dans la question actuelle, les mérites relatifs de Muñoz et de

(1) NAVARRETE, tome I, pp. lix, lx : « [En] el archivo del Excmo señor duque del Infantado..... nos vinieron á las manos otras dos » verdaderas [relaciones] de los viages 1º y 3º de Cristóbal Colón, » escritas de puño de Fr. Bartolomé de las Casas; hallazgo muy oportuno, porque comunicándolo a nuestro amigo D. Juan B. Muñoz, » pudo aun aprovecharse de estas noticias para el tomo I de su *Historia del Nuevo Mundo*, de que á la sazón se ocupaba ». — C'est évidemment par inadvertance que HUMBOLDT (tome I, pp. 239-240) attribue à Muñoz lui-même la découverte de ce document.

(2) IDEM, *ibidem*, p. lx.

(3) IDEM, *ibidem*, lxj.

Navarrete, puisqu'ils sont l'un et l'autre d'accord pour maintenir l'extrême limite orientale des découvertes de Hojeda à 200 lieues en deçà de Pária (1), et repoussent implicitement de concert toute idée de réformer, sur la foi de textes plus ou moins suspects et plus ou moins arbitrairement expliqués, les propres déclarations du navigateur castillan.

Revenons à Vespuce.

## XI.

Ainsi que l'a fait remarquer Alexandre de Humboldt (2), les voyages de Vincent Pinçon et de Diègue de Lepe sont les seuls de ce temps-là qui offrent, en parallèle avec la seconde navigation d'Améric Vespuce, la circonstance essentielle d'avoir accosté le nouveau continent au sud de l'équateur, en se poursuivant d'ailleurs tous uniformément vers le nord-ouest, le long de la côte jusqu'au delà de Pária : c'est donc en l'une de ces deux expéditions, si voisines et presque identiques, qu'il faut raisonnablement s'appliquer à reconnaître le type véritable auquel se doit rattacher la narration plus ou moins fidèle du second voyage de Vespuce.

M. de Varnhagen, qui professe une grande foi en la sincérité du navigateur florentin (3), admet cependant que ses relations ne sont pas exemptes d'inexacti-

(1) NAVARRETE, tome III, p. 5, et la note de Muñoz rapportée au bas de la même page.

(2) *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp. 293 à 295.

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 16.

tudes (1); et le partisan le plus absolu d'Améric, Canovai, reconnaît aussi (2) que la négligence des typographes et des copistes, ou les défaillances de mémoire du narrateur, ont introduit dans ses récits des erreurs certaines; erreurs sévèrement taxées de mensonges par Las Casas, Herrera, Muñoz, Navarrete, Santarem et bien d'autres, mais considérées avec moins de rigueur comme d'involontaires inadvertances par Nاپione, de même que par Humboldt et par tous ceux qui se rangent sous l'autorité de ce grand nom.

Notre confrère n'a donc pu échapper à l'embarras des essais de restitution et de correction, même en laissant à l'écart la lettre à Médicis (3) écrite de Séville le 8 juillet 1500, en sorte que le sacrifice qu'il fait, avec si peu de façons, d'un document dont l'authenticité n'avait jamais encore été mise en doute, ne suffit nullement aux besoins de sa cause.

Cette lettre à Médicis fut trouvée par Bandini dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque Riccardienne (4), où elle est suivie d'une relation du voyage de Gama aux Indes orientales écrite de la même main,

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 32, note 2.

(2) CANOVAI, *Dissertazione giustificativa*, p. 242 : « ..... differenza » che nacque forse da quella del tempo ó della memoria ». — p. 274 : « contraddizioni..... colpa che e tutta o del Vespucci stesso o dei co- » dici o delle stampe antiche ». — pp. 278, 279 : « le date..... non » si accordano... . o venga ciò da mancanza in lui di memoria, o da » trascuratezza negli stampatori e nei copisti ».

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 16, note 1.

(4) BANDINI, p. xlix : « La prima lettera inedita..... per quanto » appare originale si conserva nella preziosissima libreria de' signori » marchesi Riccardi ».

et que Bandini par ce motif attribua pareillement à Vespuce (1), dans la persuasion que c'étaient des autographes ; mais Canovai releva cette erreur, et déclara que ces deux pièces, d'une même écriture, n'étaient point d'un même auteur (2), et que c'étaient simplement des copies ; il signala en même temps, dans la même bibliothèque, un autre manuscrit (3) que Bandini n'aurait pas consulté, et dans lequel se trouve également la lettre de Vespuce, d'une écriture plus mauvaise, mais d'une rédaction plus correcte (4) suivant que l'a observé Canovai.

Notre zélé confrère a récemment examiné à Florence (5) ces deux copies de la lettre qu'il tenait déjà

(1) BANDINI, p. 1 : « A questa prima aggiungo la relazione del famoso » viaggio intrapreso da Vasco Gama... la quale noi abbiamo stampata » dopo la lettera. .... per essere di sua dettatura..... riconoscendo » il carattere, che è del tutto somigliante all' altra che precede ».

(2) CANOVAI, dans la préface, datée du 10 octobre 1811, au volume de 1817, p. 3 : « La prima lettera al Medici è scritta in vecchio carattere e fù creduta originale, benchè per diverse ragioni che qui non » servono, possa almen dubitarsene ». — Et p. 13 : « Aggiunge il » Bandini che nel codice Riccardiano la dettatura ed il carattere son » del Vespucci, asserzione tanto erronea riguardo alla dettatura, quanto » è certo che basta il più leggero confronto della lettera al Medici » con la Relazione del viaggio di Gama (pezzi consecutivi in quel » codice) per convincersi a colpo d'occhio che i due scritti, benchè » forse d'uno stesso carattere, non possono esser parto del medesimo autore ». — On sait que cette relation du voyage de Gama est en réalité de Jérôme Sernigi.

(3) CANOVAI, *ibidem*, p. 3 : « Si trova la lettera stessa in altro codice » della medesima Riccardiana, in carattere assai peggiore ; e forse di » questo secondo monumento non ebbe cognizione il Bandini ».

(4) CANOVAI, pp. 50 et 52, aux notes.

(5) VARNHAGEN, *Examen* ; au *Post-Scriptum*, où les deux manu-

en suspicion : il a jugé la seconde copie signalée par Canovai, comme une reproduction directe de celle qu'a suivie Bandini, et celle-ci, écrite en caractères plutôt allemands qu'italiens, d'une encre très pâle, sur papier évidemment florentin, comme déstituée de tout droit à passer pour un autographe du célèbre navigateur. Mais il ne nous semble pas que ces particularités, qui viennent confirmer l'appréciation déjà connue de Canovai, soient suffisantes pour lui retirer sa valeur comme simple copie. — Napione (1) avait reçu de l'abbé Fiacchi, de Florence, les variantes d'un manuscrit plus correct que celui de Bandini, mais qui n'est pas suffisamment décrit pour nous mettre à portée d'apprécier son identité ou sa dissemblance à l'égard du second manuscrit de la Riccardienne.

Mise en parallèle avec la lettre à Soderini, la lettre à Médicis paraissait à Napione (2) plus claire et peut-être la seule authentique ; et tout nouvellement, dans son Histoire de l'époque des découvertes, M. Oscar Peschel la proclame ouvertement seule légitime (3).

scrits signalés par Bandini et Canovai sont désignés par leurs numéros 2112 et 1950.

(1) *Esame critico*, pp. 25 à 27.

(2) *Della patria di Cristoforo Colombo; Lettera II su la scoperta del Nuovo Mondo*, p. 156 : « Del viaggio creduto il secondo di Amerigo Vespucci abbiamo la lettera sua a Lorenzo de' Medici, che è più chiara e forse l'unica autentica ». — C'est sans doute par inadvertance que dans le *Post-Scriptum* déjà cité, il est dit, à propos de cette lettre, que « l'authenticité en avait été déjà déclaré suspecte par Napione ».

(3) *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen*, p. 309, note 1 : « Der einzige echte, in Bezug auf Chronologie mit den übrigen Quellen congruente, also für Geschichte allein brauchbare Text über diese



Sans nous laisser entraîner d'un côté ni de l'autre au parti extrême de rejeter d'une manière absolue la lettre à Médicis au profit de la lettre à Soderini, ou la lettre à Soderini au profit de la lettre à Médicis, nous voudrions nous maintenir dans ce *mezzo termine* où chaque document est examiné avec une impartialité complète, et avec le désir de trouver la conciliation de leurs dissidences. La lettre à Soderini a été publiée du vivant d'Améric (1), elle n'a point été désavouée : elle ne peut donc être rejetée comme une fabrication apocryphe absolument étrangère à Vespuce ; elle a seulement été taxée d'erreurs. — L'existence d'une lettre à Médicis, contenant le récit de la découverte du Brésil, est constatée par la mention expresse (2) qui en est faite dans

» Reise ist der Brief den Vespucci einen Monat nach seiner Rückkehr  
 » am 18 Juli 1500 von Sevilla an Lorenzo di Pierfrancesco de' Medici  
 » in Paris schrieb, und den Bandini veröffentlicht hat ».

(1) Vespuce étant mort à Séville le 22 février 1512, les quatre éditions latines du 25 avril 1507, du 29 août 1507, de 1509, et de 1510(?), que nous avons signalées dans nos *Considérations géographiques* (p. 172), et l'édition italienne originale (*ibidem*, p. 171) décrite par NAPIONE (*Del primo scopritore del Nuovo Mondo*, appendice, pp. 107 à 115) qui la suppose publiée vers 1510, avaient toutes paru du vivant du navigateur florentin ; mais jusqu'à quel point avaient-elles dès lors pénétré en Espagne, c'est une question non encore éclaircie.

(2) BALDELLI, *Il milione di Marco Polo*, tome I, p. LIII : « Questi tre-  
 » dici navigli..... dipoi d'aver navigato venti giornate..... posono in  
 » una terra dove trovarono gente bianca e ignuda della medesima terra  
 » che io discopersi pei Re di Castella, salvo che è più a levante, la  
 » quale per altra mia vi scrissi ». — La désignation d'une *gente bianca e ignuda* a paru à HUMBOLDT (tome V, p. 37, note 1) être le résultat d'une inadvertance de copiste quant au mot *bianca*, mis à la place de quelque autre d'une signification analogue à celle du mot portugais *baça*, bise, basanéé ; il nous semble que c'est plus naturellement

une lettre postérieure, datée du Cap Verd le 4 juin 1501 ; la lettre du 8 juillet 1500 répond exactement à cette indication, et l'on n'en connaît aucune autre qui remplisse la même condition : elle ne saurait donc être rejetée non plus arbitrairement, pour la seule commodité d'une discussion plus ou moins aventureuse.

Or cette lettre à Médicis (1), qui nous offre le récit d'un voyage entrepris le 18 mai 1499 et terminé vers le 8 juin 1500, ne fait allusion à aucun voyage antérieur, et sous ce rapport elle confirme la non-existence du prétendu voyage de 1497. D'autre part elle semble se rapporter chronologiquement au second des quatre voyages de la lettre à Soderini, à tel point que Canovai s'est cru autorisé à corriger dans celle-ci l'énonciation de la date du retour de ce deuxième voyage, et de substituer au 8 septembre qui s'y trouvait désigné, le 8 juin qui résulte des indications de la lettre à Médicis (2). Il est à remarquer toutefois que ce voyage unique qui fait le sujet de la lettre à Médicis réunit des incidents qui dans la lettre à Soderini sont distribués entre le premier et le second voyage (3). Est-ce que Vespuce

*bianda*, douce, inoffensive, qu'il conviendrait de restituer ; car le roi Emmanuel, dans la lettre du 29 juillet 1501 (NAVARRETE, tome III, p. 95) où il annonce aux Rois Catholiques la découverte de Cabral, dit précisément qu'il trouva « las gentes desnudas.... mansas y pacificas ».

(1) BANDINI, pp. 64 à 86 ; ou CANOVAI, pp. 50 à 69.

(2) CANOVAI, p. 81, avec l'explication donnée en note ainsi que dans la *Dissertazione giustificativa*, p. 242.

(3) La route directe des Canaries au nouveau continent, l'arrivée à une cité bâtie au milieu des eaux comme Venise, le combat où l'on eut un homme tué et 22 blessés, les 222 esclaves, la traversée de 7 jours

aurait forgé en 1504 deux voyages avec les matériaux d'un seul? Ou bien qu'en 1500 il aurait réuni en un seul voyage les résultats de deux navigations distinctes? — Qu'en penser?

Des deux navigations espagnoles racontées dans la lettre à Soderini, la première est rapportée à une date impossible, la seconde se confond par sa date avec le voyage unique de la lettre à Médicis, qui n'admet pas de voyage antérieur : voilà des présomptions en faveur de l'idée d'un seul voyage (1). Mais dans la dernière lettre à Médicis, consacrée au récit du premier voyage portugais, il est formellement énoncé qu'il y a eu deux voyages espagnols antérieurs (2), ce qui établit par avance la distinction des deux premières navigations racontées plus tard dans la lettre à Soderini. De plus, un voyage unique pendant lequel l'équateur aurait été dépassé de

du continent à l'île Iti, appartiennent exclusivement au premier voyage. La direction de la route au S. O., les 24 jours de traversée (car le chiffre 44 est évidemment une erreur de copie), l'excursion de 40 lieues vers le sud à contre-courant, le changement forcé de direction, la visite à l'île des Géants, l'arrivée à l'Antille découverte depuis plusieurs années par Christophe Colomb, appartiennent spécialement à la relation du second voyage. Et tout cela se trouve rassemblé dans la lettre à Médicis.

(1) PESCHEL, *Zeitalter der Entdeckungen*, p. 318, note 1 : « Da nun » in der ersten und zweiten *Giornata* alle Zeitangaben gefälscht, in » dem Brief an Medici alle Zeitangaben richtig sind und zu den Angaben dritter Personen über Hojeda's Reise passen, so dürfen wir » hier bereits die Ansicht aussprechen, dass Vespucci unter spanischer » Flagge nur eine und diese einzige Fahrt unter Hojeda's Befehl unternommen habe ».

(2) Voir nos *Considérations*, p. 170.

plusieurs degrés vers le sud (1) serait inconciliable avec celui de Hojeda qui se maintint à plusieurs degrés au nord de la ligne, et où il est cependant incontesté que se trouvait présent Vespuce lui-même : voilà plus qu'une présomption, voilà une preuve qu'il y a réellement eu deux voyages espagnols, comme l'énoncent de concert la dernière lettre à Médicis et la lettre à Soderini.

Nous sommes ainsi forcément amenés à répondre par une affirmation expresse à cette question qu'avait dès longtemps posée la sagace perspicacité d'Alexandre de Humboldt (2) : « Y aurait-il eu intention du rédacteur » de réunir dans une même lettre à Médicis datée du » [8] juillet 1500, les résultats du premier et du second » voyage? » — Et l'affirmative une fois admise, quel motif donner à cette singulière confusion en un seul tout des deux navigations réellement distinctes et successives? La porte est ouverte à l'hésitation en même temps qu'à la conjecture. Peut-être n'est-il pas impossible que Vespuce, de longue date le client domestique de Médicis (3), ait cru opportun de dissimuler à son

(1) BANDINI, p. 69 : « E tanto navigammo per la torrida zona alla » parte d'austro, che ci trovammo istar di basso della linea equino- » ziale... e la passammo di sei gradi ». — p. 71 : « Nostra naviga- » zione fu tanto alla parte del meridione, che.... noi ci trovammo » passati della linea equinoziale 6 gradi ». — p. 83 : « In conclusione, » passammo della linea equinoziale 6 gradi e mezzo, e dipoi tornammo » alla parte del settentrione ». — CANOVAI, pp. 54, 56, 66.

2) *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, p. 308.

(3) BARTOLOZZI, *Ricerche*, pp. 79 à 81 : « Da una lettera data dei » 8 maggio 1491, si cava che stava in casa di questo Lorenzo, perche » nell' indirizzo ci si legge *ad Amerigo Vespucci in casa di Lorenzo di » Pierfrancesco de' Medici* ».

patron la négligence qu'il aurait commise, à son premier retour, de lui rendre compte de la navigation qu'il venait d'accomplir, et de son prochain départ pour une expédition nouvelle : celle-ci se confondait en partie avec la précédente, par l'identité des côtes explorées aux abords de Pária, et leur suture bout à bout embrassait un littoral continu depuis le cap de Saint-Augustin au moins, jusqu'au cap de l'Isléo par delà celui de la Vela. La réunion était facile, et elle nous semble s'expliquer avec quelque probabilité par un motif tel que nous venons de le supposer, d'autant mieux que dans cette lettre Vespuce débute par dire : « Magnifique seigneur mon maître : il y a grand temps » que je n'ai écrit à Votre Magnificence, et à cela il n'y » a eu aucune autre cause sinon qu'il ne m'était advenu » rien qui fût digne d'être rapporté : Et la présente a » pour objet de vous annoncer qu'il y a près d'un mois » que je suis de retour, sain et sauf grâce à Dieu, des » parages de l'Inde, à travers la mer océane, en cette » cité de Séville » (1).

La narration de la lettre à Médicis commence donc avec le premier voyage, au 18 mai 1499, et se poursuit tout d'un trait jusqu'à la fin du second voyage, déterminée à un mois environ avant la date de cette lettre même, c'est-à-dire à peu près au 8 juin 1500. Dans l'intervalle doit se placer la coupure résultant du premier retour et du second départ. Nous avons déjà reconnu dans la lettre à Soderini une indication très satisfaisante de la date de ce premier retour, ainsi fixée au 15 octobre 1499 :

(1) BANDINI, p. 64 ; ou CANOVAI, p. 50.

d'où il suit naturellement que tous les faits qui dans la lettre à Médicis appartiennent à une date intermédiaire, du 18 mai au 15 octobre 1499, doivent être rapportés sans hésitation au premier voyage c'est-à-dire à l'expédition où Vespuce avait été admis parmi les compagnons de Hojeda (1).

Quant au second voyage, nous trouvons en désaccord, sur la date de retour, la lettre à Médicis qui indique approximativement le 8 juin, et la lettre à Soderini qui marque le 8 septembre. Pour laquelle convient-il d'opter ? — La solution est moins épineuse qu'elle ne le semble d'abord : Puisque Vespuce, qui naviguait en sous-ordre, a dû être associé à l'une des expéditions qui se firent à cette époque vers les parages désignés dans ses récits, et qu'il est bien reconnu que les voyages de Pinçon et de Lepe répondent seuls d'une manière générale à la double condition de temps et de lieux, il suffit de vérifier les dates de retour applicables à ces deux navigations, qui offrent d'ailleurs entre elles tant de ressemblances. Or nous savons par Anghiera (2)

(1) Ainsi en est-il de la fameuse observation de longitude faite le 23 août 1499 par le calcul de la conjonction de la Lune et de Mars, dans BANDINI p. 72, ou dans CANOVAI pp. 57, 58. — Ce dernier a consacré une quarantaine de pages (*Dissertazione giustificativa*, pp. 353 à 390) à examiner *qual metodo per determinar le longitudini geografiche abbia inventato Amerigo*. — Voir aussi dans BARTOLOZZI (*Ricerche* pp. 132 à 159) un *Esame del metodo inventato da Amerigo Vespucci per prender le longitudini*, et (*Apologia delle Ricerche*, Florence 1789, in-8°, pp. 20 à 36) un *Nuovo esame del metodo usato dal Vespucci per prender le longitudini*. — Voir aussi HUMBOLDT, tome IV, pp. 301 à 315.

(2) *De rebus Oceanicis*, Decad. I, lib. IX, p. 101 : « Palos natale solium..... pridie calendas octobris revertuntur ».

que Pinçon rentra à Palos précisément la veille des calendes d'octobre, c'est-à-dire le 30 septembre 1500 ; quant à Lepe, il est vulgairement admis, sans que la preuve en soit directement acquise, que son retour avait eu lieu en juin : un acte officiel constate la présence à Séville, au 22 juillet, du commandeur Velez de Mendoza (1), probablement le même qui avait commandé l'une des deux caravelles dont Lepe commandait l'autre (2). Il serait difficile, dans de telles conditions, de ne pas opter pour la date résultant de la lettre à Médicis, à laquelle il ne faut rien changer, préférablement à l'énonciation de la lettre à Soderini, qui exigerait une correction, au moins sur le quantième (3) ; mais nous pouvons lui emprunter ce quantième pour préciser le jour du mois de juin que laissait un peu flotter la désignation simplement approximative (4) de la lettre à Médicis.

Ces prémisses doivent nous guider dans le choix à faire entre le voyage de Pinçon et celui de Lepe pour y rapporter la seconde navigation de Vespuce. Après les avoir signalés tous les deux comme susceptibles de recevoir cette application (5), Alexandre de Humboldt

(1) NAVARRETE, tome II, p. 247 à 252 : *Capitulacion con el comendador Alonzo Velez de Mendoza para ir al descubrimiento à la parte de las Indias* ; spécialement p. 251.

(2) NAVARRETE, tome III, p. 535 ; déposition d'Arias Pérez.

(3) La lettre à Soderini accuse le 8 septembre, tandis que Anghiéra constate le 30 septembre.

(4) BANDINI, p. 64 : « Circa di un mese fa che venni dalle parti della India..... a questa città di Sibilìa ».

(5) HUMBOLDT, tome IV, p. 293 : « On pourrait d'abord hésiter dans le choix entre les expéditions de Pinçon et de Lepe, si rapprochées

s'est déterminé en définitive pour celui de Pinçon (1); mais il nous semble que l'illustre écrivain n'a pas eu la pensée de donner à cette solution tout le poids d'un résultat contradictoirement débattu, et qu'il a voulu simplement mettre un terme à ses propres hésitations entre deux partis également soutenable : il indique lui-même comme motif principal de son choix la date du 8 septembre 1500 donnée pour le retour par la lettre à Soderini, en concordance plus ou moins prochaine (2) avec celle du 30 septembre qui appartient au voyage de Pinçon.

Nous croyons devoir sortir des mêmes hésitations par l'autre voie, que notre vénérable maître avait pareillement indiquée le premier ; et nous nous sommes décidés à opter pour le voyage de Lepe, par tout un ensemble de considérations qui, se prêtant un mutuel appui, acquièrent ainsi quelque valeur :

— Pinçon est parti le 18 novembre 1499, Lepe environ un mois après : Vespuce, arrivé de son premier voyage seulement le 15 octobre précédent, avait plus de temps pour se préparer à un nouveau voyage en partant avec celui-ci plutôt qu'avec celui-là.

» pour le temps, et embrassant toute la côte orientale de l'Amérique » méridionale depuis les 8°-9° sud jusqu'à Paria et la côte ferme de » Venezuela ». — *Ibidem*, p. 293 : « En argumentant par exclusion » on arrive aux voyages de Lepe et de Pinzon, si semblables sous tant » de rapports ».

(1) HUMBOLDT, tome IV, pp. 200 à 213, et 290 à 301.

(2) HUMBOLDT, tome IV, p. 293 : Mais l'expédition de Lepe, dans » laquelle il n'y avait que deux navires, se termine déjà après six mois » en juin 1500, tandis que Vespuce fixe le retour de son second voyage » au mois de septembre de la même année, ce qui est exactement » l'époque du retour de Pinzon ».



— Pinçon est parti de Palos ; le port de départ de Lepe (quoi qu'en puisse dire (1) notre habile contradicteur) n'est pas indiqué, non plus que celui de Vespuce dans sa lettre à Médicis (2) : dans tous les cas, le port de Cadix, désigné dans la lettre à Soderini, repousse l'association à Pinçon et laisse admissible le voyage avec Lepe ; d'autant mieux que Lepe armant peut-être à Palos et Velez de Mendoza à Séville (3), ils auront pu choisir plausiblement Cadix pour rendez-vous commun.

— Pinçon avait quatre caravelles, Lepe deux seulement : Vespuce n'en compte aussi que deux dans la lettre à Médicis, tandis qu'il y en a trois dans la lettre à Soderini. Trois ne peuvent répondre à aucune hypothèse ; mais les deux de la lettre à Médicis offrent un accord d'autant plus digne de considération, que dans la réunion en un seul, des deux premiers voyages de Vespuce, il fallait opter pour l'un des deux quant au nombre des navires ; or dans le premier voyage, avec Hojeda, on avait quatre caravelles ; le nombre de deux navires appartient donc au second voyage, et c'est précisément celui des caravelles de Lepe.

— Il est constaté par des témoignages explicites que le pilote Barthélemy Roldan, qui se trouvait avec Vespuce

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 53.

(2) BANDINI, p. 65 : « Mi partii con due caravelle a' xviiij di maggio » del 1499 per andare ad iscoprir... e presi mio cammino a lungo » della costa d'Africa.... »

(3) NAVARRETE, tome III, pp. 594, 595 ; témoignage de Jean Rodriguez Serrano, du 13 novembre 1515 : « Ha 16 años poco mas ó menos » que partí dessa dicha ciudad (de Sevilla) en dos carabelas, que fué » por capitán Alonso Velez de Mendoza ».

dans l'expédition de Hojeda, fit ensuite partie de celle de Lepe (1) : c'est une probabilité de plus que son compagnon Vespuce se rembarqua aussi sur les caravelles de Lepe.

— Après l'atterrage au Brésil, il y eut, d'après les récits de Vespuce, une navigation d'une quarantaine de lieues vers le sud : nous savons qu'il y eut de même une reconnaissance poussée au sud du cap Saint-Augustin par l'une au moins des caravelles de Lepe, celle que commandait Velez de Mendoza, quel que soit d'ailleurs le terme extrême qu'elle ait atteint de ce côté (2). Rien de semblable dans l'expédition de Pinçon.

— Le voyage de Lepe fut plus rapide que celui de Pinçon ; ses caravelles arrivaient au cap Saint-Augustin lorsque celles de Pinçon en revenaient vers le nord (3) ; et elles se suivirent ensuite de si près les unes les autres qu'elles se trouvèrent réunies dans le golfe de Pária (4) ;

(1) Voir ci-dessus § IX, page 209 note 1.

(2) NAVARRETE, tome III, p. 555 ; Arias Perez : « Doblaron la punta » de San Agustin é fueron á la vuelta del sur é descubrieron la costa... » así como en la pregunta se contiene ». — p. 553 ; *pregunta del Fiscal* : « Descubrieron desde la dicha punta la costa que vuelve facia » el mediodía ó el sur fasta el término que agora está descubierta ». — Les dépositions d'Alphonse Rodriguez de la Calva et de Christophe Garcia désignent ce terme par le nom de Baie ou Rivière de San Julian.

(3) NAVARRETE, tome III, p. 555 ; Arias Perez : « que lo descubrieron al tiempo que este testigo habia venido de descubrir su viage, é que por la informacion que dél hubieron, fueron adelante... »

(4) NAVARRETE, tome III, p. 548 ; Antoine Hernandez Colmenero : « Vicente Yañez y su compañía.... fueron descubriendo.... fasta dentro de Pária, é que allí en Pária querian saltar en tierra.... que en esto vino otro que se decía Diego de Lepe ». — On s'était déjà trouvé

enfin l'expédition de Lepe paraît avoir effectué son retour en juin, et cette date concorde avec celle de la lettre de Vespuce à Médicis.

— Après le retour, Lepe s'occupa activement d'armer trois caravelles pour un nouveau voyage (1) : Vespuce dans sa lettre à Médicis parle des préparatifs d'armement de trois caravelles (2) avec lesquelles il retournerait à la découverte.

— Au lieu de suivre cette destination, Vespuce, sur des invitations réitérées, passa au service du Portugal (3) : on ne voit pas non plus que Lepe ait accompli le nouveau voyage qu'il préparait, et l'on sait qu'il mourut

mutuellement en vue; Jean Calvo, compagnon de Pinçon, témoignant pour l'expédition de Lepe (p. 553) : « lo sabe porque estaba » este testigo en el rio grande (de Marañon) con Vicente Yañez, é lo » vido á vista de ojos ». — Ferdinand Estéban, compagnon de Lepe, témoignant pour l'expédition de Pinçon (p. 552) : « sabe..... por » que fúe con Diego de Lepe en aquel viage, que fué así todo uno en » pos de otro ».

(1) NAVARRETE, tome III, p. 81; lettre royale du 15 novembre 1500 : « Diego de Lepe vecino de la villa de Palos nos fizo relacion que por » nos servir quiere tornar á descubrir con tres carabelas á la parte » donde la otra vez fué ».

(2) BANDINI, p. 84 : « Qui m'armano tre navili perche nuovamente » vadia ad iscoprire ».

(3) BALDELLI, *Il milione di Marco Polo*, tome I, p. LIV; Lettre à Médicis du 4 juin 1501 : « Voi arete inteso, Lorenzo, sì per la mia » come per lettere de' nostri fiorentini di Lisbona come fui chiamato, » stando io a Sibilia, dal re di Portogallo; e mi pregò che mi dispo- » nessi a servillo per questo viaggio, nel quale m'imbarcai a Lisbona » a' 13 del passato ». — BANDINI, pp. 46, 47; ou CANOVAI, pp. 100, » 101 : Lettre à Soderini, de 1504.

en Portugal (1) : n'y a-t-il pas là quelque indice encore de l'association de ces deux hommes ?

Toutes ces considérations réunies nous ont fait préférer l'expédition de Lepe à celle de Pinçon pour y rattacher le second voyage de Vespuce.

## XII.

Mais quelle que fût celle de ces deux expéditions à laquelle Améric eût pris part, il est évident qu'il vit alors pour la première fois le cap qui reçut l'année suivante le nom de Saint-Augustin, lorsqu'il revint dans une expédition portugaise explorer de nouveau les côtes du Brésil. M. de Varnhagen confesse que dans cette campagne de 1501 Améric reconnaissait pour la deuxième fois (2) le cap Saint-Augustin, dont il détermina la latitude à 8° sud. Or ce cap figure dans les témoignages relatifs aux découvertes de Pinçon et de Lepe (3), sous le double nom de Pointe de Sainte-Marie de la Consolation, et de Rostro Hermoso.

Quelque distinction qu'il puisse y avoir lieu de faire entre ces deux pointes (4), qui paraissent dans tous les cas avoir été dans un voisinage mutuel très prochain,

(1) NAVARRETE, tome III, p. 552; Andrés de Morales : « Diego de Lepe, descubridor, que murió en Portugal ».

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 31 ; comparez cependant le n° 40.

(3) NAVARRETE, tome III, pp. 547 à 555.

(4) VARNHAGEN, *Examen*, n° 42 ; et le passage cité en note, de la nation du 5 septembre 1501 à Pinçon : « Punta de Santa Maria de la Consolacion siguiendo la costa fasta Rostro Hermoso, é de allí toda la costa que se corre al nordueste ».

il est certain que les déclarants s'accordent à en attester uniformément la synonymie avec le cap Saint-Augustin (1) : nous ne pouvons donc nous expliquer le scrupule que se fait notre confrère, d'admettre, quand il s'agit des découvertes de Pinçon, cette synonymie si formellement constatée, lui qui se montre si facile à concéder cette même découverte à Hojeda (2), qui n'en a pourtant pas approché à moins de cinq ou six cents lieues telles qu'on les comptait alors.

Comme le Père Ayres de Casal, en sa Chorographie Brésilienne, a imaginé que l'atterrage de Vincent Pinçon avait dû être, non au cap Saint-Augustin, mais au cap du nord de l'Amazone (3), et que M. de Varnhagen a répété en note dans son Histoire du Brésil, l'argument négatif de Casal (4), on pouvait considérer la réserve du nouvel historien sur la synonymie géographique du cap Sainte-Marie de la Consolation ou du Rostro Hermoso de Pinçon et de Lepe, avec le cap Saint-Augustin, — de même qu'une réserve analogue sur la question des commandants portugais des expéditions de 1501 et de 1503 où figurait Vespuce, — comme des marques de déférence respectueuse envers un auteur fort prisé au Brésil et fort respectable d'ailleurs ; une simple indication de ce genre de déférence (5) ne pouvait être un

(1) Voir nos *Considérations géographiques*, p. 71. — Comp. VARNHAGEN, *Examen*, n° 39. — HUMBOLDT, tome V, pp. 65 à 67.

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 17.

(3) AYRES de Casal, *Corografia Brazilica*, tome I, pp. 34 à 36. — Voir nos *Considérations*, p. 12.

(4) VARNHAGEN, *Historia do Brazil*, tome I, p. 25, note 2.

(5) Voir nos *Considérations*, p. 15, note 2.

*reproche*, encore moins une *humiliation littéraire* pour notre docte confrère (1), qu'on ne supposait nullement, au surplus, partager les opinions qu'il s'abstenait de contredire.

Non-seulement M. de Varnhagen se fait scrupule de souscrire à la synonymie itérativement affirmée par les découvreurs eux-mêmes, de leur point d'atterrage avec le cap Saint-Augustin ; mais il propose ouvertement d'autres synonymies (2) : il voudrait faire accoster Pinçon au nord des basses de Saint-Roch (vers 4° 50' sud, et 38° 30' ouest de Paris), et asseoir le Rostro Hermoso à la pointe de Retiro-Grande (par 4° 36' sud, et 39° 54' ouest de Paris) ou même à celle de Mocuripe ou de Ceará (par 3° 40' sud, et 40° 50' ouest de Paris). Dans tous les cas, en voulant bien concéder que la route ait été telle que le déclarent ceux qui l'ont faite, c'est-à-dire au sud-sud-ouest à partir de l'île de Fogo du cap Verd (3), notre docte confrère assure qu'elle les aurait conduits, non au cap de Saint-Augustin comme les déclarants le certifient, mais bien à la pointe de Pipa, par une latitude de 6° 10' sud.

Notre savant contradicteur nous permettra de trouver ici une déviation un peu bien large de sa précision mathématique habituelle. Comment, en prenant *très*

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 90 à 92.

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 43.

(3) NAVARRETE, tome III, p. 547 ; Antoine Hernandez Colmenero : « Fueron la via del surueste entremedias del sur ». — P. 550 ; Pierre Ramirez : « La via del sursudueste ». — P. 552 ; Manuel de Valdivinos : « partiendo de Cabo Verde al sursudueste ».

*exactement le sud-sud-ouest*, ce qui revient à dire l'angle précis de  $22^{\circ} 30'$  du sud vers l'ouest, à partir de l'île de Fogo, a-t-il pu croire un instant qu'au lieu d'arriver ainsi au cap Saint-Augustin on sera arrêté en route par la pointe de Pipa, à plus de deux degrés de latitude en deçà ?

Il nous suffira sans doute d'appeler sur cette assertion risquée une vérification de notre savant confrère, pour lui faire reconnaître que la ligne du sud-sud-ouest vrai, partant de l'île de Fogo, passerait à cent milles dans l'est de la pointe de Pipa, tandis qu'elle se rapprocherait à quarante milles seulement du cap Saint-Augustin : et si au lieu de l'angle précis de  $22^{\circ} 30'$  du sud vers l'ouest, il vent bien prendre, dans l'aire du même vent, l'angle, peu différent, du sud  $23^{\circ} 52'$  ouest, il verra le rayon partant de Fogo arriver justement au cap Saint-Augustin, après avoir passé à plus de soixante milles dans l'est de la pointe de Pipa (1).

**Mais, sans insister davantage sur ce détail de calcul, un fait domine pour nous toute argumentation, quelque**

(1) Nous supposons l'île de Fogo du cap Verd située par  $14^{\circ} 55' N.$  et par  $15^{\circ} 25' O.$  de Lisbonne, soit  $26^{\circ} 54' O.$  de Paris ; le cap Saint-Augustin par  $8^{\circ} 21' S.$  et  $37^{\circ} 16' O.$  de Paris ; et la pointe de Pipa par  $6^{\circ} 10' S.$  et  $37^{\circ} 22' O.$  de Paris. — L'arc de grand cercle faisant avec le méridien de Fogo un angle de  $22^{\circ} 30'$  (S. S. O. vrai) coupera le parallèle de la pointe de Pipa par  $35^{\circ} 42' O.$  et celui du cap Saint-Augustin par  $36^{\circ} 36' O.$  de Paris. — Avec l'angle de  $23^{\circ} 52'$  qui conduirait, sur le parallèle du cap Saint-Augustin à  $37^{\circ} 16' O.$  de Paris, c'est-à-dire exactement au cap même, on aurait coupé le parallèle de la pointe de Pipa par  $36^{\circ} 18' O.$  de Paris, à  $1^{\circ} 4'$  dans l'est de la pointe susdite.

habile qu'elle puisse être : c'est, nous le répétons, la déclaration expresse des découvreurs eux-mêmes, affirmant qu'il s'agit ici du cap Saint-Augustin, lequel est suffisamment caractérisé, en ces désignations de 1513 et de 1515, pour qu'elles ne puissent être appliquées à aucun cap de cette côte autre que celui qui avait été ainsi dénommé en 1501.

Il est intéressant en effet de remarquer à ce propos que dans son quatrième voyage, en 1503, Vespuce se rendit en droiture de l'île de Fernand de Noronha à Bahia (1), sans voir le cap Saint-Augustin : lors donc que dans le parère des pilotes du 13 novembre 1515, Jean Vespuce, neveu d'Améric, déclare que son oncle a fait deux voyages audit cap et en a déterminé la position, au moyen de nombreuses observations de hauteur, par 8° de latitude australe, à 420 lieues au sud-sud-ouest de l'île Santiago du cap Verd (2), nous en pou-

(1) BANDINI, pp. 60-61 : « Fatta nostra provvisione ci dipartimmo » per il vento infra mezzodi e libeccio, perchè tenevamo un reggimento del Re che ci mandava che qualunque delle navi che si perdesse della flotta o del suo capitano, fussi a tenere nella terra che » il viaggio passato. Discoprimmo in un porto che gli ponemmo nome » la Badia de tutti santi ». — Une remarque incidente à ce propos : les éditions latines disent de même « Omnium sanctorum Abbatiam » nuncupavimus » ; n'est-il pas évident que la *Badia* italienne, aussi bien que l'*Abbatia* latine, proviennent du vieux français *labaye*, lu *l'abaye* au lieu de *la baye* ; d'où il faudrait conclure que le texte italien reproduit par Bandini n'est pas plus original que le latin de Waltzemüller, expressément traduit du français, comme chacun sait.

(2) NAVARRETE, tome III, p. 319 ; Jean Vespuce : « Digo que el » cabo de San Agustín está 8° de la línea equinocial hácia el sur... é » esto lo digo por dicho de Américo Vespucci.... que fué allá dos



vous conclure avec assurance que ces deux voyages sont ceux de 1500 et de 1501 ; que par conséquent le cap qu'il avait vu en 1500 était bien le même qu'il revit en 1501, et le même qu'on signalait sous le même nom en 1515, tout comme on le fait encore aujourd'hui ; et que la latitude observée par Améric et par lui recommandée à son dessinateur Nuño García (1) étant 8° sud, il ne faut point se presser de condamner la leçon de 8° donnée par Bandini dans son édition de la lettre à Soderini (2), probablement d'après d'autres sources (3) que l'ancienne édition sans date dont Bacio Valori avait possédé l'un des rares exemplaires (4).

« viages al dicho cabo, é allí tomó el altura muchas veces, é desto tengo escritura de su mano propia.... é dice que se corre con la isla » de Santiago nornordeste sursudueste, é hay 420 leguas ». — Voir HUMBOLDT, tome IV, p. 204, à la note.

(1) NAVARRETE, tome III, p. 320 ; Nuño García : « Se debe dar eré- » dito á Amérigo.... el cual fué al cabo de San Agustin.... y mē decia » muchas veces que podía poner el cabo en 8°, haciendo yo cartas en » su casa ».

(2) BANDINI, pp. 33 et 43.

(3) NAPIONE (*Del primo scopritore*, pp. 27-28 ; — *Esame critico*, p. 23) énonce qu'il existe de nombreuses variantes entre l'ancienne édition et celle de Bandini.

(4) L'exemplaire qui avait appartenu à Bacio Valori, était en 1745 en la possession du docteur Biscioni, bibliothécaire de la Laurentienne, et se trouvait en 1811, comme il se trouve encore, entre les mains du marquis Gino Capponi, qui a bien voulu le communiquer récemment à M. de VARNHAGEN (*Post scriptum*, dernier alinéa), et lui fournir ainsi l'occasion d'en constater la parfaite ressemblance avec l'exemplaire n° 6535 de Grenville au *British Museum*. — NAPIONE (*Del primo scopritore*, appendice, pp. 106 à 115) a donné la description spéciale d'un exemplaire qui venait d'être acquis par le philologue Gaétan Poggiali de Livourne.

Il n'est pas sans intérêt non plus de remarquer en même temps qu'en ce parère de 1515, où Cabot, Jean Vespuce, Nuño García, se réfèrent exclusivement aux observations d'Améric pour fixer la latitude du cap Saint-Augustin, Jean Rodriguez Serrano rappelle qu'il y a seize ans environ (1) il l'avait doublé en la compagnie du capitaine Velez de Mendoza; et André de Morales déclare que pour dresser une carte marine demandée par l'évêque Jean de Fonseca surintendant des affaires des Indes, il avait pris pour guide Diègue de Lepe (2): association itérative des noms de Lepe et d'Améric Vespuce en ce qui concerne l'exploration du cap Saint-Augustin.

Si l'on en croyait notre ingénieux confrère (3), la navigation de Lepe en ces parages serait constatée aussi par la figure de deux caravelles, qu'on voit dessinée aux environs du cap sur la carte de Jean de la Cosa; mais nous n'avons pas besoin de recourir à des indices d'une valeur aussi peu assurée; et d'ailleurs une inscription formelle nous apprend que l'indication de ce cap a pour but exprès de signaler la découverte de Pinçon (4), non

(1) NAVARRETE, tome III, p. 319 et pp. 594-595. — Seize ans, comptés en remontant depuis novembre 1515, mettent le départ de Velez de Mendoza en novembre 1499.

(2) NAVARRETE, tome III, p. 319: « Una carta marítima que.... » comprendía el cabo de San Agustín... con acuerdo de Diego de Lepe.... y en ella coloca el cabo en 16° Sur ». — Les 16° sont la double hauteur: voir HUMBOLDT, tome IV, p. 291.

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 56.

(4) « Este cabo se descubrió en año de m. m<sup>mc</sup> xcix par Castilla siendo descubridor Vicentiañes ».

de reproduire des délinéations graphiques comme les aurait fournies un emprunt à la carte de Lepe.

### XIII.

Nous croyons superflu de relever, au surplus, les équivoques sur lesquelles pivotent quelques arguments critiques de notre cher confrère ; par exemple :

— D'une part, il lui est reproché, dit-il (1), d'avoir fait atterrir Vespuce à 5° au sud de l'équateur, tandis que nous avons fait arriver le navigateur florentin bien plus loin au sud, avec Lepe !... — Or le reproche, si reproche il y a, s'applique tout spécialement au voyage de Hojeda (2), et avec pleine raison, puisque Hojeda n'a jamais navigué au sud de l'équateur ; tandis qu'il est constaté que Lepe a doublé le cap Saint-Augustin, et s'est avancé au sud jusqu'à une rivière de Saint-Julien, dont nous avons indiqué la seule synonymie que nous ayons pu rencontrer, mais sans prétention aucune d'avoir déterminé irréfragablement la synonymie véritable.

— D'autre part il lui est reproché avec assez de sévérité, dit-il encore (3), d'avoir cru, comme il persiste à le croire, que la carte de La Cosa renferme des indications relatives au voyage de Hojeda, tandis que nous voulons attribuer à Pinçon toutes celles qui se trouvent sur la côte du Brésil, et cela, seulement à cause d'une

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 54.

(2) *Considérations géographiques*, pp. 66 à 69.

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 55.

Est-il besoin de nous arrêter à discuter sérieusement les dénégations (1) opposées aux témoignages concordants qui affirment des navigations françaises au Brésil en 1504 ? Déjà Paulmier de Gonneville allant de Honfleur au Brésil et doublant le cap Saint-Augustin en 1503, employe ces dénominations en homme à qui elles sont familières (2) : l'*Enformação do Brasil et de suas capitánias* datée de 1584 et publiée en 1846 par M. de Varnhagen, mérite donc toute créance. Lors que dans un chapitre consacré spécialement aux expéditions des Français, elle rapporte formellement leur venue à Bahia pour commercer, en l'année 1504, puis l'année suivante, etc. (3); pendant notre docte confrère déclare

*calendas* parait avoir eu, sous la plume du facile écrivain, une acception, de parl<sup>r</sup> pris, qui devrait s'entendre des approches non du jour des Calendes, mais du jour où l'on commençait à compter par les Calendes, c'est-à-dire 16 à 19 jours plus tôt.

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n<sup>o</sup> 95, 96.

(2) *Déclaration du 15 juillet 1505 devant le Procureur du Roi à Honfleur* : « Passames à la Grande Canarie, decha aux costes occidentales de l'Afrie apellées Cap Verd, en courant d'Aoust; d'empuis après le Brésil.... etc. — « et furent forcés de doubler le Chap de S. Augustin, c'estoit en novembre.... etc.

(3) Voir nos *Considérations*, p. 83. — *Revista trimensal*, tome VI, pp. 412, 413 : « Na era de 1504 vierão os Franceses ao Brasil a primeira vez ao porto da Baya, e entrarão no rio de Paraguaçu que está dentro da mesma Baya, a fizerão seus resgates e tornarão com boas novas a França; donde vierão despois tres naos, e estando no mesmo lugar em resgate, entrarão quatro naos da armada de Portugal e queimarão lhe duas naos e outra lhe tomarão com matar muita gente, algua da qual todavia escapou em hua lancha e achou na ponta da Itapuama, 4 leguas da Baya, hua nao dos seus que se tornou para França ».

qu'on ne peut se fier à cette indication parce que Gabriel Soares, dans sa Notice du Brésil, de 1587, a parlé d'une capture de navires français à Bahia par Christophe Jaques, et que cette mention de Gabriel Soares, qui se rapporte par le fait à l'année 1526, a été ultérieurement, par méprise, attribuée à l'année 1503, et que la même erreur existe sans doute dans l'*Enfornaçaõ* de 1584 ! Il est permis de se demander ce qu'une méprise de quelques lecteurs plus ou moins récents de Gabriel Soares, à propos de la date d'une capture de navires par Christophe Jaques, peut avoir à démêler avec un témoignage antérieur à celui de Gabriel Soares, et relatif à une expédition de commerce paisiblement et fructueusement accomplie en 1504.

La méprise chronologique de ceux qui font venir en 1503 Christophe Jaques au Brésil pour capturer des navires français à Bahia, ne serait-elle pas au contraire bien plutôt expliquée par l'existence connue des navigations françaises de 1504, rappelées exactement dans l'*Enfornaçaõ* de 1584, et auxquelles des esprits inattentifs (1) auront inconsidérément rattaché, longtemps après, la mention faite en 1587 par Gabriel Soares, de la croisière de Christophe Jaques, qui appartient à l'année 1526 ?

(1) Bien inattentifs en effet, puisque Gabriel Soares (*Noticia do Brazil*, cap. 1) énonce explicitement que la croisière de Christophe Jaques fut envoyée par le roi Jean III, à la maison duquel il était attaché, et dont le règne n'a commencé qu'en 1521. — Le P. Antoine de Sainte-Marie JABOATAM (*Novo orbe Serafico Brasilico*, réimprimé à Rio Janeiro en 1858, in-8o) n'avait pas oublié d'en faire la remarque, et il désignait l'année 1524 pour l'arrivée de Jaques à Bahia (pp. 47 à 49 et p. 222).

La date de 1504 résulte pareillement d'un document de 1539, le « Discours d'un grand capitaine de mer » qui nous paraît avoir eu pour auteur le dieppois Pierre Crignon, et dont Ramusio a publié une version italienne. Cependant une ponctuation qui s'accorde mal avec l'agencement des phrases, et qui a été judicieusement corrigée par M. Estancelin dans la réimpression qu'il a faite de ce morceau (1), accolerait à la découverte *portugaise* l'indication d'où se conclut la date de 1504, et ferait descendre à une époque beaucoup plus tardive les navigations françaises : notre docte confrère, dont la désinvolture d'esprit est parfois si hardie, est parfois aussi d'un admirable scrupule, si bien qu'en ce cas particulier il n'est pas satisfait de la ponctuation rectifiée, et que notre traduction, rigoureusement littérale, devrait, au risque du double anachronisme dont se trouvera ainsi gratuitement rendu coupable notre pauvre Crignon, être ponctuée comme voici :

« Cette terre du Brésil fut premièrement découverte »  
» par les Portugais pour une partie, et il y a environ »  
» trente-cinq ans. L'autre partie fut découverte par un »  
» [capitaine] de Honfleur appelé [Jean] Denys de Hon- »  
» fleur de vingt ans en ça. Et depuis beaucoup d'autres »  
» navires de France y sont allés, et jamais ils n'ont trouvé »  
» de Portugais, » etc. (2).

(1) ESTANCELIN, *Voyages et découvertes des navigateurs Normands*, pp. 194 à 215.

(2) RAMUSIO, *Navigazioni e viaggi*, tome III, fol. 428 r : « Questa »  
» terra del Bresil fù primamente scoperta da Portoghesi in qualche »  
» parte, e sono circa 35 anni. L'altra parte fù scoperta per uno de »

Eh bien, en attribuant à Pierre Crignon le « Discours du grand capitaine de mer » (sans avoir eu M. Léon Guérin pour complice comme le suppose (1) M. de Varnhagen), nous avons, ainsi que M. Estancelin l'avait judicieusement fait avant nous, préféré une ponctuation qui, matériellement sollicitée par la disposition de la phrase, a l'avantage de s'accorder avec les exigences de la vérité historique et des dates connues, et nous persistons à croire qu'il vaut mieux lire ainsi :

« Cette terre du Brésil fut premièrement découverte » par les Portugais pour une partie ; et il y a environ » trente-cinq ans l'autre partie fut découverte par un » [capitaine] de Honfleur appelé [Jean] Denys de Hon- » fleur. De vingt ans en ça, et depuis, beaucoup d'au- » tres navires de France y sont allés, et jamais ils n'ont » trouvé de Portugais, » etc. (2).

Avec le respect qu'il professe en cette circonstance pour les textes, notre scrupuleux confrère, qui veut bien nous recommander lui-même l'édition corrigée qu'il a donnée en 1851 de la « Notice du Brésil » de Gabriel

» Honfleur chiamato Dionisio di Honfleur da venti anni in quà. Et di » poi molti altri navilij di Francia vi sono stati, et mai non trovarono » Portoghesi in terra alcuna che la tenessero per il re di Portogallo ».

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 96. — Voir nos *Considérations*, note BB, pp. 238 à 244.

(2) ESTANCELIN, *ubi supra*, p. 205 : « Questa terra del Brasil fu primamente scoperta da Portoghesi in qualche parte, et sono circa 35 » anni l'altra parte fu scoperta per uno de Honfleur chiamato Dionisio » di Honfleur. Da venti anni in quà et di poi molti altri navilij di » Francia vi sono stati, » etc.

Soares (1), nous semble avoir traité bien cavalièrement son auteur et même ses lecteurs, lorsque, sans en avertir, il retranche, dans un passage important, une indication essentielle, consignée dans l'édition originale et dans la plupart des manuscrits : il s'agit, à propos de la « rivière de Vincent Pinçon », de ces mots qui ne sont pas tout à fait indifférents : « laquelle reste sous l'équateur ».

En pareil cas, lors même que l'indication retranchée serait une superfétation insignifiante, l'usage des érudits de notre routinière Europe est de noter sommairement les motifs qui déterminent l'omission volontaire, laquelle, sans cette précaution, pourrait être prise pour un oubli accidentel. Mais quand l'éditeur attache une valeur significative à l'indication, qu'il veut écarter précisément à cause de cette signification contraire à ses propres idées, c'est un impérieux devoir, chez nous, de relever consciencieusement les variantes, sur ce point, de tous les manuscrits que l'on aura pu vérifier, d'en discuter l'autorité relative, d'établir enfin qu'il n'y a point omission de copie dans le manuscrit que l'on veut suivre, et qu'il y a au contraire interpolation certaine ou probable dans les manuscrits que l'on veut rejeter.

Notre docte confrère a inséré dans les notes du second volume de son *Histoire du Brésil*, sa réponse à une demande d'éclaircissement, qui lui avait été adressée précisément au sujet de ce qu'il appelle cette « petite va-

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 84. — Nous avons eu l'attention de la signaler dans nos *Considérations*, p. 41, à la note.



riante » (1) : cette réponse explique mais ne nous paraît pas justifier le retranchement. Et nous disons ceci uniquement sous le rapport de la modification ainsi apportée au texte quant à sa forme ; car pour le fond, le sens nécessaire demeure le même, et la situation de la rivière de Vincent Pinçon sous l'équateur se retrouvera toujours la conséquence inévitable des autres indications de Gabriel Soares (2), dont notre confrère cherche trop, pour les besoins de sa cause, à infirmer l'autorité en cette partie, en dépit des « dix-sept années qu'il » avait passées à parcourir continuellement le Brésil, » aussi bien la côte que l'intérieur... », ainsi que le dit lui-même le vieux descripteur dans un épilogue que nous regrettons aussi de ne pas trouver reproduit par l'édition de M. de Varnhagen, d'après le manuscrit conservé dans la Bibliothèque de l'empereur Pierre II.

C'est encore avec une largeur bien éloignée de l'esprit de scrupule et d'exactitude dont il a fait montre ailleurs, que notre confrère (3) attribue à Ortelz et à Langeren, auxquels il adjoint « un grand nombre de » cartes espagnoles et portugaises inédites du xvi<sup>e</sup> siècle », d'avoir inscrit le nom de rivière de Vincent Pinçon sur l'Oyapoc actuel !... Il est des assertions tellement énor-

(1) *Historia geral do Brazil*, tome II, 1857 (imprimé par erreur MCCCCLVII) pp. 469-470 : « ..... acerca de uma pequena variante que » se nota no principio.... »

(2) Voir nos *Considérations*, p. 110 et pp. 119-120, pour les textes de Gabriel Soares et ceux de Nicolas d'Oliveira et de Simon de Vasconcellos, cités dans les notes.

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 88, note 2.

mes, que l'on en demeure abasourdi ; la meilleure réfutation en pareil cas est de mettre directement sous les yeux des juges les documents mêmes dont l'image est si fort altérée par le prisme à travers lequel une préoccupation décevante se complait à les regarder. Malheureusement on n'encadre point à volonté dans un discours les cartes d'Ortelz ou de Langeren ; mais on peut du moins en relever la nomenclature en suivant la côte entre deux points incontestés, tels que les bouches de l'Orénoque et celles de l'Amazone.

Nous avons déjà signalé ces cartes (1) comme ayant impatronisé le nom de Vincent Pinçon sur le fleuve Marauni, en désignant plus spécialement celle d'Arnaud-Florent van Langeren, avec celle de Corneille Wytfliet, comme les plus complètes, et mieux propres dès lors à une vérification de ce genre. M. de Varnhagen a eu l'intention aussi de reproduire quelque part la nomenclature de Langeren (2), mais il s'y est glissé un bouleversement typographique qui la rend méconnaissable. Le tableau comparatif ci-après, où figurent sur des colonnes parallèles tous les noms échelonnés du nord-ouest au sud-est sur la carte de Mercator de 1569 en même temps que sur celle d'Ortelz de 1570 qui en est la simple réduction, puis sur celle de Wytfliet de 1598 ou 1603, et enfin sur celle de Langeren de 1619, avec l'indication des principales synonymies modernes, permet de juger d'un coup d'œil toute la question.

(1) Voir nos *Considérations*, p. 133, avec la note 2.

(2) *Historia do Brazil*, tome II, p. 468, note 3.

MERCATOR ET ORTELI 1569-1570	WYFLIET 1598-1603	LANGEREN 1619	SYNONYMIE ACTUELLE
(Orenoque) Monte espeço Rio Dulce Terra llana Punta baxa Rio de la Barca Ancon Rio Verde Rio Salado Rio de la Barca Aldea de Arboledos	(Orenoque) Punta anegada Monte espesso Rio grande Terra llana Puerto Baxo  Rio Dulce  Rio de Canoas  Ancones Rio de Lagartos R. de Vinc. Pinçon  Rio de Niño Rio de Baxas	(Orenoque) Puerto Anegado  Rio grande  Rio Dulce  Rio de Canoas Cabo de Corrientes Aldea Cabo de Farilhões Rio de Ancones Rio de Lagartos R. de Vinc. Pinçon Rio de Cacique  Costa brava Cabo de Corrientes Rio de Caribes Rio de Canoas	Orenoque  Essequibo  Corentyn  Surinam Marauni  Côte du Diable  Oyapoc
R. de Vinc. Pinçon	R. de Vinc. Pinçon	R. de Vinc. Pinçon	Marauni
Cabo Blanco	Cabo de Corrientes Rio de Fumos  Cabo de Buelta	Cabo de Corrientes Rio de Caribes Rio de Canoas	Côte du Diable  Oyapoc
Rio de Arboledos	Rio de Niño	Rio de Arboledos	
Rio de Pascua?	El Ancon Atalaya	Rio de Montanha Rio aparcelado Baia de Canoas Atalaya Rio dos Fumos Rio do Prancel	
Marañon fluvius Amazonum	Rio de Prancel Cabo do Norte Rio Maragnon sive Orellana	Cabo do Norte Maragnon fluvius vel Oregliana	Cap Nord Amazones

La seule inspection de ce tableau suffit pour montrer combien on s'est abusé sur l'interprétation des cartes d'Ortelz et de Langeren; et nous sommes autorisés à

penser que c'est sous l'empire des mêmes illusions qu'on aura cru voir dans « un grand nombre de cartes espagnoles et portugaises inédites du xvi<sup>e</sup> siècle » l'application prétendue du nom de Vincent Pinçon à la rivière d'Oyapoc.

Il y a en effet, pour repousser cette fantastique synonymie, mieux encore que les délinéations et les nomenclatures cartographiques : Il y a d'abord la distinction expresse, bien constatée par les Portugais, entre l'Oyapoc débouchant derrière le cap d'Orange, et le Vincent Pinçon qui débouche derrière le cap Nord : nous avons déjà cité la grande carte topographique des provinces de Grand Pará et Rio Negro, où le Vincent Pinçon est tracé au sud du Carapacury (1); dans un mémoire spécial, daté de Pará le 24 avril 1792, sur la propriété et la possession des terres du cap Nord par la couronne de Portugal, Alexandre Rodrigues Ferreira fait un aveu très digne de remarque sous plus d'un rapport : « Que » l'Oyapoc (dit-il) débouche à la côte du Nord par une » latitude boréale de 4° 15' à peu de chose près, et le » Pinçon par celle de 2° 10', c'est ce que les Portugais » affirment, et les Français ne le contredisent pas » (2).

Il y a, par-dessus tout cela, le témoignage direct et formel des colons anglais qui avaient tenté un établis-

(1) Voir nos *Considérations*, p. 136, note 2.

(2) *Revista trimestral*, tome III, pp. 339 à 371 : *Propriedade e posse das terras do Cabo do Norte pela coroa de Portugal, deduzida dos Annuaes historicos do Estado do Maranhão e de algumas memorias e documentos por onde se acham dispersas as suas provas*, por Alexandre Rodrigues FERREIRA; p. 378 : « 78°. Que o Oyapock desagua na costa » do Norte em 4° 15' de latitude boreal com pouca differença, e o Pinçon » na de 2° 10', assim o dizem os Portuguezes, e não o contradizem os

sement à l'embouchure de ce même Oyapoc, en 1604, sous la conduite du capitaine Charles Leigh et de son frère sir Olave Leigh ; Jean Wilson, de Wansteed, l'un des dix survivants qui revinrent en Angleterre en 1606, a laissé une relation, imprimée dans la collection de Purchas, où il est expressément consigné que le *Wiapoco* où ils s'étaient établis, était appelé par les Espagnols Rivière de *Canoas* (1); d'où il suit assez clairement que le nom indigène d'Oyapoc avait, pour les Européens, une synonymie connue et certaine, exclusive du nom de Vincent Pinçon.

On suppose ailleurs (2) que le cap d'Orange, près duquel débouche l'Oyapoc, est représenté sur la carte de Jean de la Cosa par la pointe de terre qui y est appe-

» Francezes ». — Donnant ensuite la liste successive des cours d'eau, il nomme le *Vicente Pinçon* entre le *Mayaquaré* et le *Quanany*, ce qui le ferait correspondre au *Carsewene*, et démontrerait que cette synonymie, introduite dans le traité du 10 août 1797, était bien, comme le disait Lescallier, d'invention portugaise.

(1) PURCHAS *his Pilgrimes*, liv. VI, chap. xiv; tome IV, p. 1260 : *The relation of master John Wilson of Wansteed in Essex, one of the last ten that returned into England from Wiapoco in Guiana, 1606* : « Captain Charles Leigh and his brother sir Olave Leigh did furnish » to sea the good ship called the Phenix with commodities for the » country of Guiana, and necessary for the voyage, with fiftie persons » to inhabit Wiapoco, of sundry trades, who directing their course » towards Wiapoco on the coast of Guiana, which the Spaniards call » the river of Canoas, arrived on the twentieth of May following, » where he found a ship of Amsterdam trading with the Indians ».

(2) VARNHAGEN, *Historia do Brazil*, tome II, p. 469, à la fin de la note 2.

lée *C° de S. D°*. — ce qui nous paraît devoir être la *Cabo de Santo Domingo* plutôt que de *San Diego*, — et le cap de Nord par un cap de *Santa-Maria* dont on a cru trouver l'indication dans la même carte ; mais nous sommes obligés de faire remarquer, sur ce dernier point, que ce *cap* supposé est un *golfe*, formé par l'embouchure de l'Amazone en amont de l'endroit où l'on avait ressenti le Mascaret. Et quant à l'autre désignation, comme elle se trouve inscrite à moitié chemin entre l'embouchure de l'Amazone sous l'équateur, et le golfe de Pária, elle nous paraît difficilement applicable au cap d'Orange, qui se laisse mieux deviner, ce nous semble, à la pointe de la *Tierra de San Ambrosio*.

Finissons-en ici, il est grand temps, avec toute la série des questions amoncelées autour du nom de Vespuce et des premières expéditions espagnoles et françaises au Brésil.

SECONDE PARTIE.

**LES MESURES ITINÉRAIRES.**

SECTION PREMIÈRE.

**Rapport de la lieue au degré.**

XIV.

Il nous reste à reprendre, pour terminer, une autre question importante, celle de la démarcation hispano-portugaise de 1494, dans la discussion de laquelle notre savant confrère (1), soit qu'il traite du rapport des mesures itinéraires avec la circonférence terrestre (2), ou de la valeur absolue de l'unité de mesure (3), ou de l'application pratique de ces bases au tracé effectif de la ligne conventionnelle de démarcation (4), nous semble ne s'être pas suffisamment précautionné contre le double écueil des erreurs de fait et des vices de raisonnement dont est bordée la dangereuse voie des idées préconçues.

Oubliant que les évaluations flottantes du degré terrestre aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles ne sauraient, sans un renversement complet des lois de la logique, être prises pour étalon fixe de l'unité de mesure employée alors à

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n<sup>o</sup> 59 à 82.

(2) IDEM, *ibidem*, n<sup>os</sup> 64, 69 à 73, 75, 81, 82.

(3) IDEM, *ibidem*, n<sup>os</sup> 78 à 80.

(4) IDEM, *ibidem*, n<sup>os</sup> 65, 67, 74, 75.

cés appréciations plus ou moins conjecturales, notre confrère raisonne perpétuellement comme si la géodésie eût déjà, en ces époques d'incertitude, fixé la valeur immuable du degré, et que les cosmographes d'alors, au lieu de s'essayer à estimer plus ou moins grossièrement en lieues usuelles de leur temps, la grandeur inconnue du degré, eussent au contraire employé des lieues diverses pour varier l'expression d'une valeur unique, certaine, et bien connue de tous, de ce degré non encore mesuré !

L'exemple de ces aberrations n'est pas nouveau. On s'était avisé, dans le siècle dernier et au commencement de celui-ci, de créer tout un assortiment de stades fantastiques d'après les évaluations de la grandeur de la terre hasardées par les anciens sur des données sans consistance (1). Aristote ayant rapporté une opinion d'après laquelle la terre aurait eu 400 000 stades de tour, on se crut en droit d'en conclure l'existence d'un stade qui aurait été exactement la 400 000<sup>e</sup> partie du tour de la terre, tel que nos géomètres avec leurs instru-

(1) Un travail resomptif d'une grande netteté a été publié par M. Th. Henri MAIRN, doyen de la faculté des lettres de Rennes, sous ce titre : *Examen d'un mémoire posthume de M. Lelronne, et de ces deux questions* : 1<sup>o</sup> La circonférence du globe terrestre avait-elle été mesurée exactement avant les temps historiques ? - 2<sup>o</sup> Les erreurs et les contradictions de la Géographie mathématique des anciens s'expliquent-elles par la diversité des stades et des milles ? Paris 1854, gr. in-8°. — M. L. Am. SÉDILLOR en a fait à la Société de Géographie, dans sa séance du 19 janvier 1855 un *Rapport* inséré au *Bulletin*, 4<sup>e</sup> série, tome IX, pp. 42 à 50, et auquel nous avons nous-même ajouté une *Observation additionnelle* imprimée dans le même volume, pp. 51 à 53.



ments de précision et leurs méthodes de calcul perfectionnées sont parvenus à peine à le déterminer de nos jours ; — Archimède ayant cité à son tour une autre opinion, qui au lieu de 400 000 stades n'en admettait que 300 000, les esprits raisonnables pouvaient penser qu'il y avait eu dessein de rectifier d'un quart l'évaluation outrée du siècle précédent ; mais l'école nouvelle ne balançait pas à inscrire, à côté du stade imaginaire d'Aristote, un prétendu stade d'Archimède, égal à un 300 000<sup>e</sup> du tour de la terre ; — ainsi de l'évaluation d'Eratosthènes à 250 000 stades ; ainsi de l'évaluation de Possidonius à 240 000 stades ; ainsi de l'évaluation de Ptolémée à 180 000 stades... — Merveilleux procédé qui pour assurer l'exactitude du mesurage, crée la mesure même d'après l'objet bien ou mal mesuré !

On raisonne de la même façon quand on parle des lieues de  $14 \frac{1}{8}$  au degré (1), de 15 au degré (2), de  $16 \frac{2}{3}$  au degré (3), de  $17 \frac{1}{2}$  au degré (4), en leur supposant des valeurs distinctes, de manière à constituer autant de modules mutuellement divers, mais tous parties aliquotes d'une même unité fixe, le degré, sans réfléchir que la véritable inconnue dont se préoccupaient les navigateurs et les cosmographes d'alors, ce n'était point la lieue, c'était le degré, partie aliquote du cercle entier qui fait le tour de la terre.

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 75.

(2) IDEM, *ibidem*, n° 73.

(3) IDEM, *ibidem*, nos 64, 67, 77, 80, 82.

(4) IDEM, *ibidem*, nos 69 à 73.

Le tour de la terre, voilà le grand problème que se posaient les esprits les plus avancés au temps où germaient les idées qui amenèrent la découverte du Nouveau Monde. Avant l'accomplissement de ce fait immense, les relations de Marc Polo avaient étendu les marges orientales du planisphère de Ptolémée jusqu'à l'île extrême de Zipan-Gu (le Japon de nos jours); et les navigations occidentales avaient ajouté à l'autre bord les archipels des Açores et du cap Vert; puis dans l'obscur lointain des traditions et des légendes se laissait apercevoir une grande île Antilia, dont les théories cosmographiques faisaient une étape intermédiaire de l'Espagne à Zipan-Gu.

Dès avant 1474 un savant mathématicien de Florence (1), Paul Toscanelli (ou Toscanella) avait réuni toutes ces données sur un globe (qui fut probablement plus tard le prototype de celui de Behaim) et sur des

(1) Le médecin florentin Paul fils de Dominique, — appelé Marc Paul par MARIANA (*Historia general de España*, lib. XXVI, cap. III), qui ne le confondait point cependant, comme on l'a dit un peu légèrement, avec le célèbre voyageur vénitien, — est nommé Toscanelli par la généralité des érudits, bien que quelques-uns, peut-être moins exacts, tels que BARTOLOZZI (*Ricerche*, pp. 114, 119) et ANDRÉS (*Academia Ercolanese*, tome I, pp. 161 et 162) écrivent Toscanella. Il était né en 1397 et se trouvait par conséquent âgé de 77 ans quand il écrivait le 25 juin 1474, au chanoine Martins, la lettre accompagnée d'une carte dessinée de sa main, dont il envoya plus tard la copie à Christophe Colomb, et qui nous a été conservée par Ferdinand Colomb (cap. VIII, pp. 31 à 35) et par Las Casas. — PESCHEL (*Zeitalter der Entdeckungen*, p. 110, à la note) pense que la correspondance du Génois avec le savant florentin eut lieu vraisemblablement entre la fin de 1479 et le milieu de 1481. — Voir aussi HUMBOLDT, tome I, pp. 210 à 229.

cartes marines (1), où les méridiens étaient tracés de 5 en 5 degrés, de manière à partager le circuit terrestre en 72 intervalles de longitude : 46 de ces intervalles étaient occupés par le grand continent du monde connu, depuis Lisbonne jusqu'à Quinsay aux derniers confins de la Chine ; et il ne restait que 26 intervalles (2) à travers l'Océan pour regagner la Chine par cette voie de l'ouest, comparativement bien plus courte ; encore avait-on Zipan-Gu situé à 7 intervalles en deçà de Quinsay, et l'Antilia aux sept cités se projetant à 9 intervalles en avant de Lisbonne, en sorte qu'il semblait n'y avoir de tout à fait inconnus que les 10 intervalles (3) entre Antilia et Zipan-Gu.

Mais ces intervalles, quelle en était la valeur itinéraire ? Malgré la déplorable confusion que les fautes typographiques ont introduite dans les chiffres de la version italienne qui nous est seule parvenue, de la lettre de Toscanelli au chanoine portugais Fernand Martins, on y peut démêler cependant une évaluation expresse

(1) Fern. COLOMBO, cap. VIII, pp. 31, 32 : « Comech'io sappia di » poter ciò mostrarle con la sfera in mano e farlo veder come sta il » mondo, nondimeno hò deliberato per più facilità e per maggiore intelligenza di mostrar detto camino per una carta simile a quelle che » si fanno per navigare et così la mando a Sua Macetà, fatta et disegnata di mia mano ».

(2) Fern. COLOMBO, cap. VIII, p. 34 : « Dalla città di Lisbona per » dritto verso ponente sono in detta carta ventisei spatii ciascun de' » quali contien dugento et cinquanta miglia fino alla nobilissima et » grande città di Quisai ».

(3) Idem, *ibidem*, p. 35 : « Et dall' isola di Antilia che voi chiamate » di sette città, della quale avete notizia, fino alla nobilissima isola di » Cipango sono dieci spatii che fanno due mila et cinque cento miglia ».

et itérative (1) de 250 milles par intervalle (soit 50 milles par degré) pour le parallèle moyen de la route à tenir. Mais ce parallèle même, à quelle hauteur le supposer, que nous en puissions conclure la base de son calcul, c'est-à-dire son évaluation du degré de grand cercle ? Il semble naturel de penser que ce dût être au cap Saint-Vincent, extrémité occidentale de l'Europe, qu'il plaçait le point de départ de sa route conjecturale ; et cette donnée suffit pour faire reconnaître que son estime s'appuyait, comme on devait s'y attendre à priori, sur celle de Ptolémée, de 500 stades ou 62 milles et  $\frac{1}{3}$  pour le degré équatorial.

C'était en effet le dernier résultat obtenu par les tâtonnements de la science grecque, et le plus généralement adopté par les savants de l'Europe néo-latine (2), qui le trouvaient exclusivement employé dans le seul traité de géographie mathématique alors en circulation, dont

(1) Les passages transcrits dans les deux notes qui précèdent sont en parfaite concordance à ce sujet : 250 milles pour chaque espace dans le premier cas, 2500 milles pour 10 espaces dans le second cas. Mais ici est donné un équivalent en lieues évidemment fautif : « Cioè dugento et venti cinque leghe », 225 lieues ; il est certain que la réduction sur le pied de 4 milles par lieue doit donner 625 lieues. Mais dans un autre endroit (p. 34) la grandeur de Quinsay est ainsi marquée : « La quale gira cento miglia che sono trenta cinque leghe » ; il y a probablement encore une correction à faire ici au chiffre des lieues en lisant 25 au lieu de 35. La simplicité de ces restitutions nous semble les rendre très plausibles. — Comparez HUMBOLDT, tome I, pp. 236 à 239, en note.

(2) PESCHEL, dans l'article cité de son journal *Das Ausland*, dit même d'une manière plus absolue : « Unerschütterlich blieb nämlich immer die Ansicht dass der Grad 500 Ptolemäische stadien anhalte ».

l'autorité se corroborait de celle de l'Almageste, quoiqu'on distinguât parfois, comme Enciso (1), deux auteurs homonymes dans Ptolémée l'astronome et Ptolémée le géographe.

On tenait cependant aussi compte de l'évaluation d'Eratosthènes, mentionnée par Strabon et rappelée par Macrobe dans son commentaire sur le Songe de Scipion : Jean de Holywood, si connu sous le nom latinisé de Sacrobosco l'avait signalée, au XIII<sup>e</sup> siècle, dans son traité de la Sphère (2), et la généralité des cosmographes ultérieurs ne se faisaient faute de lui en emprunter la citation, sans prendre garde, la plupart du temps, qu'ils transformaient indûment en trois personnages l'unique Ambroise Théodose Macrobe (3), et qu'ils estrophiaient le nom du célèbre bibliothécaire d'Alexandrie en l'appelant Eurysthènes.

(1) L'épilogue de la *Suma de Geographia* donne ainsi la nomenclature des sources où l'ouvrage a été puisé : « Fué sacada esta Suma, » de muchos et auctenticos autores, conviene á saber, de la Historia » Batriana, los dos Tholomeos, Erastotenes, Plinio, Strabon, Josepho, » Anselmo, la Biblia, la general Historia, y otros muchos ».

(2) Joannis de SACROBOSCO, *Sphæra*, cap. I; *De ambitu terræ* : « Totius autem terræ ambitus, autoritate Ambrosii Theodosii Macrobiani » et Eratosthenis philosophorum, 252 000 stadia continere difflinitur, » unicuique quidem 360 partium Zodiaci 700 stadia deputando ».

(3) NAVARRÈTE, tome II, pp. 101, 102, 103; parère de Jacques Ferrer : « Strabo, Alfragano, Theodoci, Macrobi, Ambrosi, Euristènes ». — « Strabo, Alfragano, Ambrosi, Macrobi, Theodosi, et » Euristenes ». — « Strabo, Alfragano, Macrobi, Theodosi et Euristènes ». — IDEM, tome IV, p. 335 : mémoire de Ferdinand Colomb : « Ambrosio y Teodosio y Macrobio y Euristenes ».

Les essais d'un mesurage plus nouveau entrepris au ix<sup>e</sup> siècle par les ordres du khalyfe El-Mamoun (1), n'étaient pas non plus demeurés inconnus, mentionnés qu'ils étaient dans le petit traité de la Sphère, d'Ahhmed El-Ferghany que nous appelons vulgairement Al-Fragan (2), dont il circula de bonne heure une version latine.

Mais dans ces temps d'érudition confuse et peu sûre, il arrivait d'associer presque au hasard le nom d'Alfragan tantôt à ceux d'Eratosthènes et du trionyme Macrobe parmi les autorités qui estimaient à 700 stades la valeur du degré (3), tantôt à ceux de Marin (de Tyr) et de Ptolémée parmi les auteurs de l'évaluation à 500 stades; et à cette occasion, il ne sera pas hors de propos de citer sur ce point un passage de la lettre du

(1) Voir à ce sujet REINAUD, *Géographie d'Aboulféda*, tome I : *Introduction générale à la Géographie des Orientaux*, Paris 1848, in-4°; pp. CCLXVIII à CCLXXIII.

(2) Alfragan fut traduit en latin vers le milieu du xii<sup>e</sup> siècle par le juif converti Jean de Luna, sévillan, dont la version fut imprimée à Ferrare dès 1493, et même en 1472 si l'on en croyait BAROLOZZI (*Ricerche* p. 133); on a eu depuis une nouvelle traduction, de Jacques Christmann, imprimée à Francfort en 1590 (l'exemplaire que j'en possède a quelques notes de la main de Jérôme de la Lande et de celle de Delambre, à qui il a successivement appartenu) et en 1618; puis enfin celle de Golius, publiée en 1669. — Au chap. X (éd. de Christmann, p. 36) *De mensura ambitus terrestris*: « Deprehendimus uni » gradui cœlesti in terra respondere 56 milliaria et duas tertias unius » milliariis.... Si itaque multiplicamus gradum unum in totum circum » luni, hoc est 360°, inveniemus circumferentiam terrestrem conti- » nere 20400 milliaria circiter ».

(3) Comme Jacques Ferrer en son père de 1495, dans NAVARRETE, tome II, pp. 99 à 103.

8 juillet 1500 d'Améric Vespuce à Médicis, où il est dit : « Le motif pour lequel je compte 16 lieues et  $\frac{2}{3}$  pour »  
» chaque degré, c'est que selon Ptolémée et Alfragan »  
» la terre a de tour 24 000 milles qui valent 6000 lieues, »  
» lesquelles réparties en 360° donnent pour chaque »  
» degré 16 lieues et  $\frac{2}{3}$ , résultat que j'ai confronté bien »  
» des fois avec le point des pilotes, et que j'ai trouvé »  
» exact et véritable » (1).

Il est certain toutefois que le tour de la terre à 24 000 milles n'était nullement conforme à l'évaluation de Ptolémée à 180 000 stades ; car la réduction devant s'opérer suivant le rapport fondamental de 8 stades par mille, les 180 000 stades de Ptolémée équivalaient en réalité à 22 500 milles (2) et non à 24 000 milles (3).

(1) BANDINI, p. 72 : « La ragione perche io do 16 leghe e due terzi »  
» per ogni grado (è) perche secondo Tolomeo e Alfagrano la terra volge »  
» 24000 (miglia) che vagliono 6000 leghe, che ripartendole per 360 »  
» gradi, avvenne a ciascun grado 16 leghe e due terzi: e questa »  
» ragione la certificaí molte volte col punto de' piloti, e la trovai vera »  
» e buona ».

(2) FERRER en 1495 (*ubi supra*, pp. 101, 102) : « Tholomeus, octavo »  
» libro de situ Orbis dicit, capitulo v, que la recta circumferencia de »  
» la tierra por el equinoccio es 180 000 stadios á razon de 500 stadios »  
» por grado, y contando 8 stadios por milla son 22 500 millas, que son »  
» 5625 leguas á razon de 4 millas por legua á cuenta de Castilla ».

(3) Ces 24 000 milles, comptés en effet par divers auteurs arabes comme l'expression exacte des 180 000 stades de Ptolémée, ne peuvent provenir que d'un taux de réduction de 7 stades et  $\frac{1}{2}$  pour un mille : GOSSELLIN (*Recherches sur le principe, les bases et l'évaluation des différents systèmes métriques*, à la fin du tome V de l'édition française de Strabon, p. 581, note 1) donne de ce fait une explication ingénieuse et plausible, à l'appui de laquelle on peut ajouter peut-être encore cette cause de confusion, que le système philétérien dans lequel existait

L'accord n'existait pas davantage avec l'évaluation résultant du mesurage arabe rapporté par Alfragan, car 56 milles et  $\frac{2}{3}$  pour un degré produisent seulement 20 400 milles (1) pour le circuit terrestre. Il s'agit donc ici d'une évaluation tout autre, basée sur un calcul plus ou moins arbitraire, mais qui n'en fut pas moins adopté par divers cosmographes (2), probablement à cause de la rondeur du chiffre de 6000 lieues, plus commode et plus facile à retenir que les 5625 lieues répondant aux 180 000 stades de Ptolémée, ou les 5100 lieues qui résultaient de la mesure arabe. On vient de voir qu'Amérique Vespuce appuyait de l'autorité de ses vérifications personnelles la justesse prétendue de ce taux de 16 lieues et  $\frac{2}{3}$  pour la valeur du degré.

un semblable rapport du stade au mille, régnait aussi, avec le nom de système ptolémaïque, précisément dans l'empire des Ptolémées, où était la patrie du géographe Ptolémée. — Voir également, sur ce sujet, l'écrit cité plus haut, de M. Henri MARTIN, p. 73. — On ne peut admettre sans quelque réserve l'énonciation de M. PESCHEL, (dans l'article déjà cité de son journal *Das Ausland*, p. 750) que « Die Ptolemäischen Stadien wurden jedoch von sehr vielen Kosmographen im Verhältniss von 7 1/2 : 1 auf Miglien.... reducirt ». Le résultat que les Arabes avaient probablement déduit de ce rapport était en effet adopté sans examen par divers cosmographes au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle; mais non le rapport direct de 7 stades et 1/2 au mille.

(1) Ferdinand COLOMB (dans NAVARRETE, *ubi supra*, pp. 335-336) : « Tehit y Almeon y Alfragano en la diferencia 8ª... todos dan á cada grado 56 millas y dos tercios que constituyen 14 leguas y dos tercios de milla; dó se infiere y concluye haber el mayor circulo del esphera 5100 leguas ». — Voir ci-dessus p. 265 note 2, et ci-après p. 268 note 3.

(2) ENCISSO, *Suma de Geographia*, folio *a vij* : « Sabrás que todo el mundo tiene en derredor 360 grados que montan seys mil leguas ».



L'évaluation arabe réelle à 56 milles et  $\frac{2}{3}$  n'avait pas un moindre poids : Roger Bacon au XIII<sup>e</sup> siècle l'avait consignée dans son Grand Oeuvre (1), où l'avait puisée à son tour Pierre d'Ailly pour son Image du Monde (2); et Christophe Colomb, lecteur assidu de ce dernier traité, avait annoté dans les marges ses propres vérifications à ce sujet. M. de Varnhagen a eu la bonne pensée de relever à Séville, dans la bibliothèque Colombienne, une de ces notes marginales, qu'il a publiée (3), et qui est ainsi conçue :

« Sachez que souvent, dans mes navigations au sud » de Lisbonne vers la Guinée, j'ai soigneusement relevé » la route suivant l'usage des pilotes et des mariniers,

(1) Roger Bacon, *Opus majus*, Londres 1733, in-folio; p. 142 : « Arcus iste terræ est 56 milliaria et duæ tertias unius milliariis ».

(2) *Ymago mundi* a d'no Petro de AILLIACO ep'o Cameracensi *descripta et ex pluribus auctoribus recollecta*; cap. X, De longitudine ac latitudine climatum : « Circuitum terræ..... aliqui mensurant per stadia..... » sed Alfraganus et aliqui alii alio modo mensurant per miliaria, et » dicunt quòd quilibet gradus circuitus terræ habet 56 miliaria et » duas tertias unius, et sic habet totus circuitus 20 400 miliaria quæ » valent 5100 leucas ».

(3) VARNHAGEN, *Vespuce et son premier voyage*, n° 15, note 1, et feuillet lithographié contenant le *Texte de trois notes attribuées à Christophe Colomb*. — Voir aussi *Historia do Brazil*, pp. 420-421, nota 2a. — Notre diligent confrère a confirmé, par l'examen comparatif des écritures, que l'annotation marginale signalée ici, au livre du cardinal d'Ailly conservé dans la bibliothèque Colombienne de Séville, est bien de la main de Christophe Colomb, ainsi qu'on le pouvait conclure d'une citation expresse de son fils (*Vita et fatti del Ammiraglio*, cap. III, p. 17) : « Et in un altro luogo dice (l'Ammiraglio) : Spesse volte navigando da Lisbona a Guinea diligentemente considerai che il grado » rispoude nella terra a 56 miglia et duo terzi ».

- » et que de plus j'ai pris la hauteur du soleil avec le  
 » quart-de-cercle et d'autres instruments, nombre de  
 » fois ; et j'ai trouvé qu'il y avait accord avec Alfragan,  
 » c'est-à-dire qu'à chaque degré répondaient 56 milles  $\frac{2}{3}$ ,  
 » et que c'est par conséquent à cette mesure qu'il faut  
 » ajouter foi. Dès lors on peut donc dire que le tour de  
 » la terre sous l'équateur est de 20 400 milles ; et c'est  
 » pareillement ce qu'a trouvé maître Joseph médecin  
 » et astrologue, et plusieurs autres spécialement à ce  
 » commis par le sérénissime roi de Portugal. Et cha-  
 » cun peut vérifier la même chose au moyen des cartes  
 » marines en mesurant, à l'ouest de Lisbonne, toute la  
 » terre du nord au sud en droite ligne, ce qui peut bien  
 » se faire en commençant en Angleterre ou en Irlande  
 » et allant droit au sud jusqu'en Guinée » (1).

Ce n'est pas tout : si les vérifications de Colomb confirmaient l'évaluation de 56 milles  $\frac{2}{3}$ , si les vérifications de Vespuce appuyaient celle de 16 lieues  $\frac{2}{3}$ , d'autres vérifications amenèrent bientôt un compte de 17 lieues  $\frac{1}{2}$ ,

(1) « Nota quòd sæpe navigando ex Ulixbona ad austrum in Guineam  
 » notavi cum diligentia viam ut solitum naucleris et marinariis, et præ-  
 » terea accepi altitudinem solis cum quadrante et aliis instrumentis  
 » plures vices, et inveni concordare cum Alfragano, videlicet respon-  
 » dere quemlibet gradum milliariis 56  $\frac{2}{3}$ . Igitur ad hanc mensuram  
 » fidem adhibendam. Tunc igitur possumus dicere quòd circulus terræ  
 » sub arcu equinoctiali est 20 400 milliarium. Similiterque id invenit  
 » magister Josephus fisicus et astrologus et alii plures missi specialiter  
 » ad hoc per serenissimum regem Portugalie. Idque potest videre  
 » quisquam inventum per cartas navigationum mensurando de sep-  
 » tentrione in austrum per occasum Ulixbonæ omnem terram per li-  
 » neam rectam ; quod benè potest incipiendo in Anglia aut Hibernia  
 » per lineam rectam ad austrum usque in Guineam ».

qui fut généralement adopté par les pilotes espagnols et portugais : André Pires, dont M. de Varnhagen a bien voulu nous citer quelques mots (1), dit expressément dans un autre endroit : « Prends garde de ne pas » donner au degré de latitude moins de 17 lieues  $\frac{1}{2}$ , » parce que cette navigation est exacte et véritable, » ainsi qu'elle a été vérifiée par moi André Pires, dans » la mer océane » (2).

M. de Varnhagen parle encore (3) d'une lieue de 15 au degré qu'il croit retrouver dans un passage d'Anghiera (4) dont il nous semble ne s'être pas rendu un compte bien complet; il s'agit de la distance de Bornéo aux Moluques sous l'équateur, estimée à 175 lieues, que les marins espagnols comptaient pour 10 degrés : « Mais (s'écrie le noble milanais) comment s'y prennent-

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 81, à la note.

(2) Ms. latin n° 7168 de la Bibliothèque impériale, folio 29 : « Avise sarte as que no des menos ao grao de norte he sull de 17 legoas he meya porque esta naveguacam he boa e verdadeira porque foi experimentada por mjm André Pirez em o mar oucijano ».

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 73.

(4) Ce passage appartient à la cinquième décade. — Nous n'avions, dans nos *Considérations* (pp. 220-221) marqué les dates de rédaction que pour les trois premières décades, composées du 13 novembre 1493 au 14 octobre 1516. Le cardinal Gilles de Viterbe, envoyé en 1518 en Espagne comme légat à latere, ayant renouvelé, au nom de Léon X, l'invitation de poursuivre cette intéressante histoire, Pierre Martyr rédigea en 1519 pour l'illustre pontife une quatrième décade à annexer aux trois précédentes déjà publiées. La rédaction de la cinquième, entreprise vers la fin de 1522 pour le pape Adrien VI, ne fut terminée qu'après la mort de celui-ci, et ce fut à Clément VII, qui lui avait succédé le 19 novembre 1523, que l'auteur en fit l'envoi. La

» ils pour un tel compte, c'est ce que je ne comprends  
 » pas. D'après les anciens philosophes, il faut pour un  
 » degré 60 milles italiens contenant chacun mille pas  
 » géométriques, et l'on reconnaît que la lieue contient,  
 » en mer quatre de ces milles, à terre trois : si donc  
 » nous faisons la réduction en lieues à la manière des  
 » marins espagnols, c'est 15 lieues que doit contenir  
 » chaque degré ; mais voilà qu'eux-mêmes, contraire-  
 » ment à l'idée de tout le monde, énoncent que le degré  
 » contient 17 lieues  $\frac{1}{3}$ . Qu'ils s'entendent eux-mêmes,  
 » car pour moi je ne les comprends pas » (1).

sixième, adressée à l'archevêque de Cosenza, Jean Rufo, est expressément datée du 14 juillet 1524. Anghiéra avait écrit sa septième décade dans les premiers mois de 1525, et ce fut au souverain de sa patrie le duc de Milan François-Marie Sforza Visconti qu'il la dédia, à la prière du secrétaire de ce prince, Camille Gilj, qui fut porteur du manuscrit. Presque en même temps arrivait à l'auteur un bref pontifical qui demandait la suite des récits déjà parvenus à Rome ; Anghiéra s'empressa d'obéir, et c'est ainsi que fut rédigée, dans la seconde moitié de l'année 1525, sa huitième et dernière décade.

(1) *De orbe novo Petri martyris ab ANGLERIA mediolanensis proto-notarii Cæsaris senatoris Decades (octo)*, Alcalá 1530, in-folio (l'édition de Hakluyt, Paris 1587, in-8°, est plus incorrecte, notamment en ce passage); fol. lxxvii verso : « Ab harum insularum prospectu » (Borneis videlicet et vicinarum,) abesse tantoperè desideratas Malu- » chas insulas ad equinoctium leucas 175, gradus ipsi computant 10 : » unde, quæ figant ingenium in his computationibus non intelligo. Gra- » dum prisci philosophi 60 milliaribus italis quæ 1000 passus dimensos » includant singula constare volunt. Leucam isti dicunt milliaribus ex » illis continere 4 mari, terra verò 3 Si computationem leucarum sum- » perimus nautarum hispanorum more, 15 continet quisque gradus leu- » cas : ipsi verò contra omnium opinionem aiunt gradum continere » leucas 17 cum  $\frac{1}{2}$ . Intelligant ipsi se, quia illos ego non intelligo ».

Nous ne chercherons pas à discuter jusqu'à quel point la déduction d'Anghiera, qu'il faudrait compter pour un degré 15 lieues au lieu de  $17\frac{1}{2}$ , peut être prise pour le fait même d'une évaluation admise, et basée sur un chiffre de 60 milles qui aurait été attribué au degré par « les anciens philosophes » : nous avouons humblement notre ignorance à cet égard ; et il importe d'ailleurs assez peu à la discussion actuelle, qu'il y ait à relever une évaluation de plus ou de moins de la grandeur du degré terrestre.

Dans l'ordre des idées de M. de Varnhagen toutes ces évaluations reviennent à une même estime totale, et l'unité de mesure seule varie ; ainsi, d'après lui, les 56 milles et  $\frac{2}{3}$  des Arabes aussi bien que les 16 lieues et  $\frac{2}{3}$  de Vespuce, et les 17 lieues et  $\frac{1}{2}$  d'André Pires, représentent exactement les 500 stades ou 62 milles et  $\frac{1}{3}$  de Ptolémée. Le grand Colomb ne pensait pas de même, et il concluait du taux de 56 milles et  $\frac{2}{3}$ , auquel il donnait la préférence, que la grandeur de la terre était bien moindre qu'on ne l'avait jusqu'alors pensé et que ne le croyait le vulgaire (1) : 56 milles et  $\frac{2}{3}$  faisaient donc le degré plus petit que celui de Ptolémée.

(1) NAVARRETE, tome I, p. 300 : « E el mundo es poco : el enjuto » de ello es seis partes, la séptima solamente cubierta de agua : ..... » Digo que el mundo no es tan grande como dice el vulgo, y que un » grado de la equinocial está 56 millas y  $\frac{2}{3}$ ; pero esto se tocará con » el dedo ». — Fern. COLOMBO, cap VI, p. 26 : « I a quinta considera- » zione che facea più credere che quello spatio fosse picciolo, era l'opi- » nione d'Alfragano e de' seguaci suoi, che mette questa rotondità » della sfera assai minore che tutti gli altri auttori et cosmografi, non » attribuendo ad ogni grado di sfera più di 56 miglia et  $\frac{2}{3}$ ; per la

C'était le contraire pour les 17 lieues et  $\frac{1}{2}$  ou 70 milles des marins portugais, qui dans l'esprit de notre savant confrère sont aussi parfaitement équivalents aux  $62\frac{1}{2}$  de Ptolémée, tandis que les astronomes et les pilotes espagnols Ferdinand Colomb, Pierre Ruiz de Villegas, Jean Sébastien d'El Cano, et leurs collègues aux conférences de Badajoz (1), dans la séance du 31 mai 1524, représentent qu'à l'encontre de l'évaluation reçue, de 62 milles et  $\frac{1}{2}$  pour le degré terrestre, « les Portugais, afin » de comprendre une plus grande étendue de terre en » un moindre nombre de degrés, ont depuis un certain » temps gradué leurs cartes à raison de 70 milles ou » 17 lieues et  $\frac{1}{2}$  par degré, gagnant ainsi 7 milles et  $\frac{1}{2}$  par » degré au profit de leur propre navigation » (2).

Les témoignages les plus explicites viennent donc confirmer les déductions que la saine logique devait

» quale opinione voleva egli (cioè l'Ammiraglio) che essendo picciola » tutta la sfera, per forza doveva esser picciolo quello spatio della terza » parte che Marino lasciava per isconosciuto ».

(1) NAVARRETE, tome IV, p. 368 : « Mayo 31, martes (en la puente » de Caya).... D. Fernando Colon leyó el siguiente voto y parecer de » los diputados de Castilla.... Firman todos seis Colon, Duran, Salaya, » Villegas, Alcaraz, Cano ».

(2) NAVARRETE, tome IV, p. 352 : « Es cosa manifesta entre cosmó- » grafos en el situar las tierras, y entre los astrólogos.... que cada » grado de la tierra corresponde á otro grado del cielo 62 millas é  $1\frac{1}{2}$ , » como parece por Tolomeo.... y los dichos Portugueses, para com- » prender mayor cantidad de tierra en menor número de grados, de » cierto tiempo á esta parte han graduado sus cartas á razon de » 70 millas por grado, dando 17 leguas é  $1\frac{1}{2}$  por grado.... por manera » que comprenden mucha tierra en pocos grados, por quanto en cada » grado por la dicha cuenta ganarian 7 millas y  $1\frac{1}{2}$ ... » etc.

suffire à établir, à savoir, nous le répétons encore, que dans l'ignorance où l'on était de la grandeur réelle du degré, et des moyens pratiques d'en obtenir la mesure précise, on l'estimait conjecturalement d'une manière plus ou moins approximative, en se servant, pour l'exprimer, de l'unité itinéraire la plus usuelle, le stade, ou le mille de huit stades, ou la lieue marine de quatre milles. C'est donc une vraie fantasmagorie que cette diversité prétendue d'échelles et de modules qui, d'une seule et unique lieue usuelle, forme tout un assortiment de lieues distinctes, de  $14 \frac{1}{8}$  au degré, de  $15 \frac{5}{8}$  au degré, de  $16 \frac{3}{4}$  au degré, de  $17 \frac{1}{2}$  au degré, etc., etc., tandis qu'il n'y avait en réalité qu'une série de tâtonnements qui supposaient tour à tour au degré une grandeur de 15 lieues et  $\frac{5}{8}$ , de 14 lieues et  $\frac{1}{8}$ , de 16 lieues et  $\frac{3}{8}$ , enfin de 17 lieues et  $\frac{1}{4}$ .

M. de Varnhagen paraît ne s'être pas bien rendu compte de ces tâtonnements qui, depuis Aristote jusqu'aux Arabes et depuis les Arabes jusqu'à André Pires, oscillaient incertains au delà et en deçà de la vérité cherchée.

## XV.

Notre savant confrère a de plus, à la pétition de principes qui vicie toute son argumentation, ajouté des erreurs matérielles qu'il reproche naïvement au consciencieux Navarrete (1) et à nous-même (2) de n'avoir pas partagées.

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 50.

(2) IDEM, *ibidem*, n° 81.

Dans la Somme de Géographie, ouvrage rare dont notre confrère a le bonheur de posséder un bel exemplaire (1), le bachelier Martin Fernandez de Enciso a employé, pour les considérations d'ensemble qui se rattachent aux théories générales sur la grandeur de la terre, l'évaluation vulgaire du degré, préconisée par Vespuce, à 16 lieues et  $\frac{2}{3}$  ; mais pour les règles de pratique qu'il a aussi comprises dans son livre, Enciso a formellement adopté l'évaluation plus nouvellement admise par les pilotes, à 17 lieues et  $\frac{1}{3}$ .

Or, dans son Histoire de l'art nautique, Don Martin Fernandez de Navarrete (2) avait énoncé en conséquence qu'Enciso donnait au degré 17 lieues et  $\frac{1}{3}$  ; M. de Varnhagen déclare cette assertion « contraire à la vérité, par rapport à la longitude » (3) ; et quant à nous-même, qui

(1) Le livre de Enciso, formant un mince volume de 76 feuillets petit in-folio, signés depuis *a* jusqu'à *h*, est un précieux document pour l'histoire de la Géographie et des découvertes, l'auteur ayant pris lui-même une part directe bien connue aux navigations et tentatives d'établissement de cette époque ; notre confrère M. de la Roquette en prépare une édition française dont on doit vivement désirer la publication prochaine.

(2) NAVARRETE, *Disertacion sobre la historia de la Nautica*, Madrid 1846, petit in-4° ; p. 142 : « Expone (Enciso) el método de tomar la » altura del norte y regirse por él, formando una rosa náutica con los » 32 vientos, y expresando el número de leguas que se anda por cada » grado, segun el ángulo que la línea del rumbo forma con el meri- » diano ; cuenta el valor del grado por 17 1/2 leguas, y deduce tam- » bien la distancia del apartamiento del meridiano en cada ángulo ó » rumbo que se forma desviandose de él ».

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 50. — Tout considérable qu'est encore le reproche ainsi formulé, nous sommes heureux de le retrouver déjà moins absolu de moitié que la première expression dont il était resté dans nos souvenirs une trace si vive.



avons pour notre part cité aussi l'autorité de Enciso(1) au sujet de l'évaluation du degré à 17 lieues et  $\frac{1}{3}$ , notre docte confrère juge superflu de s'arrêter à démontrer comment celui qu'il appelle son *savant critique* « s'est » abusé sur la manière dont on comptait les latitudes, » pour justifier ce qu'il veut prouver à propos des lon- » gitudes, quand on sait que quelques auteurs (notam- » ment Enciso) ont appliqué le degré de 17 lieues et  $\frac{1}{3}$  » à la latitude avant que de l'admettre pour la longi- » tude » (2).

Notre confrère s'est imaginé que Enciso, tout en comptant 17 lieues et  $\frac{1}{3}$  pour le degré de latitude, aurait maintenu le degré de longitude à 16 lieues et  $\frac{2}{3}$ . Nous regrettons d'autant plus que M. de Varnhagen ne se soit point arrêté à développer ses idées à ce sujet, qu'une première difficulté se présente à nous pour en bien comprendre la portée. S'il entend, ainsi qu'il paraît l'avoir admis fondamentalement dans tout le cours de son Examen, que les lieues de  $17\frac{1}{3}$  au degré sont différentes des lieues de  $16\frac{2}{3}$  au degré, de telle sorte que  $17\frac{1}{3}$  des premières égalent  $16\frac{2}{3}$  des secondes, le degré de longitude équatoriale sera égal au degré de latitude, et son observation sur l'inégalité prétendue des latitudes et des longitudes de Enciso se trouvera tomber d'elle-même. Pour que l'inégalité qu'il suppose existe dans l'esprit de notre docte confrère, il faut qu'elle résulte pour lui de la différence dans le nombre de lieues d'une même espèce comptées dans un sens et dans l'autre, ce qui démentirait sa thèse de la diversité des lieues.

(1) *Considérations géographiques*, pp. 101, 102, et la note.

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 81, et la note.

Mais sans nous arrêter à ces embarras préliminaires, Enciso lui-même répondra d'une manière péremptoire pour nous et pour Navarrete, en faisant justice de cette inégalité fantastique, dans la double condition alternative du degré de 16 lieues et  $\frac{2}{3}$  suivant les anciennes théories, ou du degré de 17 lieues et  $\frac{1}{3}$  suivant la pratique nouvelle.

Au feuillet qui porte la signature *a vij*, le géographe espagnol, exposant avec une sorte de redondance la parfaite sphéricité de la terre, continue ainsi en propres termes : « Et par ceci tu peux voir bien clairement que » la terre est ronde, et qu'elle est égale en longitude et » latitude, puisque, de même qu'elle a 360° le long du » méridien qui passe par les pôles et coupe l'équateur » en deux parties, ce qui s'appelle latitude, de même » elle a aussi 360° le long de l'équateur, ce qui s'appelle longitude ; et comme chaque degré est évalué à 16 lieues et  $\frac{1}{3}$  et  $\frac{1}{6}$  de chemin, tu sauras que le » monde en son entier a de tour 360° se montant à » 6000 lieues » (1).

Cette égalité mutuelle des degrés de grand cercle dans le sens des latitudes en même temps que des longitudes, ainsi explicitement énoncée avec l'évaluation

(1) « E por aquí puedes ver muy claro que el mundo es redondo y » que es igual en longitud et latitud, porque assi como el mundo tiene » 360° por la via del diametro que passa por los polos et corta á la » equinocial por dos partes á que llaman latitud, assi tiene otros 360° » por la equinocial, á que llaman longitud. E porque cadaun grado » está tassado en 16 leguas é media é un sesmo de camino, sabrás » que todo el mundo tiene en derredor 360° que montan seys mil » leguas ».

du degré à 16 lieues et  $\frac{2}{3}$ , n'est pas moins certainement établie avec l'évaluation à 17 lieues et  $\frac{1}{3}$ .

Au revers du feuillet *b vij*, ainsi que nous l'avions signalé (1), au-dessous de la rose de 32 vents figurée dans son livre, Enciso a donné en lieues la longueur de la route à courir sur chaque aire de vent pour s'élever d'un degré en latitude, et il a eu soin de marquer en même temps la quantité en longitude dont on se sera éloigné du méridien de départ ; si bien que la valeur d'un degré en longitude doit naturellement se trouver exprimée en corrélation avec la route par la diagonale exacte, ou le rumb de 45°, c'est-à-dire le 4<sup>e</sup> quart du compas. Or voici comment s'exprime le géographe espagnol à ce sujet (2) :

« Pour prendre la hauteur du nord et te régler là-  
» dessus, tu sauras qu'en t'élevant d'un degré dans la  
» direction nord et sud, ce degré vaut 17 lieues et  $\frac{1}{3}$  de  
» chemin, et c'est là l'intervalle que tu auras parcouru ».

Sautons à pieds joints par-dessus le compte de la route par le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>e</sup>, et le 3<sup>e</sup> quart, pour arriver immédiatement à la route par le 4<sup>e</sup> quart :

(1) *Considérations géographiques*, p. 102, à la note.

(2) Para tomar el altura del norte et regirte por él, has de saber que  
» alcándosete el norte por la linea de norte-sur 1°, que vale aquel  
» grado 17 leguas et  $\frac{1}{2}$  de camino, et tantas avras andado. — Item  
» si andas por la 1 quarta, relieva por grado 17 leguas y  $\frac{3}{4}$ , y apár-  
» taste de la linea derecha 3 leguas et  $\frac{1}{2}$  por grado. — Item por las  
» 2 quartas relieva por grado 19 leguas y  $\frac{1}{6}$  et apártaste de la linea  
» derecha 7 leguas y  $\frac{1}{2}$ . — Item por las 3 quartas relieva por grado  
» 21 leguas et  $\frac{1}{3}$ , et apartaysos de la linea derecha 11 leguas et  $\frac{5}{6}$ .  
» — Item por las 4 quartas relieva por grado 24 leguas et  $\frac{3}{4}$ , y  
» apartays os de la linea derecha 17 leguas y  $\frac{1}{2}$  ».

« Item (si tu vas) par le 1<sup>o</sup> quart, compte pour le » degré (de hauteur) 24 lieues et  $\frac{3}{4}$  (de chemin), et tu te » «eras écarté (en longitude) de la ligne droite (ou méridien de départ) de 17 lieues et  $\frac{1}{2}$  ».

Nous aimons à penser qu'après avoir vérifié l'exactitude de nos citations M. de Varnhagen s'empressera de reconnaître que nous avons eu la précaution de lire et de méditer les textes auxquels nous nous référions, que Navarrete avait fait de même, et que s'il y a quelque part une assertion contraire à la vérité, ce n'est du côté ni de Navarrete ni de nous.

## SECTION DEUXIÈME.

### Valeur absolue de la lieue nautique.

#### XVI.

Convaincus désormais que la valeur précise de la lieue usuelle des cosmographes et des marins de l'époque des découvertes ne pouvait sans aberration être déduite de l'évaluation conjecturale du degré terrestre, il faut bien en revenir à l'étude des éléments itinéraires qui ont directement servi, comme il était naturel, à la former.

Ici M. de Varnhagen a introduit dans la discussion quelques éléments nouveaux qui demandent examen : d'abord (1) une lieue portugaise ancienne de 3000 grandes brasses, puis (2) une lieue commune d'Espagne de

(1) VARNHAGEN, *Examen*, nos 64 et 80.

(2) IDEM, *ibidem*, n° 80.

8000 vares espagnoles (1) équivalant à 3039,65 grandes brasses portugaises, la grande brasse étant de 10 palmes légaux ou d'étalon, de *craveira* comme disent les Portugais, qui étendent aussi quelquefois cette désignation à la grande brasse, pour laquelle ils ont toutefois une autre désignation caractéristique, ainsi que nous le dirons tout à l'heure.

Notre confrère évalue cette brasse à 2 mètres 2 décimètres, suivant l'indication approximative du major d'artillerie Barreiros (2), quelque peu plus forte que celle de 2<sup>m</sup> 173717, donnée dans la *Métrologie universelle* de Palaiseau (3), l'un des guides de Barreiros, et d'où résulte une lieue de 6521 mètres. Cependant, même avec le taux un peu forcé de 22 décimètres pour la brasse, les 370 lieues ne vaudraient que 2 442 000 mètres, au lieu de 2 464 200 mètres que compte le savant brésilien, ce qui supposerait une lieue de 6660 mètres et une brasse de 2<sup>m</sup>,22.

Mais, sans nous arrêter à ces vétilles, allons au fond des choses. Qu'est-ce que cette lieue portugaise de

(1) PAUCTON, *Métrologie*, Paris 1780, in-4°; p. 790 : « Espagne, » lieue itinéraire depuis 1766 : valeur en lieues horaires 1.200 ». — Comme il donne en lieues horaires 0.750 pour la valeur de la lieue juridique (de 5000 vares), il est bien évident que la lieue de 1766 est celle de 8000 vares.

(2) BARREIROS, *Memoria sobre pesos e medidas de Portugal, Espanha, Inglaterra e França, que se empregão nos trabalhos do corpo de Engenheiros e da arma de artilharia*, Lisbonne 1838, petit in-4°; p. 20.

(3) PALAISEAU, *Métrologie universelle ancienne et moderne*, Bordeaux 1816, in-4°; p. 109 : « Portugal : le palmo vaut (en mètres) 0.2173717 ».

3000 grandes brasses ? Pimentel (1) nous apprend que c'est uniquement la lieue *d'arpentage* du Brésil, contenant 3000 brasses *d'architecte* de 10 palmes légaux chacune, tandis que la brasse usitée dans la navigation est de 8 palmes ; aussi ajoute-t-il, et nous partageons son avis, qu'il faut laisser aux municipalités du Brésil leurs usages, et ne pas penser à les transporter dans la navigation (2).

Une remarque nécessaire, d'ailleurs, à ce sujet, c'est que la lieue agraire de 3000 brasses *d'architecte* est essentiellement une lieue terrestre ; et s'il est, dans les témoignages du temps, une particularité bien mise en relief, c'est la distinction fondamentale de la lieue terrestre de trois milles itinéraires, et de la lieue nautique de quatre milles (3).

Mais ici se présente, en faveur des idées de notre confrère, une coïncidence spécieuse entre la valeur des

(1) MANOEL PIMENTEL, *Arts de Navegar*, Lisbonne 1762, in-folio ; p. 4 : « Brazas de 10 palmos de que usão os architectos.... Brazas » de 8 palmos de que se usa na navegação.... — No Brazil para as » medições das terras está estabelecido dar a cada legua 3000 brazas, » ou 30 000 palmos, de que resultaria no grão pouco mas de 16 le- » guas ; mas deixando ás cameras do Brazil o seu estilo, he melhor » para o uso da navegação dar a cada grão..... » etc.

(2) CASSINI (*Comparaison des mesures itinéraires*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1702, p. 15) disait de même : « Les » mesures itinéraires sont quelquefois différentes de celles dont on se » sert dans le commerce et de celles dont on se sert dans l'architec- » ture. On tombe dans de grandes erreurs quand on les emploie indif- » féremment dans la Géographie ».

(3) Voir à ce sujet les textes que nous avons cités dans nos *Considérations*, pp. 96 et 97.

3000 brasses de 10 palmes légaux et celle de 4000 pas de 5 pieds, ou de 7 palmes et  $\frac{1}{2}$ , à un palme et demi par pied. On pourrait d'ailleurs trouver plausible que ce fût précisément la lieue nautique que les colons portugais venus par mer au Brésil y auraient impatronisée (1). De plus, comme nous savons aujourd'hui que le degré de grand cercle terrestre vaut en moyenne 111 224 mètres, d'où se pourrait déduire, au compte de  $16\frac{2}{3}$ , une lieue de 6673 mètres, il en résulterait que la lieue brésilienne de 6521 mètres suivant notre supputation, et mieux encore la lieue de M. de Varnhagen, de 6660 mètres, (un peu forcée il est vrai, tout à la fois par le choix de l'élément radical et par les vicissitudes du calcul) offrirait une approximation suffisante pour mériter quelque attention.

Toutefois, ne nous laissons pas décevoir par ce concours d'apparences médiocrement consistantes. Que la lieue d'arpentage de 3000 brasses d'architecte, importée au Brésil par les concessionnaires portugais de 1534, représente en même temps 4000 pas, et qu'elle pût répondre sous ce rapport à une lieue nautique de quatre milles ; il en résulterait tout au plus que la chancellerie portugaise aurait admis une telle lieue en 1534 ; et le savant historien qui se récrie contre l'anachronisme (2) dès qu'il voit allégués, même dans une passagère hypothèse (3), des éléments concordants de 1519 à 1529, pour l'interprétation du traité de Tordesillas de 1494,

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 64.

(2) IDEM, *ibidem*, n° 69.

(3) Voir nos *Considérations*, pp. 93, 94.

il ne voudrait certainement pas, lui si scrupuleux en matière de chronologie, interpréter à son tour ce même traité de 1494 par des éléments de 1534 !

Il faudrait donc retrouver, dans cette lieue agraire de 1534, une lieue nautique antérieure. Or précisément nous venons de noter que la valeur (plus ou moins exacte) de cette lieue brésilienne se rapproche de celle que procurerait aujourd'hui le calcul de 16 lieues et  $\frac{2}{3}$  au degré, et nous trouvons dès 1500 un témoignage formel de Vespuce déclarant que tel était d'après ses propres vérifications le rapport de la lieue nautique au degré (1). Mais par malheur pour ces ingénieuses déductions, nous avons à notre tour le moyen de contrôler les vérifications de Vespuce, car il nous a donné un compte de 280 de ses lieues pour une distance bien connue de 12° 12' de grand cercle (2), et cela fait ressortir sa lieue de 16  $\frac{2}{3}$  au degré, non aux 6660 mètres de M. de Varnhagen, ni à rien qui y ressemble, mais bien à 4846 mètres à peu près. Notre docte confrère rencontre donc, de ce côté encore, l'autorité des faits contre ses suppositions.

Ainsi que nous le disions tout à l'heure, on nous a reproché de commettre un anachronisme pour avoir tenté l'explication des idées espagnoles et portugaises de 1494 par les idées espagnoles et portugaises de 1519, spécialement discutées en 1524, consacrées diplomatiquement en 1529, et qui se sont ultérieurement perpé-

(1) Voir ci-dessus p. 266, la note 1.

(2) Voir ci-dessus p. 193, les notes 1 et 3.



tuées, à savoir, que la mesure du degré terrestre répondait à  $17\frac{1}{2}$  lieues nautiques. Il est vrai que l'on a courtoisement ajouté que nous nous trompions en bonne compagnie (1). Eh bien! par égard au moins pour cette bonne compagnie, meilleure encore et plus nombreuse qu'on ne croit, il nous semble convenable de rétablir quelque peu sur ce point la rectitude des idées et des expressions.

De quoi s'agit-il en effet? De la valeur effective de la lieue énoncée comme unité de mesure dans la clause du traité de Tordesillas qui porte la démarcation hispano-portugaise à 370 lieues dans l'ouest des îles du cap Verd.

Mettant à l'écart la pétition de principes au moyen de laquelle on prétend tirer la lieue connue du degré inconnu, nous ferons remarquer que cette lieue énoncée dans le traité de 1494, et qui était, personne ne le conteste, la lieue nautique usuelle d'alors, a dû persister naturellement dans les habitudes des marins, comme persistent en général les institutions nées de l'habitude. Or cette même lieue, dont se servait Colomb en se persuadant, sur la foi d'une indication venue des Arabes, que  $14\frac{1}{6}$  suffiraient pour remplir la mesure d'un degré terrestre (2); cette même lieue dont se servait Vespuce (3) en estimant qu'un degré en pourrait bien contenir  $16\frac{2}{3}$ ; cette même lieue, les pilotes espagnols et portugais (qui l'employaient journellement et

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 72.

(2) Voir ci-dessus p. 269, à la note.

(3) Voir ci-dessous p. 266, la note 1.

qui journellement la comparaient, dans l'estime de leurs routes, avec les hauteurs solaires accusées par leurs instruments progressivement mieux construits et maniés avec plus d'habileté) ces pilotes reconnurent qu'il en faudrait bien  $17\frac{1}{2}$  pour répondre à la grandeur d'un degré (1); et cela avant 1519, car Magellan (2) calcule ses degrés sur cette base en 1519; même avant 1517, car Enciso dans sa Somme de Géographie, dont la rédaction est de cette époque au plus tard (3), donne sur cette base la loi de réduction des routes pour tous les rumbes du quadrant (4).

Évidemment c'est bien la lieue de 1494 à laquelle se rapportent les énonciations de Christophe Colomb, d'Améric Vespuce, d'Enciso, de Magellan, puis celles de Ferdinand Colomb et de ses collègues (5) aux conférences de 1524; et comme dans le traité de Saragosse de 1529, contenant cession des Moluques avec référence au traité de Tordesillas, mention expresse est faite de la base d'évaluation du degré de grand cercle à  $17\frac{1}{2}$  de ces mêmes lieues (6), il faut nécessairement

(1) Voir ci-dessus p. 270, la note 2.

(2) Voir nos *Considérations*, p. 94, note 2.

(3) Le privilège est daté du 5 septembre 1518; et il est certain d'ailleurs que Enciso ne connaissait pas, à l'époque de sa rédaction, la navigation de Fernandez de Córdoba au Yucatan en 1517.

(4) Voir ci-dessus p. 278 note 2.

(5) Voir ci-dessus p. 273 note 2.

(6) NAVARRETE, tome IV, pp. 389 à 406 : *Capitulacion hecha en Zaragoza (á 22 de abril 1529) sobre la transaccion y venta de las islas del Maluco*, p. 392 : « Por virtud de las capitulaciones que fueron fechas.... » acerca de la demarcacion del mar Océano » — et p. 402 : « Que las » capitulaciones fechas entre los dichos Católicos reyes D. Fernando y

admettre que les négociateurs de 1529 entendaient bien déterminer ainsi la grandeur du degré en fonction de la lieue mentionnée par les négociateurs de 1494. L'anachronisme, si anachronisme il y a quelque part, ne se trouve donc nullement ni dans nos énonciations ni dans celles de tout le cortège d'écrivains renommés qu'on nous fait l'honneur de nous associer; et si quelqu'un s'est trompé dans cette question, ce n'est ni eux, ni nous.

## XVII.

Revenons à notre objet principal, la détermination de la valeur de la lieue par ses éléments formatifs. Notre confrère (1) veut bien reconnaître avec nous qu'elle se composait de quatre milles, chacun de huit stades; car il se laisse convaincre sur ce dernier point par l'autorité d'Isidore de Séville, laquelle, pour le dire en passant, est, avec sa date du VII<sup>e</sup> siècle, ou bien moderne ou bien ancienne pour une question qui se débattait aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles sur des bases remontant explicitement à Ptolémée et jusqu'à Eratosthènes.

» doña Isabel, y el rey D. Juan el segundo de Portugal, sobre la de-  
» marcacion del mar Océano queden firmes y valederas en todo y por  
» todo como en ellas es contenido y declarado.....» — P. 394: « Han  
» por echada una linea de polo á polo, conviene á saber del porte al  
» sur, por un semi circulo que diste de Maluco al N. E. tomando la  
» cuarta del E., 19° á que corresponden 17° escasos en la equinocial,  
» en que montan 297 leguas y 1/2 mas á oriente de las islas de Ma-  
» luco, dando 17 leguas y 1/2 por grado equinocial, » etc.

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 78.

Mais notre confrère se refuse à croire que ces milles et ces stades fussent les mêmes que ceux de l'antiquité; il conteste d'ailleurs que les mesures romaines eussent une valeur identique en Espagne et en Italie (1) : il en prend à témoin les échantillons du pied romain découverts jusqu'à ce jour et qui varient entre eux de quelques millimètres, et encore les résultats divers obtenus par les mesurages plus ou moins précis opérés sur quelques points entre des bornes milliaires; moyens approximatifs et insuffisants, il le dit avec raison. Mais un adepte des sciences mathématiques comme notre confrère connaît trop bien les lois du calcul des probabilités pour s'étonner de la confiance accordée aux moyennes déduites d'observations multipliées, ni de l'exactitude relative des résultats ainsi obtenus : et il sait bien que la valeur du pied romain conclue du mesurage d'un seul mille itinéraire, a des chances d'exactitude cinq mille fois plus assurées que celles d'un seul échantillon isolé.

Comment dès lors vient-il opposer, à la moyenne conclue de l'ensemble des mesurages connus de distances milliaires, un minimum fourni par un mesurage isolé (2), dont il sait bien que nous avons nous-même tenu compte? Tout en laissant entrevoir notre propension à préférer le chiffre rond de 1480 mètres (3) pour le mille, à cause de sa proportion exacte avec le stade de 185 mètres, nous avons préféré de fait le taux de

(1) VARNHAGEN, *Examén*, n° 79.

(2) *Idem*, *ibidem*, n° 79, à la note.

(3) Voir nos *Considérations*, p. 98, note 1.

1481 mètres, pour nous conformer aux résultats qui dans l'état actuel des choses paraissent le mieux vérifiés (1), et pour faire d'ailleurs les conditions plus larges à la cause adverse. Notre contradicteur a-t-il aussi l'intention de nous faire la partie plus belle en citant le mesurage spécial des marais Pontins (2), qui n'a donné guère plus de 1471 mètres ? Non sans doute, puisqu'il prétend rejeter et le stade grec et le mille romain, sans s'apercevoir qu'il contredit ainsi tous les témoignages contemporains.

Dès 1495 Jacques Ferrer explique, spécialement dans la question du mode pratique à employer pour la démarcation effective, que la corrélation des lieues avec le degré terrestre déterminé en stades par les anciens, soit à 700 stades par Eratosthènes, soit à 500 stades par Ptolémée, doit être calculée à raison de huit stades pour un mille et quatre milles pour une lieue (3) ; c'est donc incontestablement du stade grec, du mille romain et de la lieue marine castillane qu'il s'agit dans « L'avis » parère de messire Jacques Ferrer touchant la capitulation entre les rois Catholiques et le roi de Portugal ; et l'argumentation la plus habile ne saurait détruire ce fait fondamental, confirmé d'une manière non moins explicite par Ferdinand Colomb (4) dans sa

(1) Voir nos *Considérations*, p. 97, note 3.

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 79, à la note.

(3) NAVARRETE, tome II, p. 101, 102 : « 180 000 stadios.... contando 8 stadios por milla.... á razon de 4 millas por legua á cuenta de Castilla ». — « 252 000 stadios á razon de 8 stadios por milla... y á 4 millas por legua ».

(4) NAVARRETE, tome IV, pp. 335 à 338. — Cette note, insérée par

note du 9 avril 1524, par les pilotes Duran, Cabot et Jean Vespuce (1) dans leur parère du 15 avril, puis encore par les astronomes et pilotes Ferdinand Colomb, Duran, Zalaya, Ruiz de Villegas, Alcaraz, et Sébastien d'El Cano (2) dans leur mémoire du 31 mai suivant, savoir : que la lieue marine castillane et portugaise qui a servi à la stipulation des 370 lieues à compter à l'ouest des îles du cap Verd pour la démarcation mutuelle des domaines des deux couronnes suivant le traité de Tordesillas du 7 juin 1494, répond précisément à quatre milles romains, chacun de huit stades grecs : si bien que l'on objecta aux Portugais qui faisaient le degré de 70 milles ou 17 lieues et  $\frac{1}{3}$ , qu'ils ajoutaient ainsi 7 milles et  $\frac{1}{3}$  à chaque degré de Ptolémée (3).

Or comme le degré terrestre, tel qu'il est déterminé de nos jours (4), contient un peu plus de 75 milles romains, l'évaluation portugaise à 70 de ces milles était d'un 15° au-dessous de la réalité ; celle de Vespuce à

» Ferdinand Colomb dans son parère du 13 avril, y est dite (p. 334) avoir été remise « el sábado próximo pasado » ; or le samedi qui a précédé le 13 avril 1524 était précisément le 9 du même mois.

(1) NAVARRETE, tome IV, p. 339 à 341.

(2) NAVARRETE, tome IV, pp. 343 à 355. — La date de cet important mémoire, dont lecture fut donnée par Ferdinand Colomb, et sur lequel furent closes les conférences, est déterminée par le protocole de ces conférences (*ibidem*, p. 368), dont Muñoz avait fait l'analyse résumée qu'a publiée Navarrete.

(3) NAVARRETE, tome IV, p. 352 : « En cada grado por la dicha » cuenta ganarian 7 millas y  $\frac{1}{2}$  ».

(4) SAIGY (*Physique du Globe*, tome II, p. 86-87) a donné le tableau des résultats effectifs obtenus au moyen des mesurages exécutés par les géomètres des diverses nations de l'Europe savante, et (pp. 89 à

66 milles et  $\frac{2}{3}$  était en erreur d'un 9° ; celle de Ptolémée à 62 milles et  $\frac{1}{3}$  restait trop courte d'un 6° ; et enfin celle de Colomb à 56 milles et  $\frac{2}{3}$ , tels qu'il les comptait, était de près d'un quart inférieure à l'estime vraie ; aussi jugeait-il que les terres de l'Ancien Monde occupaient un beaucoup plus grand espace relatif, et qu'il ne restait plus qu'un intervalle bien moindre à parcourir pour en achever le tour : heureuse illusion qui nous a valu la découverte du Nouveau Monde.

La relation du second voyage de Colomb, écrite par le docteur Diègue Alvarez Chanca, médecin de l'expédition (1), nous fournit un moyen de vérification directe de la valeur effective des lieues de route d'après l'estime des pilotes. Partis de l'île de Fer des Canaries le 13 octobre 1493, on arriva en vingt jours, le 3 novembre, un dimanche, devant l'île qu'on appela pour cette raison la Dominique : « Les pilotes de l'escadre » comptaient ce jour-là, depuis l'île de Fer jusqu'à la » première terre que nous vîmes, près de huit cents » lieues, d'autres sept cent quatre-vingts, en sorte que » la différence n'était pas grande » (2). — Le chiffre

92) celui des valeurs moyennes, de degré en degré, tant en longitude qu'en latitude : on y voit que le degré moyen du méridien est de 111 131 mètres, et le degré moyen de l'équateur de 111 317 mètres, d'où se conclut une moyenne générale du degré de grand cercle, à 111 224 mètres. Les 75 milles romains de 1481 mètres ne produisent que 111 075 mètres.

(1) NAVARRETE, tome I, pp. 198 à 224.

(2) *Ibidem*, p. 200 : « Contaron aquel día los pilotos del Armada, » desde la isla de Fierro hasta la primera tierra que vimos, unas ocho- » cientos leguas, otros setecientos é ochenta, de manera que la dife- » rencia no era mucha ».

d'estime à 780 lieues, que nous préférons comme plus précis, étant comparé à la distance réelle aujourd'hui connue, de 41° 38' de grand cercle, soit 4 628 031 mètres, fait ressortir la lieue effective à 5933 mètres ; résultat que l'on peut considérer comme une confirmation des plus remarquables de la valeur que nous avons conclue à 5924 mètres en prenant pour base la mesure moyenne du mille romain.

Ce mille, dont la mesure légale était constatée de fait par les bornes milliaires érigées le long des grandes routes de l'Espagne, et sur lesquelles les archéologues ont relevé les noms impériaux d'Auguste et de Trajan (1), ce mille romain, empreint en quelque sorte sur le sol ; il s'était naturalisé même dans le langage vulgaire, sous la forme de *migero* dérivée de *milliare*, si bien qu'au XIII<sup>e</sup> siècle le roi de Castille Alphonse le Sage énonce en ses *Partidas* que la lieue légale équivaut à trois *migeros* (2), ainsi qu'en a fait dès longtemps la remarque Jérôme Zurita (3), le célèbre commentateur de l'Itinéraire des provinces de l'empire romain. Et son compa-

(1) ZURITA, *Commentarius emendationum in Antonini Augusti Itinerarium*, Cologne 1600, in-8°; pp. 170 à 172 : « Infinita enim vestigia innumerabilium lapidum munitarum eo (Trajano videlicet) imperatore viarum extant ».

(2) *Las siete Partidas del Sabio Rey Don ALFONSO el nono*, Lyon 1550, fin-folio ; part. II, tit. XVI, ley iij, fol. 38 : « Otrossi mandaron que sef un ome onrrado matasse á otro á tres migeros de derredor del lugar dó el Rey fuesse, que es una legua, que muriesse por ello ».

(3) ZURITA, *ubi supra*, p. 169 : « Sed et ad Alfonsi Castellæ regis tempora .... miliariorum nomen ex ipsis columnis desumptum in vulgus vernaculo vocabulo dimanavit : *migeris* enim quos vocat, id



triotte Louis Nuñez, dans son *Hispania*, discutant quelques distances de villes anciennes mesurées en milles romains, les rapproche des distances modernes comptées en grandes lieues de son temps, qui se trouvent répondre exactement chacune à quatre milles romains (1).

En résumé, nous persistons, sauf meilleur avis, à nous croire autorisé à maintenir que les lieues du traité de 1494, quelle qu'ait pu être la divergence ultérieure des opinions sur le taux de leur conversion en degrés de grand cercle quand il fut question de les marquer sur la sphère terrestre, étaient le module effectif, l'unité itinéraire, en usage parmi les marins, répondant aux anciennes mesures grecques et romaines dans des proportions déterminées, et se traduisant de nos jours par une valeur très approximative de 5924 mètres.

» est *milliariis*, haud secus atque *leugis* spatiorum dimensiones designare illa sæcula in Hispania consuevere ».

(1) Lud. Nonii medici *Hispania, sive populorum, urbium, insularum ac fluminum in ea accuratior descriptio*, Anvers 1607, in-8°; cap. xxxiii, p. 115 : « Competit passuum numerus Antonini a Myrtili Pacem Juliam usque, M. P. xxxvi, cum novem leucis quæ Mertola Bejam numerantur ». — Cap. lxxiii, pp. 227-228 : « Antoninus Compluto Arriacam xlii M. P. distare dicit, quæ v cum dimidia leucas conficiunt..... æquari distantiam quam Arriaca usque Cessatam Antoninus numerat, cum ea quam Guadalajara Hitam usque (ea enim Cessata est) xxiv M. P. sex leucis respondent ». — Comp. MARIANA, *de Ponderibus et Mensuris*, Mayence 1605, in-8°; cap. xxi, p. 110. — Item, Édouard BERNARD, *de Mensuris et Ponderibus*, Oxford 1688, in-8°; lib. III, §§ 34, 35, pp. 243, 244 : « Leuca maritima Hispanorum, » imo terrestris leuca Lud. Nonii..... 4 milliaria italica ».

## SECTION TROISIÈME.

## Ligne de démarcation.

## XVIII.

Nous devons maintenir également que la ligne de démarcation tracée dans les conditions d'exactitude relative que permet l'état actuel de la science sous le double rapport des mesures géodésiques et des configurations géographiques, doit passer par le méridien de  $20^{\circ} 36'$  à l'ouest de la pointe occidentale de Saint-Antoine du cap Verd, ou, plus minutieusement, (car notre scrupuleux confrère suppose (1) qu'en donnant ce chiffre de  $20^{\circ} 36'$  son *savant critique* « doit s'être trompé dans les opérations arithmétiques »), nous dirons tout au long pour cette fois  $20^{\circ} 35' 35'' 57$ , sauf à préférer d'ailleurs, dans ces calculs approximatifs où l'excès de précision nous semble un peu voisin du ridicule, surtout en matière de longitudes, notre première énonciation de  $20^{\circ} 36'$ , exacte à  $24'' 43$  près : et cette *démarcation résultant du calcul exact* (car il faut bien l'appeler par son nom) répondant à  $48^{\circ} 21'$  à l'ouest de Paris, coupe le Brésil, comme nous l'avions dit, sur la côte nord à cinquante lieues dans l'est de Pará, entre le Gurupy et le Turyuaçu, et sur la côte sud entre Ubatuba et Santos (2).

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 80, 3<sup>e</sup> alinéa.

(2) *Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil*, pp. 97 à 99.

Notre confrère s'est montré fort chatouilleux (1) à l'endroit de la légende par laquelle nous avons désigné, sur notre petite esquisse graphique du Brésil, la ligne de démarcation qu'il avait supposée à trois lieues et demie dans l'ouest de Pará (2). Cette ligne, il en avait calculé la longitude de 370 lieues à l'ouest des îles du cap Verd, à raison, dit-il, de 16 lieues  $\frac{2}{3}$  au degré équatorial, ce qui produit  $22^{\circ} 12'$  de grand cercle, et  $23^{\circ} 15'$  sous le parallèle de  $17^{\circ} 5'$  de latitude. Or dans ce calcul il y a substitution hasardée, à la valeur itinéraire réelle, d'une valeur arbitraire conclue d'un rapport hypothétique de la lieue au degré, sous l'empire de cette regrettable pétition de principes qui subordonne le connu à l'inconnu, la lieue au degré avant que le degré eût été mesuré. Cette ligne est donc le résultat d'une véritable *supposition*, puisque l'hypothèse a remplacé le fait dans les données prises pour base du calcul ; et nulle acception désobligeante ne saurait s'attacher à ce mot, qui caractérise simplement avec justesse la nature de l'indication à laquelle nous l'avons appliquée.

Outre les deux lignes qui indiquent, sur notre Esquisse graphique du Brésil, les déterminations purement spéculatives de la démarcation hispano-portugaise, d'une

(1) VARNHAGEN, *Examen*, nos 67 et 69.

(2) *Historia do Brazil*, p. 9, et *Notas e Provas*, pp. 421-422 : « Na » extensaõ das leguas.... se deviam entender de 16  $\frac{2}{3}$  ao grão.... » e estando a ponta..... de Santo Antão en  $17^{\circ} 5'$  de lat. N. achamos.... » que a linha meridiana rigurosamente calculada viria a ser a que » cortasse a ilha de Marajò desde  $10' 34''$  (ou proxivamente tres le- » guas e meia maritimas) a loeste do Pará ».

part suivant le calcul exact des données les mieux assurées, et d'autre part suivant le calcul des données arbitraires qui constituent la supposition ou l'hypothèse de M. de Varnhagen ; nous y avons marqué aussi diverses autres déterminations : entre les deux précédentes celle de Magellan, à l'est extrême celle de Sébastien Cabot, à l'ouest extrême celle de Jean Teixeira ; puis encore deux autres, lesquelles ont eu le malheur d'encourir le blâme de notre docte et savant confrère (1), qui avait même un blâme éventuel tout prêt pour une troisième ligne que nous n'avons pas donnée.

Peut-être toutefois ne sommes-nous pas tout à fait aussi coupable qu'il se l'imagine, et nous nous permettrons d'en appeler, de sa sentence un peu hâtive, à lui-même mieux éclairé.

Il s'agit en premier lieu de la ligne que nous avons signalée par cette désignation : *Calcul espagnol de 1681*. Notre confrère y a rattaché une circonstance aggravante, qui remonterait à 1524 : « Il ne s'arrêtera point dans son texte, dit-il, (se contentant de le faire dans une note), à relever une inexactitude qui nous serait échappée (2) quand nous avons pensé qu'en 1524 on fût d'accord d'admettre la réduction des 370 lieues à 22° 13', et quand nous avons assigné dans notre carte une fausse position à la ligne qui résulte du calcul convenu en 1681, attendu que cette ligne devrait se placer entre celle de Magellan et celle de notre confrère ».

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 82, et la note.

(2) *Considérations géographiques*, p. 93.

La note est d'une admirable netteté : « D'abord (y est-il dit) les commissaires portugais ne convinrent de rien ; et pour ce qui regarde les Castellans, en employant les lieues de  $17 \frac{1}{2}$  au degré, qui les favorisaient davantage, ils admirent que c'était  $22^{\circ}$  et presque 9 milles. Ce ne fut qu'en 1681 que les cosmographes des deux côtés s'accordèrent sur une même mesure, qui fut celle de  $22^{\circ} 13'$  à compter de l'île Saint-Nicolas ».

Si rien ne nous abuse, il nous semble qu'il y a, dans cette correction infligée à notre inexactitude supposée, plus d'une assertion d'une exactitude fort douteuse. Nous avons simplement énoncé que la valeur effective de la lieue, moins opiniâtrément contestée que la plupart des autres points en discussion entre les deux puissances contendantes, était reconnue de part et d'autre, aux conférences de 1524 aussi bien qu'à celles de 1681, devoir être comptée sur le pied de  $17 \frac{1}{2}$  au degré équatorial ; nous référant (1), pour le rapprochement des opinions lors des conférences de 1524, à des citations puisées dans les documents officiels relatifs à ces conférences (2) ; et pour celles de 1681, à l'histoire spéciale qu'en ont faite les deux capitaines de vaisseau Juan et Ulloa ; ajoutant ici que le parallèle de Saint-Antoine étant alors supposé à  $18^{\circ}$  N., les  $22^{\circ} 13'$  comptés de commun accord pour 370 lieues sur ce parallèle représentent une distance égale à  $21^{\circ} 8'$  de grand cercle, ce qui revient précisément à 17 lieues et  $\frac{1}{2}$  par degré (3).

(1) *Considérations géographiques*, p. 93, note 2.

(2) Voir ces citations, *ibidem*, p. 101 note 2, et p. 102 note 1.

(3) *Considérations*, p. 94, à la fin de la note de la page précédente.

Puisque cet accord des opinions de 1524 sur le rapport de la lieue au degré est révoqué en doute, nous sommes forcé de rappeler deux faits que l'on paraît avoir perdus de vue : c'est, d'une part (1) que « les Portugais depuis un certain temps déjà avaient gradué leurs cartes à raison de 70 milles par degré, donnant 17 lieues et  $\frac{1}{2}$  au degré, et calculant lesdites lieues à raison de quatre milles par lieue, comme le démontraient les échelles de milles de toutes les susdites cartes » ; et d'autre part (2) que les pilotes castillans reconnaissaient de leur côté « qu'ils auraient à en venir à ce que pratiquaient communément les mariniers, tant en Portugal qu'en Castille, de faire correspondre à chaque degré du ciel 17 lieues et  $\frac{1}{2}$  ».

Il nous semblerait difficile de justifier l'énonciation d'un fait par des témoignages plus explicites. Outre le tort de les avoir oubliés, il y a de plus inadvertance à énoncer, à l'égard des Castillans, que l'évaluation du degré à 17 lieues et  $\frac{1}{2}$  *les favorisait davantage* (3). Les Castillans au contraire se plaignaient que les Portugais eussent par ce moyen raccourci de plus de 43 degrés la protension des longitudes orientales de Ptolémée, de manière à rapprocher les Moluques de ce côté, et les faire entrer ainsi dans leur lot (4) : il y a donc, ici en-

(1) NAVARRETE, tome IV, p. 352. — Voir nos *Considérations*, p. 101 note 2.

(2) NAVARRETE, tome IV, p. 349. — Voir nos *Considérations*, p. 102, à la note.

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 82, au commencement de la note.

(4) NAVARRETE, tome IV, p. 352 : « En cada grado por la dicha cuenta ganarian 7 millas y  $\frac{1}{2}$ , las cuales multiplicadas por 360 ha-

core, oubli des témoignages explicites contenus sur ce point dans les documents officiels de 1524.

Quant aux conférences de 1684, M. de Varnhagen veut bien reconnaître qu'il y avait accord sur la mesure de 22° 13' pour représenter les 370 lieues de Tordesillas (1); mais nous avions énoncé qu'il s'agissait ici du parallèle de Saint-Antoine du cap Verd, et l'on nous corrige en disant que c'était à compter de l'île Saint-Nicolas. — Nous croyons qu'on s'abuse : deux systèmes étaient alors en présence quant au point de départ des 370 lieues (2); le calcul portugais, qui s'appuyait sur l'île de Saint-Antoine dont on supposait la latitude à 48° N., produisait en effet 22° 13' pour la réduction des 370 lieues sous ce parallèle ; mais le calcul espagnol, qui voulait se baser sur le milieu de l'île Saint-Nicolas, dont la latitude était alors supposée à 16° 36' N., donnait

» cen 2700 millas, de que se constituyen 675 leguas marítimas que  
 » serían 43° de Tolomeo y 12 millas y 1/2 ; la mayor parte de los  
 » cuales acortan e cuentan de menos en la dicha su navegacion ».

(1) Voir nos *Considérations*, p. 94, aux notes, où ce chiffre de 22° 13' est exactement imprimé, tandis que des accidents typographiques réitérés l'ont fautivement reproduit, ou plutôt transformé, à la p. 107 en 28° 13', puis à la p. 108 en 20° 13', et enfin à la page 272 encore en 20° 13'. — A cette même page 94, les 22 degrés de Magellan, correctement énoncés trois fois, sont, à la quatrième fois (avant-dernière ligne de la note 2) fautivement transformés en 20°. — Ces inadvertances typographiques s'aperçoivent et se corrigent mentalement à première vue par le lecteur instruit.

(2) JUAN et ULLOA, *Meridiano de demarcacion*, p. 52 : « Se resol-  
 » vió de comun acuerdo hacer dos medidas, la una empezando desde  
 » el centro ó medianía de la isla de San Nicolás, y la otra del bordo  
 » occidental de la isla de San Antonio ».

seulement 22° 5' pour la réduction des 370 lieues (1).

La double démarcation, portugaise d'une part, espagnole de l'autre, ainsi éventuellement préparée aux conférences de 1684, fut appliquée, avec les rectifications nécessaires, aux nouvelles déterminations géographiques obtenues par les observations des astronomes, dans le mémoire spécial publié sur cette question en 1749 par les académiciens Juan et Ulloa : la position de Saint-Antoine fixée alors à 17° 40' N. et 26° 56' O. de Paris, produisit 22° 14' pour la réduction des 370 lieues (2), et la ligne de démarcation portugaise alla passer en conséquence par 49° 10' O. de Paris, à plus de 36 lieues dans l'est de Pará ; la position de Saint-Nicolas, fixée en même temps à 17° 2' N. et 25° 37' O. de Paris, donna 22° 9' pour la réduction des 370 lieues (3), et la ligne de démarcation espagnole vint aboutir à 47° 46' O. de Paris, près de 65 lieues dans l'est de Pará.

(1) JUAN et ULLOA, *ibidem*, p. 53 : « Los cosmógraphos castellanos... » determinaron que por el paralelo de la isla de San Nicolás, que » creyeron estar en 16° 36' de latitud, componían las 370 leguas » 22° 5'; — y por el de la isla de San Antonio, considerando su altura » de polo de 18°, venían á ser las mismas leguas 22° 13'; y. ... en » esto concordaron los cosmógraphos portugueses ».

(2) JUAN et ULLOA, *ibidem*, pp 79-80 : « Empezando á contar las » 370 leguas desde el bordo occidental de la isla de San Antonio .... » quedan 1° 50' que el meridiano de demarcacion cae al oriente de » la misma ciudad del Gran Pará..... » etc.

(3) JUAN et ULLOA, *ibidem*, pp. 78-79 : « Empezando por el (punto) » de la medianía de la isla de San Nicolás.... quedan 3° 14', y de » esta cantidad al oriente de la ciudad del Gran Pará debe caer el me- » ridiano de demarcacion, cortando aquella costa que del Pará se » estiende al oriente, por el cabo de Cumá ».



Les deux lignes sont graphiquement tracées d'après ces calculs sur la grande carte de Jean de la Cruz Cano y Olmedilla ; et c'est l'une d'elles que nous avons marquée aussi sur notre petite Esquisse, avec cette désignation caractéristique : *Calcul espagnol de 1681*. Peut-être aura-t-on par inadvertance cru lire *calcul portugais* ; dans tous les cas, on nous permettra sans doute de ne pas accepter, sur ce chapitre, un reproche d'inexactitude, que nous nous abstiendrons courtoisement, pour notre part, de renvoyer.

### XIX.

Dans cette avalanche de critiques un peu précipitées (1), on ajoute aussitôt que sur notre carte « sont » marquées d'une manière indue, non-seulement cette » ligne convenue de 1681, mais encore celle du cosmo- » graphe Diègue Ribero, qui dans l'original est beau- » coup plus à l'ouest ».

Nous avons lieu de penser que l'on n'a pas fait une suffisante étude de cette carte de Ribero (2) que Sprengel eut la bonne pensée de joindre à sa traduction de l'Histoire du Nouveau Monde, de Muñoz. Nous n'ose-

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 82.

(2) *Charte von America aus der ältesten noch unedirten Weltcharte des Diego Ribero Cosmograph Karls V, vom Jahr 1529 ausgehoben und nach dem handschriftlichen Originale in gleicher Grösse gezeichnet* von F. L. GUSSEFELD.—Elle est l'objet d'un mémoire spécial de SPRENGEL, formant un appendice à la fin du volume, et qui a aussi été publié séparément sous ce titre : *Ueber J. Ribero's älteste Weltcharte*, Weimar 1793, in-8°. — Une autre carte officielle espagnole, antérieure de deux ans, existe aussi dans la Bibliothèque de Weimar ; elle a été

rions entamer ici un examen raisonné de tous les détails de la côte brésilienne qui y sont figurés, en la comparant aux autres monuments cartographiques propres à en éclaircir les obscurités, à en résoudre les incertitudes ; cette tâche se compliquerait de la discussion nécessaire d'autres séries d'obscurités et d'incertitudes, nous pourrions dire d'erreurs, qui entachent diverses cartes fort répandues et qui ont eu un grand renom. Mais du moins une indication rapide nous est permise, et suffira pour mettre en relief le point le plus important, et justifier la manière dont nous avons rapporté sur notre Esquisse le trajet de la ligne de démarcation coïncidant, sur la carte du cosmographe espagnol, avec le méridien auquel il a attribué le chiffre zéro.

L'application flottante du nom de Maragnan tantôt au fleuve qui a conservé cette dénomination, tantôt à celui qui a pris le nom d'Amazone, a été pour les cartographes d'Europe qui n'avaient pas visité ces parages, la source d'une grande confusion dans l'emploi des renseignements qui avaient de part ou d'autre ce même nom pour repère ; les uns, comme Mercator et Ortelz, transportant à l'ouest de l'Amazone ce qu'il fallait placer seulement à l'ouest du Maragnan sans franchir l'Amazone ; d'autres au contraire, et Ribero est de ceux-ci, transportant sur les bords du Maragnan des désignations qui paraissent appartenir spécialement à l'Amazone.

*l'objet d'une notice particulière du baron de LINDENAU, insérée dans la *Monatliche Correspondenz* du baron de ZACH, tome XXII, Gotha 1810, in-8° ; pp. 342 à 382. — Ces deux cartes sont aussi particulièrement signalées par HUMBOLDT, tome II, pp. 184 à 186, en note.*

Or, parmi les cartes qui ont une autorité plus grande à cause des connaissances locales pratiquement recueillies par leurs auteurs, nous avons, après celle de Jean de la Cosa de 1500, muette sur le détail qui nous occupe, celle de Sébastien Cabot de 1544, où sont distinctement figurés l'Amazone et le Maragnan, avec la nomenclature des principaux accidents de la côte intermédiaire; et il suffit d'y comparer cette partie de la carte de Ribero de 1529, pour ne conserver aucun doute sur la correspondance mutuelle des points sur lesquels sont respectivement inscrits de part et d'autre les noms que nous mettons parallèlement en regard dans le petit tableau ci-après, où l'on voit la *Furna grande* de Ribero répondre incontestablement, comme nous l'avions indiqué, au fleuve des Amazones, représenté dans tout son développement sur la carte de Cabot. La désignation, contre la rive gauche du Maragnan, d'une *côte de Paricura vue de loin*, que Pinçon avait exclusivement indiquée sur la rive gauche de l'Amazone, nous paraît être le seul déplacement qu'ait causé, sur la carte de Ribero, la confusion du nom de Maragnan appliqué concurremment aux deux fleuves qui débouchaient à la mer en ces parages par deux grands estuaires semés d'îles.

<b>CARTE DE RIBERO</b> <b>1529.</b>	<b>CARTE DE CABOT</b> <b>1544.</b>
Trinidad Rio Salado Rio de Canoas Monte Espesso Rio Dulce Tierra llana Punta baxa Rio de la Barca Arecifes Rio Verde Rio Salado Arboledas Rio Baxo Aldea Cabo Blanco Furna Montañas Rio Baxo Rio de la Buelta Aldea Furna grande Cabo Blanco Costa de Lagos Arboledo Rio de Pascua Costa de Paricura ...vista de lexos Marañon	Trenidad Rio de Sal... Rio Canoas  Rio Dulce Tierra llana Playa Rio de la Barca Rio de Prancel Rio Verde  Playa Rio Baxo Aldea Queina  Furna Montagnas  Rio de Vicentianes  Rio de las Amazonas Cabo Blanco Rio de Arecifes Arboledo Rio de Pesca  Maragnon

Outre la correspondance des nomenclatures, il faut considérer aussi celle des latitudes, et la configuration générale des côtes ; il faut tenir compte, enfin, des réalités historiques, et ne leur préférer point les écarts de la fantaisie. Par tous ces motifs, qui ont bien, ce nous semble, quelque droit à notre attention, nous persistons à penser que la manière dont nous avons rapporté sur notre petite Esquisse la détermination de la carte

de Ribero, était la seule manière *non indue* de l'y faire figurer.

XX.

Après le blâme formellement prononcé, avec assez peu de justesse comme on jugera peut-être que nous l'avons suffisamment établi, contre les lignes de démarcation indiquées sur notre Esquisse, nous avons encore à subir un blâme éventuel (1) pour « *une troisième ligne mal placée* que l'on y aurait eue, si nous ne nous étions pas abstenu d'y faire figurer celle d'Enciso d'après notre interprétation ».

Cette interprétation (2), qui s'était bornée à rapporter les propres paroles d'Enciso en preuve de ce qu'il indiquait la démarcation hispano-portugaise « *entre el rio Maraño.... y entre la mar Dulce* » — « c'est-à-dire (avons-nous ajouté) entre le fleuve de Maragnan et celui des Amazones », — cette interprétation a été contredite d'une manière très absolue par notre docte confrère (3), qui déclare « incontestable que le géographe » espagnol fait passer (la démarcation) par l'île de Maragnan dans l'embouchure de l'Amazone », nous reprochant d'avoir « pris le Maraño d'Enciso pour le Maragnan actuel, tandis que Enciso lui-même (c'est maintenant l'interprétation de M. de Varnhagen) n'appliquait le nom de Maraño qu'à la rivière actuelle

(1) VARNHAGEN, *Examen*, n° 82.

(2) Voir nos *Considérations*, p. 99, note 2.

(3) VARNHAGEN, *Examen*, n° 65.

» du Pará, car il dit que c'était une rivière située à  
» 25 lieues à l'est de la *mer Douce*, c'est-à-dire de  
» l'Amazone » : ce dont nous nous serions convaincu si  
nous n'avions pas « interrompu la citation justement  
» au point où Enciso s'expliquait encore mieux ».

Nous croyons avoir déjà montré que nous avons pris  
soin en général, et à l'égard de Enciso en particulier (1), de  
lire complètement et de méditer les textes dont nous nous  
bornions à rapporter les parties les plus essentielles et les  
plus significatives : ainsi en avait-il été dans le cas actuel;  
et nous avons soigneusement écarté, pour une citation  
qui d'ailleurs était simplement occasionnelle et passa-  
gère, une pierre d'achoppement, que nous avons remar-  
quée dans un autre endroit où Enciso parlait des mêmes  
lieux, et à laquelle on est précisément venu se heurter.

Maintenant qu'on nous provoque à un examen direct  
des notions géographiques exposées par Enciso sur ce  
point, nous ne désertions pas la lice, et nous aborde-  
rons carrément la question dans son entier.

Voici d'abord, intégralement, le passage dans la citation  
duquel on a trouvé que nous nous étions arrêté trop tôt.

« Comme Votre Altesse s'est partagé le monde avec  
» le roi de Portugal, et que la limite où commence le  
» partage est à 370 lieues au couchant de l'île de Fogo,  
» lesquelles vont aboutir à a terre ferme des Indes  
» entre le fleuve Maragnan qui est au sud ouest de l'île de  
» Fogo en inclinant un peu vers le quart du sud (d'une  
» part), et la Mer Douce (d'autre part), Votre Altesse  
» saura que depuis cette limite voisine de la Mer Douce

(1) Voir ci-dessus § XV, pp. 277 à 279.

» où commence le partage conformément au traité, jus-  
» qu'à Malacá, il y a 2770 lieues; puis à 200 lieues au  
» delà de Malacá aboutit la limite du lot du roi de Por-  
» tugal, et à cette limite extrême est l'embouchure du  
» Gange, où commence le lot de Votre Altesse ». (1)

Il ne nous paraît pas que la mention du partage occi-  
dental entre le Maragnan d'une part et la Mer Douce  
ou fleuve des Amazones d'autre part, reçoive, quant à  
la détermination de son véritable emplacement, aucune  
clarté nouvelle du complément de phrase qui vient à  
la suite; et la désignation du méridien occidental de  
démarcation par son voisinage relatif à l'égard de la  
Mer Douce, en opposition avec le méridien oriental  
situé à 200 lieues à l'ouest de Malaca, aux bouches du  
Gange, n'a rien de caractéristique quant à la mesure  
de ce voisinage.

Mais notre confrère, qui veut transformer le Mara-  
gnan en la rivière de Pará, et distinguer celle-ci de la  
Mer Douce, relève l'indication comme très significative,

(1) *Enciso, Suma de Geographia*, fol. *α vij*: « E porque Vuestra  
» Alteza tiene fecha particion del Universo con el Rey de Portugal, y  
» el límite de dó comiença la particion está trezientas et setenta leguas  
» al poniente de la isla del Fuego, las quales van á dar en la tierra firme  
» de las Indias entre el rio Marañon que está al sudeste de la isla del  
» Fuego et algo inclinado á la quarta del sur, y entre la Mar Dulce; ha  
» de saber Vuestra Alteza que desde este límite que está acerca de la  
» Mar Dulce á dó comiença la particion segun la capitulacion, fasta á  
» Melaca ay dos mil et setecientas et setenta leguas; et passado de Me-  
» laca dozientas leguas se acaba el límite de lo del Rey de Portugal, et  
» al fin deste límite está la boca del rio Ganjes, y en la boca del Ganjes  
» comiença lo de Vuestra Alteza ».

afin de justifier le rapprochement par trop immédiat qu'il a en vue. Un second texte de Enciso lui-même, examiné de plus près que ne l'a fait notre docte confrère, nous paraît devoir résoudre la question.

Seulement, il faut que nous fassions une réserve préalable relativement à l'incongruité de quelques énonciations numériques, résultant évidemment de la confusion réciproque de certains chiffres qui dans les manuscrits et les imprimés de cette époque ont une grande ressemblance mutuelle (1), notamment le 2 et le 7: M. de Varnhagen, qui lui-même a relevé des erreurs typographiques dans quelques chiffres de Enciso (2), se montrera à coup sûr disposé à reconnaître que là où nous voyons le Maragnan indiqué par une latitude de  $7^{\circ}$  et  $\frac{1}{2}$ , l'erreur est manifeste; et il est remarquable que les affinités paléographiques nous indiquent la restitution la plus plausible en  $2^{\circ}$  et  $\frac{1}{2}$ , qui convient parfaitement à la latitude réelle du fleuve Maragnan.

Notre confrère n'admettra peut-être pas aussi aisément, en ce qui concerne la distance entre le Maragnan et la Mer Douce, que le chiffre de 25 lieues dont il

(1) Peu importe, il est à peine besoin de le remarquer, que ces chiffres soient traduits en toutes lettres dans les exemplaires où nous les trouvons rapportés : il est évident que les nombres ainsi énoncés offrent simplement en pareil cas une lecture erronée des chiffres équivoques à l'égard desquels aura eu lieu la confusion. — Une confusion de cette espèce, précisément du 2 avec le 7, se rencontre dans l'énonciation du nombre de 21 jours au lieu de 71 dans la lettre de Colomb à Santangel du 4 mars 1493 (NAVARRÈTE, tome I, p. 167), comme l'a fait observer HUMBOLDT, tome V, p. 201.

(2) VARNHAGEN, *Examen*, n° 64, note 1.



arguë est pareillement erroné; mais en tenant compte de toutes les autres conditions topographiques nettement exposées par Enciso, on est forcément amené à reconnaître aussi qu'il y a erreur certaine dans ce chiffre, et dès lors la même loi de correction milite pour le restituer plausiblement en 75 lieues, qui conviennent parfaitement, la chose est digne de remarque, à la distance réelle entre le Maragnan et l'Amazone.

Sous le bénéfice de cette observation préliminaire, nous rapporterons ici, dans ses parties essentielles, le second passage de la géographie d'Enciso dont M. de Varnhagen n'a allégué qu'un bout de phrase isolé, et qui ne nous paraît laisser aucun doute sur ce que l'auteur entendait en réalité par le fleuve Maragnan et par la Mer Douce.

« Depuis le cap de Saint-Augustin (dit-il) on compte » 300 lieues jusqu'au fleuve Maragnan, qui est à l'ouest » par  $7^{\circ} \frac{1}{2}$  (*lisez*  $2^{\circ} \frac{1}{2}$ ); c'est une grande rivière ayant » plus de 15 lieues de large..... mais du côté du levant » il y a des bas-fonds, tandis que du côté du couchant » le fleuve est profond et présente une bonne entrée. » Depuis ce fleuve Maragnan jusqu'au fleuve qu'on » nomme la Mer Douce, il y a 25 (*lisez* 75) lieues. Ce- » lui-ci a 60 lieues de large à son embouchure, et roule » une telle masse d'eau, qu'elle s'avance à plus de » 20 lieues dans la mer sans se mêler à l'eau salée » (1) etc.

(1) ENCISO, *Suma de Geographia*, fol. g vij verso : « Desde el cabo » de Sancto Agostin fasta al rio Maraçon ay trezientas leguas : está Ma- » raçon al oeste en siete grados y medio. Es grande rio que tiene mas » de quinze leguas de ancho.... Pero acerca del rio están unos baxos

L'entrée de 15 lieues de largeur, avec les bas-fonds tristement célèbres qui en occupent la partie orientale, et le passage sûr et profond à l'ouest, cela ne peut évidemment convenir qu'au Maragnan, et nullement à la rivière de Pará, dont la largeur est moindre, et qui, loin d'offrir un chenal profond du côté du couchant, y est bordée par les bancs de Maguari. Même en supposant possible d'appliquer à la rivière de Pará ce qu'Enciso dit du Maragnan, ayant à compter ensuite 25 lieues entre celle-ci et la Mer Douce, il resterait à se demander comment on pourrait trouver, après ces 25 lieues, 60 lieues encore pour l'embouchure de la Mer Douce ? Évidemment ces soixante lieues de largeur n'ont d'application possible qu'à la condition de comprendre dans leur ensemble toutes les bouches de l'Amazone.

La ligne de démarcation que Enciso a déclaré couper la côte américaine entre le fleuve Maragnan et la Mer Douce, ne serait donc pas trop *mal placée* sur notre Esquisse du Brésil, si nous ne l'y eussions tracée d'après notre interprétation, entre le Maragnan actuel et la rivière de Pará.

» à la parte del oriente, y por la parte del poniente es el rio hondo y  
» tiene buena entrada. Desde este rio Marañon fasta el rio á que dicen  
» la Mar Dulce ay veynte et cinco leguas. Este rio tiene sesenta leguas  
» de ancho en la boca y trae tanta agua que entra mas de veynte leguas  
» en la mar que no se buelve con la salada ».

---

**Conclusion.**

**XXI.**

Nous croyons avoir épuisé la liste des points de l'histoire géographique du Nouveau Monde à la discussion réitérée desquels nous avaient provoqué les dénégations opposées par un ingénieux confrère aux résultats de l'examen que nous en avons précédemment fait. Et nous avons confiance en la rectitude des conclusions auxquelles nous a itérativement conduit cette vérification nouvelle, dépouillée de tout intérêt, de toute préoccupation, de toute pensée autre que la recherche de la vérité : nos convictions sont sorties plus robustes de l'épreuve, toujours utile, de la contradiction.

Il nous semble mieux établi que jamais, que la priorité d'exploration du Nouveau Continent appartient sans conteste à Colomb, malgré l'injure faite à sa mémoire par le caprice de la renommée, qui y a inscrit indélébilement le nom d'Améric Vespuce.

Le navigateur florentin fit son premier voyage vers les terres transatlantiques parmi les compagnons subalternes d'Alphonse de Hojeda, dans cette expédition de 1499 qui partie d'Europe au mois de mai, abordait vers Surinam, suivait la côte à l'ouest jusqu'au delà du cap de la Vela, et arrivait à Saint-Domingue au commencement de septembre.

Se séparant hâtivement de son commandant, sans doute en la compagnie du pilote Barthélemi Roldan,

Vespuce rentrait avec celui-ci en Espagne le 15 octobre, pour s'embarquer avec lui de nouveau au mois de décembre de la même année sur l'expédition de Lepe, qui dans une exploration rapide alla doubler le cap Saint-Augustin vers le sud, reprit au nord le long de la côte jusqu'au delà de Pária, et se trouvait de retour à Séville au mois de juin 1500, s'y préparant à un autre voyage prochain.

Après avoir, sur de pressantes sollicitations portugaises, quitté furtivement l'Espagne, peut-être avec Lepe, qui mourut en Portugal, Vespuce ayant fait en 1501 et 1503, au compte du roi Emmanuel, toujours en sous-ordre, deux expéditions sur les côtes brésiliennes, retourna en 1505 au service de l'Espagne, pour laquelle il accomplit en 1507, en compagnie de Jean de la Cosa, dans le sud-ouest de Saint-Domingue, une nouvelle exploration des côtes de la terre ferme, pendant que Pinçon et Solis reconnaissaient les côtes du Yucatan.

Telle est la seule part raisonnable qu'il nous paraisse possible de faire plausiblement à Vespuce dans l'histoire des découvertes transatlantiques. Avant lui Vincent Pinçon avait découvert le cap Saint-Augustin, dont l'identité ne peut être contestée; et jamais le nom de ce dernier navigateur ne fut donné à l'Oyapoc actuel, dont il est constaté que la dénomination espagnole était celle de Rio de Canoas.

Plus que jamais aussi il nous semble inébranlablement établi que la mesure itinéraire employée par les navigateurs de ce temps-là pour l'estime de leurs routes,

était la lieue nautique de quatre milles romains, tels que les marins en ont longtemps encore conservé l'usage dans la Méditerranée ; c'est en lieues et en milles de cette espèce qu'ils évaluaient la grandeur du degré terrestre, en se rapprochant de plus en plus, dans leurs tâtonnements successifs, d'une exactitude relative formulée à son dernier terme par le taux de 70 milles ou 17 lieues et  $\frac{1}{2}$ , inférieur encore d'un quinzième à la vérité aujourd'hui reconnue.

C'est en ces mêmes lieues que le traité de Tordesillas de 1494 avait stipulé la distance où devait être tracée, à l'ouest des îles du cap Verd, la démarcation mutuelle des domaines océaniques de l'Espagne et du Portugal ; et l'application exacte de cette mesure aux configurations géographiques déterminées par la science moderne, fixe définitivement l'emplacement de cette ligne fameuse à cinquante lieues dans l'est de la ville actuelle de Pará,

Là, dans nos convictions, est la vérité. Heureux si l'amour ardent que nous professons pour elle nous avait assez bien inspiré pour que notre réfutation des arguments contraires ait assuré son triomphe dans l'esprit des savants confrères en qui nous aimons à reconnaître nos meilleurs juges.

Paris, juillet 1858.

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

---

NOVEMBRE 1858.

---

### Mémoires, etc.

---

#### NOTICE

D'UN VOYAGE DE MESSAWAH AU NIL,  
A TRAVERS LE PAYS DE BARKA.

---

Avant de présenter cet extrait de la relation de mon voyage, je dois prévenir de quelques faits qui permettront d'en mieux juger le caractère. Privé, par les accidents, de mes instruments de précision, j'ai dû me contenter, d'une boussole méridienne et d'un chronomètre de poche qui ne m'ont pas quitté. Quelque habitude des voyages de ce genre me permettait en outre d'apprécier assez exactement les distances parcourues. J'ai apporté tous mes soins à les évaluer de la façon la plus juste possible par les informations les plus minutieuses prises chez les indigènes, et par des questions que je leur ai souvent posées sur les distances comparées entre elles, comme vérification.

Quant aux points, je les ai fixés en me faisant indiquer, par les meilleurs guides, de trois ou quatre endroits par jour, la direction de chacun d'eux, la prenant à la boussole, et l'intersection de ces lignes de direction me donnait la position des points que je vérifiais encore, en demandant aux gens du pays la distance en heures de marche des lieux d'observation à chaque point, et des points entre eux.

J'ai de plus vérifié mes directions et chaque partie de la carte toutes les fois qu'il m'a été possible, par des ascensions sur des pics isolés, d'où la vue découvrait une grande étendue de terrain.

Ces opérations ont été assez exactes, car en prenant pour point de départ Messawah dont la latitude et la longitude ont été fixées par MM. Galinier et Ferret dans leur ouvrage si exact et si précis sur l'Abyssinie et le Samhar, et plaçant mes degrés d'après l'échelle approximative de mon travail, je suis arrivé à peu de minutes près à trouver Berber dans sa position fixée astronomiquement par Cailliaud.

Pour les renseignements concernant les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la religion des peuples que les pays contiennent, j'en ai recueilli de mon mieux la plus grande quantité possible, et j'ai été on ne peut plus gracieusement aidé dans ce travail par le Père Stella, de l'ordre des lazaristes qui habite depuis assez longtemps chez les Bogoz où il est entouré de la plus grande vénération. Ce religieux a bien voulu mettre à ma disposition, avec une extrême complaisance toute son érudition et toute son expérience.

J'ai rencontré aussi une grande obligeance chez

**M. Munzinger**, voyageur suisse, fixé depuis quelques années chez les Bogoz où il prépare un ouvrage complet sur ces peuples, et sur les divers idiomes du pays, travail qui, je n'en doute pas, attirera sur lui l'attention du monde savant. Les connaissances géographiques et ethnographiques de **M. Munzinger** m'ont fourni de précieux documents, et j'ai même été accompagné par lui pendant une partie du voyage.

J'étais loin de m'attendre, lorsque je visitais ces contrées, à être appelé à fournir quelques données sur elles; aussi ai-je un peu négligé certaines parties, le côté minéralogique et le côté botanique. Je n'en parlerai donc que peu et d'une façon superficielle.

Je me suis contenté sur la carte de marquer à l'encre rouge ma route principale, sans indiquer les diverses excursions qui m'en ont fait sortir.

J'avais rencontré, quand j'avais voulu quitter **Mukollo**, village situé en terre ferme à une heure et demie de **Messawah**, et où l'obligeance de **M. Degoutin**, ancien agent consulaire de France à **Messawah**, m'avait procuré un excellent gîte, de grandes difficultés. La protection de l'agence consulaire française, en lieux éloignés de toute possession où flotte notre pavillon, est insuffisante à protéger nos nationaux, et les vexations sans nombre, dont, sous des dehors polis, vous accablent certains caïmacans de la Porte, sont presque aussi blessantes que les violences des anciens **Naybs**.

Pour les Anglais, **Aden** est là, mais malheureusement la mer Rouge ne voit que bien rarement nos couleurs, et notre influence sur ses rivages en souffre considérablement.



Le caïmacan d'alors, s'étant, je ne sais pourquoi, figuré que j'étais chargé d'une mission politique fort importante, tout en me disant que je pouvais partir dès que je le voudrais, faisait avertir sous main les chameliers que celui qui me fournirait un chameau serait roué de coups. Refus partout, comme bien on pense ; furieux enfin, je me décidai à partir malgré lui. En effet, j'arrêtai des porteurs abyssins et j'allais partir le soir même, quand je reçus la carte d'un voyageur allemand, le comte Tyrheim, qui arrivait de l'Yémen, se dirigeant sur Gondar.

Je reculai naturellement mon départ, et le lendemain matin, je partis pour Messawah. Au moment où j'y arrivais, un bateau entra dans le port au bruit du canon. C'était un nouveau caïmacan qui venait à l'improviste remplacer l'ancien, et sa barque m'apportait mon firman de S. A. Saïd-Pacha. De ce moment, les chameaux arrivèrent en foule, et le lendemain je partais.

Je ne parlerai pas ici du Samhar, si bien décrit par MM. Galinier et Ferret, Combes et Tamissier, et tout récemment par M. Vayssière dans son charmant ouvrage intitulé : *En Abyssinie*. — Plus je m'avancai vers le nord, plus je retrouvai le pays qu'il peint si bien en parlant du sud de la baie de Messawah, environs d'Adulis.

Je prendrai donc seulement à l'endroit où, quittant le Samhar, j'entrai dans les montagnes dites de Mensah, du nom de cette ville qui en occupe le centre, et à peu près le point culminant.

Cette chaîne de montagnes est la continuation de deux autres, de celle qui borne l'Abyssinie au nord, et de celle qui la termine à l'est, lesquelles viennent se

rejoindre un peu au sud de Mensah pour former une vaste chaîne qui se dirige vers le nord où elle se perd bientôt peu à peu, et où sa ligne est encore indiquée plus haut par les collines rocheuses ou sablonneuses tour à tour, qui suivent la côte ouest de la mer Rouge jusqu'au fond du golfe de Suez.

Rien de plus varié et de plus changeant dans sa forme que la partie que j'explorais : c'est un vaste chaos de pics aux découpures bizarres et heurtées dont aucun ne ressemble aux autres. Le torrent *Lava* s'y trace avec peine un chemin tortueux, se repliant mille fois sur lui-même en crochets innombrables. En suivant son lit on arrive à son origine, la montagne *Devra-Sina*, fameuse par des grottes immenses qui s'étendent sous sa cime, et que la main de l'homme a eu fort peu à retoucher pour en faire un vaste couvent et une église magnifique de beauté naturelle, maintenant abandonnés. C'est une merveille ignorée.

Pour gagner Mensah, on quitte le lit du Lava pour se diriger vers le nord-nord-ouest, en suivant le lit du torrent de Mensah. Enfin on parvient au pied d'une montagne que les bœufs et les ânes peuvent seuls franchir, et l'on arrive tout à coup à Mensah.

La composition du terrain me paraît, à peu de choses près, la même que celle de la chaîne du Bahar-Nagash. En beaucoup d'endroits, notamment entre le Lava et Mensah, le sable qui se trouve entre les rochers, et particulièrement dans le lit des torrents, est rempli de paillettes aurifères. L'apparence minéralogique des montagnes est belle : en outre les marbres les plus variés et l'albâtre y abondent.

La végétation et la température varient absolument dans la manière indiquée par MM. Galinier et Ferret à propos des montagnes d'Abyssinie. La région basse n'est autre que le Samhar, et se couvre des arbres épineux des pays les plus chauds : la deuxième zone se refroidit sensiblement, et la troisième est froide relativement. Elle nourrit des arbres du sud et même du milieu de la France : j'y ai eu véritablement froid à la fin de mai.

Les animaux qu'on rencontre varient suivant la même règle ; dès le deuxième jour, plus un lion, des panthères encore presque jusques au haut, mais cependant, je n'en ai ni vu ni entendu dans ce que j'appelle la troisième zone. La hyène abonde partout ainsi que les antilopes. Le tsesaa se trouve dans les montagnes, le beni-israël dans la première zone ; les pintades dans toutes, etc.

Dans la deuxième zone, on rencontre, dit-on, un animal terrible que les indigènes appellent le *tchou ambessa* ; c'est un animal féroce, disent-ils, fauve, sans tache, plus petit que le léopard, s'attaquant à tout, même au lion, même à l'éléphant s'il le rencontre, et souvent il demeure vainqueur. La terreur des habitants du pays l'attribue au croisement du lion et d'une sorte de loup, et d'autres à celui du lion avec un animal imaginaire. L'animal décrit m'a paru présenter une grande analogie avec quelque variété d'once, mais jamais, malgré mon désir, je n'en ai pu voir ; une nuit seulement j'en ai entendu rugir un ; son cri est plus strident et plus aigu que celui de la panthère, qu'il rappelle, du reste. Je n'ai pu même en voir nulle part une dépouille.

Mensah est divisé en deux parties, lesquelles réunies peuvent contenir environ 6000 habitants : la première *Beït-Ibrahé*, la seconde *Beït-Shakan*.

Dans cette dernière, demeure *Euftaï*, le fils de *Tesfoukel* l'ancien chef du pays, homme d'une bravoure chevaleresque, qui périt lâchement assassiné.

Dans le *Beït-Ibrahé*, demeure le vieux *Kentubaï*, sorte de prince, roi de fait du pays, qui a remplacé *Tesfoukel*. Nous descendîmes dans l'ancienne maison du P. Stella, située sur le bord de cette dernière partie.

Le pays est de fait indépendant, et le *Kentubaï* est véritablement roi : la seule autorité qui le tient en bride, et qui permette de traverser ces territoires sans être dépouillé, est celle du P. Stella, dont l'immense influence, si bien méritée par ses nombreux bienfaits, pourrait au besoin faire réprimer les abus, même par des peuplades voisines.

Au nord et nord-ouest de Mensa, s'étend la grande plaine de Mensa, d'une fertilité admirable, mais qui est peu cultivée : ses herbes nourrissent les nombreux troupeaux de ces peuples pasteurs.

Au milieu d'elle s'élance une roche escarpée d'une forme étonnante, dans laquelle la tradition trouve la figure d'une femme. C'est la *fille du roi*. C'était, dit une touchante légende, la fille d'un roi d'Abyssinie, qui trahit l'hôte de son foyer, et le livra à ses ennemis : le ciel, indigné de ce crime, la changea en pierre, et depuis cette époque elle s'élève à cette place pour apprendre aux méchants à craindre la vengeance divine.

Suivant leurs traditions, les habitants de Mensa des-

cendraient d'une colonie grecque venue de *Dira* ou de *Bab-el-Mandeb*.

Notre entrée à Mensa se fit au milieu des chants, des cris, et des sons peu harmonieux de deux ou trois flûtes dans lesquelles soufflaient de toutes leurs forces les ménestrels de Fuftaï, qui était venu au-devant de nous en apprenant par un messenger notre arrivée. Les usages sont ici les mêmes qu'en Abyssinie : on nous apporta une vache, le *bouza*, le miel et le lait, et nous ne parvîmes à nous débarrasser de ce monde que fort tard.

Avant l'arrivée du hardi pionnier de la foi dans ces contrées, du P. Stella, ces peuples, tout en se disant chrétiens, comme les Abyssins, dépourvus de ministres n'avaient de la religion que le nom. Étrangers à toute pratique, ils ne savaient que deux choses : ils étaient chrétiens, ils n'étaient pas musulmans ; encore ai-je rencontré plusieurs chrétiens s'appelant Mohammed, et s'étonnant fort de la surprise que ce nom me causait chez eux. Mais maintenant, grâce à la bienfaisante parole du missionnaire, la voix de la religion et celle de la justice sont, sinon tout à fait écoutées, au moins infiniment moins méconnues, et j'ai pu juger, par comparaison avec les peuples voisins, du changement qui s'est opéré et des efforts inouis qu'a dû faire le ministre de Dieu pour arriver à son noble but.

A partir de Mensa, nous descendions le versant ouest de cette immense chaîne. Le sol a une apparence beaucoup plus calcaire que sur le versant est ; plus de paillettes dans le sable. La température s'élève à mesure que l'on descend ; la végétation change aussi, et à

Kéren, qui tient comme le milieu entre les deux premières zones, on retrouve déjà quelques-unes des plantes des latitudes les plus chaudes. Le ricin, le tabac, etc., y atteignent, sans culture, de grandes dimensions, et bien certainement le cotonnier s'y cultiverait avec grand succès : entre Mensa et Kéren, l'olivier abonde. Là paraît aussi le gigantesque *dema*, arbre qui arrive fort souvent à 12 et 15 pieds de diamètre et quelquefois bien plus. Il est généralement creux, et sert de refuge et de magasin aux abeilles : son écorce filandreuse fournit d'assez bons cordages. Les branches, terminées presque tout à coup dans une partie assez grosse, poussent à leur extrémité quelques jets minces qui se couvrent de feuilles.

Dans la plaine de Magareh et déjà dans celle de *Gabéi-Alabon*, le lion reparait avec ses compagnons de la première zone. Dans les plateaux environnants, surtout ceux qui bordent le pays de Barka, se montrent quelques éléphants et quelques rhinocéros plus rares.

Longtemps avant d'arriver chez les Bogoz, l'œil découvre une montagne fort élevée, séparée en deux parties qui ne communiquent entre elles que par une arête de roc vif longue de 300 à 400 pas environ, où le pied peut à peine se poser. La partie la plus au sud est un roc taillé à pic; pas une aspérité pour escalader cette forteresse naturelle, pas plus que sur les flancs du roc en arête par lequel on y peut pénétrer. On distingue au sommet des arbres, de la verdure. Des moines abyssins y vivent, comme on peut voir, à l'abri de toute vexation, protégés, comme ils le sont, par le gouffre qui les entoure. D'immenses citernes leur fournissent l'eau,

et la charité publique leur donne le grain dont ils ont, assure-t-on, toujours de grandes provisions. Le couvent renferme, dit-on, une magnifique bibliothèque.

C'est la montagne et le couvent de *Tsadamba*.

Nous étions sur les terres de Bogoz, et bientôt nous arrivions à leur capitale Kéren, où est fixé le P. Stella, qui me fit le plus cordial accueil; et où, depuis deux ou trois ans, M. W. Munzinger, dont j'ai parlé plus haut, passe une partie de son temps dans d'intéressants travaux.

Les *Bogoz* ou *Sennehit* descendent des *Agas* d'Abysinie qui habitent les sources du Taccazé, et dont une autre partie est fixée, dit-on, auprès des sources du Nil bleu. Ils ont conservé en partie la langue de leurs pères. — Ils peuvent compter de 20 000 à 25 000 âmes.

Ils sont en général fort beaux hommes, bien pris et forts, et l'on rencontre fréquemment chez eux des femmes d'une beauté vraiment remarquable. Leurs richesses consistent généralement en troupeaux qu'ils mènent paître d'un lieu à l'autre, dans une vie nomade.

Malgré cette existence, les *Bogoz* ont plus de villages fixes que leurs voisins. Ils cultivent aussi le doura, et chez eux, l'agriculture tend à se développer, sous l'influence du P. Stella, qui est véritablement leur roi de par eux-mêmes. Si quelque discussion s'élève, que les chefs ne puissent apaiser, s'il survient un différend entre deux chefs puissants, la médiation du missionnaire est aussitôt acceptée que proposée, et bientôt la concorde succède à la division. Les deux chefs remettent au médiateur chacun un de ces larges glaives qui sont leurs compagnons inséparables, et si l'un d'eux manque à sa

parole, son épée est perdue pour lui ; c'est plus qu'une perte, c'est une sorte de déshonneur.

Le village de *Kéren*, capitale des Bogoz, peut compter environ 300 de ces huttes circulaires du Soudan dont Cailliaud nous a donné le dessin. Il s'élève au pied d'une montagne escarpée et pittoresque qui domine la magnifique plaine de Mogareh. — Cette montagne forme, pour ainsi dire, le dernier degré de la chaîne de *Mérara*; derrière elle s'étend une petite plaine qui s'agrandit peu à peu et devient bientôt la plaine du *Barka*, du fleuve de ce nom, dont le lit s'étend au milieu.

Les pays de Mensa, du Bogoz, et le commencement du pays de Barka sont entièrement indépendants. Jamais ils n'ont payé le moindre tribut ni aux Turcs, ni aux Égyptiens, et les efforts des empereurs d'Abyssinie de ce côté n'ont jamais abouti à rien.

Les mœurs de Mensa et du Bogoz rappellent beaucoup celles de l'Abyssinie, à quelques différences près. Chez eux, la loi du sang règne dans toute sa force, ainsi que chez les peuples du pays de Barka. Les fils de la victime et même quelquefois toute sa famille sont en vendetta avec le meurtrier et les siens. — « Il y a » du sang entre eux, » dit-on, et cet usage s'étend même au juge qui a condamné à mort. Aussi cite-t-on, comme un homme d'un remarquable courage, le chef qui, devant un grand crime, n'a pas hésité à prononcer une condamnation capitale. Aussi les exécutions sont-elles fort rares.

Le mariage, comme dans beaucoup de ces pays, est une sorte de vente de la jeune fille au jeune homme, qui paye une somme à son père.



Ici se présente une différence énorme entre les Bogoz et les habitants de Mensa d'un côté, et ceux du Barka, de l'autre.

Dans les deux pays, le divorce est en usage, et dans certaines parties, se prononce quelquefois sur des motifs assez futiles, quoique l'influence du P. Stella le rende de plus en plus rare chez les Bogoz et à Mensa. Mais chez ceux-ci, c'est un grand déshonneur pour la femme et sa famille, tandis que dans le pays de Barka, tout le déshonneur est pour le mari ; et la femme a le droit de demander le divorce sans dire les raisons qu'elle a d'en agir ainsi. Le fait seul, de la part d'une femme, de ne plus vouloir vivre avec son mari, suffit, quand elle persiste, pour faire prononcer le divorce, à la grande honte de celui-ci qui doit en outre rendre à sa femme tous ses biens. On juge combien d'abus s'ensuivent.

En quittant Kéren nous descendîmes les dernières rampes de la chaîne de Mérara, et bientôt nous fûmes dans la vallée où se forme le Barka, et qui tire de lui son nom.

Le *Barka*, comme presque tous les fleuves de ces zones, n'est à proprement parler qu'un torrent, arrêté dans son cours pendant la belle saison. A cette époque, le voyageur trouve dans quelques endroits un peu d'eau à ciel ouvert ; mais souvent ce n'est que dans des trous que l'on creuse, que l'on en trouve assez pour abreuver les caravanes.

Cette rivière prend sa source vers le sud de Kéren, et se dirige à l'ouest-sud-ouest ; de là elle se porte vers le sud-sud-ouest, pour suivre ensuite une direction généralement ouest ; puis elle se détourne vers le nord-ouest,

puis vers le nord, de là vers le nord-nord-est, et enfin vers Souakim. — Elle se perd dans les sables à *Karkabat*.

A l'époque de la mauvaise saison, des pluies torrentielles changent le fleuve à sec, pour ainsi dire, en un torrent furieux qui atteint une largeur immense, et dont les flots impétueux entraînent tout ce qui s'oppose à leur passage.

Le pays, quoique fort chaud, est loin d'être aussi brûlant que le Samhar : le terrain, d'une richesse incroyable, car doura, tabac, etc., viennent admirablement sans soins, présente les apparences de terrain d'alluvion ; les gommiers atteignent de très grandes dimensions.

Le Barca est peuplé de lions, panthères et autres animaux féroces : l'éléphant y descend des montagnes de *Changallas* ; dans certaines parties du sud, on rencontre le rhinocéros et le bœuf sauvage ; dans d'autres du nord, la girafe, l'hémione, l'autruche, le secrétaire, etc. La pintade y abonde : la famille des antilopes y est représentée suivant les quartiers par le grand antilope à cornes en spirales, le grand antilope à cornes droites, la gazelle, le tsesaa, etc., etc.

Les habitants du Barka sont peu agriculteurs ; ils sont presque exclusivement adonnés à la vie pastorale ; l'emplacement de leurs villages change suivant les besoins des troupeaux. *Bicha* est le seul grand village fixe qu'on trouve dans le pays de Barca proprement dit. La capitale du pays, *Tsagga*, suit la règle générale.

Dans ces villages nomades, les tentes faites de nattes sont rangées le long de la haute enceinte d'épines destinée à servir de rempart contre l'ennemi et les bêtes

féroces : au milieu est une grande place où se réunissent chaque soir, autour de feux homériques, les troupeaux de la tribu. Dès qu'un hôte respectable se présente, le chef fait évacuer une ou plusieurs maisons suivant ses besoins, et l'étranger s'y installe. Bientôt arrivent le lait, la crème, le bouza (bière de doura), un ou plusieurs moutons ou chèvres, et quelquefois une vache, qui sont offerts au nouvel arrivant. — Mais le plus pauvre reçoit toujours sa ration de lait et de grain, et sa personne est sacrée tant qu'il reste sous les tentes de la tribu.

Le Barka est placé entre les montagnes des *Halhals* et des *Maréa* au nord ; et au sud la chaîne aussi large qu'escarpée qui borde l'Abyssinie, et qui n'est autre que le pays des *Bazen* ou *Changallas*, au pied duquel s'étendent les *Baréa*. Ainsi compris entre des peuples pillards et féroces, les *Changallas* surtout, ce pays est exposé à de fréquentes invasions ; aussi la plupart de ses enfants sont-ils guerriers, et les chefs se font-ils généralement remarquer par leur bravoure. Ils portent à leur tour la guerre dans le pays ennemi, et le dévastent alors de leur mieux : honte à celui qui revient sans butin. Ces incursions sont de véritables razzias dont le but est presque toujours de capturer de nombreux troupeaux.

Leurs armes sont la lance, le bouclier, une large épée droite à deux tranchants, et un couteau droit porté au bras, au-dessus du coude gauche, ou un couteau recourbé suspendu à la ceinture.

Les habitants du pays de Barka sont généralement musulmans, mais bien plutôt de nom que de fait : bien

peu suivent les règles de cette religion, et tous à peu près boivent parfaitement le bouza, l'eau-de-vie de bouza, l'eau-de-vie de dattes, et autres liqueurs fermentées.

Ainsi que je l'ai dit à propos de Bogoz, les peuples de l'est-nord-est, du pays de Barka sont parfaitement indépendants, quoi qu'en disent les Égyptiens ; plus loin à l'ouest, ils sont plutôt nominalement que de fait soumis à l'Égypte : ils obéissent à un prince qui prend le titre de *déglel*, et qui est le roi de tous les chefs du Barka. Il reçoit leur tribut, et lui-même en paye un au pacha de Kassalu, qui le reconnaît. Ce titre de *déglel* est un ancien titre conféré autrefois au prince de Barka par les empereurs d'Abyssinie ; en l'investissant, ils lui remettaient, comme insigne de sa dignité, une sorte de coiffure rouge qui rappelle un peu la forme du chapeau européen, et qui est encore aujourd'hui la couronne du pays de Barka.

La capitale nomade du Déglel est Tsagga ; généralement elle s'étend sur la rive gauche du fleuve, vers le coude qu'il fait en remontant vers le nord.

Beaucoup de personnes croient que le pays de Barca est réservé à un avenir d'une grande importance, et je ne m'en étonne nullement. Sans compter sa prodigieuse fertilité, il semble, par sa position, appelé à devenir la route du commerce de Gondar, du Naréa, d'une partie du Soudan comprise entre le Bahr-el-Azrak et le Bahr-el-Abiad, et de tout l'ouest de l'Abyssinie. Il est bien probable que le nord, si les Changallas ne s'y opposaient pas, suivrait aussi cette voie plate, commode, assez abondamment pourvue d'eau, et qui peut très bien aboutir de Keren à Messawah par une route facile qui

tourne les montagnes difficiles, sans être trop longue pour cela ; tandis qu'en Abyssinie, les chemins montueux et impraticables, les vexations des douanes et des chefs rendent tout transport difficile.

La vallée de Barka proprement dite, se termine à Bicha, mais le pays de Barka, soumis au Deglel, s'étend beaucoup plus loin, tout près de *Kassala*.

*Bicha* est un joli village suspendu aux flancs d'une sorte de montagne rocheuse et qui paraît riche en fer. En certains endroits, les roches brisées en mille pièces forment un vrai chaos : la foudre, dans les orages qui se succèdent presque sans interruption pendant la saison des pluies, a broyé ces rocs, attirée par la montagne isolée.

Quand je passai à Bicha, le village était gouverné par un guerrier fameux nommé *Shebadin*, sorte de héros légendaire que redoutaient les Changallas. Cet homme, plein de bon sens, de jugement et de douceur, devenait un lion devant l'ennemi. Je passai deux jours sous son toit où je reçus la plus franche hospitalité.

A partir de Bicha, le pays, sans être généralement pays de montagnes, devient cependant accidenté : c'est une succession de plateaux jusqu'à six ou sept lieues avant d'arriver à *Alguéden*.

Dans la plaine, à partir du fleuve, et sur ces plateaux, jusqu'au pied des montagnes d'Alguéden, je fus fort retardé par le terrain, assez dangereux pour les animaux. La terre, fortement détrempée par les pluies, avait en quelque sorte monté ; la surface seule s'était séchée au soleil et paraissait solide, bien que n'étant formée que d'une croûte de quatre à six pouces au-dessous de laquelle s'étendait un vide.

Les pieds des animaux cassaient cette surface, et alors tout tombait : la panique se mettait parmi eux, et j'eus bien de la peine à sortir de ce mauvais pas sans encombre.

A partir de cette limite, 6 ou 7 lieues avant Alguéden, nous rentrâmes en pleine montagne. Après une ascension aussi longue que pénible, nous arrivâmes enfin à un riant plateau au coin duquel s'élève *Alguéden*, village important et fixe, situé sur le versant ouest d'une montagne au pied de laquelle jaillit une source abondante.

Après Alguéden nous parcourûmes tantôt des montagnes, tantôt des plateaux ou des plaines magnifiques, jusqu'à Sabdérat, village fixe réparti sur deux montagnes qui se regardent ; peu après les dernières montagnes sont derrière le voyageur. La plaine s'étend à perte de vue, les gommiers deviennent de plus en plus rares, on pressent le désert. Une montagne aux vives arêtes, aux formes anguleuses, se détache sur la ligne droite de l'horizon, c'est le *rocher de Kassala*, et bientôt on arrive à cet avant-poste de l'Égypte.

*Kassala* s'étend sur la rive droite du *Gache* ou *Mareh* : c'est une ville entourée de murs qui voudraient être une fortification, défense suffisante, du reste, contre les lances des nègres et des *Bichari*. Elle est la résidence d'un bey qui a le titre de gouverneur du Soudan oriental, et qui y commande une garnison égyptienne. Le bey résidant lors de mon séjour était *Elias bey*, de l'accueil duquel je n'eus qu'à me louer.

Je fus logé à Kassala chez le *Maldem Gærgis*, chrétien copte auquel j'étais recommandé, et chez qui je

trouvai la plus aimable hospitalité, ainsi que l'avait trouvée avant moi M. *Didier* lorsqu'il arrivait de *Souakim*.

*Kassala* a une grande importance, comme étant l'entrepôt d'une grande partie du commerce que le *Soudan* et l'*Abyssinie* de l'ouest font avec la mer Rouge. Maintenant beaucoup de produits de *Gondar* viennent à *Kassala* par *Métamma* et de là gagnent la mer Rouge par le désert, et malgré le manque d'eau.

Le *Gache* est encore là ce qu'il est sous le nom de *Mareb* en *Abyssinie*, mortel à certaines époques, au commencement de la saison des pluies et encore plus à la fin ; des fièvres terribles et qui emportent le malade en trois, deux, souvent même en un accès, des dysenteries qui tuent en quelques heures, et une quantité d'autres maladies affreuses ravagent ces lieux maudits. J'avais jusque-là résisté aux miasmes du commencement des pluies, quoique obligé de laisser nombre d'hommes derrière moi pour cause de maladie, mais à *Kassala* je devais payer mon tribut. En quelques heures, une dysenterie galopante, comme on l'appelle dans le pays, me mit au plus mal : heureusement, chose rare dans ce cas, l'apathie ne m'envahit pas ; et prenant à la hâte une dose énorme d'une préparation qui m'avait été donnée au *Caire* par mon ami le *D<sup>r</sup> Richard*, sitôt et si malheureusement enlevé depuis à la science, je me fis hisser sur mon dromadaire et je partis.

J'ai la profonde conviction que le changement d'air, la fatigue, sont les deux remèdes souverains contre la plupart des affections qui tuent les Européens dans les pays intertropicaux.

Elias bey avait absolument voulu me donner une escorte, les Bichari étant en partie révoltés. J'eus beaucoup de peine à n'avoir que dix cavaliers pour m'accompagner jusqu'à *Berber*.

Sortis bientôt du pays qui borde le Gache et est rempli d'arbres et de verdure, nous ne tardâmes pas à arriver dans de vastes plaines couvertes d'herbes, et dont l'apparence se rapprochait de celle des parties du Sahara connues sous le nom de *Désert de Halfa*. Sauf *Hébraït*, tous les villages sont nomades.

Enfin, après avoir dépassé un puits, et parcouru ensuite une partie de plaine entièrement dépourvue d'eau, nous aperçûmes un rocher à l'horizon ; c'était la montagne de *Gooz-Redjeb* ; peu de temps après nous campions au pied de la montagne, entre des palmiers à branches (domb), sur les bords de l'*Atbarah* qui s'appelle *Taccazé* en Abyssinie, vis-à-vis de *Gooz-Redjeb*, qui s'étend sur la rive gauche du fleuve.

La montagne s'élève sur la rive droite. Encore souffrant, je ne pus monter au sommet pour m'assurer de ce qui pourrait être vrai dans ce qu'on rapporte d'anciens édifices chrétiens qui y auraient existé, et dont il resterait des ruines. A la longue vue je ne vis absolument rien de ce genre, et tous les indigènes m'affirmèrent qu'il n'y existe quoi que ce soit de semblable.

*Gooz-Redjeb* est une grande ville, ou plutôt un grand village composé de huttes : il est administré par un cheik qui a quelques soldats de S. A. le vice-roi d'Égypte.

De *Gooz*, je suivis presque continuellement l'*Atbarah* jusqu'au *Kounnour-gabel* (désert de pierres) après lequel je retrouvai le *Nil*. Je fus donc presque conti-



~~seulement~~ dans cette bande de verdure et d'arbustes  
~~de~~ l'environnement ces fleuves, ne la quittant que pour la  
~~retrouver~~, et j'arrivai à *Berber*.

Tels sont les renseignements que j'ai cru devoir  
adresser à la Société de géographie : si elle désire quel-  
ques autres éclaircissements que je puisse lui fournir,  
je serai heureux de me mettre à sa disposition.

A. DE COURVAL.

Rugles (Eure), 25 mai 1858.

---

## **Analyses, Rapports, etc.**

---

### **RAPPORT**

Sur les deux ouvrages intitulés : *Géographie de Grégoire de Tours, le Pagus et l'administration en Gaule*, par Alfred JACOBS ; — *Gallia ab Anonymo Ravennate descripta e codd. mss. recognovit commentariisque et tabula illustravit*, idem. Paris, Furne, 1858, in-8.

---

On a souvent reproché à l'Université de négliger l'enseignement de la géographie, et de permettre aux élèves les plus distingués de ses lycées, d'en quitter les bancs, sans s'être initiés à la connaissance du globe. Si l'on en juge par le petit nombre de travaux géographiques qui sont dus à des membres du corps enseignant, on peut croire le reproche fondé. Toutefois, quelques heureux symptômes d'un retour à ces études négligées, se sont manifestés, dans ces derniers temps. Sans parler de notre confrère, M. Poulin de Bossay, qui a tant fait pour l'enseignement géographique, de M. Guigniaut, qui occupe depuis plus de vingt années avec autorité et talent la chaire de géographie à la Sorbonne, disons que quelques jeunes professeurs ont dirigé vers des points intéressants de la géographie ancienne leurs recherches et leur activité. M. Ernest Desjardins, notre confrère, a éclairé diverses obscurités de la topographie de l'ancienne Italie ; M. Victor Gué-

rin, en visitant l'Orient, a complété la connaissance des contrées helléniques, que nous devons aux Barbié du Bocage, aux Choiseul Gouffier, aux Pouqueville, aux Leake, aux Hamilton et à nos savants compatriotes Boblaye, Ph. Le Bas, Ch. Texier. Les membres de l'École d'Athènes font tous les jours une moisson de renseignements nouveaux, d'où ils tirent d'intéressants mémoires.

Les deux ouvrages que j'ai à vous signaler, prendront une place honorable dans cette série de travaux, dont l'initiative appartient à l'Université. Élève brillant d'un de ses colléges, M. Alfred Jacobs avait puisé, près de son père, le goût de la géographie, dont la culture s'est fortifiée chez lui de l'étude approfondie des anciens. Archiviste paléographe, il a associé dans le programme de ses études, le moyen âge à l'antiquité, et s'est rendu aisément maître des difficultés qu'offrent nos vieux diplômes latins, exercé qu'il était déjà par la lecture des auteurs de la belle époque. Aussi lorsqu'il a voulu, sinon entrer dans le corps enseignant, du moins lui appartenir en droit, par le titre de docteur, a-t-il demandé à la géographie le sujet de ses thèses. Vous le savez, messieurs, les thèses pour le doctorat ès lettres ne sont plus aujourd'hui de simples exercices littéraires, où le candidat doit faire preuve de sa facilité et fournir à ceux qui l'interrogent l'occasion de montrer leur science. Ce sont des œuvres originales, des travaux spéciaux d'histoire, de critique ou de philosophie. Il en est même qui conduisent leurs auteurs à l'Institut. L'importance de ces thèses, plus ou moins grande suivant les sujets, les font maintenant rechercher comme d'excellents livres. Et certainement, les

thèses de M. A. Jacobs contribueront à maintenir la bonne opinion qu'on a prise des travaux des jeunes docteurs ès lettres. Elles ont été soutenues avec éclat et appréciées par des hommes éminents. En faisant d'elle l'éloge qu'elles méritent, je ne saurais donc être accusé de partialité pour un nom qui nous est cher et qui s'est attaché à des œuvres solides et consciencieuses.

La thèse latine de M. Alfred Jacobs est une nouvelle édition d'un chapitre de l'*Anonyme de Ravenne*, donnée d'après les manuscrits. Applaudissons d'abord à l'heureuse idée de l'auteur. Au lieu d'une dissertation en latin, dont le mérite littéraire peut parfois être contesté, loin que nous sommes du siècle des Érasme, ou des Turnèbe, il a préféré nous donner un texte original ; et quoique son introduction et ses notes nous prouvent qu'il était parfaitement en état d'écrire en latin et avec élégance tout un livre, il a sagement compris que son rôle devait se borner à celui de commentateur. Trois manuscrits se conservent aujourd'hui de l'Anonyme de Ravenne : l'un à la bibliothèque du Vatican, M. A. Jacobs n'a pu en obtenir communication ; le second à la bibliothèque de Leyde ; le troisième à la bibliothèque impériale de Paris. C'est d'après ces deux manuscrits, que M. A. Jacobs a établi le texte qu'il publie de la partie de l'Anonyme de Ravenne consacrée à la Gaule. Mais les secours fournis par ces manuscrits étaient encore insuffisants, et l'auteur a dû apporter dans son œuvre une forte dose de critique et de sagacité. Les premiers éditeurs de la cosmographie de l'Anonyme étaient loin des'être acquittés de leur tâche avec tout le soin désirable. Porcheron avait reproduit le

manuscrit de Paris, sans en faire disparaître les erreurs, les mots corrompus, sans suppléer aux omissions. Gronovius, tout en corrigeant Porcheron, grâce aux manuscrit de Leyde, en maintint beaucoup d'inexactitudes et n'éclaira son texte ni par des notes, ni par un commentaire.

En ne s'attachant qu'à la Gaule, M. Jacobs a rendu, il est vrai, sa tâche moins laborieuse et plus courte ; mais la méthode qu'il a suivie peut être appliquée à toute la cosmographie de l'Anonyme ; elle deviendra le point de départ d'une excellente édition qu'il est plus à même de donner qu'aucun autre. M. Jacobs rapproche son texte de celui de Ptolémée, des itinéraires, de la table de Peutinger. Et ces rapprochements, joints à ceux que lui fournissent d'autres auteurs, deviennent dans la préface de sa thèse, l'objet de considérations judicieuses et intéressantes. La mauvaise foi de l'Anonyme de Ravenne avait attiré sur lui toutes les sévérités de la critique. Ce cosmographe se plaît en effet à citer des auteurs imaginaires, des personnages fabuleux qu'il n'a certes pas consultés. M. Jacobs, tout en condamnant sa fraude, accuse davantage son ignorance. Je ne puis le suivre dans ces considérations, malgré leur intérêt. Elles m'ont parues sensées, et placent la question à son véritable point de vue. Le nouvel éditeur fait connaître les documents auxquels l'Anonyme a dû puiser et explique par là ses erreurs. Un savant bénédictin du siècle dernier, le P. Beretta, avait cru reconnaître l'Anonyme de Ravenne dans un certain Guidon qui écrit au x<sup>e</sup> siècle une cosmographie ; et Wesseling avait soutenu à cette opinion. M. Jacobs la repousse, par la raison

décisive que l'on connaît aujourd'hui le livre de ce Guidon, conservé dans la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, et qui est tout à fait distinct de la cosmographie de l'Anonyme. Guidon et l'Anonyme ont vécu à des époques différentes, c'est ce que la comparaison des deux textes a démontré. On ne trouve chez le cosmographe de Ravenne rien qui se rapporte à des événements postérieurs au ix<sup>e</sup> siècle. Ainsi la conformité qui existe entre certaines parties du livre de Guidon et l'*Orbis descriptio* de l'Anonyme, tient aux emprunts que le premier y avait faits. Tout ce que ce même Guidon rapporte de l'Italie, prouve qu'il en avait le texte sous les yeux ; il en a éclairé les obscurités, en y insérant des détails puisés ailleurs.

Je ne dirai rien du texte même, qui n'est pas susceptible d'analyse. M. Jacobs l'a divisé en chapitres ; il a donné les meilleurs leçons, expliqué par des notes les points difficiles. Dans les tableaux itinéraires, il a pris soin de mettre en regard les noms donnés par l'Anonyme, de ceux que fournissent la table théodosienne et l'itinéraire d'Antonin, en indiquant les localités actuelles correspondantes, d'après les plus récents travaux.

La thèse se termine par un examen chronologique des auteurs auxquels l'Anonyme a puisé pour sa description de la Gaule. Enfin une carte, dressée par M. Jacobs et dessinée avec soin, permet de suivre la description chorographique de l'Anonyme.

La *Géographie de Grégoire de Tours* est un travail plus étendu et plus original encore que la thèse précédente. C'est un premier pas, et des plus heureux, fait

dans l'étude de la géographie de l'époque mérovingienne, encore si obscure, et que les beaux travaux de Benjamin Guérard avaient en quelque sorte fait sortir du chaos.

L'introduction que M. Jacobs a mise en tête de sa thèse, fera comprendre à quel degré d'imperfection la science s'était jusqu'à présent arrêtée. Le jeune et judicieux docteur esquisse, en quelques pages, l'histoire des travaux faits sur la géographie ancienne des Gaules, à partir d'Adrien de Valois, qui, dès le principe, s'était élevé à une hauteur que l'on n'a point encore dépassée. Dans cet aperçu historique, M. A. Jacobs trace le cadre à remplir, et indique du doigt la route qui mènera définitivement l'érudition au but qu'elle poursuit. Puis, choisissant au milieu d'une tâche si vaste et si épineuse la question qui s'offre la première à nos investigations, il entreprend d'éclairer la géographie du père de notre histoire, Grégoire de Tours, sans laquelle on ne saurait faire un pas dans le dédale de nos anciens diplômes.

Mais avant de chercher à préciser les localités modernes qui correspondent aux noms de lieux cités par l'évêque de Tours, il faut se faire une idée exacte du sens attaché aux désignations générales que l'on y trouve employées. Sans cesse se présentent aux yeux du lecteur les mots de *civitas*, *urbs*, *oppidum*, *castrum*, *vicus*, *villa*, *locus*, *hospitium*, *territorium*, *terminus*, *finis*, *ager*, *pagus*, etc. Quel est le sens de ces noms ? Quel est du moins celui que la latinité incorrecte et barbare de Grégoire leur attribue ? M. Jacobs entre d'un pas ferme et dégagé dans l'examen de cette question préliminaire ; avec une grande sûreté de coup d'œil et une remarquable

finesse d'esprit, il constate en même temps, le vague et l'incertitude de ces mots, et démêle, au milieu de ce brouillard, des nuances qui permettent encore de distinguer entre les acceptions tour à tour adoptées.

Il en était de ces mots, à l'époque mérovingienne, comme de tous ceux de la langue latine : les barbares en oubliaient ou en confondaient le vrai sens, et prêtaient à l'un ou à l'autre la signification du voisin. Les désinences de cas elles-mêmes, les conquérants ou les habitants de la Gaule ne saisissaient plus leur application ; et on les voyait, comme Grégoire de Tours, faire indistinctement usage d'un même mot pris à des cas différents, sans que les verbes ou les prépositions l'exigeassent. M. Jacobs fait à cet égard une observation ingénieuse, que je crois du reste avoir déjà lue quelque part. « Les livres de géographie les plus usités, étant rédigés sous forme d'itinéraires, et l'indication des distances y amenant alternativement la forme ablative et la forme accusative, on ne s'aperçut pas de la cause qui amenait ces désinences, et plus tard, lorsque aucune préposition ne commandait plus l'accusatif ou l'ablatif, on maintint encore *s* aux noms de lieu qui avaient été mis à ces cas. De là l'orthographe des noms du Mans, de Tours, Poitiers, Angers et bien d'autres. »

L'origine de cet *s* n'est-elle pas cependant plus simple? Remarquons que *s* entre précisément dans les noms de ville où l'ethnique a remplacé le nom primitif de l'*urbs*. Amiens, par exemple, c'est *Ambianensis urbs*, expression qui s'est substituée à *Samarobriva* ; Angers est de *Andecavensis urbs*, mis au lieu de *Juliomagus* ; Poitiers,



*Pictavensis urbs* au lieu de *Limonum*; Chartres, *Carnutensis urbs*, au lieu d'*Autricum*; le Mans, *Cenomanensis urbs*, pour *Subdinnum*, etc. Ne faut-il pas croire alors que *s* est tout bonnement le reste de la forme adjectivale qu'avait dans le principe le nom du chef-lieu de la cité? *s* final dans Orléans est évidemment le reste de la terminaison *Aurelianensis urbs*, par lequel on désignait *Genabum*; *s* de l'adjectif s'est certainement conservée dans Thiers (*Tigernense castellum*), Viviers (*Vivariensis urbs*).

La *civitas* a, dans César, un sens clair et précis : elle désigne l'étendue d'un pays occupé par un même peuple, par une même nation, ayant son chef et son gouvernement. C'est en ce sens que Strabon nous a dit que, sur l'autel de Lyon, étaient représentées les statues de 60 cités de la Gaule. César, dans ses *Commentaires* en énumère 88, et la géographie de Ptolémée en mentionne 60. Mais plus tard, ce sens s'altéra, et dans Grégoire, on trouve le mot tour à tour employé sous son acception primitive ou avec celui de ville. M. Jacobs aurait pu noter la cause de cette confusion. Une fois que les empereurs romains eurent divisé la Gaule en un nombre déterminé de *civitates*, ayant chacune son chef-lieu, cette ville capitale (*urbs*, *caput*) finit par devenir la personnification de la *civitas* même. Là se tenaient en effet les magistrats de la cité (*civitas*) : on était donc naturellement conduit à employer le mot *civitas* pour la ville siège de son gouvernement. Et une fois que ce mot eût été appliqué aux villes chefs-lieu, lorsque la division en *civitates* eut disparu, il fut abusivement attribué à toutes les villes importantes. Le mot *civitas*, en

effet, de même que le grec *πολις* ne signifiait rien autre chose que ce que nous appellerions aujourd'hui état ou au moins commune. Un phénomène inverse conduisit Grégoire et ses contemporains à attribuer au mot *urbs*, le sens d'état ou de territoire, emploi inexact que M. Jacobs a signalé.

Les Latins ont désigné en Gaule, sous le nom d'*oppidum* ce que les Celtes appelaient vraisemblablement *caer* ou *ker*, c'est-à-dire une localité fortifiée par la nature ou par l'art ; ce que les Allemands nomment *Burg*. Plusieurs passages des *Commentaires* nous présentent en effet le mot *oppidum*, employé dans le sens de lieu fort et défendu (*locus munitus*) ; mais comme la plupart des villes gauloises étaient placées sur des hauteurs escarpées ou d'un accès difficile, *oppidum* fut, pour les Gallo-Romains, tout à fait synonyme de ville ; et il est facile de s'expliquer comment on l'étendit ensuite au territoire de la ville elle-même, au pays dont cet *oppidum* était la localité principale, ainsi que le montrent les passages recueillis par M. Jacobs. Toutefois, ajoute-t-il, l'emploi d'*oppidum* comme territoire est beaucoup plus rare que celui des mots *urbs* et *civitas* dans la même acception.

Une remarque du jeune et savant géographe confirme mon observation, c'est que les mots *civitas* et *urbs* ne désignent généralement que des villes épiscopales ; car, en effet, c'était toujours au chef-lieu de la *civitas* que le siège de l'évêché avait été établi.

*Castrum* et *castellum* indiquent des places fortes ou fortifiées. M. Jacobs a raison ; mais il aurait pu ajouter une remarque, c'est que l'emploi de ces mots s'était,

au temps de la domination impériale, exclusivement appliqué à des localités fortifiées par les Romains ; tandis que l'*oppidum*, c'était la forteresse gauloise établie généralement au sommet d'un *dunum*, telles que l'ancienne *Bibracte* au mont Beuvray, l'ancienne *Gergovia* au mont Georgeie, l'ancien *Lugdunum* sur les hauteurs de Fourvières. De là, il suit que presque tous les endroits qui portent les noms de *chastelier*, *chastelet*, *catelet*, sont d'anciens camps romains, ainsi que le démontrent les antiquités qu'on y a généralement rencontrées. M. Jacobs note une seule localité que Grégoire de Tours appelle indifféremment *castrum* ou *vicus*, c'est *Chinon*. Quelle en est la cause ? C'est que l'ancien *vicus* gaulois avait reçu un *castrum* latin, destiné sans doute à défendre les bords de la Vienne. « *Vicis*, écrit encore M. Jacobs, indique une localité un peu plus importante que le mot *villa* ; il y a même des *vici* considérables ; de ce nombre était *Aquis Neri*, lieu célèbre au temps des Romains, comme on peut le voir par la table de Peutinger et les itinéraires. » A quoi cela tenait-il ? A ce que les *Aquæ Neri*, autrement dit Néris, avaient été dans le principe un simple *vicus*, qui garda son nom, même après être devenu une ville ; de même qu'en Angleterre, on voit de grandes cités, telles que Liverpool conserver leur primitive dénomination de *borough*. Grégoire fait quelquefois de *vicus* le synonyme de *domus*. Dans cet échange d'acceptions, je crois qu'on ne saurait l'accuser d'ignorance de la langue latine ; si l'on se reporte au sens primitif du mot, répondant au grec *οἶκος*, on voit qu'il signifiait un lieu habité ou un ensemble d'habitations ; voilà pourquoi, à

Rome, il s'appliquait à la division par quartiers ; et dans Cicéron, comme dans Horace, on le trouve pris avec l'acception de ferme et de propriété rurale. Il est vrai que, pour la Gaule, la confusion était plus fâcheuse, parce que les Romains s'étaient généralement servis de ce mot pour désigner un simple bourg, tandis que *villa*, *domus*, désignaient de plus petites localités, le premier mot s'appliquant à un endroit où était une exploitation rurale et le dernier pouvant désigner un simple hameau. M. Jacobs a très bien fait voir le sens de *fiscus*, qui désignait une terre d'une étendue quelquefois considérable, appartenant au roi, ou plus tard simplement possédée par une abbaye ou un particulier.

*Prædium*, dans Grégoire de Tours, signifie une ferme, un bien rural ; *hospitium*, *hospitiolum*, désigne les plus petits endroits, les demeures isolées ; et cette acception nous montre que le voyageur attardé était presque toujours sûr d'y trouver l'hospitalité. L'*hospitiolum* devenait quelquefois une *cella*, *cellula*, quant un saint prêtre y fixait sa demeure. Enfin les mots de *casa*, *colonica*, *curtis*, *villare*, *res*, *potestas*, *locellus*, *situs*, *mansio*, *mansus*, *mansellus*, désignaient des biens ruraux plus ou moins considérables, et ont donné naissance aux noms de localités *Chaise*, *Cheseaux*, *Casal*, *Chazal*, *Colonge*, *Coulange*, *Villars*, *Villiers*, *Mas*, *Courtenay*, etc., et aux terminaisons en *court*, si fréquentes dans la Lorraine et la Picardie. Ces noms génériques, de même que ceux de *Firmitates* (*Fertés*) et *Motæ* (*Mottes*, *Mothes*), n'apparaissent qu'à la période franque et carlovingienne.

Le mot *territorium* comporte une idée assez vaste ;

c'est le territoire de la cité (*civitas*); mais, parfois l'application en est restreinte à une simple portion de territoire. *Terminus* et *finis*, par une dérivation facile à concevoir, ont joint au sens de limite, celui de territoire même. Toutefois, le mot *finis* s'appliquait rarement à l'ensemble du territoire de la cité. Il n'appartient guère à la langue de Grégoire de Tours. C'est surtout à partir de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, que son apparition devient fréquente; on le rencontre presque à chaque page des diplômes. *Ager* devient postérieurement un synonyme des mêmes mots; il est à la *villa* ce que le *territorium* est à la cité. Dans des documents contemporains de Grégoire de Tours, *suburbium* comporte quelquefois une acception territoriale assez étendue. Le mot *bannus* est le petit territoire dépendant d'une localité, et nous en avons conservé l'application dans le terme de banlieue. *Condeda* est une très petite circonscription territoriale. *Marchia* et *confinia* sont les mêmes mots que *finis* et *terminus*, désignant à la fois les limites et leur contenu.

Toutefois je remarquerai que, dans les noms de lieux, le mot *finis*, altéré sous les formes de *fins*, *fismes*, *hains*, *pfinn*, etc., s'applique presque toujours à une localité située sur la frontière d'un *pagus* ou d'une *civitas*, comme le prouve la comparaison des itinéraires romains et des voies actuelles.

Une incertitude, toute semblable à celles que M. Jacobs signale dans l'emploi des mots précédents, se retrouve dans les termes de *diocæsis* et *parochia*. Le *diocæsis* n'est parfois, dans Grégoire de Tours, comme dans les canons des conciles, qu'une simple paroisse,

et par contre, *parrochia* se dit quelquefois d'un évêché. Il est un point de la géographie ecclésiastique des Gaules sur lequel l'auteur de la thèse a fait une remarque des plus importantes. C'est qu'au VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, il n'y avait qu'un seul archidiaque par cité ou diocèse, en sorte que la subdivision des diocèses en archidiaconés doit être regardée comme postérieure aux Mérovingiens. Cette origine relativement moderne des archidiaconés, leur enlève beaucoup d'importance historique, car, dès lors, ils ne peuvent plus s'offrir comme une consécration ecclésiastique de la subdivision de la *civitas*, devenue diocèse, en *pagi*, ainsi que l'avaient indûment supposé plusieurs géographes. En dehors du diocèse, aucune division adoptée par l'Église ne peut être regardée comme ayant un caractère ethnologique. Au temps de Grégoire de Tours, des archiprêtres, des prêtres et quelquefois de simples diacres étaient répartis dans les bourgs et les châteaux.

Cette observation de M. Jacobs, appuyée sur un grand nombre de faits, nous montre malheureusement combien il est difficile de rétablir la circonscription des anciens *pagi*. Ce mot *pagus* lui-même, qui a donné naissance à notre français *pays*, n'a plus, sous les Mérovingiens, le moindre sens précis. Tantôt il désigne le territoire du plus mince *vicus*, de la plus simple *villa*; tantôt il représente une subdivision de la *civitas*, et parfois aussi la *civitas* tout entière; enfin, on en fait encore usage avec le sens générique de contrée. Au milieu de tant d'incohérence et de confusion, écrit M. Jacobs, il m'a semblé qu'on ne devait pas accepter la division en *pagi majores* et *pagi minores*, répon-

dant, ceux-ci à des cités, ceux-là à des fractions de cités, si on l'accepte comme une classification rigoureuse et précise répondant à un système administratif déterminé. C'est ce que le savant docteur a établi de la manière la plus incontestable. Ainsi, à l'époque mérovingienne, la subdivision des *civitates* en *pagi*, si claire et si précise au temps de César, n'a plus aucune existence légale, et l'on est réduit, comme de nos jours, à en chercher la trace dans des appellations locales et dans la configuration du terrain. Cet ancien *pagus*, dont nous ne savons plus le nom celtique, avait à la fois un caractère ethnologique et géographique. Un peuple s'était cantonné dans une région de la Gaule qui avait ses limites naturelles, et il avait fini par constituer une petite nation dans la grande. Sous la domination romaine, les *pagi* avaient leur conseil et leur administration, qui ressortissaient de l'administration de la cité à la tête de laquelle étaient placés des décevirs, un *defensor* et un *ordo*. Les *magistri pagorum* avaient la surveillance spéciale de l'entretien des routes vicinales et des fournitures dues aux gens de guerre et aux agents de l'administration dans leurs voyages. On voit par le code théodosien, que ces *magistri* reçurent plus tard le titre de *præpositi* (prévôts), avec une extension d'attributions fiscales.

M. Jacobs a justement rappelé la liaison étroite qui existait entre les *pagi* romains, dont une bonne partie est devenue autant de *pays* de nos provinces, et les régions physiques et géologiques, dans lesquelles la France se décompose. Cette observation a été signalée pour la première fois, à propos de la Seine-Inférieure,

par un géologue des plus distingués, M. Antoine Passy. Pour quiconque a parcouru la France autrement que sur les routes et dans les chemins de fer, le fait est évident. Les changements du terrain expliquent les différences de dénomination et l'existence de circoncriptions qui peuvent de prime abord paraître arbitraires. Le pays de Bray forme, dans la haute Normandie, comme une île allongée de grès vert au milieu d'un territoire calcaire ; le Boulonnais se détache des terrains tertiaires de l'Artois, dont le séparent ses collines de grès jurassique ; la Brie tranche par son sol miocène avec les terrains crétacés de la Champagne ; l'Argonne forme une longue zone de grès vert, qui sert à la fois de frontière aux plaines crayeuses de la Champagne, et au sol solitique supérieur du Barrois et de la Lorraine ; le Morvan est un massif porphyritique et granitique isolé des terrains voisins. L'Aunis se sépare par son sol jurassique, des grès verts et des couches miocènes de la Saintonge, etc.

Je ne suivrai pas M. Jacobs dans les intéressants détails qu'il donne sur les ducs et les patrices, sur les *comitis* et les *rectores*, sur les *vicarii* et les *judices loci*. Ces points appartiennent plutôt à l'histoire de l'administration dans la Gaule, qu'à la géographie proprement dite. J'ai hâte d'arriver à l'explication des noms de lieux, mentionnés dans Grégoire de Tours, et qui forment la partie la plus géographique de la thèse. C'est un répertoire excellent, dressé avec une attention scrupuleuse et semé d'indications courtes, mais toujours substantielles. Comme un compte rendu tel, que celui-ci, perd beaucoup de son intérêt, quand on ne l'entre-



mêle pas de quelques observations critiques, je me vois réduit à relever des points insignifiants et à épiloguer sur les mots ; car je ne puis ici discuter chaque nom. Une liste de la nature de celle dont je parle, serait d'ailleurs plus longue à analyser qu'à transcrire ; on ne pourrait que détruire l'ordre alphabétique et substituer de longues phrases aux indications nettes et précises dont M. Jacobs accompagne chaque mot. Voici donc quelques réflexions qui me sont suggérées par certains mots du recueil :

A l'article *Carbonaria sylva*, M. Jacobs nous dit que la forêt Charbonnière, contiguë à celles de Cuise et des Ardennes, était, comme elle, un vestige de la portion de la forêt Hercynie située en Gaule. Il me semble que c'est étendre cette forêt un peu loin. Le Rhin a toujours été, entre les forêts de la Germanie et celles de la Gaule, une barrière naturelle et infranchissable. Aucune description de la Germanie, donnée par les anciens, n'indique que la vaste forêt des Ardennes se joignît, ou fût même contiguë, à la forêt Hercynie. Les bords du Rhin étaient déjà habités et défrichés en partie, au temps où César et Tacite nous parlent de cette ténébreuse retraite ombragée, située au centre de la Germanie.

M. Jacobs reconnaît dans le *Vabrensis pagus*, le pays de Woevre. Ce pagus n'était dans le principe qu'une forêt ; comme l'indique son nom, car il est à noter que ce nom est porté en France par un grand nombre de forêts, la forêt de Woevre en Angoumois, celle de Gavre en Bretagne, la forêt de la Vaur en Languedoc, etc. Le pays de Woevre était donc le pendant de celui des *Sylvanectes*, et il devait son nom à la vaste zone forestière

dont il est encore possible de tracer les anciennes limites. Le nom de Vabres que porte une ville du département du Tarn, paraît avoir la même étymologie ; M. Jacobs place *Vabrense castrum* à Ville-en-Woevre, mais il propose cette assimilation avec réserve, manquant, pour l'appuyer, d'autorités suffisantes.

M. Jacobs se demande si le *Coresius lacus*, dont parle Grégoire de Tours, ne serait pas le lac de Côme. Je ne crois pas que cette appellation puisse convenir à un lac d'où sort une rivière aussi considérable que l'Adda ; Grégoire n'aurait pu la désigner par l'expression de *parvus quidam fluvius sed profundus*. Ce nom me semblerait mieux appliqué au lac de Varese d'où s'échappe un cours d'eau très rapide et très profond, mais d'un mince débit, qui va se jeter dans le lac Majeur. Et je me demande même, si au lieu de *Coresius*, ce ne serait pas *Varesius* qu'il faudrait lire.

Parmi les assimilations que donne M. Jacobs, j'ai été très frappé de celle de *Rotomagus* avec Ruan-sur-Indre. Il est fort curieux de voir trois villes du nom de *Rotomagus*, arriver par voie d'altération, à prendre des noms presque semblables et cependant assez différents du mot gaulois : Rouen, Roanne et Ruan. Cela nous prouve que le mot *magus* ne se prononçait pas habituellement, et qu'on disait simplement *Rotom*, d'où le *t* sera tombé, suivant la règle générale observée dans notre langue.

C'est là en même temps une preuve que le mot *magus* avait, par lui-même, un sens en celtique et n'était pas une simple terminaison géographique. Dans son introduction, M. Jacobs traduit ce mot par « camp. »



Je ne crois pas que ce sens soit exact. Là où nous voyons de véritables *oppida* gaulois, des acropoles fortifiées, le mot *magus* n'est pas employé ; tandis qu'il est constamment appliqué à des villes situées sur des rivières navigables, ou au bord de la mer. J'incline donc à croire que le mot *magus* signifiait un port ou une plage, et non un camp sur une hauteur, idée pour laquelle le mot *dunum* me paraît avoir été réservé. Ce mot *magus, mag*, devait répondre à l'anglais *haven*. Il est à noter que toutes les villes où entre le mot *magus*, étaient des entrepôts de commerce sur le Rhin, la Meuse, la Seine, l'Oise, la Maine, l'Océan, etc.

La thèse de M. Jacobs est accompagnée d'une excellente carte dressée par lui, donnant, d'après Grégoire de Tours, la Gaule au VI<sup>e</sup> siècle.

Une commission a été nommée par Son Excellence M. le ministre de l'instruction publique pour dresser une carte des Gaules, ou plutôt trois cartes des Gaules. La troisième devra représenter la France sous les derniers Mérovingiens. Nul homme n'est plus en état d'accomplir cette tâche que M. Alfred Jacobs ; aussi la Commission a-t-elle exprimé le vœu de voir ce savant associé à ses travaux. M. le ministre de l'instruction publique a accueilli le vœu de la Commission, et je ne doute pas que le concours du jeune géographe ne contribue notablement à l'heureuse exécution de l'œuvre dont il est dès aujourd'hui un des collaborateurs.

ALFRED MAURY.

---

RAPPORT

Sur l'ouvrage intitulé : *Guyane française ; ses limites vers l'Amazone.*

PAR M. A. DE SAINT-QUANTIN.

---

Il y a trois ans, j'ai eu l'honneur de donner à la Société une courte notice sur l'ensemble des connaissances acquises sur la Guyane française jusqu'à la fin de 1855. Depuis cette date, j'ai pu noter au passage plusieurs publications importantes, auxquelles la géographie de notre colonie doit de ne pas rester au-dessous de celle des Guyanes anglaise et hollandaise. Sans parler d'une discussion toute récente, soutenue des deux côtés avec une érudition et une dialectique que la Société a pu apprécier, je citerai en première ligne l'exploration de la rivière de la Comté par M. Carpentier : les voyages dans l'Oyapock et l'Ouassa par M. de la Monderie, et enfin l'excellente brochure dont j'ai à m'occuper ici.

Le livre de M. de Saint-Quantin nous intéresse à trois points de vue : la géographie historique et diplomatique, la géographie pure, la cartographie. Je ne veux citer les deux premières parties que pour les signaler comme un résumé sobre, net et savant des questions relatives à la Guyane. La solution proposée par l'auteur pour la fameuse question de la rivière Vincent Pinzon s'appuie sur un fait de géographie physique, le changement de cours de l'Araouari, hypothèse à laquelle nous nous étions rallié d'abord, mais sur laquelle,

depuis, les explications de M. da Silva ont modifié nos premières idées.

Je passe maintenant à la grande carte qui me semble la partie la plus neuve et la plus pratiquement utile du travail de M. de Saint-Quantin. C'est la seule qui nous donne sur une grande échelle, un tracé complet des terres basses comprises entre l'Oyapock et l'Araouari. Déjà, en 1839, M. Reynaud avait publié au *Bulletin de la Société* une carte fort bien faite d'une portion de ce pays qu'il avait visitée pendant les grandes eaux. M. Walckenaer, et après lui le dépôt de la marine avaient publié la carte du lac Mapa et des environs : enfin, M. de la Monderie dans son petit livre précité, complète les notions de M. Reynaud sur le bassin de l'Ouassa. Le tracé de M. de Saint-Quantin reproduit les meilleurs relevés manuscrits que nous connaissions et y ajoute, notamment pour les environs de l'Araouari, des indications nouvelles : nous regrettons seulement que l'auteur n'ait pas indiqué dans une note les matériaux qu'il a mis en œuvre, et s'il a opéré d'après des tracés conservés aux archives de Cayenne ou d'après ses propres travaux, ce qui nous paraît le plus probable. Nous connaissons pour notre part tout ce que possèdent sur la Guyane le dépôt de la marine, le ministère des colonies et le département des cartes de la Bibliothèque impériale, et nous avons trouvé dans la carte de M. de Saint-Quantin beaucoup de choses neuves, notamment la bizarre topographie de l'île Maraca qui, à l'exception d'un bouquet de bois couvrant un flot de terres hautes, est presque toujours sous les eaux.

De l'Oyapock à l'Amazone, le terrain peut se diviser en trois étages ou zones parallèles à la mer : la plus

basse et la plus longue de ces zones est celle des terres noyées, la plus haute est celle des montagnes boisées, tandis qu'une bande intermédiaire, celle des savanes et des forêts inférieures, relie les deux autres entre elles. Les fleuves qui prennent leur source sur le premier étage, descendent au second par des sauts et des rapides dont trois ou quatre seulement sont connus vers le midi : distincts dans la partie haute de leurs cours, ils communiquent plus bas entre eux par des marigots qui ne sont guère qu'à l'état d'hypothèse.

Je me permettrai, en terminant, quelques objections : M. de Saint-Quantin me semble avoir beaucoup exagéré l'étendue du bassin de l'Ouassa et la longueur des rivières qui le parcourent. Je sais que pour adresser une critique semblable à un travail exécuté sur le terrain dans les meilleures conditions d'exactitude, il faut des autorités d'une valeur égale, et s'il se peut supérieure. Je m'appuie de MM. de la Monderie et Reynaud : le second est hydrographe, et le premier, bien qu'il ne se donne pas pour géographe proprement dit, a prouvé par l'interessante esquisse qu'il nous a donnée des terrains où l'on trouve la salsepareille que la topographie est loin de lui être étrangère. Si M. de Saint-Quantin a raison, les deux autres voyageurs ont tort, ce qu'on admettra très difficilement quand on aura vu le travail minutieusement détaillé de M. Reynaud dont l'original existe dans nos archives. Ce n'est pas tout : si le bassin de l'Ouassa s'étend à plusieurs minutes au sud du 3<sup>e</sup> parallèle nord, il ne reste à l'auteur qu'une largeur de quatre lieues au plus pour le bassin du Cachipour. Celui-ci est un fleuve d'une largeur à peu près égale à l'Araouari, d'un débit d'eau qui paraît considérable, et

ne peut guère être dissimulé si facilement. Pour lui trouver une place dans son tracé, l'auteur s'est vu forcé de modifier considérablement le tracé de son embouchure, relevé par M. Tardy de Montravel dans sa belle carte de la côte comprise entre Cayenne et le Cap Nord. A ces trois autorités, nous ne tenons pas à ajouter celle d'un croquis manuscrit, sans nom d'auteur, paraissant avoir un siècle de date, mais ne donnant malheureusement ni échelle ni gradation. Ce croquis, qui existe au dépôt de la marine, paraît l'œuvre d'un colon ou d'un officier colonial qui aura remonté l'Ouassa et ses affluents à peu près jusqu'aux points connus aujourd'hui : il est curieux en cela qu'il indique la position de beaucoup de tribus indigènes, disparues aujourd'hui, avec les beaux établissements de MM. Pomme et Flamand. Les Portugais du Para, dans leurs razzias ont enlevé les premières et détruit les seconds. Quant au grand lac poissonneux appelé par la carte manuscrite Tapamourou, et Marawini par M. de la Monderie, sa position exacte reste encore à déterminer ainsi que sa communication supposée avec l'Ouassa.

En attendant qu'une topographie plus détaillée et plus arrêtée nous permette de prononcer sur ce point, nous devons regarder l'esquisse de M. de Saint-Quantin comme plus qu'hypothétique pour ce qui regarde l'Ouassa et le Cachipour : mais son erreur fût-elle constatée, elle ne pourrait nous empêcher de rendre justice à un travail qui, à part son intérêt historique, fait faire un pas énorme à la géographie d'une colonie dont l'étude a été abandonnée depuis trop long temps au zèle individuel des colons et de quelques voyageurs.

G. LEJEAN.

## Nouvelles et communications.

---

### MERS ARCTIQUES.

NOUVELLES DU FOX ENVOYÉ A LA RECHERCHE DES NAVIRES  
DE SIR JOHN FRANKLIN.

COMMUNIQUÉES PAR M. DE LA ROQUETTE,  
Vice-président de la Société de Géographie.

---

La Société n'ignore pas que le capitaine M<sup>c</sup> Clintock, si honorablement connu par ses explorations dans les mers arctiques, pendant lesquelles il a déployé tant d'intrépidité, de sang-froid et de science nautique, commande le yacht *Fox* que lady Franklin a expédié au mois de juillet 1857, à la recherche des débris de l'expédition dirigée par son illustre et infortuné mari. Elle n'a pas oublié que depuis son départ, ce capitaine a écrit en Angleterre plusieurs lettres qui ont été insérées dans le *Bulletin*, et que celles qui furent adressées par lui au capitaine Collinson les 5 et 24 mai 1858 de Holstenborg et de l'île Disco, ont appris que d'énormes banquises de glaces et des glaces brisées, etc., ne lui ayant pas permis d'atteindre le détroit de Barrow, il dût revenir sur ses pas ; mais que loin de renoncer à ses premiers projets, en se laissant rebuter par les obstacles inattendus qu'il avait rencontrés, il conservait toujours la ferme intention d'en poursuivre l'exécution, et tout espoir de réussir.



Vous verrez, messieurs, par la dernière lettre que le capitaine M<sup>c</sup> Clintock a écrite le 26 juillet, au fils du feu sir J. Barrow, le célèbre secrétaire de l'amirauté, et dont vous trouverez ci-après la traduction, lettre qui m'a été communiquée presque en même temps par lady Franklin et par M. John Brown, auquel on doit un beau travail sur l'ensemble des expéditions arctiques, que le courageux marin s'est déjà rapproché du détroit de Lancaster, et que tout fait espérer que les premières nouvelles qu'il donnera nous apprendront qu'il a atteint l'île Beechey, d'où il doit continuer sa route au sud-ouest, route qu'a suivie très probablement sir John Franklin.

« *Fox*, yacht arctique près la baie Pond,  
26 juillet (1858).

» Mon cher Barrow,

» Je ne puis laisser passer la dernière occasion peut-être d'écrire en Angleterre, sans vous adresser quelques lignes. Si vous permettez à votre mémoire de vous faire un peu défaut et si vous laissez glisser de côté l'année qui vient de s'écouler, vous comprendrez exactement quelle est ma position. La principale différence consiste en ce que je suis maintenant en vue de la baie Pond, et que je n'ai point à surmonter la terrible glace du milieu de la mer de Baffin. Nous avons atteint le cap York le 26 juin, ce qu'on doit considérer comme un fait très précoce ; Petersen (1) eut dans cet endroit

(1) Ce Danois, en ce moment l'interprète de l'expédition du capitaine M<sup>c</sup> Clintock, a exercé les mêmes fonctions auprès du D<sup>r</sup> Kane.

une entrevue avec ses anciens amis, les montagnards arctiques. Le pauvre Hans (l'Esquimau qui accompagna l'expédition du D<sup>r</sup> Kane et resta en arrière) s'était avancé jusqu'au *Whale sound*; il s'y est marié, mais n'a point d'enfants et il est malheureux parce qu'il ne peut retourner au Groenland.

» On n'a pas encore trouvé cette année d'eau libre dans la direction du nord ou de l'ouest, au moins postérieurement au 20 juin. Toute la baie de Baffin, depuis l'île *Hackluyt* jusqu'à notre position, est remplie de glace légère et très brisée, mais offrant toujours autant d'obstacles à la navigation que si elle avait conservé sa constitution hivernale. L'été est chaud, mais ce qui manque c'est une succession de gros vents pour chasser la glace. Quoiqu'il y ait déjà un mois que nous ayons cotoyé le cap York, ce n'est qu'aujourd'hui qu'il nous a été possible de parvenir jusqu'ici.

» Il est tout à fait impossible de dire quel pourra être l'état du détroit de Barrow dans un mois, ou même dans une quinzaine de jours. Je ne suis point porté à imaginer des difficultés, aussi ne prévoirai-je pas de mal sur l'état présent des choses. Vous savez que la première semaine de septembre équivaut à toute la saison prise dans son ensemble, et comme nous sommes ici pour en prendre avantage, nos chances ne doivent en aucune manière être considérées comme médiocres. Après avoir obtenu des naturels de la baie Pond tous les renseignements possibles sur les navires où les équipages, etc., pour lesquels ils ont mérité une entière confiance depuis 1842, je me propose de faire tout ce qui dépendra de moi pour atteindre l'île Beechey,

afin de poursuivre ensuite le but de mon voyage. Vous êtes parfaitement au courant de tout cela. Je suis certain que vous serez charmé d'apprendre avec quelle générosité les capitaines baleiniers ont agi à notre égard, en nous fournissant des pommes de terre, de la bière, des provisions et même une certaine quantité de viande de bœuf fraîche.

» Nous n'avons pu communiquer avec plusieurs de ces baleiniers, par suite de notre vif empressement à nous remettre en route, mais ce n'est aucunement leur faute si nous n'avons pas reçu une plus grande quantité de provisions. Je suis heureux d'avoir à vous dire que le *Fox* est aussi solide et aussi bien équipé que lorsque nous avons quitté l'Angleterre, et que nous jouissons tous d'une excellente santé. Je me propose, par mesure de précaution, de prendre à mon bord, à l'île Beechey, toutes les autres provisions qui pourront nous être nécessaires dans le cas où notre absence se prolongerait au delà de l'année prochaine. Mais je n'ai pas l'intention, comme vous devez vous rappeler que je m'en suis expliqué au moment de mon départ, d'exposer mes compagnons au risque d'être forcés de passer un troisième hiver, si l'objet de mon voyage peut être assuré sans cela. Je les aime tous, ils sont tout de cœur à l'ouvrage, et méritent mon entière confiance.

» Près du cap Horsburgh nous avons communiqué avec les naturels qui étaient à Port-Dundas à l'époque de la visite du *Phoenix*. Le vieux chef se rappelait parfaitement le nom du capitaine Inglefield. Pendant les deux dernières années, trois de leurs familles ont résidé sur *Point-Béatrice*. — Pauvres isolés, heureux infortunés!

» Si j'apprends quelque chose d'intéressant à la baie Pond, je tâcherai certainement de rencontrer quelques-uns des baleiniers le long de la côte vers le sud, pour faire parvenir des renseignements en Angleterre.

» Adieu pour le moment, et croyez-moi toujours, mon  
chez Barrow, votre affectionné, etc.

» Signé : F. L. M<sup>c</sup> CLINTOCK. »

MM. W. Brown, Atkinson et Co ont écrit de Hull le 1<sup>er</sup> octobre dernier, à l'éditeur du *Times* la lettre suivante :

« Monsieur,

» Nous croyons devoir vous informer que notre baleinier à hélice, *Diana*, capitaine John Gravill, arrivé aujourd'hui du détroit de Davis, a laissé le *Fox* à la partie septentrionale de la baie Pond, le 28 juillet, et qu'il a apporté en Angleterre, pour les amis du capitaine et des officiers de ce navire, plusieurs caisses contenant quelques spécimens d'histoire naturelle, etc., ainsi qu'un grand nombre de lettres qui ont été mises à la poste aujourd'hui.

» Le capitaine Gravill a revu le *Fox* le 3 août toujours à la hauteur de la baie Pond. Le capitaine M<sup>c</sup> Clintock ayant appris des naturels qu'il y avait eu un naufrage dans ces parages, ne voulait pas les quitter pour se rendre à l'île Beechey avant d'avoir recueilli d'amples informations à ce sujet, etc., etc. »

Deux lettres particulières, que le capitaine M<sup>c</sup> Clin-

tock a écrites, les 6 et 24 mai 1858 d'Holstenborg et de Godhavn (1) port de l'île Disco, à lady Franklin et dont elle a bien voulu me donner communication pendant le court séjour qu'elle vient de faire à Paris, font connaître les contrariétés que le commandant du *Fox* a éprouvées par suite de l'accumulation des glaces qui, l'empêchant de s'avancer dans le détroit de Lancaster, l'ont forcé de rétrograder vers les établissements danois. Cet officier se loue extrêmement de l'obligeance et de la générosité de M. Olrich, inspecteur du Groenland septentrional, ainsi que des baleiniers qu'il a eu l'occasion de rencontrer. Il a pris à son bord deux Esquimaux intelligents et des chiens du pays, en sorte que Petersen, qui commande la brigade des naturels, se trouve avoir aujourd'hui sous ses ordres outre les Esquimaux armés de fusils, ayant avec eux leurs kayacks, un traîneau groenlandais et une trentaine de chiens environ. Suivant le capitaine M. Clintock la santé de son équipage est parfaite, et tous ses compagnons sont animés des meilleures dispositions ; il s'est procuré du ptarmigan, du poisson, de la bière, etc., enfin ce qui peut être nécessaire pour un second hivernage ; et il a tout espoir d'atteindre bientôt l'île Beechey où il complétera ses provisions, et de poursuivre heureusement l'exécution de son projet.

D. L. R.

(1) Celui que les Anglais appellent presque toujours *Lively*.

---

LETTRE

A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,  
SUR LE VOYAGE DU R. P. LÉON DES AVANCHERS,  
SUR LA CÔTE DE ZANZIBAR.

---

Dans une lettre datée de Zanzibar, 8 mai 1857 (1858 ?) et que j'ai reçue à la fin du mois dernier, le R. P. Léon des Avanchers, missionnaire franciscain, me mande ce qui suit :

« Lors de mon dernier voyage sur la côte, ayant recueilli des renseignements très précieux, je vous écris, afin que vous puissiez les confronter avec ceux que vous avez recueillis à Inarya. Je vous dirai d'abord que je suis ici comme délégué de Mgr Massaja, pour ouvrir une voie de communication entre Kaffa et la côte. Cette voie existe. De Brawa on va en douze jours à Louk-Ganané et en douze autres jours de Ganané à Kaffa. Près de Louk, sont les Boren Galla. A cinq jours de Ganané, sur le chemin de Kaffa sont les Sidama : une de ces tribus a des livres et une langue écrite en caractères différents de l'arabe et de l'éthiopien. Je suppose que ces tribus sont chrétiennes. De là, on va chez les Koocha, chez les Woromai, que je crois être le pays de Walamo, et de là à Kaffa.

» Au sud de Kaffa, sont les Siajani Galla. Ils occupent le haut des diverses branches du Jub, dont les trois principales sont le Dawaro, le Jub et le Wabi. Au sud des Siajani, à douze jours de Kaffa sont les Amara et les Konso. Ces deux tribus sont presque blanches : elles

ont des villes et des villages, cultivent la terre, et ont des livres écrits. Elles doivent habiter entre le 2° et le 3° degré de latitude nord. Les musulmans ne peuvent entrer dans ce pays. Je crois également que ces peuples sont les débris de l'ancienne église éthiopienne. Diverses autres tribus de couleur rouge, tributaire des Amara, habitent plus près de l'équateur. A cinq jours des Amara est un grand lac d'où sort un des affluents du Nil, probablement le Saubat. Je viens de dresser une carte de tous ces lieux : si cela peut vous faire plaisir, je vous en enverrai une copie... »

« Les capitaines Burton et Speke viennent d'arriver sur le grand lac africain ; nous avons reçu de leurs nouvelles ; ils sont maintenant occupés à le parcourir. Ils disent qu'ils seront de retour ici à Zanzibar, dans le mois de septembre.

» Je ne partirai pour les Boren Galla, que dans sept à huit mois : je m'occupe maintenant à élever une église et un hôpital ici... Je pense dans cinq à six mois avoir un livre en langue sidama. »

Le missionnaire qui a écrit cette lettre est certainement l'un des plus intelligents qui aient encore visité l'Afrique orientale. Dans toute l'Éthiopie, le mot Amara, nom de tribu d'abord, puis d'un district situé à l'est du Gojjam, est aussi appliqué aux chrétiens relativement très civilisés, c'est-à-dire qui ont des livres, des églises et des prêtres. C'est en ce sens qu'on l'applique aussi au Gurage, et en opposition aux Sidama, nom par lequel les Galla désignent les chrétiens sans prêtres, c'est-à-dire les habitants de Kaffa, Kullo, Gobo, les Gonga ou Sinico, etc. Il est à remarquer que le R. P. Léon

donne le nom de Dawaro à une rivière. J'ai entendu employer ce mot comme nom de la langue de Kullo et de Walamo, tandis que les anciennes annales éthiopiennes entendent par Dawaro une vaste région, et que les traditions du Dambya comprennent par là un *habitant* d'un pays au sud du Sawa. Les synonymies sont le fléau de la géographie par ouï-dire ; mais il est remarquable que le zélé disciple de saint François ait recueilli à Zanzibar plusieurs noms connus dans les environs de Inarya.

Le P. Léon des Avanchers termine sa lettre en me demandant des instruments pour déterminer ses positions. Je les lui ai expédiés à l'exception d'un chronomètre, instrument cher et délicat qu'il est toujours imprudent d'envoyer dans une caisse qui voyagera à la garde de Dieu, et Dieu seul sait en quelles mains.

Agréez, etc.

ANTOINE D'ABBADIE.

Munich, 30 août 1858.



## Actes de la Société.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

*Séance du 15 octobre 1858.*

---

M. Antoine d'Abbadie adresse à la Société la copie d'une lettre qu'il a reçue du Rév. P. Léon des Avanchers, missionnaire franciscain, en date de Zanzibar, 8 mai 1857 (1858 ?). (Voir ci-dessus au *Bulletin*). Le P. Léon des Avanchers exprimant le désir d'être admis au nombre des correspondants de la Société, M. le président fait observer que le nombre fixé pour les correspondants est atteint ; un membre propose d'augmenter ce nombre ou de rayer de la liste les correspondants qui ont cessé, depuis plusieurs années, d'entretenir des relations avec la Société. — Renvoi de cette proposition à la section de correspondance.

M. Rousset, médecin à Frasne (Doubs), écrit à la Société pour lui présenter un résumé des avantages qui résulteraient d'un voyage qu'il se propose de faire dans l'Asie Mineure avec un savant orientaliste, M. le D<sup>r</sup> Poyet, établi à Smyrne. M. Rousset prie la Société de lui donner des instructions et sollicite son appui auprès de M. le ministre de l'instruction publique pour l'exécution de cette mission scientifique. — Renvoi à la section de correspondance.

M. le comte de Castelnau annonce à la Société son changement de résidence de Cape Town à Siam où il

va remplir les fonctions de consul. La région qu'il doit visiter est encore peu connue, et il désire recevoir les instructions de la Société sur les recherches les plus utiles à faire dans l'intérêt de la géographie. — Renvoi à la section de correspondance.

M. de Cordova remercie la Société de l'accueil qu'elle a bien voulu faire à son ouvrage sur le Texas et il lui annonce le prochain envoi de sa carte de cette contrée.

La Société royale de Londres adresse à la Société la suite de ses Mémoires.

La Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg adresse le V<sup>e</sup> volume de ses mémoires et demande leur échange avec le *Bulletin* de la Société. — Renvoi à la section de comptabilité.

M. Jomard dépose sur le bureau une lettre et une note de M. Squier sur le chemin de fer de Honduras, et il communique une lettre de la Société géographique impériale de Russie contenant des remerciements pour le titre de correspondant étranger conféré à M. Lamansky pendant sa mission en France. Le même membre annonce que l'amirauté anglaise vient de publier une carte de l'île de Périm, sous le nom de M. H. Lambe, à la date de 1857. Cette carte, à grands points et riche de détails topographiques, donne la côte d'Arabie, de manière à bien faire connaître la petite passe qui a moins d'un mille et un quart. Les sondages sont marqués en très grand nombre dans le port et dans la rade ainsi que toutes les altitudes des différents points de l'île de Périm.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau. Plusieurs autres ouvrages, dont les titres seront inscrits sur la liste générale, sont offerts

par MM. d'Avezac, Buisson, Guérin, Jomard et de La Roquette. Ce dernier, en offrant l'ouvrage de M. Ravenstein, intitulé : *A statistic view of the population, the religions et languages of Europe, etc.*, présente une analyse de ce livre. — Renvoi au *Bulletin*. — M. Lejean est prié de rendre compte de l'ouvrage de M. de Saint-Quantin sur la Guyane française.

M. Jomard, en présentant la carte de la Nouvelle-Grenade de feu M. le général Acosta, avec quelques modifications de M. Samper, beau-fils du général, ajoute que M. Codazzi, auteur de la grande carte de Venezuela par provinces, est appelé par le gouvernement de la Nouvelle-Grenade pour exécuter un travail analogue.

Le même membre offre à la Société, de la part de M. l'abbé Boilat, de Saint-Louis du Sénégal, sa grammaire woloffe, imprimée à l'imprimerie impériale, et il expose, à cette occasion, plusieurs réflexions sur les langues de l'Afrique septentrionale.

M. Alfred Maury fait un rapport sur la *Géographie de Grégoire de Tours* et sur la *Gaule de l'Anonyme de Ravenne*, qui font le sujet des deux thèses offertes à la dernière séance par M. Alfred Jacobs. A ce propos, M. d'Avezac rappelle l'existence de plusieurs manuscrits plus ou moins entiers, dont il serait intéressant de retrouver les traces, notamment celle du manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne de Milan. — Ce rapport sera inséré dans le prochain numéro du *Bulletin*.

---

Séance du 5 novembre 1858.

M. le ministre de Hanovre adresse à la Société la

2<sup>e</sup> livraison de la carte hypsographique de l'Europe centrale, par M. le major Papen, et M. le ministre de la guerre la remercie de l'envoi qu'elle lui a fait, au nom de l'auteur, de dix exemplaires de la même livraison.

M. le ministre de la guerre, à la Haye, adresse à la Société deux nouvelles feuilles de la carte topographique et militaire des Pays-Bas, exécutée par l'état-major néerlandais.

L'Académie royale des Sciences de Berlin envoie la suite de ses Mémoires.

M. A. Snider Pellegrini fait hommage de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *l'Origine de l'Amérique et de ses habitants primitifs*, ouvrage qui est le fruit de ses recherches et de ses méditations sur les lieux. L'auteur craint, toutefois, que son opinion sur la question délicate de l'antique formation du grand continent américain ne soit pas partagée par tous les esprits. Dans cette prévision, au lieu de faire un ouvrage spécial sur l'Amérique, il a dû remonter plus haut, et partant de l'origine même des êtres, suivant un système qui lui a paru le plus positif dans le champ des probabilités, il a donné à son livre pour titre général, celui de *la Création et ses mystères dévoilés*. — M. Alfred Maury est prié de rendre compte de cet ouvrage.

M. de La Roquette communique des renseignements qu'il vient de recevoir sur l'expédition du capitaine M<sup>r</sup> Clintock, commandant le *Fox*, yacht envoyé dans les mers arctiques par lady Franklin à la recherche des navires l'*Erebus* et la *Terror* et de leurs équipages. — Renvoi au *Bulletin*.

Le même membre communique une lettre de M. Robert Schlagintweit démentant la nouvelle qui avait été

répandue de la mort de M. Adolphe Schlagintweit ; mais il fait observer qu'il y a maintenant plus d'une année que l'on n'a reçu de nouvelles du voyageur, et celles qui ont été transmises indirectement sont de nature à inspirer de vives inquiétudes.

M. de la Roquette annonce ensuite, d'après une lettre de Turin, en date du 25 octobre, que Mgr Massaja, sujet sarde, vicaire apostolique des Gallas, a écrit le 21 février 1858 de Lagamara-Gemma, dont il place la position au 8° degré de latitude nord et au 35° degré de longitude sans indiquer à partir de quel méridien. Mgr Massaja a été très bien accueilli par les princes de Kaffa, de Kullo, de Walamo, de Ennera, etc.

La Société apprend avec un vif regret la mort de madame Ida Pfeiffer, célèbre par ses nombreux voyages, et elle invite M. le secrétaire général à consacrer une notice à sa mémoire dans le compte rendu des travaux de la Société.

M. Georges Pouchet, naturaliste, et M. José-Maria Samper sont présentés comme candidats pour faire partie de la Société, le premier par MM. Alfred Maury et Malte-Brun, et le second par MM. Jomard et Garnier.

M. le secrétaire communique la liste des cartes et des livres déposés sur le bureau. La Commission centrale renvoie à M. Malte-Brun, pour en rendre compte, les nouvelles cartes offertes à la Société par M. le D<sup>r</sup> Kiepert, et la Géographie de M. Joly, professeur à l'Athénée de Bruxelles. Le même membre dépose sur le bureau une carte de l'Afrique septentrionale et centrale dont il est l'auteur et sur laquelle il a indiqué la route, jusqu'à présent connue, suivie par le D<sup>r</sup> Éd. Vogel dans son exploration. M. Malte-Brun entre dans quel-

ques détails sur les matériaux dont il s'est servi pour dresser cette carte, qui est principalement basée sur les soixante positions déterminées astronomiquement par le D<sup>r</sup> Éd. Vogel.

M. Cortambert entretient la Société d'un globe terrestre en carton dont les auteurs, MM. Deshais et Harreaux, ont entrepris de dessiner la voute céleste dans la concavité de leur globe terrestre, de façon à ce que ce globe puisse offrir à l'instruction un double avantage. M. Deshais, présent à la séance, fait hommage de son globe terrestre divisible; M. Cortambert est prié de faire un rapport sur ce globe.

MM. Lourmand, Jomard et de La Roquette citent à cette occasion plusieurs globes célestes qui ont été exécutés d'après un système analogue à celui qu'ont adopté MM. Deshais et Harreaux.

Sur le rapport de la section de comptabilité, la Commission centrale accepte l'échange de son *Bulletin* avec le journal *l'Institut* et les *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Cherbourg*.

M. Lejean fait un rapport sur le mémoire de M. de Saint-Quantin, relatif aux limites de la Guyane. M. le chevalier da Silva présente plusieurs observations au sujet de ce mémoire.

M. de Courval communique la relation d'un voyage qu'il a fait de Massawah à Bender par le pays de Barca. Cette relation et la carte qui l'accompagne sont renvoyées au *Bulletin*.

---

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

SÉANCES D'OCTOBRE ET NOVEMBRE 1858.

---

EUROPE.

- | <i>Titres des ouvrages.</i>   | <i>Donateurs.</i> |
|---|-------------------|
| Corografia ipsometrica dell' Eridano, par Roberto Sava. Torino, 1857, br. in-8.   | M. R. SAVA.       |
| A statistic view of the population, the religions et languages of Europe, Transcaucasia and Turkey in Asia in 1855. By E. Ravenstein, in-4. | M. RAVENSTEIN.    |

ASIE.

- Geological papers on Western India, including Cutch, Sindé, and the south-east coast of Arabia; to which is appended a summary of the geology of India generally. Edited for the government by Henry J. Carter, assistant surgeon H. C. S. Bombay. With an atlas of maps and plates. Bombay, 1857, 1 vol in-4, et 1 vol. in-fol.
- M. HENRY CARTER.
- Culture des tabacs en Orient, avec des réflexions sur l'usage du tabac et du tumbac dans cette contrée, et des contes arabes sur la pipe, par Ch. Ed. Guys, ancien consul de France dans le Levant. Marseille, 1858, br. in-8.
- M. CH. E. GUYS.

AFRIQUE.

- Le canal de Suez, épisode de l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, par Ernest Desplaces. Paris, 1858, 1 vol. in-12.
- M. E. DESPLACES.
- Politique coloniale de la France. — La Colonie du Sénégal, par Jules Duval. (Extrait de la *Revue des Deux-Mondes*). Paris, 1858, br. in-8.
- M. J. DUVAL.
- Notes sur la faune du Soudan, par M. Henri Aucapitaine. (Quelques pages extraites du *Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation*.)
- M. AUCAPITAINE.
- Résumé historique de l'exploration faite dans l'Afrique centrale de 1855 à 1856, par le D<sup>r</sup> Édouard Vogel, par V. A. Malte-Brun. Paris, 1858, 1 vol. in-8.
- M. MALTE-BRUN.

AMÉRIQUE.

*Titres des ouvrages.*

*Donateurs.*

**Les Voyages de Améric Vespuce au compte de l'Espagne et les mesures itinéraires employées par les marins espagnols et portugais des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, pour faire suite aux Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil, etc., par M. d'Avezac. Paris, 1858, 1 vol. in-8.**

M. D'AVEZAC.

**Novo orbe serafico brasilico, ou chronica dos frades menores da provincia do Brasil, por Fr. Antonio de Santa-Maria Jaboatam, impressa em Lisboa em 1761, e reimpressa per ordem do Instituto historico e geografico brasileiro. Vol. I, Rio de Janeiro, 1858.**

INSTITUT GÉOGR. DU BRÉSIL.

**Guyane française, ses limites vers l'Amazone, par A. de Saint-Quantin, chef de bataillon du génie, avec 8 cartes explicatives. Paris, 1858, in-8.**

M. DE SAINT-QUANTIN.

**Reports of explorations and surveys, to ascertain the most practicable and economical route for a railroad from the Mississippi river to the Pacific Ocean, made under the direction of the secretary of war in 1853-1856. Vol. II-VIII.**

LE SECRÉT. DE LA GUERRE DES ÉTATS-UNIS.

**Maps and views to accompany Message and documents, 1855-1856.**

Washington, 1856, in-4. — Message and documents, 1857-1858.

Washington 1858, 3 vol, in-8. — Report on commerce and navigation of the United States, for the year 1857. Washington, 1857, 1 vol. in-8.

INSTITUT SMITHSONIEN.

**Report of the superintendent of the Coast Survey, showing the progress of the survey during the year 1856. Washington, 1856, 1 vol. in-4.**

— Tide tables, for the use of navigators, prepared from the coast survey observations by A. D. Bache, superintendent, br. in-8. —

— On the heights of the tides of the United States, from observations in the coast survey, with a plate, by A. D. Bache, superintendent, br. in-8.

U. S. COAST SURVEY.

**Statistical report on the sickness and mortality in the army of the United States. Prepared under the direction of Thomas Lawson M. D. Surgeon général. Washington, 1840, 1 vol. in-8. — Statistical re-**



*Titres des ouvrages.*

*Donateurs.*

port on the sickness and mortality in the army of the United States, compiled from the records of the surgeon general's office, embracing a period of sixteen years, from 1839 to 1855. Prepared under the direction of brevet brigadier general Thomas Lawson, surgeon general U. S. A. by Richard H. Coolidge, M. D. Washington, 1856, 1 vol. in-4. — Meteorological register for the years from 1826 to 1842 inclusive, compiled from observations made by the surgeons of the army and others at the military posts of the U. S. prepared under the direction of Thomas Lawson, surgeon general U. S. A. Philadelphia, 1840, 1851, 2 vol. in-8. — Army meteorological register, from 1843 to 1854, inclusive, compiled from observations made by the officers of the medical department of the army at the military posts of the U. S. prepared under the direction of brevet brigadier general Thomas Lawson, surgeon general U. S. A. Washington, 1835, 1 vol. in-4.

SURGEON GENERAL'S OFFICE.

Annual report of lieutenant colonel J. D. Graham U. S. A. on the harbors of Lake Michigan. Chicago, 1857, in-8.

M. LE COLONEL GRAHAM.

Letter of lieutenant G. K. Warren, top. Eng. relative to his explorations of Nebraska territory. Washington, 1858, br. in-8.

M. LE LIEUT. WARREN.

Remains of domestic animals discovered among Post-Pleiocene Fossils in South-Carolina, by Francis S. Holmes, A. M. Charleston, 1858, br. in-8.

M. FRANCIS HOLMES.

Annual report of the controllers of the public schools on the first school district of Pennsylvania, comprising the city of Philadelphia, for the year 1857, with their accounts. Philadelphia, 1858, in-8.

CENTRAL SCHOOL OF PHILADELPHIA.

Percement de l'isthme de Panama, par le canal de Nicaragua, par M. Felix Belly. Exposition de la question. Paris, 1858, 1 vol. in-8, avec une carte.

M. BELLY.

ATLAS ET CARTES.

Carte topographique et militaire des Pays-Bas, au 1/50000°, feuille 27 Hattem, et feuille 38 Gorinchem.

LE MINIST. DE LA GUERRE DES PAYS-BAS.

*Titres des ouvrages.**Donateurs.*

- Karte des Nördlichen tropischen America.** A new Map of Tropical-America north of the Equator comprising the West-Indies, Central-America, Mexico, New-Granada and Venezuela composed with the help of all cartographic and literary materials hitherto published and dedicated by permission His Excellency baron Alexander von Humboldt, by H. Kiepert. Berlin, 1858, 6 feuilles. — **Neue Karte von Mittel-America.** A New Map of Central-America drawn with the help of all recent surveys and other itinerary materials hitherto published by H. Kiepert. Berlin, 1858, 4 feuilles. — **Carte de l'isthme de Panama et de Darien et de la province de Choco,** réduite d'après le dessin original de M. Augustin Codazzi, colonel au corps des ingénieurs de la république de la Nouvelle-Grenade. Rédigée par Henri Kiepert. Berlin, 1857, 2 feuilles. — **Karte von Armenien, Kurdistan und Azerbeidschan,** in vier Blätter. Anschluss an die IV Westlichen und mittleren Blätter der Karte von Klein-Asien, entworfen und bearbeitet 1852-1853, von D<sup>r</sup> Heinrich Kiepert. Berlin, 1858, 4 feuilles. M. HENRI KIEPERT.
- Aug. Papen's Hoehenschichten-Karte von Central Europa,** 12 Blätter. Verlag des geographischen Instituts in Frankfurt a M. unter Direction von Aug. Ravenstein, 1858, feuilles 2, 4, 7 et 9. M. A. PAPEN.
- Mapa de la Republica de la Nueva-Granada,** dedicado al baron de Humboldt à quien deben los primeros conocimientos geograficos y geologicos positivos de este vasto territorio por el coronel de artilleria Joaquin Acosta, 1847, 1/2,700,000°. Arreglada al sistema federal de 1858, por J. M. Samper. 1 feuille. M. J. M. SAMPER.
- Carte des États scandinaves** (n° 16 de l'atlas universel, publié par M. Andriveau-Goujon). 1858, 1 feuille. M. ANDRIVEAU.
- Carte de l'Afrique et carte de l'Asie avec notices** par M. Dufour (Atlas universel publié par MM. Paulin et Lechevalier). 1858, 2 feuilles. MM. PAULIN ET LECHEVALIER.
- Plan of the town and environs of Jerusalem** constructed from the english ordnance-survey and measurements of D<sup>r</sup> T. Tobler, by C.W. M. van de Velde, with Memoir by D<sup>r</sup> T. Tobler. Gotha, 1858, 1 feuille et texte in-4. M. JUSTUS PERTHES.
- Carte d'une partie de l'Afrique septentrionale et centrale** pour suivre

*Titres des ouvrages.*

*Donateurs.*

- les explorations du D<sup>r</sup> Édouard Vogel, de 1853 à 1856, par V.-A. Malte-Brun. 1858, 1 feuille. M. V.-A. MALTE-BRUN.
- Carte de l'empire d'Annam, Tonkin et Cochinchine, pour servir à l'histoire des missions de la Compagnie de Jésus. 1858, 1 feuille. Le R. P. DE MONTÉZON.
- Maury's wind and current charts. Gales in the Atlantic. Washington, 1857, in-4 de 12 cartes. OBSERVATOIRE NATIONAL.

OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGÉS.

- Analyse de l'histoire de l'art judaïque de M. de Saulcy, membre de l'Institut, par M. Guérin, agrégé et docteur ès lettres. Paris, 1858, br. in-8. M. V. GUÉRIN.
- De la pluralité des races humaines, essai anthropologique, par Georges Pouchet. Paris, 1858, 1 vol. in-8. M. G. POUCHET.
- La Création et ses mystères dévoilés, ouvrage où l'on expose clairement la nature de tous les êtres, les éléments dont ils sont composés et leurs rapports avec le globe et les astres, la nature et la situation du feu du soleil, l'origine de l'Amérique et de ses habitants primitifs, la formation forcée de nouvelles planètes, l'origine des langues et les causes de la variété des physionomies, le compte courant de l'homme avec la terre, etc., avec dix gravures, par A. Snider. Paris, 1858, 1 vol. in-8. M. A. SNIDER.
- Exposé méthodique et raisonné de géographie physique et politique par Th. Joly, licencié ès lettres, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, 4<sup>e</sup> édition. Paris et Bruxelles, 1856, 1 vol. in-12. — Abrégé de géographie méthodique et raisonnée, par Th. Joly, Paris et Bruxelles, 1858. — Atlas classique de géographie moderne, contenant les figures des animaux et des plantes les plus remarquables de chaque pays, à l'usage de l'enseignement secondaire, par Th. Joly. Paris et Bruxelles, 1858, in-fol. M. TH. JOLY.
- De la formation des oolithes et des masses nodulaires en général. — Observations sur un terrain d'origine météorique ou de transport aérien qui existe au Mexique, et sur le phénomène des trombes de poussière auquel il doit principalement son origine. — Nouvelles

**Titres des ouvrages.**

**Donateurs.**

observations sur le métamorphisme normal, par M. Virlet d'Aoust  
(Extraits du *Bulletin de la Société géologique de France*).

M. VIRLET D'Aoust.

Tables, meteorological and physical, prepared for the Smithsonian  
Institution, by Arnold Guyot, professor of geology and physical  
geography. Second edition. Washington, 1858, 1 vol. in-8. — *Météo-  
rology in the connexion with agriculture*, by professor Joseph-Henry,  
secretary of the Smithsonian Institution. Washington, 1858, br.  
in-8. — Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian  
Institution, for the year 1856. Washington, 1857, 1 vol. in-8.

INSTITUT SMITHSONIEN.

**MÉMOIRES DES ACADEMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES,  
RECUEILS PÉRIODIQUES.**

Philosophical transactions of the Royal Society of London, 1858, in-4.  
— Proceedings of the Royal Society, vol. IX, n° 30 et 31. — Pro-  
ceedings of the royal geographical Society of London, vol. II, n° 34  
et 35, 1858. — *Abhandlungen der Königlichen Akademie der  
Wissenschaften zu Berlin*, aus dem Jahre 1857. 1 vol in-4. —  
*Monatsbericht der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu  
Berlin*, janvier-juin 1858. — *Zeitschrift für allgemeine Erdkunde*,  
juin, juillet, août. — *Zeitschrift der deutschen morgenländischen  
Gesellschaft*, 3° cahier de 1858 et table des dix premiers volumes.  
— *Mittheilungen über wichtige neue Erforschungen auf dem Ge-  
samtgebiete der Geographie von D<sup>r</sup> A. Petermann*, n° 5 à 8.  
— The journal of the Bombay Branch of the royal asiatic Society,  
juillet 1857. — The journal of the Indian Archipelago and Eastern  
Asia, vol. II, n° 3, 1857. — *Revista trimestral do Instituto histo-  
rico e geografico do Brazil*, 7 cah. — Journal of the Franklin insti-  
tute of the state of Pennsylvania, août, septembre et octobre. —  
The canadian journal of industry, science and art, juillet. — Pro-  
ceedings of the American philosophical Society, 4 numéros. — Boston  
journal of natural history, vol. VI, n° 4. — Proceedings of Boston  
Society natural history, feuilles 11-22. — Proceedings of the ame-  
rican Academy of arts and sciences, fin du vol. III et commence-  
ment du vol. IV. — The transactions of the Academy of science of

St-Louis, 1858, vol. I, n° 2. — Anales de la Universidad de Chile, année 1856. — Indice general de los Anales de la Universidad de Chile, desde 1843 hasta 1855, par D. Ramon Briseño. — Revista de ciencias i letras de Chile. Tomo I, n° 4. — Annales du commerce extérieur, juillet, août et septembre 1858. — Nouvelles annales des voyages, septembre et octobre 1858. — Journal asiatique, tome XI, 1858. — Revue coloniale, août et septembre 1858. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, août 1858. — Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation, juillet août et septembre, 1858. — Bulletin de la Société géologique de France, septembre. — Annuaire de la Société météorologique de France, août et septembre, 1858, et tables. — Nouveau journal des connaissances utiles, août septembre et octobre 1858. — L'Ingénieur, revue scientifique et critique des travaux publics et de l'industrie, août et septembre 1858. — Annales de la propagation de la Foi, septembre 1858. — Journal d'éducation populaire, juillet, août, septembre et octobre, 1858. — Travaux de l'Académie impériale de Reims, volumes XXV et XXVI. — Mémoires de la Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg, tome V, 1857. — Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, tome IX, 2<sup>e</sup> série, 1858. — Bulletin mensuel de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, janvier à septembre 1858. — Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres, 1858. — L'Isthme de Suez, journal de l'union des deux mers, n° 52 à 58. — L'Espérance, journal grec, 8 numéros.

---

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.**

---

DÉCEMBRE 1858.

---

**Mémoires, etc.**

---

*Assemblée générale du 3 décembre 1858.*

---

**DISCOURS DE M. DE LA ROQUETTE,**  
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

---

Messieurs,

Un éminent personnage, M. le général de division et sénateur Daumas, appelé récemment par l'empereur au commandement supérieur du camp de Lunéville, n'a pu prolonger son séjour à Paris et présider cette assemblée.

Nous sommes donc privés de sa présence et je le regrette aussi vivement que vous, messieurs, malgré l'honneur que j'ai de le remplacer. Je le regrette d'autant plus que M. le général Daumas, dont les savants écrits prouvent combien il connaît l'Algérie à tous les points de vue, avait, je crois, l'intention de vous entre-

tenir plus spécialement de cette intéressante colonie, aujourd'hui partie intégrante de la France.

Ne pouvant m'élever à la hauteur des aperçus et des considérations qu'aurait mis sous vos yeux M. le général Daumas, je me résigne, messieurs, à rester dans une sphère plus modeste.

Depuis votre dernière réunion générale la géographie a fait de remarquables progrès, et l'avenir semble en promettre de bien plus grands encore.

De quelque côté que nous jetions en effet les yeux, nous apercevons des voyageurs de toutes les nations, distingués par leur talent, leur persévérance et leur intrépidité, explorant les différentes parties du globe.

Bientôt, nous pouvons l'espérer, depuis les contrées brûlantes et inhospitalières de cette Afrique, si fatale à tant d'hommes illustres et dévoués à la science, jusqu'aux régions voisines du pôle arctique, que de secrets n'auront-ils pas été dévoilés !

Tout semble concourir à justifier notre espoir.

Les graves événements qui viennent de se passer, comme ceux qui se passent en ce moment presque sous nos yeux, promettent aussi à la géographie de nombreuses conquêtes dont l'humanité tout entière profitera.

Sans essayer de les énumérer d'avance devant vous, je me bornerai, messieurs, à citer quelques-uns des faits les plus saillants :

Les pays si étendus et jusqu'ici à peu près déserts, qu'arrose le grand fleuve Amour ou Seghalien, passés, depuis quelques mois à peine, sous la domination de la Russie, sont déjà parcourus par d'infatigables investigateurs ; le Japon ne tient plus ses portes fermées aux peuples de l'Occident ;

Les glorieux faits d'armes dont les mers de Chine ont été et seront peut-être encore les témoins nous ouvrent de vastes horizons ;

Et d'intrépides voyageurs se préparent, je n'en doute pas, à faire de Canton et de Tourane les points de ralliement de leurs explorations, dont les résultats accroîtront le domaine de la science, aussi bien que celui de l'industrie et du commerce.

D'un autre côté, les communications entre les pays les plus éloignés, déjà si améliorés de nos jours par ces réseaux de fer qui ne tarderont pas à couvrir toute la surface de la terre, et par les prodiges de l'électricité, vont devenir encore plus faciles et plus fructueuses, lorsque le canal qui doit couper l'isthme de Suez unira la Méditerranée à la mer Rouge ; et que nous pourrons voir des navires de toute dimension franchissant l'isthme de Panama, portion la plus orientale du grand isthme de l'Amérique centrale, par un autre large et profond *canal sans écluses*, tel que le désire le vénérable Humboldt (1), ne faisant pour ainsi dire qu'une seule mer de l'océan Atlantique et de l'océan Pacifique.

J'ai cru devoir, messieurs, me borner à ces généralités, et laisser au secrétaire général de votre Commission centrale, que vous allez bientôt entendre, le soin de vous exposer en détail, infiniment mieux que je n'aurais pu le faire, les acquisitions de la Géographie pendant l'année 1858.

---

(1) Lettre écrite de Berlin le 27 janvier 1836, par M. le baron de Humboldt à M. F. Kelley ; et *Considerations on the great Isthmus of central America*, by Capt. R. Fitz-Roy (*Journal of the royal geographical Society*, vol. XX, 1851, p. 161, 178 et 189.



**COUP D'OEIL SUR L'ILE FORMOSE,**  
**A L'OCCASION D'UNE CARTE CHINOISE DE CETTE ILE,**

APPORTÉE PAR M. DE MONTIGNY,  
Consul général de France, membre de la Société (1).

---

Au moment où l'empire de la Chine s'ouvre enfin au commerce de l'Europe, où des traités sérieux assurent à la France, à l'Angleterre et à d'autres nations la sécurité des relations commerciales et politiques avec ce vaste empire, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur une île qui en est voisine, l'île Formose, *la isla Hermosa*, qui malgré la beauté de son climat et la richesse de ses productions est encore si mal connue et dont les Chinois n'occupent qu'une partie. Il n'est pas douteux que cette grande île recevra bientôt la visite de nos vaisseaux : c'est pourquoi l'auteur de cette notice, écrite il y a plusieurs années, présume que le moment n'est pas trop défavorable pour appeler sur ce point l'attention des géographes.

On ne possède encore sur la topographie de l'île de Formose que des notions incomplètes. Suivant la carte anglaise par le capitaine Collinson et le lieutenant Gor-

(1) Cette carte, apportée par M. de Montigny, en 1854, est sans doute très imparfaite, comme toutes les cartes chinoises, mais elle fait connaître l'intérieur de l'île, dont on ne connaît que les côtes partiellement ; elle est d'une riche nomenclature et d'une exécution assez remarquable. L'échelle est d'un peu plus qu'un 400 000<sup>e</sup>, et par conséquent celle de la réduction à moitié, jointe à cette notice, d'un 800 000<sup>e</sup> environ.

don (Londres 1847, amirauté britannique), cette île est longue du nord au sud, de 3° 24' 1/2 (environ 205 milles géographiques), de la pointe Foki à South Cape; sa largeur, un peu au nord du mont Morrisson, est d'environ 70 milles géographiques. On peut calculer, d'après cette donnée, l'échelle de la carte chinoise de M. de Montigny.

Les Chinois appellent l'île Formose, *Thaï-Ouan* (1), d'après le nom d'un port situé sur la côte orientale de l'île. Mais les Hollandais ont appelé cette île *Quelong*, d'après le nom de *Ki-loung*, que l'île reçut sous la dynastie des *Ming*. La pointe la plus sud se nomme *Cha-ma-ky-theou* (ou *Cha-ma-ky-theu-chan*).

L'île comprend quatre cercles ou districts, nommés *Thaï-ouan-hian*, *Fung-chan-hian*, *Kia-y-hian* (ou *Tcheou-lo-hian*) et *Tchang-houa-hien*; *hien* signifie district.

La partie la plus fertile est à l'occident : c'est la partie chinoise.

L'archipel des îles Pescadores, entre Formose et la Chine, est fréquenté par les Européens : il s'appelle *Pheng-hou*; les îles voisines sont presque désertes. Dans la carte chinoise, les îles Pescadores sont beaucoup trop près de Formose; du moins la carte anglaise les place à 36 milles géographiques de distance. L'île renferme plusieurs bons ports; *Thaï-ouan-hien*, nom de la capitale, est aussi le nom d'un bon et grand port de la partie occidentale ou chinoise; les Hollandais l'ont possédé : mille bâtiments y seraient à l'ancre facilement. Celui de *Ki-loung*, au nord de l'île, reçoit aussi

(1) Klaproth, *Mémoires relatifs à l'Asie*, tome I<sup>er</sup>.

les vaisseaux chinois : il est situé à 25° 8' latitude nord. Les principaux ports sont donc : 1° au nord, Ki-loung ; 2° à l'ouest, Thaï-ouan-kian. Les autres ports sont à l'est-sud-est, Tayowan ; au sud, Pong-ti, port chinois très commerçant. Il y a encore un port au nord, Tain-sui, à l'embouchure de la rivière de ce nom ; et un autre au nord-ouest, Tan-chong-kiang.

Dans l'île Formose, il y a une chaîne très élevée et neigeuse, dont le point culminant est à 12 000 pieds anglais au-dessus de la mer (1) ; environ 3650 mètres ; ce point est à 1000 toises d'élévation, selon Balbi (environ 3700 mètres). On compte, dans cette chaîne, dix-huit différents noms de montagnes. *Tu-chan* ; la grande montagne, dirigée du sud au nord, à des cimes qui ont de la neige en novembre et décembre ; elle est habitée par des peuples sauvages. Le mont *Pi-han-ni-tchan* est couvert de pins.

La rivière de Nicou-tchas-khy sort d'une montagne de la partie chinoise et débouche dans la baie de Tan-chou-ti-kiang ; elle est profonde et navigable. On compte sept cours d'eau dans l'île Formose.

A un mille au nord-est, nous avons vu un pic très remarquable que j'ai nommé le *dôme*, trait le plus saillant de la côte : « Je n'ai vu dans tout le terrain du nord-est de l'île que des sables, même dans le lit des rivières » et, tout le long de la côte, du corail. » Il y a quelque chose de frappant dans la régularité des collines.

Il y a peu de grand bois de construction ; la plus grande

(1) D'après la carte de Collinson et Gordon, le mont appelé *Morrison* a 10 800 pieds.

partie des montagnes ne porte que des arbres de médiocre proportion.

On ne trouve aucun endroit couvert depuis le pic *Dôme* jusqu'auprès de la pointe nord-est, à un endroit où est un village de pêcheurs ; le lieu est appelé par les Chinois *Petow*, c'est-à-dire nez.

Là toute la terre est de grès d'un beau bleu.

Le seul port que nous ayons découvert sur la côte orientale est celui de *So-a-ou*, mais il n'est rien moins que sûr.

À l'ouest du village de *Ki-loung*, dit M. Gordon, j'examinai le pays dans une étendue de quatre milles dans les directions ouest et nord-ouest, et suivis une ligne montueuse tombant dans la baie ouest de *Ki-loung*. La partie sud de cette vallée est d'une ressemblance frappante avec la chaîne qui est à l'ouest de *Ki-loung* et même encore plus régulière, formant une succession de collines inclinées d'environ  $15^{\circ}$  au sud-est. À l'ouest du port de *Ki-loung* la côte offre les mêmes apparences si remarquables de régularité pendant cinq milles. Le pays a la même apparence de richesse et de beauté et semble plus peuplé et mieux cultivé qu'à l'est.

L'établissement chinois sur la côte orientale, au point le plus sud est par  $24^{\circ} 37'$  latitude nord, ou à 31 milles de la pointe nord-est.

Au midi est une chaîne de hautes montagnes perpendiculaire à la côte, haute d'environ 10 000 pieds, s'étendant au sud et séparant la partie chinoise de celle qu'habitent les aborigènes. Cette chaîne finit à la pointe sud de l'île.

On sait que la province du *Fo-kien* est située à la

partie sud-est de l'empire (chinois), et que la capitale est éloignée de Peking de 6132 *lis*. Elle commande à dix villes du 1<sup>er</sup> rang (*Fou*); deux villes du 2<sup>e</sup> rang (*Tcheou*); et à soixante-deux villes de 3<sup>e</sup> ordre (*Hien*).

A l'est, elle va jusqu'à la mer; à l'ouest, elle s'étend jusqu'aux limites du Kiang-si. Au sud, elle s'étend jusqu'aux limites du Kouang-toung; au nord, elle s'étend jusqu'aux limites du Tche-kiang; au sud-est, elle est baignée par la mer.

La partie occidentale de la ville s'appuie sur une montagne. De l'est à l'ouest, elle est large de 925 *lis*; du sud au nord, elle est longue de 1713 *lis*.

Le département de *Thaï-ouan* ou *Thaï-ouan-fou* comprend quatre *hien* (villes de 3<sup>e</sup> ordre); il est situé au sud-est du territoire occupé par le magistrat du titre de *Pou-tching-sse*. Il est suspendu (*sic*) au milieu des mers; il s'élève en face des quatre *kiun* (villes chinoises) appelés *Fo-kiun*, *Hing-kiun*, *Thsiouen-kiun*, *Tchang-kiun*; à l'est s'élèvent des montagnes; à l'ouest, il y a une double mer; du sud au nord, il s'étend sur une longueur de 1052 *lis*.

A l'est, s'étend obliquement une ligne de montagnes; dans ces montagnes se trouvent des cavernes habitées par des barbares indigènes, où les hommes (civilisés) pénètrent rarement. La porte appelée *Lou-eul* (oreille de cerf) forme le *gosier* (*sic*), c'est-à-dire le col, par lequel on y pénètre). Le lac *Pong-hou* lui sert de barrière extérieure. Les bateaux marchands partent d'Amoy (*Hia-men*) pour y arriver. En partant de *Ta-tan* après avoir fait 7 *kengs* (420 *lis*) on arrive à *Pong-hou* (ou lac *Pong*). De là après avoir fait 4 *kengs* (240 *lis*),

on arrive à la porte de l'oreille du cerf (Lou-eul-men). (La distance n'est pas bien déterminée).

Dans les voyages de mer, un keng compte pour 60 lis. On calcule qu'en un jour et une nuit on peut faire sur mer 10 keng (600 lis). Lorsque de *Thaï-ouan*, on va à *Hia-men* (Amoy), on regarde comme favorable le vent du sud-est. La couleur des eaux qu'on traverse varie sensiblement (littéralement, *n'est pas une*). La terre de *Thaï-ouan* est très meuble ; il est difficile d'y bâtir des murailles de villes. Par ordre impérial, on y a planté des bambous de l'espèce appelée *La-tchou* (bambous épineux ?) pour former des haies et des clôtures solides. On a construit des portes de ville et on y a établi un fort. Dans le terrain qui est impropre à la culture, on plante des arbres.

Il y a des torrents profonds, de hauts pics et des routes impraticables sur les frontières de Formose ; quant aux pays de *Ki-lay* et *Sse-po-lan*, ils ont été ouverts peu à peu.

De l'est à l'ouest on compte environ 100 *lis* ; du midi au sud la distance est de 1700 *lis* ; à l'est elle confine *Fan-neï-chan* ; à l'ouest le lac *Pong-hoü* ; au sud le mont *Cha-ma-ki-chan* ; au nord la ville de *Ki-loung-tchiñg*. De la porte *Lo-eul-men* pour se rendre par mer à *Amoy* (Fo-kien), on compte 11 *keng* de mer ; du golfe *Lo-tse-kiang* jusqu'à *Thien-kiang*, il y a cinq *keng* de mer (un *keng* maritime égale 70 *lis*), selon une autre estimation.

La largeur et la longueur totale du pays sont encore inconnues.

*Montagnes de Formose.* — Dans la direction du *Fo-kien* et de la porte *On-hou-men*, il y a deux montagnes.

L'une s'appelle *Kouang-toung*, l'autre *Sse-meon* : c'est le lieu où les dragons des montagnes se cachent. Vers la mer, on arrive au mont *Thai-ki-loung-chan*, qui a un circuit de mille *lis* environ. Quelquefois on voit des vallées, d'autres fois des plaines ; quant aux montagnes qui s'y élèvent, on ne saurait les énumérer.

La montagne *Khi-pou* se joint directement à *Louçon* (*Lou-song*). Les bateliers ont l'habitude de passer là. Il y a un port appelé *Kouei-tse-ko* (carapace de tortue). C'est le lieu où relâchent les grands vaisseaux poussés par le vent du nord ; lorsqu'ils vont dans la direction du sud, ou qu'ils remontent vers l'ouest, ils touchent (atteignent) à l'île *Hong-teou* (à tête rouge). C'est le lieu où se réunissent les barbares. Il ne se trouve pas encore compris dans les cartes du territoire de l'empire chinois (c'est-à-dire qu'il ne fait pas encore partie de la Chine, qu'il n'en dépend pas encore).

Le sol produit du cuivre ; aussi tous les ustensiles des indigènes sont-ils de cuivre.

Dans le mont *Ta-kang-chan* il y a une caverne de pierre qu'on ne saurait sonder (à cause de sa profondeur).

De la capitale de l'île Formose, au nord, jusqu'à *Kia-i-tching*, il y a 105 *lis*.

De *Kia-i-tching*, au nord, en allant jusqu'à *Tchang-hoa-tching*, on compte 107 *lis* ; au midi, en allant à la capitale, on compte cent cinq *lis*.

De *Tchang-hoa*, au nord, jusqu'à *Tan-fang-so*, il y a 155 *lis* ; au midi, de *Tchang-hoa* à *Kia-i-tching*, il y a 107 *lis*.

De *Tan-fang-so*, au nord, en allant jusqu'à *Mong-kia*,

il y a cent treize lis ; au sud, jusqu'à Tchang-hoa, il y a 133 lis.

La ville de Fang-chan-hian est à 88 lieues sud de la capitale ; on y voit quatre portes avec des fossés, des temples, etc. ; il y a une autre ville nommée Kia-y-hian, à 117 lieues au nord.

A Formose, les denrées de toutes sortes sont abondantes et à bon compte. Les fruits des Indes, les grenades, les oranges, les bananes, les ananas y viennent aussi bien que les fruits d'Europe, tels que les pêches, abricots, figues, châtaignes, et de même les melons et leurs congénères. Les céréales y abondent, le riz, le blé, le maïs, le millet, etc., et aussi le sucre, le thé vert, le tabac, le poivre, le camphre, le gingembre, l'aloès, etc. Le bois de charpente y est très beau. On y récolte l'*yu* des Chinois, plante que les Européens de Canton nomment Gniamé (1). On y trouve des fleurs de jasmin sauvage, qui donnent au thé un suave parfum. La partie orientale a des riches mines d'or et d'argent, il y a du sel, du soufre. Parmi les animaux, on compte, les buffles, les bœufs, les chevaux, les chiens, les ânes, les chèvres, etc. ; ainsi que des singes, des cerfs et autres bêtes fauves ; enfin, les faisans, les poules, les oies, les canards. Malheureusement, la bonne eau manque ou est rare dans l'île de Formose.

« La végétation de Formose, dit le lieutenant Gordon, est luxuriante : le sol est d'une richesse qui dépasse tout ce que j'ai vu jusqu'ici. »

(1) C'est probablement l'iguame de la Chine, *Dioscorea batatas*, que l'on vient de naturaliser en France à l'aide des individus adressés à la Société de Géographie par M. de Montigny.



Le Lieou-houang-chang (mont de soufre) au nord-est de l'île, fume constamment et avec flammes. Ho-chan, le *mont du feu*, a des sources enflammées.

Sur une montagne voisine est un *Arum* dont les Chinois, dans leur langage exagéré, comparent les feuilles à une grande maison.

Dans les montagnes, on trouve des eaux thermales sulfureuses, entre autres le *Kouen-choui-chan* (mont d'eau bouillante). Au nord-est de la ville principale du district de *Foung-chang*, est une source jaillissante, qui forme un lac, avec des îles.

On vante l'air pur et sain de Formose, et l'excellente qualité du sol.

En printemps et en été, l'air y est perpétuellement pur et clair ; en automne et en hiver, il y a beaucoup de pluies.

Au nord-est de Formose, il y a un port pour les vaisseaux hollandais ; dans ce lieu, qu'il fasse nuit ou qu'il fasse jour, il fait clair sur les montagnes.

Les vents du nord sont très violents et la mer très forte dans le canal de Formose.

C'est au delà des montagnes, à l'est, que sont les indigènes, population sauvage et indépendante, encore très peu connue ; au sud-ouest, habitent des pirates.

La couleur des natifs est celle des Malais ; le visage est celui des Chinois ; plusieurs des indigènes se tatouent et se teignent les dents en noir.

Les gens de Formose ont de l'aversion pour la mer ; selon les Chinois, ils seraient anthropophages.

Les habitants prennent le gibier à la course, armés d'arcs et de javelots qu'ils savent lancer à soixante pas.

La capitale, Thaï-ouan-fou, est très peuplée ; il s'y trouve une garnison chinoise de dix mille hommes ; les rues sont longues et larges, avec des boutiques élégantes. On y voit un temple consacré au génie de l'agriculture, et un à la déesse des navigateurs (Hiou-fey-heou).

Pendant le moyen âge, les Japonais avaient fait des expéditions à Formose ; mais ce n'est qu'en 1624 qu'ils s'en sont emparés et pour peu de temps. Les Hollandais l'ont occupée en 1634.

En 1661, des pirates chinois, sous la conduite du Tching-tching-koung (Koxinga), prirent la forteresse des Hollandais dite *Zelandia* et les chassèrent.

Enfin, en 1683, les Chinois, sous la conduite du gouverneur de Fou-kian, ont pris possession de la côte nord-ouest, et ont soumis l'île à la Chine.

Les Hollandais avaient bâti sur la côte ouest, outre la forteresse de *Zelandia*, plusieurs petits forts sur les îles Pheng-hou, d'où ils commerçaient avec la province chinoise de Fou-kian.

Il y a à Formose une armée chinoise de seize mille hommes et une flotte de guerre (1). Les Chinois occupent aujourd'hui toute la plaine entre les montagnes et la côte ouest.

Le Ko-malan était originairement un lieu de réunion pour les barbares indigènes et pour les pirates. Mais la quinzième année de la période *Kia-king* (vers 1810), on commença à ouvrir ce pays.

(1) Les Hollandais n'y entretenaient que plusieurs centaines de soldats.

En 1721, l'île Formose secoua pendant quelque temps le joug de l'empereur. Les habitants du lieu, aidés des gens du Fo-kien et de Kéoumi avaient égorgé tous les mandarins à un seul près. A Péking on attribua la révolte aux Hollandais. De nouvelles troupes impériales entrèrent dans la capitale, tuèrent les rebelles, sauf le chef qui s'était enfui dans les montagnes (*Lettres éditées*, 1784, tome XIX, p. 170-171).

L'ancien établissement espagnol était à San-Salvador.

On sait qu'il reste beaucoup à connaître, à découvrir sur l'intérieur de l'île de Formose, sur laquelle s'est exercée l'imagination de certains voyageurs, gens qui n'y ont pas même pénétré. Des relations romanesques ont été publiées sur cette île (1) : les Chinois n'ont pas peu contribué à répandre, à son sujet, des récits merveilleux ; à les croire, l'île Lang-khioo, située au sud-est, serait hantée par des démons et des génies mal-faisants.

La relation du lieutenant Gordon et celle du savant missionnaire Gutzlaff, me fournissent, comme celles des Espagnols, des notions intéressantes sur la géographie, les productions et la constitution physique du pays (2). Selon celui-ci, Formose a plusieurs ports sûrs, profonds et spacieux, mais dont les entrées sont

(1) La description curieuse de Formose, par Georges Psalmanazar, soi-disant né dans cette île, et qui a été rédigée par N. F. D. B. R., a été reconnue apocryphe par plusieurs écrivains, entre autres par M. Walckenaer. (Voir la *Biographie universelle*.)

Nota. J'ai emprunté une partie de cette notice au mémoire de Klapproth inséré au 2<sup>e</sup> volume de ses *Mémoires relatifs à l'Asie*.

(2) *Journal of the R. G. Society of London*, t. III, p. 301.

resserrées. Le commerce se fait à l'aide de petites jonques appartenant à Amoy ; celles-ci fréquentent tous les ports occidentaux de l'île et retournent chargées de riz, ou bien vont porter du sucre au nord de la Chine.

Le fleuve dit Chan-meing-choui est orné de fleurs innombrables.

Il y a des arbres de toutes sortes d'espèces, les uns odoriférants, les autres à fruits, et quelques-uns qui réunissent ces deux qualités ; des peupliers, des sapins (pesses), des noyers, des pruniers, des arbousiers, la cannelle ; des daches de si forte dimension qu'on peut faire avec un seul pied un canot capable de naviguer sur les rivières et de porter soixante soldats, avec armes et munitions de guerre.

On y trouve aussi un bois odorant appelé *sarengu*, dont on fait de précieux ouvrages en Chine, et qui vaut 60 taels l'ataud, ce qui correspond à 80 pessos d'Espagne. Il y a abondance de joncs qu'on transporte en Chine par cargaison, et dont l'écorce (cascane) sert à faire différents ouvrages, ainsi que le papier si renommé, appelé *behuquillo*. L'île Formose possède entre autres minéraux, le fer ; il y a de l'or dans la province de Corboan, sur la côte orientale. Les plantes médicinales et aromatiques y ont beaucoup de vertus ; elle a aussi les fleurs de l'Europe, la rose, l'œillet, le lis, la violette, la giroflée, l'origan (qui peut se mettre au nombre des fleurs), des plantes potagères, et de tout abondamment. Enfin, dans les quatre saisons de l'année, ce qui est rare dans l'Inde, les fruits et les productions ne manquent pas ; le riz est en quantité et les autres

grains, en un mot, tout ce qui est nécessaire à la vie; mentionnons le sucre, le raisin, qu'on a trouvés dans les endroits écartés, bien que les natifs n'en aient pas connaissance et n'en tirent pas parti.

On y trouve beaucoup de poissons et de bonne qualité. Cette terre possède beaucoup de genres et d'espèces d'animaux, du gibier de quatre ou cinq sortes, des lapins, et par conséquent des furets et aussi des tigres, des ours, des griffons (grifos, *sic*), des singes, des dragons, des renards, etc.

Les oiseaux sont en grande abondance, tels que les perdrix, les faisans, les tourterelles.

Le lieutenant Gordon a fait connaître l'existence du *charbon de terre* dans l'île Formose (1); on trouve la mine au nord-est de l'île, le gisement est dans la direction est-ouest, il occupe une suite de mines éloignées de six milles, depuis le village de Kelung; à un demi-mille au sud, 50 pieds au-dessus du niveau de la mer. J'ai observé, dit-il, la mine du charbon de terre le plus à l'ouest, à l'extrémité occidentale d'une chaîne de montagnes dirigée est-ouest.

Il y a des couches de 3 pieds d'épaisseur.

« Nous avons encore observé, dit M. Gordon, des charbons près du village de Long-loo. L'année dernière, avant de connaître l'existence du charbon de terre, naviguant le long de la côte par 22° 42' nord et 121° longitude est, nous aperçûmes à deux ou trois milles de distance l'entrée d'une rivière dont l'eau était toute noire, apparemment noircie par la poussière de charbon.

(1) S. R. G. de Londres, t. XIX, p. 22.

Il y a beaucoup de récifs et d'écueils à l'ouest de l'île et la côte est dangereuse.

Les montagnes sont élevées et couvertes de neige dans la saison. Sur le sommet du mont Cha-ma-ki, selon la légende de la carte, il y a perpétuellement des nuages et des brouillards; de sorte que si le ciel n'est pas très clair, on ne peut l'apercevoir. Les anciens disaient que les vêtements de couleur rouge et ceux de couleur blanche se changeaient mutuellement. Ce récit qui a l'air d'une fable, n'est autre chose qu'un phénomène physique.

Au sud de la ville Kia-i-tching, à cinquante *lis*, se trouve un volcan. L'eau et le feu y sortent d'une même source. A côté, il y a du feu qui ne donne point de fumée; mais si l'on prend du bois sec, et qu'on le place à son sommet, alors la fumée s'échappe aussitôt. Ces singuliers détails sont ainsi rapportés dans la légende de la carte chinoise.

Dans la partie chinoise de la population, il y a de fréquentes révoltes : il est très difficile de les étouffer parce que les meneurs se réfugient dans les montagnes où ils tiennent bon jusqu'au bout. Dans aucune partie de la Chine, il n'y a autant d'exécutions qu'à Formose, et dans aucun endroit elles n'exercent moins d'influence.

Les lettrés y mènent une vie heureuse et les gens de Fo-kien y envoient quelquefois leurs fils pour y prendre leurs degrés.

« *La isla Hermosa*, l'île de Formose, dit l'un des historiens des Philippines, le père Aduarte (1), célèbre

(1) *La Historia de Filipinas*, t. I<sup>er</sup>, par le P. Aduarte, 1693, p. 556.

entre les îles innombrables de l'archipel, mérite justement son nom ; elle jouit d'un ciel des plus purs, d'une chaleur et de pluies modérées, et forme un royaume très peuplé. La possession de cette île a été de tout temps très convoitée de tous, des Chinois, des Japonais, des Espagnols, des Hollandais. Le roi d'Espagne fut le premier qui essaya de s'en emparer. A cet effet et par son ordre, deux navires furent armés et chargés de deux cents hommes commandés par le chevalier don Juan Zamadès, de la famille du comte de Monterrey, qui en 1593 passa aux Philippines sur la galère *San-Philippe*. Mais une violente tempête s'éleva, deux bâtiments se brisèrent, et le troisième coula à fond. Plus tard, et pendant 26 ans, Formose, dit le père Aduarte, fut le théâtre glorieux du succès des armes et des missions espagnoles.

» L'empereur du Japon ne fit pas moins d'efforts pour se rendre maître de cette île, notamment dans l'année 1615. »

Au haut du fleuve, il n'y avait d'abord point d'habitants « On dit que quand on put y habiter, les Hollandais y mirent deux cents hommes. Chaque année ils s'y rendaient. Mais ensuite l'obscurité venant comme une longue nuit, ils disparurent tous, il n'y resta plus un seul individu ; on prit des torches et on alla à leur recherche et sans succès. Sur une pierre, il se trouva des caractères, signifiant : Le printemps au matin, de même que l'automne au soir, il fait obscur ; alors le pays appartient aux démons. » Telles sont les fables que débitent les Chinois.

*Conclusion.*

La construction de la carte chinoise, qui a été l'occasion de cette notice, n'a presque rien de commun avec celle des cartes européennes, sous le rapport du tracé et de la position géométrique des lieux ; on pourrait difficilement en tirer un bon parti ; mais les descriptions contenues dans les légendes et la riche nomenclature de la carte ont de l'intérêt et révèlent quelques faits nouveaux et curieux. On peut y puiser des données sur les distances des lieux et même sur la valeur du *li*, en comparant les nombres cités avec la carte anglaise donnée en 1845 par le capitaine Collinson et le lieutenant Gordon.

Du reste, la carte chinoise semble un peu incomplète du côté de l'est, et les îles *Pescadore*s sont trop près de la côte ouest, comme je l'ai dit au commencement de cet écrit ; malgré ses imperfections, elle s'éloigne un peu moins de nos cartes, ou du moins des cartes japonaises, que la plupart des cartes chinoises, et elle méritait d'être publiée. Enfin, elle renferme des légendes instructives, notamment sur le climat et sur les circonstances géographiques.

J'ai joint à cette description : 1° la nomenclature complète de tous les lieux représentés sur la carte chinoise ; 2° les termes géographiques chinois ; ces noms ont été traduits par M. Léon de Rosny ; 3° un petit vocabulaire formosan, par le même ; enfin j'ai construit une note des mesures principales.

C'est à ce même jeune savant, que je dois la traduc-



tion des légendes, et qu'appartiennent les remarques grammaticales qui sont au bas de la carte.

Si les détails précédents sur Formose, rassemblés et puisés à de bonnes sources, ne présentent pas tous, comme la carte chinoise de Formose, le mérite de la nouveauté, on peut admettre, cependant, qu'il n'était pas inutile de les exposer dans le moment présent ; nous n'avons voulu d'ailleurs qu'attirer sur cette île importante l'attention des géographes et celle du public.

---

### APPENDICE N° I.

---

#### RELEVÉ DES NOMS INSCRITS SUR LA CARTE DE FORMOSE (1).

---

- |                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| 4. Lin-hai-chan         | 48. Ta-kouei-wen-chan             |
| 2. Lao-fo-chan          | 49. Tchong-kiang                  |
| 3. Cha-ma-ki teou-chan  | 20. Chouï-ti-tchong-kiun          |
| 4. Hong-teou            | 24. Mi-nong-chan                  |
| 5. Kouei-tse-ko         | 22. Pe-yé-chan                    |
| 6. Petite Lou-tchou     | 23. Long-mo-tsing                 |
| 7. Chi-fo-yu            | 24. Kouan-in-chan.                |
| 8. Leang-san-yu         | 25. Pi-teo-fong-chan hien-tching. |
| 9. Chi-ta-yu            | 26. Fong-tan                      |
| 40. Ta-tchai-kao-chan   | 27. Fong-chan                     |
| 44. Lang-kiao-chan      | 28. Ki-wai-fan                    |
| 42. Lang-kiao-keou      | 29. Fong-keou-fan                 |
| 43. Louf-louf-chan      | 30. Pouan-ping-chan               |
| 44. Village des Man-man | 34. Ta-kou-chan                   |
| 45. Village barbare     | 32. Ta-ti-chan                    |
| 46. Tou-sse             | 33. Wan-tcheou-kiang              |
| 47. Kouei-louf-chan     |                                   |

(1) La difficulté de lire les noms inscrits sur la carte m'a engagé à en donner une liste à part.

- |                                      |                                    |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| 34. Ché-tse-chan                     | 75. Hiang-yang chan                |
| 35. Nan-cha-yu                       | 76. Yen-men-kouan-chan<br>fan-fang |
| 36. Ki-heou-chan                     | 77. Heou-tong chan                 |
| 37. Kieou-fong-hien-tching           | 78. Tchou-teou chan                |
| 38. Kouei-chan                       | 79. Tsi-yu-tan                     |
| 39. Ta-chin-choui-chan               | 80. Ta-niao-chan                   |
| 40. Tsiang-kiun-pi                   | 81. Mou-kang-chan                  |
| 41. Ta-tchi-chan                     | 82. Nan-tse-sien-chan              |
| 42. Siao-kang-chan                   | 83. Yin-sing-chan                  |
| 43. Han-keng                         | 84. Ta-ki-yu lin                   |
| 44. Tcho-choui-ki                    | 85. Ta-mai-hiang-chan<br>fan-fang  |
| 45. Mi-to-kiang                      | 86. Wan-li-ki                      |
| 46. Tsi-kouen-chin                   | 87. Baie                           |
| 47. Lou-kouen-chin                   | 88. Sse-tsao                       |
| 48. Ou-kouen-chin                    | 89. Yin-yu                         |
| 49. See-kouen-chin                   | 90. Yang-yu                        |
| 50. San-kouen-chin                   | 91. Nan-yu                         |
| 51. Oell-kouen-chin                  | 92. Tsiang-kiun-yo                 |
| 52. Yi-kouen-chin                    | 93. Ma-ngan-yu                     |
| 53. Hie-tchin                        | 94. Tsao-yu                        |
| 54. Ville hollandaise                | 95. Me-yu                          |
| 55. Ngan-ping-tchin                  | 96. Hoa-yu                         |
| 56. Kio-tai-wei-chan                 | 97. Ki-long-yu                     |
| 57. Choui-sien-kong                  | 98. Sse-kio-yu                     |
| 58. Choui-sien-kong                  | 99. Nei-t sien-yo                  |
| 59. Capitale de l'île<br>laï-wan-fou | 100. Siao-mia-yu                   |
| 60. Kaï-youan-sse                    | 101. Tou-ti-kong-yu                |
| 61. Long-chan-sse                    | 102. Kong-kouo-yu                  |
| 62. Ou-lun                           | 103. Kou-po-yu                     |
| 63. Ta-lun                           | 104. Ji-yu                         |
| 64. Tchong-lung                      | 105. Kin-chan-yu                   |
| 65. Tchou-teou chan                  | 106. Tchong-tun-yu                 |
| 66. Heou-tong chan                   | 107. Yen-tseng-yu                  |
| 67. Ta-kang-chan                     | 108. Pe-ki-yu                      |
| 68. Lo-han-men chan<br>fan-fang .    | 109. Youen-peï yu                  |
| 69. Ki-tcheou                        | 110. Niao-yu                       |
| 70. Ki-wei chan                      | 111. Ta-chan-yu                    |
| 71. Tsong-yao-ta-chan                | 112. Hiang-lou-yu                  |
| 72. Hou-neï chan                     | 113. Tong-ki-yu                    |
| 73. Tchu-mou-cell chan               | 114. Si-ki-yu                      |
| 74. Nei-men chan                     | 115. Kia-yi                        |

Hong-mao-tching  
ville hollandaise  
Hie-tchin  
San-fou.

- |   |  |
|---|--|
| 116. Chan-tse-ting  | 155. Pa-koua-chan                                  |
| 117. Tchi-chan  | 156. Tchang-hoa                                    |
| 118. Fang-'an-chan  | 157. Ta-li-yi                                      |
| 119. Pi-kia-chan  | 158. Pong-chan                                     |
| 120. Volcan   | 159. Teng-tai-chan                                 |
| 121. Tsiao-pa-nien-chan                                   | 160. Fo-ting-kin-chan                              |
| 122. Ta-wou-louan   | 161. Miao-li-chan                                  |
| 123. Ta-wou-louan-chan                                    | 162. Song-pe-kang                                  |
| 124. Lang-pao-chan  | 163. Tong-chi-kio                                  |
| 125. Yu-chan  | 164. Tong-lo-youen                                 |
| 126. Siao-koueï-fo-chan                                   | 165. Frontières de Tan-fang-so<br>et de Tchang-hoa |
| 127. 'Ao-tsieou tong-ta-chan                              | 166. Li-yu-tan-chan                                |
| 128. Ta-koueï-fo-chan                                     | 167. Tsi-chi-œll-fen                               |
| 129. Ta-li-chan   | 168. Kiao-mei-ling                                 |
| 130. Ta-fo-hing-chan                                      | 169. Siao-tun. Petite colline                      |
| 131. Kong-tse-tien-chan                                   | 170. Youen-tse-ling                                |
| 132. Nieou-tcheou-chan                                    | 171. Tie-tchin-chan                                |
| 133. Teou-lou-men<br>Fen-hien                             | 172. Youen-li-chan                                 |
| 134. Nan-pe kiang-keou                                    | 173. Pe-cha-tun-chan                               |
| 135. Kia-Tchang-kiao-kiaï                                 | 174. Lao-ku-chan                                   |
| 136. 'O-pa-tsiouen-ki                                     | 175. Hoang-ki                                      |
| 137. Ting-kai-liang-chan                                  | 176. Ou-tsing-tse                                  |
| 138. Mei-tse-keng-chan                                    | 177. Ou-tchi-chan                                  |
| 139. Kia-Tchang-kiao-kiaï                                 | 178. Chi-pe-chi-chan                               |
| 140. Chouï-cha-lien ta-chan                               | 179. San-kie-tse                                   |
| 141. Kieou-chi-kieou-kiaï-ming<br>ho-yen-chan<br>(volcan) | 180. Ko ma lan                                     |
| 142. Kiao-lao-chan  | 181. Yu-wen  |
| 143. Ta-kong-chan   | 182. Port  |
| 144. Wan-teou-lou-ta-chan                                 | 183. Yi-ji-lan-tching                              |
| 145. Tchou-tse-liao-ta-chan                               | 184. Lo-tong-kiaï-chi                              |
| 146. Tcho-keou-ki chan                                    | 185. Hia-hi-tcheou                                 |
| 147. Ki-teou  | 186. Pa-li-cha-nan                                 |
| 148. Mou-ki   | 187. Tcho-chouï-ki, ruisseau<br>d'eau bourbeuse    |
| 149. Yen-wou-chan   | 188. Sou-you-kiaï-che                              |
| 150. Nan-teou-fen-hien                                    | 189. Tsing-choui                                   |
| 151. Pé-teou-chan   | 190. Tong-koua-chan                                |
| 152. Chi-teou-pou   | 191. Heou-heou-che                                 |
| 153. San-kiaï-tsun, village des<br>trois maisons          | 192. Sou-yo-keou<br>Fan-fang                       |
| 154. Pé-cha-kong.   | 193. Heou-heou-pi                                  |
|   | 194. Heou-heou-ling                                |

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| 195. Ki-laï-kiang  | 228. Fan-tse hou                    |
| 196. Cha-lun   | 229. Tchîn-teou-chan                |
| 197. Hai-tchong ta-yu<br>(grande île au milieu<br>de la mer.)  | 230. Sinn-sse-pou                   |
| 198. Kouei-chan  | 231. Tan-fang-so                    |
| 199. Wan-chouï-tchao tong<br>(les dix mille eaux por-<br>tent leur tribut vers<br>l'est.)                                | 232. Tchou-tchan-kiang              |
| 200. Tan-li  | 233. Siao-fong-chan                 |
| 201. San-tiao-pi   | 234. Kouei-lun                      |
| 202. San-li-san-tiao-ta-lin  | 235. San-tai-chan, mont à 3 pics    |
| 203. San-tiao-kiang  | 236. Ho-houan-chan                  |
| 204. Wei Long-long-chan  | 237. Chan-tchao-chan                |
| 205. Sse-li-tcha-tse-tan   | 238. Chi-ou-li<br>Yi-tou-chan       |
| 206. Tsan-kouan-liao   | 239. Chi-li-nouan-nouan             |
| 207. Ta-ki-long-teou-chan  | 240. San-li<br>Ting-neï-tou         |
| 208. Ville hollandaise   | 241. Ta-mou lun                     |
| 209. Ki-loung-keou   | 242. OËll-cha-yo                    |
| 210. Tchi-kiao-yu  | 243. Ta-cha-yo                      |
| 211. Pe-meou-chan  | 244. San-cha-yo                     |
| 212. Kouan-tong-chan   | 245. Si-wen-yu-hue                  |
| 213. Hoa-ping-yu   | 246. Ki-long-fan                    |
| 214. Ki-sin-yu   | 247. Ta-teou-keng                   |
| 215. Pa-tchi-men-fan   | 248. Ki-long-fan                    |
| 216. Sse-kieou-ling  | 249. Mou-chan                       |
| 217. OËll-li-kia-chi-tou   | 250. Tcho-tai-yu                    |
| 218. Siao-ki-long-teou-chan  | 251. Hiang-lou-yu                   |
| 219. Pa-li-tsou-ken-keou   | 252. Ki-kan-yu                      |
| 220. Tan-lan-kiao-kiaï   | 253. Wan-jin-tun                    |
| 221. Tsi-li-ta-ki  | 254. Kouei-teou-yu                  |
| 222. Sse-li-pe-kouan   | 255. Leng-choui-keng                |
| 223. Dans cet endroit on n'a<br>pas encore placé de bar-<br>ricades contre les sau-<br>vages qui tuent les<br>voyageurs. | 256. Youen-chan                     |
| 224. Hoang-chan, mont du<br>souffre  | 257. Tsien-teou-mou<br>Tsou-kong    |
| 225. San-tai-chan, mont à 3 pics   | 258. Kouei-lun                      |
| 226. id. id.   | 259. Siao-fong-chan                 |
| 227. id. id.   | 260. Nan-kien-chan-keou<br>fan-fang |
|  | 261. Nan-kien-chan                  |
|  | 262. Kouan-jin-chan                 |
|  | 263. Pali-fen-keou                  |
|  | 264. Pa-li-fen-kiaï-che fan-fang    |
|  | 265. Ta-nan-yo.                     |
|  | 266. Ta-ping-chan                   |

267. Kie-tong-ki	272. Chi-men-chan fan-fang
268. Kia-li-tchin	273. Chi-tiao
269. Ho-tchang-tcheou	274. Kouan-tou-men-chan
270. Ville hollandaise	275. Wan-li
271. Ki-long-tang-sse	'o-to

## APPENDICE N° II.

## LISTE DES TERMES GÉOGRAPHIQUES

## TRADUITS DU CHINOIS EN FRANÇAIS.

affluent	choü koue	hutte	heu che
baie, anse	siao yang keou	fle	yu
bourg	tching yi	isthme	yao
canal	king, choui tao ( <i>lit.</i> chemin, voie d'eau)	lac	hou
cap	ki	maison, bâti- ment	kia
capitale (ville)	fou, kin	mer	yang, hai
chaîne de mon- tagnes	o kiai kuin	mer intérieure	tchong yang
chaumière	o meou fang	mine	kouang
climat	foung tou	montagne	chan
collines, mon- ticules	o siao chan	océan	ta yan
colonie	o choü koue	— Atlantique	o si yang
continent	kouang ti	Grand Océan	tong yang
désert	kouang ye	peuple	ming geu
détroit	o hea hai	pic	teou chan
district	kuin	plaine	puig ti
de 2° ordre	tcheou	plateau	ping ti
de 3° ordre	kien	pôle arctique	pé ki
empire (de la Chine)	tien hia (ce qui est sous le ciel)	pôle antarctique	nan ki
frontière, limite	o king kiay	port, havre	o yo
golfe	ngao, 'ao, hay keou (ouvertu- re dans la mer)	puits	tsing
goulet	kiang	rases, d'hommes	— blancs po jen
grotte, caverne	kou tong o hine	— jaunes	ho ang jen
		— noirs	mey jen
		— rouges	heng jen
		région, contrée	o ti fang
		rivière	ho
		royaume	koue

ruisseau	ki, ho	vallée	kou, chan kou
sables	ola	village, hameau	siaot ching
sauvages (les)	ye gin	ville	tching
sommet de montagne	kang	volcan	ho chan (mont. de feu)
source	youen		—
terre, sol	ti	est	tong
torrent	t'an	ouest	si
torrent démon-		nord	pé
tagne	t'ang	sud	nan
région du nord	pe fang	région du sud	nan fang

## APPENDICE N° III.

## LE KENG, MESURE MARITIME CHINOISE.

La carte chinoise nous fait connaître une mesure maritime appelée *keng*, égale à 70 *lis* (1). Pour l'évaluer, il faudrait se mettre d'accord sur la valeur du *li*, mesure sur laquelle les auteurs varient considérablement. D'après Klaproth et d'après l'opinion dominante, le *li* serait de 250 au degré : mais on doit remarquer qu'il existe plusieurs espèces de *li* : le *li* commun ou ordinaire, qui est le *li* actuel, et le *li* ancien. Le premier renferme 360 *pou* (le pas chinois) ; le *pou* équivaut à 6 *tchi*, le *tchi* à 8 *tsun* (pouce) (2).

Le *tchi* est improprement appelé coudée dans les dictionnaires ; il n'aurait, d'après la valeur du *li* commun, que 28 centimètres.

Le pied chinois, intermédiaire entre le *pou* et le *tchi* aurait 33 centimètres, d'après le *li* de 250 au degré ; mais, selon Prony et d'après la mesure précise d'un pied appartenant à Rémusat, le pied n'a que 306 millimètres et  $\frac{4}{3}$  environ. Selon Adrien Balbi, le *cobre* ou *covid* a 0<sup>m</sup>,3564 ; il se divise en 40 parties qui semblent correspondre au *tsun*.

L'autre espèce de *li*, l'ancien, n'avait que 300 *pou* ; il est donc au premier comme 5 est à 6.

(1) Une autre évaluation est de 60 *lis*.

(2) Ce pouce est plus petit que le pouce humain.

Il serait facile de faire un tableau métrique résultant de ces diverses données et de quelques autres que j'ometts; mais ce tableau manquerait des éléments essentiels, et l'on est arrêté par le désaccord qui règne entre les écrivains. D'Anville trouvait 493 *lis* dans le degré estimé à 56 975 toises (1). Balbi, en donnant environ 492 *lis* au degré moyen (de 444 444 mètres  $\frac{4}{9}$ ) estimait le *li* à 577 mètres; Klapproth calculant le *li* à 250 au degré, il en résultait la valeur de 444 mètres  $\frac{4}{9}$ .

Maintenant, l'évaluation de la mesure maritime appelée *keng*, ne pourrait être conclue avec exactitude que d'une valeur incontestable du *li*, soit l'ancien, soit l'actuel. Toutefois, la carte chinoise étant assez récente, il est préférable de s'en tenir au *li* moderne de 360 pas; le *li* serait d'à peu près 600 mètres, par conséquent le *keng* doit être estimé à environ 42 kilomètres.

Cette mesure pourrait-elle être considérée comme correspondant au tiers ou au quart de celle que les anciens appelaient *journee de navigation*, *νοχημείριος πλοῦς*, et les Arabes, *mogrā* (2), c'est-à-dire, le chemin moyen qu'on peut parcourir sur mer pendant 24 heures, de jour et de nuit? c'est ce qu'il serait impossible de décider aujourd'hui vu le manque d'éléments suffisamment exacts. Ce point n'est pas indigne des recherches des métrologues.

#### APPENDICE N° IV.

##### VOCABULAIRE FORMOSAN-FRANÇAIS.

ciel	voulloum	nuage	pourarəy
étoile	attaillingagei	tonnerre	singding
soleil	wagi	pluie	oudal
lune	vourel	nord	tagamig
feu	apoy	est	tagaseia
eau	salom	sud	tagatimog

(1) Académie des Inscript., t. XXVIII, p. 487, mémoire sur le *li*.

(2) *Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens*, chap. X.

ouest	tagaraos	poule	tahoucki
mer	vaong	héron	toukolou
jour	wagi	poisson	tging
jour de fête	wagi ki kagagan-	hultre	koudo
	galang	anguille	toula
matin	madama	un	sasat
nuit	vignanang	deux	sosoa
homme	( <i>homo, mankind</i> ),	trois	toutouro
	cagoulong	quatre	pagpat
homme (vir)	ama	cinq	ririma
femme	ina	six	ninnam
enfant	allak	sept	pipito
fil	taboung	huit	kougipat
fille	topey	neuf	mattoudd
ami	sieou	dix	sat keteang
roi	onte	onze	sat keteang gabi
gouverneur	ong		sasat
capitaine	capitang	douze	sat keteang gabi
main	rima		sosoa
main droite	rima ka oual	treize	sat keteang gabi
main gauche	rima ka ougi		toutouro
doigt	kagamos	quatorze	sat keteang gabi
ped	tiltil, sapal		pagpat
cuiyre	ouga	quinze	sat keteang gabi
or	kim		ririma
plantes	taloum	vingt	sosoa keteang
arbre	pesanach	trente	toutouro keteang
feuille	hapa	quarante	pagpat keteang
ours	toumey	cinquante	ririma keteang
sanglier	kavoulon	cent	sat kaga tou-
renard	hanna		gang
singe	routong	mille	sat kateunoung



FRAGMENT D'UN VOYAGE EN ÉGYPTÉ ET EN NUBIE.

—  
DESCRIPTION

DES DEUX PREMIÈRES CATARACTES DU NIL.

---

Le 19 janvier 1858, vers les dix heures du matin, mon jeune compagnon de voyage, M. le comte de Maupas, et moi, nous allions entrer à pleines voiles dans le port d'Assouan, à la limite de l'ancienne Égypte. Nos douze matelots, qui étaient des Barabras originaires de cette petite ville ou des hameaux voisins, dansaient gaiement sur le pont de notre dahabieh, au son du rek et du daraboukah, espèce de tambourin, d'une forme très primitive, que les Nubiens frappent avec la main. Ces naïfs enfants de la nature oubliaient leurs fatigues et leur misère et manifestaient une allégresse des plus vives, à la vue des rochers de granit de leur sauvage patrie et des palmiers à l'ombre desquels ils étaient nés. De tous les points du rivage accouraient des hommes, des femmes, des enfants qui poussaient des cris joyeux auxquels nos matelots répondaient par de longs hurras. Nous remarquâmes entre autres une pauvre femme qui, les bras levés vers le ciel, paraissait comme hors d'elle-même et en proie à une sorte d'ivresse de bonheur ; son œil maternel avait en effet reconnu de loin, au milieu de notre équipage, son fils Ahmed, et quand notre dahabieh, en pénétrant dans le port, rasa de près le rocher sur le haut duquel elle s'était placée, ce furent de sa part des trépignements de

joie et des transports d'amour qui nous émurent profondément. Cette effusion d'une tendresse si vraie et si naïvement expressive avait quelque chose de contagieux qui remua les fibres les plus intimes de notre cœur, en évoquant soudain devant notre pensée le souvenir de nos mères dont plus de mille lieues alors nous séparaient.

Nous trouvâmes dans le port d'Assouan une dahabieh sur laquelle flottait le drapeau français. C'était pour la première fois, depuis que nous avons quitté le Caire, que nous apercevions le pavillon de la France ; nous nous hâtâmes de le saluer en déchargeant nos fusils. M. le marquis d'Orménans était alors dans sa barque, très souffrant de la poitrine ; il s'empessa néanmoins de répondre à notre salut par une décharge semblable ; quelques instants après, nous lui serrions la main, heureux de rencontrer aux confins de la Nubie un Français aussi aimable et de pouvoir lui remettre une caisse et des lettres qu'il attendait avec impatience du Caire ; nous nous promîmes de passer la soirée ensemble, et puis M. de Maupas et moi nous débarquâmes. Nous avons donné congé à tous nos matelots jusqu'au lendemain matin, afin qu'ils pussent voir leur famille et leur compatriotes ; deux seulement devaient rester, à tour de rôle, dans notre dahabieh pour la garder. Une fois à terre, nous nous rendîmes immédiatement avec notre drogman chez une espèce d'agent consulaire arabe pour traiter avant tout la grande affaire du passage des cataractes. Lescheik supérieur de Chellâl, autrement dit des cataractes, fut aussitôt mandé. Comme il se trouvait en ce moment au bazar, il arriva

bientôt suivi de trois vieillards. Après les préliminaires indispensables du café et des pipes et les interminables saluts d'usage, nous abordâmes la question. Avec les Arabes, les négociations sont toujours longues, vives et animées : ce sont d'abord de leur part des demandes exorbitantes, par lesquelles ils s'efforcent d'en imposer à ceux avec qui ils ont affaire ; puis cédant peu à peu du terrain, ils finissent d'ordinaire par en venir où on veut les amener. Notre scheïk, homme d'une taille athlétique, gesticulait et hurlait à nous étourdir, et les trois bons vieillards qui l'avaient accompagné, oubliant la gravité de leur âge, faisaient chorus avec lui ; enfin tout ce grand tumulte s'apaisa insensiblement ; des conditions plus raisonnables furent posées par eux et acceptées par nous, et il fut convenu que, moyennant 1000 piastres, c'est-à-dire environ 200 francs, le scheïk nous fournirait 200 hommes pour nous aider à franchir les cataractes, aller et retour compris.

Quand l'agent consulaire eut apposé son sceau à ce contrat, nous primes, M. de Maupas et moi, un guide et des montures pour parcourir Assouan et ses environs.

Il n'entre pas maintenant dans mon dessein de décrire cette ville, ses ruines de différents âges qui malheureusement s'effacent et disparaissent de jour en jour, ses anciens tombeaux arabes dont quelques-uns datent des premiers siècles de l'islamisme et sont chargés d'inscriptions en caractères koufiques, enfin ses immenses carrières de granit, d'où les Égyptiens ont jadis tiré leurs chapelles monolithes, leurs colosses, leurs obélisques, et où l'on en remarque encore un, à

deuxième détaché du roc et qu'on a peut-être commencé de tailler il y a quelques mille ans. Ces détails et plusieurs autres trouveront place dans un chapitre spécial.

Je ne dirai rien non plus aujourd'hui de l'île d'Éléphantine dans laquelle nous nous transportâmes ensuite, des vestiges de son antique cité, de ses quais, de son nilomètre, de sa statue d'Osiris, des débris d'un de ses temples. On sait qu'il y en avait deux encore debout à l'époque de l'expédition française, et tout le monde peut lire la minutieuse description qu'en a donnée dans le grand ouvrage de la Commission d'Égypte, l'un des survivants les plus illustres de cette glorieuse phalange de savants. Par une fatalité singulière, ces deux monuments et tant d'autres, qui avaient traversé impunément un si grand nombre de siècles, et que la barbarie elle-même avait respectés, étaient destinés à tomber le jour où un barbare s'érigeant en civilisateur devait donner l'ordre de les renverser, afin d'y puiser des matériaux de construction pour ses casernes et ses fabriques. Tout cela sera exposé ailleurs. Je n'oublierai pas également de signaler alors les beaux palmiers de cette île, son éternelle verdure qui contraste avec l'aridité de tout ce qui l'entoure et ses fertiles jardins cultivés par des Barabras.

Pour le moment, malgré l'intérêt d'un pareil sujet, je me hâte d'arriver aux cataractes.

Le 20 janvier, vers midi, nous avons quitté Assouan, cinglant vers le sud entre plusieurs îles granitiques dont la plus considérable s'appelle Sehayl. Les rochers de celle-ci sont couverts çà et là d'inscriptions hiéroglyphiques; on y voyait aussi autrefois un petit temple,

maintenant presque entièrement détruit. Au bout de vingt minutes, nous traversâmes une première barre, à l'aide de nos seuls matelots, et nous espérions avoir le temps, ce jour-là même, de franchir toutes les autres, secondés par les 200 Nubiens qui nous avaient été promis. Mais les choses devaient aller moins vite ; car nous aperçûmes bientôt dans une petite anse, sur la rive droite du fleuve, deux autres dahabiehs, l'une montée par des Prussiens et l'autre par des Anglais, qui attendaient encore le moment de marcher : force nous fut donc de nous placer derrière elles et de jeter l'ancre dans la même anse, jusqu'à ce que notre tour arrivât de les suivre.

La dahabieh prussienne, qui était en tête, ne commença à se mettre en mouvement que vers les deux heures de l'après-midi. M. de Maupas et moi nous descendons à terre, et escaladant le haut d'un rocher d'où nous pourrions suivre de l'œil toutes les évolutions que vont nécessiter les diverses phases du passage de cette première dahabieh, nous assistons sous les rayons d'un soleil presque tropical, le tropique en effet n'est qu'à quinze lieues au sud, aux manœuvres intéressantes qui s'exécutent.

La plus forte cataracte est juste au-dessous de nous, mugissante entre les deux digues de rochers qui la resserrent. Deux cents hommes environ, rassemblés de tous les petits hameaux environnants et sous la direction de leurs scheiks respectifs qui les animent à la fois de la voix et du bâton, sont partagés en deux bandes qui s'attellent à de longs câbles auxquels la dahabieh est attachée. Celle-ci, malgré l'effort de tant

de bras, n'avance que très lentement, quelquefois même elle recule; elle a à lutter en effet, non-seulement contre un courant d'une violence extrême, mais encore contre une véritable cascade qu'il s'agit en quelque sorte de gravir. Le fleuve, en cet endroit, tombant de tout le poids et de toute l'impétuosité de ses eaux dans un abîme blanchissant d'écume offre un spectacle fort imposant. Le bruit non interrompu de sa chute incessante s'entend au loin, et, pendant la nuit surtout, il frappe les oreilles comme celui des vagues d'une mer en fureur se brisant contre des récifs. Rien n'est en outre pittoresque comme l'aspect de ces blocs gigantesques de granit affectant toute espèce de formes et se dressant de toutes parts au milieu et le long du fleuve, comme autant de barrières naturelles qui séparent le Nil égyptien du Nil nubien. A l'époque des grandes eaux, quand le Nil, coulant à pleins bords, remplit toute la vallée qu'il s'est creusée; ces rochers étant eux-mêmes presque tous couverts, à l'exception des flots les plus considérables, les remous, les refoulements et les chutes qu'ils produisent, lors des basses eaux, n'existant plus, ou, du-moins, étant plus faibles, les bâtiments peuvent alors franchir assez facilement à la voile certaines passes très connues des pilotes d'Assouan. L'aspect des cataractes est donc beaucoup plus saisissant pendant l'hiver, c'est-à-dire précisément dans la saison où nous les traversâmes; car alors le Nil étant bas laisse à nu une foule de bancs rocheux qui obstruent son cours; d'abord refoulé en arrière par les obstacles qui l'entravent, puis semblant revenir à la charge et comme prenant un nouvel

**élan, il les surmonte enfin avec une force invincible.**

**Toutefois, il faut se garder d'ajouter une créance entière aux récits de certains voyageurs, tant anciens que modernes, plus amis de la fable que de la vérité et qui ont singulièrement exagéré la hauteur d'où la masse des eaux contenue par des barres se déverse dans des bassins inférieurs. A les en croire, le fleuve tout entier rencontrerait là un gouffre immense, dans le sein duquel il s'élancerait en bondissant avec un fracas prodigieux, capable de frapper de surdité les habitants du voisinage (1). Peut-être néanmoins que dans les temps antiques, les catadupes du Nil, comme les appellent Hérodote, Strabon et presque tous les anciens, étaient plus considérables qu'elles ne le sont maintenant ; le fond du fleuve en effet a dû s'exhausser par les dépôts, et le courant, d'un autre côté, a pu, à la longue, user et miner les rochers qui formaient les barres. Mais que dire du récit fantastique de Paul Lucas, envoyé par Louis XIV en Orient et qui, pour justifier sans doute le proverbe « *a beau mentir qui vient de loin* », osait écrire, il y a 154 ans à peine, ces lignes qui dépassent en exagération tout ce que les anciens avaient écrit sur ce sujet ? « Nous arrivâmes, dit-il, une heure avant le » jour à ces chutes d'eau si fameuses. Elles tombent » par plusieurs endroits d'une montagne de plus de » 200 pieds de haut. On me dit que les Barbarins y » descendaient avec des radeaux et j'en vis deux en ce**

(1) Pour plus amples détails sur les cataractes du Nil, consultez le savant article que M. Jomard a consacré à ce sujet dans le grand ouvrage de la Commission d'Égypte (Antiquités. Description, ch. II, p. 16). Rien de plus précis ni de plus exact n'a été écrit depuis sur ce point.

» moment qui s'y jetèrent de cette manière avec le  
» Nil, etc..... »

La vérité est que la hauteur de ces chutes, à l'époque où le Nil est le plus bas, par conséquent à l'époque où ces chutes sont le plus élevées, atteint tout au plus deux mètres, ce qui suffit et au delà pour produire un mugissement majestueux qui fait trembler les rives du fleuve, ce qui suffit aussi pour opposer à la navigation de sérieux et redoutables obstacles, mais non point insurmontables, puisqu'on les surmonte tous les jours, ainsi que je vais le raconter.

Pendant que la tête enveloppée de notre koufieh, afin de pouvoir mieux résister aux traits enflammés que le soleil lançait sur nous, nous admirions à loisir, M. de Maupas et moi, du haut de notre rocher, ces récifs sans nombre, ces eaux écumantes et cette grande voix du Nil qui ne se taisait jamais, la dahabieh prussienne tirée ou plutôt arrachée avec effort par plusieurs centaines de bras qui faisaient grincer les câbles au moyen desquels elle était remorquée, s'avancait peu à peu et traçait laborieusement un sillon lent et pénible à travers les vagues dont le choc terrible semblait devoir à chaque instant démolir sa proue, et qui quelquefois montaient sur l'avant-pont. Enfin, s'aidant elle-même de ses deux voiles qu'enflait un vent favorable, elle put franchir cette barre, la plus dangereuse de toutes : puis tournant à droite et traversant un canal étroit, elle s'arrêta dans une petite anse où elle fit halte pour la nuit.

La dahabieh anglaise s'était mise de son côté à l'œuvre, pour essayer de franchir la même barre ; mais



après avoir consumé une grande heure en tentatives impuissantes, et le jour commençant à baisser, elle ajourna au lendemain son passage, ce qui nous retarda d'autant.

Nous fûmes donc obligés de passer la nuit dans l'anse où nous étions mouillés. A la chaleur extrême du jour avait succédé une température tiède suivie bientôt d'une douce fraîcheur. Les Nubiens étaient retournés vers leurs pauvres huttes; tout se taisait autour de nous, tout si ce n'est le Nil qui, au milieu de ce silence solennel de la nature et des hommes, grondait sourdement près de nous et faisait incessamment retentir les échos de ses rives de sa plainte éternelle et de son gémissement mélancolique. Rien ne nous parut sublime comme ce lugubre concert du fleuve qui ici, plus que partout ailleurs, mérite le titre de *mer, el bahr*, que nos matelots ne manquaient jamais de lui donner. Au-dessus de nos têtes, un ciel transparent et comme émaillé d'étoiles scintillantes s'arrondissait en une voûte diaphane d'un éclat et d'une limpidité que nos plus belles nuits d'été en Europe ne connaissent pas. Nous nous endormîmes en contemplant ces merveilles qui nous racontaient la gloire de Dieu, *cœli enarrant gloriam Dei*, et au bruit cadencé des cascades dont le murmure arrivait jusqu'à nous.

Le 21 janvier, la dahabieh anglaise n'opéra son passage qu'à onze heures du matin, et nous-mêmes nous ne pûmes commencer le nôtre qu'à midi et demi. A une heure nous avons été amenés par les cordes sous la plus forte des cataractes. En ce moment solennel, les scheiks commandent aux hommes qui sont sous

leurs ordres de redoubler d'efforts et d'énergie : ils entonnent en même temps, en l'honneur du prophète et des principaux patrons de l'islamisme, des espèces de litanies que deux cents voix répètent en cadence. L'un d'eux entre autres se fait remarquer par la puissance extraordinaire de son organe, et il donne le ton à tous les autres. Il bat la mesure avec un long bâton qui lui sert aussi de sceptre et qui est en outre une menace redoutée, suspendue sur la tête des nonchalants ou des indociles. Nos deux voiles sont déployées, notre flamme ondule au haut du grand mât et notre drapeau flotte sur celui d'artimon. Nous le saluons par une triple décharge de nos fusils et de nos pistolets. Nos Nubiens qu'enivrent l'odeur et le bruit de la poudre tirent avec acharnement ; néanmoins ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'ils forcent enfin le Nil à nous livrer passage et à abaisser devant nous cette puissante barrière.

Nous espérons pouvoir nous avancer plus loin ; mais bientôt nous sommes contraints de nous arrêter derrière les deux autres dahabiehs qui nous avaient précédés et qui étaient immobiles, faute de bras pour les tirer.

Le lendemain, 22 janvier, à neuf heures et demie du matin, elles recommencent à marcher ; nous les suivons. Il nous reste encore à affronter cinq passages plus ou moins difficiles, et ce n'est qu'à force de bras, de câbles et de rames et d'invocations multipliées à Allah et à son prophète de la part de nos nombreux auxiliaires, que nous parvenons insensiblement à remonter les rapides et les cascades qui nous séparent de l'endroit où le lit du fleuve s'élargit de nouveau et n'est plus parsemé de ces rocs et de ces flots granitiques qui

le rendent si pittoresque , mais en même temps si gênant pour la navigation. A trois heures de l'après-midi, nous avons laissé derrière nous tous les obstacles dont nous venions de triompher et déjà nous distinguons les admirables ruines de l'île Philæ.

Vingt jours plus tard, de retour de Ouady-Halfah, nous franchîmes de nouveau ces mêmes cataractes ; comme nous descendions alors le courant, nous n'avions plus besoin de 200 hommes pour nous remorquer, mais seulement d'un excellent pilote et d'un équipage de circonstance, habitué à ces passages dangereux. Le même scheik de Chellâl nous les fournit. Lui-même avec une dizaine de graves personnages à barbe blanche qui s'intitulaient des titres pompeux de scheiks, de kadis, d'imans, s'installa sur le pont supérieur de notre dahabieh ; vingt rameurs prirent place sur le pont inférieur. Mon jeune compagnon, M. de Maupas, était malheureusement dévoré depuis quinze jours par une fièvre de plus en plus intense et qui faisait des progrès alarmants. L'excessive chaleur de la Nubie et le ciel embrasé du tropique avaient ébranlé sa constitution. Depuis une semaine surtout, il ne pouvait plus guère quitter le lit de douleur où il était enchaîné dans sa cabine. En proie moi-même aux plus cruelles angoisses et cherchant en vain à alléger ses souffrances, je n'avais plus qu'à prier la Providence de veiller avec tendresse sur le précieux dépôt qui m'avait été confié et de nous envoyer un vent favorable qui nous ramenât promptement au Caire. Ce jour-là néanmoins, 11 février, comme la descente des cataractes devait former l'un des épisodes les plus marquants de

notre longue navigation sur le Nil, M. de Maupas luttant contre son extrême faiblesse se leva et je l'aidai à monter sur la dunette de notre dahabieh. C'est donc de là qu'entourés par les respectables personnages que j'ai mentionnés tout à l'heure, nous assistâmes tous deux à tous les détails de ce passage dont le péril même rehaussait l'intérêt pour nous.

Il était huit heures du matin. A un signal donné, nos vingt nouveaux matelots se courbent sur leurs rames et entonnent de toute la force de leurs poumons un chant animé auquel les rives escarpées du fleuve font écho. Au gouvernail se tient un vieux timonnier dont les bras nerveux accusent la vigueur que les ans n'ont point encore affaiblie et à qui l'âge a seulement donné une expérience dont nous aurons grand besoin dans quelques minutes. Bientôt tout l'équipage salue avec respect la coupole funéraire d'un santon que nous apercevons sur un monticule voisin et que les Nubiens vénèrent comme le patron des cataractes. Un vieillard qui se prétend l'iman de ce sanctuaire nous demande alors quelques piastres au nom du saint qui doit favoriser notre descente, puis se tournant vers cette coupole, il prononce une prière à laquelle tous s'associent. Cette invocation religieuse, en présence du péril, avait quelque chose de touchant qui nous émut. Nous ne partagions guère la confiance de ces bons Nubiens dans la toute-puissante protection de leur santon ; mais leur foi naïve et sincère nous parut digne d'être imitée, et nous élevâmes un instant vers le ciel nos pensées et nos cœurs.

Cependant notre dahabieh glissait rapidement sur le

fleuve, entraînée par le courant et par l'effort simultané de vingt rameurs : soudain elle se trouve à l'entrée d'une espèce de long canal, resserré entre deux chaînes de rochers, et où le Nil, près de sa rive gauche, se précipite avec une violence effrayante. L'eau y bouillonne et écume, et des flots impétueux y imitent les vagues de la mer. Au moment où notre proue s'engage dans ce passage, notre vieux timonnier redouble de vigilance et s'adjoint un matelot, afin de pouvoir être maître du gouvernail ; tous les rameurs sont attentifs au commandement. On s'aperçoit à leur physionomie inquiète, à leurs yeux fixes et immobiles qu'un frisson involontaire parcourt leurs membres ; mais à la voix des chefs, ils se raniment aussitôt pour faire face au danger et manœuvrent avec un ensemble parfait. En effet, le canal dans lequel nous nous élançons est tellement étroit que les rames de notre équipage effleurent à droite et à gauche les rochers affreux qui le bordent ou plutôt qui le hérissent, et le moindre mouvement faux imprimé à la barre du gouvernail ou aux rames nous briserait en une seconde contre la pointe aigüe des écueils de granit entre lesquels, poussés par un courant irrésistible, nous voguons avec la rapidité de l'éclair. Ce long et difficile passage une fois franchi, toutes les poitrines respirent plus à l'aise, la sérénité brille de nouveau sur les visages, nos matelots jettent des cris de triomphe et les autres obstacles qu'ils rencontrent ne sont plus qu'un jeu pour eux ; on dirait qu'ils les dédaignent. Le Nil s'ouvre en effet devant nous plus large et plus calme, et nous le sillonnons sans le moindre danger. A neuf heures, nous arrivons à Assouan.

Tel est le récit exact et fidèle de notre passage, à l'aller et au retour, à travers les premières cataractes du Nil. On voit que pour les remonter, avec une dahabieh ordinaire, il faut beaucoup de temps et beaucoup d'hommes, du moins à l'époque des basses eaux, parce qu'alors les chutes sont plus nombreuses et plus élevées ; pour les redescendre, au contraire, et pour se rendre de Philæ à Assouan, une seule heure suffit avec un bon équipage. L'intervalle qui sépare ces deux points extrêmes peut être estimé à 12 kilomètres dont 6 seulement sont occupés par les cataractes. Quant à la largeur du bassin du fleuve en cet endroit, elle doit dépasser 1200 mètres. Pour l'embrasser tout entière du regard, il faut se placer sur un point dominant, en gravissant l'une des collines rocheuses qui bordent les deux rives. Les bateaux remontent à la corde en rasant de près la rive droite ; ils redescendent à la rame le long de la rive gauche. Les Nubiens de Chellâl et des hameaux voisins ont le monopole de ce passage et de toutes les manœuvres qu'il nécessite, monopole dont ils jouissent sans doute de temps immémorial. On peut se fier complètement à leur audace et à leur habileté. On traite avec leur scheik principal, et il est à peu près impossible de se passer de son concours, si ce n'est peut-être au moment des plus hautes eaux, car alors, ainsi que je l'ai déjà dit, le passage est beaucoup plus facile.

Franchissons maintenant, par la pensée, les deux degrés de latitude, et en réalité, à cause des détours du fleuve, les 350 kilomètres environ qui séparent Assouan de Ouady-Halfah, en d'autres termes la pre-

mière de la seconde cataracte ; mais, comme je crains de fatiguer la bienveillante attention qui m'est prêtée, je vais me borner pour celle-ci à une description de quelques lignes.

Le 30 janvier, ayant laissé notre dahabieh à Ouady-Halfah, nous primes, M. de Maupas et moi, notre canot monté par quatre rameurs et un guide, pour nous rendre jusqu'à la seconde cataracte. Partis à sept heures du matin, nous ne parvîmes qu'à dix heures au but de notre excursion, après avoir traversé pendant les quatre derniers kilomètres un archipel semé de nombreux flots granitiques qui divisent et obstruent le cours du Nil et au milieu desquels il roule torrentieusement, en se partageant en plusieurs bras différents. Nous laissons notre canot au pied d'un monticule escarpé, et nous gravissons un sentier difficile qui conduit jusqu'au sommet de cette colline. Elle s'appelle Abousir. Plusieurs des rochers énormes qui la composent sont couverts de noms de voyageurs ; nous en distinguâmes quelques-uns qui sont devenus chers à la science et qu'une juste renommée entoure, mais la plupart, quoique tracés parfois en lettres colossales, n'ont pu réussir à sortir de l'oubli, et les touristes qui les ont gravés sur le roc n'ont pu laisser là l'empreinte que de leur obscurité.

Comme ce monticule domine tout ce qui l'environne, notre regard plané au loin de son sommet sur tout l'ensemble de ce curieux archipel. Nous contemplons avec admiration ce chaos singulier et étonnant de rocs gigantesques de granit qui se dressent de tous côtés devant nous dans un vaste bassin d'environ 10 kilo-

mètres de long sur 1500 mètres de large. Ces rochers tantôt se dressent comme des pyramides, des obélisques ou des cônes, tantôt s'arrondissent en tours, tantôt s'étendent en bancs prolongés. Les uns sont rouges comme du porphyre, les autres, et c'est le plus grand nombre, sont noirs comme du basalte. Ils forment autant d'îlots qui brisent à chaque instant le cours du fleuve, et au milieu desquels il serpente et tourbillonne en replis multipliés. Cinq à six barres principales frappent nos yeux, et le bruit sourd des cascades qu'elles produisent et dont l'écume étincelle au soleil monte jusqu'à nous. Nous sommes alors à la limite méridionale de la Nubie inférieure et du voyage que nous accomplissons en Égypte ; aussi n'est-ce point sans regret que nous nous arrachons de cette espèce d'observatoire élevé que la nature semble avoir placé là tout exprès pour qu'on puisse envisager d'un seul coup d'œil un des horizons les plus sauvages et les plus saisissants que la vallée du Nil présente dans son prodigieux développement. Le sable et par conséquent le désert s'étendent à l'infini autour de nous et nous n'observons qu'une étroite lisière le long du fleuve qui puisse, au moyen d'irrigations, être susceptible de culture. Les palmiers, les doums et les sonts ou acacias à gomme arabique, luttent un peu à droite et à gauche contre l'envahissement progressif des dunes sablonneuses que les vents poussent sans cesse en avant. Quant au ciel, il est comme dans la Haute-Égypte et dans toute la Nubie d'une pureté et d'une limpidité dont on ne peut avoir aucune idée dans nos climats pluvieux. C'est une immense voûte d'azur qu'aucun nuage, qu'aucune tache même



ne ternit, si ce n'est quand le rhamsin venant à balayer avec fureur cet océan de sable, en soulève d'épais tourbillons qui obscurcissent parfois le soleil.

Le Nil compte encore, plus avant vers le sud, cinq à six autres cataractes, espacées le long de son vaste parcours ; elles sont, dit-on, beaucoup plus considérables que celles que je viens de décrire et elles offrent quelque chose de comparable à celles de l'Orénoque ou du Niagara. Mais comme je ne les ai point vues moi-même, je m'abstiens d'en parler. En résumé, l'idée qu'on doit se faire des deux premières est celle-ci : ce n'est point une chute générale et profonde du fleuve par un abaissement subit de son lit tout entier, mais seulement une suite de rapides et de courants qui s'entrechoquent au milieu d'innombrables flots, et çà et là quelques cascades dont le maximum de hauteur ne dépasse pas deux mètres. L'aspect que ces cataractes présentent, à Assouan comme à Ouady-Halfah, n'en est pas moins singulièrement imposant, et c'est un spectacle d'une beauté sauvage et sublime qui se grave pour toujours dans la mémoire de ceux à qui il a été donné une fois de le contempler.

V. GUÉRIN,

Agrégé et docteur ès lettres.

---

**Analyses, Rapports, etc.**

---

**RAPPORT**

Sur l'ouvrage intitulé : *Devätaä reviziä*, c'est-à-dire, *Neuvième recensement*, par M. P. Kœppen. Saint-Pétersbourg, 1857, in-4°.

---

M. Pierre Kœppen, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, vous a offert l'ouvrage qu'il a publié, l'an dernier, en langue russe, sous le titre de *Devätaä reviziä* (*Neuvième recensement*), et qui contient un tableau de la population russe en 1851.

Il n'existe pas, pour la Russie, de renseignements statistiques semblables à ceux qu'on possède pour la France et divers autres États occidentaux. L'assiette de l'impôt seule a conduit à rechercher les éléments de la population. Un dénombrement dans l'empire des tzars n'a donc d'autre but que l'évaluation des charges qui pèsent sur chaque sujet, et l'appréciation du revenu qui en résulte pour le trésor. Le livre que je vais essayer de faire connaître, donne les résultats d'un de ces recensements fiscaux.

Les circonstances nouvelles qui se sont produites depuis peu en Russie, prêtent un intérêt tout particulier à l'ouvrage de M. Kœppen. Au moment

où l'affranchissement des serfs va apporter des modifications profondes dans la condition de la majeure partie des habitants et dans les droits des privilégiés, il est curieux de constater l'état statistique d'un si vaste empire ; car, lorsqu'on voudra apprécier les résultats de cette grande réforme, il faudra connaître ce que la Russie était antérieurement. M. Kœppen avait au reste senti l'importance que prendrait son travail ; dans sa préface, il nous apprend que malgré l'approche du dixième recensement, il n'a pas cru devoir remettre après son accomplissement la publication d'un dénombrement de la population russe. Quoique l'on ne prévît pas encore, quand le neuvième recensement a été commencé, le bienfait qui immortalisera le nom d'Alexandre II, on attendait cependant du suivant un allègement pour les contribuables ; un manifeste impérial du 26 août 1826 ayant annoncé, qu'à partir de ce dixième recensement, l'assiette de l'impôt ne serait plus fondée sur une évaluation approximative des habitants, mais sur un relevé exact des *âmes*. Vous savez, messieurs, qu'on entend par ce mot, en Russie, les individus mâles de tout âge qui sont attachés à la terre, et dont le nombre sert à en évaluer le produit ; car dans ce pays, le sol n'a de valeur que par le travail obligé du serf condamné à la culture.

Dans son livre, M. Kœppen ne distingue pas les faits qui se rapportent à la Russie d'Europe, de ceux qui touchent à la Russie d'Asie. Cette division toute géographique n'est point admise par le gouvernement russe. Voulant souder d'une manière plus intime les possessions asiatiques aux provinces d'Europe, le gou-

vernement des tsars ne tient pas compte de la séparation naturelle tracée par l'Oural et consacrée par le temps. Les provinces de Perm et d'Orembourg sont à cheval sur ces deux parties du monde; 4300 milles carrés, c'est-à-dire un peu plus de 200 000 verstes carrées, représentent, pour ces deux gouvernements, le territoire qu'ils occupent en Asie : 2300 pour le gouvernement de Perm, et 2000 pour celui d'Orembourg.

Ainsi, dans les tableaux statistiques auxquels je vais faire quelques emprunts, vous trouverez constamment confondus, messieurs, les gouvernements d'Europe et ceux d'Asie, et l'empire russe vous apparaîtra avec cette puissante unité qui constitue sa force et lui assure une longue existence et de durables progrès.

Pour vous donner une idée de l'étendue et de l'importance du livre de M. Kœppen, je n'aurai qu'à énumérer les différentes matières qui s'y trouvent rassemblées, et vous donner le sommaire de chacun des chapitres; je relèverai, chemin faisant, quelques-uns des chiffres les plus intéressants que l'auteur a groupés.

Après avoir fait connaître les sources auxquelles il a puisé, M. Kœppen donne le rapport sommaire présenté à la chambre des finances sur le nombre des *âmes* et sur le montant des impôts. Suit un dénombrement des bourgeois et des affranchis des gouvernements occidentaux. M. Kœppen passe ensuite à l'évaluation du chiffre des personnes jouissant d'exemption d'impôt pour un temps fixe; à celle des personnes qui ne sont pas comprises dans le rôle des contributions. Ce qui

le conduit tout naturellement à parler de la population féminine. Nous voyons dans ce dernier chapitre que le rapport de la population masculine à la population féminine présente les valeurs suivantes :

Gouvernement d'Olonetz.....	100	: 106,26
Gouvernement de Vologda.....	100	: 106,73
Gouvernement d'Arkhangelsk....	100	: 107,08
Gouvernement de Kostroma.....	100	: 112,94
Gouvernement de Vladimir.....	100	: 112,96
Gouvernement d'Iaroslav.....	100	: 118,03
Gouvernement d'Ekaterinoslaw...	100	: 95,08
Gouvernement de Kherson.....	100	: 94,95
Gouvernement de Stavropol.....	100	: 93,71
Gouvernement de Tauris.....	100	: 86,10
Province de Bessarabie.....	100	: 83,54

D'où il suit que dans les gouvernements du nord, la population féminine est la plus considérable, et que dans les gouvernements du sud, c'est le contraire qui a lieu.

M. Kœppen traite ensuite successivement du dénombrement des terres occupées par l'armée irrégulière, de la statistique des colonies militaires. On sait qu'en Russie une grande partie de l'armée est attachée au sol, et qu'elle forme de vastes colonies destinées à fournir en temps de guerre des contingents supplémentaires. L'importance de cette population est telle, qu'on ne saurait, même dans un travail purement géographique, la passer sous silence. Toutefois, il m'est impossible d'en présenter ici le tableau. Un extrait suffira pour donner une idée de l'étendue des forces russes.

Forces de la Russie.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
1 Armée du Don.....	387 399	406 359	793 758
2 Armée de la mer Noire....	82 513	74 232	156 745
3 Armée de ligne du Caucase.	130 059	124 356	254 215
4 Armée d'Astrakhan.....	8 043	8 403	16 446
5 Armée d'Azow.....	4 658	4 747	9 405
6 Armée du Danube.....	6 339	5 427	11 766
7 Armée d'Orembourg.....	88 679	86 980	175 659
8 Armée de l'Oural.....	32 862	34 140	67 002
9 Armée Bachkiro - Mechtché- riake.....	303,803	291 206	595 009
10 Armée de ligne de Sibérie..	37 986	35 646	73 432
11 Armée transbaikalienne...	51 459	49 380	100 839
12 Régiment de cavalerie d'Ir- koutsk.....	4 459	4 109	8 568
13 Régim. de caval. du Jenisseï.	3 775	3 739	7 514
14 Bataillon d'inf. de Tobolsk.	1 692	1 931	3 623
15 Régim. de caval. de Tobolsk.	1 390	1 071	2 461
16 Bataillon d'infant. grecque de Balaklava.....	1 397	1 251	2 648
<b>Totaux.....</b>	<b>1 146 313</b>	<b>1 132 977</b>	<b>2 279 290</b>

La Russie possède des colonies spéciales de cavalerie, dont M. Kœppen fait également un relevé détaillé. Elle a, en outre, des colonies militaires distinctes des corps d'armée attachés au sol. Je trouve que, pour l'année 1854, dans le gouvernement de Kharkow, le nombre des colons militaires s'élevait à 118 089, (hommes et femmes : 216 981); dans le gouvernement de Kherson, à 154 443 (hommes et femmes : 284 827); dans celui de Podolie, à 39 214 (hommes et femmes : 74 238); dans celui de Kiew, à 29 471 (hommes et femmes : 55 896).

L'auteur passe de là au dénombrement séparé des différents gouvernements, en y comprenant le territoire de l'armée du Don, la province transbaïkalienne, celle du Kamtchatka et la province maritime de la Sibérie orientale. Un paragraphe spécial, rédigé par M. Dittman, est consacré aux Koriaks. Pour chaque province, M. Kœppen donne le relevé par religion, profession et état, la population de chaque cercle, le nombre des serfs et des soldats.

Après avoir ainsi évalué l'ensemble de la population, l'auteur en examine séparément les divers éléments. Un chapitre traite des Bachkirs, un autre des armées d'Oreïbourg et de l'Oural. Toutefois, dans cet exposé, l'auteur prend soin de séparer les éléments asiatiques des éléments européens. J'y vois que l'armée bachkire comprend 217 311 Bachkirs proprement dits, 49 190 Mechtchériaïks, et 108 514 Teptiars (1).

L'auteur évalue les éléments européens et asiatiques des gouvernements d'Orel, de Penza, de Perm, de Podolie, de Poltava, de Pskow, de Riazan, de Samara, de Saint-Pétersbourg, de Saratow, de la province de Semipalatinsk, de celle des Kirghises de Sibérie, du canton de Sémiriétchinsk et des gouvernements de Simbirsk et de Smolensk. Un paragraphe spécial est consacré au cercle d'Ardatow. M. Kœppen donne en-

(1)

## ARMÉE BACHKIRE, EN 1856.

Bachkirs des gouvernements.	Hommes.	Femmes.	Total des deux sexes.
D'Oreïbourg, Perm, Viatka, Samara.	244 331	235 986	480 317
Mechtchériaïks des mêmes gouvernem.	55 985	54 610	110 595
Teptiars des mêmes gouvernements.	131 095	129 880	260 975

suite le dénombrement des Grands russiens et des Petits russiens.

La statistique de chaque grand gouvernement terminée, l'auteur passe à celle des gouvernements moins connus, tels que ceux de Chémakha et d'Erivan; et finit par la statistique de l'Amérique russe.

Je n'ai pas besoin de dire que, dans ce long exposé, se trouve comprise la Sibérie tout entière. La statistique du gouvernement de Tobolsk y est surtout donnée avec détails; on y a consigné le dénombrement des paysans qui servent volontairement sur son territoire.

La statistique du royaume de Pologne et celle du grand duché de Finlande (pour 1850) complètent le relevé général dont on lira le résumé dans le tableau suivant :

POPULATION DE LA RUSSIE EN 1854.

NOMS des GOUVERNEMENTS, PROVINCES ET TERRES.	POPULATION MASCULINE			POPULA- TION féminine.	TOTAL des deux sexes.	Nombre des cercles.
	Soumise à l'impôt ou jouissant d'im- munités.	Nou soumise à l'impôt.	Total du sexe masculin.			
G. d'Arkhangelsk.....	405 699	7 327	413 026	421 038	234 064	8
G. d'Astrakhan.....	91 690	98 700	190 390	196 373	386 763	5
Prov. de Bessarabie.....	456 674	19 534	476 208	397 636	874 044	8
G. de Wilna.....	353 731	42 268	395 999	391 640	787 609	7
G. de Vitebsk.....	333 469	29 604	363 070	379 744	742 814	42
G. de Vladimir.....	530 443	18 453	548 596	619 707	1 168 303	43
G. de Vologda.....	395 352	22 230	417 582	446 666	864 268	40
G. de Volhynie.....	670 393	58 950	729 343	740 099	1 469 442	42
G. de Voronéje.....	795 372	44 246	809 528	820 243	1 629 741	42
G. de Viatka.....	845 546	34 383	879 929	138 523	1 018 752	41
G. de Grodno.....	388 750	2 321	391 071	404 533	795 604	9
G. de Derbent.....	»	»	229 659	223 625	453 284	7
Rives de la Caspienne.....	»	»	»	»	25 785	»
Territ. de l'armée du Don.....	127 947	239 452	387 399	406 359	793 758	7
G. d'Ekaterinoslaw.....	426 463	39 495	465 958	436 414	902 369	8
G. de Jenissef.....	408 028	25 848	433 876	417 902	851 778	5
Prov. transbaïcalienne.....	446 433	51 459	467 892	460 016	927 908	2
G. d'Irkoutsk.....	90 639	65 346	155 895	138 529	294 514	3
G. de Kazan.....	641 341	17 534	658 875	688 477	1 347 352	12
G. de Kalouga.....	451 528	15 037	466 565	474 837	941 402	14
Prov. de Kamtchatka.....	»	»	4 074	3 260	7 334	3



NOMS des GOUVERNEMENTS, PROVINCES ET TERRES.	POPULATION MASCULINE			POPULA- TION féminine.	TOTAL des deux sexes.	Nombre des districts
	Soumise à l'impôt ou jouissant d'im- munités.	Non soumise à l'impôt.	Total du sexe masculin.			
G. de Kiew.....	745 198	60 930	806 128	850 711	1 636 839	12
G. de Kowno.....	371 044	53 355	424 399	450 797	875 196	7
G. de Kostroma.....	458 946	20 351	479 297	541 331	1 020 628	12
G. de Courlande.....	254 850	5 243	260 093	279 177	539 270	5
G. de Koursk.....	807 656	26 867	834 523	830 692	1 665 215	15
G. de Koutaïss.....	"	"	101 769	143 931	305 702	7
Territoire (Vladjenié) de Mingrétie.....	"	"	52 250	28 750	61 000	
G. de Livonie.....	377 266	7 964	385 230	436 227	821 457	5
G. de Minsk.....	416 610	38 601	455 214	470 131	935 345	9
G. de Mohilew.....	380 297	32 191	412 488	425 049	837 537	11
G. de Moscou.....	598 293	44 682	642 975	705 066	1 348 041	13
G. de Nijni-Novogorod..	526 503	17 887	544 390	582 103	1 126 493	11
G. de Novogorod.....	339 478	89 742	429 220	461 817	891 037	10
G. d'Olonez.....	116 313	11 395	127 708	135 701	263 409	7
G. d'Orebourg.....	439 414	414 605	854 019	861 699	1 712 718	9
G. d'Orel.....	683 583	159 559	699 542	707 029	1 406 571	12
G. de Penza.....	544 643	42 155	523 798	534 646	1 058 444	10
G. de Perm.....	765 880	116 913	882 793	858 953	1 741 746	12
G. de Podolie.....	718 565	63 945	782 505	795 461	1 577 966	12
G. de Poltava.....	778 428	31 402	812 530	856 164	1 668 694	15
G. de Pskow.....	307 287	6 620	313 907	343 376	657 283	8
G. de Riazan.....	631 915	28 419	660 334	648 138	1 308 472	12
G. de Samara.....	631 366	49 060	650 426	669 682	1 320 108	7
G. de Saint-Petersbourg	243 689	41 266	284 955	281 454	566 409	8
G. de Saratow.....	701 733	45 083	716 816	727 680	1 444 496	10
Prov. de Semipalatinsk.	"	"	"	"	484 652	4
Prov. des Kirghises de Sibérie.....	"	"	"	"	"	5
G. de Simbirsk.....	487 842	24 008	511 850	512 436	1 024 286	8
G. de Smolensk.....	498 889	34 535	533 424	536 226	1 069 650	12
G. de Stavropol.....	96 774	179 633	276 407	259 040	535 447	3
G. de Tauris.....	305 456	21 643	327 099	281 733	608 832	8
G. de Tambow.....	808 842	23 364	831 406	835 099	1 666 505	12
G. de Tver.....	633 328	21 133	654 461	705 459	1 359 920	12
G. de Tiflis.....	"	"	267 786	223 699	491 485	9
G. de Tobolsk.....	392 410	45 358	437 768	434 500	872 268	9
G. de Tomsk.....	213 205	21 078	234 383	241 972	476 355	6
G. de Toula.....	522 531	24 246	546 777	545 696	1 092 473	12
G. de Kharkow.....	560 139	147 998	678 137	688 051	1 366 188	11
G. de Kherson.....	296 350	159 765	456 115	433 090	889 205	6
G. de Tchernigow.....	647 069	27 519	674 584	700 165	1 374 746	15
Territoire de l'armée co- saque de la mer Noire.	"	"	82 513	74 232	156 745	3
Ligne des rivages de la mer Noire.....	"	"	"	"	9 376	
G. de Chemakha.....	"	"	319 923	283 083	603 006	5
G. d'Erivan.....	"	"	137 458	3 156 864	294 322	5
G. d'Esthonie.....	137 611	3 620	141 231	148 569	289 800	4
Prov. d'Iakoutsk.....	2 454	103 743	106 197	100 833	207 030	6
Prov. d'Iaroslav.....	416 680	15 453	432 133	511 293	943 426	10
Possessions de la compa- gnie américaine.....	"	"	"	"	51 000	6
TOTAUX.....	24 753 563	2 819 888	28 808 980	29 393 882	58 776 675	

## REMARQUES.

Il faut ajouter :

1° Au chiffre des habitants du gouvernement de Koutais, les habitants de la Mingrétie. ....	61 000 âmes.
2° Aux Kirghises, les nomades des provinces de Semipalatinsk et les Kirghises de Sibérie, les Cosaques des lignes russes, les paysans de la couronne, soit .....	34 632
	<hr/> 95 652

Par contre, il faut retrancher pour le gouvernement de Novogorod, comme ayant été répétés deux fois par erreur.....

43 596

D'où à ajouter. .... 52 056

Au total précédent..... 58 776 675

Population totale..... 58 828 731 âmes.

## ROYAUME DE POLOGNE EN 1851.

	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.	PAR RELIGION
Augustow.	307 662	318 932	626 594	Chrétiens.. 4 287 216
Varsovie...	826 917	881 978	1 708 895	Juifs. .... 563 970
Lublin....	502 399	526 417	1 028 816	Musulmans 291
Plock....	266 176	282 230	548 406	Tsiganes .. 162
Radom. ...	453 720	485 624	939 344	
En tout...	2 356 874	2 495 181	4 852 055	
FINLANDE (1851).				
Abo.....	128 463	149 199	277 664	
Wasa. ...	127 045	125 300	252 345	
Wiborg...	124 815	132 349	257 164	
Kuopio...	96 202	99 718	195 920	
Helsingfors	70 640	78 373	149 013	Luthériens. 1 589 771
St-Michel..	72 390	75 984	148 374	Orthodoxes. 47 144
Tavastehus	63 317	64 735	128 052	
Uléaborg..	73 981	78 244	152 225	
Totaux..	756 855	803 902	1 560 757	

EN 1850.

## DÉNOMBREMENT DE LA RUSSIE EN 1851.

Russie proprement dite. ....	58 776 675
Kirghises non compris dans le recensement sommaire, à savoir :	
Kirghises tributaires du cercle de Semipalatinsk, en- viron. ....	19 000
Kirghises de la Petite Horde (dépendant du gouvernement d'Orembourg) environ. ....	650 000
	669 000
Montagnards soumis et non soumis du Caucase, en- viron. ....	1 500 000
Royaume de Pologne. ....	4 852 055
Grand duché de Finlande. ....	1 636 915
	<hr/>
Total général. ....	67 434 645

Si l'on y joint l'armée régulière, on obtient pour la Russie, en 1851, un chiffre de 68 millions.

Une des parties les plus intéressantes du livre de M. Kœppen est sans contredit l'état de la population russe par conditions. L'auteur a classé tous les habitants et donné pour chaque classe des chiffres et des détails curieux. Il commence par la noblesse et la bourgeoisie, et en établit le dénombrement par gouvernement. Le relevé des nobles donnait, en 1851, 181 453 personnes jouissant de la noblesse héréditaire, et 81 012 jouissant de la noblesse personnelle, en y comprenant leurs enfants. Le chiffre des bourgeois (*Raznotchinetz*) était de 23 787. Une classe spéciale de bourgeois comprend les *Gradjaninns*; M. Kœppen en donne le chiffre, distinguant également ceux pour lesquels ce titre est héréditaire de ceux pour lesquels il est personnel. Leur nombre total s'élevait, en 1851, à 7184. Les marchands forment une autre classe dont

le dénombrement, très détaillé par gouvernement, fournit pour les deux sexes un total de 180 359 âmes. M. Kœppen a pris soin de les distinguer par religion, et de les classer en chrétiens, juifs et musulmans; il indique pour chaque gouvernement leurs classes et le nombre de leurs *ghildes*. Dans la catégorie des marchands, se trouve répété le chiffre des bourgeois honorifiques qui exerçaient le commerce en cette même année 1851, lesquels forment naturellement la première catégorie. Ce dénombrement est suivi de celui des individus appartenant à la classe des petits bourgeois appelés *miechtchaninns*, des artisans en corporation, des artisans simples et des ouvriers. Le chiffre des *miechtchaninns* de toutes religions est de 1 554 693, et celui des trois autres chiffres réunis fournit un total d'un peu plus de 6 000 personnes.

Le tableau comparatif du nombre des serfs constitue comme la seconde section de l'ouvrage. Les serfs se subdivisaient, avant l'édit d'affranchissement, en un nombre considérable de classes, que M. Kœppen a passées successivement en revue. Nous voyons, par son ouvrage, que le nombre des serfs de la couronne s'élevait, en 1851, à 18 155 739, décomposés ainsi : 8 831 136 hommes, 9 324 603 femmes. Le nombre des paysans ou serfs des apanages formait un total de 808 173 pour les deux sexes. Dans le recensement précédent (le huitième), ce chiffre était seulement de 700 987. Le nombre des serfs appartenant aux seigneurs s'est élevé, dans la même année 1851, à 10 708 900, comprenant 10 173 253 serfs attachés à la glèbe et payant la redevance appelée *obrok*; 16 186 serfs dé-

pendants des personnes; enfin 519 461 esclaves domestiques (*dvorovyé*).

M. Kœppen compare ces chiffres à ceux des recensements précédents, afin de mesurer l'accroissement de la population serve. Les serfs dépendant de juridictions ecclésiastiques forment une autre classe; le nombre total des individus qui la composaient, en 1851, était de 277 695. Il y avait en outre 8709 serfs appartenant à des maisons épiscopales et à des monastères.

Ces tableaux sont suivis du dénombrement des soldats congédiés en 1851, dont le chiffre s'est élevé à 144 410; et de celui des serfs qui sont exemptés pour un certain temps de l'impôt. Le dénombrement des habitants par profession est donné en pendant de celui des habitants par condition.

Je me vois forcé d'omettre bien des chiffres intéressants, et je note seulement les suivants : 1916 marchands du 1<sup>er</sup> corps (1440 chrétiens, 467 juifs, 9 musulmans), 5992 marchands du 2<sup>e</sup> corps (5005 chrétiens, 891 juifs, 96 musulmans); 170 204 marchands du 3<sup>e</sup> corps (137 198 chrétiens, 28 809 juifs, 4197 musulmans); 15 304 paysans des domaines appartenant aux villes, 28 397 paysans des domaines ecclésiastiques, 7453 paysans attachés aux établissements d'instruction, 1748 serfs attachés aux établissements de bienfaisance et aux hôpitaux; 311 380 paysans attachés aux manufactures de la couronne et à l'industrie du sel; 86 353 paysans des manufactures et des fabriques particulières. Dans les nombreux chapitres qui suivent et qui sont consacrés à divers sujets, je remarque le tableau qui nous donne le rapport de l'étendue de

chaque gouvernement à sa population. Vous savez, messieurs, que tout gouvernement russe se subdivise en un nombre de cercles ou districts (*ouïesd*) variant généralement de 5 ou 6, chiffre le plus petit, à 13 ou 15, chiffre le plus grand. Le tableau en question classe les cercles, suivant que leur population est moindre de 10 000, varie de 10 000 à 30 000, de 30 000 à 50 000, de 50 000 à 100 000, de 100 000 à 150 000, de 150 000 à 200 000 ou est supérieure à 200 000 âmes. Un appendice étendu donne des renseignements sur une foule de points trop particuliers pour avoir trouvé place dans l'ouvrage proprement dit. On y rencontre, par exemple : un dénombrement des bourgeois et des affranchis des gouvernements occidentaux ; un autre des personnes non soumises à l'impôt fixe dans les gouvernements de Wilna, de Saint-Pétersbourg de Volhynie, de Perm ; différents rapports sur les colonies militaires ; un travail étendu sur les Kirghises soumis à la Russie ; un dénombrement détaillé de l'armée bachkire en 1856, un autre de l'armée de ligne du Caucase ; un rapport sur la population de la Finlande en 1855 et 1856. J'extraits de ce dernier travail les chiffres suivants :

TABLEAU COMPARATIF DES POPULATIONS DE LA FINLANDE,  
EN 1855 ET 1856.

	1855.	1856.
	Habitants.	
Lan ou gouv. d'Abo. ....	283 096	282 383
Lan ou gouv. de Wasa. ....	265 572	270 036
Lan ou gouv. de Viborg. ....	261 240	258 510
<i>A reporter.</i> ....	809 908	810 929

	Hommes.	
<i>Report.</i> .....	809 908	810 929
Lan ou gouv. de Kuopio.....	203 448	207 386
Lan ou gouv. de Nyland (Helsingfors).....	146 934	143 716
Lan ou gouv. de Saint-Michel. ....	147 244	147 028
Lan ou gouv. de Tavastehus. ....	142 640	144 757
Lan ou gouv. d'Uleaborg. ....	171 522	174 203
	<hr/>	<hr/>
	1 621 696	1 628 019

Un des derniers paragraphes de l'appendice présente le tableau sommaire de la population ouvrière des forges, tant dans les établissements de la couronne que dans les établissements particuliers.

#### RECENSEMENT DES OUVRIERS

##### EMPLOYÉS DANS LES FORGES DE LA COURONNE ET PARTICULIÈRES.

	RECENSEM. de 1834.		RECENSEM. de 1850.			
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.		
<b>COURONNE</b>						
Dans l'Oural.....	65 605	65 984	84 785	89 183		
Augmentation : Hommes.....			19 180			
Femmes .....			23 199			
			Hommes.	Femmes.		
Dans la Sibérie.....	171 262	170 267	212 683	218 805		
Augmentation : Hommes.....			41 421			
Femmes .....			48 538			
			1834.	1850.		
<b>FORGES PARTICULIÈRES.</b>						
Administration des forges de	}	}	Hommes.	Femmes.		
l'Oural (gouvernements de						
Perm, Viatka, Orembourg,						
Kazan, Vologda).						
			467 491	183 885	215 040	239 435
Augmentation : Hommes.....			47 549			
Femmes .....			55 550			

## ADMINISTRATION DES FORGES DE MOSCOU.

	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
(Gouvernements de Nijnei Novogorod, Kalouga, Tambow, Vladimir, Riazan, Penza, Toula, Orel, Jaroslaw)....	26 932	28 186	32 368	33 871
Augmentation : Hommes.....			5 437	
Femmes.....			5 685	

Tel est l'ensemble des documents contenus dans la statistique de M. Kœppen. Le tableau général qui a été donné plus haut, fournit pour le total d'individus du sexe mâle un chiffre de 28 809 000 environ. En 1847, ce chiffre ne s'élevait qu'à 26 000 000. On voit donc que la population a peu augmenté, et il faut certainement attribuer le fait à la condition misérable dans laquelle se trouve la plus grande partie des habitants. Les chiffres recueillis, par le statisticien russe prouvent en effet combien la proportion des serfs dépasse celle des personnes de condition libre. La misère est un obstacle invincible à l'accroissement du nombre des habitants. La statistique l'a démontré avec évidence : une population ne s'augmente qu'autant que les ressources s'accroissent, et si les naissances se multiplient chez les classes nécessiteuses et misérables, ces naissances ne produisent en majorité que des êtres destinés à mourir prématurément ; dès lors l'accroissement des naissances n'élève pas le chiffre réel de la population. L'ouvrage de M. Kœppen nous offre encore incidemment des renseignements géographiques sur la division territoriale de la Russie. L'agrandissement du territoire russe, l'augmentation de la population dans



certains gouvernements, ont nécessité la création de gouvernements nouveaux que ne donnent généralement pas nos cartes. Tels sont les gouvernements de Samara, formé d'un démembrement du gouvernement de Simbirsk et de Saratow, et celui Chémaka. Le nouveau gouvernement de Samara comprend sept cercles (Bougoulema, Bougourousslanne, Bouzoulouk, Nicolaïew, Noyuy Ouzène, Samara et Stavropol); celui de Chémakha, cinq (Bakou, Lenkorane, Noukha, Chémakha, Choucha). Nous ne voyons point figurer naturellement ici les nouveaux gouvernements que l'extension de la domination russe sur les rives de l'Amour a récemment fait créer.

La Société doit remercier M. Kœppen du don qu'il lui a fait de son précieux livre ; il est assurément digne de figurer à côté des meilleurs travaux de statistique que possède notre bibliothèque.      ALFRED MAURY.

---

## RAPPORT

Sur les deux derniers volumes de l'*Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, dans les siècles antérieurs à Christophe Colomb.*

Tomes III et IV, avec carte, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg.

---

L'ouvrage de M. Brasseur de Bourbourg, dont M. A. Maury vous a fait connaître les premiers volumes, vient d'être complété par les volumes III et IV; l'auteur y a réuni tous les documents anciens ou nouvellement découverts sur l'histoire du Mexique, et qui ont rapport aux événements, à la religion et aux dogmes, aux fêtes,

aux funérailles, aux cérémonies, aux traditions des différents peuples ; il en est de même des coutumes des arts et de l'industrie. Ce qu'il y a de plus remarquable, peut-être, dans le III<sup>e</sup> volume est ce qui concerne le commerce et ses coutumes, les caravanes et leurs voyages, les monnaies, les poids et les mesures. Le commerce était organisé en compagnies ; les princes conféraient quelquefois la noblesse et les titres aux négociants. Ajoutons que les renseignements sur l'état de la propriété sont d'un haut intérêt.

La question des langues n'est point oubliée dans cet important ouvrage, pas plus que celles du calendrier des Mexicains, de leur astronomie et de leurs observations. L'auteur n'a pas négligé non plus la partie géographique de son sujet : il donne des détails topographiques, et traite entre autres choses des cartes aztèques. Il traite longuement des guerres des Mexicains, de leurs conquêtes, de leurs établissements, de leur chronologie, et, en général, de l'état de l'Anahuac. Pour les travaux publics, il décrit les aqueducs, les chaussées et aussi les digues construites par les Aztèques à l'occasion de la grande inondation de Mexico. Malheureusement ; la civilisation mexicaine était entachée par d'horribles sacrifices humains ; M. de Bourbourg en a fait un tableau saisissant.

Enfin, le savant missionnaire rapporte les antiques prophéties qui avaient annoncé depuis longtemps l'arrivée des étrangers du côté de l'Orient. Le livre de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg peut être justement placé au nombre des plus importants qui aient paru sur l'histoire du Mexique et des contrées voisines.

JOMARD.

## RAPPORT

**SUR LE GLOBE DIVISIBLE DE MM. DESHAIS ET HARREAUX,**

**PAR M. CORTAMBERT.**

---

Le globe terrestre que MM. Deshais et Harreaux ont soumis à l'appréciation de la Société est destiné à l'instruction élémentaire principalement ; il est certain que les élèves comprennent mieux la terre sur un globe que sur une carte, dont la fixation est toujours assez difficile à saisir pour des commençants ; mais un globe de petite dimension ne peut guère servir à une classe nombreuse ; il faut des globes de grands diamètres : or, dans ce cas, on comprend l'utilité de globes portatifs ; c'est ce qui a fait inventer les globes en toile se resserrant comme un parapluie, les globes aérophyses se gonflant comme un ballon au moyen de l'air qu'on y insuffle, etc., etc. Jusqu'ici, on n'avait guère employé dans ce but que des matières molles et pliables. MM. Deshais et Harreaux ont pensé qu'un globe de carton, se montant et se démontant avec facilité, répondrait aussi complètement que possible au besoin de l'enseignement. Autour d'une charpente composée d'un axe sur lequel tourne le globe, et d'une table mobile qui se plie ou se maintient ouverte à volonté, s'adaptent, comme enveloppe, douze demi-fuseaux sphériques sur lesquels est dessinée la surface terrestre. Ces fuseaux s'accrochent aux pôles représentés par deux petits plateaux très solidement attachés, et s'ap-

puient sur l'équateur, qui est la table mobile dont nous venons de parler. Ils se séparent très aisément et peuvent être placés dans une boîte peu considérable et très portative. L'idée est excellente, voyons maintenant comment elle a été appliquée.

L'exécution se ressent encore un peu des tâtonnements d'un commencement d'entreprise ; mais les progrès remarquables réalisés depuis six mois, par les inventeurs, dans la construction de leur globe, donnent lieu de penser qu'ils le porteront prochainement à un perfectionnement qui permettra de le louer sans réserve. Dans son état actuel, le globe divisible a quelques imperfections qu'il est de mon devoir de vous signaler : les fuseaux ne se joignent pas assez complètement ; la partie géographique laisse beaucoup à désirer : l'orographie, l'hydrographie, les contours des côtes, la nomenclature, le coloris, ont besoin d'être améliorés ; mais je sais que ces messieurs ont commencé déjà la confection d'un globe bien plus grand que celui qui est sous vos yeux (1), et pour lequel ils emploieront des mains assez habiles en géographie pour qu'on puisse compter sur une bonne exécution de la partie scientifique du travail ; ils ajoutent, m'ont-ils dit, l'image de la voûte céleste dans la concavité de leur nouveau globe ; très heureuse idée qui fera embrasser le ciel sous un aspect plus vrai que celui d'un globe céleste ordinaire, où l'observateur est censé planer au-dessus des étoiles ; tandis qu'ici on pourra voir, bien naturellement de

(1) Ce globe de plus petit format a 1 mètre 80 de circonférence ; le grand format aura 3 mètres 60 centim.

notre humble terre, la profondeur du ciel. La divisibilité du globe permettra d'embrasser tour à tour l'hémisphère boréal céleste et l'hémisphère austral, de même qu'on pourra étudier pour la géographie chaque hémisphère terrestre, soit du nord, soit du sud, soit oriental, soit occidental, en appliquant ces hémisphères à un mur, si l'on trouve cela plus commode que de laisser le globe sur son pied ou de le suspendre par son anneau, deux positions qui seront cependant, en général, préférées sans doute par les professeurs.

MM. Deshais et Harreaux ont préparé, pour l'exercice du dessin géographique par les élèves eux-mêmes, des globes muets qu'ils appellent *globes-tableaux*, les uns à la surface blanche où l'on peut tracer avec un crayon noir, les autres à la surface ardoisée, pour l'usage d'un crayon blanc. C'est une heureuse application. Cet exercice peut n'être pas sans utilité.

E. CORTAMBERT.

---

## **Nouvelles et communications.**

---

### **PROJET.**

**D'UN VOYAGE A LA DÉCOUVERTE DES SOURCES DU NIL**

**ADRESSÉ AU GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN,**

**Par M. PENEY, médecin en chef du Soudan oriental.**

(Communiqué par M. JomarJ.)

---

La dissolution de l'expédition scientifique du Fleuve Blanc, tout en donnant gain de cause aux personnes qui prévoyaient d'avance les difficultés qui l'entraveraient dans sa marche, a cependant été l'objet des regrets de toutes celles qu'enthousiasment les grandes entreprises, de celles qui, sans parler des savants, s'intéressent au Soudan et à l'Égypte.

Je connais, au Soudan, deux ou trois Européens, anciens employés du gouvernement égyptien, acclimatés au pays, connaissant le Fleuve Blanc, où ils ont fait plusieurs voyages, offrant, par leurs antécédents, plus de chances de succès que des savants étrangers qui ignorent les usages, les habitudes, les idiomes et les maladies des provinces à parcourir. Avec ces nouveaux pionniers, point de ces provisions superflues qui s'avariant si vite par l'effet de l'intempérie des saisons.

Si je devais faire une expédition du genre de celle dont il s'agit, je ne demanderais au gouvernement que deux barques pour le transport de Khartoum aux montagnes des Barry (environ 4 degrés latitude nord), quel-

ques quintaux de verroteries qu'on se procure partout, et cinquante soldats armés et choisis dans les bataillons du Soudan. Il n'en faudrait pas davantage pour traverser l'Afrique d'un bout à l'autre. — Il faudrait y joindre quelques instruments d'astronomie et de météorologie, tels qu'un sextant, un chronomètre de poche, un baromètre portatif, quelques thermomètres, et deux ou trois boussoles.

Je sais bien qu'avec ce mince bagage, on ne fait pas de grandes découvertes ; mais l'expédition doit avoir un autre but qui me semble intéresser plus directement le gouvernement égyptien. Tout le monde a entendu parler des richesses minérales du Fleuve Blanc et du Bahr-el-Ghazal ; le cuivre, le fer et probablement d'autres métaux, occupent dans diverses localités, des gisements qui sont d'une immense ressource pour les indigènes, et dont une partie est exportée. Un voyageur, M. de Malzac, a rapporté, cette année, du Fleuve Blanc, différents produits minéraux et végétaux, tels que gangues de fer, plantes comestibles et médicinales, caoutchouc et autres substances encore inconnues : qui peut savoir les richesses que recèlent tant de contrées éloignées ?

Quelqu'un de nous succombera sans doute à la tâche ; mais ceux qui survivront auront la gloire d'inscrire, au-dessus de leurs noms, sur une pierre inconnue des sources du Nil, le nom de S. A. Saïd-Pacha ; et, de la sorte, quelques pauvres employés du gouvernement égyptien auront atteint le but que n'ont pu atteindre jusqu'aujourd'hui les savants ni les voyageurs du monde entier. Pour moi, vétéran du Soudan, moi que

( 113

quinze années de pratique médicale ont attaché à ces régions, mon ambition unique est de m'associer à une telle expédition.

PENEY.

---

## LETTRE

DE M. BOUQUET DE LA GRYE, SOUS-INGÉNIEUR HYDROGRAPHE

SUR DES TRADITIONS RECUEILLIES A LA NOUVELLE CALÉDONIE.

(Communiquée par M. Jomard)

---

Paris, 2 décembre 1858.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint les quelques renseignements que j'ai pu recueillir en Calédonie sur le passage de notre La Peyrouse.

La bienveillance avec laquelle vous avez reçu l'annonce de cette petite note, me fait regretter de ne pouvoir la donner plus complète aujourd'hui. Débarrassé de travaux purement hydrographiques, plus tard je pourrai vous offrir un travail étendu sur les mœurs d'une race encore peu connue, et destinée peut-être à disparaître comme ses frères de la Nouvelle-Hollande. Veuillez, etc.

A. BOUQUET DE LA GRYE,  
Sous-ingénieur hydrographe.

---



*Traditions sur la présence de Cook, de La Peyrouse, et de d'Entrecasteaux, sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie.*

Parmi les renseignements que peuvent nous fournir les naturels de l'océan Pacifique, il n'en est point qui puissent à nos yeux valoir ce que leur tradition rapporte des premiers contacts avec les Européens.

Lorsque ces souvenirs se lient à des personnes dont la perte, deuil pour la science, fut enveloppée d'obscurités pendant quarante ans, ils nous présentent en outre un réel intérêt historique.

Dans la partie nord de la Nouvelle-Calédonie, les R. pères Maristes avaient déjà signalé des traces du passage de Cook ; j'ai été assez heureux pour retrouver dans le sud celles des trois plus célèbres navigateurs de la fin du siècle dernier : Cook, La Peyrouse, d'Entrecasteaux.

A Tuauru (cap Queen Charlotte), un chef kâte me dit un jour que : la première notion d'un navire qu'avaient eue leurs pères, avait été (*ni-kanga*, bien autrefois) lors des plantations des ignames. Deux jours entiers un monstre couvert de voiles avait été en vue. Il disparut dans le sud pour revenir quelques jours après à Amere (Botany-Island). Les naturels y coururent après son départ et constatèrent que des hommes y avaient abattu des pins et fait du feu non à la méthode indienne. »

Là se bornaient les renseignements de Kâte ; ils n'apportaient du reste rien de nouveau à ce que l'on sait du voyage de Cook ; les feux aperçus par ce naviga-

teur le long de la côte, et pris d'abord pour une éruption volcanique, provenaient des défrichements en usage à cette époque de l'année.

Le même bâtiment, d'après *Ti-oti* et *Ti-kere*, fut vu aussi de l'île des Pins, mais il y fut suivi quelques années après de deux autres.

Ces nouveaux venus parurent un matin devant *Gadji* (partie nord de l'île). Aussitôt mouillés, plusieurs canots s'en détachèrent chargés de monde et se dirigèrent vers la côte. Les naturels saisis de frayeur avaient fui sur le plateau supérieur; quelques-uns plus braves accostèrent les étrangers qui avaient eu quelque peine à descendre à cause de la houle. Les témoignages d'amitié qu'ils en reçurent encouragèrent leurs camarades qui, mêlés dès lors aux matelots, ne songèrent qu'à s'emparer d'eux et de leurs richesses (*uadu*). Le moment du réembarquement fut choisi comme signal de l'attaque; mais surpris par le bruit, nouveau pour eux, de la mousqueterie, ils s'enfuirent dans les bois, abandonnant trois morts et plusieurs blessés. Les blancs, de leur côté, après une recherche d'eau douce infructueuse, retournèrent à leurs vaisseaux qui, après un « coup de tonnerre, » disparurent bientôt dans la direction de la grande terre.

Ce récit, rapproché de celui de *Tuauru*, ne peut nous laisser de doute sur les noms des bâtiments qui venaient faire un si malencontreux essai de l'hospitalité calédonienne.

L'intention de *La Peyrouse* n'était-elle pas, treize ans après le passage de *Cook*, de visiter la Nouvelle-Calédonie; les excellents rapports qu'avait eus son prédé-

cesseur à Balade, devaient l'engager à nouer aussi des relations dans le sud. « Le pavillon, le langage n'étaient pas anglais, m'a dit mon père. » racontait Tioté, peut-être peu désireux de trouver de plus grandes analogies avec ses nouveaux maîtres dans ceux qui les avaient châtiés une première fois. Du reste, la leçon que leur infligea notre malheureux compatriote ne leur inspira qu'un seul désir, celui de se venger. Plusieurs bâtiments tombèrent en leur pouvoir par surprise, et ils regrettaient encore, en 1856, un malheureux capitaine et son équipage qui, naufragés trente ans avant sur leurs côtes, avaient échappé à un massacre par la promesse fallacieuse de revenir chargés de richesses.

Pour d'Entrecasteaux, le père du chef actuel de Uen, vieillard âgé d'environ 68 ans, m'a raconté qu'après sa naissance, deux bâtiments, et c'étaient les premiers qu'on ait vus de Uen, avaient paru près de Ndo, île située sur le Tiukuru. Ils défilèrent le long des grands récifs. Tenus en éveil par les récits de la lutte de l'île des Pins, les naturels leur avaient été signalés au moyen de feux, et leurs signaux avaient couru, précédant les navires de cap en cap.

Paris, 2 décembre 1858.

A. BOUQUET DE LA GRYE,  
S. ing. hydrographe.

---

## Actes de la Société

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

*Séance du 19 novembre 1858.*

---

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, avec une suppression demandée par M. d'Avezac et consentie par M. de La Roquette.

M. le général Daumas écrit à la Société qu'il vient d'être appelé par l'Empereur au commandement supérieur du camp de Lunéville, et qu'il regrette vivement de ne pouvoir présider son assemblée générale du 3 décembre.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages offerts à la Société; on y remarque une collection de livres américains transmis à la Société par l'Institut smithsonien, tant en son nom et celui de plusieurs autres Sociétés qu'au nom du gouvernement des États-Unis.

M. Jomard présente, de la part de l'auteur, un livre intitulé *Percement de l'isthme de Panama*, publié par M. Félix Belly, concessionnaire du canal de Nicaragua. Ce livre est accompagné d'une carte où sont tracées les lignes de navigation qui, à l'aide de ce canal et du canal de Suez, pourront être suivies par le commerce entre les deux mondes. On trouve dans cet ouvrage, entre autres documents curieux, la traduction *du projet de canal* qu'avait publié en anglais, en 1846, le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

M. d'Avezac fait hommage de son livre sur *les Voyages*

*d'Améric Vespuce au compte de l'Espagne, et sur les mesures itinéraires employées par les marins espagnols et portugais aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.*

M. Malte-Brun offre le résumé historique qu'il vient de publier sur l'exploration faite dans l'Afrique centrale de 1855 à 1856, par le D<sup>r</sup> Vogel.

La Société admet au nombre de ses membres, M. Henri-Charles-Georges Pouchet, naturaliste et M. José Maria Samper. M. Maunoir, employé au dépôt de la Guerre, est présenté comme candidat par MM. Lejean et Malte-Brun.

M. le chevalier da Silva entretient la Société du projet qu'a M. de Varnhagen de publier une collection des lettres d'Améric Vespuce, et il annonce que ce savant doit prochainement communiquer à la Commission centrale un mémoire sur la valeur du degré et de la lieue employés par les anciens navigateurs espagnols et portugais. M. de Varnhagen y répondra à quelques observations de M. d'Avezac. Le président de la Commission centrale assure M. da Silva qu'elle entendra la lecture de ce travail avec intérêt.

M. de la Roquette fait au nom de la section de correspondance, dont il est président, un rapport verbal sur les deux questions soumises à la section, savoir : s'il ne serait pas convenable 1<sup>o</sup> d'augmenter le nombre des correspondants étrangers; 2<sup>o</sup> de supprimer les noms de ceux de ces correspondants qui ont cessé depuis longtemps toute relation avec la Société.

La section a pensé sur la première question : que l'article 31 du règlement intérieur de la Société, adopté en 1853, limitant à trente le nombre des correspon-

dants étrangers, on ne pouvait régulièrement dépasser ce nombre ; mais que, comme concession, la section ne voyait pas d'inconvénient de le porter à trente-deux. Sur la seconde : bien que l'article 6 supplémentaire du règlement de la Société, adopté dans la séance générale du 1<sup>er</sup> décembre 1826, porte que « le titre de » correspondant se perd quand on cesse, pendant deux » années consécutives, d'entretenir des relations avec » la Société », la section regarde cette clause comme abrogée par l'article 31 du nouveau règlement, qui ne l'a pas reproduite.

La proposition de la section sur la seconde question est adoptée sans discussion.

Quant à la première, M. Alfred Maury émet l'opinion que le nombre des correspondants étrangers est beaucoup trop limité et qu'il devrait être augmenté, non pas seulement de deux, mais de dix, vingt et même trente. M. Vivien de Saint-Martin observe qu'il conviendrait peut-être mieux de laisser le nombre indéterminé.

M. de La Roquette ne partage l'avis ni de l'un ni de l'autre des préopinants, et appuie sur les inconvénients qui résulteraient de l'accroissement trop considérable du chiffre des correspondants ; il ajoute que ces deux propositions sont d'ailleurs en désaccord avec l'article 31 du règlement ; d'où il suit que la Commission centrale tout entière doit être consultée et mise à même de prendre une décision spéciale à ce sujet. La commission décide en conséquence que la proposition sera soumise à la commission centrale, spécialement convoquée pour voter sur la modification proposée.

La section de correspondance a également examiné les

demandes d'instructions sur Siam et sur l'Asie Mineure, adressées à la Société par M. de Castelnau et par M. le Dr Rousset. Elle a pensé, en ce qui concerne Siam, que M. de Castelnau, consul de France dans ce royaume, doit posséder les derniers ouvrages et les cartes qui existent sur cette partie si importante de l'Orient, et qu'on pouvait au surplus lui indiquer. Un voyageur aussi habile que M. de Castelnau n'a pas besoin d'autre instruction, puisqu'il pourra comparer lui-même, sur les lieux, ce qui a été fait avec l'état actuel du pays, envisagé sous ses différents points de vue. Relativement à la demande de M. Rousset, M. de La Roquette fait observer, au nom de la section, que c'est à tort que ce dernier considère *l'Asie Mineure comme une contrée très peu connue*, puisqu'elle a été récemment visitée par de savants, intrépides et consciencieux voyageurs, parmi lesquels il se bornera à citer M. P. de Tchihatcheff, qui a exploré cette contrée pendant plus de douze années avant de publier les deux premiers volumes de sa relation consacrée à la géographie physique comparée de l'Asie Mineure, à sa climatologie et à sa géologie, et qu'il a accompagnés d'une bonne carte topographique basée en partie sur les travaux de ses prédécesseurs, et ses propres observations sur cette contrée qu'il continue d'étudier sur les lieux en ce moment même (1). Sans doute tout n'est pas dit sur l'Asie Mineure, ajoute M. de la Roquette, et il reste encore des découvertes à y faire; aussi, ne pouvons-nous qu'en-

(1) On peut consulter avec fruit la belle carte de l'Asie Mineure en 6 feuilles, par Kiepert.

courager M. le D<sup>r</sup> Rousset à suivre l'exemple de M. P. de Tchihatcheff et de ses émules, et à essayer de remplir les lacunes qu'ils auront pu laisser. Dans tous les cas, il n'est pas dans les usages de la Société, comme le demande M. Rousset, de solliciter en faveur de personnes qui désirent entreprendre des voyages, une mission scientifique auprès de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique.

M. Cortambert fait un rapport sur le globe divisible de MM. Deshais et Harreaux, destiné spécialement à l'instruction élémentaire.

---

*Séance générale du 3 décembre 1858.*

A huit heures, M. de La Roquette, vice-président de la Société, en l'absence de M. le général Daumas, président, récemment appelé par l'Empereur au commandement supérieur du camp de Lunéville, prend place au fauteuil.

M. le président lit un discours dans lequel il appelle l'attention sur les progrès remarquables des connaissances géographiques accomplis dans ces derniers temps, et surtout sur ceux qui se préparent ; montrant les voyageurs de toutes nations, distingués par leurs talents et leur persévérance, parcourant les différentes parties du globe ; de vastes et nouveaux horizons ouverts aux explorateurs ; l'accroissement des voies ferrées et de la télégraphie rendant de plus en plus faciles les communications ; le percement de l'isthme de Suez sur le point de se réaliser ; et dans un avenir rapproché,



il faut l'espérer, celui de l'isthme de Panama, extrémité orientale du grand isthme de l'Amérique centrale; entreprises immenses, qui, réunissant, la première la mer Méditerranée à la mer Rouge, et la seconde l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, doteront le commerce de routes plus courtes, plus faciles, et l'industrie de nouveaux débouchés.

M. Buisson, secrétaire de la Société, lit le procès-verbal de la dernière séance semestrielle.

M. le président annonce la perte que vient de faire la Société et la science, dans la personne de M. Brun-Rollet, voyageur et vice-consul (proconsole) de Sardaigne à Khartoum. D'après une lettre de Turin, du 25 novembre dernier, reçue par M. de La Roquette, M. Brun-Rollet est mort à Khartoum le 25 septembre 1858.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance; elle comprend : une lettre de M. José Maria Samper, qui remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre au nombre de ses membres, et promet de prendre une part active à ses travaux; une lettre de S. A. I. le Prince chargé du ministère de l'Algérie et des Colonies, annonçant l'envoi de la notice minéralogique sur les provinces d'Alger et d'Oran, par M. Ville; une lettre de M. Justus Perthes, qui adresse à la Société la carte des pays des Alpes, par M. Mayr, et les tableaux parallélo-chromatiques pour l'étude de la géologie, du D<sup>r</sup> Lorenz; enfin une lettre de M. Alfred Potiquet, qui fait hommage de ses cartes du réseau des chemins de fer de l'Est.

Le Secrétaire lit ensuite la liste des ouvrages déposés sur le bureau.

M. Jomard ajoute à ces dons, la *Geografia de la Republica del Ecuador*, par M. Manuel Villavicensio, avec un atlas ; M. Malte-Brun, le tome IV<sup>e</sup> de l'*Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, et la *Bataille de Hastings*, par M. de Circourt ; enfin, M. de La Roquette, les nos 5, 6, 7 et 8 de la *Bibliothèque universelle de Genève*, au nom de M. le professeur Paul Chaix.

M. le président fait connaître les noms des membres admis dans la Société depuis la dernière séance générale, et proclame le nom de M. Maunoir, présenté dans la séance du 19 novembre. M. Ernest Beulé, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, M. Jean-Denis-Adrien de Courval, et M. Alfred Potiquet, géographe, sont ensuite présentés comme candidats par MM. Jomard, Guigniaut, d'Avezac et Cortambert.

M. Malte-Brun, secrétaire adjoint de la Commission centrale, lit pour M. Alfred Maury, membre de l'Institut et secrétaire général, des extraits de la notice annuelle sur les travaux de la Société et les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1858.

M. Jomard, président honoraire de la Société, lit une notice intitulée : *Coup d'œil sur Formose*, destinée à accompagner la carte orographique et hydrographique de cette île, traduite du chinois, par M. Léon de Rosny, et qui doit paraître dans le *Bulletin* de la Société.

M. V. Guérin, membre de la Commission centrale, lit un fragment de son dernier voyage en Orient, contenant le récit de son passage à travers les deux premières cataractes du Nil.

---

Séances du 17 décembre 1858.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, et M. le secrétaire de la Société communique celui de l'assemblée générale du 8 décembre.

La Société admet au nombre de ses membres : M. Ernest Beulé, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, M. Adrien de Courval et M. Alfred Potiquet, géographe.

M. Himly, professeur suppléant de géographie à la Faculté des Lettres de Paris, M. Mariano Padilla, D. M. professeur de médecine à l'Université de Guatémala ; et M. Alfred Jacobs, docteur ès-lettres, sont présentés comme candidats, le premier par MM. Guigniaut et Jomard, le second par MM. Jomard et Malte-Brûn, et le troisième par MM. Guigniaut et Jacobs père.

La Commission centrale décide, sur la proposition relative au chiffre des correspondants étrangers, que le nombre en restera indéterminé ; elle substitue en conséquence les mots *des correspondants* aux mots *trente correspondants* dans l'article 31 du règlement intérieur adopté en 1853.

Après la lecture de la liste des ouvrages déposés sur le bureau, M. Vivien de Saint-Martin offre à la Société deux publications relatives à l'ancienne géographie de l'Inde. Le premier est un *Mémoire analytique* sur une carte de l'Asie centrale et de l'Inde, construite d'après le *Si-yu-ki* et les autres relations chinoises des premiers siècles de notre ère (1). Ce mémoire et la grande carte

(1) Paris, imprimerie impériale, in-8° de 118 pages, avec une carte.

qu'il accompagne ont été composés pour être joints à la traduction des voyages de Hiouen-Thsang que vient de publier notre illustre sinologue M. Stanislas Julien, de l'Institut. Ce travail a fourni à M. Vivien de Saint-Martin l'occasion d'examiner un grand nombre de points importants de la géographie de l'Asie centrale et de l'Inde pour cette obscure période du moyen-âge asiatique. Le second ouvrage, d'une beaucoup plus grande étendue, est une *Étude sur la géographie grecque et latine de l'Inde, et en particulier sur l'Inde de Ptolémée, dans ses rapports avec la géographie sanscrite* (1). Sur quatre mémoires dont le travail entier se composera, cette première partie en comprend deux, l'un consacré au bassin du Kophès, l'autre au bassin de l'Indus. L'examen des marches d'Alexandre, depuis les confins de la Bactriane jusqu'aux bouches de l'Indus, est compris tout entier dans cette première partie qui est extraite des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome V, *Savants étrangers*.

M. Jomard fait un rapport verbal sur les deux derniers volumes de *l'Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, dans les siècles antérieurs à Christophe Colomb, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. — Renvoi au *Bulletin*.

Le même membre communique une notice de M. Bouquet de la Grye sur des traditions recueillies à la Nouvelle Calédonie, et concernant le passage de Cook, de La Peyrouse et de d'Entrecasteaux dans ces parages. Il entretient également la Société du projet de

(1) In-4° de 257 pages, avec deux cartes.

voyage à la découverte des sources du Nil, adressé au gouvernement égyptien, par M. Peney, médecin en chef du Soudan oriental. — Renvoi de ces deux communications au *Bulletin*.

M. Malte-Brun fait un rapport sur la carte de l'Amérique intertropicale du nord, en six feuilles, dressée par l'académicien Henri Kiepert de Berlin, membre correspondant de la Société. A ce sujet, M. Alfred Maury rappelle qu'outre cette carte, M. Kiepert en a publié plusieurs autres également dignes de la sérieuse attention de la Société, notamment une carte de l'Amérique centrale en quatre feuilles, importante par les documents nouveaux qu'elle présente ; M. Alfred Maury ajoute qu'il a consacré une mention aux cartes de M. H. Kiepert, dans son rapport annuel, en ce moment en voie d'impression.

---

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

SÉANCES DE DÉCEMBRE 1858.

---

EUROPE.

*Titres des ouvrages.*

*Donateurs.*

- La bataille de Hastings, par A. de Circourt, br. in-8, 1858 (Extrait  
des *Nouvelles annales des voyages*) M. A. DE CIRCOURT.  
Géographie physique et politique de la France, nouvelle édition, 1858.  
1 vol. in-12. M. CORTAMBERT.

ASIE.

Reinwardt's Reis naar het Oostelijk Gedeelte van den Indischen  
Archipel in het Jaar 1821. Uit zijne nagelaten aantekeningen  
opgesteld, met een levensberigt en bylagen vermeerderd, door  
W. H. de Vriese. Amsterdam, 1858. 1 vol. in-8, avec 19 planches.

L'INSTITUT ORIENTAL DES INDES NÉERLANDAISES.

Étude sur la géographie grecque et latine de l'Inde, et en particulier  
sur l'Inde de Ptolémée, dans ses rapports avec la géographie san-  
scrite, par P. Vivien de Saint-Martin. Paris, 1858. 1 vol. in-4.

Mémoire analytique sur la carte de l'Asie centrale et de l'Inde, con-  
struite d'après le Si-yu-ki (Mémoires sur les contrées orientales)  
et les autres relations chinoises des premiers siècles de notre ère,  
pour les voyages de Hiouen-Thsang dans l'Inde, depuis l'année 629  
jusqu'en 645, par M. Vivien de Saint-Martin. Paris, 1858. 1 vol.  
in-8. M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

AFRIQUE.

Notice minéralogique sur les provinces d'Oran et d'Alger, par M. Ville,  
ingénieur au corps impérial des mines. Paris, 1858. 1 vol. in-4.

MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE.

Remarks on the recent travels of Dr Barth in central Africa, or Soudan,  
by W. B. Hodgson. 1858. Br. in-8. M. W. HODGSON.

## AMÉRIQUE.

Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb, écrite sur des documents originaux et entièrement inédits, puisés aux anciennes archives des indigènes, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, t. IV. Paris, 1859. M. BRASSEUR DE BOURBOURG.

Geografía de la Republica del Ecuador, par M. Manuel Villavicencio, 1 vol. in-8, avec cartes. M. VILLAVICENCIO.

## CARTES ET ATLAS.

Publications du Dépôt général de la marine en 1857-1858 : 1720.

Carte de la côte sud de Mindanao et des îles environnantes. — 1721.

Carte occidentale d'Afrique, comprise entre le fleuve Niger et le cap Sainte-Catherine. — 1722. Plan des îles Chincha (Pérou). —

1723. Mouillages de Centa (côte d'Afrique). — 1724. Plan de la baie de Pisco (Pérou). — 1725. Carte des côtes occidentales de

Pauay, Tablas et îles voisines. — 1726. Plan du port de la Bajada de Parana (Rio de la Plata). — 1727. Plan du mouillage de l'île

Touboual. — 1728. Carte particulière de l'île de Saint-Domingue.

— 1729. Carte générale des méridiens et des parallèles magnétiques du globe terrestre, tels qu'ils résultent des observations de la déclinaison de l'aiguille aimantée ramenées à l'année 1825.

— 1730. Carte générale des méridiens et des parallèles magnétiques du globe terrestre tels qu'ils résultent des observations de la déclinaison de l'aiguille aimantée ramenées à l'année 1825. —

1731. Baie Nonsuch (île Antioa). — 1732. Baie Cade ou de Carlisle (île Antioa). — 1733. Port de Parham (île Antioa). —

1734. Port des cinq îles (île Antioa). — 1735. Port Saint-Jean (île Antioa). — 1736. Le Nid du Faucon (grande caye turque). —

1737. Port de Santiago de Cuba (île de Cuba). — 1738. Port de Guantanamo (île de Cuba). — 1739. Mouillage de la caye Confitas (île de Cuba). — 1740. Île de Pinos (Cuba). — 1741. Canal de la

Providence (bancs de Bahama); mouillage de la Pointe du trou dans le mur (île Abaco); Caye Gun (grand banc de Bahama). — 1742.

Cadix et ses atterrages (côte d'Espagne). — 1743. Baie d'Algésiras

*Titres des ouvrages.**Donateurs.*

(côte d'Espagne). — 1744. Carte particulière des atterrages de Ténès (côtes d'Algérie). — 1745. Croquis de la passe sud du mouillage de Zanzibar. — 1746. Plan de la baie de Coquimbo (Chili). — 1747. Plan de la baie de Sainte-Marthe (côte ferme d'Amérique). 1748. Mouillages de la côte d'Afrique (Cala-Grande, Alcazar, R'mel, Almanza, et Benzus). — 1749. Carte de la côte orientale d'Afrique de la baie de Kwyhoo au port de Quiloa. — 1750. Carte de la côte orientale d'Afrique du port de Quiloa à la pointe Caldeira. — 1751. Carte de la côte orientale d'Afrique de la pointe Caldeira au cap Corrientes. — 1752. Plan du havre de la Tête-de-Mort (Maidon-Arm) situé dans la baie aux Lièvres (côte nord-est de Terre-Neuve). — 1753. Plan du havre de Fichot et de ses environs (côte nord-est de Terre-Neuve). — 1754. Plan des havres du Four et des petites flettes avec le canal Fichot (côte nord-est de Terre-Neuve). — 1755. Plan des îles et havres situés à la partie sud de l'entrée de la baie aux Lièvres (côte nord-est de Terre-Neuve). — 1756. Plan de Faskrud-Fiord (côte orientale d'Islande). — 1757. Plan de la baie de Conception (Chili). — 1758. Plan du mouillage d'Honolulu (Ile Woahou). — 1759. Croquis de Massouah (côte d'Abyssinie). — 1761. Conil et ses atterrages, partie comprise entre le fort Sancti-Pietri et la rivière Barbate. — 1762. Plan du havre de Grone Fiord (côte occidentale d'Islande). — 1763. Plan des passes de Rode Fiord (côte orientale d'Islande). — 1764. Plan du passage du Boqueron entre la pointe de Callao et l'île Saint-Lorenzo.

DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA MARINE.

Atlas der Alpenländer : Schweiz, Savoyen, Piemont, Süd-Bayern, Tirol, Salzburg, Erzherzogthum Osterreich, Steyermark, Illyrien, Ober-Italien, etc. Nach den neusten Materialien bearbeitet von J. G. Mayr. Gotha, 1858, 1<sup>re</sup> livr. comprenant le titre, le tableau d'assemblage et les feuilles 1 et 4. — Parallelo-chromatische Tafeln zum studium der Geologie von D<sup>r</sup> J. R. Lorenz. Gotha, 1858, 10 feuilles. M. JUSTUS PERTHES.

Karte vom Nordöstlichen Ägyptien, von D<sup>r</sup> Henry Lange, 1 feuille.  
Karte zu Balduin Möllhausen's Reise vom Mississippi nach der



*Titres des ouvrages.**Donateurs.*

Küste der südsee im Jahre 1853-1854, von D<sup>r</sup> Henry Lange,  
1 feuille. M. H. LANGE.

## OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Annuaire des marées des côtes de France pour 1858 et 1859, par M. Chazallon, 2 vol. in-18. — Manuel de la navigation dans le détroit de Gibraltar, par C. A. Vincendon-Dumoulin, ingénieur hydrographe, et C. P. de Kerhallet, capitaine de vaisseau. Paris, 1858. 1 vol. in-8. — Instructions sur la Nouvelle-Calédonie, suivies de renseignements hydrographiques et autres sur la mer du Japon et la mer d'Okotsk, par M. Tardy de Montravel, capitaine de vaisseau. Paris, 1857, 1 vol. in-8. — Instructions à donner aux bâtiments venant en Nouvelle-Calédonie par le Cap de Bonne-Espérance, par M. E. du Bouzet, br. in-8. — Note sur les courants de l'Océan atlantique entre l'équateur et le 10° degré de latitude nord, par M. Lefebvre, lieutenant de vaisseau, 1857, br. in-8. Instruction à suivre pour aller mouiller sur la rade de Santa-Cruz, br. in-8. — Reconnaissance hydrographique des côtes occidentales du Centre-Amérique, par M. de Rosencat, capitaine de frégate, 1857, br. in-8. — Résumé de la partie physique et descriptive des Sailing Directions du lieutenant Maury, par M. E. Tricault, capitaine de frégate, 1858, in-8. — Explication et usage des Wind and current Charts, par M. E. Tricault, capitaine de frégate. Extrait des Sailing Directions du lieutenant Maury, 1857, br. in-8. — Notice sur les erreurs des compas dues aux attractions locales à bord des navires en bois et en fer, par M. Darondeau, ingénieur-hydrographe, 1858, br. in-8. — Supplément au Livre des Phares, par M. Le Gras, capitaine de frégate, 1857, br, in-8. — Supplément au catalogue chronologique des cartes, plans, vues de côtes, etc., publié en 1858, br. in-8. DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA MARINE.

Description particulière de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, rédigée conformément aux derniers programmes officiels, pour la classe de seconde, par M. Cortambert. Nouv. édit. 1859, 1 vol. in-12. M. CORTAMBERT.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME XVI DE LA 4<sup>e</sup> SÉRIE.

N<sup>os</sup> 91 à 96.

(Juillet à Décembre 1858.)

---

## MÉMOIRES, ETC.

	Page.
Notice géographique sur l'île de Madagascar, par M. V.-A. Barbié du Bocage.....	5
Considérations historiques et géographiques sur les limites et la circonscription du Paraguay, par M. le D <sup>r</sup> Alfred Demersay.	56
Mémoire sur quelques points de Géographie ancienne, par M. A. L. Sardou.....	73
Notice sur les cartes de l'Archipel grec, levées par la marine anglaise, par M. le professeur Chaix, de Genève.....	90
Les Voyages d'Améric Vespuce au compte de l'Espagne, et les mesures itinéraires employées par les marins espagnols et portugais des xv <sup>e</sup> et xvi <sup>e</sup> siècles, pour faire suite aux considérations géographiques sur l'Histoire du Brésil, par M. d'Avezac.	
<i>Note préliminaire</i> .....	129
<b>PREMIÈRE PARTIE : Voyages de Vespuce.</b>	
<b>SECTION PREMIÈRE : État de la question.</b>	
I. — Système nouveau.....	135
II. — Documents originaux diversement appréciés.....	140
<b>SECTION DEUXIÈME : Premier voyage.</b>	
<b>ART. PREMIER : Discussion chronologique.</b>	
III. — Alibi de Vespuce; présence de Colomb.....	146
IV. — Confusion avec un voyage de 1507.....	155

	Pages
V. — Les cartes contemporaines.....	169
VI. — Autres arguments. ....	183
<i>ART. DEUXIÈME : Théâtre d'exploration.</i>	
VII. — Élimination des éléments étrangers.....	186
VIII. — Propre récit de Vespuce.....	192
IX. — Concordances avec le récit de Hojeda.....	201
<b>SECTION TROISIÈME : Deuxième voyage.</b>	
X. — Ce ne peut être celui de Hojeda.....	211
XI. — C'est celui de Lepe.....	223
XII. — Découverte du cap Saint-Augustin.....	238
XIII. — Équivoques d'argumentation.....	245
<b>DEUXIÈME PARTIE : Mesures itinéraires.</b>	
<b>SECTION PREMIÈRE : Rapport de la lieue au degré.</b>	
XIV. — Pétition de principes dans l'évaluation.....	258
XV. — Erreur de fait à l'égard du témoignage de Enciso.....	274
<b>SECTION DEUXIÈME : Valeur absolue de la lieue nautique.</b>	
XVI. — La lieue mentionnée dans les traités était la lieue nautique usuelle.....	279
XVII. — Elle valait quatre milles romains.....	286
<b>SECTION TROISIÈME : Démarcation effective.</b>	
XVIII. — Calcul espagnol de 1681.....	293
XIX. — Démarcation de Ribero.....	300
XX. — Démarcation de Enciso.....	304
<b>Conclusion.</b>	
XXI.....	309
Notice d'un voyage de Messawah au Nil, à travers le pays de Barka, par M. A. de Courval.....	313
Assemblée générale du 3 décembre 1858. Discours de M. de La Roquette.....	377
Notice sur l'île Formose, à l'occasion d'une carte chinoise de cette île, apportée en 1856 par M. de Montigny, consul général de France, membre de la Société, par M. Jomard.....	380

	Pages
Fragment d'un voyage en Égypte et en Nubie. — Description des deux premières cataractes du Nil, par M. V. Guérin.....	404

## ANALYSES, RAPPORTS, ETC.

Rapport sur les deux ouvrages intitulés : <i>Géographie de Grégoire de Tours, le Pagus et l'administration en Gaule</i> , par Alfred Jacobs; — <i>Gallia ab Anonymo Ravennate descripta e codd. mss. recognovit commentariisque et tabula illustravit</i> , idem. Par M. Alfred Maury.....	333
Rapport de M. G. Lejean, sur l'ouvrage intitulé : <i>Guyane française; ses limites vers l'Amazone</i> , par M. A. de Saint-Quantin.	351
Rapport de M. Alfred Maury, sur l'ouvrage intitulé : <i>Devätai reviziä</i> , c'est-à-dire : <i>Neuvième recensement</i> , par M. P. Kœppen.....	421
Rapport de M. Jomard, sur les deux derniers volumes de <i>l'Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, dans les siècles antérieurs à Christophe Colomb</i> , tomes III et IV, avec carte, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg.....	436
Rapport de M. Cortambert, sur le globe divisible de MM. Deshais et Harreaux.....	438

## NOUVELLES ET COMMUNICATIONS.

Sur la pierre gravée, trouvée dans un tumulus américain, par M. Jomard.....	104
Découverte de mines d'or dans la Guyane vénézulienne, par M. le D <sup>r</sup> L. Plassard.....	109
Nouvelle carte des Gaules.....	111
Mers arctiques. Nouvelles du <i>Fox</i> envoyé à la recherche des navires de sir John Franklin. Communiquées par M. de La Roquette.....	335
Lettre de M. Antoine d'Abbadie à M. le président de la Société de géographie, sur le voyage du R. P. Léon des Avanchers, sur la côte de Zanzibar.....	361
Projet d'un voyage à la découverte des sources du Nil, par M. Peney, médecin en chef du Soudan oriental.....	441

	Pages.
Lettre de M. Bouquet de la Grye, S. ingénieur hydrographe, sur des traditions recueillies à la Nouvelle-Calédonie. (Communiquée par M. Jomard).....	443

**ACTES DE LA SOCIÉTÉ.**

Extraits des procès-verbaux des séances de la Commission centrale.....	114, 364, 447
Ouvrages offerts.....	123, 370, 457
Table des matières du XVI <sup>e</sup> volume.....	461

**PLÂNCES.**

- Fragment de la Table de Peutinger. — Carte d'une partie du département du Var, par M. Sardou.
- Carte du voyage de M. A. de Courval, de Messawah à Berber à travers le pays de Barka.
- Carte complète orographique et hydrographique de Formose, traduite du Chinois, par M. Léon de Rosny.

**FIN DU SEIZIÈME VOLUME.**

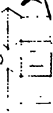
N° 1.

FORO IULII

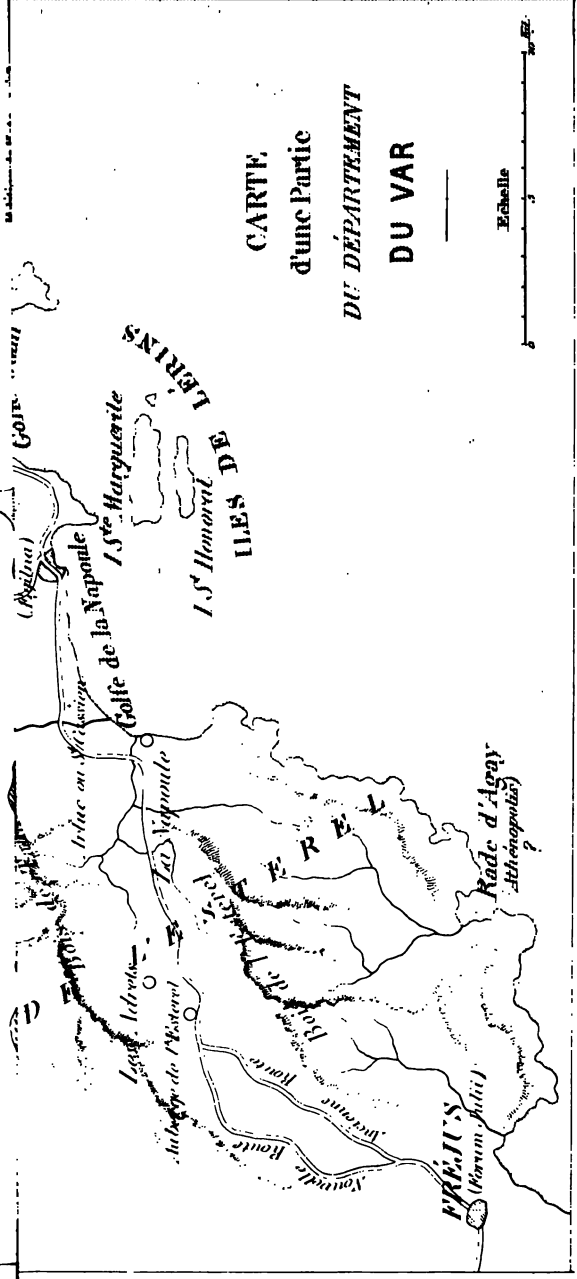
XVIIII ILLVREX XII

fl. Varum  
Gemenello

FRAGMENT  
de la Table de  
PEUTINGER



antipoli x



CARTE  
d'une Partie  
DU DEPARTEMENT  
DU VAR

Echelle  
5

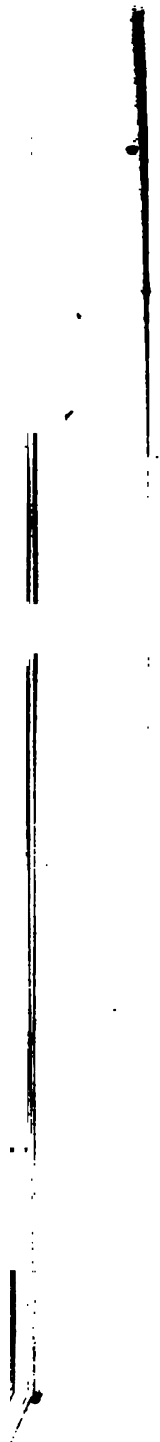
Vertical line of text or a scanning artifact on the left side of the page.



F. Desobry.

Imp. Binetou & Co. Antoinette Dubouché & Co.





S (

al.  
in nasal  
sing  
ix. We  
ng V F  
e. A  
vix.

SUP.

1



**COMPTE**  
**DES RECETTES ET DÉPENSES**

**DE LA**

**SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE**

**1858.**



**COMPTE**  
**DES RECETTES ET DÉPENSES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE**  
1858.

( II )

## COMPTÉ DES RECETTES ET DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ

## RECETTES.

NUMÉROS DES CHAP.	DÉSIGNATION des chapitres DE LA RECETTE.	Nos des art.	NATURE DES RECETTES.	RECETTES par articles.	RECETTES par chapitres.	
I.	Produit ordinaire des réceptions.	1	Cotisations. { Année courante.	5 832 »	6 012 »	
		2		{ — arriérées.		180 »
		3		{ — anticipées		» »
II.	Produit extraord. des réceptions.	4	Diplômes des nouv. membres.	475 »	975 »	
		5	Cotizat. une fois payées. . . .	500 »		
III.	Produit des pu- blications. . . .	6	Abonnements au <i>Bulletin</i> . . .	924 30	967 30	
		7	Vente du <i>Recueil des Mémoires</i> . . .	45 »		
		8	Vente des cartes. . . . .	» »		
IV.	Allocation et sous- criptions div.	9	Allocation de l'Empereur. . .	1 000 »	2 786 44	
		10	Souscription du ministère de l'instruction publique . . .	600 »		
		11	Souscription du ministère des affaires étrangères . . . . .	190 »		
		12	Souscription du ministère de la marine. . . . .	128 04		
		13	Souscription du dépôt de la marine. . . . .	698 40		
V.	Rentes, etc. . . . .	14	Souscription du ministère d'Etat . . . . .	240 »	2 717 »	
		15	Rentes sur l'Etat. . . . .	607 »		
		16	Bons du Trésor. . . . .	3 110 »		
VI.	Solde du compte précédent. . . .		Total. . . . .		13 457 74	
		17	Reliquat de caisse de 1837. . . . .		2 415 71	
			Total général. . . . .		15 873 45	

## BALANCE DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

Montant des recettes. . . .	15 873 45
Montant des dépenses. . . .	12 074 59
Excédant des recettes. . . .	3 798 86

Certifié conforme par le trésorier de la Société.

MEIGNEN.



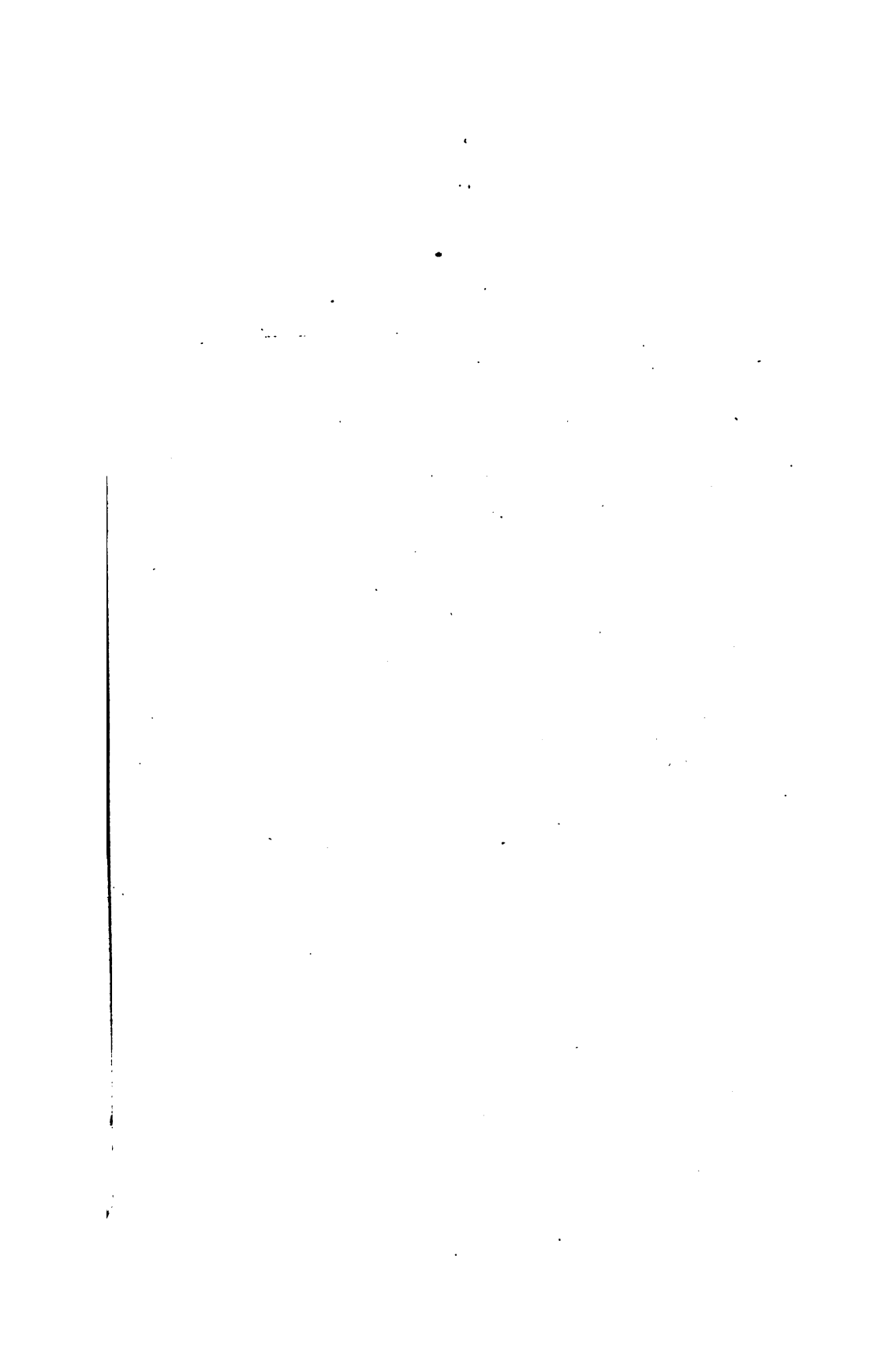
( III )  
 DE GÉOGRAPHIE, POUR L'ANNÉE 1858.  
 DÉPENSES.

NUMÉROS DES CHAP.	DÉSIGNATION des chapitres DE LA DÉPENSE.	Nos des art.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES par articles.	DÉPENSES par chapitres.	
I.	Personnel. . . . .	1	Agence. {	Traitement. . . . .	1 200 »	
		2		Travaux extraordin.	400 »	
		3		Droits de recette. . .	197 95	
				1 797 95		
II.	Frais de logement.	4	Loyer. . . . .	2 000 »	2 580 18	
		5		Contributions. . . . .		175 55
		6		Chauffage. . . . .		170 »
		7		Eclairage. . . . .		134 60
		8		Service des salles. . . . .		100 »
III.	Frais de bureau. . . . .	9	Dépenses diverses. . . . .	416 75	383 31	
		10		Ports de lettres et affranchiss.		12 74
		11		Impressions diverses. . . . .		253 85
		12		Mobilier. . . . .		169 »
IV.	Matériel. . . . .	13	Biblioth. {	Port de livres, de	569 68	
		14		journaux, etc. . . . .		100 65
		15		Affranchiss. id. . . . .		» »
		16		Achat id. . . . .		» »
V.	Publications. . . . .	17	Bulletin {	Impr., pap. broch.	2 929 »	
		18		Gravure de cartes. . .	190 »	
		19		Tirage de cartes. . .	155 50	
		20		Ports et affranchis-	178 03	
		21		sements. . . . .	» »	
VI.	Plac. de capitaux.	22	Mémoires. . . . .	» »	» »	
		23		Bons sur le Trésor . . . . .	2 000 »	2 000 »
VII.	Dépenses général.	26	Prix annuel . . . . .	912 80	1 291 »	
		27		Dép. imprévues, jetons de pré-		368 90
				Total . . . . .	12 074 59	

Arrêté le présent compte, après vérification, en recette, à quinze mille huit cent soixante-treize francs quarante-cinq centimes, et en dépense, à douze mille soixante-quatorze francs cinquante-neuf centimes, d'où résulte un excédant de recettes de trois mille sept cent quatre-vingt-dix-huit francs quatre-vingt-six centimes.

*Les membres de la section de comptabilité :*

LEFEBVRE-DURUFLÉ, président ; ALBERT-MONTÉMONT,  
 BARBIÉ DU BOGAGE, F. A. GARNIER, POULAIN DE  
 BOSSAY.



# LISTE

## DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

AU 15 DÉCEMBRE 1858 (1).

---

- S. M. NAPOLÉON III, Empereur des Français, Protecteur.
- S. A. R. LE PRINCE ROYAL de Suède et de Norvège, duc de Scanie.
- MM. \*ABBADIE (Antoine d'), correspondant de l'Académie des sciences, rue de Bellechasse, 31.  
\*\*ABBADIE (Arnaud d'), rue de Grenelle, 112.  
ALBERDI, ministre de la Confédération argentine, rue Saint-Arnaud, 9.  
ALBERT-MONTÉMONT, rue Saint-Honoré, 357.  
\*ANCIZAR (Manuel), à Bogota.  
ANSART, professeur d'histoire et de géographie, rue Monsieur-le-Prince, 61.  
ARTHUS BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, 21.  
ASPINWALL, président des directeurs du chemin de fer de Panama.  
\*AVEZAC (d'), chef au ministère de la marine, rue du Bac, 42.  
AVRIL (le baron d'), rédacteur au ministère des affaires étrangères, rue Marbeuf, 13.  
BARBIÉ DU BOGAGE (Amédée), rue de la Chaussée-d'Antin, 58 bis.

(1) Les noms des membres donateurs sont précédés d'un astérisque \* et ceux des membres honoraires de deux \*\*.

- MM. BARROT** (Adolphe), ambassadeur de France en Espagne.
- BARTHOLONY** (François), rue de La Rochefoucauld, 12.
- BAUERKELLER**, rue de Vendôme, 12.
- BEAUJOUAN**, libraire, rue Hautefeuille, 21.
- BESSON**, professeur à Sainte-Barbe, r. de Seine, 95.
- BLANCHET** (M<sup>me</sup>), rue de Londres, 31.
- BLOSSEVILLE** (Marquis Ernest de), député au corps législatif, à Amfreville (Eure).
- BONNARDOT** (Léon), à Chatenoy-le-Royal.
- BONNEAU** (Alexandre), rue Vanneau, 40.
- BOUILLET**, inspecteur de l'Académie de Paris, rue Favart, 6.
- BOURCART**, manufacturier, rue de Marseille, 1.
- BOURDIN**, libraire, rue de Seine, 51.
- \***BRISBANE** (le lieutenant-général baron Thomas), au château de Kelso, en Écosse.
- DE BROSSARD**, rue de la Ferme-des-Mathurins, 29.
- BRUAND** (Alfred), consul de France à Édimbourg.
- BUISSON**, géographe du ministère des affaires étrangères, rue des Noyers, 56.
- BYKOVSKI** (Édouard de), Cours la Reine, 28.
- CABANILLAS** (N. de), rue de Lancry, 35.
- CADET**, professeur de logique au lycée impérial d'Alger.
- CAILLIÉ** (Eugène-Réné), inspecteur du chemin de fer de l'Est.
- \*\***CALLIER** (le général), rue Castiglione, 7.
- CANOT**, propriétaire, rue Vanneau, 40.
- CARTWRIGHT** (W.), rue Monthabor, 11.

- MM. CLÉMENT DE LA RONCIÈRE LE NOURY** (le baron), capitaine de vaisseau, rue Caumartin, 39.
- COCHELET** (Charles), rue Pigalle, 20.
- COCHERIS**, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, rue Saint-Jacques, 161.
- CORTAMBERT**, rue de Saintonge, 64.
- CORTAMBERT** (Richard), rue de Saintonge, 64.
- COSSÉ-BRISSAC** (le comte de), rue de Lille, 21.
- COSTAZ** (Anthelme), rue de Choiseul, 5.
- C. DE COURCEL**, rue de Vaugirard, 20.
- COURVAL** (J. D. Adrien de), à Rugles (Eure).
- DALLY**, avenue Gabriel, 46 (Champs-Élysées).
- DALY** (César), architecte, place Saint-Michel, 8.
- DAUMAS**, général de division, sénateur, commandant le camp de Lunéville.
- DAUSSY**, membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 57.
- DAVID** (Étienne), rue de Ponthieu, 20.
- DELAMARE**, graveur-géographe, rue Saint-André-des-Arts, 45.
- DELESSERT** (Benjamin), rue Montmartre, 176.
- DELESSERT** (François), membre de l'Institut, rue Montmartre, 176.
- DELOCHE**, chef au ministère des travaux publics, rue Montholon, 14.
- DEMERSAY** (Alfred), aux Ballus (Loiret).
- DÉMIDOFF** (le prince), à Florence.
- DESJARDINS** (Ernest), profess. au lycée Bonaparte, cité Trévise, 14.
- DES MONSTIERS-MÉRINVILLE** (la comtesse), au château du Fraisse (Haute-Vienne).

**MM. DEVARs**, rue des Petites-Écuries, 10.

**DEVILLE** (Ch. Sainte-Claire), membre de l'Institut,  
rue du Regard, 6.

**DIDELOT** (Octave), capitaine de vaisseau, à Brest.

**DIDION** (Charles), rue de la Chaussée-d'Antin, 11.

**DINOMÉ** (l'abbé), à Orléans.

\***DUBUC**, rue Lafayette, 18.

**DUCHANOY** (Hip.), ancien inspecteur des finances,  
rue de la Madeleine, 40.

**DUCHANOY** (Charles), ingénieur des mines, rue  
Chaptal, 14.

\***DUFLOT DE MOFRAS**, rue de la Paix, 26.

**DUMON** (Sylvain), ancien ministre du commerce,  
rue Rumfort, 8.

**DUSSIEUX**, professeur d'histoire à l'École militaire  
de Saint-Cyr, rue du Potager, 1, à Versailles.

**DUVAL** (Jules), rue de Parme, 7.

**EICHTHAL** (Gustave d'), rue Neuve-des-Mathu-  
rins, 34.

**ESCAYRAC DE LAUTURE** (le comte d'), rue de Lon-  
dres, 14.

**FABRE** (Ferd.), employé au ministère des finances,  
rue Singer, 7, à Passy.

**FAIDHERBE** (le colonel), gouverneur du Sénégal, à  
Saint-Louis.

**FLEUTELOT**, professeur, rue Neuve-des-Petits-  
Champs, 62.

**FLURY** (Hippolyte), consul de France à Lisbonne.

**FLURY-HÉRARD**, rue Saint-Honoré, 372.

**FOURMENT** (baron de), sénateur, r. de Mulhouse, 9.

\***FRAPOLLI** (le colonel), à Lugano (Suisse).

**MM. FROBERVILLE** (Eugène de), au château de Villouet,  
(Loir-et-Cher).

**FROIDFONDS DES FARGES** (A. de), r. de Penthhièvre, 7.

**GARNIER**, géographe, rue de Provence, 65.

**\*\*GAY** (Claude), membre de l'Institut, boulevard  
Bonne-Nouvelle, 25.

**GIORDANO** (le lieutenant-colonel), directeur du bu-  
reau topographique, à Naples.

**GRIMAUD** (le docteur), rue de la Victoire, 46.

**GROSSELIN**, rue Serpente, 25.

**GROSSOLLES-FLAMARENS** (le comte de), sénateur,  
rue de Verneuil, 44.

**GUÉRIN** (Victor), professeur suppléant à la Faculté  
des Lettres de Lyon.

**GUIGNIAUT**, membre de l'Institut, rue Monsieur-  
le-Prince, 26.

**HECQUART**, consul de France à Scutari (Albanie).

**HERCULAIS** (le comte d'), quai de Monsieur, 5, à Lyon.

**HUET**, consul de France.

**IBAÑEZ** (le colonel), en Espagne.

**IMBERT DES MOTTELETES**, rue du Port-Mahon, 14.

**ISAMBERT** (Émile), docteur en médecine, rue Thé-  
rèse, 10.

**JACOBS**, graveur-géographe, rue de Condé, 1.

**JOHNSTON** (A. K.), esq. St. Andrew Square, n° 4,  
à Édimbourg.

**JOMARD**, membre de l'Institut, rue de Seine, 12.

**JORDAN**, rue Neuve-des-Martyrs, 16.

**KERHALLET** (de), capitaine de vaisseau, rue Blan-  
che, 6.

**KERR** (M<sup>me</sup> Alexandre), rue de l'Oratoire-Saint-  
Honoré, 7.

- MM. LABARTE**, rue Drouot, 2.  
**LAFOND** (Gabriel), place de la Bourse, 4.  
**LAFRAGUA** (Jose-Maria), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Mexique en Espagne, rue Joubert, 23.  
**LA GUICHE** (le comte Philibert de), rue Matignon, 12.  
**LARABIT**, sénateur, rue de Belle-Chasse, 21.  
**LA ROQUETTE** (de), rue Mazarine, 19.  
**LAVALLÉE** (Francis), rue Christine, 5.  
**LEBAS** (Philippe), membre de l'Institut, à la Sorbonne.  
**LECOCO**, graveur-géographe, r. Pavée-Saint-André-des-Arts, 5.  
**LEFEBVRE - DURUFLÉ**, sénateur, rue de Vaugirard, 46.  
**LEGRAS**, capitaine de frégate, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.  
**LEJEAN** (G.), rue Saint-Benoît, 24.  
**LEMAITRE**, rue de Lille, 86.  
**LÉVI-ALVARÈS**, rue de Lille, 19.  
**LÉVI-ALVARÈS** (Théod.), cité Trévise, 7.  
**LIGER**, capitaine au long cours, rue du Faubourg-du-Temple, 128.  
**LOURMAND**, rue Saint-Louis, 26, au Marais.  
**MAHMOUD**, astronome, rue Notre-Dame-des-Champs, 29.  
**MALTE-BRUN** (Victor-Adolphe), rue Jacob, 16.  
**MATHIEU** (le contre-amiral), directeur du dépôt de la marine, rue Caumartin, 44.  
**MAUGER**, rue du Cherche-Midi, 44.  
**MAUROY**, rue de Sèvres, 111.



- MM. MAURY** (Alfred), membre de l'Institut, rue de Seine, 1.
- MEIGNEN**, notaire, rue Saint-Honoré, 370.
- MEISSAS**, rue de Condé, 14.
- MENDEZ** (le docteur), rue de l'Échiquier, 8.
- MIANI** (Jean), en Égypte.
- MONTESQUIOU** (le général comte de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 32.
- MONTIGNY** (de), consul de France à Chang-Haï.
- MOREL-FATIO**, conservateur du Musée de marine, au Louvre.
- MORIN** (Ernest), rue de Bruxelles, 25.
- NEGRI** (le chevalier Cristoforo), chef de division au ministère des affaires étrangères, à Turin.
- NOEL DES VERGERS**, correspondant de l'Institut, rue Jacob, 54.
- NOUGARÈDE DE FAYET**, rue de l'Université, 24.
- OLIVEIRA** (Ant. d'), à Fayal (îles Açores).
- PASSAMA** (J. de), capitaine de frégate, à Toulon.
- PAUTHONNIER** (Selim-Bey), lieutenant-colonel, rue d'Amsterdam, 92.
- PELET** (le général baron), sénateur, rue de l'Université, 80.
- PÉRIGOT**, professeur au lycée impérial d'Alençon.
- PHILIPON**, place de la Baleine, 6, à Lyon.
- PINONDEL DE LABERTOCHÉ**, quai Voltaire, 15.
- PLOYER**, boulevard Poissonnière, 24.
- POINSIGNON**, inspecteur de l'Académie, à Montauban.
- PONGERVILLE** (de), membre de l'Institut, rue de Bellefonds, 20.

- MM. POTIQUET** (Alfred), géographe, rue Neuve-des-Martyrs, 10.
- POUCHET** (H. Ch. Georges), naturaliste, au Muséum, à Rouen.
- POULAIN DE BOSSAY**, rue de Madame, 1.
- QUATREFAGES** (de), membre de l'Institut, quai de Béthune, 36.
- RECLUS** (J. Élisée), rue de Brey, 12, boulevard de l'Étoile.
- RENARD** (Ed.), négociant, rue de Bondy, 66.
- REVENAZ** (Amédée), rue du Sentier, 45.
- REY** (Emm. Guil.), rue Lavoisier, 10.
- RIANT** (Paul), rue de Vienne, 2.
- RIBEIRO** (Guillaume), à Fayal (îles Açores).
- ROMAIN DES FOSSÉS** (l'amiral), sénateur, rue de la Chaussée-d'Antin, 21.
- SAAVEDRA MENESES** (le lieutenant-colonel), en Espagne.
- \*SABIR** (Constantin de), gentilhomme de S. M. l'Empereur de Russie, Champs-Élysées, 134.
- SALM-DYK** (le prince de), au château de Dyk-Neuss (Prusse).
- SALZBACHER** (le docteur), à Vienne (Autriche).
- SAMPER** (José-Maria), rue de l'Ouest, 50.
- SAULCY** (de), membre de l'Institut, r. du Cirque, 5.
- \*SAXE-WEIMAR** (le duc Bernhardt de), à la Haye.
- SCHIEBLE** (Erhard), graveur-géographe, rue Bonaparte, 44.
- SCHLAGINTWEIT** (Robert), Behrenstrasse 1\*, à Berlin.
- SÉDILLOT**, professeur d'histoire au Collège de France.

MM. SILVA (le chevalier Da), chargé d'affaires du Brésil, rue de Bourgogne, 21.

SIMONS, rue Saint-Honoré, 374.

SPARRE (le comte Gustave de), au château de la Brunette (Vaucluse).

STANHOPE (Spencer), à Londres.

TALABOT (Paulin), rue de Rivoli, 212.

TARDIEU (Amédée), sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Berlin, 20.

TEISSERENC (Edmond), rue de Grenelle, 80.

TERNAUX-COMPANS, rue Neuve-des-Mathurins, 39.

THAYER (Édouard), sénateur, r. de Courcelles, 30.

THÉROULDE, négociant armateur, r. Caumartin, 67.

\*TRÉMAUX (Pierre), avenue de la Révolte, 50, aux Ternes.

VANDERMAELEN, directeur de l'Établissement géographique, à Bruxelles.

VAQUEZ (Anatole), r. du Four-Saint-Germain, 25.

VAUVILLIERS, r. de la Ferme-des-Mathurins, 34 bis.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française, à l'Institut.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN, rue Martel, 11.

VARNHAGEN (de), chargé d'affaires du Brésil en Espagne, à Madrid.

WEST (Gérard), rue Bergère, 29.

YEL DE CASTELNAULT, rue Saint-Lazare, 142.

ZARCO DEL VALLE (ingénieur général), à Madrid.

---

**LISTE**  
**DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS**  
DANS L'ORDRE DE LEUR NOMINATION.

---

- MM. H. S. TANNER**, à Philadelphie.  
**W. WOODBRIDGE**, à Boston.  
Le général **EDWARD SABINE**, à Londres.  
Le docteur **J. RICHARDSON**, à Londres.  
Le professeur **RAFN**, à Copenhague.  
**AINSWORTH (William)**, à Londres.  
Le colonel **LONG**, à Louisville (Kentucky).  
Le capitaine **MACONOCHE**, à Sydney.  
Le conseiller de **MACEDO**, à Lisbonne.  
Le professeur **KARL RITTER**, à Berlin.  
Le capitaine **JOHN WASHINGTON**, à Londres.  
**P. DE ANGELIS**, à Buenos-Ayres.  
Le docteur **KRIEGK**, à Francfort.  
Le professeur **ERMAN (Adolphe)**, à Berlin.  
Le docteur **WAPPÄUS**, à Göttingue.  
**LUCA (Ferdinand de)**, à Naples.  
Le docteur **BARUFFI**, à Turin.  
Le colonel **FR. COELLO**, à Madrid.  
Le professeur **MUNCH**, à Christiania.  
Le général comte **ALBERT DE LA MARMORA**, à Turin.  
Le professeur **PAUL CHAIX**, à Genève.  
**J. S. ABERT**, colonel des ingénieurs topographes,  
à Washington (États-Unis).  
Le professeur **ALEX. BACHE**, surintendant du *Coast Survey*, à Washington (États-Unis).

**MM. LEPSIUS** (Richard), membre de l'Académie royale des sciences, à Berlin.

**DE MARTIUS**, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, à Munich.

**KIEPERT** (Henri), membre de l'Acad. des Sciences de Berlin, Puttkammer Strasse, 18, à Berlin.

**PETERMANN** (Augustus), géographe, à Gotha.

**LAMANSKY** (Eugène), secrétaire de la Société impériale géographique de Russie, à Saint-Pétersbourg.

**BEAUDOIN**, chef d'escadron au corps d'État-major, boulevard des Batignolles, 66.

**SCHLAGINTWEIT** (Hermann), Behrenstrasse 1<sup>o</sup>, à Berlin.

---

## LISTE

### DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

QUI ONT OBTENU LA GRANDE MÉDAILLE DE LA SOCIÉTÉ.

---

**MM.** Feu le capitaine sir John FRANKLIN, à Londres.

Le capitaine GRAAH, à Copenhague.

Feu le capitaine sir John ROSS, à Londres.

Le capitaine G. BACK, à Londres.

L'amiral James CLARK ROSS, à Londres.

Le capitaine Robert MAC CLURE, à Londres.

Le docteur Henri BARTH, à Londres.

Le révérend David LIVINGSTONE, à Londres.

Feu le docteur E. K. KANE, à Washington.

1

